# SAINT
# VINCENT DE PAUL

## TABLE GÉNÉRALE

---

TOME XIV

# SAINT
# VINCENT DE PAUL

## CORRESPONDANCE
## ENTRETIENS, DOCUMENTS

TOME XIV

## TABLE GÉNÉRALE

ÉDITION PUBLIÉE ET ANNOTÉE

PAR

**PIERRE COSTE**

PRÊTRE DE LA MISSION

ALMA COLLEGE
270.05
LIBRARY
V743-1C
Alma, California

PARIS

LIBRAIRIE LECOFFRE. J. GABALDA, ÉDITEUR

90, RUE BONAPARTE, 90

1925

26944

NIHIL OBSTAT

Clément VIDAL, Prêtre de la Mission.
Émile NEVEUT, Prêtre de la Mission.

PERMIS D'IMPRIMER

Paris, 18 novembre 1919.

F. VERDIER,
*Sup. gén.*

IMPRIMATUR

Parisiis, die 9ª novembris 1919.

Ed. THOMAS,
*Vic. gén.*

# INTRODUCTION

Pour rendre cet ouvrage vraiment pratique et utile, il importe de dégager des treize volumes dont il se compose ce qui intéresse chaque personnage, chaque collectivité, chaque localité, chaque événement, chacun des enseignements dogmatiques, disciplinaires et moraux de saint Vincent et de grouper les matières sujet par sujet dans l'ordre le plus commode pour les recherches, celui de l'alphabet. C'est par là que se terminera notre travail.

Il nous a paru avantageux de rappeler ici, en un tableau sommaire, le contenu de chaque tome.

Tome I. *Correspondance*, 1607-1639;
— II. — janv. 1640-juil. 1646;
— III. — août 1646-mars 1650;
— IV. — avril 1650-juil. 1653;
— V. — août 1653-juin 1656;
— VI. — juil. 1656-nov. 1657;
— VII. — déc. 1657-juin 1659;
— VIII. — juil. 1657-sept. 1660;
— IX. *Entretiens aux Filles de la Charité*, juillet 1634-juin 1654;
Tome X. *Entretiens aux Filles de la Charité*, juillet 1654-août 1660;
Tome XI. *Entretiens aux Missionnaires*, 1632-1658;

Tome XII. *Entretiens aux Missionnaires*, mai 1658-décembre 1659;
Tome XIII. *Documents*.

Les tomes VIII et XIII renferment, en supplément, le premier aux pages 521-555, le second aux pages 833-846, des lettres de différentes dates.

A la fin du tome VIII, le dernier de la *Correspondance*, figurent en outre deux tables : la table des correspondants de saint Vincent et la table bibliographique.

La table plus vaste qui remplit ce XIV^e^ volume témoignera mieux encore de notre désir de faciliter les recherches des érudits à travers les 8 000 pages de la collection. Puissions-nous n'avoir rien oublié de ce qui peut économiser leur temps et simplifier leur tâche!

# SAINT VINCENT DE PAUL

CORRESPONDANCE

ENTRETIENS — DOCUMENTS

## TABLE GÉNÉRALE

### A

**Abancour** (M. d'), chancelier à Saint-Quentin. — Il renseigne saint Vincent sur les menées des huguenots de cette ville, VIII, 380. — Autre mention, VIII, 452 [1].

**Abattements d'esprit**. — Voir Epreuves, Murmures, Peines, Souffrances.

**Abbas** (Nicolas de Tudeschis, dit Panormitanus et). — Ce qu'il pense des vœux de religion, XIII, 366.

**Abbayes** — Voir Longchamp, Saint-Césaire d'Arles, Saint-Méen, Sainte-Geneviève, etc.

**Abbés** — Eloge du zèle des missionnaires par un abbé, I, 35.

**Abbesses.** — Abbesse mal vue de ses religieuses, I, 347. — Saint Vincent invite une abbesse à reprendre une religieuse, IV, 123.

**Abbeville** (Ville d') dans la Somme. — Visitation, VI, 144; XIII, 140, 172. — Coches, III, 535; XIII, 632. — Autres mentions, V, 75; VI, 549.

**Abeille** (Jean), à Marseille. — V, 161, 162; VII, 118.

**Abeline** (M.) — Voir Abelly.

**Abelly** (Louis), vicaire général de l'évêque de Bayonne, puis curé de Saint-Josse à Paris. — Note biographique, I, 475. — Ses citations des écrits de saint Vincent dans la vie de

1. Au t. VIII, p. 452, lire « d'Abancour » au lieu de « d'Abaucave ».

ce dernier, I, XXVIII-XXXI. — Sa *Défense de la hiérarchie de l'Eglise*, VII, 481; VIII, 17, 49, 134. — Son livre *De l'obéissance et soumission qui est due à N. S. P. le Pape en ce qui concerne les choses de la foi*, VI, 353, 537. — Il donne des missions, I, 475, 476, 477, 480, 485. — Saint Vincent lui dit son sentiment sur quelques difficultés administratives, II, 2, 40; — s'estimerait heureusement remplacé si Abelly devenait supérieur de la Visitation de Paris, III, 64; — lui demande un service, V, 225. — Abelly envoie de l'argent à un esclave, V, 327. — Curé de Saint-Josse à Paris, III, 331, 332. — Confesseur des carmélites, VIII, 413.

**Aberdeen** (Ville d') en Ecosse. — M. Le Blanc y est mis en prison, V, 365, 389; XI, 185.

**Abiron**, lévite juif de l'Ancien Testament. — Sa révolte contre Moïse, X, 434; XIII, 728.

**Abraham**, patriarche de l'ancienne loi. — Sacrifice d'Isaac, III, 183; XI, 376; XII, 139, 140, 239; — d'après les Ombiasses de Madagascar, V, 521. — Sa grande foi, III, 279. — Son obéissance, XI, 162; XII, 217. — De pierres Dieu peut faire sortir des enfants d'Abraham, V, 215; VII, 237, VIII, 90; XI, 280. — Autres mentions, I, 322; III, 181; IX, 130; XIII, 248.

**Absalon**, fils du roi David. — Sa révolte contre son père, I, 322.

**Absolution.** — Ne pas la donner à l'insu du pénitent, XIII, 347.

**Abus.** — Ne pas user de sévérité pour les réprimer s'il doit en résulter un plus grand mal, II, 4-5; IV, 120-121.

**Acarie** (Madame), ou Marie de l'Incarnation, carmélite. — Note biographique, I, 192. — Elle rendait compte de son oraison à sa servante, IX, 4.

**Accar** (M.), administrateur de la maison des forçats à Paris. — II, 191; V, 339.

**Achmet I**, fils et successeur du sultan Mohamed III. — I, 8.

**Acqs** (Ville d'). — Voir Dax.

**Actes publics.** — Saint Vincent écrit au supérieur de l'établissement de Gênes que les actes publics pour la commu-

nauté ne se font pas au nom du procureur, mais au nom du supérieur, VII, 421.

**Actions**. — Bien faire ses actions, XII, 478. — Les faire « en esprit », XII, 454. — Estime et pratique des « petites choses », XII, 457, 468. — Voir Intention.

**Adam**, père du genre humain. — Son histoire d'après les Ombiasses de Madagascar, III, 566. — Son péché, son repentir, sa pénitence, sa punition, IX, 47; X, 2, 17, 55, 80, 81, 232, 448, 466, 695; XI, 54.

**Adaucte** (Saint). — Son martyre, XI, 423.

**Admirault** (Charles), prêtre de la Mission. — Note biographique; supérieur aux Bons-Enfants, IV, 483. — Très malade; procureur aux Bons-Enfants, IV, 583. — Nouvelles de sa santé, VI, 254, 255; VII, 60, 498, 568. — A Saint-Lazare; chargé des cérémonies, XI, 186, 208; XII, 292. — Sous-assistant, XII, 330, 361.

**Admirault** (Claude), prêtre de la Mission, frère du précédent. — Note biographique; à Richelieu, III, 525. — Destiné à Marseille, VI, 86, 87. — A Agen, VI, 347; VII, 498; VIII, 45, 54. — Désiré à N.-D. de Lorm, VII, 3.

**Admoniteurs.** — Admoniteur du supérieur général; les visiteurs ont le droit de donner des admoniteurs aux supérieurs, II, 618. — Devoirs du supérieur vis-à-vis de l'admoniteur et de l'admoniteur vis-à-vis du supérieur, VII, 596.

Saint Vincent se plaint de ce que son admoniteur ne l'avertit pas, IX, 371. — M. Dehorgny était son admoniteur en 1641, IX, 44. — L'Assemblée de 1642 lui donne comme admoniteur M. Portail, XIII, 298.

Louise de Marillac demande une admonitrice, IX, 371. — Elle se reproche de n'avoir pas encore désigné son admonitrice, IX, 377. — Julienne Loret, nommée admonitrice, s'estime indigne de cet emploi, XIII, 667.

Autre mention, II, 582.

**Adrienne** (Sœur). — Voir Plouvier (Adrienne).

**Affabilité.** — Elle est l'âme d'une bonne conversation, perfectionne l'union commencée par la charité, XI, 68; — gagne les cœurs, XII, 189; — est spécialement nécessaire aux missionnaires à cause de leurs fonctions, XI, 68, 69;

XII, 189-190. — Exemple de J.-C., XII, 190. — Voir Douceur.

**Affaires ecclésiastiques.** — Voir Conseil de conscience.

**Affaires séculières.** — Il convient que les missionnaires se tiennent à l'écart de ces affaires, toucheraient-elles au spirituel, II, 29-30, 34, 325, 428, 447; III, 519-520; IV, 8.

**Affection** déréglée de soi-même. — Voir Mortification.

**Afflictions.** — Voir Peines.

**Afrique.** — XIII, 356. — Voir Alger, Barbarie, Bizerte, Madagascar, Maroc, Salé, Tunis.

**Agan** (Jean d'), grand vicaire de l'évêque de Montauban. — Son zèle pour le séminaire diocésain, IV, 584; VII, 488; VIII, 225.

**Agapyt** (M.), esclave à Alger. — VIII, 534.

**Agar,** mère d'Ismaël, personnage biblique. — III, 277; IX, 129.

**Agde** (Ville d') dans l'Hérault. — Insalubrité du climat, VII, 267. — Evêques d'Agde, voir Fouquet (François), Fouquet (Louis). — François Fouquet appelle les filles de la Charité dans cette ville, V, 631; X, 665; XI, 363; XIII, 711, 717-718, 751. — Esclave originaire du diocèse d'Agde, V, 31.

*Missionnaires d'Agde.* — Contrat de fondation, V, 94. — Lettres de saint Vincent aux missionnaires d'Agde, V, 164, 395; VIII, 98; voir Durand (Antoine).

Séminaire diocésain, V, 132, 143. — Union d'une cure au séminaire diocésain, VI, 625; VIII, 398. — François Fouquet, évêque d'Agde, fait construire un séminaire, qu'il unit à la congrégation de la Mission, VIII, 100. — Saint Vincent juge insuffisant le contrat de fondation et demande un nouvel acte d'union portant union à perpétuité, VIII, 101.

Projet de séminaire interne, V, 132.

Epidémies, V, 219, 225, 242, 246, 249, 373; VIII, 139. — Saint Vincent rappelle les missionnaires, V, 395. — Passage de M. Berthe à Agde, VI, 628. — Avis à M. Durand, nommé supérieur de l'établissement d'Agde, XI, 342.

Placements et déplacements, V, 189, 212, 532; VIII, 124, 186. — Liste des supérieurs, VIII, 520. — Mission-

naires ayant fait partie du personnel de l'établissement, voir Brisjonc, du Chesne (Jean), du Chesne (Pierre), Durand (Antoine), Férot, Lebas, Lemerer, Mugnier, Tanguy.

Autres mentions, V, 168, 245 ; VII, 537.

**Agen** (Ville d') dans le Lot-et-Garonne. — Epidémies, V, 25, 27. — Evêques d'Agen, voir Delbène. — Projet de fondation d'une maison de missions, IV, 44, 45. — Le séminaire avant l'arrivée des prêtres de la Mission ; causes de sa décadence, II, 152, 419, 459. — Dominicains d'Agen, III, 395. — Autres mentions, I, 438, 497 ; IV, 482 ; VII, 339 ; X, 581.

*Missionnaires d'Agen.* — Prochaine arrivée des premiers prêtres de la Mission, III, 379. — Lettres de saint Vincent aux missionnaires d'Agen, V, 607 ; voir Delattre, Fournier, Leclerc, Menestrier.

Fondations, IV, 562. — Démarches pour l'union de prieurés au séminaire, IV, 562 ; V, 121. — Litige au sujet de chapelles dont le revenu est contesté au séminaire, VI, 421, 454. —Insuffisance des revenus, III, 502 ; IV, 277. — L'évêque néglige de donner au séminaire le nécessaire pour sa subsistance, VI, 421, 547 ; VII, 3, 335 ; VIII, 13, 195. — Saint Vincent parle de rappeler ses prêtres si l'évêque ne se montre pas plus généreux, VI, 347, 421, 454. — Il refuse d'autoriser l'achat d'une maison contiguë au séminaire, VI, 601. — Nombre des ecclésiastiques séminaristes le 17 décembre 1659, VIII, 195.

Visite canonique par M. Berthe, VI, 487, 602 ; — par M. Dehorgny, VIII, 195.

Placements et déplacements, V, 608. — Insuffisance du personnel, V, 601. — « Noises » provoquées par le changement des frères, III, 527. — Il est question de placer M. Le Vazeux à Agen ou à Montauban, IV, 541. — Liste des supérieurs, VIII, 520. — Missionnaires ayant appartenu au personnel de cet établissement, voir Admirault (Charles), Delattre, Didolet, Dupuich (Antoine), Fournier (François), Grimal, Jullie (Pierre), Leclerc (Pierre), Menestrier, Rivet (Jacques), Robin (Frère).

**Agès** (M. d'). — Voir Saint-Martin d'Agès (M. de).

**Agibirabi** (Mustapha), d'Alger. — VIII, 443.

**Aides**, impôts levés sur les denrées et marchandises. — III, 403; IV, 327; V, 481, 408. — Voir Angers, Melun.

**Aigle** (Marquis de l'). — XIII, 762.

**Aigue** (Prieur d'). — I, 228.

**Aigues-Mortes** (Ville d') dans le Gard. — Saint Vincent y aborde après sa captivité, I, 10.

**Aiguilles** (Cap des) au sud de l'Afrique. — III, 549; V, 304.

**Aiguillon** (Ville d') dans le Lot-et-Garonne. — Missions données en cette localité, I, 373, 414; III, 113-114. — Autres mentions, I, 438-440; XII, 295.

**Aiguillon** (Duché d'). — VIII, 13.

**Aiguillon** (Marie de Vignerod, marquise de Combalet, duchesse d'). — Note biographique, I, 329. — Lettres de saint Vincent à la duchesse, II, 42; III, 266; IV, 108, 424, 526, 527, 572, 585, 631; V, 47, 361; VI, 250, 256; VIII, 210; — de la duchesse à saint Vincent, III, 414; V, 390, 476; VI, 110, 303; VIII, 44.

Affaires que saint Vincent est sollicité de lui recommander, II, 194; VIII, 347; — promet de lui recommander, II, 51; III, 109; — lui recommande, II, 265; IV, 572. — Il lui communique des lettres de missionnaires, ou invite ceux-ci à lui écrire, I, 439; II, 236, 241, 320; III, 3; VII, 470, 504, 538; — va la visiter, II, 37, 110; IV, 30; — lui fait un cadeau, IV, 357, 420; — lui propose un candidat pour un canonicat, III, 617; — pour un prieuré, IV, 527. — Sollicitude de la duchesse pour la santé du saint, III, 436; IV, 587.

Elle cessa d'approcher la reine quelques années avant 1657, VI, 598. — Son aumônier, I, 444; XIII, 89. — Sa grande charité, VI, 41, 44. — Elle appréhende la petite vérole, VI, 181; — reçoit un frère coadjuteur à sa table, XIII, 353. — Sa fondation de Notre-Dame de Lorette, VII, 553, 579, 622; VIII, 5, 16, 31, 61, 96, 118, 128, 210. — Elle rend un service au cardinal Antoine Barberini, V, 2. — Louise de Marillac la consulte à propos du mariage de son fils, III, 479.

Assemblées des dames de l'Hôtel-Dieu auxquelles elle assiste ou est invitée, II, 6, 294; III, 139, 267, 393; VI, 180; VIII, 44, 210. — Elle donne sa démission, qui n'est pas ac-

ceptée, de présidente des dames de l'Hôtel-Dieu, V, 361. Ses libéralités envers la communauté des filles de la Charité, II, 551 ; III, 55 ; XIII, 580, 696. — Elle reçoit en dépôt une somme destinée à l'achat d'une maison mère pour les filles de la Charité, XIII, 547-550 ; — approuve le placement d'une autre somme donnée pour la même fin, II, 182 ; — demande des filles de la Charité pour Le Havre, XII, 22 ; — pour l'hôpital de Nantes, I, 610 ; — pour elle-même, I, 329-331 ; X, 643 ; — aide celles de Richelieu à se loger, I, 509.

Elle fonde un établissement de missionnaires à Marseille pour les forçats et pour les esclaves de Barbarie, XIII, 298-301. — Résolutions prises de concert avec elle concernant cet établissement, XIII, 322-323. — Copies de la fondation faite par la duchesse, VII, 522, 538. — Elle envoie des honoraires de messes au supérieur de la maison, III, 472. — Ce qu'elle a fait pour l'hôpital des forçats, III, 271, 273 ; V, 141 ; VI, 283, 371, 410, 605 ; VII, 93, 153, 249, 273, 286, 378, 388, 451 ; XIII, 300, 322. — Ses intentions relativement aux gages des aumôniers, VI, 86-87. — Ses démarches pour obtenir l'argent qui leur est dû et les subsides nécessaires à l'hôpital, VI, 172, 185, 241, 242, 243, 261, 280, 305, 362. — Saint Vincent et d'autres la tiennent au courant de ce qui intéresse l'établissement de Marseille, l'hôpital et les aumôniers, III, 267, 475 ; VI, 86.

Fondation qu'elle fait à l'établissement de Marseille en faveur du service des esclaves de Barbarie, XIII, 300 — Grâce à elle, la congrégation de la Mission obtient les consulats de Tunis et d'Alger, III, 404 ; V, 84. — Consultée par saint Vincent, qui est pressé de les revendre, elle conseille de les garder, VI, 301, 315 ; VII, 230, 248. — Saint Vincent lui envoie M. Husson, nommé consul à Tunis, IV, 585. — Elle obtient du Conseil privé un arrêt qui confirme M. Husson dans les droits de sa charge, VI, 106. — Ses démarches pour lui faire rendre l'exercice du consulat, VI, 293. — Saint Vincent lui communique des lettres de Barbarie, VI, 303 ; VII, 470, 504, 538. — Il la consulte pour savoir comment tirer M. Barreau d'embarras, VI, 337, 447, 461. — Elle offre mille livres pour aider M. Barreau à payer ses dettes, VI, 350 ; — s'afflige des mauvaises nou-

velles d'Alger et de Tunis, V, 476; — envoie cinq cents écus à Tunis, V, 190; — donne pour la construction d'un hôpital à Alger, V, 394, 400; VI, 6; VIII, 542; — s'occupe du rachat de quelques esclaves, III, 221; V, 378, 395, 400; VII, 181, 207; VIII, 533; — de la libération de Turcs de Tunis, esclaves en France, VII, 378; — fait ce qu'elle peut pour décider le chevalier Paul à conduire ses vaisseaux contre Alger, VII, 130; VIII, 25; — et, à son défaut, M. de Beaufort, VII, 139.

Intérêt qu'elle porte aux sœurs de Saint-Sulpice, II, 165, 260; XIII, 843; — aux habitants du duché d'Aiguillon, voir Aiguillon (Ville d'), Aiguillon (Duché d'); — à l'œuvre des ordinands, II, 535; — aux galériens de Paris, IV, 426; — à l'hôpital général, V, 47; VI, 110, 250, 256; — à l'œuvre des Enfants trouvés, I, 440, 442-444; II, 134, 261; III, 253, 410, 414, 424, 475; VIII, 523, 524; — à la Lorraine dévastée, II, 42, 54, 229; III, 199, 200; XIII, 784; — aux autres provinces ruinées, IV, 539; V, 54; VI, 486; VIII, 22; — à la Charité de Richelieu, I, 411; — à l'établissement des missionnaires de Richelieu, II, 82, 377; III, 415, 519; IV, 6-8, 108; — de Saint-Méen, II, 611; — de La Rose, II, 284; III, 267; — de Rome, II, 151, 236, 241, 271, 272, 284, 312, 320, 321, 322, 325, 367, 376, 386, 390, 395, 396, 406, 422, 426, 490; — aux Missions du Levant, V, 390; — de Chine et de Cochinchine, IV, 631; — de Madagascar, V, 286; VIII, 176, 489; — aux filles de la Providence, VI, 535.

Autres mentions, II, 228, 384; III, 419; V, 281; VII, 334, 507; VIII, 367, 553; X, 228.

**Aimée** (Sœur), fille de la Charité. — Sa sortie de la Compagnie, II, 172.

**Aire** (Ville d') dans les Landes. — Indulgence demandée et obtenue pour un curé du diocèse d'Aire, VI, 465; VII, 24.

**Aix** (Ville d') dans les Bouches-du-Rhône. — Archevêque d'Aix, voir L'Hospital. — Processions scandaleuses le jour de la Fête-Dieu, II, 527. — Indulgence pour une église du diocèse d'Aix, VI, 465; VII, 24. — Autres mentions, VII, 118; XIII, 415, 833, 841, 843.

**Aix** (Ile d') dans la Charente-Inférieure. — VIII, 475.

**Alain** (Jean), prêtre de la Mission. — Note biographique; à

Sedan, II, 489. — Au Mans, II, 621; III, 93. — A Saint-Lazare, III, 25, 424. — Sa mort, III, 426, 427.

**Alais** (Louis-Emmanuel de Valois, comte d'). — II, 527.

**Alan** (François). — IV, 245.

**Albe** (M.), chanoine de Cahors. — II, 388.

**Alberici** (Marius), secrétaire de la Propagande. — VII, 418.

**Albiac** (Séminaire d'). — VIII, 405.

**Albigeois,** hérétiques du midi de la France. — I, 536; XI, 302.

**Albon** (Gilbert-Antoine, comte d'). — V, 13.

**Albret** (César-Phoebus de Miossens, chevalier d'). — Il refuse de payer les dîmes au supérieur du séminaire de Saintes, V, 613; VI, 377, 425.

**Alcalay** (Isaac). — VII, 507.

**Alcalay** (Jacob). — VII, 507.

**Alchimie.** — Saint Vincent l'apprend de son maître à Tunis, I, 7; VIII, 514; — et en découvre quelques secrets à Pierre Montorio, I, 11.

**Alcoran.** — III, 554.

**Alençon** (Ville d') dans l'Orne. — Terres que le séminaire du Mans possède près de cette ville, VI, 32; VII, 323. — Postulant originaire de ce lieu, VII, 41.

**Alep** (Ville d') en Syrie. — Consul de France à Alep, voir Picquet (François).

**Alet** (Ville d') dans l'Aude. — Evêque d'Alet, voir Pavillon. — Saint Vincent a l'intention de s'y rendre, I, 529, 536, 555. — Retraite d'ecclésiastiques, II, 491. — Pauvreté du diocèse d'Alet, II, 194. — Sœur Carcireux s'y forme à l'instruction de la jeunesse, VIII, 315; X, 732. — Autre mention, IV, 185.

*Missionnaires d'Alet.* — Envoi de quatre missionnaires, I, 590; — auxquels M. Duhamel est invité à se joindre, si bon lui semble, II, 98, 101. — Lettres que saint Vincent leur adresse, II, 128, 184, 302. — Mission donnée en cette ville, II, 275. —Rappel des missionnaires, II, 302. — Pavillon regrette ce rappel, II, 304. — Missionnaires ayant fait partie de l'établissement d'Alet, voir Blatiron, Brunet, Lucas (Antoine).

*Séminaire d'Alet.* — Premiers commencements sous les prêtres de la Mission, II, 195, 225. — Recherche d'une maison ; Pavillon se propose d'unir la cure d'Alet au séminaire, II, 195. — Réouverture du séminaire à la fin de 1645 ; nombre des séminaristes, II, 563. — Nombre des séminaristes le 15 février 1660, VIII, 244.

**Alex** (Jean d'Aranthon d'), évêque de Genève. — Note biographique, VI, 383. — Lettres que saint Vincent lui adresse, VI, 383 ; VII, 194, 383 ; VIII, 265. — Sa bienveillance pour les missionnaires d'Annecy, VI, 383. — Son éloge, VI, 384 ; VIII, 266. — Saint Vincent lui souhaite l'épiscopat, VI, 385 ; VII, 384. — Il le félicite de son élévation au siège épiscopal de Genève, VIII, 265. — Oppositions à son élection, VIII, 405, 408.

**Alexandre VII**, pape. — Alexandre VII avant sa nomination au souverain pontificat, voir Chigi (Fabio). — Saint Vincent annonce son élection à la communauté de Saint-Lazare, XI, 179 ; — écrit au pape pour le féliciter de son élection, V, 368 ; — demander, en faveur des missionnaires, la faculté d'absoudre des cas réservés, V, 546 ; — solliciter la béatification de saint François de Sales, VII, 584.

Alexandre VII condamne le jansénisme, VI, 89, 266 ; — approuve les vœux des missionnaires et les exempte de la juridiction des Ordinaires, XIII, 380 ; — explique leur vœu de pauvreté, XIII, 406 ; — unit à la Mission le prieuré de Saint-Lazare, XIII, 372 ; — et la mense conventuelle de l'abbaye de Saint-Méen, XIII, 387 ; — donne aux missionnaires de Rome la direction spirituelle du collège de la Propagande, V, 607 ; — leur permet d'exercer leurs fonctions à Rome, VII, 214 ; — oblige les ordinands de Rome à faire leurs exercices spirituels dans la maison de la Mission, VIII, 210, 222. — Bulle du jubilé de 1656, XI, 332.

**Alexandre le Grand**, roi de Grèce. — Il envoie de l'argent à Diogène, XI, 162.

**Alexandre** (Frère). — Voir Véronne (Alexandre).

**Alexandrie** (Ville d') en Egypte. — XIII, 308.

**Alexis** (Fête de saint). — VIII, 494.

**Alger** (Ville d') en Afrique. — Mention de lettres venues d'Alger, VI, 303, 337 ; — envoyées à Alger, V, 526 ; VI, 363 ;

VII, 98. — Bruit du retour en France de plusieurs renégats, VII, 177. — La peste, III, 216-221, 302-308, 352; V, 84. — Changement de pachas, VI, 7; VIII, 538. — Trafic entre Marseille et Alger, VI, 332, 461. — Vente d'esclaves à Tunis par des vaisseaux d'Alger, V, 126. — Envoi de dix vaisseaux d'Alger à l'armée du Grand Seigneur, V, 127. — Ils ne vont pas au Levant, VIII, 539. — Force navale des Turcs d'Alger; ils ne craignent que les Anglais, VIII, 536. — Actes de piraterie, V, 31; VIII, 535. — Projet d'expédition contre Alger, voir Paul (Chevalier).

*Missionnaires d'Alger.* — Plusieurs missionnaires sont envoyés en cette ville pour donner une mission aux esclaves chrétiens (1642); ils ne vont pas plus loin que Marseille, II, 360, 368, 387; VIII, 554. — Arrivée des premiers missionnaires (1646), II, 622; III, 4, 19. — Avis que leur donne saint Vincent, XIII, 306.

Lettres de saint Vincent aux missionnaires d'Alger, voir Nouelly, Barreau, Le Vacher (Philippe); — des missionnaires d'Alger à saint Vincent, voir Barreau.

Revenus de la Mission d'Alger, VI, 49. — Ses bienfaiteurs, voir Aiguillon (Madame d'). — Liste des supérieurs de la Mission, VIII, 519. — Epreuves des missionnaires, VIII, 448. — Leur zèle, III, 188, 190. — Services rendus aux esclaves, voir plus loin. — Des facultés sont demandées à Rome pour les missionnaires, III, 35; IV, 22; VI, 509, 627; VII, 17; XIII, 837. — Envois d'argent pour leurs besoins, V, 246, 327; VI, 134, 168, 274, 282, 447, 469; VII, 4, 106, 441.

Missionnaires ayant fait partie du personnel de la Mission d'Alger, voir Barreau, Dieppe, Lesage, Le Vacher (Philippe), Nouelly.

Autres mentions, VII, 274; VIII, 514. — Voir Barbarie.

*Consulat de France à Alger.* — Acquisition du consulat d'Alger pour la congrégation de la Mission, II, 623; V, 84. — Lettres de provision de ce consulat en faveur de M. Lambert, XIII, 307. — Imprudences et épreuves de M. Barreau, consul, voir Barreau. — Lettre de Louis XIV au pacha d'Alger pour lui demander de protéger le consul, V, 648. — Démarches infructueuses à Rome pour que le consulat pût être géré par des prêtres, VI, 365, 380, 441-442, 619, 627;

VII, 25, 32. — Saint Vincent disposé à revendre le consulat, V, 364; VI, 300, 305, 350. — Raisons contre cette vente, VII, 230. — La duchesse d'Aiguillon s'y oppose, VI, 315; VII, 248. — Le consulat rapporte fort peu, V, 330; VIII, 537. — Présents au nouveau pacha, VIII, 539. — Saint Vincent songe à remplacer M. Barreau, consul, voir Huguier.

Voir Aiguillon (Madame d'), Barbarie, Barreau.

*Esclaves d'Alger.* — Comment se faisait à Alger la vente des esclaves, I, 6. — Nombre approximatif des esclaves d'Alger en 1642 et 1658, VIII, 554; XII, 69. — Serviteurs du cardinal Antoine Barberini pris sur mer et conduits en esclavage à Alger, V, 1, 20, 31, 32, 50, 327; VIII, 534. — Hôpital pour les esclaves malades, II, 369; V, 394, 400; VI, 6, 169, 371; VIII, 542. — Hôpital de Cheleby, III, 305. — Rachats d'esclaves, III, 20; V, 30, 31, 114, 136, 141, 142, 143, 144, 147, 161, 169, 216, 226, 245, 259, 327, 329, 330, 378, 379, 380, 400; VI, 167, 169, 255, 257, 260, 261, 273, 274, 281, 294, 298, 304, 305; VII, 118, 145, 182, 183, 214; VIII, 267, 332, 418, 443, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 540, 541, 542; XI, 203; XII, 554; XIII, 386. — Autres services rendus aux esclaves par les missionnaires et le consul, VI, 8, 371, 421, 602. — Saint Vincent arrête tout envoi d'argent à Alger pour esclaves ou missionnaires, de peur que cet argent ne soit saisi par les Turcs, ou mal employé par M. Barreau; les sommes destinées à Alger sont déposées à Marseille et y attendent une occasion, VI, 338, 410, 426; VII, 87, 106, 107, 134, 139, 173, 176, 177, 180, 259, 287, 446, 538, 619; VIII, 3, 14, 545. — Martyre d'un esclave, voir Borguny. — Conversions d'esclaves hérétiques, VIII, 535, 540. — Bagnes du roi, III, 221; — de Cheleby, III, 221, 303, 307; — du Collorgli, III, 303; — de la Douane, III, 305, 307.

Autre mention, VIII, 419. — Voir Barbarie.

**Aliénés.** — Voir Petites-Maisons, Saint-Lazare.

**Alix** (Sœur). — I, 282.

**Alix** (Bonet), de Châtillon-les-Dombes. — XIII, 43, 46.

**Alix** (Michel), curé de Saint-Ouen-l'Aumône. — Saint Vincent l'engage à réfléchir avant de se démettre de sa cure, I, 189; — l'invite à une réunion de curés à Saint-Lazare, I, 201; — l'engage à différer un voyage, I, 216; — compatit

à ses souffrances, III, 108; — lui promet de l'aider pour une fondation et lui reproche la dédicace d'un livre, III, 109. — Texte de cette dédicace, XIII, 134.

**Allegré** (Philibert), chanoine de Mâcon. — XIII, 503.

**Allemagne.** — I, 308; III, 35; IV, 388; V, 417; VIII, 434; XI, 309, 353.

**Allemands.** — II, 597; VI, 135, 518; XI, 334.

**Allet** (Marie), fille de la Charité. — Sa sortie de la Compagnie, VII, 142. — Autre mention, XIII, 576.

**Allier** (Raoul), auteur de *La Cabale des dévots*. — Son sentiment sur le destinataire d'une lettre, II, 526. — Il défend l'abbé de Saint-Cyran contre une accusation de saint Vincent, III, 366. — Ses insinuations à propos d'un don de la reine de Pologne, IV, 446. — Ses livres sur la Compagnie du Saint-Sacrement, IV, 540. — Autre mention, II, 528.

**Allot** (Julienne), fille de la Charité. — XIII, 576.

**Alméras** (René) maître des comptes, puis clerc de la Mission. — Note biographique; mécontent de ce que son fils est parti en voyage sans lui faire ses adieux; saint Vincent invite le fils à demander pardon au père, III, 26; — et envoie lui-même une lettre d'excuses, III, 60. — Belle réponse du père, III, 77. — Son entrée à Saint-Lazare, V, 622, 626, 629; VI, 34. — Son entrée au séminaire interne, VI, 247, 249. — Il est reçu par exception, VII, 203, 290. — Sa peine à la nouvelle de la maladie de son fils, VI, 524. — Saint Vincent n'ose lui annoncer la rechute de son fils, VI, 557. — Maladie et mort, VII, 40, 41, 43, 53, 61. — Mention d'une conférence sur ses vertus, XII, 477.

Autre mention, VI, 164.

**Alméras** (René), prêtre de la Mission, fils du précédent. — Note biographique, I, 539. — Lettres que lui adresse saint Vincent à Rome, III, 188, 378, 393, 453, 465, 485, 494, 515, 545, 594, 626; IV, 36, 46, 55, 128, 133, 138; — à Tours, VIII, 342; — à Richelieu, VIII, 376, 385.

Il étudie la théologie aux Bons-Enfants, I, 539; — assiste à la première Assemblée générale, II, 307; XIII, 288, 298; — qui le nomme suppléant des membres de la commission chargée de préparer les règles, XIII, 292. — Sa présence à

quelques conseils tenus pour les affaires des filles de la Charité, XIII, 595, 602, 610, 611, 613, 615, 687, 692, 720. — Mission à Clichy, II, 323. — Saint Vincent se propose de l'envoyer visiter l'établissement de Rome, II, 572, 577; — ceux de Marseille, d'Annecy et d'autres, II, 577; III, 60. — M. Alméras quitte Paris sans avoir salué son père, qui en est mécontent, III, 26, 60-62, 77. — Voyage de Paris à Rome, II, 610, 611, 613; III, 11, 26, 78, 83, 92, 104, 105, 113, 144, 160, 185.

M. Alméras nommé supérieur de la maison de Rome, III, 188. — Il offre sa démission, qui est refusée, III, 381. — Saint Vincent l'encourage, III, 381, 393, 453; IV, 139; — refuse de lui envoyer des « hommes de mise », III, 494. — Son regret du rappel de M. Dehorgny, III, 626. — Il donne à la Compagnie pour l'achat d'une maison à Rome, IV, 128. — Sa santé, IV, 133, 139. — A Rome, supérieur, IV, 29, 41, 69, 127, 142; XIII, 837. — Son prochain retour à Paris, IV, 159.

Sa présence à l'Assemblée générale de 1651, XIII, 326, 330, 333, 359. — Il y donne son avis sur les vœux de la Compagnie, XIII, 338, 343; — et sur d'autres questions, XIII, 344, 345, 350. — Il est nommé membre de la commission chargée d'examiner les règles, XIII, 358.

M. Alméras, supérieur du séminaire Saint-Charles à Paris, V, 291, 334. — Invasion de la maison par des soldats pillards, IV, 418, 483.

M. Alméras, directeur du séminaire interne à Saint-Lazare, IV, 483, 490, 600; XI, 119.

M. Alméras part pour le Poitou et la Bretagne, IV, 629; — visite les établissements de Nantes, V, 6, 28, 29; — du Mans, V, 21, 22; — les établissements voisins, V, 34, 43; — — le collège des Bons-Enfants, V, 69. — Il assiste les habitants de Picardie que la guerre a ruinés, V, 72, 92, 94, 103, 115, 119; — tombe malade à Laon, V, 132; — est rappelé à Paris, V, 144.

M. Alméras à Saint-Lazare; il va mieux, V, 154. — Il revient de Sedan, où se trouvait la cour, V, 182.

M. Alméras, assistant de la maison mère, V, 208. — Voyage à Troyes pour la visite canonique des missionnaires, V, 261, 313. — Sa santé, VI, 164, 254. — Il va faire une

saison d'eaux à Bourbon-l'Archambault, VI, 288; — est revenu à Paris, VI, 318; — est retourné à Bourbon, VI, 403, 414, 420, 423, 425; XI, 417; — où il tombe malade, VI, 506, 507, 510, 512, 514, 519, 522, 524, 533, 538. — Il va mieux, VI, 541, 543, 545, 548, 549. — Sa convalescence à Moulins, VI, 556, 557. — Son retour à Paris, VI, 572. — A Paris, V, 204, 487, 495; VI, 71, 357, 358; VII, 53, 357, 511, 552; VIII, 68, 182, 462, 513; XI, 196, 333; XII, 292, 325; XIII, 179, 299, 301.

Nouvelles de sa santé, VI, 481, 572, 576, 577, 580, 581, 591, 596, 600, 602, 611, 630; VII, 17, 58, 60; XII, 292, 297.

Il assiste à la distribution du livre des Règles communes, XII, 12; — écrit aux supérieurs une circulaire pour accompagner l'envoi du livre des Règles, VII, 281, 386.

Il a une rechute, VII, 457; — est mis au régime du lait, VII, 498, 568. — Nouvelle indisposition, VIII, 185, 186, 221. — Il va mieux, VIII, 259. — Envoyé à Richelieu à l'occasion du passage dans cette localité du roi et de la nouvelle reine, VIII, 312, 322. — Malade à Tours, VIII, 342, 350, 366. — De Tours il se dispose à repartir pour Richelieu, VIII, 365; — où saint Vincent lui écrit pour lui dire sa peine, VIII, 376; — puis sa joie de le savoir mieux, VIII, 385. — Il rentre à Paris sur un brancard, VIII, 403, 447.

Saint Vincent le nomme vicaire général, XIII, 192 — Billet de nomination, XIII, 409. — Billet par lequel il le propose en première ligne comme supérieur général, XIII, 410.

M. Alméras, supérieur général, VIII, 512. — Il est nommé par le Pape visiteur des Carmélites, VIII, 62.

Donation de son bien à la Compagnie, VII, 324. — Depuis son entrée dans la Compagnie, il n'est allé voir son père qu'une fois, IV, 354; V, 346.

Au cours de ses entretiens aux missionnaires, saint Vincent l'interroge, XI, 160, 293, 294, 296, 339; — lui fait diverses recommandations, XI, 151, 165, 168, 187, 330, 361, 362; XII, 62, 297.

Autres mentions, VIII, 367, 518, 519; XI, 150; XII, 451; XIII, 244.

**Alméras** (Anne-Marie), supérieure de la Visitation d'Amiens, sœur du précédent. — Note biographique, VI, 144.

**Alsace.** — VI, 518, 578; VII, 320. — Voir Trois-Epis (N.-D. des).

**Altieri** (Jean-Baptiste), vice-gérant de Rome. — Note biographique, V, 1. — Autres mentions, II, 205; XIII, 282, 283.

**Amat** (M.), receveur général. — VII, 471.

**Amaury** (Mlle). — IV, 212, 213.

**Amaury** (Claire-Marie), visitandine. — Note biographique, I, 566. — Epreuve, XI, 177, 400; XIII, 64-66, 82.

**Ambition.** — Ne pas rechercher les dignités, IX, 677; XI, 61-62. — Voir Supérieurs.

**Amboise** (Ville d') dans l'Indre-et-Loire. — I, 193.

**Amboule** (Vallée d') à Madagascar. — III, 575; VI, 199.

**Ambroise** (Saint). — Sa fermeté vis-à-vis de l'empereur Théodose, IX, 386. — Traits de sa vie, XI, 149; XII, 52. — Autres mentions, III, 309; XIII, 27.

**Ameline** (R. P.). — Ses démêlés avec les protestants de Saint-Quentin, VIII, 380, 381, 451.

**Amelot** (Président Charles), seigneur de Gournay. — VIII, 392.

**Amelote** (Denis), prêtre de l'Oratoire. — Note biographique; prédicateur du carême au Mans, V, 574. — Prieur de Champdolent, V, 628.

**Amérique.** — IV, 377. — Voir Canada.

**Amfreville** (M. et Mme d'). — Don fait aux religieuses de la Visitation, VIII, 40, 42.

**Amiens** (Ville d') dans la Somme. — Evêque d'Amiens, voir Caumartin. — Couvent de la Visitation, I, 376; II, 410; VI, 144; XIII, 140, 173. — Mission d'Amiens, I, 297. — Autres mentions, I, 360, 500; II, 614; IV, 33; V, 216; VI, 67, 90, 402, 417, 463; VIII, 319, 540; X, 429; XI, 4; XIII, 204, 205, 214, 482.

**Amitiés particulières.** — Aimer par inclination, c'est aimer « en bête », X, 495. — Il faut les éviter comme une « peste », XI, 103; — car elles sont dangereuses, X, 159; XIII, 556, 564.

**Ammerschwihr** (Ville d') dans le Haut-Rhin. — Célèbre par le pèlerinage des Trois-Epis, VII, 319.

**Amour de Dieu.** — Voir Dieu (Amour de).

**Amour du prochain.** — Voir Charité.

**Amour-propre.** — Il fait que nous avons trop de « tendresse » pour nous-mêmes, IX, 170; XI, 71.

**Amour** (Isidore), abbé de Cuissy. — IV, 329.

**Amsterdam** (Ville d') en Hollande. — VIII, 502, 507, 508, 509, 510, 511.

**Amville** (François-Christophe de Levis-Ventadour, duc d'), vice-roi des Indes. — IV, 359.

**Ananias**, juif converti, personnage des *Actes des Apôtres*. — Il est frappé de mort pour avoir menti à saint Pierre, X, 207, 208, 210, 211, 214; XI, 226; XIII, 728.

**Ananias**, personnage des *Actes des Apôtres*. — Il est envoyé à Saül pour l'instruire dans la foi chrétienne, X, 276.

**Andilly** (Madame d'). — L'abbé de Saint-Cyran la veille à son lit de mort, I, 402; XIII, 95.

**Andranahary** (Village d') à Madagascar. — VI, 229.

**André** (Saint), apôtre. — De tous les apôtres il est le premier qu'ait gagné J.-C.; il prêche du haut de sa croix, II, 350.

**Andrée** (Sœur), fille de la Charité. — Envoyée à l'hôpital du Mans, II, 588. — Louise de Marillac demande, pour elle, la grâce des saints vœux, III, 301. — Elle se reproche d'avoir pris « trop de plaisir à servir les pauvres », IX, 683.

**Ange** (R. P.), franciscain. — A Alger, III, 221.

**Ange de Clavasio** (Bienheureux), frère mineur de l'Observance. — Son sentiment sur les vœux, XIII, 366.

**Angelus.** — Explication de cette prière, X, 570. — Elle ne fait pas partie, à Saint-Lazare, de la prière du matin, V, 152.

**Anger** (Pierre), prêtre d'Alet. — Il écrit à saint Vincent, VIII, 243.

**Angers** (Ville d') en Maine-et-Loire. — Le climat de Paris est funeste aux Angevines, II, 134. — La Fronde à Angers, IV, 319. — Evêques d'Angers, voir Arnauld (Henri), du Rueil (Claude). — Réforme de l'abbaye de Saint-Nicolas par l'abbé de Saint-Cyran, XIII, 119. — Carmel, VIII, 422. —

Visitation, I, 376, 378, 604; III, 413, 422; VI, 143. — Religieuses de Sainte-Geneviève, II, 196, 198. — Hôpital des Enfermés, I, 194; V, 632; VI, 65, 122. — Aides d'Angers, II, 321, 606; IV, 319; V, 481, 498.

Confrérie de la Charité de l'Hôtel-Dieu d'Angers, II, 19. — Voyages et séjours de saint Vincent à Angers, III, 406, 411, 413, 419, 421, 424, 425, 428, 429; — de Louise de Marillac, I, 603, 604, 609, 611; II, 1, 6-12, 18-20, 26; III, 5, 6, 11, 13.

Mission donnée dans le diocèse; l'évêque désire y fonder un établissement de missionnaires, VI, 390.

Autres mentions, V, 277; VI, 389, 510, 538; VII, 63; IX, 247.

*Filles de la Charité d'Angers.* — Madame Goussault demande trois sœurs pour l'hôpital, I, 479, 604. — Saint Vincent presse leur départ, I, 580. — Arrivée des premières sœurs, I, 612; II, 598. — Leur nom, II, 9. — Saint Vincent et Louise de Marillac jugent à propos que l'évêque soit prié d'approuver l'établissement, II, 196, 198.

Règlement des sœurs, IX, 19; XIII, 539. — Les sœurs font bien, III, 157, 437. — Leur dévouement pendant la peste, IX, 40. — Choix d'un directeur, III, 277. — Bienveillance de M. de Vaux pour elles, I, 613; XIII, 618. — Saint Vincent écrit à sœur Cécile Angiboust, supérieure, combien il est satisfait de sa conduite, IV, 593.

Visite de la maison par sœur Barbe Angiboust, I, 606; — M. Lambert, II, 66-67; — M. Portail, II, 590, 612, 613; — sœur Lepeintre, XIII, 629; — saint Vincent, III, 425, 428, 429; — M. Alméras, V, 6.

Les filles de la Charité demandées pour l'hôpital des Enfermés, V, 632; VI, 65, 122.

Sœur d'Angers en retraite à la maison mère, II, 178. — Sœur peu édifiante, XIII, 644. — Placements et déplacements, III, 207; XIII, 645, 714. — Sœurs ayant fait partie du personnel de l'établissement, voir Angiboust (Cécile-Agnès), Caillou, Despinal, Etiennette, Ferre, François (Marguerite), Martin (Elisabeth), Matrilomeau, Monget, Moreau (Marguerite), Perrette, Perrine, Toussaint (Barbe), Trumeau, Turgis (Elisabeth).

Autres mentions, II, 39, 163, 166, 167, 550; III, 55; VII, 71; X, 325; XIII, 567, 580, 618, 619, 620, 621, 627.

**Anges.** — Les anges supérieurs illuminent les intelligences des hiérarchies inférieures, XI, 349. — Ils sont nos modèles dans l'accomplissement de la volonté de Dieu, XI, 313; — dans le zèle pour étendre son royaume, XII, 138; — dans le chant de ses louanges, XII, 329; — dans la pratique du respect mutuel, IX, 143; — et de l'indifférence, X, 702-703; — dans la manière de se porter au bien, proposant ce bien sans presser de le faire, I, 361; III, 361; VIII, 197. — Services qu'ils nous rendent, X, 67, 597. — Les emplois des filles de la Charité ressemblent à ceux des bons anges, IX, 156. — Les anges comptent tous leurs pas, IX, 464; X, 5.

Saint Vincent prie l'ange gardien des autres, IV, 60. — La pensée de l'ange gardien contribue à la pratique du respect mutuel, IX, 143, 150. — Pour bien servir les enfants trouvés penser à leur ange gardien, IX, 156. — Dévotion de M. Pillé et de sainte Françoise à leur ange gardien, II, 343.

**Angibaut** (M.), appariteur. — XIII, 399.

**Angiboust** (Mathurin). — X, 638.

**Angiboust** (Barbe), fille de la Charité, fille du précédent. — Note biographique, I, 299. — Lettres que saint Vincent lui adresse, V, 55; VI, 404; VII, 372.

Nouvelles de sa santé, I, 299, 303. — Sœur Barbe à Saint-Nicolas-du-Chardonnet, I, 331; IX, 8. — Placée près de la duchesse d'Aiguillon, elle pleure tant qu'on la rend à ses pauvres, I, 330; X, 643. — Il est question de l'envoyer à Saint-Germain-en-Laye, I, 422, 433. — Elle s'y trouve, I, 467-468. — Rappelée à Paris, elle est de nouveau demandée à Saint-Germain, I, 479. — On veut l'y garder, malgré le besoin qu'en a saint Vincent, I, 495.

Proposée pour Richelieu, I, 411, 447, 457, 469, 503. — Elle y va, I, 508, 509, 513; — en qualité de supérieure, I, 512. — A Richelieu, I, 602; II, 7; X, 652. — Saint Vincent parle de l'envoyer à Angers pour y faire la visite des sœurs, I, 606; — comme supérieure, II, 18, 67; — à Nantes, XIII, 600, 601. — Il songe à la rappeler de Richelieu, II, 111, 131.

Sœur Barbe, chargée des galériens de Paris; son dévouement pour eux, II, 174, 259; X, 645. — Elle fait les vœux perpétuels, V, 353; X, 638. — Elle visite les enfants trouvés

en nourrice, X, 649; XIII, 600. — Son dévouement pour les enfants trouvés, X, 651.

Sœur Barbe, supérieure à la Charité de Fontainebleau, III, 17, 316, 317, 387, 388; — à l'hôpital de Saint-Denis, X, 640, 649; — à Brienne-le-Château, V, 56; — à l'hôpital de Châlons-sur-Marne auprès des soldats blessés, V, 55; X, 648; — à l'hôpital de Châteaudun, VI, 404; X, 674-679. — On y est satisfait de sa conduite, VII, 372. — Sa maladie et sa mort, VII, 419, 428; X, 637, 650, 675-676, 678. — Conférences sur ses vertus, X, 637, 674-679.

Autres mentions, I, 328, 367, 423, 494, 506, 507; II, 96, 172, 173, 198; XIII, 576.

**Angiboust** (Cécile-Agnès), fille de la Charité, sœur de la précédente. — Saint Vincent l'admet au nombre des filles de la Charité, I, 495. — Envoyée à l'hôpital d'Angers, II, 9. — Elle y devient supérieure; son éloge, III, 420, 425. — On demande son rappel, IV, 254. — Saint Vincent lui écrit qu'il est satisfait de sa conduite, IV, 593.

Louise de Marillac estime qu'elle réussirait en Pologne, V, 214. — Envoyée à Richelieu, VI, 436. — Elle demande son rappel à Paris, VI, 495. — L'évêque d'Angers est averti de son changement, VI, 436, 495. — Proposée comme supérieure des Petites-Maisons à Paris, VI, 569. — Autre mention, XIII, 576.

**Anglais.** — Courage héroïque d'esclaves anglais en Barbarie, II, 597; III, 337; XI, 189.

**Angleterre.** — Persécution de Cromwell, voir Cromwell. — Martyre d'un saint prêtre, II, 185. — Autres mentions, VI, 109, 482; VIII, 508, 528; XI, 186, 301, 309, 353; XII, 40. — Voir Douvres.

**Anglure** (Claude d'). — Voir Bourlemont (Comte de).

**Anglure** (Charles-François d'), abbé de la Crète, fils du précédent. — I, 470.

**Anglure** (Louis d'), frère du précédent. — I, 470.

**Angoulême** (Ville d') dans la Charente. — Evêques d'Angoulême, voir du Perron, Péricard. — Conférence d'ecclésiastiques; ils écrivent à saint Vincent, II, 441, 455. — Succès des exercices des ordinands, II, 430. — Les missionnaires sont invités à s'établir dans le diocèse, II, 430, 441,

443. — Offre d'un établissement; saint Vincent n'accepte pas, V, 429. — Missions données dans le diocèse d'Angoulême, II, 441; voir Blanzac, La Marguerie (Village de). — Autres mentions, I, 496, 497.

**Angran** (Louis). — Envoyé par les jansénistes à Rome pour empêcher une condamnation, IV, 608, 622.

**Anjalbert** (Raymonde), de Cahors. — IV, 282.

**Anjou.** — VI, 389.

**Annat** (François), jésuite. — Note biographique, V, 170. — Alain de Solminihac cherche à l'intéresser au choix de son coadjuteur, V, 171. — Ses écrits contre les jansénistes, VI, 268; VII, 15. — Confesseur du roi, VI, 369, 518.

**Anne d'Autriche**, reine de France, épouse de Louis XIII. — Lettres que saint Vincent lui adresse pour empêcher la perte de quelques revenus, II, 427; — pour lui faire connaître les désordres de l'abbaye de Longchamp, IV, 269; — la remercier d'une faveur, IV, 303; — lui demander protection contre les pillards, IV, 429; — la prier d'agir contre l'hérétique Labadie, IV, 471.

Saint Vincent va la voir, II, 384, 487; IX, 120. — Dans un entretien avec elle, il excuse un évêque qui a signé un livre janséniste, IV, 593. — Il se propose de lui parler, à la prochaine visite, de la coadjutorerie de Babylone, III, 159. — Il se rend à Saint-Germain-en-Laye pour lui conseiller de renvoyer Mazarin, III, 402. — Absent de Paris en 1649, il reçoit de la reine ordre d'y rentrer, III, 434. — Il écrit, le 15 mai 1652, qu'il ne l'a pas vue depuis six ou sept mois, IV, 384; — et en 1656 qu'il a l'habitude d'aller la voir une fois l'an, VI, 130.

Il a l'intention d'établir à la cour une confrérie de la Charité, dont la reine serait présidente, XIII, 821, 822.

Charités de la reine pour la noblesse pauvre de Lorraine, II, 483; — les enfants trouvés, III, 410. — Elle fait donner une mission à Fontainebleau, II, 484; — à Metz, VI, 630; VII, 86, 92, 96; XII, 4. — Sa joie du succès de la mission de Metz, VII, 389; XII, 4. — Elle promet un secours pour un établissement de missionnaires en Espagne, II, 456. — Bienfaitrice de l'établissement de Metz, VIII, 12, 374.

Sa bonté pour les filles de la Charité, X, 165. — Elle demande au pape que les sœurs soient mises sous la dépen-

dance du supérieur général de la Mission, XIII, 566; — appelle ces filles auprès d'elle en divers lieux, XIII, 750; — les demande pour soigner la sœur de Mazarin, X, 258; — les soldats blessés de Sedan, X, 2, 289; — de Montmédy, X, 475; — de Calais, X, 507; XII, 40; — pour la Charité de Fontainebleau, III, 17.

Saint Vincent recommande à M. Lucas « de prier et faire prier pour la grossesse de la reine », I, 432. — Jugement porté par Mazarin sur les personnes qui la fréquentent, XIII, 136-138. — Ses rapports avec elle, III, 360. — Lettre par laquelle Alain de Solminihac demande à la reine M. Sevin pour coadjuteur, IV, 634. — Ce qu'elle a fait pour l'union de l'abbaye Saint-Corneille de Compiègne à celle du Val-de-Grâce, XIII, 845, 846. — Son chapelain, voir Saint-Jean (M. de).

Sa méthode d'oraison, IX, 427. — Sa manière de faire les stations du jubilé, IX, 621.

Autres mentions, II, 490, 494, 516; IV, 249; VI, 518.

**Anne** (Sœur), dite l'ancienne, fille de la Charité. — II, 12.

**Anne** (Sœur), fille de la Charité, de la maison d'Angers. — VII, 448.

**Anne** (Sœur), fille de la Charité, de la maison de Fontenay. — II, 254, 255, 260.

**Anne** (Sœur), fille de la Charité, de la maison de Nantes. — V, 29, 51.

**Anne** (Sœur), fille de la Charité, de la maison de Saint-Germain-l'Auxerrois à Paris. — X, 583.

**Anne** (Sœur), fille de la Charité, de la maison de Saint-Sulpice à Paris. — II, 254, 255.

Voir Gênes (Anne de), Hardemont (Anne ou Jeanne), Vaux (Anne de), Wallin (Anne).

**Anne-Marie** (Sœur), fille de la Charité. — III, 476, 479.

**Annecy** (Ville d') dans la Haute-Savoie. — Saint Vincent se propose d'aller en cette ville, II, 53, 55. — Le corps de Louis de Chandenier y est transporté et enseveli, VIII, 300. — Autres mentions, II, 142, 209; VI, 81; VII, 427; VIII, 405, 408.

*Missionnaires d'Annecy*. — Fondation de l'établissement, I, 561-562, 573-576, 580; II, 48. — Ses bienfaiteurs, voir Chantal (Sainte Jeanne de), Cordon (Jacques de), Sillery

(Noël Brûlart de), Trinité (R. M. de la). — Prochain départ des missionnaires destinés à Annecy, I, 586, 590. — Ils sont partis, II, 14.

Lettres de saint Vincent aux missionnaires d'Annecy, voir Codoing, Dufestel (François), Escart, Guérin (Jean), Le Vazeux, Sauvage, Tholard; — des missionnaires d'Annecy à saint Vincent, IV, 554.

Premier logement des missionnaires, I, 574. — Nouveau logement, II, 102. — Saint Vincent presse pour l'achat d'une maison, II, 206, 286. — Il demande qu'on se contente d'une maison de la valeur de mille ducats, II, 224.

Jugement porté par sainte Chantal sur chacun des premiers missionnaires d'Annecy, II, 25, 47.

Ils sont dans « la manière de vie du séminaire », II, 102.

Mission à Annecy, II, 102, 367. — Grand succès des missions, II, 52, 199, 473; XI, 117. — Exercices des ordinands, XI, 117. — Saint Vincent est d'avis que les dépenses soient à la charge des ordinands, II, 75.

Juste Guérin, évêque de Genève, se propose d'établir un séminaire et de le confier aux missionnaires; saint Vincent approuve son plan, sauf « à l'égard des enfants », II, 152. — Le saint est d'avis que le futur séminaire d'Annecy reçoive seulement des ecclésiastiques dans les ordres, non pour leur enseigner les sciences, mais seulement la pratique des fonctions, II, 188. — Il blâme M. Codoing de n'avoir pas pris conseil avant de commencer le séminaire et même avant d'accepter le contrat qui le confiait à la Mission, II, 207. — Il ne veut pas que les professeurs dictent en classe, II, 219, 231-235, 237-241; — conseille d'y expliquer familièrement un auteur, comme Binsfeld ou Tolet, II, 235, 557. — Nombre des séminaristes en 1647, III, 168. — Ce séminaire et celui d'Alet sont les deux premiers que la congrégation de la Mission ait dirigés, II, 225.

Visite canonique de la maison par M. Dehorgny, II, 188; — M. Portail, III, 267, 472, 473; — M. Berthe, V, 599; VI, 629; VII, 16, 19, 495. — M. Alméras reçoit mission de visiter la maison, mais ne peut y aller, II, 577; III, 60, 83, 92, 105, 113.

Projet d'union du Saint-Sépulcre à la congrégation de la Mission, VI, 309; VII, 27, 392, 397, 481. — Emeute contre les missionnaires, IV, 294; VI, 499. — Démêlés de M. Le

Vazeux, supérieur, avec un avocat; procès; tentative d'accommodement, VII, 75, 79-82. — Saint Vincent remercie deux présidents du sénat de Chambéry, qui ont protégé les missionnaires dans ce procès, VII, 82, 83.

M. Le Vazeux, supérieur, est prêté à M. Martin, supérieur à Gênes, pour une mission, VII, 505, 508. — Saint Vincent permet à M. Get, supérieur à Marseille, d'aller se reposer à Annecy, VII, 267, 274.

Bizarreries de M. Coglée, supérieur, VII, 570.

Placements et déplacements, II, 210, 211, 456. — Liste des supérieurs, VIII, 518. — Missionnaires ayant fait partie du personnel de l'établissement, voir Bourdet (Étienne), Boussordec, Charles (François), Codoing, Coglée, Deheaume, Dufestel (François), Duhamel, Escart, François (Frère), Guérin (Jean), Huitmille, Le Vazeux, Mugnier, Sauvage, Tholard.

Autres mentions, XIII, 293, 296.

**Année.** — Mention de conférences sur les fautes de l'année écoulée et l'obligation de bien passer la nouvelle, XII, 452, 456, 461, 468, 473. — Souhaits de bonne année, I, 417; V, 494; VI, 153, 157; VII, 39, 43; VIII, 215, 217, 220, 222.

**Annemont** (M. d'), aumônier du maréchal de la Meilleraye à Nantes. — Il conseille aux administrateurs de l'hôpital de Nantes d'appeler les filles de la Charité dans cet établissement, II, 591. — Sa sollicitude pour les sœurs, III, 170, 171, 174, 613; IV, 17. — Il reçoit la visite de M. Mousnier, missionnaire, V, 278, 279. — Celui-ci lui envoie de Madagascar des mémoires de M. Nacquart, V, 286.

**Annonciades** (Religieuses). — Annonciades de Boulogne, XIII, 120; — de Stenay, V, 467.

**Anossi** (Pays d') à Madagascar. — III, 575; V, 515, 520; VI, 222.

**Ansart** (André-Joseph), prêtre. — Références, IV, 30; VIII, 151.

**Anse** (Marie-Lambert, demoiselle d'), dame de la Charité. — Note biographique, III, 276. — Rapports avec Louise de Marillac, VI, 641. — Ce qu'en pense Mazarin, XIII, 137, 138.

**Antavares** (Localité des) à Madagascar. — III, 593.

**Antioche** (Patriarche d') en 1654. — V, 97.

**Antipathies.** — Voir Aversions.

**Antoine** (Saint), abbé. — Il voulait qu'on fût toujours occupé, IX, 221. — Se récolliger, c'était son oraison, X, 604. — Il s'élevait à Dieu par les créatures, XI, 386. — Sa tentation, XII, 347.

**Antoine** (Frère). — Voir Flandin-Maillet (Antoine).

**Antoine** (M.), chapelain organiste à Amiens. — I, 500.

**Antoine de Savoie,** fils naturel de Charles-Emmanuel, duc de Savoie. — VI, 308.

**Antoinette** (Sœur), fille de la Charité, de la maison mère. — IX, 583.

**Antoinette** (Sœur), de Montreuil, fille de la Charité. — Voir Larcher (Antoinette).

**Antonin de la Paix.** — Voir La Paix (Antonin de).

**Antonio** (Cardinal). — Voir Barberini (Antoine).

**Antonistes** (Religieux). — VII, 319.

**Anvers** (Ville d') en Belgique. — VI, 370; VIII, 511.

**Apennins** (Montagnes des). — V, 133.

**Apolline** (Sainte). — IX, 598.

**Apôtres.** — Ils ont eu des biens temporels, XII, 143; — ont supporté jusqu'à la mort le poids de leur apostolat, IV, 48. — Leurs défauts et leurs épreuves, XII, 205.

**Arabie.** — Saint Vincent est tout disposé à envoyer des missionnaires dans ce pays, III, 335. — La Propagande lui confie cette Mission, III, 380.

**Arbiste** (R. M.). — I, 433.

**Arcadius,** empereur d'Orient. — XIII, 27.

**Arcelin** (Alexandre), prévôt, membre de la Charité de Mâcon. — XIII, 498, 501, 502.

**Arces** (Village d') dans la Charente-Inférieure. — VII, 558.

**Archimède,** illustre géomètre de l'antiquité. — I, 15.

**Archives.** — Dispositions pour la tenue des archives dans les établissements des missionnaires, VIII, 388

**Arcueil** (Ville d') près Paris. — Le curé est inhumainement maltraité, II, 403.

**Ardilliers** (N.-D. des) à Saumur. — Note historique, I, 523. — Pèlerinage de Madame Goussault, I, 194, 195. — Autres mentions, I, 522, 603. — Voir Saumur.

**Argensolles** (Monastère d'). — III, 518.

**Argensolles** (Madame d'). — III, 518.

**Argenson** (René de Voyer d'), intendant en Picardie. — Note biographique, I, 351. — Autre mention, I, 352.

**Argenson** (Marc-René d'), fils du précédent. — I, 352.

**Argenteuil** (Ville d') en Seine-et-Oise. — Charité établie en ce lieu, XIII, 532. — Autres mentions, I, 232, 238, 397, 478.

**Arimondo** (Luc), prêtre de la Mission. — Note biographique, VI, 48. — Il s'offre pour assister les pestiférés, VI, 48; XI, 369; — les assiste, VI, 138. — Saint Vincent le recommande aux prières, XI, 384. — Sa mort, VI, 151, 152, 157, 163.

**Arisaig** (Pays d') en Ecosse. — V, 116.

**Ariste** (Françoise-Madeleine), visitandine. — Note biographique; son éloge, I, 566.

**Aristote**, philosophe grec. — Sa philosophie, XII, 64. — Il n'a rien dit de l'humilité, XII, 196. — Il avait pour maxime que *omnis mutatio morbus*, XIII, 341.

**Arles** (Ville d') dans les Bouches-du-Rhône. — Evêques d'Arles, voir Barraut, Monteil. — Diocèse d'Arles, XIII, 204, 205. — Autre mention, X, 325.

**Armées.** — Voir Soldats.

**Arnaud** (M.). — I, 568.

**Arnaud** (Guillaume), frère de la Mission. — Note biographique, II, 310.

**Arnaudin** (M. d'). — I, 12.

**Arnauld** (Antoine), docteur janséniste. — Note biographique, III, 322. — Divers ouvrages d'Arnauld, III, 66, 157; IV, 180. — Censure de ses écrits par le Pape et par la Sorbonne, V, 587; VI, 88, 89; XI, 321. — La Sorbonne déclare que quiconque ne signera pas la censure perdra, s'il l'a, le titre de docteur et ne pourra prendre le grade de bachelier, ni professer la théologie; saint Vincent se réjouit de ces décisions, XI, 322.

Ses erreurs sur l'universalité de la rédemption, III, 325; — la grâce et la possibilité d'observer les commandements, III, 326.

Il enseigne que la pénitence publique est nécessaire pour les péchés mortels, même secrets, qu'elle devrait précéder l'absolution et que telle était l'ancienne pratique de l'Eglise, III, 323, 363-369. — Opposition de cette doctrine avec celle de saint Charles Borromée, III, 368.

Son livre *De la fréquente communion*, III, 66, 321, 362-363. — Cet ouvrage détourne les fidèles de la communion, III, 322, 369-372; — les prêtres de la messe, III, 370, 372. — Un évêque l'approuve sans l'avoir lu, IV, 593. — Selon Arnauld, c'est un acte de pénitence de s'éloigner de la confession et de la communion, III, 363, 372. — Il demande des dispositions admirables pour communier et cependant dit la messe tous les jours, III, 370.

Autre mention, XIII, 155.

**Arnauld** (Henri), évêque d'Angers, frère du précédent. — Il appelle l'abbé de Saint-Cyran à l'abbaye de Saint-Nicolas d'Angers pour y établir la réforme, XIII, 119. — Son désir d'avoir un établissement de missionnaires dans son diocèse, VI, 390; — de confier aux filles de la Charité l'hôpital des Enfermés, V, 632; VI, 65, 122. — Saint Vincent lui écrit qu'il envoie sœur Cécile Angiboust se reposer à Richelieu, VI, 436. — Louise de Marillac demande qu'il soit prévenu du rappel de cette sœur à Paris, VI, 495. — Autre mention, V, 574.

**Arnauld** (Marie-Angélique), sœur du précédent. — Abbesse de Maubuisson, XIII, 111. — Ce qu'elle dit dans ses lettres de la misère occasionnée par les troubles de la Fronde, IV, 402, 430. — La reine de Pologne envoie une somme d'argent, la priant de prendre part à la distribution; son étonnement de voir qu'on en dispose sans la prévenir, IV, 446, 637. — Elle fonde l'Institut du Saint-Sacrement, XIII, 98; — reste plusieurs mois sans recevoir l'absolution et sans communier, XIII, 112.

**Arnoul** (Marand-Ignace), prêtre de la Mission. — Note biographique; saint Vincent, qui le destine à Madagascar, demande pour lui à la Propagande les facultés accoutumées, VI, 187. — Départ pour Madagascar, VII, 86, 88, 92. —

Naufrage et retour, VII, 224, 243, 251, 266, 268, 271, 272, 601.

**Arras** (Ville d') dans le Pas-de-Calais. — Evêques d'Arras, voir Moreau. — Brigittines, voir ce mot. — Demoiselles d'Arras, II, 174-175; V, 9, 176; VI, 57, 68; X, 225-226. — Postulantes d'Arras, VI, 68. — Filles de la Charité originaires d'Arras, III, 424; VIII, 296. — Clercs de la Mission originaires du diocèse d'Arras, V, 606; VI, 68, 142; VIII, 5, 108. — Saint Vincent écrit à l'official pour lui demander deux dimissoires, VIII, 108. — Il refuse la cure de Saint-Jean, d'Arras, que M. Delville lui offre, VI, 624. — Confrérie de la Charité, VI, 189, 143; X, 225. — Voir Delville, Hanotel.

*Filles de la Charité d'Arras.* — Prochain départ de deux sœurs pour cette ville, VI, 67. — Leur obédience, XIII, 577. — Exhortation que saint Vincent leur fait avant le départ, X, 224. — Mort, pendant le voyage, de la demoiselle qui les accompagnait; leur arrivée à Arras, VI, 90. — Lettres que saint Vincent leur adresse, voir Chétif (Marguerite). — Oppositions à l'établissement des sœurs, VI, 101. — Saint Vincent refuse de donner une troisième sœur, VI, 137; — ne veut pas qu'elles servent les soldats malades en traitement à l'Hôtel-Dieu, VII, 65; — lève plus tard cette défense, X, 740. — Elles font bien, VI, 143, 189; X, 740. — Leur santé, VI, 189, 190, 286. — Autre mention, X, 654.

**Arsaut** (M.), notaire à Paris. — XIII, 306.

**Ars-en-Ré** (Ville d') dans l'île de Ré. — François de Lanson, prieur du prieuré Saint-Etienne, XIII, 38.

**Artagan** (R. P.), jésuite. — V, 155.

**Arthur** (Nicolas), prêtre de la Mission. — Note biographique; il est envoyé à Montmirail, VI, 290. — Demande d'un *extra tempora* pour son ordination, VIII, 49.

**Arthur** (Richard), évêque de Limerick. — Saint Vincent lui annonce l'arrivée de huit missionnaires, III, 79.

**Artois.** — Prêtres de la Mission originaires de l'Artois, VIII, 202. — Autre mention, VIII, 315.

**Asnières** (Ville d') près Paris. — Confrérie de la Charité, I, 170.

**Assay** (Commune d') dans l'Indre-et-Loire. — IV, 158.

**Asseline** (Jacques), prêtre de la Mission. — Note biographique, VI, 86. — Destiné à la maison de Marseille, VI, 86, 87. — A Crécy, VIII, 305, 306.

**Assemblées du Clergé.** — Voir Clergé.

**Assemblées générales de la Mission.** — Raisons de tenir des Assemblées générales, fin, membres, temps, lieu, objet des délibérations, méthode, XIII, 289-291. — Diverses sortes d'Assemblées, XIII, 333. — Pas de longueurs dans les délibérations, XIII, 344.

Assemblée générale de 1642; procès-verbal, XIII, 287. — Examen des règles, XIII, 291-292. — Décisions prises sur l'élection et la déposition du supérieur général, XIII, 293-295; 296-297; — l'érection des provinces, XIII, 293, 295; — les moyens d'empêcher de briguer les charges et bénéfices, XIII, 294; — les Assemblées triennales, XIII, 295, 296; — le séminaire de rénovation, XIII, 295. — Saint Vincent donne sa démission, qui est refusée, XIII, 296. — Election des assistants, XIII, 297.

Dès 1649, saint Vincent songe à convoquer une nouvelle Assemblée, III, 418, 435. — Elle se tient en 1651, IV, 222, 230, 252. — Procès-verbal de cette Assemblée, XIII, 326. — Récit d'un témoin, XIII, 333. — Ses membres, XIII, 326, 330, 333, 358, 359. — Discussion et décision sur les vœux, XIII, 326, 334-343, 354-355. — Décisions prises sur les missions, XIII, 327, 328, 343-344, 346-348; — l'élection du supérieur général, XIII, 327, 345, 355-356; — les ecclésiastiques de la Conférence du mardi, XIII, 328, 346; — les moyens d'empêcher d'aspirer aux charges et bénéfices, XIII, 329, 348; — les frères coadjuteurs, XIII, 329, 353-354; — les moyens de corriger les délinquants, XIII, 329, 352; — les moyens d'entretenir la charité, XIII, 329, 348; — la direction des filles de la Charité, XIII, 350; — les obligations de pauvreté, XIII, 350-352. — Examen des règles, XIII, 329, 356. — Supplique de l'Assemblée à l'archevêque de Paris pour qu'il donne son approbation aux règles, tant communes que particulières, XIII, 357. — Réponse de saint Vincent à des questions à lui posées au cours de l'Assemblée, XIII, 330-332.

**Assistante de la supérieure des Filles de la Charité.**

— Ses attributions et ses devoirs, XIII, 552, 560, 694. — Voir Officières.

**Assistants du supérieur général de la Mission.** — Importance de leur office; qualités requises; élection de deux assistants par l'Assemblée générale de 1642, XIII, 297. — Ce que doit faire le supérieur général quand il est obligé de remplacer un assistant, XIII, 298.

**Assistants des supérieurs particuliers.** — IV, 461 ; VI, 457.

**Assomption de Notre-Dame** (Prêtres de l'). — I, 254.

**Assuérus,** roi de Perse. — XIII, 36.

**Astronomie.** — Connaissances astronomiques de saint Vincent, V, 180-181 ; X, 591-592 ; XII, 121. — Intérêt qu'il porte aux phénomènes astronomiques, V, 166. — Il juge superstitieuses les conjectures que certains tirent des éclipses, V, 166, 180-181. — Il parle d'astronomie avec le savant astronome Pierre Gassendi, V, 180.

**Athanase** (Saint). — D'après lui, la connaissance des principaux mystères est nécessaire pour le salut, XI, 382. — Il a fui les honneurs, XII, 401.

**Atri** (Scipion d'Acquaviva d'Aragon, duc d'). — I, 470.

**Atri** (Geneviève Doni d'Attichy, duchesse d'), épouse du précédent. — I, 91, 345, 470.

**Atri** (Marie-Angélique d'), fille des précédents. — Note biographique, I, 420. — Saint Vincent la confesse, I, 420, 472. — On la juge possédée du démon et on l'exorcise, I, 470-472. — Sa guérison, I, 472-474. — Elle entre chez les Jacobines; ses attaches au Port-Royal, I, 473. — Ses rapports avec Louise de Marillac, III, 523, 525.

**Attaches.** — Mention de conférences sur les attaches, XII, 451, 485. — Ce qu'on entend par attaches, IX, 250; X, 157, 160, 162, 171. — Il y a deux sortes d'attaches : l'une à ce que nous avons, l'autre à ce que nous désirons, X, 158. — Attaches permises, X, 159, 169. — Attaches vicieuses à son jugement, X, 164; — à certaines personnes, IX, 250; X, 689; — à ses parents, voir Parents; — à son confesseur, voir Confesseurs; — aux femmes, voir Chasteté; — à l'estime des hommes, voir Vanité; — aux commodités de la vie, voir Mortification; — aux personnes, lieux et emplois, voir

Indifférence ; — aux biens du monde, voir Pauvreté ; — à certaines pratiques spirituelles, X, 167-168. — Attache d'une dame à son chien, X, 166, 399. — Effets funestes des attaches, X, 162-166, 172-174, 178. — C'est une idolâtrie, X, 169 ; — un adultère, X, 170. — L'attache au péché véniel est un obstacle à la communion, IX, 250 ; — au gain du jubilé, X, 238. — Attaches qui découlent d'une trop grande tendresse pour soi-même, IX, 160-179. — Pourquoi les combattre, IX, 161-167, 170-173. — Comment, IX, 160-168, 175-178. — Fautes qu'elles provoquent, IX, 161-169.

Voir Détachement.

**Attichy** (Ville d') dans l'Oise. — I, 91.

**Attichy** (Octavien Doni, sieur d'). surintendant des finances. — I, 92.

**Attichy** (Valence de Marillac, demoiselle d'), épouse du précédent. — Ses enfants, I, 92. — Rapports avec Louise de Marillac, I, 161.

**Attichy** (Achille d'), jésuite, fils des précédents. — I, 315.

**Attichy** (Anne d'), sœur du précédent, épouse du comte de Maure. — Voir Maure (Comtesse de).

**Attichy** (Geneviève d'), sœur de la précédente. — Voir Atri (Duchesse d').

**Attichy** (Louis d'), minime, évêque de Riez, frère des précédents. — Note biographique, I, 407. — Saint Vincent lui écrit une lettre de remerciements, IV, 517.

**Aubel** (Nicolas), de Mâcon. — XIII, 498.

**Aubert** (M.) — VIII, 415.

**Aubert** (M.), aumônier de Madame de Longueville. — Il écrit à saint Vincent pour le prier de recevoir les enfants de la duchesse de Longueville et de leur donner sa bénédiction, VIII, 414. — Le saint lui écrit au sujet de la succession au trône de Pologne, VI, 82, 85, 275.

**Aubert** (Pierre), marchand au Mans. — III, 235, 496 ; VII, 517.

**Aubervilliers** (Ville d') près Paris. — Voir Vertus (N.-D. des).

**Aubin** (Frère). — Voir Gontier (Aubin).

**Aubrai** (Mlle d'), nièce de M. Olier. — Saint Vincent, con-

sulté par elle, lui donne de sages conseils sur sa vocation, VIII, 330. — Elle entre dans la communauté des filles de la Sainte Vierge, VIII, 330, 393.

**Aubry** (M.). — Prieuré de Chandenier, V, 499, 548, 549.

**Aubry** (Mlle), de Vitry. — I, 254.

**Auch** (Ville d') dans le Gers. — VIII, 516.

**Aucher** (Vincent), fille de la Charité. — X, 652.

**Auclerc** (Mme). — Elle demande son admission et celle de sa fille dans la Compagnie des filles de la Charité; refus, XIII, 724.

**Audiat** (Louis). — XIII, 8.

**Audibert** (Honorat). — V, 328.

**Audoire** (Antoine), de l'Ordre de la Merci. — VIII, 267, 268.

**Augny** (Philbert Estienne, sieur d'), lieutenant général à Metz. — VII, 70.

**Auguste** (Evêque titulaire d'). — Voir Bédacier (Pierre).

**Augustin** (Saint). — Ses communautés, IX, 245; X, 205, 206; XIII, 728. — Sa règle, III, 490. — Sa soumission au pape, VI, 268. — Il faisait le catéchisme, XIII, 27. — Il a confessé publiquement ses fautes, XI, 3; XII, 358. — Jansénius a lu plusieurs fois ses ouvrages, III, 324; — mais ne l'a pas compris aussi bien que le concile de Trente, III, 330.

Par quelle comparaison il explique le mystère de la Sainte Trinité, XIII, 159. — Combien, d'après lui, les petits péchés sont dangereux, X, 254. — Il conseille l'obéissance aux médecins, III, 301; — autorise les démarches en faveur des pécheurs et des prisonniers, VII, 426; — recommande de ne pas attaquer trop tôt les abus qu'on rencontre, IV, 121. — Son interprétation du vers. 4, chap. V, de l'Evangile de saint Matthieu, III, 501.

*Enseignements de saint Augustin.* — Pas de salut sans la connaissance explicite des mystères, X, 336; XI, 181, 382; XII, 80. — La grâce est nécessaire pour faire le bien, XIII, 148, 149. — La grâce ne nous manque pas; c'est nous qui lui manquons, XIII, 151, 153, 155, 156. — Il ne faut pas renvoyer sa conversion à l'heure de la mort, XIII, 96. — Tout ce qui porte au bien vient de Dieu, X, 97. — De

même, les œuvres qui semblent se faire toutes seules, IX, 209, 313, 455, 456, 602, 683; XII, 6, 7, 437. — C'est un malheur de n'avoir pas un cœur aimant, XII, 390. — Le feu du purgatoire est plus cuisant que tout ce qu'on peut imaginer, IV, 613. — Les parents voient au ciel le bien que font leurs enfants sur terre, XI, 410, 444. — Qui refuse sa pénitence refuse le pardon, IX, 549. — Citation, XIII, 97.

Autres mentions, XI, 129, 399.

**Augustines** (Religieuses). — *Augustines de l'Hôtel-Dieu de Paris.* — Saint Vincent compare leur vocation à celle des filles de la Charité, IX, 131, 141; — et, suivant les points de vue, juge plus noble tantôt la première, IX, 38, 459; — tantôt la seconde, X, 113, 114, 124, 144.

Elles trouvent que les dames de la Charité fatiguent trop les plus malades, III, 261. — Leur satisfaction du travail des dames, XIII, 768, 772, 773. — Saint Vincent recommande aux dames de ne pas donner d'avis aux religieuses, mais plutôt de prévenir leurs officières, XIII, 773, 787.

Elles ne veillent plus les malades, X, 683. — Elles demandent des croix de cuivre pour assister les moribonds, XIII, 773. — Rapports de Louise de Marillac avec la prieure, III, 207, 523, 525.

*Augustines anglaises de la rue des Fossés-Saint-Victor à Paris.* — I, 335.

**Augustins** (Ordre des). — Esprit de pauvreté des premiers augustins, X, 315. — Les augustins de Paris; cérémonies des quarante heures dans leur église en 1656, V, 562. — Leur rébellion aux ordres du Parlement et à la force armée, XII, 58. — Les augustins de Bar-le-Duc, II, 23.

**Aulent** (Charles). — Note biographique, I, 552. — Sa prochaine entrée à Saint-Lazare, I, 297-298. — Il assiste les pauvres Lorrains, I, 552. — Supérieur à Toul, III, 62; VIII, 517. — Sa mort, III, 225.

**Aumale** (Ville d') dans la Seine-Inférieure. — Pays de M. Callon, I, 450; — qui en devient curé, I, 454. — Mission aux environs, I, 592. — Vicariat d'Aumale, III, 485. — Abbé d'Aumale, II, 379.

**Aumône** (Abbaye de l'). — Voir Blampignon, Chandenier (Claude de).

**Aumôniers.** — *Aumônier général des galères.* — Voir Vincent de Paul (Saint).

*Aumôniers du roi.* — Lettre de saint Vincent à un aumônier du roi, IV, 77.

*Aumôniers de la reine.* — Voir Saint-Jean (Abbé de).

*Aumôniers de grands seigneurs.* — Entretien sur les devoirs de cette charge, XI, 25-28. — Conseils à M. de Sergis, qui faisait fonction d'aumônier auprès du chancelier Pierre Séguier, I, 353-354.

*Aumôniers d'hôpitaux.* — Bien que peut faire un aumônier d'hôpital, IV, 33, 84-85. — Ses devoirs, IV, 84. — Cet emploi convient aux prêtres de la Mission, IV, 32; XII, 87.

*Aumôniers de l'Hôtel-Dieu de Paris.* — Voir Hôtel-Dieu.

**Aunis**, ancienne province de France. — XIII, 14.

**Auroy** (Antoine), forçat à Toulon. — On lui envoie de l'argent, VI, 469; VII, 86, 174, 260, 471, 522.

**Auteuil** (Village d'), aujourd'hui quartier de Paris. — On demande des filles de la Charité pour la Charité d'Auteuil, VIII, 355, 386, 417. — Saint Vincent craint que le curé, qui est janséniste, n'exerce une fâcheuse influence sur les sœurs, VIII, 417.

**Authier de Sisgau** (Christophe d'), fondateur des prêtres du Très-Saint-Sacrement, évêque de Bethléem. — Note biographique, I, 223. — Saint Vincent se défend d'avoir cherché à lui nuire, à lui et à sa communauté, IV, 138, 141. — Nommé à l'évêché de Babylone, IV, 142. — Autre mention, IV, 348. — Voir Très-Saint-Sacrement (Congrégation des prêtres du).

**Autin** (Nicolas), curé de la Madeleine à Paris. — VIII, 423.

**Auton** (Louis), marchand à Rome. — V, 271, 275.

**Autun** (Ville d'), dans la Saône-et-Loire. — Evêque d'Autun, voir Attichy (Louis d'). — Diocèse d'Autun, VI, 594.

**Auvergne** (Ancienne province d'). — I, 556; V, 435; VIII, 202, 399; IX, 391.

**Auvergne** (Emilie-Léonore de la Tour d'), carmélite. — Sa prise d'habit, VIII, 402, 426.

**Auvergne** (Louise de la Tour d'). — Elle a écrit à saint Vincent pour lui demander que sa sœur Mauricette aille à la prise d'habit de leur sœur Emilie, VIII, 426.

**Auvergne** (Mauricette-Fébronie de la Tour d'). — Note biographique; en pension au second monastère de la Visitation de Paris, VIII, 393. — Elle demande à saint Vincent la permission d'aller assister à la prise d'habit de sa sœur carmélite, VIII, 401. — La supérieure du monastère ne voit aucun inconvénient à ce que la permission soit accordée, VIII, 426.

**Auvry** (Claude), provincial de la Merci. — VIII, 267, 308.

**Auxerre** (Ville d') dans l'Yonne. — Pays de M. Guillot, prêtre de la Mission, IV, 601; V, 78, 87.

**Avançon** (Village d') dans les Ardennes. — Son église ruinée, VIII, 21, 22.

**Avaratra Malemy** (Localité de) à Madagascar. — VI, 222, 223.

**Avarice.** — Péché de Judas, IX, 461. — L'éviter, IX, 497.

**Avaugour** (Baron d'), ambassadeur de France en Suède. — Ses démarches pour attirer M. Guillot en Suède, V, 178, 227, 247, 254, 352. — Il fait venir trois prêtres de France, V, 325. — Saint Vincent lui fait recommander les prêtres de la Mission et les filles de la Charité de Pologne, V, 411, 417. — Ses aumôniers, V, 359; VIII, 168.

**Avent** (Temps de l'). — Pratiques pour sanctifier ce temps, VI, 632. — Mention de conférences sur le temps de l'Avent, XII, 461, 467, 481.

**Aversa** (R. P.), supérieur général des théatins. — Consulté par saint Vincent, V, 566. — Sa mort, VI, 352.

**Aversions.** — Texte de la règle des filles de la Charité, X, 458. — Les aversions involontaires ne nuisent pas à la charité, X, 462-463. — Il faut réprimer ses aversions, IX, 158; X, 459; XI, 100-101; — par le support et l'humilité, VI, 45-46; IX, 251. — Sources et remèdes, IX, 251; X, 460-467. — Les dire aux supérieurs, IX, 11, 252. — Leurs dangers, IX, 108; XIII, 556, 564. — Ne donner aucun avertissement par antipathie, X, 420; XI, 106. — Pour l'élection des officières, les filles de la Charité ne doivent pas se laisser guider par leurs affections et leurs antipathies, X, 267.

**Avertissements.** — Entretiens sur ce sujet, IX, 366, 375, 572; X, 415-423; XI, 336; XII, 355. — Mention d'autres entretiens, XII, 451, 453, 458, 470.

*Rapports faits aux supérieurs sur les fautes des autres.* —

Texte de la règle des filles de la Charité, X, 415, 422; — des missionnaires, XII, 355. — Utilité de ces rapports, IX, 17, 211, 321, 366-367, 549; X, 329, 416-419; XII, 357-362. — Exemple des visitandines, X, 329. — Objections que l'on peut faire, XII, 362-363. — Limiter ces rapports à certains cas déterminés; conditions requises, XII, 363. — Il faut que la faute soit considérable ou importante par ses conséquences, X, 415, 421-422; XI, 101. — Mieux vaut ne rien dire si on sent de la jalousie ou de l'antipathie, X, 420. — Si la faute est secrète, commencer par avertir le particulier, IX, 44. — Comment faire ces rapports, X, 419-423. — Chacun doit être bien aise que les supérieurs connaissent ses défauts, I, 565; IX, 17, 107, 108, 320-321, 579; X, 422. — Bel exemple d'une sœur, IX, 321-322. — Louise de Marillac dénonce à saint Vincent quelques manquements des sœurs, IX, 378.

*Les avertissements envisagés en celui qui les donne.* — Il faut avertir, si besoin est, I, 565; X, 417, 460; XI, 336; XII, 72. — L'avertissement doit être donné à propos, X, 421; — après avoir fait oraison là-dessus, IX, 534; — sans rien exagérer, X, 419; — en esprit d'humilité et de charité, IV, 53; VI, 613; IX, 224, 227; X, 419, 421; XI, 101, 104; — à genoux, IX, 534; — avec douceur, sans emportement, en excusant, I, 112; V, 57; XII, 187, 188; — pour des fautes importantes seulement, IX, 534. — Avertir même les sœurs servantes, IX, 575. — Excepter ceux qu'on prévoit n'en devoir pas profiter, IX, 224. — Une sœur à qui une autre sœur demande la charité d'un avertissement ne doit pas s'excuser sur sa jeunesse, IX, 386.

Les avertissements que le supérieur donne sont de deux sortes : généraux et particuliers, IX, 575. — Son devoir est d'avertir, VII, 591; — en père, non en juge, XII, 363; — de graduer les avertissements, XI, 140; — d'appuyer l'avertissement par l'exemple, V, 582; — si l'avertissement n'est pas écouté, de prévenir les supérieurs majeurs, X, 362; — en certains cas, de dire à la communauté la faute d'un seul, IV, 50; — et parfois de ne pas tenir compte de cette considération, que l'avertissement sera mal reçu, VI, 613; VII, 518; IX, 577. — Il arrive quelquefois aux supérieurs d'exagérer pour éprouver, XI, 337. — Comment ils doivent avertir des fautes commises à leur égard, IV, 50.

Comment saint Vincent avertissait : par lettres, III, 504; IV, 53, 628; VI, 385-388; VII, 64; voir Codoing, Escart; — à la répétition d'oraison, XI, XIII-XIV; XIII, 666-667. — Exemples particuliers, XI, 105-107, 115, 150, 183, 190, 192, 196-198, 205, 210, 215, 299, 324-326, 327-332, 356, 360, 362, 439; XII, 64, 70-72.

Comment Louise de Marillac donnait les avertissements, X, 720, 726-727.

Saint Vincent demande aux filles de la Charité de ne plus s'avertir; exemple des jésuites, IX, 296. — Il prie les sœurs employées à la visite des maisons de Paris de ne jamais reprendre, IX, 258.

*Les avertissements envisagés en celui qui les reçoit.* — S'estimer heureux de recevoir un avertissement, I, 565; VI, 387; IX, 111, 224, 225, 263, 320-323, 366-367, 373-374, 376-377, 380-384, 572-574, 577, 580. — Le demander même, IX, 320-321, 578; — serait-on supérieur, VII, 595-597. — Bien mieux, s'accuser à celui qui avertit d'une faute qu'il ne connaît pas, IX, 225, 380-381, 579. — Malheur de ceux qui n'agréent pas les avertissements, IX, 372. — Recevoir ces avertissements en esprit d'humilité et de charité, X, 422-423; XII, 364; — sans s'excuser, même s'ils sont faux ou exagérés, IX, 367-370; XI, 336; XII, 364. — Profit qu'on peut tirer d'un avertissement faux, XI, 336-338. — Exemples de J.-C. et de saint Vincent, XI, 337. — La première impression est involontaire, XI, 338. — C'est l'amour-propre qui empêche d'agréer les avertissements, IX, 370, 372; XI, 338. — Fautes que peuvent commettre ceux que l'on avertit, IX, 576. — Moyens d'agréer les avertissements et d'en bien profiter, IX, 374, 573. — Ce qu'il faut faire quand on n'a pas bien reçu un avertissement, IX, 379. — Exemple d'un religieux, IX, 380.

Pour obtenir plus sûrement que sa compagne soit fidèle à l'avertir, quand il en sera besoin, une supérieure prie saint Vincent de le lui commander, IX, 534. — Lettre d'une sœur à sa compagne pour lui demander la même charité, IX, 321-322. — Une sœur s'accuse de n'avoir pas bien accepté un avertissement, IX, 375. — Deux sœurs se demandent mutuellement pardon, l'une de n'avoir pas bien reçu un avertissement, l'autre de ne l'avoir pas donné à propos, IX, 381. — Louise de Marillac déclare que quelques sœurs,

averties de leurs défauts, en ont montré du mécontentement, IX, 378 — Exemple des premiers chrétiens, IX, 386. — Exemple de deux rois, IX, 386-387.

*Avertissements donnés au chapitre.* — Mention d'une conférence sur ce sujet, XII, 452. — C'est bon signe quand on avertit au chapitre; les esprits mal faits n'avertissent jamais, de peur d'être avertis à leur tour; il y a péril à trop avertir; ne pas avertir la même personne plus de deux fois, XI, 105. — Ce dont il ne faut pas avertir, XI, 106. — N'avertir de choses bonnes en soi que s'il y a eu excès, XI, 110. — Ne jamais avertir par antipathie, intérêt ou vengeance, XI, 106. — A Saint-Lazare, on a la bonne habitude d'avertir au chapitre, XII, 358.

Comment les sœurs doivent s'avertir à la conférence du vendredi, IX, 370.

Voir Admoniteurs, Correction.

**Avignon** (Ville d') dans la Vaucluse. — Séjour qu'y fait saint Vincent, I, 10, 13. — Couvent des Célestins, V, 379. — Collège des Savoyards, IV, 294; VI, 499. — Autres mentions, II, 230; V, 71; VII, 81.

**Avignon** (Comtat d'). — II, 50.

**Avila** (Ville d') en Espagne. — XIII, 118.

**Avoie** (Sœur). — Voir Vigneron (Avoie).

**Avoy** (Antoine), forçat à Toulon. — VI, 316.

**Avril** (M.) à Angers. — Saint Vincent lui écrit au sujet d'une somme d'argent, VI, 388.

**Avrit** (M. d'). — V, 498.

**Ax-les-Thermes** (Ville d') dans l'Ariège. — Différend entre l'archiprêtre d'Ax et d'autres ecclésiastiques, III, 85.

**Ay** (Ville d') dans la Marne. — Mission donnée en ce lieu, VII, 154.

**Aymon** (Jean) à Courboin. — XIII, 521.

**Azor** (Jean), théologien jésuite. — V, 321.

## B

**Bab-Azoun** (Lieu dit), près d'Alger. — Cimetière des chrétiens, III, 219, 308.

**Babel** (Tour de). — XII, 428.

**Bab-el-Oued** (Porte de) à Alger. — III, 220.

**Babylone** (Ville de), capitale de l'ancienne Chaldée. — Juifs captifs à Babylone, I, 10.

*Evêché titulaire de Babylone.* — Jean Duval est nommé évêque ; son départ pour Ispahan, II, 50. — Il rentre en France et donne sa démission sous condition d'avoir en France un autre évêché ou une abbaye, II, 413-414. — L'évêché est offert à la congrégation de la Mission, II, 414-415. — Difficultés qui empêchent saint Vincent d'accepter cet évêché et la Mission d'Ispahan, II, 474. — Raisons qui l'inclinent à l'acceptation, III, 153-155, 158, 182-185. — Il le propose à M. Féret, III, 154 ; — à M. Brandon, III, 155. — Il songe à M. Gilles, III, 154 ; — à M. Lambert, III, 158, 184. — M. d'Authier convoite cet évêché, II, 422. — Ses démarches à Rome, IV, 142. — Il accuse saint Vincent de contrarier ses projets, IV, 142. — M. Deslyons, de Senlis, a quelque « pensée » sur cet évêché, IV, 139, 142. — Placide-Louis Duchemin, nommé évêque de Babylone, VIII, 167. — Autres mentions, II, 427, 446 ; III, 380.

**Bachelet** (Mme), à Paris. — VII, 297.

**Bacourt** (Françoise), membre de la Charité de Folleville. — XIII, 483.

**Badou** (M.). — Saint Vincent estime qu'il n'a pas vocation pour le sacerdoce, VI, 476.

**Bagart** (Catherine), fille de la Charité. — Envoyée à Nantes, III, 5 ; XIII, 601. — Ses défauts, III, 207. — Il est question de la déplacer, III, 171, 213. — Son retour à Paris, III, 214. — Autre mention, I, 543.

**Bagni** (Jean-François), nonce en France, puis cardinal. — Note biographique, I, 163. — Son éloge ; saint Vincent conserve son portrait, I, 548, 594. — Bienfaiteur de la Mission, I, 548, 594 ; II, 33, 34, 151.

**Bagni** (Nicolas), nonce en France, puis cardinal. — Note biographique, II, 499. — Lettres que Saint Vincent lui adresse, IV, 266, 330 ; V, 40, 62 ; VI, 19, 301, 481 ; VIII, 121 ; — en reçoit, VIII, 455.

Il propose à saint Vincent la Mission de Madagascar, XI, 421 ; — baptise un nègre de ce pays, III, 283, 569 ; — donne

« plein pouvoir » aux missionnaires envoyés dans cette Mission, III, 283. — Saint Vincent lui dit ce qu'il a appris d'un carme destiné à la Mission de Memphis, IV, 266; — s'excuse de n'envoyer personne à la Mission du Maroc, vu que les récollets la veulent pour eux, IV, 330; — s'est entretenu avec le nonce de l'évêché de Babylone, IV, 139, 142; — souhaiterait que le nonce fût consulté sur un abbé auquel il est question de confier la direction d'un séminaire à Gentilly, IV, 296; — propose au nonce M. Berthe pour la Mission du Mont-Liban, VI, 19, 24, 25; — va voir, de sa part, l'ambassadeur du Portugal, V, 40, 62. — Le nonce et le jansénisme, II, 499; III, 66; IV, 177, 612, 620. — Il parle à saint Vincent des affaires de Pologne, V, 139; — lui apprend la mort de l'archevêque de Myre, V, 96.

Elevé au cardinalat, il reçoit les félicitations de saint Vincent, VI, 301. — Il demande à ce dernier d'envoyer deux prêtres en Hibernie et en Ecosse pour y visiter la Mission; le saint se demande si cette invitation émane de la Propagande, VI, 441; — et propose au cardinal Bagni un missionnaire, VI, 481, 607; VII, 7.

Le cardinal Bagni invite les missionnaires de Rome à donner une mission dans son diocèse, VI, 327, 408, 593. — Il s'occupe de leur logement, VII, 27; — leur vend à bas prix son propre palais, VIII, 96, 103, 118, 128; — reçoit les remerciements de saint Vincent, VIII, 121; — désire voir les missionnaires établis dans son diocèse, VII, 32. — Sa santé, VII, 526, 544. — Il écrit au saint mourant, VIII, 455. — Autre mention, III, 291; VI, 537.

**Bagot** (Jean), jésuite. — Il fait l'éloge des missionnaires de Rome, II, 373. — Saint Vincent l'interroge sur une pratique des jésuites, VI, 91.

**Bahouache** (Andrian), grand de Madagascar. — VI, 199.

**Baignolz** (Charles de), nicolaïte. — VII, 487.

**Bailleul** (Mme), dame de la Charité. — I, 230.

**Bailleul** (Nicolas de), prévôt des marchands. — I, 24.

**Baillon** (M.). —VIII, 100.

**Baillon** (Marie-Cécile), visitandine. — II, 411.

**Bailly** (Barbe), fille de la Charité. — Louise de Marillac demande, pour elle, la permission de renouveler les vœux,

VII, 393; VIII, 188. — Son obédience pour la Pologne, XIII, 588-589. — Autres mentions, XIII, 575, 758.

**Bailly** (Philippe), fille de la Charité. — Louise de Marillac demande, pour elle, la permission de renouveler les vœux, V, 353. — Son élection à l'office de dépensière, X, 741, 742. — Autre mention, XIII, 575.

**Bains** (Lancry de), prieure du Carmel de la rue Saint-Jacques à Paris. — VIII, 422.

**Baisers.** — Se baiser sur les joues, non sur la bouche, X, 380.

**Baïus** (Michel), professeur à l'Université de Louvain. — Note biographique, III, 320. — Ses erreurs reprises par Jansénius et condamnées par les papes et la Sorbonne, III, 320, 323, 324; IV, 633; XIII, 150.

**Bajoteau** (Claude), pensionnaire au séminaire du Mans. — V, 94.

**Bajoue** (Emerand), prêtre de la Mission. — Note biographique, III, 24. — Lettres que saint Vincent lui adresse à La Rose, IV, 332; — à N.-D.-de-Lorm, IV, 582, 615; — en reçoit, VI, 616; VII, 151, 154.

A Saint-Lazare, III, 24, 93, 389; XIII, 299, 301. — A La Rose, supérieur, IV, 378, 482; VIII, 517. — Il reçoit du coadjuteur de Montauban le bénéfice de N.-D.-de-Lorm et la cure de Saint-Aignan, IV, 388-389. — A N.-D.-de-Lorm, supérieur, IV, 568; VIII, 520. — Saint Vincent l'engage à ne pas se presser de résigner le bénéfice de N.-D.-de-Lorm et la cure de Saint-Aignan, IV, 583, 615. — Il le blâme d'avoir accepté la cure de Brial, étant donné qu'il en avait déjà une, IV, 616. — A Luçon, VI, 158. — A Saint-Lazare, VI, 458. — En mission, VI, 337; VII, 359, 413. — Mission de Sillery, voir Sillery (Village de); — de Fontaine, VII, 151; — d'Ay, VII, 154. — Présent dans la chambre de saint Vincent quand celui-ci reçoit les derniers sacrements, XIII, 187. — Autres mentions, VI, 622, 623; VII, 487.

**Balaam** (Anesse de). — II, 3.

**Balaguier** (Prieuré de). — II, 377.

**Balan** (Village de), près Sedan. — V, 56; VI, 614.

**Balar** (M.), colon de Madagascar. — VI, 197.

**Bâle** (Ville de). — Evêque de Bâle, voir Roggenbach.

**Baliano** (Pierre-Paul), prêtre de la Mission. — Note biographique; à Gênes; nouvelles de sa santé, III, 334. — A Rome, V, 150; VI, 352, 508, 627. — En mission, V, 274; VII, 526. — Saint Vincent parle de l'envoyer à Turin, VI, 279, 287. — Destiné à la maison de Gênes, VI, 620.

**Baliagny** (Charles), forçat à Toulon. — VII, 274, 379, 441; VIII, 545.

**Bance** (Jean), frère de la Mission. — Note biographique; son désir d'aller à Madagascar, III, 289.

**Bandits.** — Leur grand nombre en Italie; conversions obtenues parmi eux par les missionnaires de Gênes, III, 393; XI, 268-269, 430-431.

**Banquets.** — Saint Vincent défend à ses missionnaires d'y prendre part, V, 344-348, 383, 388; VIII, 154. — Voir Repas.

**Baptême.** — Mention d'une conférence sur le baptême, XII, 484.

**Barabbas,** criminel juif. — Grâcié de préférence à J.-C., XI, 434.

**Baradat** (François de), seigneur de Damery. — VIII, 431.

**Baradat** (Henri de), évêque de Noyon. — Il s'intéresse au sanctuaire de Notre-Dame-de-Paix, VIII, 20, 52, 63, 72. — Sa mort, VIII, 431.

**Barbadigo** (Cardinal), évêque de Bergame. — VI, 526.

**Barbarie** ou **Etats barbaresques**, dans l'Afrique du Nord. — La peste, III, 489; V, 397. — Transport de marchandises de contrebande, V, 405. — Lettres et paquets envoyés de Barbarie, IV, 541; V, 135; VII, 3, 307. — Lettres et argent envoyés en Barbarie, V, 115, 225. — Capucins de Barbarie, III, 307, 309, 310.

*Missionnaires de Barbarie.* — Lettres que leur adresse saint Vincent, V, 490; VIII, 302. — Lettres qu'ils adressent à saint Vincent, III, 449; V, 397. — Leurs emplois, XIII, 313. — Leurs revenus, V, 190; VI, 49, 468; VII, 98; XIII, 385-386. — Saint Vincent se propose de leur envoyer Pierre du Chesne pour la visite canonique, V, 8, 143. — Leurs travaux, IV, 334, 512; V, 65, 178, 341, 490, 572; VIII, 238; XI, 189, 203, 288. — Difficultés de leur tâche, V, 317, 572, 604, 613; VIII, 440; XI, 75, 203. — Conversions de Turcs et d'esclaves renégats, III, 449; V, 397. — Leurs relations

sur les œuvres, VI, 177. — Services que la maison de Marseille rend à la Mission de Barbarie, voir Marseille. — Autres mentions, III, 380; IV, 100; XI, 194, 291, 411; XII, 90, 93; XIII, 169.

Voir Alger, Salé, Tunis.

**Barbe** (Sœur), fille de la Charité. — Voir Bailly (Barbe).

**Barbe** (Sœur) la grande, fille de la Charité. — Voir Angiboust (Barbe).

**Barbe** (Sœur), de Troyes, fille de la Charité. — A Angers, voir Toussaint (Barbe).

**Barbe** (Sœur), fille de la Charité. — A Hennebont, IV, 235.

**Barbe** (Sœur), fille de la Charité. — A Metz, X, 556.

**Barbe** (Sœur), fille de la Charité. — A Saint-Leu, I, 380, 397, 400, 408.

**Barberini** (Cardinal Antoine), capucin, dit cardinal de Saint-Onuphre. — Note biographique, II, 312. — Frère d'Urbain VIII, pape, II, 205. — Il demande à saint Vincent d'envoyer des missionnaires en Irlande, II, 505. — Autre mention, XIII, 225.

**Barberini** (Cardinal Antoine), neveu du précédent. — Note biographique, I, 593. — Lettres que saint Vincent lui adresse, IV, 91, 374, 453, 500; V, 20, 70; — en reçoit, V, 50.

Saint Vincent lui propose des missionnaires pour les Hébrides, IV, 91; — pour Madagascar, V, 70; — lui envoie le rapport de la visite faite à l'abbaye de Longchamp, IV, 500; — lui écrit au sujet des évêques du Tonkin et d'un départ pour Madagascar, V, 70; — annonce à M. Codoing une lettre de Mazarin au cardinal, II, 223; — a remis à l'archevêque de Trébizonde une lettre du cardinal, V, 175. — Capture par les Turcs du vaisseau qui portait les serviteurs et les bagages du cardinal; démarches pour la délivrance des serviteurs et la restitution des bagages, V, 1, 20, 31, 32, 50, 327; VIII, 534. — Sa décision sur la fondation faite à Lorette par la duchesse d'Aiguillon, VIII, 128, 210. — Autre mention, IV, 636.

**Barberini** (Cardinal François), frère du précédent. — Note biographique, II, 393. — Il demande des missionnaires pour son séminaire diocésain, II, 467. — Autres mentions, II, 205, 392.

**Barbier** (C.), curé de Maule. — Lettre à saint Vincent, VIII, 460.

**Barbuise** (Village de) dans l'Aube. — L'évêque de Troyes voudrait unir la cure à son séminaire, V, 75, 137, 313.

**Barcelone** (Ville de), en Espagne. — Projet d'un établissement de missionnaires, II, 452, 456, 461, 472.

**Barcos** (Abbé de), neveu de l'abbé de Saint-Cyran. — Ses écrits, I, 7, 8; III, 66; IV, 178. — Eloge de sa science par l'abbé de Saint-Cyran, XIII, 98, 99. — Autres mentions, XIII, 89, 155.

**Bardin** (M.) — VII, 304.

**Barillon** (M.). — Voir Morangis (Antoine Barillon de).

**Bar-le-Duc** (Ville de), dans la Meuse. — Les missionnaires distribuent des secours aux habitants, I, 590; II, 21, 59, 62, 63, 80. — Un d'eux y meurt, II, 23, 31.

**Barnabé** (Saint), apôtre. — Désaccord avec saint Paul, IV, 229; VII, 425; IX, 11. — Son jour de fête, X, 592. — Autre mention, III, 567.

**Barnabites** (Ordre des). — Dans leurs collèges ils confient les classes d'humanités à des collaborateurs, VI, 316. — Autre mention, VIII, 534.

**Barny** (Georges), supérieur général de l'Ordre de Grandmont. — Le saint lui écrit au sujet du P. Frémont, IV, 309.

**Baron** (M.), marchand de Paris. — V, 31.

**Barra** (Ile de) aux Hébrides. — V, 117.

**Barrault** (Jean Jaubert de), évêque de Bazas, puis archevêque d'Arles. — Saint Vincent le consulte au sujet de « l'affaire de Pébrac », I, 209, 211; — lui envoie des missionnaires, I, 340. — Autres mentions, I, 67; II, 408.

**Barre** (M.), colon de Madagascar. — VI, 229.

**Barreau** (M.), coadjuteur de l'évêque de Sarlat. — I, 374.

**Barreau** (M.). — XIII, 243.

**Barreau** (Jean), clerc de la Mission, consul de France à Alger. — Note biographique, II, 622. — Lettres de saint Vincent à M. Barreau : publiées, III, 19, 42, 240, 392; IV, 140, 224, 364, 626; V, 29, 142; VI, 5, 134, 168, 322, 460; VII, 286, 446, 619; XIII, 835; — signalées, V, 1, 141, 161, 326, 526; VI, 363; VII, 249. — Lettres de M. Barreau à saint

Vincent : publiées, III, 215, 302; V, 326; VIII, 532, 535, 538; — signalées, III, 20, 241, 268, 353, 457; IV, 379; V, 526; VI, 5, 164; VII, 286.

Son pays et sa famille, V, 85. — Ses frères, V, 30, 146, 329; VI, 462; VII, 286-287, 447; VIII, 539. — Sa tante, III, 20, 43.

Recommandations que le saint lui fait avant son départ pour Alger, où il est envoyé en qualité de consul, XIII, 306. — Arrivée à Alger, II, 622; III, 4, 19. — Nouvelles recommandations de saint Vincent, III, 42-43; IV, 364. — Esclaves logés dans la maison du consul, III, 221, 310; VIII, 419, 536. — Il s'engage à payer 40 000 livres pour délivrer un religieux de la Merci, III, 83, 96. — Saint Vincent travaille à lui procurer cette somme, le blâme et lui défend de s'occuper du rachat des esclaves, III, 115. — M. Barreau paye son imprudence de la prison, où il reste du 26 juin au 20 juillet 1647, III, 215-216. — Nouvel emprisonnement, qui dure sept mois; saint Vincent compatit à son épreuve et lui promet l'intervention du roi de France, IV, 140; XIII, 835-839. — Il le félicite de sa mise en liberté, IV, 224. — Dénuement du consul, V, 330; VIII, 539. — Ses dettes, VI, 8, 255; XI, 371. — Saint Vincent lui reproche d'avoir fait des dépenses superflues, VI, 7, 135. — Il l'invite à les diminuer et à ne plus s'engager, V, 29; VI, 135. — Démarches faites auprès des Pères de la Merci pour qu'ils dédommagent le consul de ce qu'il a dépensé pour un de leurs confrères, VI, 6-7, 464; VII, 451. — M. Barreau s'endette de plus en plus; saint Vincent le déplore, V, 329, 384; VI, 55, 135, 168, 169, 170, 178; VII, 105, 116; — et déclare qu'il ne peut rien faire pour lui, VI, 135, 168. — Le consul avoue avoir dépensé l'argent dû aux esclaves, VIII, 533, 534.

Nouvel emprisonnement, accompagné de mauvais traitements, à la suite de la banqueroute de Rappiot, marchand de Marseille, voir Rappiot. — Le roi de France préfère souffrir, sans se plaindre, l'outrage fait à son consul, VI, 380. — Saint Vincent encourage ce dernier, VI, 322, 460. — Le consul contracte de nouveaux engagements pour sortir de prison, VI, 338, 342, 350, 380, 397. — Il est mis en liberté, VI, 373; — écrit à M. Get une lettre trop vive, VII, 105; — emploie pour se libérer l'argent destiné aux esclaves, IV,

398, 446; VII, 105, 452, 505. — Saint Vincent constate ce fait sur le livre de compte du consul, VII, 183.

Pour aider le consul à payer ses dettes, Philippe Le Vacher passe en France et quête, voir Le Vacher (Philippe); — Jean Le Vacher lui envoie de l'argent, voir Le Vacher (Jean). — Saint Vincent demande dans le même but aux dames de la Charité, VI, 461; — prend conseil de M. de Lamoignon et d'autres personnes expérimentées sur les moyens de dégager M. Barreau, VII, 160, 165; — travaille à obtenir le remboursement des sommes qui sont dues au consul, VII, 223, 273. — Il se propose de rappeler M. Barreau en France, VI, 380; VII, 106, 117, 165, 197; — d'envoyer un missionnaire à Alger pour traiter cette question avec le pacha, voir Huguier (Benjamin). — L'argent recueilli est déposé à Marseille jusqu'à ce qu'il soit prudent de l'apporter ou de l'expédier à Alger, voir Alger.

M. Barreau continue de faire de nouvelles dettes et de détourner de sa fin l'argent destiné aux esclaves, VII, 442. — Saint Vincent lui en fait défense, VII, 447, 620-621. — Le consul est de nouveau maltraité par les Turcs (1658), VII, 116. — Ceux-ci veulent l'obliger à payer le prix d'un vaisseau qu'ils ont perdu, VII, 153. — L'incendie du Bastion de France fait craindre qu'il n'ait à supporter la colère des Turcs, VII, 347; XII, 68. — Il est emprisonné, VII, 439; — puis délivré, VII, 446. — Saint Vincent se réjouit qu'il n'ait pas souffert davantage, VII, 441.

Ses démêlés avec le chancelier Constans, voir Constans. — Autres mentions, III, 450, 451; V, 84, 212, 394, 527.

**Barrême** (René), prêtre de l'Oratoire. — Note biographique, I, 163.

**Barrillon** (Madame), dame de la Charité. — VI, 181.

**Barry** (M.). — VI, 500.

**Barry** (Edme), prêtre de la Mission. — Note biographique, III, 82. — Lettres que lui adresse saint Vincent à N.-D.-de-Lorm, VI, 336, 359, 457, 576; VII, 152, 358, 412, 487; VIII, 148, 222.

Son départ pour l'Irlande, III, 82. — Dangers qu'il y court, IV, 290, 342. — De retour d'Irlande, il s'arrête à Richelieu, IV, 482. — Proposé pour le séminaire de Montech, plus tard N.-D.-de-Lorm, IV, 583; — dont il devient supé-

rieur, VIII, 520. — Postulant envoyé par lui au séminaire interne de Richelieu, VIII, 264, 286.

**Barry** (Robert), évêque de Cork. — Saint Vincent lui vient en aide, V, 414; VI, 133, 252.

**Barsabas** le Juste, personnage du Nouveau Testament. — XII, 49.

**Bartet** (Isaac), secrétaire du prince Casimir, cardinal de Pologne. — Note biographique, III, 242.

**Barthélemy** (Saint), apôtre. — XII, 47; XIII, 537.

**Baschet de la Chassaigne** (Françoise), dame de la Charité de Châtillon-les-Dombes. — XIII, 51, 437, 439.

**Basile** (Saint), père de l'Eglise. — Il a fait « une espèce » de vœu de pauvreté, XI, 225; — à l'exemple des premiers chrétiens, XI, 226. — Règle de saint Basile, XII, 213. — Ce qu'il dit du renoncement, XII, 220, 223. — Il a enseigné le catéchisme, XIII, 27.

**Baspréau** (M. de), de Nantes. — V, 29.

**Basques** (Esclaves). — VI, 8; VII, 19, 145, 166, 176, 183, 198; voir Celhay, Irigoyen, Lissardy.

**Bassancourt** (Brandon de), vicaire général de Périgueux. — Note biographique, IV, 167. — A son retour d'Alet, il est résolu à mettre le séminaire de Périgueux sous la direction d' « ecclésiastiques particuliers »; Alain de Solminihac l'engage à le confier aux prêtres de la Mission, dont il ne veut plus après quelques mois, IV, 184-185. — Saint Vincent lui écrit pour le prévenir qu'il les rappelle, IV, 167; — pour lui témoigner ses condoléances à l'occasion de la mort de Philibert de Brandon, évêque de Périgueux, IV, 440.

**Bassecole** (Marie-Catherine), sœur tourière de la Visitation. — II, 411.

**Basseline** (M.). — II, 468.

**Bassompière** (Louis de), évêque de Saintes. — Entouré de jansénistes, IV, 153. — Ses rapports avec les missionnaires de Saintes, IV, 395; V, 535; VI, 84, 334; VII, 199. — Autre mention, VII, 359.

**Bastia** (Ville de), en Corse. — IV, 416.

**Bastin** (M.), prêtre de la Mission. — Sa sortie de la Compagnie, II, 489.

**Bastion** de France en Barbarie. — Note historique, VII, 235. — Incendie du Bastion et fuite du gouverneur, VII, 347; XII, 68. — Saint Vincent inquiet des conséquences de cet acte, VII, 347, 388, 446. — Autres mentions, III, 309; VII, 239; VIII, 3.

**Batault** (Henri). — Auteur d'un ouvrage sur les dames de la Miséricorde de Chalon-sur-Saône, XIII, 497.

**Batavia** (Ville de), dans l'île de Java. — VIII, 491, 496, 497, 503, 504.

**Baucher** (Marin), frère de la Mission. — Note biographique; saint Vincent lui écrit pour lui dire de rester à Saintes, en attendant que l'obéissance le place ailleurs, VI, 550; — pour le consoler de la mort de sa mère, VIII, 55. — Autre mention, VII, 408.

**Bauchet** (Catherine), fille de la Charité. — Son départ pour la Pologne, XIII, 588. — Autre mention, XIII, 576.

**Baudouin** (Daniel). — Note biographique; clerc de la Mission, V, 277. — Séminariste à Nantes, XI, 418, 419.

**Baudouyn**, secrétaire de l'archevêché de Paris. — I, 145; XIII, 203, 209, 212, 213, 218, 254, 286, 559, 565.

**Bauduy** (François), prêtre de la Mission. — Note biographique; il quitte Rome pour aller à Gênes, V, 270, 273. — Son arrivée à Marseille, V, 379. — Il demande la permission d'aller se rétablir dans sa famille; saint Vincent l'envoie à La Rose, V, 435.

**Baunard** (Mgr Louis), recteur de l'Institut catholique de Lille. — Biographe de Louise de Marillac, I, 26. — Extrait de son ouvrage, I, 437.

**Baurème** (R. P.). — VII, 618.

**Bausset** (Philippe de), chanoine de la cathédrale de Marseille. — Exilé à Issoudun, VIII, 355.

**Bausset** (Pierre de), prévôt de Marseille, frère du précédent. — Son éloge, VII, 78. — Il demande à saint Vincent d'intervenir pour obtenir la grâce de son frère et de son neveu, exilés à Issoudun, VIII, 355. — Ses rapports avec le saint, V, 178; VI, 303; VIII, 217. — Ses fonctions à l'hôpital des forçats de Marseille, VII, 66, 77, 86, 93, 104, 274; XIII, 322, 323.

**Bausset** (Antoine de), lieutenant sénéchal de Marseille, neveu du précédent. — Son éloge, VII, 78. — Il a une sœur au Carmel, VII, 130. — Exilé à Issoudun, VIII, 355. — Autres mentions, VII, 66, 77, 301.

**Bausset** (M. le prieur), à Marseille. — VIII, 545.

**Bausset** (M.), frère du précédent. — Au séminaire de Saint-Sulpice à Paris, VIII, 545.

**Bautru** (M. de), comte de Serrant. — Note biographique; saint Vincent lui écrit au sujet d'un impôt, II, 606.

**Bauvoy** (Guillaume), peintre, esclave à Alger. — VIII, 418.

**Baville** (Hameau de), à Saint-Chéron (Seine-et-Oise). — Plusieurs missionnaires malades sont hospitalisés dans le château de Guillaume de Lamoignon, IV, 489, 513. — Un d'eux y meurt, IV, 514.

**Bayard** (Nicolas), échevin de Mâcon. — XIII, 498.

**Bayart** (Charles), prêtre de la Mission. — Note biographique, IV, 28. — Supérieur à Sedan, VIII, 518. — Au séminaire de Périgueux, supérieur, IV, 131; VIII, 520. — Rappelé à Paris, IV, 167, 168. — A Saint-Lazare; il est chargé des filles de la Charité, IV, 358.

**Bayeux** (Ville de), dans le Calvados. — Coches de Bayeux, III, 534. — Voir Molé (Edouard), évêque de Bayeux; Buhot (Gilles), chanoine.

**Bayn** (Joseph). — Lettres à saint Vincent, VIII, 367, 400. — Assistance que le saint lui fait donner pendant une maladie, VIII, 384, 400. — Il va bien, VIII, 440.

**Bayn** (Thomas), frère du précédent. — Il remercie saint Vincent de l'assistance donnée à son frère malade, VIII, 384. — Autres mentions, VIII, 367, 440.

**Bayonne** (Ville de), dans les Basses-Pyrénées. — Saint Vincent n'est pas d'avis qu'on y fonde un établissement de religieuses, II, 41. — Monastère de la Visitation, III, 359; VIII, 353. — Séminaire, II, 276. — Evêques, voir Dolce, Fouquet (François). — Vicaires généraux, voir Abelly, Perriquet. — Autres mentions, I, 13; II, 44; IV, 481, 482; V, 143; VI, 240, 255.

**Bazas** (Ville de) dans la Gironde. — Samuel Martineau, évêque de Bazas, voir ce nom.

**Béarn** (Pays de). — I, 14; II, 124; VII, 443, 609; XIII, 15.

**Béatitudes.** — Mention de conférences sur ce sujet, XII, 464-465.

**Beaucaire** (Ville de), dans le Gard. — Sa foire, I, 4. — Couvent des Ursulines, VIII, 303.

**Beauchet-Filleau** (Dom), bénédictin. — Sa publication des *Annales de la Compagnie du Saint-Sacrement*, IV, 540.

**Beaufils** (Gilles), prêtre du diocèse de Chartres. — XIII, 18.

**Beaufort** (François de Vendôme, duc de). — Note biographique, VII, 139.

**Beaufort** (Mme de), dame de la Charité. — Elle a promis d'assister à une assemblée de dames de la Charité, I, 230; — s'occupe de la fondation d'une Charité sur la paroisse Saint-Etienne-du-Mont à Paris, I, 368; — en est présidente, I, 459; — demande comment se conduire envers les marguilliers, II, 261.

**Beaugé** (M. de), habitant du Mans. — III, 620.

**Beaulac** (Joseph), prêtre de la Mission. — Note biographique; saint Vincent lui écrit à l'occasion de ses vœux, VIII, 543.

**Beaulieu** (M. de), à Tunis. — VII, 507.

**Beaulieu** (M.), à Nantes. — VIII, 469.

**Beaulieu** (Jean de la Valette-Cornusson, abbé de). — Candidat à l'évêché de Vabres, II, 504.

**Beaumais** (M.), mercier. — Ses talents de controversiste, IV, 550.

**Beaumont** (Anne-Catherine de), visitandine. — Note biographique; saint Vincent répond à deux de ses lettres, III, 192.

**Beaumont** (Pierre de), prêtre de la Mission. — Note biographique, II, 535. — Lettres que saint Vincent lui adresse à Richelieu, V, 436, 564, 602; VI, 449; VII, 163, 174, 209, 308, 434, 449, 493; VIII, 263, 281, 286, 293.

Il va aux Bons-Enfants « pour suivre les leçons », II, 535. — A Saint-Méen, III, 464. — Il reste au séminaire malgré un décret de prise de corps, III, 36. — Il est incarcéré, puis relâché, III, 46, 50, 58. — A Richelieu, directeur du séminaire interne, V, 68, 436. — Supérieur et curé, V, 585; VI, 457, 523, 627; VII, 307, 315; VIII, 90, 137, 225, 517. — Les

sœurs de Richelieu se plaignent de lui, VI, 46. — Son éloge, VI, 47, 449; VII, 434. — On lui reproche de ne pas veiller assez au maintien de la paix dans sa paroisse, VI, 449. — Mission de Vertueil, VIII, 263. — Rappelé à Paris, VIII, 312. — A Saint-Lazare, VIII, 434. — Présent dans la chambre de saint Vincent mourant, XIII, 187.

**Beaune** (Ville de), dans la Côte-d'Or. — XII, 290.

**Beaupré** (Gilles Marguerin, dit), esclave à Alger. — VI, 305.

**Beaure** (Jacques), prêtre de la Mission. — Note biographique, VI, 503. — Placé à Turin, VI, 503, 508, 564, 565. — Placé à Gênes, VII, 138, 195, 220, 221. — M. Martin se plaint de sa conduite, VII, 216, 227. — A Marseille, VII, 395; VIII, 544. — Autre mention, VII, 537.

**Beauregard** (M.), esclave à Alger. — V, 31.

**Beauregard** (M. de), doyen de la cathédrale l'Alet. — II, 523.

**Beausse** (M. de), chanoine d'Evreux. — VIII, 346.

**Beauté** du corps. — Elle n'est pas digne d'estime, X, 138, 184.

**Beauvais** (Ville de), dans l'Oise. — Evêques de Beauvais, voir Buzenval, Potier. — Saint Vincent dirige à Beauvais les exercices des ordinands, I, 65. — Il revient dans cette ville, I, 324, 542; II, 269; VIII, 524. — Couvent des ursulines, I, 98; II, 269. — Projet de mission dans le diocèse, I, 67. — Les filles de la Charité y sont établies, XIII, 567. Autres mentions, I, 218, 348; III, 535; X, 665; XIII, 835. *Confrérie de la Charité.* — Etablissement de la Charité, I, 95. — Opposition du lieutenant du roi, I, 96. — Saint Vincent envoie Louise de Marillac à Beauvais pour compléter l'organisation de la Charité et lui donne ses instructions sur le rôle de la trésorière, l'assistance des dames à l'enterrement des pauvres et les quêtes, I, 95-98. — Nouvelle visite de Louise de Marillac, I, 244; XIII, 833-835. — Saint Vincent est d'avis qu'elle y retourne, I, 241, 245; — puis lui conseille de retarder le voyage et de revenir pour travailler au règlement de la confrérie, I, 246. — Il lui envoie le règlement de la Charité de Saint-Sauveur, avec prière de l'appliquer à Beauvais, I, 239. — Louise de

Marillac en critique certaines dispositions et suggère des modifications, I, 272-275. — Saint Vincent désire qu'elle se rende encore une fois à Beauvais, I, 324. — La ville n'avait au début qu'une Charité pour toutes les paroisses; on juge préférable dans la suite que chaque paroisse ait la sienne, X, 226. — Noms des quartiers desservis par les Charités : la Basse-Œuvre, I, 97, 98; XIII, 834; — Saint-Etienne, I, 98; — Saint-Gilles, I, 98; — Saint-Martin, I, 98; XIII, 834; — Saint-Sauveur, I, 97, 98, 239, 272, 275; — Sainte-Marguerite, XIII, 834.

**Beauvais** (Denis), forçat à Toulon. — VIII, 332.

**Bécan** (Martin), jésuite. — Ses écrits, I, 66.

**Bécherelle** (Madame de). — Voir La Bécherelle.

**Bécu** (Benoît), prêtre de la Mission. — Lettres que saint Vincent lui adresse à Richelieu, I, 598; IV, 9.

A Saint-Lazare, I, 398, 401. — Envoyé à Richelieu, I, 428. — Il sait entonner les psaumes et faire le catéchisme, I, 429. — A Richelieu, I, 451. — Envoyé à La Rose comme supérieur, I, 598; VIII, 517. — A La Rose, II, 45. — Saint Vincent blâme sa conduite, II, 64; — et parle de le renvoyer à Richelieu, II, 65, 96. — De nouveau à Richelieu, III, 525; IV, 9.

**Bécu** (Hubert), frère de la Mission, frère du précédent. — Son éloge, I, 485, 599. — Il est question de l'envoyer en Picardie, I, 571.

**Bécu** (Jean), prêtre de la Mission, frère du précédent. — Note biographique, I, 44. — Lettres que saint Vincent lui adresse, I, 465, 475, 479, 484, 499.

A Saint-Lazare, I, 105, 443, 455; V, 460; XIII, 214. — En mission du côté de Montmirail, I, 175; — à Montmirail, I, 475, 479, 484; — à Saint-Victor, I, 465. — A Amiens, I, 499. — A Nancy, où il assiste les pauvres Lorrains, I, 552, 599. — A Toul, supérieur, II, 307; III, 62; VIII, 517. — A l'Assemblée générale de 1642, II, 307; XIII, 288. — A Saint-Lazare, II, 310; III, 92; XII, 12; XIII, 188, 189, 191. — A l'Assemblée générale de 1651, XIII, 326, 330, 333, 357, 358, 359. — Ce qu'il y dit des vœux de la Compagnie, XIII, 340, 341. — Son sentiment sur un autre sujet, XIII, 343. — Sa santé, II, 310; III, 123; V, 257, 580, 588; VII, 58, 60, 69, 498, 568; VIII, 259; XII, 297. — Son éloge, XII, 297.

**Bécu** (Marie), fille de la Charité, sœur du précédent. — Sa santé, I, 398. — Morte, III, 148. — Autres mentions, I, 400, 408, 571.

**Bédacier** (Pierre), évêque titulaire d'Auguste, suffragant administrateur de l'évêché de Metz. — Note biographique, VII, 47. — Ses dispositions bienveillantes pour la mission de Metz, VII, 47, 48, 62, 69, 84, 96, 116. — Autre mention, VII, 371.

**Bède** le vénérable (Saint). — Combien il importe, d'après lui, que les prêtres célèbrent la messe, III, 371.

**Béga** (Laurent), habitant de Clichy. — XIII, 18.

**Begat** (Félix), esclave à Tunis. — VI, 301 ; VII, 182.

**Bègue** (M.), esclave à Alger. — M. Barreau avance l'argent de son rachat et est remboursé. — VI, 178, 179, 183, 184, 246, 255, 274.

**Béguin** (M.), administrateur des Petites-Maisons à Paris. — V, 396.

**Béguines.** — Béguines d'Amsterdam, VIII, 509 ; — de Rotterdam, VIII, 511.

**Bélart** (Honoré), prêtre de la Mission. — Note biographique ; saint Vincent lui reproche la violence de son caractère, VI, 385.

**Belin** (M.), chapelain de la maison de Philippe-Emmanuel de Gondi à Villepreux. — Lettres que saint Vincent lui adresse, I, 287, 406. — Mention de lettres qu'il écrit à saint Vincent, I, 84, 161. — Ce qu'il fait pour la Charité et l'école de Villepreux, I, 83, 123, 129. — Saint Vincent le reçoit aux Bons-Enfants, I, 157 ; — lui rappelle que la Compagnie lui doit beaucoup et l'invite à participer à une mission, I, 288.

**Bellarmin** (Cardinal), jésuite, archevêque de Capoue. — Comment il prépare un évêque à la mort, XI, 140. — Eloge de son catéchisme, XIII, 664. — Louise de Marillac désire que ce catéchisme soit expliqué aux filles de la Charité, XIII, 667.

**Bellebarbe** (M. de), prêtre. — A Madagascar, III, 288, 562, 580. — A l'île Sainte-Marie, III, 565, 570. — Il ne « se comporte pas bien », XI, 421. — Malgré son désir de repasser en France, il consent à rester à Madagascar, si M. Nacquart s'en va, III, 605, 606.

**Bellefont** (M.), consul de France à Nauplie. — VI, 260.

**Bellegarde** (Ville de), dans l'Ain. — Pays de M. Vageot, IV, 619.

**Bellegarde** (Octave de Saint-Lary de), archevêque de Sens, — Un des commissaires choisis pour donner son avis sur l'institution de visiteurs dans l'Ordre de la Visitation, II, 46, 47, 86; — sur le livre intitulé : *Traitez des droits et libertés de l'Eglise gallicane*, III, 601. — Autre mention, II, 486.

**Bellegarde** (Roger de Saint-Lary, duc de). — Note biographique; il revendique la propriété des coches de France, II, 426.

**Belle-Isle-en-Mer** (Ile de), dans le Morbihan. — L'hôpital est confié aux filles de la Charité, et sœur Guérin y est envoyée, VIII, 286. — Etat religieux de l'île; situation des sœurs, VIII, 382-384.

**Belles** (M. de). — Il a aidé M. de Flacourt à publier son *Dictionnaire de la langue de Madagascar*, XIII, 170.

**Belletia** (Président). — Sa bienveillance pour les missionnaires de Turin, V, 479, 639.

**Belleville** (Mathurin de), prêtre de la Mission. — Note biographique; son prochain départ pour Madagascar, V, 417. — Sa mort, VI, 12, 192, 195, 206-207, 211, 427, 432, 434, 435, 440, 443, 445, 451, 453, 456, 459, 462, 471, 474, 484, 511, 514, 519, 521, 552, 569; VII, 11; VIII, 157, 466; XI, 419. — Son éloge, VI, 13-15, 207-209. — Conférence sur ses vertus, XI, 425. — Autres mentions, VI, 10; VIII, 465; XII, 476. — Voir Madagascar.

**Belleville-sur-Sablon**, aujourd'hui quartier de Paris. — XIII, 405.

**Belley** (Ville de), dans l'Ain. — Evêque de Belley, voir Passelaigue. — Séminaire, VIII, 553. — Autre mention, VIII, 453.

**Bellièvre** (Catherine de), abbesse de Longchamp. — IV, 501.

**Belot** (Madame). — II, 173.

**Belval-Bois-des-Dames** (Village de), dans les Ardennes. — Abbaye de Belval, V, 223, 234, 238.

**Bence** (R. P.), supérieur de l'Oratoire de Lyon. — Il de-

mande un prêtre au cardinal de Bérulle pour la cure de Châtillon-les-Dombes, XIII, 46.

**Bénédictines** (Ordre des). — Possession des bénédictines de Cognac, VII, 122. — Lettre d'une bénédictine à saint Vincent, VIII, 345. — Bénédictines de Chanteloup, II, 125.

**Bénédictins** (Ordre des). — Saint Benoît prévoit la décadence de son Ordre, XII, 91 ; XIII, 719. — Tristes effets de ce relâchement, XI, 193. — Réforme de Saint-Maur, II, 273 ; III, 391. — Règle bénédictine, XIII, 367. — Les bénédictins ne font que deux vœux : les vœux de stabilité et de conversion des mœurs [1], II, 124. — Leur fin principale est la récitation et le chant de l'office divin, XII, 329. — Abbayes de l'Ordre de Saint-Benoît, voir Le Monastier, Saint-Germain-des-Prés, Saint-Méen. — Prieuré du même Ordre, voir Champvent. — Bénédictin esclave à Alger, III, 309. — Autres mentions, VII, 125 ; XIII, 119.

**Bénéfices ecclésiastiques.** — Ce fut sous le pape Télesphore que les ecclésiastiques commencèrent à posséder des bénéfices, XII, 398. — Un prêtre n'était ordonné que s'il y avait un bénéfice disponible ; plus tard il ne fut plus nécessaire qu'un prêtre eût son bénéfice ; on se contenta d'un titre patrimonial, XI, 225. — L'institution des bénéfices a beaucoup nui à la vertu des prêtres, XII, 398. — Saint Vincent justifie l'union de certains bénéfices aux séminaires, III, 39, 101-102 ; VII, 147. — Ordre observé en France pour l'union des bénéfices, VIII, 298. — « Ceux qui gouvernent » n'aiment pas l'union des bénéfices, II, 263. — L'union des abbayes et des menses conventuelles est très difficile en France, VII, 204. — Les bénéfices ne sont pas pour les enfants, II, 533-534. — Saint Vincent prend la défense d'un bénéficier qui avait résigné son bénéfice malgré la défense de ses parents, VII, 606.

Les missionnaires ne doivent pas aspirer aux bénéfices, VII, 178 ; XII, 397, 399-403 ; XIII, 200, 294-295, 329, 348. — Un missionnaire peut accepter un bénéfice pour l'unir à la Compagnie, V, 26, 120 ; — non plusieurs cures à la fois ; la Compagnie n'a jamais accepté de cure ou permis l'acceptation d'une cure à ses membres, qu'à contre-cœur, IV, 617.

1. Au t. II, p. 124, lire « mœurs » au lieu de « Maures ».

**Bene Vagienna** (Ville de) dans le Piémont. — Mission donnée en ce lieu, VIII, 301, 322.

**Benjamin** (M. de), diacre. — Saint Vincent demande à l'évêque d'Alet de le recevoir dans sa maison pendant un certain temps, III, 260. — L'évêque d'Alet refuse, III, 268.

**Benoit** (Saint). — Il prévoit la décadence de son Ordre, XII, 91 ; XIII, 719. — Il dit que le premier point de l'humilité, c'est le silence, XI, 211. — Autres mentions, VII, 147 ; IX, 245.

**Benoît** (M.), prêtre de la Mission. — Voir Bécu (Benoît).

**Benoît** (Jean), esclave à Alger. — III, 221, 309, 310.

**Benoite** (Sainte). — Note biographique, I, 179.

**Benonier** (Jean), prêtre, à Châtillon-les-Dombes. — XIII, 438.

**Bentivoglio** (Guido), cardinal. — XIII, 225.

**Béon** (Village de) dans l'Yonne. — Chartreuse de Valprofonde, II, 107.

**Bergame** (Ville de) en Italie. — Evêque de Bergame, voir Barbadigo (Cardinal).

**Bergen** (Ville de) en Hollande. — VIII, 511.

**Bergera** (Jules-César), archevêque de Turin. — Sa bienveillance pour les missionnaires, V, 470. — Il nomme de sa propre autorité la supérieure de la Visitation, VI, 504 ; — demande à M. Martin de confesser les visitandines, VI, 505 ; — refuse le sacerdoce à un clerc de la Mission, VIII, 77. — Autres mentions, V, 487 ; VI, 287, 589.

**Bergerac** (Ville de), dans la Dordogne. — Dominicains, III, 395.

**Bergères-lès-Vertus** (Village de), dans la Marne. — Lettre de saint Vincent au curé, I, 119. — Louise de Marillac s'y rend pour instruire les filles et visiter la Charité, I, 118, 119, 120, 127. — Mission, I, 127.

**Bergh** (Eléonore-Catherine de). — Voir Bouillon (Duchesse de).

**Bergier** (Village de). — Voir Bergères-lès-Vertus.

**Bergier** (Antoine), chanoine de Mâcon. — XIII, 503.

**Bergues-sur-Sambre** (Village de), dans l'Aisne. — I, 432.

**Bermond** (Christophe de), consul de France à Alexandrie. — VII, 259.

**Bernard** (Saint), abbé de Clairvaux. — Traits de sa vie, IV, 592; VI, 232; IX, 493; X, 79, 127, 359. — Cité, IX, 84; X, 134, 244, 284; XI, 338; XII, 181, 337; XIII, 114. — Voir Cîteaux (Ordre de).

**Bernard** (R. P.), carme, à La Haye. — VIII, 510.

**Bernard** (Frère), dominicain. — III, 392.

**Bernard** (Claude), prêtre. — Fondateur du séminaire des Trente-Trois, VIII, 178.

**Bernard** (Gratien), archidiacre du diocèse de Mâcon. — XIII, 503.

**Bernard** (Joseph), de Mâcon. — Sa charité, XIII, 497.

**Bernardins** (Ordre des). — XIII, 119.

**Bernusset** (Vital), esclave à Nauplie. — VI, 260; VII, 395.

**Berny** (Localité de), aujourd'hui quartier de Fresnes (Seine). — VIII, 387.

**Berruyer** (M.), de la Compagnie des Indes. — IV, 357.

**Berry** (Province du). — VIII, 355 [1].

**Berry-au-Bac** (Village de), dans l'Aisne. — Mission en ce lieu, I, 99.

**Berthe** (Thomas), prêtre de la Mission. — Note biographique, II, 532. — Lettres de saint Vincent à M. Berthe, III, 116; — à Laon, IV, 498; — à Rome, IV, 577, 626; V, 26, 53, 59, 149, 153, 163, 174; — à Toul, VIII, 10, 11; — à Turin, VIII, 546. — Lettres de M. Berthe à saint Vincent, V, 269, 273; VIII, 288.

Saint Vincent songe à lui pour Cahors, III, 71. — M. Berthe se retire chez ses parents, III, 86, 105. — Il reçoit de saint Vincent une lettre d'encouragement, III, 116. — Aux Bons-Enfants, supérieur, III, 274; VIII, 517. — Visite de la maison de Sedan, IV, 183. — Dans l'assistance des pauvres de Picardie et de Champagne, il se fait apprécier des dames de la Charité, VI, 25. — Il tombe malade à Laon, IV, 463, 465, 498.

Envoyé à Rome comme supérieur, IV, 541; VIII, 518. —

1. Au t. VIII, p. 355, lire « Berry » au lieu de « Bercy ».

A Rome, V, 37, 49, 122, 148, 182, 221, 253; VIII, 535. — Il est chargé de négocier l'approbation des vœux de la Compagnie, voir Vœux; — cherche un logement pour les missionnaires, voir Rome; — donne l'hospitalité au cardinal de Retz dans sa maison de Rome; d'où colère de Mazarin, qui ordonne son rappel, V, 269-275, 336, 341; VI, 20; XI, 172. — Son retour à Paris, V, 336, 359, 366. — Remplacé à Rome par M. Jolly, V, 375. — Ses qualités l'y ont fait apprécier et l'y font désirer, V, 384, 399, 466.

Envoyé en Pologne pour visiter l'établissement des missionnaires et rappelé avant de s'embarquer, V, 264, 399, 407, 412, 417. — Visite canonique des maisons du Mans, de Richelieu, Saint-Méen, Marseille, Gênes, Turin et autres, V, 469, 470, 496, 546, 553, 573, 583, 594, 595, 598, 612. — Saint Vincent le propose pour la Mission du Liban, VI, 19, 24. — Retour de M. Berthe à Paris, VI, 23, 28, 50. — Directeur du séminaire interne, VI, 76, 138; XI, 362. — Il est question de l'envoyer à Sedan à l'occasion du passage de la cour, VI, 346. — Il n'y va pas, VI, 369. — Visite des maisons du Mans, de Richelieu, Saint-Méen, Tréguier, Luçon, Saintes, La Rose, Agen, N.-D.-de-Lorm, Agde, Marseille, Annecy, Turin, VI, 360, 423, 487, 488, 521, 534, 548, 549, 555, 576, 580, 587, 602, 628, 629; VII, 3, 16, 17, 19, 35. — Il revient à Annecy pour une affaire délicate, puis rentre à Paris, VII, 79, 80. — En mission, VII, 207. — Nouveau voyage à Marseille, Turin, Gênes et Rome, VII, 227, 228, 274, 276, 291, 296, 297, 300, 301, 309, 349, 360, 363, 364, 374, 399, 411, 418, 419, 422. — Au retour, il visite les maisons d'Annecy, de Toul, Sedan, Montmirail, VII, 495, 570, 591, 598; VIII, 10, 11, 45. — Chargé de négocier, à Metz, l'achat d'une maison pour un nouvel établissement de missionnaires, VIII, 10, 12. — A peine rentré à Paris, il se prépare à regagner l'Italie, VIII, 85. — Il tombe malade à Turin; nouvelles de sa santé, VIII, 152, 166, 184, 188. — Il continue son voyage, VIII, 203. — De Chambéry il annonce à saint Vincent la mort de Louis de Chandenier, VIII, 288. — Son retour à Paris, VIII, 299, 301.

A Paris, XIII, 179, 183. — Il assiste le saint mourant, XIII, 188, 189, 190. — Il préside l'assemblée qui constate le choix de M. Alméras comme vicaire général, XIII, 191. — Son nom est le second que saint Vincent propose par

écrit à la future Assemblée générale pour le choix du futur supérieur général, XIII, 410-412.

Son éloge, VI, 20. — Autres mentions, IV, 388; VII, 336, 353, 392; VIII, 143, 446; XIII, 589.

**Berthier** (Pierre de), coadjuteur, puis évêque de Montauban. — Note biographique, II, 504. — Son attachement à saint Vincent, IV, 380. — Ses démêlés avec Anne de Murviel, évêque de Montauban, II, 504. — Ce qu'il fait pour son séminaire, IV, 388, 541; VI, 458; VII, 413, 488; VIII, 372; XIII, 182. — Saint Vincent lui rend un service auprès de la reine, IV, 471. — Le prélat fait prendre des informations au sujet d'une affaire qui regarde son abbaye de Belval, voir Belval. — Autres mentions, III, 238; IV, 62, 380; VII, 152, 358.

**Berthod** (François), cordelier, chargé des affaires de Pologne à Paris. — Rapports avec saint Vincent, IV, 326, 356, 403, 420.

**Bertost** (M.) — VIII, 374.

**Bérulle** (Cardinal Pierre de). — Note biographique, II, 416. — Il envoie saint Vincent à Châtillon-les-Dombes, XIII, 46-47; — le rappelle à Paris, I, 22, 23; XIII, 52; — refuse à la reine un page qui s'était retiré à l'Oratoire, III, 484; — voudrait empêcher la fondation de la congrégation de la Mission, II, 417. — Sa science et sa sainteté, XI, 128. — Il estime la charge de supérieur dangereuse, XI, 62, 139. — Il élevait son âme à Dieu avant de prendre une décision, XI, 128; XIII, 345. — A ceux qui lui demandaient conseil, il avait l'habitude de proposer ses lumières, non de les imposer, III, 361; VIII, 197. — Autre mention, IX, 57.

**Bérulle** (Pierre de), neveu du précédent. — Il est nommé visiteur apostolique des carmélites, VIII, 61. — A Rome, de la part des carmélites, VIII, 166.

**Berziau** (Théodore de), seigneur d'Arcueil. — Il maltraite le curé d'Arcueil, II, 403.

**Besambo** (Louis), habitant de Madagascar. — VI, 200.

**Besançon** (M. de). — Pillages et cruautés du régiment de Navarre, qu'il commandait, IV, 200.

**Besson** (Jean), frère de la Mission. — Note biographique;

à Fréneville, I, 487. — A Saint-Lazare, III, 473. — Autre mention, I, 489.

**Besson** (Jean), prêtre de Châtillon-les-Dombes. — XIII, 44, 54, 438.

**Bétan** (M.), ami de saint Vincent, à Pouy. — I, 20.

**Bétharram** (Pèlerinage de), dans les Hautes-Pyrénées. — Note historique; ce lieu de pèlerinage a été plusieurs fois offert à la Mission, VII, 442. — Difficultés que saint Vincent trouve à l'union, VII, 443. — Il accepte et propose la supériorité à M. Cornuel, VII, 609. — Il écrit à ce sujet à l'évêque de Lescar; la réponse du prélat se perd; le saint l'attend vainement, VIII, 46, 74, 358; — tandis que l'évêque s'impatiente du silence du saint, VIII, 515-516. — Comment, d'après saint Vincent, pourra se faire l'union, VIII, 359-362. — Autre mention, VIII, 104.

**Bethléem** (Ville de), en Palestine. — Lieu de naissance de J.-C., II, 307; X, 569. — Evêque titulaire de Bethléem, voir Authier de Sisgau.

**Béthune** (Ville de), dans le Pas-de-Calais. — VIII, 315.

**Béthune** (Comte de), ambassadeur de France près le Saint-Siège. — Il est invité par le roi à appuyer la demande d'approbation de la Mission, XIII, 219, 220.

**Béthune** (Henri de), évêque de Maillezais, puis archevêque de Bordeaux. — Il monte sur le siège archiépiscopal de Bordeaux, II, 564. — Ses épreuves, IV, 244. — Alain de Solminihac estime que, sur le conseil de Henri de Béthune, l'évêque de Maillezais signera la supplique des évêques contre le jansénisme, IV, 153.

**Beurrier** (R. P.), religieux de Saint-Augustin. — XIII, 843.

**Beurrier** (Paul), curé de Nanterre. — I, 442.

**Beuvardes** (Village de), dans l'Aisne. — Missions, II, 494; VII, 284, 318. — Pourquoi on n'y a pas fait de mission depuis longtemps, VII, 205. — Saint Vincent cherche un prêtre qui y dise la messe tous les jours et y fasse l'école, VII, 285.

**Beynier** (Denise), membre de la Charité de Châtillon. — XIII, 437.

**Beynier** (Jean), habitant de Châtillon. — XIII, 44, 438.

**Beynier** (Jacques), fils du précédent. — XIII, 44, 46, 51.

**Beynier** (Jean), frère du précédent. — Oncle de Jean Garron, III, 29. — Huguenot, XIII, 46. — Il loge saint Vincent dans sa maison ; sa mauvaise conduite, XIII, 47. — Sa conversion, XIII, 48, 49, 51. — Procureur de la Charité, XIII, 438, 439. — Autre mention, XIII, 44.

**Beynier** (Jean), frère du précédent. — XIII, 44, 46, 51.

**Beyrie** (M.). — Service que lui a rendu M. de Fonteneil, I, 491.

**Bezay** (M. de). — I, 511.

**Bèze** (Théodore de), un des chefs du protestantisme français. — Saint François de Sales travaille à sa conversion, XIII, 74.

**Bézé** (M.). — VII, 440.

**Béziers** (Ville de), dans l'Hérault. — Clément de Bonzi, évêque de Béziers, voir ce mot.

**Biaches** (Village de), dans la Somme. — Voir Estourmel.

**Biarritz** (Ville de), dans les Basses-Pyrénées. — XIII, 15.

**Biarrotte** (R. P.), dominicain. — III, 392, 394.

**Bicêtre** (Château de), près Paris. — Les dames de la Charité le demandent pour y transférer les enfants trouvés, II, 401. — Inconvénients de ce transfert, II, 545-546. — Transfert, III, 210. — Plaintes de Louise de Marillac sur l'organisation de l'œuvre par les dames, III, 211. — M. Le Roy revendique la direction spirituelle de l'œuvre, III, 226-227. — Louise de Marillac organise l'école, III, 229-230 ; — la boulangerie, la vente du vin, III, 262, 265, 298 ; — la chapelle, III, 266. — Mort d'enfants trouvés, III, 230, 265. — Secours important accordé à l'œuvre, III, 253. — Inquiétudes que donne le voisinage des troupes durant la Fronde, III, 422. — Dieu protège la maison, III, 423. — Saint Vincent désire que les enfants soient logés ailleurs, III, 424, 436. — Les filles de la Charité au service des enfants, III, 211, 406 ; IV, 385 ; X, 729 ; voir Carcireux (Françoise), Poisson (Geneviève). — Elles se disposent à retourner à Bicêtre, III, 426. — Saint Vincent apprend à Saint-Méen que les enfants ont quitté Bicêtre, III, 428. — Détresse, III, 266, 409, 410, 424, 436, 508-509, 511, 522, 523, 524. — Le pro-

cureur général promet sa protection, IV, 21. — Visites et séjours de Louise de Marillac à Bicêtre, III, 226, 229, 262, 378. — Elle se plaint de ce que les dames n'isolent pas assez les filles des garçons et des nourrices, IV, 3-4; — craint que les enfants, revenus de Bicêtre, n'y soient tous renvoyés par les dames, IV, 188.

**Bichi** (Alexandre), nonce en France, puis cardinal. — Note biographique, I, 162. — Il offre de vendre son palais aux missionnaires de Rome à un prix que saint Vincent trouve trop élevé, II, 27. — Autres mentions, II, 124; VI, 366, 440.

**Bichot** (M.), capitaine de vaisseau. — V, 281, 302.

**Bidache** (Ville de), dans les Basses-Pyrénées. — Saint Vincent y reçoit la tonsure et les ordres mineurs, XIII, 1, 2.

**Bidre** (M.). — VII, 537.

**Biecz** (Ville de), en Pologne. — V, 148.

**Bienfaiteurs.** — Combien était grande la reconnaissance de saint Vincent pour les bienfaiteurs, V, 16, 166, 469; VI. 77. — Il est disposé à vendre les calices pour leur venir en aide, V, 393; — les assiste dans leurs nécessités, III, 32; V, 179; — préfère renoncer à leurs fondations que d'entrer en procès avec eux, VI, 77; XII, 243; — a l'habitude de leur donner ou faire donner des nouvelles des œuvres qu'ils ont fondées, ou auxquelles ils s'intéressent, II, 236, 312; III, 267; V, 476; VI, 303.

Voir Aiguillon (Duchesse d'), Calon (Louis), Chandenier (Claude de), Chandenier (Louis de), Gondi (P.-E. de), Gondi (Mme de), Gondi (Jean-François Paul de), Le Bon (Adrien), Lorthon (M. de).

**Biens temporels.** — Le désir des biens est plus grand chez les ecclésiastiques que chez les laïques; Dieu les punit dans leurs héritiers; dans la primitive Eglise les biens ecclésiastiques étaient en commun; graves conséquences du partage des biens, XII, 374. — Etendre le règne de J.-C. vaut mieux qu'étendre ses propres possessions, III, 532.

Le dégât des biens de la maison est une faute très ordinaire dans les communautés, XI, 30. — Une communauté à qui rien ne manque est près de sa ruine, II, 469. — Il faut avoir soin des biens temporels; comment, XI, 30, 350; XII, 111, 132; — jamais au détriment du spirituel, I, 475;

— et sans jamais cesser de se confier en la divine Providence, voir Dieu (Providence de). — Exemple de N.-S. et des apôtres, XII, 143. — Saint Vincent donne aux siens des conseils d'économie domestique, II, 571, 572. — Il est d'avis qu'ils demandent les dîmes, V, 613; VI, 377, 425; — qu'ils fassent restituer aux séculiers les biens ecclésiastiques usurpés, VI, 56, 142; — qu'ils afferment leurs terres, au lieu de les faire valoir par leurs mains, VIII, 293; — sauf dans certains cas, IV, 324. — Voir Pauvres, Pauvreté.

**Bienvenu** (M.), fermier de Gonesse. — I, 486, 487.

**Bienvenu** (Etienne), prêtre de la Mission. — Note biographique, VI, 108. — Au Mans, VI, 133, 259. — Ses ordinations, VI, 108, 570. — Saint Vincent lui écrit pour le retenir dans sa vocation, VII, 315, 372. — Son « relâchement », VII, 356.

**Biète** (M.). — IV, 21.

**Bigeon** (Gervais), curé d'Arcueil. — Maltraité par le seigneur de l'endroit, II, 403.

**Bignon** (Jérôme), avocat général au Parlement. — Note biographique, I, 249. — Saint Vincent le consulte au sujet de l'union du prieuré de Saint-Lazare, I, 249, 251. — L'abbé de Saint-Cyran dissipe ses hésitations sur ce point, XIII, 115.

**Billain** (François). — Voir Villain (François).

**Billi** (François), évêque de Pavie. — VI, 629.

**Bimenet** (Etienne), prêtre de la Mission. — Note biographique, IV, 567.

**Binsfeld** (Pierre). — Note biographique, II, 235. — Auteur d'un manuel de théologie recommandé par saint Vincent, II, 235, 557; III, 283; VIII, 498.

**Biot** (M.), avocat à Joigny. — Membre de la Charité, XIII, 460, 461.

**Bisson** (Jean-René), frère de la Mission. — Note biographique, II, 471.

**Bisuel** (M.), grand vicaire de Champfleur. — VI, 133.

**Bitault** (M.), conseiller au parlement. — Délégué du parlement à la conférence de Rueil, III, 415.

**Bizerte** (Ville de), en Tunisie. — Mission aux esclaves, III, 196. — Rachat d'un esclave, III, 203. — Assistance des

esclaves, IV, 444; V, 125, 126; XI, 306, 447-449. — Autre mention, V, 83.

**Blampignon** (Claude de), membre de la Conférence des mardis. — Note biographique, IV, 319. — Prédicateur des ordinands à Saint-Lazare en 1652, IV, 319. — Directeur des filles de Saint-Thomas et confesseur de la Visitation, VII, 109; VIII, 352, 353, 356. — Un des prédicateurs de la mission donnée à Metz en 1658, VII, 109, 120. — Prieur de Bussière-Badil, VII, 224. — Abbé de l'Aumône; un des témoins entendus avant la prise de possession de Saint-Lazare, VII, 487. — Mission au diocèse de Chartres, VIII, 226. — Visiteur des Carmélites de France, VIII, 352, 353. — Il se propose d'aller entretenir saint Vincent des affaires du Carmel, VIII, 422. — Autres mentions, V, 429, 469; VII, 110, 156.

**Blanchar** (Claude), fille de la Charité. — XIII, 576.

**Blanchard** (Antoine), notaire à Châtillon-les-Dombes. — Membre de la Charité de Châtillon, XIII, 438. — Autres mentions, XIII, 44, 51, 54.

**Blanchart** (François), abbé de Sainte-Geneviève. — Note biographique; saint Vincent lui écrit pour lui recommander M. de Saint-Paul, III, 490; — un gentilhomme, III, 627.

**Blanne** (Perrine), mère des sœurs Angiboust. — X, 638.

**Blanzac** (Ville de), dans la Charente. — Mission, II, 443. — Confrérie de la Charité, XIII, 419.

**Blatiron** (Etienne), prêtre de la Mission. — Note biographique, I, 588. — Lettres de saint Vincent à M. Blatiron, à Alet, II, 128, 184, 302; — à Gênes, II, 573; III, 1, 21, 90, 96, 110, 140, 142, 156, 195, 204, 239, 256, 275, 336, 356, 374, 383, 396, 466, 474, 488, 528; IV, 70, 74, 95, 110, 114, 125, 136, 156, 251, 305, 321, 417, 448, 462, 511, 548, 551, 575; V, 36, 61, 131, 204, 250, 315, 393, 395, 415, 452, 462, 467, 486, 491, 493, 501, 527, 563, 622; VI, 21, 47, 57, 72, 99, 104, 137, 375, 381, 416, 433, 443. — Lettres de M. Blatiron à saint Vincent, II, 609; III, 74, 186, 257, 393, 497, 505; IV, 411, 591, 601.

Sa dévotion à saint Joseph, V, 462; voir Gênes. — A Saint-Lazare; sa santé, XI, 430. — Il accompagne Nicolas Pavillon à Alet, I, 588; — se conduit de manière à con-

tenter saint Vincent, II, 184; — et Pavillon, II, 194, 195. — Envoyé à Rome, II, 302, 304. — Le voyage est retardé, II, 307. — Il entre au séminaire de rénovation, II, 322. — Destiné à Saintes, II, 361. — Il reçoit à Richelieu l'ordre d'aller à Rome, II, 386. — Voyage à Rome, II, 391. — A Rome, II, 424, 501. — Consulteur du supérieur, II, 490. — A Gênes, supérieur, II, 544, 568, 569, 596; III, 36, 53, 127, 147, 148, 311, 312; IV, 249, 250, 263, 437, 449, 565; V, 208, 235, 242, 271, 272, 275, 479, 494, 497, 531, 532, 625, 639; VI, 51, 63, 71, 81, 87, 105, 111, 112, 120, 135, 149, 152, 169, 340; VIII, 534; XI, 292. — M. Blatiron auprès de la maréchale de Guébriant, III, 33, 44, 52, 59. — Sollicitude de saint Vincent pour sa santé, II, 573; III, 44, 52, 91, 95, 96, 110, 156, 185, 190, 195, 197, 256, 466; IV, 426; V, 493; VI, 21. — Consolation que procurent au saint son zèle et ses succès, III, 21, 149, 156, 239, 275; IV, 126, 137, 305, 436, 447; V, 131. — Missions de Quarto al Mare, Lavagna, Niolo, Gavi, Bra, voir ces mots.

Il a quitté Gênes pour aller à Paris, IV, 202, 210, 217. — A Paris, IV, 218, 223, 225, 226, 228, 234, 237. — Membre de l'Assemblée générale de 1651, IV, 222; XIII, 326, 330, 333, 347, 358, 359. — Il y donne son opinion sur les vœux, XIII, 337, 341; — sur d'autres sujets, XIII, 343, 346, 347. — Retour à Gênes, IV, 242, 243, 252. — Il est chargé de négocier la fondation de la maison de Turin, V, 250. — Saint Vincent lui explique pourquoi les vœux sont nécessaires dans la Compagnie, V, 315-323; — compte sur lui pour en obtenir l'approbation à Rome, V, 395; — lui dit comment a été obtenu le privilège de l'exemption, V, 454; — l'excite à se confier à Dieu dans la tentation, V, 467. — A Rome, M. Blatiron obtient pour tous les missionnaires indulgence plénière à l'article de la mort, XI, 204. — Il s'offre pour assister les pestiférés; instructions que lui donne saint Vincent, VI, 48, 58, 71, 73, 99, 137, 354, 376, 382. — Danger auquel il est exposé, VI, 409, 411, 413, 416, 433, 443, 467, 469, 470. — Sa mort, VI, 487, 488, 489, 492, 493, 511, 514, 519, 522, 552, 569, 573; VII, 11, 20; XI, 429. — Mention de conférences sur ses vertus, VI, 537; XII, 477. — Son éloge, VII, 565; XI, 429-432. — Autres mentions, VII, 360, 375, 552, 577.

Voir Alet, Gênes.

**Blavet** (M.). — Ce qu'il doit sur les coches qu'il a affermés, IV, 526-527; VI, 110.

**Bliar** (M.). — I, 79.

**Blinvilliers** (M. de). — Saint Vincent lui demande un service, V, 604.

**Blois** (Ville de), dans le Loir-et-Cher. — I, 193.

**Blonay** (Marie-Aimée de), supérieure du premier monastère de la Visitation à Annecy. — Note biographique, II, 187. — Autres mentions, II, 209, 286.

**Blondeau** (Pierre), forçat à Toulon. — VIII, 439.

**Blondel** (M.), chanoine d'Ecouis. — XIII, 23, 24.

**Blondel** (Paschase), clerc de la Mission. — Envoyé à Rome, XIII, 315.

**Blot** (Jeanne), fille de la Charité. — XIII, 577.

**Blotowski** (Charles), clerc de la Mission. — Note biographique, VIII, 272.

**Blotowski** (Nicolas), clerc de la Mission. — Note biographique, VIII, 272.

**Bloye** (M. de). — Il va à Madagascar en compagnie de MM. Nacquart et Gondrée; son éloge, III, 280, 290, 291.

**Boccone** (Dominique), prêtre de la Mission. — Note biographique, VI, 391. — Il assiste les pestiférés de Gênes, VI, 391, 411, 474. — Sa mort, VI, 487, 488, 489, 511, 514, 519, 522, 552, 569, 573; VII, 11; XI, 430.

**Bocheron** (Anne), fille de la Charité. — A Châteaudun, VII, 419. — Autre mention, XIII, 576.

**Bochnia** (Ville de), en Pologne. — V, 148.

**Boice** (M.). — II, 322.

**Bois-Bouchard** (Fief de). — Dépendance de la maison des missionnaires de Richelieu, III, 297, 412, 618.

**Boissy** (M. de), capitaine de vaisseau. — VIII, 497.

**Boivin** (Laurent), habitant de Mâcon. — XIII, 498.

**Bollain** (Anne-Marie), visitandine. — Note biographique, III, 533. — Lettres écrites par saint Vincent à la mère Bollain, supérieure à la Madeleine, III, 533; VIII, 251. — Elle refuse de prendre dans ce monastère une personne présentée

par le saint, VIII, 527. — Saint Vincent l'engage à rester à ce poste, VIII, 251.

**Bonacina** (Martin), théologien. — Note biographique, II, 232. — Sa théologie morale, II, 232, 238; V, 298; VIII, 496.

**Bonaflos** (Jacques), prêtre de la Mission. — Note biographique, II, 293.

**Bonaventure** (Saint). — Ses écrits, V, 297. — Il disait que, pour bien faire oraison, la science n'était pas nécessaire, IX, 32; XII, 101. — Il s'instruisait au pied du crucifix, IX, 217.

**Bonhomme** (Noël). — Procès touchant la maison du Nom-de-Jésus, voir Nom-de-Jésus (Maison du).

**Bonhomme** (Hélène), fille du précédent. — III, 634, 635, 636.

**Bonichon** (Nicolas), prêtre de la Mission. — Note biographique, II, 340. — Lettres que saint Vincent lui adresse, IV, 230, 460, 464. — Neveu de M. Pillé, II, 340. — A Cahors, IV, 498; VIII, 234, 438.

**Boniface VIII**, pape. — XIII, 285.

**Bonnaud** (M.), de Marseille. — VI, 153, 166.

**Bonne-Espérance** (Cap de). — Mention de ce cap dans les récits des missionnaires allant de France à Madagascar, III, 548, 549; V, 284; VI, 16, 209, 212; VIII, 250, 464, 482, 483. — Séjour de M. Etienne et de ses compagnons au cap de Bonne-Espérance, VIII, 486-503. — Description de cette terre, ses produits, ses habitants, VIII, 503-507. — Départ de M. Etienne, VIII, 507.

**Bonnefons** (Amable), jésuite. — Auteur du *Chrétien charitable*, V, 296.

**Bonner** (Nicolas), forçat à Toulon. — VI, 629; VII, 174, 260, 389, 539.

**Bonnet** (Jean), prêtre de la Mission. — A Rome; il désire aller à Turin, VI, 408, 508. — Saint Vincent presse le départ, VI, 504, 537, 541, 592. — Pour l'envoyer, M. Jolly attend que « les passages soient ouverts », VI, 608.

**Bonnet** (Jean), supérieur général de la Mission. — VIII, 381; XII, 290, 292.

**Bonneville** (Prieuré de). — XIII, 105.

**Bon propos.** — II, 137.

**Bons-Enfants** (Collège des) à Paris. — Saint Vincent, principal du collège, I, 24; XIII, 61, 85, 203, 205, 208, 217, 521. — Acte d'union du collège à la Mission, XIII, 208. — Acte de prise de possession, XIII, 213. — Lettres patentes approuvant l'union, XIII, 215. — Les débuts des prêtres de la Mission au collège, XII, 8. — Les bâtiments, I, 24-25. — La chapelle est malsaine, I, 323. — Cas de peste, I, 324. — Le collège cesse d'être maison-mère le jour où saint Vincent se transporte à Saint-Lazare, I, 138. — De Saint-Lazare le saint s'y retirait parfois, I, 171, 202, 222, 230. — Visite canonique de la maison par M. Portail, IV, 358; — par M. Alméras, V, 69. — La communauté en retraite, I, 120. — Renouvellement des vœux après le bref *Ex commissa Nobis*, V, 496.

Assemblée d'ecclésiastiques aux Bons-Enfants, I, 33. — Réunions des ecclésiastiques de la Conférence des mardis, II, 564; VII, 390.

Exercices des ordinands, I, 92, 106, 107, 308, 525-526; XI, 211. — Retraites d'externes, I, 308.

Commencement d'un séminaire d'enfants vers 1636; fondation de Richelieu en 1642 pour douze clercs, II, 225. — Peu d'enfants persévèrent; nombre des écoliers le 13 mai 1644, II, 459; — le 11 novembre 1644, II, 489. — Transfert des humanités au séminaire Saint-Charles en 1645, II, 226, 535.

Le séminaire des Bons-Enfants devient en 1645 un séminaire de prêtres, où ils se forment aux fonctions de leur état, II, 535; VII, 483, 610. — Leur nombre, III, 167, 233; VI, 139, 238; VII, 17. — Mention de quelques séminaristes, VI, 112; VII, 268, 453. — Prix de la pension, II, 602; III, 233. — Combien petite eu égard aux dépenses, III, 233. — Les étudiants de Saint-Lazare vont apprendre la théologie aux Bons-Enfants, I, 539; IV, 518. — L'enseignement qu'on y donne est moins pratique qu'au séminaire de Saint-Nicolas, VII, 253-254; XIII, 185. — Saint Vincent supprime la chaire de scolastique, XIII, 185. — Il y avait des séances publiques de controverses, X, 625. — Saint Vincent y envoyait de jeunes prêtres de la Mission pour compléter leur formation, VIII, 231. — Règlement du séminaire, III, 144. — Saint Vincent recevait des étrangers de passage aux Bons-Enfants, V, 28; VIII, 110; — pourvu toutefois qu'ils

voulussent s'assujettir au règlement, V, 597; VIII, 53. — Il envoyait les prêtres du séminaire en mission avec ses confrères, III, 129, 249; — ou même les plaçait dans ses maisons comme collaborateurs pendant un temps relativement long, III, 135, 137. — Il offre à plusieurs d'être aumôniers des galériens à Marseille, III, 273. — Un d'eux y est envoyé, XIII, 316. — Les séminaristes-prêtres des Bons-Enfants vont dire la messe à Notre-Dame, II, 535; IV, 327.

Placements et déplacements, II, 453. — Liste des supérieurs, VIII, 516. — Missionnaires ayant fait partie du personnel de l'établissement, Admirault (Charles), Berthe, Champion, Cornuel, Cuissot (Gilbert), Damiens, Dehorgny, du Chesne (Pierre), Dufour (Antoine), Dufour (Claude), La Brière, Lambert, Lièbe, Pillé (Jean), Vincent de Paul, Wattebled (Jean).

Hôtes du collège, II, 532; III, 152; IV, 405; V, 28, 223; VII, 194; VIII, 110.

Autres mentions, II, 497; III, 120, 413; IV, 343, 460; VIII, 345, 360; X, 228; XI, 363; XII, 288; XIII, 234, 245.

**Bonseré** (Barbe Le Juge, dame), membre de la Charité de Montmirail. — XIII, 465, 468.

**Bonvilliers** (Jeanne), fille de la Charité. — XIII, 576.

**Bonzi** (Clément de), évêque de Béziers. — Il demande des missionnaires à saint Vincent, I, 311. — Le saint lui répond, I, 309. — Fâcheux incident auquel donne lieu la lettre du prélat, IV, 295.

**Boquit** (Pierre), esclave à Alger. — III, 218.

**Bordeaux** (Ville de) dans la Gironde. — Voyage de saint Vincent dans cette ville, I, 2. — Il y revient plus tard pour donner une mission aux galériens, XII, 218. — Troubles de la Fronde, III, 530; IV, 89, 95; XIII, 836. — Le roi à Bordeaux, VIII, 68; XIII, 836. — Archevêques de Bordeaux, voir Sourdis (François Escoubleau, cardinal de), Sourdis (Henri Escoubleau de), Béthune (Henri de). — Séminaire, II, 152, 459; XII, 218. — Coches, II, 516; VI, 110; VII, 335, 337; X, 581. — Charités établies dans le diocèse, I, 497. — Autres mentions, I, 510, 529; II, 228; VI, 421; VIII, 211, 212, 436, 470, 471, 477. — Voir Fonteneil.

**Bordeaux** (Antoine de), président du grand conseil, ambassadeur de France à Londres. — V, 622.

**Boré** (M.), colon de Madagascar. — VI, 230.

**Borgia** (Gaspard), cardinal. — XIII, 225.

**Borguny** (Pierre), esclave à Alger. — Son martyre, V, 341-342; XI, 389-392.

**Borja** (Louis Crespi de), évêque de Placentia. — VIII, 269, 285.

**Borrain** (Madame). — I, 348.

**Borray** (Jean), esclave à Alger. — V, 379.

**Borrèze** (Village de), dans la Dordogne. — IV, 588.

**Bosius** (Thomas). — Auteur de l'ouvrage *De signis Ecclesiae Dei*, V, 296.

**Bosquet** (François de), intendant de la justice dans le Languedoc, puis successivement évêque de Lodève et de Montpellier. — Démarches pour son élévation au siège épiscopal de Lodève, II, 554, 562, 565-566. — L'évêque et les ecclésiastiques syndiqués du diocèse de Cahors le prennent comme arbitre de leur différend, IV, 268. — Il revient de Rome, V, 384. — Son rôle dans la question du probabilisme, VII, 530. — Il confie son séminaire aux prêtres de la Mission, VII, 536. — Il le ferme, voir Montpellier. — Son éloge, VII, 593. — Rapports avec saint Vincent, VII, 594; VIII, 15. — Sa santé, VII, 618.
Autre mention, VIII, 186.

**Bosside** (Vincent), dominicain. — II, 512.

**Bossu** (Marguerite), fille de la Charité. — IX, 540.

**Bossuet** (Jacques-Bénigne), archidiacre de Metz. — Lettres qu'il adresse à saint Vincent, VII, 47, 69, 84, 96, 155; VIII, 373, 378, 379, 437. — Ce qu'il a fait pour la préparation de la mission de Metz, VII, 47, 62, 69, 84, 96; — à laquelle il prend part, VII, 116. — Ses remerciements à saint Vincent après cette mission, VII, 155. — Il négocie l'établissement des missionnaires à Metz, VIII, 373, 378, 437. — Il prêche à Saint-Lazare la retraite des ordinands, VII, 480. — Autre mention, V, 443.

**Bouchard** (Bois de). — Voir Bois-Bouchard.

**Boucher** (M.), notaire. — XIII, 232.

**Boucher** (Léonard), prêtre de la Mission. — Note biographique, I, 451. — Lettres que saint Vincent lui adresse

à Montmirail, I, 466; — à Toul, I, 567; — à Bar-le-Duc, II, 62. — A Montmirail, I, 451, 476. — A Toul, I, 538. — A Bar-le-Duc, II, 22, 32. — Destiné à la Barbarie, II, 368; VIII, 554. — A Saint-Lazare, II, 487. — A La Rose; son attachement aux idées et à la personne de M. du Coudray, III, 70, 104, 123. — A l'Assemblée générale de 1642, XIII, 288, 298, 357. — A Saint-Lazare; sa santé, VIII, 86, 114, 125. — Auprès de saint Vincent mourant, XIII, 188, 189. — Autre mention, XIII, 191.

**Boucher** (Louise), fille de la Charité. — Placée à Cahors, VII, 350; X, 578.

**Boucher** (Philippe-Ignace), prêtre de la Mission. — Note biographique, VI, 23. — Son séminaire interne prolongé de six mois pour un acte de désobéissance, VI, 23, 68; XI, 324-326. — Saint Vincent demande, pour son ordination, une dispense à Rome, VIII, 5; — un dimissoire à l'évêché d'Arras, VIII, 108. — Sa sortie de la Compagnie, XI, 326.

**Bouchet** (M.). — IV, 356, 379.

**Bouchour** (Denyse Beynier, dame). — Membre de la Charité de Châtillon, XIII, 437.

**Boudet** (Jacques), prêtre de la Mission. — Note biographique; directeur du séminaire interne, I, 321. — Pèlerinage à Chartres, I, 360. — Saint Vincent se propose de l'envoyer à Montmirail, I, 451. — Rentré à Paris, I, 483. — Il va de Bretagne à Toulouse en passant par Bordeaux, I, 492, 497. — Arrivé à Bordeaux, il y tombe malade, I, 510. — A Fontaine-Essart, II, 227, 228, 242. — A Crécy, II, 383. — Son éloge par saint Vincent, I, 497; — par M. Olier, I, 510. — Autre mention, I, 552.

**Bouget** (Nicole-Colette), fille de la Charité. — XIII, 576.

**Bouguenais** (Commune de). — Voir Saint-Pierre-de-Bouguenais.

**Bouhery** (Françoise), fille de la Charité. — XIII, 576.

**Bouhery** (Perrine), fille de la Charité. — Louise de Marillac demande, pour elle, la permission de faire les vœux, V, 460. — Malade à Richelieu, VIII, 142, 147. — Autre mention, XIII, 576.

**Bouillon** (Frédéric-Maurice de la Tour d'Auvergne, duc de).

— Sa conversion au catholicisme, II, 131. — Autres mentions, IV, 418, 420.

**Bouillon** (Eléonore-Catherine de Bergh, duchesse de), épouse du précédent, dame de la Charité. — Note biographique, II, 161. — Sa conversion au catholicisme, II, 131. — Ses rapports avec saint Vincent, II, 161 ; — avec Louise de Marillac, II, 178; IV, 428. — Elle demande le déplacement d'une sœur, II, 612 ; — l'envoi d'une autre, VI, 317 ; — le maintien auprès d'elle d'une troisième, VIII, 84 ; — cherche à détourner une sœur de sa vocation, XIII, 725.

**Bouillon** (Louise de la Tour d'Auvergne, demoiselle de), fille des précédents. — Ses démarches en faveur des protestants de Saint-Céré, II, 457, 458. — Saint Vincent lui refuse l'entrée d'un monastère de la Visitation, VI, 265. — Autre mention, II, 612.

**Bouillon** (Mauricette de). — Voir Auvergne (Mauricette-Fébronie de la Tour d').

**Boulart** (François), augustin. — Note biographique, IV, 241. — Lettres que saint Vincent lui écrit, IV, 241, 308; V, 140, 354, 386, 408; XIII, 843. — Son nom est mis sur la liste des trois religieux parmi lesquels le roi est appelé à choisir l'abbé du Mont-Saint-Eloi, V, 88.

**Boule** (Jeanne-Marie), fille de la Charité. — XIII, 576.

**Bouleau** (Abraham). — V, 13.

**Boulier** (M.), prêtre de la Mission. — A Rome, II, 362, 452.

**Boulle** (Andrian), grand de Madagascar. — V, 298.

**Boulogne** (Ville de), dans le Pas-de-Calais. — Couvent des Annonciades, XIII, 120. — Autre mention, V, 31.

**Bourbon** (Charles de), coadjuteur, puis évêque de Soissons. — V, 431 ; VI, 604; VII, 285; VIII, 45 [1].

**Bourbon** (Henri de), duc de Verneuil, évêque de Metz. — VIII, 335, 394.

**Bourbon-l'Archambault** (Ville de), dans l'Allier. — Louise de Marillac presse le départ de sœur Hardemont pour cette localité, V, 409-410. — Y vont prendre les eaux

1. Au t. VIII, p. 45, note 1, lire « Charles de Bourbon » au lieu de « Jean de Maupeou ».

M. Alméras, voir Alméras (René) ; — MM. Perraud, Watebled, Eveillard, VI, 403, 414, 420, 423, 425 ; — Madame des Essarts, V, 353 ; — le duc de Richelieu, VII, 273-274 ; — Mme Potier de Lamoignon, VIII, 386.

**Bourbonnais** (Province du). — VIII, 411.

**Bourchanin** (Jean), procureur au bailliage de Mâcon. — XIII, 498.

**Bourdaise** (Toussaint), prêtre de la Mission. — Il avance si peu dans ses études que son renvoi est plusieurs fois mis en délibération, XI, 445. — Destiné à Madagascar, V, 65, 75. — Le nonce promet d'envoyer son nom à Rome, V, 174. — Saint Vincent demande pour lui les facultés accoutumées, V, 550. — Voyage de France à Madagascar, V, 145, 278-285, 302-305. — Il raconte à saint Vincent ses travaux, ses difficultés et les résultats obtenus, V, 298-301, 305-313, 501-524 ; VI, 192-235. — Ce que disent de M. Bourdaise M. de Flacourt, XIII, 169 ; — M. Mousnier, V, 288, 290, 295 ; — M. Etienne, VIII, 466, 467, 490, 500, 503. — Saint Vincent loue son zèle et ses vertus, VI, 427, 432, 434, 445, 451, 453, 457, 460, 462, 471, 474, 477, 484 ; VII, 11 ; VIII, 90 ; XI, 420 ; — parle de ses projets, X, 117 ; — préfère ne pas faire imprimer ses relations ; en envoie des copies, voir Madagascar (Ile de) ; — le recommande aux prières de la communauté, XI, 229, 445 ; XII, 69 ; — le propose à la Propagande pour être préfet de la Mission, VIII, 242 ; — lui écrit pour l'encourager, VIII, 156. — M. Bourdaise apprend la langue du pays, V, 521. — Sa mort, VIII, 156. — Autres mentions, V, 423, 434 ; VII, 43, 478 ; VIII, 174. — Voir Madagascar.

**Bourdeilles** (François de), évêque de Périgueux. — Il ordonne saint Vincent prêtre, XIII, 7.

**Bourdelet** (Christophe), vicaire de Montmirail. — XIII, 465.

**Bourdet** (M.), directeur des ursulines de Melun. — VIII, 340, 430.

**Bourdet** (Etienne), prêtre de la Mission. — Note biographique, I, 552. — On faisait peu de cas de lui à Paris, XI, 117. — En Lorraine, I, 552. — A Toul, supérieur, VIII, 517. — A Annecy, II, 15, 75 ; XI, 117, 118. — Jugement

porté sur lui par sainte Chantal, II, 25. — Il est au régime du lait, VII, 498, 568. — Sa santé, XII, 297.

**Bourdet** (Jean), prêtre de la Mission. — Note biographique, I, 552. — A Troyes, supérieur, II, 307, 601; VIII, 517. — A l'Assemblée générale de 1642, II, 307; XIII, 288, 298, 357. — Rappelé de Troyes, II, 489. — Supérieur à Saint-Méen, III, 8, 26. — Saint Vincent regrette qu'il ait accepté la chapelle de Plancoët, II, 600, 608. — Il lui explique l'utilité des visites canoniques, II, 601-602, 615-618; — cela, sur les conseils de M. Portail, II, 613; — lui dit pourquoi la Compagnie ne peut céder dans le procès intenté au sujet du séminaire de Saint-Méen, III, 36-40. — M. Bourdet se repent d'avoir témoigné du mécontentement contre M. Portail au sujet des ordonnances de la visite; il en demande pardon à saint Vincent, III, 73. — Il s'enfuit de Saint-Méen, III, 36. — Saint Vincent se propose de l'envoyer en Hibernie comme supérieur, III, 71, 73, 82, 92, 96. — M. Bourdet quitte la Compagnie, III, 86, 104.

**Bourdin** (M.), grand vicaire de Noyon. — VIII, 21, 452.

**Bourdin** (M.), cousin de Nicolas Pavillon. — II, 193.

**Bourdin** (Mme), de Villepreux. — I, 366, 367.

**Bourdoise** (Adrien), fondateur du séminaire de Saint-Nicolas. — Note biographique, I, 93. — Lettres que saint Vincent lui adresse, I, 545; II, 155. — Il est le premier qui ait établi un séminaire « pour y apprendre toutes les rubriques », XII, 289. — Rapports avec saint Vincent, I, 93. — Le saint engage Madame de Liancourt à lui demander des prêtres pour une fondation qu'elle projette, I, 394, 396. — Maladie et mort, XI, 195. — Son éloge, XI, 7. — Autre mention, I, 187. — Voir Nicolaïtes.

**Bourg** (Roger), esclave à Alger. — VIII, 540.

**Bourg-en-Bresse** (Ville de), dans l'Ain. — XIII, 52.

**Bourg-sur-Gironde** (Ville de), dans la Gironde. — I, 497.

**Bourgeois** (Madame), dame de la Charité, à Joigny. — XIII, 446.

**Bourgeois** (Jean), docteur janséniste. — III, 66.

**Bourgeoys** (Marguerite), religieuse de Notre-Dame. — VII, 431.

**Bourgneuf** (Hameau de), à La Chapelle-Saint-Laud (Maine-et-Loire). — II, 2.

**Bourgogne** (Province de). — Missions en cette province, V, 468, 470, 611 ; VI, 27. — Autres mentions, I, 364 ; VII, 110.

**Bourgoin** (Pierre). — Voir Borguny.

**Bourgoing** (François), supérieur général de l'Oratoire. — Il résigne la cure de Clichy en faveur de saint Vincent, XIII, 17, 18. — Confesseur de Gaston, duc d'Orléans, II, 376. — Autre mention, I, 163.

**Bourlemont** (Claude d'Anglure, comte de). — L'état de santé de Marie-Angélique d'Atri le met en rapports avec saint Vincent, I, 470, 473, 474. — Autre mention, II, 193.

**Bourlier** (Françoise), épouse d'Eustache Collée, dame de la Charité de Folleville. — XIII, 483.

**Bournay** (Jean de). — III, 635.

**Bournon** (Fernand), continuateur de Lebeuf. — Il a nié à tort l'authenticité d'une lettre de saint Vincent, IV, 500.

**Bourse cléricale** (Œuvre de la). — Don de l'abbé de Bullion, VIII, 188.

**Bourzeis** (Amable de), membre de l'Académie. — Note biographique, V, 32.

**Boussordec** (Charles), prêtre de la Mission. — Note biographique ; saint Vincent, qui le destine à Madagascar, demande pour lui à Rome les pouvoirs accoutumés, V, 576. — A Nantes, VI, 98, 109, 112. — Le vaisseau fait naufrage sur la Loire, VI, 131-133, 139-140 ; VIII, 466 ; XI, 372-374, 380. — Il est envoyé de Luçon à La Rose, VI, 599 ; — s'offre de nouveau pour Madagascar, XI, 423. — Saint Vincent accepte sa proposition, VIII, 90 ; — et le prie d'aller à Nantes, VIII, 102. — A Nantes, VIII, 129, 146. — Il est renvoyé à Richelieu, sa résidence, VIII, 146. — A Annecy, supérieur, VIII, 518. — Autres mentions, VI, 420 ; VIII, 67. — Voir Madagascar.

**Boust** (M.), professeur en Sorbonne. — VIII, 130.

**Boutin** (Abel). — Cité, I, 4, 5, 6.

**Boutonnet** (M.), passager sur la *Maréchale*. — Il va à Madagascar, VIII, 212, 469, 473, 475. — Il revêt la soutane ;

son désir d'être missionnaire, VIII, 494-496. — Il étudie la philosophie, VIII, 498; — fait une retraite, VIII, 501.

**Bouvant** (Mme de), fondatrice du Carmel de Reims. — VIII, 422.

**Bouvard** (Charles). — Médecin du roi, X, 343; — de Louise de Marillac, I, 146, 147.

**Bouvard** (Marie-Angélique), religieuse de la Visitation, fille du précédent. — Supérieure du monastère d'Angers, III, 422. — Supérieure du second monastère de Paris, IV, 411; VI, 144. — Sa maladie, VIII, 164. — Sa mort, VIII, 169.

**Bouy** (Catherine), fille de la Charité. — Envoyée en Pologne, XIII, 588.

**Bouzauct** (Jacques), employé au service de la voirie de Paris. — III, 339.

**Bra** (Ville de), en Piémont. — Mission, VI, 508, 541, 564, 568, 589; VII, 44, 60, 73, 87, 100-102; XI, 431.

**Bragelogne** (Mme de), dame de la Charité, trésorière de l'œuvre des Enfants trouvés. — XIII, 807.

**Brancaccio** (Cardinal François-Maria), évêque de Viterbe. — Note biographique, V, 462. — Missions dans son diocèse, V, 462, 481. — Sa bienveillance pour la congrégation de la Mission, VI, 538; VII, 579. — Saint Vincent le remercie, VII, 123; VIII, 118, 121; — lui envoie des livres, VII, 34. — Mention d'une lettre au saint, VII, 397. — Autre mention, VII, 346.

**Brandon** (Philibert de), évêque de Périgueux. — Note biographique, II, 29. — Lettres que saint Vincent lui adresse, IV, 42, 166. — A Saint-Maur, II, 29. — Il suit M. Olier à Saint-Sulpice, II, 274. — Saint Vincent a l'intention de lui proposer l'évêché de Babylone, III, 155. — Alain de Solminihac le désire pour l'évêché de Périgueux, II, 389; — regrette qu'un autre ait été choisi, II, 626; — se réjouit de le voir nommé à ce poste, III, 344. — Il confie aux prêtres de la Mission le séminaire de Périgueux et les renvoie peu après, voir Périgueux. — Tout disposé à signer la lettre des évêques au Pape contre le jansénisme, IV, 94. — Il la signe, IV, 152. — Choisi comme arbitre dans un différend entre Alain de Solminihac et les ecclésiastiques syndiqués du dio-

cèse de Cahors, IV, 268. — Sa mort, IV, 440. — Autres mentions, III, 480, 521 ; IV, 24.

**Bray** (Pays de). — VI, 288.

**Bréant** (Louis), prêtre de la Mission. — Note biographique ; à Tréguier, VI, 121. — Il reçoit un *extra tempora* de Rome en vue de son ordination, VI, 327. — Envoyé à Toul pour les exercices de l'ordination, VI, 437-438. — A Saintes, VII, 122 ; VIII, 278.

**Bréauté** (Marie de Fiesque, marquise de). — Elle consulte saint Vincent, VIII, 459. — Autre mention, VIII, 422.

**Breda** (Ville de), en Italie. — V, 528.

**Bredonique** (Localité de), en Ecosse. — VI, 531.

**Brémont** (M.), administrateur de l'hôpital de Châteaudun. — VI, 562.

**Brentel** (François), peintre. — Tableau fait par lui sur l'ordre de saint Vincent, I, 341.

**Brésil.** — V, 304 ; VIII, 482 ; XIII, 28.

**Breslay** (René de), évêque de Troyes. — Il y établit, en partie à ses frais, une maison de missionnaires, I, 424, 452, 453, 454. — Sa bienveillance pour les missionnaires, II, 219. — Ses maisons de Paris, I, 424, 452, 541. — Saint Vincent veut qu'on lui réserve une chambre dans la maison des missionnaires, I, 578. — Son neveu, II, 148. — Maladie et mort, II, 204. — Autres mentions, I, 531, 579.

**Bresse** (Pays de). — VIII, 260 ; XII, 231 ; XIII, 46, 47.

**Bretagne** (Province de). — Louise de Marillac a bonne opinion des Bretonnes, VI, 66. — Autres mentions, II, 325, 376 ; III, 403 ; IV, 629 ; V, 69, 280, 350, 569, 619 ; VI, 423, 477 ; VII, 478 ; VIII, 114, 130, 147, 149, 161, 195, 286 ; X, 665 ; XI, 230 ; XIII, 177, 624.

**Bretonvilliers** (Hameau de), à Maisse (Seine-et-Oise). — IV, 233.

**Bretonvilliers** (Alexandre le Ragois de), sulpicien. — Note biographique, VIII, 394. — On lui doit la conservation d'un extrait d'allocution de saint Vincent, VI, 275 ; XIII, 166. — Il donne commencement à la communauté des filles de la Sainte Vierge, VIII, 393. — Il va voir saint Vincent à ce sujet, VIII, 394, 397.

**Brevedent** (J. de). — Il écrit à saint Vincent au sujet de l'abbé de Saint-Cyran et du différend des carmélites, VIII, 334.

**Brèves** (François-Savary, marquis de), ambassadeur de France à Constantinople. — Note biographique; voyage en Barbarie, I, 8.

**Bréviaire.** — Voir Office divin.

**Brezé** (Urbain de Maillé, marquis de). — Note biographique, II, 194.

**Brial** (Hameau de), à Bressols (Tarn-et-Garonne). — IV, 616, 617; VI, 336; VII, 152.

**Bricaut** (Jacquemet), veuve Lévy, dame de la Charité de Châtillon. — XIII, 439.

**Brie** (André de), forçat à Toulon. — VII, 193.

**Brie** (Charlotte de), dame de la Charité de Châtillon. — XIII, 51, 437, 438, 439.

**Brie-Comte-Robert** (Ville de), en Seine-et-Marne. — Note historique, I, 293. — Confrérie de la Charité, XIII, 419.

**Brienne-le-Château** (Ville de), dans l'Aube. — Les filles de la Charité à Brienne, V, 56; VII, 448.

**Brienne** (Henri-Auguste de Loménie, comte de), secrétaire d'Etat. — Note biographique, II, 42. — Lettre que saint Vincent lui adresse, II, 527. — Il s'occupe de l'assistance des nobles Lorrains ruinés, II, 42. — Rapports avec saint Vincent, II, 419, 424; IV, 29, 309; V, 406; VI, 461. — Autres mentions, IV, 269; VI, 639; VII, 90, 174, 507; XIII, 303, 402, 404, 585.

**Brienne** (Louise de Béon, comtesse de), épouse du précédent. — Note biographique, II, 401. — Dame de la Charité, III, 139, 410, 424, 510. — Saint Vincent se sert de son influence sur le comte de Brienne, IV, 29, 269. — Elle demande l'envoi de missionnaires en Suède, V, 247. — Elle s'intéresse à l'hôpital de Saint-Denis, V, 334, 478; — à l'hôpital de Saint-Fargeau, VI, 263; VII, 628; — aux filles de la Providence, VI, 535; — aux sœurs envoyées à Sedan, X, 5. — Rapports avec Anne d'Autriche, XIII, 137.

**Brière** (M. de). — Voir La Brière (Nicolas de).

**Brigitte** (Sainte). — I, 570.

**Brigittines** (Religieuses). — Brigittines d'Arras, V, 9 ; VII, 184, 349 ; X, 226.

**Brignole** (Maria-Emmanuel), noble génois. — Note biographique, VII, 540. — Donation à la maison des missionnaires de Gênes, VII, 540, 543. — Reconnaissance de saint Vincent ; ce seigneur demande une mission dans son marquisat, VII, 541. — Il réduit considérablement une donation faite par son fils à la maison de Gênes, VIII, 18, 70. — Ses libéralités envers la maison des missionnaires de Rome, VII, 541 ; VIII, 134.

**Brignole** (Rodolphe-Maria), fils du précédent. — Voir Brignole (Maria-Emmanuel).

**Brillehaut** (Mathurine), fille de la Charité. — XIII, 577.

**Brin** (Gérald), prêtre de la Mission. — Note biographique, II, 589. — Lettres que saint Vincent lui adresse à Limerick, IV, 15 ; — à Dax, IV, 481 ; — à La Rose, IV, 567 ; — à Meaux, VI, 438 ; VII, 338.

Au Mans, II, 589. — A Saint-Lazare, II, 608, 613, 621 ; III, 13. — Il va en Irlande, III, 82, 92. — En Irlande, supérieur ; il renvoie plusieurs de ses confrères en France, III, 486. — Mission de Limerick, IV, 16. — Persécution et contagion, IV, 15-16, 290, 342, 379. — De retour en France, il va donner une mission près de Dax, IV, 481. — A La Rose, supérieur, IV, 567, 615 ; V, 155 ; VIII, 517. — Proposé à la Propagande pour la Mission d'Ecosse et des Hébrides, IV, 493-494. — Chargé d'aller visiter les missionnaires de ces Missions, il est obligé de s'arrêter à Londres, V, 572, 622, 624, 625, 629 ; VI, 34, 99, 109, 408, 482. — Il est question de lui pour un établissement projeté en Espagne, VI, 342. — A Troyes, supérieur, VI, 360, 519, 556 ; VIII, 517. — A Meaux, supérieur, VI, 438 ; VIII, 520. — A Saint-Lazare ; sa santé, VII, 17, 58. — Revenu à Meaux comme supérieur, VII, 338, 355, 356.

**Brinvilliers** (Mme de). — VIII, 347.

**Briquet** (Pierre de), notaire à Paris. — XIII, 14, 16.

**Brisacier** (Laurent de), chargé de mission à Rome. — Note biographique, II, 484. — Son « aversion » pour les vœux, III, 382. — Saint Vincent indique à M. Jolly comment il

doit se comporter avec lui, VIII, 69. — Fondation au Nom-de-Jésus, VIII, 290. — Autres mentions, VIII, 116, 146.

**Brisjonc** (François), prêtre de la Mission. — Note biographique, VII, 300. — A Marseille, VII, 300. — Saint Vincent ignore s'il est à Agde ou à Marseille, VII, 379. — A Agde, VII, 396. — Son désir de retourner à Marseille, VIII, 14. — Il est envoyé à La Rose; sa sortie; sa réadmission, VIII, 28.

**Brission** (J.), membre de la Charité de Courboin. — XIII, 520.

**Brission** (L.), membre de la Charité de Courboin. — XIII 520.

**Brission** (Pierre), membre de la Charité de Courboin. — XIII, 520, 521.

**Brocard** (Elisabeth-Marie), fille de la Charité. — Envoyée à La Fère, X, 198. — Son éloge, X, 289.

**Brochard** (M.). — VIII, 115, 199.

**Broille** (M. l'abbé). — VI, 244.

**Broizot** (Julienne), membre de la Charité de Montmirail. — XIII, 466.

**Brosses** (M.). — Voir des Brosses.

**Brosses** (Alexandre-Gabriel de). — IV, 467.

**Brou** (Mme de), dame de la Charité. — I, 280, 495.

**Brou** (Mlle), dame de la Charité. — I, 280.

**Broully** (M. de), secrétaire de l'archevêque de Sens. — XIII, 444.

**Brousse** (M. de). — Rapports avec Alain de Solminihac, V, 170, 171, 590.

**Brousse** (M.). — VI, 327, 510.

**Brousse** (Jacques), curé de Saint-Honoré à Paris. — Député à Rome par les jansénistes pour soutenir leur cause, IV, 608, 622.

**Broussel** (Pierre), conseiller à la Grand'Chambre. — Soulèvement provoqué par son arrestation, III, 360.

**Broutel** (Jean). — XIII, 845, 846.

**Broyer** (François), procureur général du chapitre de Mâcon. — XIII, 503.

**Bruand** (M.), commis de Nicolas Fouquet. — VII, 420, 438, 439.

**Brugière** (Sébastien), religieux de la Merci. — Note biographique, III, 217. — Sa charité envers les esclaves d'Alger, III, 217-218; — envers les missionnaires, III, 220, 221, 308, 309. — En France, VIII, 536.

**Brulart** (M.). — Voir Sillery (Brulart de).

**Bruneau** (Pierre), esclave à Alger. — VIII, 542.

**Brunel** (Mme), dame de la Charité. — I, 89.

**Brunet** (Jean-Joseph), prêtre de la Mission. — Note biographique, I, 44. — En mission dans le diocèse de Bordeaux, I, 286, 289, 306; — à Montpezat, I, 438; — dans le duché d'Aiguillon, I, 451. — Il repasse par Bordeaux, I, 492. — Il quitte son compagnon M. de Sergis; ce dont saint Vincent le blâme, I, 496. — A La Rose, I, 598. — D'Alet il est envoyé à Rome, II, 302,304. — Le départ pour Rome est retardé, II, 307, 322, 361. — Mission sur les galères de Marseille, II, 368. — Voyage à Rome, II, 386, 391. — A Rome, II, 424. — A Gênes, III, 311. — A Marseille; son zèle, III, 435. — Sa mort, III, 471, 474, 475. — Son éloge, III, 497-501.

**Bruno** (Jean-Antoine), prêtre de la Mission. — Note biographique; à Gênes, VII, 374. — Ses vœux, VII, 523, 552.

**Bruquedalle** (Ancienne commune de), dans la Seine-Inférieure. — VI, 288.

**Bruxelles** (Ville de), en Belgique. — VIII, 511.

**Bruyères-le-Châtel** (Village de), en Seine-et-Oise. — Projet d'union du prieuré à la congrégation de la Mission, III, 233. — Mission, VII, 12-15.

**Bruys** (Pierre), procureur syndic de Mâcon. — XIII, 498.

**Bry** (Marguerite du Tartre, dame de), épouse de Gabriel de Bry, lieutenant général du bailliage d'Etampes. — V, 110.

**Buade** (Claude de), abbesse du monastère d'Argensolles. — III, 518.

**Buchet** (Benoît), procureur du roi au bailliage de Mâcon. — XIII, 497.

**Bucy-lès-Pierrepont** (Village de), dans l'Aisne. — Détruit par le feu, VI, 394.

**Buenens** (Ancien village de), près Châtillon-les-Dombes. — XIII, 40, 42, 43, 44, 45, 54.

**Buffier** (M.). — Arrivé de Pologne, VII, 162. — Il y retourne, VII, 166.

**Buglose** (N.-D. de), lieu de pèlerinage à Pouy (Landes). — Note historique, III, 243. — Projet d'un établissement de missionnaires, III, 243-244.

**Buhot** (Gilles), chanoine de Bayeux. — Note biographique ; il offre à saint Vincent le pèlerinage de N.-D.-de-la-Délivrande, VI, 355.

**Buire** (Jeanne de), fille de la Charité. — Note biographique, VIII, 296.

**Buisson** (François), chirurgien, esclave à Alger. — V, 31.

**Buissot** (Nicolas), prêtre de la Mission. — Note biographique, I, 428. — A Richelieu, I, 428, 451. — Bon chantre, I, 429. — En mission, I, 463. — Sa santé, I, 510. — Sorti de la Compagnie, II, 489.

**Bulles** (Village de), dans l'Oise. — Confrérie de la Charité, I, 242. — Visite de Louise de Marillac, I, 242, 244.

**Bullion** (Claude de), président à mortier. — Note biographique, II, 79.

**Bullion** (Pierre), abbé de Saint-Faron de Meaux, fils du précédent. — Sa mort, VIII, 188.

**Burdilliat** (Eléonore), membre de la Charité de Châtillon. — XIII, 437.

**Bureau** (Jean), prêtre de la Mission. — Note biographique ; à Saint-Méen, III, 463.

**Burglosse.** — Voir Buglose.

**Burgo** (M. de). — IV, 482.

**Burlamacchy** (Sauveur). — Note biographique, V, 13.

**Bus** (Bienheureux César de), fondateur des prêtres de la Doctrine Chrétienne. — Note biographique, II, 416. — Voir Doctrine Chrétienne (Prêtres de la).

**Busée** (Jean), jésuite. — Auteur de l'*Enchiridion piarum meditationum,* I, 197 ; III, 283 ; VI, 105, 620 ; VII, 66, 274 ; VIII, 501.

**Busquet** (Pierre), abbé du monastère du Mont-Saint-Eloy à Arras. — V, 88.

**Bussiere-Badil** (Prieuré de), dans la Dordogne. — Denis Laudin, prieur de Bussière-Badil, VII, 224, 280; VIII, 436. — Saint Vincent prévoit que l'union du prieuré à sa congrégation sera très difficile à obtenir, VII, 329-330.

**Busson** (Simon), frère de la Mission. — Note biographique, III, 487. — Sa mort, III, 486. — Entretien sur ses vertus, XI, 153-155.

**But** (Jeanne de), fille de la Charité. — I, 350.

**Butefer** (Catherine), mère des deux frères Le Vacher. — Sa mort et ses funérailles, XI, 446.

**Butler** (Pierre). — Note biographique, VII, 513. — Ecolier au séminaire Saint-Charles, IV, 482, 483. — Son dimissoire, VII, 313, 331, 403, 524. — A Tréguier, VIII, 147.

**Butler** (Thomas), écolier au séminaire Saint-Charles. — IV, 482.

**Buy** (M.), habitant de Châtillon. — XIII, 54.

**Buzay** (Abbé de). — Voir Gondi (François-Paul de).

**Buzenval** (Madeleine Potier, dame Choart de). — II, 363.

**Buzenval** (Nicolas Choart de), évêque de Beauvais, fils de la précédente. — Note biographique, V, 100. — Saint Vincent lui écrit au sujet d'un ermite, IV, 613. — Différend entre le prélat et son chapitre au sujet de la publication de la Bulle d'Innocent X contre le jansénisme, IV, 613-614. — Favorable aux jansénistes, VIII, 337.

## C

**Cabales.** — Eviter les cabales, XI, 103.

**Cabaret** (Gabrielle), fille de la Charité. — Note biographique; saint Vincent ne lui trouve aucune marque de vocation, IV, 312. — Louise de Marillac demande, pour elle, la permission de faire les vœux, VIII, 207. — Autre mention, XIII, 575.

**Cabarets.** — XI, 361.

**Cabart** (Nicolas). — Il recommande à saint Vincent son neveu, qui désire faire une retraite à Saint-Lazare, VIII, 462.

**Cabel** (Pierre), prêtre de la Mission. — Note biographique, V, 66. — Lettres que saint Vincent lui adresse à Sedan, VI, 346, 369, 382, 470, 512, 582, 595, 612; VII, 15, 136, 201, 281, 351, 379, 424, 520, 590; VIII, 154, 177, 196, 262.

A Sedan, V, 66, 468. — Vice-supérieur, VI, 346. — Supérieur, VI, 612; VIII, 11, 518. — Saint Vincent lui expose les devoirs des supérieurs, VI, 613; — approuve sa conduite vis-à-vis du gouverneur de Sedan, VIII, 197. — Trop long en ses sermons, VI, 612.

**Cabry** (Françoise), fille de la Charité. — Elle est envoyée à Sedan, X, 1. — Autre mention, XIII, 575.

**Cacquet** (François), religieux du prieuré de Saint-Lazare. — XIII, 234.

**Caen** (Ville de), dans le Calvados. — Jeunes perturbateurs, VIII, 254.

**Cahors** (Ville de), dans le Lot. — Caractère des Cadurciens, X, 579. — La Fronde à Cahors, IV, 525. — La peste, IV, 496, 497, 518, 520, 525, 528; V, 25. — Evêques de Cahors, voir Sevin, Solminihac. — Ecclésiastiques syndiqués du diocèse de Cahors, IV, 186, 440, 563. — Jésuites de Cahors, VII, 532, 533. — Dominicains, II, 564. — Capucins, III, 152; IV, 528, 529. — Ursulines, III, 469. — Augustins de la réforme de Chancelade, III, 223. — Saint Vincent se propose d'aller dans cette ville, III, 434, 467.

Autres mentions, IV, 582; XIII, 342.

*Missionnaires de Cahors.* — Les prêtres de la Mission sont chargés de la direction du séminaire; contrat de fondation, II, 377. — Premiers commencements, II, 387-389. — Lettres de saint Vincent aux missionnaires de Cahors, II, 577, 582; III, 111, 237; IV, 230, 281, 460, 464; VII, 321; VIII, 1

Bon ordre qui y règne, III, 467, 470. — Bien qui s'y fait, II, 442; III, 343; IV, 119, 247. — Service de la paroisse Saint-Barthélemy de Cahors, IV, 496; VI, 625. — Union des prieurés de Gignac, VI, 594; VII, 7, 321; VIII, 119; — et de la Vaurette, II, 407. — Don au séminaire de la métairie du Cayran, voir Cayran.

Situation financière, IV, 277. — Prix de la pension, III, 143, 243. — Alain de Solminihac ne s'oppose pas à ce que des séminaristes de Cahors entrent dans la Mission, mais

pose ses conditions, III, 342-343. — Les clercs du diocèse passent un an au séminaire avant le sous-diaconat, six mois avant la prêtrise, IV, 119

Nombre des séminaristes, III, 143, 467; VI, 625; VIII, 79. — Placements et déplacements, III, 71, 81, 527; V, 532. — Liste des supérieurs, VIII, 518. — Missionnaires ayant fait partie du personnel de cet établissement, voir Bonichon, Cuissot (Gilbert), Delattre, Dubourdieu, Dufestel, Fournier (François), Gazet, Gilles, Levasseur, Robin, Testacy, Thierry, Treffort, Vagré, Water (James), Water (Nicolas).

Visites canoniques de la maison par M. Portail, III, 26, 57, 71, 78, 81, 92, 98, 104, 106, 112, 114, 122, 126, 143; — par M. Dehorgny, VIII, 233, 263.

Pourquoi les missionnaires du séminaire ne donnent pas des missions, IV, 43. — Les missionnaires de Cahors chantent l'office divin, XII, 330, 333. — Autres mentions, IV, 136, 343, 584; V, 183; VII, 191; VIII, 400; XIII, 194.

*Filles de la Charité de Cahors.* — Alain de Solminihac demande des filles de la Charité pour un hôpital d'orphelins, V, 631; X, 117; XIII, 711; — pour deux hôpitaux, XI, 363. — Choix des sœurs qui doivent être envoyées, VI, 271-272. — Nouvelle demande de l'évêque de Cahors pour un petit hôpital, XII, 22. — Envoi de sœurs à Cahors, VII, 142, 335, 337, 339, 350, 414; VIII, 124, 139, 162. — Instructions de saint Vincent à des sœurs envoyées à Cahors, X, 578, 665. — Elles sont mises à la tête d'un orphelinat, et cet orphelinat est le premier confié aux filles de la Charité, X, 578-579. — M. Cuissot se décharge de la direction des sœurs, VIII, 233. — Saint Vincent se propose d'envoyer à Cahors la sœur Carcireux, VIII, 113. — Désir qu'a la sœur Hardemont d'être placée à Cahors, VII, 234, 242. — Personnel, voir Boucher (Louise), Plouvier, Trumeau.

Autres mentions, VIII, 1; X, 325, 513, 654.

**Caignet** (Antoine), prêtre de la Conférence des mardis. — Note biographique, I, 318. — En mission, I, 449, 451; III, 249. — Confesseur de Madame Goussault, I, 318. — Grand vicaire de Meaux, il donne du travail aux missionnaires de Crécy, V, 16. — Saint Vincent recommande au supérieur du séminaire de Meaux de suivre ses avis, VII, 338; — répond à une de ses lettres, VII, 492. — Auteur d'un livre de méditations, VI, 105.

**Caillou** (Geneviève), fille de la Charité. — A Angers, I, 611 ; II, 9. — Autre mention, XIII, 575.

**Caithness** (Comté de), en Ecosse. — Etat religieux de la population, VI, 531.

**Calabre** (Pays de), en Italie. — Invasion de pirates, VIII, 535.

**Calais** (Ville de), dans le Pas-de-Calais. — Coches de Calais, III, 535 ; XIII, 632. — M. Ozenne y est attendu, V, 24. — Les visitandines envoyées en Pologne y débarquent, V, 42, 46.

*Filles de la Charité de Calais.* — La reine demande des sœurs pour le soin des soldats blessés et malades ; elles y vont ; deux succombent, les deux autres tombent malades, VII, 185, 233 ; X, 507-510 ; XII, 39-40. — Plusieurs sœurs s'offrent pour les remplacer, VII, 233 ; X, 584 ; XII, 40-41. — Saint Vincent en choisit quatre et leur donne ses instructions, X, 548. — Noms des sœurs, VII, 185. — Autre mention, VII, 284.

**Calle** (Port de la), en Algérie. — V, 128.

**Callon** (Louis), prêtre de la Mission. — Note biographique, I, 43. — Retiré dans son pays, I, 450, 454. — En mission aux environs d'Aumale, I, 592. — Bienfaiteur de la Mission, III, 32 ; XIII, 331. — Sa mort, III, 274. — Autres mentions, I, 351 ; II, 378.

**Calomnies.** — Conférence sur le bon usage des calomnies, XII, 276. — Texte de la règle des missionnaires, XII, 276. — La calomnie ne manque jamais aux serviteurs de Dieu, VIII, 205 ; XII, 277-278. — Nous disposer à la recevoir, XII, 282-283. — La souffrir patiemment, XI, 337 ; — comme une faveur de Dieu, IV, 301 ; — sans se justifier, VIII, 205 ; X, 4 ; XII, 283-284 ; — et même s'en réjouir, qu'elle frappe les missionnaires en particulier ou la Compagnie en général, XII, 279-282. — Exemple de J.-C., II, 446 ; — de saint Vincent, XI, 337. — Ses avantages, I, 142 ; VI, 1. — Saint Vincent souhaite que la Compagnie soit calomniée, XII, 285. — Prière pour demander à Dieu de faire bon usage de la calomnie, XII, 286.

**Calvaire** (Montagne du), près de Jérusalem. — XII, 193.

**Calvaire** (Filles du). — Monastère de Poitiers, XIII, 119.

**Calvin** (Jean), chef du protestantisme français. — Auteur d'une méthode de prêcher, XI, 295. — Son hérésie, IV, 205, 209; XIII, 148. — Ce qu'en dit l'abbé de Saint-Cyran, VIII, 335. — Autre mention, XI, 37.

**Camard** (Guillaume), membre de la Charité de Joigny. — XIII, 460.

**Cambout** (M. de), conseiller au parlement de Bretagne. — VI, 585.

**Cambrai** (Ville de), dans le Nord. — VIII, 512.

**Campan** (Dominique de), esclave à Alger. — V, 31, 143, 144; VIII, 534.

**Campels** (M. de). — II, 504.

**Campion** (M.), prêtre du collège de Fortet. — Saint Vincent accepte un rendez-vous, II, 488.

**Campou** (M.). — VII, 621.

**Camus** (M.). — III, 597, 598, 599; IV, 497.

**Cana** (Ancienne ville de), en Galilée. — III, 544.

**Canada.** — Evangélisation du Canada, II, 29; VII, 431; X, 508; XIII, 28. — Admiration de saint Vincent pour l'œuvre entreprise au Canada, IV, 370. — Commerce, XII, 370. — Autres mentions, II, 369; III, 571; V, 48; XII, 26. — Voir Bourgeoys, Jésuites, Montmagny, Québec, Vironceau de Saint-Joseph.

**Canalle** (Jean-Marie), gouverneur de Tabarque. — VII, 505.

**Canaries** (Iles). — VIII, 250, 477.

**Candelou** (Jean), prêtre de la Mission. — Note biographique, II, 368.

**Candie** (Pays de), en Ecosse. — VI, 531.

**Canisius** (M.), prêtre d'Arras. — Confesseur des filles de la Charité, VI, 101; X, 226. — Autre mention, VI, 116.

**Canna** (Ile de), dans les Hébrides. — Evangélisée par M. Duiguin, IV, 515; V, 116.

**Cannes** (Ville de), dans les Alpes-Maritimes. — VIII, 398.

**Cantara** (Ville de la), en Tunisie. — V, 113.

**Canterelle** (M.) — I, 11, 12.

**Canto** (R. P.), récollet. — IV, 331.

**Capbreton** (Village de), dans les Landes. — I, 19; V, 31, 144.

**Capitain** (M.), notaire de Paris. — XIII, 86.

**Cappel** (Président), à Marseille. — VI, 579, 618.

**Capucins** (Ordre des). — Leur éloge, XI, 134. — Il leur est défendu de toucher de l'argent, III, 250; VI, 160; X, 310. — L'esprit de pauvreté est la caractéristique de cet Ordre, IX, 581, 596; X, 123, 207, 300; XII, 262. — Ils lisent leurs règles tous les vendredis, IX, 693; X, 101; — n'offrent pas de collation aux personnes qui les vont voir, X, 321; — n'ont d'autre sujet d'oraison que Notre-Seigneur, X, 569; — récitent l'office divin *media voce,* XII, 332. — Leurs novices vivent à part, XII, 339. — Ils ont partout même habit, VI, 114; X, 314, 352. — Prétentions des frères lais, III, 319. — Histoire d'un capucin qui s'imaginait n'avoir pas vocation, XIII, 644. — Saint Vincent détourne un de ses prêtres d'entrer chez les capucins, IV, 595-596.

Capucins de Barbarie, III, 307, 309, 310; — de Cahors, III, 152; IV, 528, 529; — du Cap-Vert, V, 281, 303; — de Charleville, V, 440; — Charmes, V, 620; — Châtillon-les-Dombes, XIII, 52; — Chinon, III, 415; — Ispahan, II, 415; — Marseille, VII, 55; — Nantes, V, 280; — du couvent Saint-Jacques à Paris, VIII, 334; — de Pologne, V, 588; — de l'île Saint-Christophe, III, 604; — Sedan, IV, 345, 366; V, 152, 552; — Sion, II, 106. — Il est question d'en envoyer à l'île de Madagascar, VII, 24, 43. — Autres mentions, I, 343; III, 35, 520; IV, 540; VI, 134; IX, 459; X, 127, 245; XI, 15; XII, 337, 442; XIII, 92, 174, 175, 335, 339. — Voir Garron (Jacques), Rougemont (Comte de), Sylvestre (R. P.).

**Cap-Vert** (Archipel du). — Passage des missionnaires envoyés à Madagascar; état religieux de ces îles, III, 332-333, 547-548, 550; V, 281-282, 302; VIII, 250, 478-481, 484. — Mort de M. de Belleville au Cap-Vert, VI, 427, 432, 434.

**Caractère.** — Ne pas s'étonner d'être tantôt bien, tantôt mal disposé, XI, 365-366.

**Carbon** (Abbé de). — VI, 638.

**Carcireux** (Françoise), fille de la Charité. — Note biographique, IV, 187. — Lettres que saint Vincent lui adresse,

VIII, 315; — qu'elle adresse à saint Vincent, VIII, 390, 433. — Destinée à Saint-Germain-l'Auxerrois, II, 158. — Rappelée de Bicêtre, IV, 187. — A Richelieu, VI, 45, 47. — Proposée pour Cahors, VIII, 113. — Avis que lui donne saint Vincent avant son départ pour Narbonne, X, 665. — Son obédience, XIII, 587. — A Narbonne, VIII, 144, 315, 318, 390, 433. — Elle se forme à l'instruction de la jeunesse dans le diocèse d'Alet, VIII, 315; X, 732. — Elle supplie Saint Vincent de reprendre son frère dans la Mission, VIII, 433. — Autre mention, XIII, 576.

**Carcireux** (Paul), prêtre de la Mission, frère de la précédente. — Note biographique; demande d'un dimissoire pour son ordination, II, 445. — Il demande à quitter la Compagnie pour aller assister son père dans la gêne; saint Vincent l'engage à rester, II, 559-562. — Son ingratitude, III, 380. — Il désire sa réadmission, et sa sœur la demande pour lui, VIII, 433.

**Caregré** (Madame). — Ses rapports avec saint Vincent, II, 180, 190.

**Carême.** — Mentions de conférences sur le temps du carême, XII, 457, 462, 466, 469. — En Pologne le carême se pratiquait autrement qu'à Rome, V, 348.

**Carennac** (Village de), dans le Lot. — Doyen de Carennac, IV, 25, 119, 185.

**Carignan** (Marie de Bourbon, princesse de). — Note biographique; saint Vincent lui refuse l'entrée d'un monastère de la Visitation, VI, 265. — Elle lui garde rancune de ce refus, VII, 205.

**Carlier** (M.). — A Saint-Lazare, VII, 545. — Il se charge d'une commission auprès du frère Parre, VII, 557.

**Carmélites** (Ordre des). — Leur fin principale est l'esprit d'oraison, X, 113, 371. — Leur grande austérité, X, 60, 98, 124. — Les filles de la Charité n'ont rien à leur envier, IX, 582, 656; X, 110, 143, 196, 373. — Troubles provoqués dans l'Ordre par la question des visiteurs, VIII, 61, 166, 187, 335, 395, 413, 414, 422. — Saint Vincent demande à Rome, pour une personne qui avait fait vœu d'entrer au Carmel, dispense de ce vœu, II, 249, 285, 320, 378, 379, 396. — Jeanne Dalmagne, sœur tourière au Carmel, IX, 179,

182, 186, 195, 198. — M. de Blampignon est nommé visiteur, VIII, 352, 353, 356. — M. Coqueret est l'un des trois supérieurs, II, 86.

Carmel de Château-Thierry, VIII, 402, 426; — Mâcon, XIII, 499, 501; — Marseille, VII, 173; — Neufchâteau, VI, 577; VII, 37; — Paris, VI, 110; VIII, 164, 459; — Rouen, II, 202; — Troyes, voir Trinité (Mère de la). — Autres mentions, VII, 130; X, 127, 356, 613.

**Carmes** (Ordre des). — Leur esprit de pauvreté, X, 207. — Ils n'offrent pas de collation aux personnes qui vont les voir, X, 321. — Branches de l'Ordre, II, 470. — Ils se prononcent en chapitre contre le jansénisme, III, 329. — Saint Vincent défend à un missionnaire d'aller faire sa retraite chez les carmes, IV, 96. — Exemples de vertu donnés par des carmes, I, 535; V, 277; X, 62, 575. — La Propagande leur a confié la Mission de Madagascar, III, 279; XIII, 318. — Carmes des Billettes à Paris, IV, 267; XIII, 119; — de Barbarie, III, 221; — d'Ispahan, II, 415. — Autres mentions, IV, 541; VI, 578; VIII, 338; XIII, 92, 352. — Voir Saint-Bonaventure (R. P. Césaire de).

**Carnaval.** — Mentions de conférences sur les motifs de sanctifier ce temps, XII, 456, 473.

**Caron** (M.), prêtre de la Mission. — Postulant, VI, 533. — A la veille d'être reçu au séminaire interne, VI, 574. — A Gênes; il n'a pas l'intention de persévérer, VII, 588. — Son ordination, VII, 597. — Renvoyé, VIII, 46, 71, 82, 86.

**Caron** (M.), d'Arras. — VII, 349.

**Caron** (Jean), chanoine d'Ecouis. — XIII, 20, 22, 24.

**Carpentier** (Augustin), clerc de la Mission. — Note biographique; au Mans, VII, 314.

**Carré** (Claude), fille de la Charité. — XIII, 576.

**Carrosses.** — Origine des carrosses, XII, 191. — Louise de Marillac allait en carrosse, I, 358, 383, 384, 459, 477, 504, 515, 544, 577; II, 180, 371, 541; III, 527; V, 647. — Saint Vincent emprunte le carrosse de Madame Goussault, I, 280.

Carrosse de saint Vincent, IV, 255, 278; V, 475, 647; XIII, 164. — Il l'appelle son « ignominie », V, 344; — son « infamie », XII, 21, 251.

**Carthage** (Ville de) en Afrique. — Jean et Philippe Le Va-

cher, grands vicaires de Carthage, IV, 120; V, 85; XIII, 313, 837. — Ruines de Carthage, X, 534-535.

**Cas de conscience.** — Exercices de cas de conscience à Saint-Lazare, II, 212, 608; VIII, 226. — Saint Vincent les conseille aux missionnaires entre les missions, VIII, 33. — Voir Théologie morale.

**Cas réservés.** — Tous les évêques n'ont pas accordé aux missionnaires la faculté d'absoudre des cas réservés; certains ont accordé avec des restrictions, V, 81. — Saint Vincent demande à Rome, pour ses missionnaires, la faculté d'absoudre des cas réservés au Pape, V, 546. — Explication du bref qui la lui accorde, V, 569-570, 603. — Il en envoie des copies authentiques à ses maisons, V, 571-572, 641. — Des évêques refusent de reconnaître ces facultés, VI, 55. — D'autres y apportent des restrictions, V, 628.

**Casenave** (M. de). — XIII, 6.

**Caset** (Michel), prêtre de la Mission. — Note biographique, IV, 489. — Lettres que saint Vincent lui adresse à Toul, VII, 343; VIII, 275.

A Baville, IV, 489, 513. — A Saint-Méen, V, 356. — En mission à Bruyères, VII, 14. — A Toul; il est chargé de la direction de la maison en l'absence du supérieur, VII, 306. — Mission de Charmes; saint Vincent lui annonce l'envoi prochain d'un supérieur, VII, 343. — Supérieur, VIII, 116, 517. — Plainte à son sujet, VIII, 409.

**Cashel** (Ville de) en Irlande. — Fondation d'une chaire de théologie, III, 314. — Travaux des missionnaires dans le diocèse de Cashel, III, 357. — Clerc originaire du diocèse, voir Butler (Pierre). — Le grand vicaire de l'archevêque, chassé par la persécution, IV, 342. — Thomas Walsh, archevêque de Cashel, voir ce mot.

**Casimir** (Saint). — V, 107.

**Casimir** (M.). — Voir Zelazewski (Casimir).

**Casimir** (Prince Jean), cardinal, puis roi de Pologne. — III, 242.

**Cassan** (M.). — I, 309.

**Cassandieux** (M.). — Voir Gassendi.

**Cassien**, écrivain ecclésiastique. — Cité, XI, 14.

**Castelferrus** (Village de), dans le Tarn-et-Garonne. — Seigneurs du lieu, VI, 458; VII, 412.

**Castelnau** (M. de). — I, 442, 443.

**Castelnau-de-Montratier** (Village de), dans le Lot. — II, 443.

**Castelnuovo** (Ville de), dans le Piémont. — Mission, VI, 263.

**Castiglione** (Ville de), près de Gênes. — Mission, IV, 117. — Confrérie de la Charité, IV, 118.

**Castillon** (M. de). — I, 440.

**Castillon** (André), jésuite. — Note biographique, VIII, 420

**Castres** (Ville de), dans le Tarn. — I, 2.

**Castres** (Jean), esclave à Tripoli. — VIII, 140.

**Castruccio** (Laurent), évêque de Spolète. — IV, 46.

**Casuistes.** — Alain de Solminihac condamne l'*Apologie des Casuistes* et approuve la censure qui en a été faite par quelques prélats, VII, 528-533. — On travaille à faire approuver l'ouvrage à Rome, VII, 614. — Saint Vincent désire que ses prêtres ne prennent aucune part aux querelles, mais prient pour l'union des cœurs, VIII, 86.

**Catalogne** (Ancienne province de), en Espagne. — Projet d'un établissement de missionnaires, II, 456, 461; voir Barcelone. — Autre mention, II, 194.

**Catéchisme.** — Sermon de saint Vincent sur le catéchisme, XIII, 25. — Il fait le catéchisme aux pauvres du Nom-de-Jésus, XIII, 156. — Conférence sur le devoir qu'ont les missionnaires, les frères eux-mêmes, de catéchiser les pauvres et autres personnes, XI, 381; XII, 472. — Grand et petit catéchismes dans les missions, voir Missions. — Exercices à Saint-Lazare sur la manière de faire le catéchisme, VIII, 79, 80, 82; XII, 288-298. — Les filles de la Charité doivent apprendre et enseigner le catéchisme, I, 313; X, 476, 623-628; XIII, 631, 745. — Livre des catéchismes, VII, 256. — Catéchisme de Bellarmin, XIII, 664. — *Catéchisme de la grâce,* IV, 178.

**Catherine** (Sainte), martyre. — Son courage devant l'empereur Maximin, X, 618. — Autre mention, X, 612.

**Catherine de Sienne** (Sainte). — Son respect pour les

prêtres, VI, 60. — Pensées qui l'obsédaient au moment de la communion, IX, 233, 237. — Modèle de support, IX, 271. — Autre mention, III, 378.

**Catherine** (Sœur), fille de la Charité. — Ses infirmités ; délibération sur son renvoi, XIII, 596-598.

**Catherine** (Sœur), fille de la Charité. — A Saint-Sulpice ; elle est déplacée, II, 268, 269.

**Catherine** (Sœur), fille de la Charité. — Revenue de Brienne, VII, 448.

**Catherine** (Sœur), fille de la Charité. — Rappelée de Nantes XIII, 680.

Voir Bauchet (Catherine), Bouy (Catherine).

**Cauffry** (Village de), dans l'Oise. — I, 273.

**Caulet** (Catherine), baronne de Mirepoix. — Voir Mirepoix (Baronne de).

**Caulet** (François-Etienne de), abbé de Saint-Volusien de Foix, puis évêque de Pamiers, frère de la précédente. — Note biographique, I, 211. — Son éloge, VI, 584, 609. — Lettres que saint Vincent lui adresse, IV, 204; VI, 368; VII, 191. — Il veut réformer son abbaye, I, 211-212. — Il commence avec M. Olier le séminaire de Vaugirard et le suit à Saint-Sulpice, II, 274. — Le gouverneur du comté de Foix est prié de l'aider à réformer les abus, III, 84. — Il donne à Saint-Lazare, en 1656 et 1657, les entretiens des ordinands, VI, 368, 608; VII, 17, 22. — Il se laisse influencer par Nicolas Pavillon, évêque d'Alet, IV, 94. — Alain de Solminihac espère qu'il signera la lettre collective de l'épiscopat contre le jansénisme, IV, 152. — Caulet ne répond pas à la demande qui lui en est faite, IV, 172. — Saint Vincent l'invite à signer, IV, 204. — Refus de Caulet, IV, 266. — Il essaye d'obtenir la soumission de Deslyons au Pape, VI, 38. — Il condamne l'*Apologie des Casuistes*, VII, 481. — Service rendu par lui au séminaire de Cahors, VII, 191. — Il recommande un esclave à saint Vincent, VIII, 140. — Billet de ce prélat à M. Jolly, VI, 608-609. — Le saint aide sa sœur dans un procès, VI, 584; — l'aide lui-même à obtenir de Rome ce qu'il y demande, VII, 191, 481, 490, 553, 583.

**Caulier** (Marguerite). — III, 635.

**Cauly** (M. de). — Rapports avec saint Vincent, VI, 112, 120; VII, 268.

**Cauly** (M. de), curé de Savoie, frère du précédent. — Aux Bons-Enfants, VI, 112. — Il retourne en Savoie, VII, 268-269.

**Caumartin** (François Lefèvre de), évêque d'Amiens. — Rapports avec saint Vincent, II, 410. — Approbation de la Charité de Folleville, XIII, 482, 484, 489.

**Cauna** (Village de), dans les Landes. — II, 127.

**Caussade** (Ville de), dans le Tarn-et-Garonne. — Alain de Solminihac se plaint du curé de Caussade, IV, 523, 526, 563. — Ce curé se plaint du séminaire de Cahors, VII, 322.

**Cavaillon** (Ville de) dans le département de Vaucluse. — François Hallier, évêque de Cavaillon, voir Hallier.

**Cavallermaggiore** (Ville de), dans le Piémont. — Mission, VII, 113, 127.

**Cavelier** (Nicolas). — III, 635.

**Cayran** (Métairie du), près Cahors. — Donnée au séminaire, III, 467. — Conditions de la donation, IV, 282. — L'évêque propose d'y loger quelques séminaristes pendant l'épidémie de peste, IV, 496-497.

**Cazet** (Sébastien), membre de la Société des Indes. — Saint Vincent s'excuse auprès de lui de ne pouvoir envoyer de missionnaires à Madagascar par ses vaisseaux, VIII, 174, 175; — cherche à obtenir la fusion de la Société avec celle du maréchal de la Meilleraye, VII, 45; VIII, 180. — Voir Indes orientales.

**Cécile** (Sœur). — Voir Angiboust (Cécile).

**Célestin I,** Pape. — Extrait de sa deuxième lettre aux évêques de France, III, 320.

**Célestins** (Ordre des). — Couvent d'Avignon, V, 379.

**Censures ecclésiastiques.** — User rarement du pouvoir de donner des censures, II, 5.

**Ceranesi** (Ville de), en Ligurie. — Mission, VII, 421.

**Ceré** (Jacques). — VIII, 396.

**Cérémonies.** — C'est un devoir de les bien faire, III, 513; XI, 312. — Négligées en France au début du XVII^e^ siècle.

IV, 327; XII, 258. — S'y exercer la veille des fêtes, XI, 187. — Les exécuter dans toutes les maisons comme à Saint-Lazare; enseignement des cérémonies dans les séminaires, III, 513. — Réprimande à un professeur de séminaire qui refusait de les enseigner, VII, 508, 562. — Cérémonies d'usage pendant la messe chez les grands seigneurs, I, 353; XI, 26. — Voir Chant, Coutumes, Office, Rituel.

**Cerisé** (Village de), dans l'Orne. — Mission, I, 524.

**Cérisy** (Abbé de). — Voir Habert (Germain).

**Cervia** (Ville de) en Italie. — Jean-François Guidi, évêque de Cervia, voir ce mot.

**Césaire de Saint-Bonaventure** (R. P.), carme. — Note biographique; saint Vincent lui écrit au sujet d'une personne recommandée par lui, IV, 466.

**César**, nom donné aux premiers empereurs romains. — Jésus-Christ dit de rendre à César ce qui est à César, VI, 26; XI, 133.

**César** (Jules), général romain. — XII, 255.

**Cévennes** (Région montagneuse des). — Etat religieux de ce pays, I, 252. — Missions, I, 303, 311; II, 405. — Autre mention, I, 450.

**Ceyffat** (Jacques). — XIII, 39.

**Chablais** (Duché du), dans la Savoie. — Pays évangélisé par saint François de Sales, XIII, 68, 74.

**Chabre** (Antoine), lieutenant criminel en la sénéchaussée d'Auvergne. — Saint Vincent lui écrit, V, 394.

**Chaduc** (R. P.), oratorien. — Il recommande un esclave, VII, 502, 504.

**Chahu** (Mme), d'Auteuil. — VIII, 386.

**Chahu** (Jeanne-Marguerite), visitandine. — Note biographique; saint Vincent l'engage à se rendre au monastère de Meaux, dont elle vient d'être élue supérieure, III, 458.

**Chailli** (Abbé de). — Voir Lorraine (Charles-Louis de).

**Chaillot** (Village de), aujourd'hui quartier de Paris. — Couvent de la Visitation, IV, 411; V, 344; VI, 405; VIII, 272; — des Minimes, VIII, 417.

**Chalon-sur-Saône** (Ville de), dans la Saône-et-Loire. —

Jean de Maupeou, évêque de Chalon, voir ce mot. — Autre mention, VII, 136.

**Châlons-sur-Marne** (Ville de), dans la Marne. — Évêques de Châlons, voir Fleury (Henri Clausse de), Vialar (Félix). — Missions dans le diocèse, VII, 152. — Filles de la Charité en service à l'hôpital, V, 55-56, 59; X, 6, 648. — Autres mentions, I, 492; VIII, 192.

**Chamargou** (M. de), lieutenant et allié du duc de La Meilleraye. — A Madagascar, VI, 230. — Bruit de sa mort; son éloge, VIII, 503.

**Chambelin** (Mlle), membre de la Charité de Montmirail. — XIII, 465, 466.

**Chambéry** (Ville de), dans la Savoie. — Sénat de Chambéry, V, 251; VI, 499; VII, 80. — Lettres de saint Vincent à des présidents de Chambéry, VII, 82, 83. — Mort, en cette ville, de Louis de Chandenier, VIII, 288, 300, 302. — Autres mentions, VIII, 396, 405. — Voir Chamosset.

**Chamblon** (Hameau de), dans la commune de Montlevon (Aisne). — Ferme dépendante de la maison des missionnaires de Montmirail, II, 493. — Confrérie de la Charité, XIII, 520.

**Chameson** (M. de). — Il va en Chine, VIII, 509.

**Chamesson** (Mlle de Foissy de). — Elle quitte l'Institut du Saint-Sacrement, XIII, 111.

**Chamillac** (Mlle). — En agonie, II, 186.

**Chamosset** (M.), un des présidents du Sénat de Chambéry. — Rapports avec saint Vincent, VIII, 408.

**Champagne** (Province de). — Missions en Champagne, II, 360; VII, 6. — Autres mentions, X, 198; XI, 19; XIII, 295. — Voir Simonnet (M.), Souyn (M.), Guise, Laon, Reims, Rethel, Sedan.

Aide apportée pendant et après la Fronde à la Champagne et à la Picardie :

*Par les Dames de la Charité.* — IV, 489, 499, 539, 542; V, 23, 41, 244; VI, 52-53, 367, 376, 394, 402, 417, 435, 448, 485-486, 515, 528, 546, 566, 614, 616; VII, 28, 334, 381, 404, 527, 545, 571, 581, 599; VIII, 9, 20-21, 51, 72-73, 109, 262, 319, 321, 324, 329, 339, 371, 377; XI, 339; XIII, 804-806, 817. — Total des dépenses faites chaque mois pour ces deux pro-

vinces, VI, 53, 614. — Elles entendent que leurs aumônes servent seulement à ceux qui ne peuvent pas gagner leur vie, IV, 183. — Elles préfèrent donner les moyens de gagner sa vie par le travail que de l'argent, VIII, 72-73. — Remerciements et demande des échevins de Rethel, XIII, 829-831. — Elles impriment et distribuent des périodiques pour recevoir des aumônes ; ce que sont ces *Relations,* IV, 88 ; VI, 52. — Saint Vincent envoie une *Relation* au comte de Chavigny, IV, 148. — Extraits empruntés aux *Relations,* IV, 131, 132, 136, 144, 181, 214, 257, 300 ; V, 95.

*Par les filles de la Charité.* — Voir Brienne-le-Château, Châlons-sur-Marne, Saint-Etienne-à-Arnes, Ste-Menehould.

*Par les prêtres et frères de la Mission.* — IV, 127, 150, 156, 174, 187, 260-261, 291, 339, 392, 419, 433, 439, 451, 463, 465, 498-499 ; V, 94, 115, 119, 144, 385 ; VI, 25 ; VIII, 238 ; XIII, 324-325. — Lettres de ces missionnaires à saint Vincent, IV, 131, 132, 136, 143, 144, 181, 214, 257, 300 ; V, 95. — Voir Alméras (René), Berthe, Cruoly, Deschamps, Ennery, Goret, Le Soudier (Jacques), Mousnier, Parre.

**Champagne** (Mlle), novice à Notre-Dame-de-Sézanne. — Saint Vincent l'encourage à persévérer dans sa vocation, VII, 186.

**Champfleur** (Village de), dans la Sarthe. — VI, 134 ; VIII, 115.

**Champigny-sur-Marne** (Ville de), dans la Seine. — Confrérie de la Charité, I, 159. — Autre mentions, II, 294.

**Champigny-sur-Veude** (Village de), près Richelieu. — M. Romillon, aumônier de l'hôpital, voir ce mot. — Projet d'un établissement de filles de la Charité, III, 617 ; IV, 34. — Passage de Mlle d'Orléans, V, 437. — Autres mentions I, 414, 430, 448.

**Champin** (Omer de), doyen de Saint-Thomas du Louvre. — VII, 47.

**Champion** (Louis), prêtre de la Mission. — Note biographique, III, 78. — Lettre que saint Vincent lui adresse à Montmirail, V, 43.

Il parle à saint Vincent des erreurs de M. du Coudray, III, 78. — Aux Bons-Enfants ; demande d'un dimissoire pour son ordination, III, 624. — A Montmirail, supérieur, V, 17,

59; VIII, 519. — Faute pour laquelle saint Vincent l'oblige à demander pardon à l'évêque de Châlons, V, 55, 58. — Placé à Marseille, V, 168, 169. — A Marseille, V, 190, 212, 216. — Voyage à Agde, V, 225, 245. — Nouvelles de sa santé, V, 258, 379.

**Champion** (René), frère de la Mission. — Envoyé à Rome, XIII, 315-317. — Autre mention, III, 78.

**Champlan** (Village de), en Seine-et-Oise. — V, 185; VII, 263.

**Champlan** (M. de). — V, 185.

**Champlin** (Mlle), de Montmirail. — I, 94.

**Champmargou** (M. de). — Voir Chamargou (M. de).

**Champs** (N.-D. des), dans la commune de Saint-Jean-d'Assé (Sarthe). — VIII, 115.

**Champvallon** (François de Harlay de), archevêque de Rouen). — Il remercie saint Vincent des missionnaires prêtés pour une mission, V, 577. — Autres mentions, I, 396; V, 112; VI, 320, 362, 365.

**Champvent** (Prieuré Saint-Nicolas de). — Union de ce prieuré à la maison de Richelieu, à qui le cardinal de Richelieu l'a donné, II, 424. — Saint Vincent demande à M. Blatiron, qui en est titulaire, de le résigner, III, 141. — M. Le Boysne en devient titulaire après la mort de M. Blatiron, VI, 493, 619; VII, 26.

**Chancelade** (Abbaye de). — Alain de Solminihac, abbé de Chancelade, I, 207, 212. — Il songe à donner sa démission, IV, 135, 497. — Jean Garat le remplace, IV, 544; V, 590. — Prieur de Chancelade, II, 442; III, 597. — Autres mentions, II, 624; IV, 146-147, 219. — Voir Garat, Solminihac.

**Chancelade** (Augustins de la réforme de). — Les augustins de la réforme de Chancelade se séparent des augustins de Sainte-Geneviève; d'où procès au Grand Conseil, III, 73, 152. — Alain de Solminihac trouve que saint Vincent ne l'aide pas assez, III, 73. — Saint Vincent annonce à l'évêque de Cahors l'issue favorable du procès et ajoute que, pour le spirituel, il faut recourir à Rome, III, 223-224. — Il est fait appel de la sentence et le procès reprend, III, 467, 529, 596-602; IV, 24, 135, 151-152, 154, 243. — Démarches à Rome, IV, 24, 40-41, 61-62, 68-69, 73, 129-131. — Saint Vin-

cent intervient en faveur des religieux de Chancelade, III, 152, 344, 529, 596; IV, 24, 118, 154, 563; VII, 99, 303, 392. — Abbayes de Chancelade, Foix, Sablonceaux; monastères de Cahors et de Saint-Girard, voir ces mots. — Voir Solminihac (Alain de), Vitet (R. P.).

**Chandenier** (Mme de). — IV, 462, 478.

**Chandenier** (Catherine de), visitandine, fille de la précédente. — II, 57; V, 366.

**Chandenier** (Charles de), frère de la précédente. — IV, 59.

**Chandenier** (Claude de), abbé de Moutiers-Saint-Jean, frère du précédent. — Note biographique, IV, 479. — Lettre de saint Vincent à Claude de Chandenier, V, 548; — de Claude de Chandenier à saint Vincent, VIII, 117, 152. — Sa famille, II, 57; IV, 59. — Eloge des deux frères Claude et Louis, IV, 59. — Ils désirent se retirer quelque temps auprès de l'évêque d'Alet, IV, 58. — A leur départ d'Alet, l'évêque rend témoignage de l'édification qu'il en a reçue, IV, 323. — Saint Vincent leur donne l'hospitalité à Saint-Lazare, V, 28; VII, 111, 361; VIII, 299, 302. — Différend entre les deux frères et leur frère François, IV, 461, 478; V, 366, 499, 549; VIII, 531. — Ils font donner des missions en Bourgogne, V, 611. — Claude prend part à la mission de Metz, VII, 121; XII, 17. — Abbé de l'Aumône, IV, 479; V, 367; — de Moutiers, V, 492. — Prieuré de Saint-Pourçain, VI, 33. — Nouvelles de sa santé, VII, 304, 389; XIII, 184. — Voyage des deux frères à Rome, VIII, 117, 152, 166, 167, 184, 187, 222, 260. — Douleur de Claude à la mort de son frère Louis, VIII, 288, 294, 301. — A Saint-Lazare, VIII, 378, 379; XII, 297. — Autres mentions, V, 469, 471, 492, 597; VI, 33, 35, 260, 261; VII, 109, 390, 487.

**Chandenier** (François, marquis de), frère du précédent. — Note biographique, IV, 461. — Lettres que saint Vincent lui adresse, IV, 461; V, 499. — Voir Chandenier (Claude de).

**Chandenier** (Henriette de), visitandine, sœur du précédent, — II, 57; V, 366.

**Chandenier** (Louis de), abbé de Tournus, frère du précédent. — Note biographique, IV, 79. — Lettres de saint Vincent à Louis de Chandenier, IV, 478; V, 365, 469, 491, 596; VI, 32; VII, 109, 120, 304, 389; VIII, 166, 187, 260, 531; —

de Louis de Chandenier à saint Vincent, VII, 116; VIII, 117, 152, 184.

Proposé pour l'évêché de Mâcon, IV, 79, 89. — Ses répugnances à accepter un évêché, V, 366; VIII, 532. — Résignation de l'abbaye de Saint-Pourçain en faveur de Saint-Lazare, V, 365; VI, 33, 381; VII, 298-300. — En mission, XI, 163. — Mission de Metz, VII, 76, 85, 86, 87, 92, 99, 109, 116, 120, 370, 371, 389; XII, 17. — Visiteur du Carmel, VIII, 61, 338. — A Tournus, VII, 389; VIII, 117. — A Saint-Lazare, XI, 186; XII, 297. — Sa dernière maladie et sa mort; il est reçu dans la Mission, VIII, 260, 288, 294, 299, 300, 302, 305, 312. — Mentions des conférences faites sur ses vertus, VIII, 300, 312, 314; XII, 485. — Son éloge, IV, 79; VIII, 299. — Autres mentions, V, 549; VI, 260, 261, 594; VII, 306, 395, 487.

Voir Chandenier (Claude de).

**Chandenier** (Louise de), visitandine, sœur du précédent. — II, 57; V, 366.

**Chandenier** (Marie de), sœur de la précédente. — Note biographique, IV, 478. — Lettre que saint Vincent lui adresse, VIII, 110. — Autres mentions, V, 366, 492, 499, 549; VII, 390, 395.

**Chandenier** (Prieuré de). — V, 492, 499, 548.

**Chandon** (Abbé de). — VII, 539.

**Chandon** (M.), ancien lieutenant criminel de Mâcon. — XIII, 497, 500.

**Chandon** (Nicolas), doyen du chapitre de Mâcon. — XIII, 495, 497, 502, 503.

**Chanevas** (Mme), dame de la Charité de Saint-Gervais à Paris. — II, 540.

**Changements.** — Ne pas changer ce qui est bien, XIII, 639.

**Channelain** (Mlle). — III, 377.

**Chanoine** (Clément), dit Deslauriers, forçat à Toulon. — VI, 298.

**Chant ecclésiastique.** — Tout missionnaire doit apprendre le chant, XI, 362; — qui est important et dans les missions, I, 429; III, 79; — et pour l'office, V, 194; VI, 259; XII, 339. — Enseignement du chant dans les séminaires, II, 233,

IV, 597; VII, 122. — Réprimande à un professeur de séminaire qui refusait de l'enseigner, VII, 508-509, 561-562. — Chanter et psalmodier posément, XI, 312.

**Chantal** (Sainte Jeanne-Françoise Frémiot de). — Note biographique, I, 34. — Lettres de saint Vincent à sainte Chantal, I, 561, 574; II, 45, 85, 97, 185; — de sainte Chantal à saint Vincent, I, 34, 121, 184, 313, 369, 573; II, 25, 53.

Ses voyages à Paris, I, 34, 302; II, 188, 197, 202. — Ses épreuves morales, I, 35; II, 53; XI, 113; XIII, 126. — Ce qu'elle souffre de la part d'une visitandine, II, 218, 384; — de son fils, III, 437; IV, 254. — Saint Vincent la délivre d'une peine, I, 37. — Sa manière de faire oraison, IX, 31, 426; X, 575. — En retraite, I, 35.

Rapports avec saint François de Sales, V, 473; X, 130, 329; XIII, 81. — Comment elle a composé le directoire de la Visitation, III, 272. — Elle ne veut pas que les monastères de la Visitation soient visités par d'autres que par leurs supérieurs, malgré l'avis contraire de saint Vincent, II, 45, 85, 99, 102. — Ses recommandations aux visitandines, III, 459, 461; VIII, 454; X, 431, 451.

Elle presse saint Vincent d'accepter la direction de la Visitation de Paris, XI, 167. — Le saint lui expose le règlement de vie des missionnaires, I, 562-567. — Libéralités de sainte Chantal envers l'établissement des missionnaires d'Annecy, I, 573, 574; II, 45, 48, 77. — Rapports avec eux, II, 25, 47, 76, 98, 103, 140, 186, 187; — avec saint Vincent, II, 104; XIII, 125.

Sa mort, II, 209. — Elle lègue son cœur au premier monastère de Paris, II, 210; — auquel on refuse de le donner, II, 220, 221. — Vision par saint Vincent de l'âme de sainte Chantal, II, 212; XIII, 125. — Autres mentions, II, 253; III, 458, 533, 534; XIII, 356.

**Chantal** (Celse-Bénigne de), fils de la précédente. — Soucis qu'il donne à sa mère, III, 437; IV, 254.

**Chanteloup** (Hameau de), à Lagny. — Bénédictines, II, 125.

**Chantereau** (Claude), fille de la Charité. — XIII, 576.

**Chantilly** (Ville de), dans l'Oise. — Filles de la Charité établies en cette localité, III, 298; V, 240, 334, 432. — M. Delahodde, aumônier du château de Chantilly, voir Delahodde.

**Chanvry** (Bailliage et prévôté de). — XIII, 467.

**Chapelet.** — Origine, X, 621. — Excellence, IX, 220. — Saint François de Sales le récitait tous les jours, IX, 220; XIII, 76. — Il peut suppléer à l'oraison, IX, 220. — Les missionnaires le portent à la ceinture, III, 383; V, 621; — les filles de la Charité de même, IX, 37. — Il est leur bréviaire, X, 622. — Texte de la règle des sœurs, X, 620. — Elles le récitent tous les jours, X, 554. — Comment, IX, 117; X, 620-622. — Saint Vincent recommande cette prière aux membres des Charités, XIII, 442, 480, 534, 542, 544. — Chapelet des Turcs, X, 621.

**Chapelle.** — Les filles de la Charité n'ont d'autre chapelle que l'église paroissiale, X, 661-663.

**Chapitre.** — Chez les filles de la Charité, I, 559; X, 610-611. — Chez les missionnaires, XII, 358. — Quand et comment ils tiennent chapitre, I, 565. — Garder le secret sur ce qui s'y fait et s'y dit, XI, 106. — Avis donnés par saint Vincent pendant le chapitre, XI, 29, 30, 105, 110, 112, 119. — Suppression du chapitre les jours de fête de deuxième classe, XII, 476. — Voir Avertissements.

**Chappelle** (Jean), tissier de Joigny. — XIII, 461.

**Charavay** (M.), marchand d'autographes à Paris. — Lettres de saint Vincent mises en vente dans son étude, I, XIX, 106-107, 126; II, 147, 223, 227, 262, 279, 297, 317, 320, 363, 366, 370, 374, 375, 382, 390, 396, 409, 438, 485, 488, 495, 557, 572, 594; III, 1, 42, 49, 81; IV, 246; V, 361; VI, 129; VII, 385; VIII, 96, 109, 154, 256, 553.

**Chardon** (Emmanuel), clerc de la Mission. — Envoyé à Rome, XIII, 315.

**Chardon** (Philbert), prêtre de la Mission. — Note biographique; envoyé à Troyes, V, 137. — Il quitte la Compagnie, est réadmis à Rome, puis envoyé à Gênes, V, 182. — Proposé pour Turin, VII, 228.

**Charenton** (Ville de), près Paris. — L'armée du roi sur le point de livrer bataille au duc de Lorraine en 1652 près de Charenton, IV, 406. — Mission, V, 140. — François Véron, curé de Charenton, voir ce nom.

**Charges.** — Conférence sur les charges et les offices, XI, 137. — Voir Bénéfices, Supérieurs.

**Charité.** — *Charité envers Dieu.* — Voir Dieu.

*Charité envers le prochain.* — Conférence sur la charité, XII, 260. — Mention d'une autre conférence, XII, 467. — Texte de la règle des missionnaires, XII, 260; — des filles de la Charité, X, 458. — La charité est de précepte, XII, 260-261. — Il est plus méritoire d'aimer le prochain pour l'amour de Dieu que d'aimer Dieu sans penser au prochain, XII, 261-262. — La charité unit les cœurs, II, 374. — Le défaut de charité mène les communautés à leur ruine, XII, 435. — Elle est plus particulièrement nécessaire aux filles de la Charité, X, 459, 472-474, 521, 526, 529-531, 537; — et aux missionnaires, XII, 262-264. — Exemple de Jésus-Christ, XII, 264. — Liaison étroite entre l'humilité et la charité, X, 530-531. — La charité ne permet jamais de violer la loi de Dieu et les règles, XII, 275. — Charité entre les membres d'une même confrérie de la Charité, XIII, 435, 454, 480, 487, 517, 529, 535.

Ses principaux actes, XII, 260, 274. — Faire aux autres le bien que nous voudrions nous être fait, XII, 264-266. — S'excuser les uns les autres, IX, 225, 279-299. — Céder, V, 477. — Ne pas contredire, XII, 267-268. — Se prévenir d'honneur, XII, 273-274. — Se réjouir avec ceux qui se réjouissent et pleurer avec ceux qui pleurent, XII, 270-273.

Voir Aversions, Calomnies, Condescendance, Cordialité, Douceur, Injures (Pardon des), Médisances, Moqueries, Réconciliation, Support, Union.

*Charité envers les pauvres et les malades.* — Voir Charité (Confréries de la), Charité (Dames de la), Charité (Filles de la), Malades, Pauvres.

**Charité** (Confréries de la). — Fondation de la première Charité en 1617, voir Châtillon. — La seconde est établie à Villepreux, I, 84. — Diffusion des Charités; bien qu'elles font, I, 253. — Fondation de la première Charité de Paris en 1629, voir Saint-Sauveur. — Obstacle au bon fonctionnement des Charités de Paris; saint Vincent y remédie en mettant des filles de la campagne au service des dames; d'où naît la Compagnie des filles de la Charité, I, 79, 113, 196, 197; X, 101; voir Charité (Filles de la).

Comment établir des Charités dans les villes, II, 590. — Demander la permission des évêques et des curés, I, 127, 134. — Les Charités réussissent mieux dans les villages que

dans les villes, I, 357. — Il vaut mieux établir la Charité dans chaque paroisse d'une ville qu'une seule pour toute la ville, X, 225-226. — Les prêtres de la Mission ont pour règle d'établir des Charités partout où ils vont donner des missions, voir Mission (Congrégation de la).

Règlements généraux et particuliers : patron; fin; membres; réception, nourriture, visite et assistance des malades; enterrement des morts; réunions; quêtes et dons; administration du temporel et reddition des comptes; élection, fonctions et déposition des officières; devoirs réciproques des membres; exercices de piété; cérémonies qui se pratiquent le jour de l'établissement; formule du bon propos, XIII, 417-489, 504-537, 821-823.

Union de la Charité de Montreuil à celle du Saint-Nom-de-Jésus, I, 105; XIII, 521. — Tentative d'unions de confréries de la Charité à celle du Rosaire, I, 246; II, 22. — Reddition des comptes de la trésorière, II, 522. — Il vaut mieux que le vicaire ne soit pas trésorier, I, 78. — Là où les femmes dépendent des hommes pour la bourse, l'entente est impossible; il n'y a rien à redire à l'administration des femmes, I, 79; IV, 71.

Il importe que les dames de la Charité fassent elles-mêmes cuire la viande, I, 78. — Malades exclus de l'assistance des Charités, I, 133; voir Charité (Filles de la). — Saint Vincent recommande aux membres des Charités de désigner une personne qui les remplacera à leur mort, I, 89; XIII, 819. — Précautions contre la peste, I, 133. — Visite des prisonniers, XIII, 477.

Visite des Charités par Louise de Marillac, Madame Goussault, M. Pavillon, Mlle de Pollalion, voir ces noms; — par des missionnaires, II, 301. — Aide que les filles de la Charité apportent aux confréries paroissiales, XI, 181-182. — Rapports entre les sœurs et les dames des Charités, voir Charité (Filles de la).

Images de la Charité, II, 10; III, 254; VI, 98. — Livres de la Charité, II, 94. — Saint Vincent se propose de confier à M. Lambert la direction générale des Charités, II, 146. — Protection de Dieu sur les membres des Charités, I, 185. — Demande d'indulgences pour les Charités, I, 253. — Approbation des Charités par le Pape, VI, 54; VIII, 238; X, 101; XIII, 260, 262, 263. — Saint Vincent souhaiterait obtenir du

Pape l'approbation du règlement des Charités, VIII, 49. — Envoi de règlements de la Charité, I, 133; III, 389.

Charités d'Angers, Argenteuil, Arras, Asnières, Auteuil, Beauvais, Bergères, Blanzac, Brie-Comte-Robert, Bulles, Castiglione, Champigny, Châtillon, Courboin, Crécy, Crosnes, Etampes, Ferrières, Folleville, Fontainebleau, Gallardon, Gentilly, Gournay, Grignan, Grigny, Issy, Italie, Joigny, La Chapelle, La Fère, Le Mesnil, Liancourt, Mâcon, Mauron, Montmirail, Montmorency, Montreuil-sous-Bois, Muret, Neufchâtel, Paris (Hôpital des Quinze-Vingts, Saint-Barthélemy, Saint-Benoît, Saint-Etienne-du-Mont, Saint-Germain-l'Auxerrois, Saint-Gervais, Saint-Jacques-de-la-Boucherie, Saint-Jacques-du-Haut-Pas, Saint-Jean-en-Grève, Saint-Laurent, Saint-Leu, Saint-Marceau, Saint-Nicolas-du-Chardonnet, Saint-Paul, Saint-Sauveur, Saint-Sulpice), Raconi, Rethel, Richelieu, Saint-Cloud, Saint-Germain-en-Laye, Saint-Gilles, Saint-Vallier, Sedan, Verneuil, Villeneuve-Saint-Georges, Villepreux, Villiers-le-Sec, Vincennes (Bois de), Charités de Mlle du Fay, de Mlle Guérin. Voir ces mots.

Charités d'un type spécial : Charités d'hommes, voir Folleville. — Charités mixtes, IV, 71; voir encore Courboin, Joigny, Mâcon, Montreuil-sous-Bois. — Charité de l'Hôtel-Dieu de Paris, voir Charité (Dames de la). — Charités d'hôpitaux, voir Angers (Ville d'), Quinze-Vingts (Hôpital des). — Charité de la cour, XIII, 821-823. — Charité avec manufacture, XIII, 504-510. — Charités propriétaires de brebis, XIII, 484, 511.

**Charité de l'Hôtel-Dieu de Paris** (Dames de la). — Fondation de la Charité de l'Hôtel-Dieu en 1634; première assemblée, I, 229-230. — Nombre des dames en juillet 1634; leurs œuvres; demande d'indulgences à Rome pour elles, I, 253. — Nombre des dames en 1656, VI, 52. — Discours de saint Vincent aux dames, XIII, 761-820. — Louise de Marillac leur fait donner quelques avis, III, 261. — Lettre du saint aux dames, III, 408. — Il leur recommande de visiter en personne les malades, XIII, 761, 786; — leur énumère les raisons d'être exactes à venir aux assemblées, XIII, 767-769, 770-771, 784; — cherche à réchauffer leur charité languissante, XIII, 787-801.

Assemblées des dames, I, 229, 234, 236-237, 344-345, 417, 459; II, 6, 39, 144, 145, 150, 159, 165, 229; III, 253, 254, 267, 409, 436, 479, 510, 523; IV, 47, 197, 342, 398, 586, 604; V, 215, 239, 390, 589; VI, 180, 367, 376, 394, 402, 417, 435, 448, 461, 472, 473, 485-486, 515, 528, 546, 566, 583, 597, 616, 622; VII, 8, 28, 262, 366, 381, 387, 404, 475, 519, 528, 545, 557, 571, 581, 599; VIII, 9, 20, 25, 38, 44, 51, 63, 72, 94, 109, 210, 319, 321, 324, 329, 339; IX, 683; X, 317; XI, 179, 210, 339. — Assemblées des officières, I, 279, 479, 611-612; II, 130, 182, 206, 487; III, 253; IV, 424. — Assemblées des trois veuves, II, 294, 295. — Dans les réunions, saint Vincent interrogeait les dames sur leur fidélité à observer les règles, X, 565. — Rupture d'une poutre dans la salle de réunion le matin du jour où la réunion devait avoir lieu, IX, 248-249.

Règlement général des dames, XIII, 823. — Règlement des quatorze dames, VIII, 766.

Don de la reine de France, III, 410; — de la reine de Pologne; malentendu sur ce don, IV, 445-446. — Quêtes, II, 229. — Refroidissement de la charité, VII, 334. — Mme Goussault désire que la présidente s'appelle servante, IX, 69. — Election des dames, III, 255. — Saint Vincent écrit à Mazarin que les dames sont prêtes à recevoir triomphalement la cour quand elle rentrera à Paris, IV, 473. — Il recommande aux dames les intérêts de Louis de Chandenier, qui est en procès, VIII, 260. — Saint Vincent allait toujours le samedi des quatre-temps dire une messe à Notre-Dame pour les dames, qui y assistaient et y communiaient, I, 609; XIII, 769. — Il écrit, pour l'envoyer à Rome, « la note » de leurs assemblées, VII, 238, 346.

Les dames se font aider par les filles de la Charité, voir Charité (Filles de la). — Elles reprochent à saint Vincent d'avoir laissé partir Louise de Marillac en voyage, III, 13. — Le saint dit à Louise de Marillac qu'elle aura « bien des querelles » de leur part, II, 218. — Louise de Marillac se plaint de leur négligence et des mesures qu'elles prennent, voir Bicêtre. — Les dames se défient des filles de la Charité et les traitent trop « durement », VIII, 228.

*Œuvre de l'Hôtel-Dieu.* — Commencement de l'œuvre, I, 229. — Les dames instruisent les malades et les préparent à faire une confession générale, I, 234, 253; III, 429. —

Quatorze dames sont chargées à tour de rôle, tous les trois mois, de l'assistance spirituelle des malades, XIII, 762-767, 788, 826. — Assemblée des quatorze dames, II, 283. — Saint Vincent les félicite de leur zèle, XIII, 779, 817; — se demande si sept ne suffiraient pas, XIII, 773; — cherche des « filles dévotes » pour rendre le même service aux contagieux, afin que les dames ne soient pas exposées, I, 459.

Les dames distribuent tous les jours la collation aux malades, I, 253; XIII, 779, 780, 809, 817, 826; — aux plus malades seulement, XIII, 773. — La collation cesse pendant vingt jours environ à cause de la peste, I, 505; XIII, 771. — Elle reprend, I, 508. — Elle était plus abondante au début, XIII, 771. — Dépenses qu'elle occasionne, XIII, 803. — Le zèle des dames se ralentit; quelques-unes manquent leur tour de distribution, III, 262; — d'autres distribuent en courant, ou disent que la collation ne sert de rien, XIII, 773. — Louise de Marillac craint que la collation ne cesse, III, 509.

Les dames demandent quatre filles de la Charité pour les aider, I, 230; — puis croient pouvoir s'en passer, I, 231. — Les filles de la Charité aident les dames pour la collation, III, 148.

Les dames entretiennent à l'Hôtel-Dieu un corps d'aumôniers, I, 318-319, 359; XIII, 788. — Heureux fruits des visites des dames, XIII, 768, 772, 774, 779. — La contagion empêche les dames d'aller à l'Hôtel-Dieu, I, 299. — Elles reprennent leurs visites, I, 437. — Dame morte, dit-on, d'une maladie contractée à l'Hôtel-Dieu, I, 365. — Saint Vincent recommande aux dames de ne pas donner d'avertissement aux religieuses et aux aumôniers, mais plutôt de prévenir leurs officières, XIII, 773, 787. — Autre mention, III, 409. — Voir Hôtel-Dieu.

*Œuvre des Enfants trouvés.* — Les chanoines de Notre-Dame et d'autres personnes pressent les dames de se charger de l'œuvre de la Couche, I, 421, 433; XIII, 798, 807. — Elles décident de faire un essai de quelques enfants qu'élèveront les filles de la Charité (1638), I, 417; XIII, 798. — Saint Vincent appuie ce projet, I, 421, 433. — Union de l'œuvre des Enfants trouvés à celle de l'Hôtel-Dieu, I, 546; XIII, 777-778. — Saint Vincent invite les dames, le 12 janvier 1640, à étendre l'œuvre en adoptant tous les enfants de

la Couche, XIII, 774-778. — Elles acceptent sa proposition ce même jour, II, 6; — et la mettent à exécution le 30 mars, XIII, 780. — Le saint les engage à visiter les enfants, XIII, 772, 780-781; — à continuer de soutenir cette œuvre, XIII, 782-784, 788, 797-800, 801, 802. — Dépenses faites pour l'œuvre, XIII, 807. — Mlle du Mée visite les enfants, II, 198, 296, 301. — Assemblées spéciales de dames pour les Enfants trouvés, I, 572; IV, 188. — Louise de Marillac se plaint que les dames ne soutiennent pas suffisamment l'œuvre, III, 509, 512. — Contestation au sujet des droits des dames sur l'administration de l'œuvre, II, 92; — au sujet d'une aumône, II, 438, 440. — Voir Bicêtre, Enfants trouvés.

*Œuvre des provinces dévastées.* — Secours envoyés par les dames à la Lorraine, voir Lorraine (Province de); — à la Champagne et à la Picardie, voir Champagne (Province de); — à Etampes, voir Etampes; — dans le diocèse de Paris, IV, 539. — Sommes envoyées mensuellement aux provinces ruinées, VI, 614. — Les dames n'envoient presque plus rien, VI, 53, 614; VII, 334.

*Autres œuvres.* — Visite et instruction des forçats, V, 589; XIII, 788, 791, 821, 823. — L'hôpital général, voir Hôpital général. — La propagation de la foi dans les pays infidèles ou hérétiques, XIII, 818. — Saint Vincent a recours aux dames pour aider le consul d'Alger à payer ses dettes, VI, 461. — Il veut les intéresser à l'expédition du chevalier Paul contre Alger, VIII, 25. — Il explique pourquoi les dames ne peuvent donner pour le Canada, IV, 370.

Autres mentions, III, 18, 423; VIII, 238, 380, 451.

Voir Aiguillon (Mme d'), Bailleul (Mme de), Beaufort (Mme de), Bragelogne (Mme de), Brienne (Mme de), Condé (Princesse de), Du Fay (Mlle), Dumecq (Mme), du Mée (Mlle), Du Sault (Mme), Fieubet (Mme), Fortia (Mme), Fouquet (Mme), Goussault (Mme), Guérin (Mlle), Herse (Mme de), Labidière (Mme de), Lamoignon (Mme de), Lamoignon (Mlle de), Laurent (Mlle), Ligin (Mme de), Mirepoix (Baronne de), Mussot (Mme), Nemours (Mme de), Pollalion (Mlle), Romilly (Mme de), Sainctot (Mme de), Saint-Mandé (Mme de), Saunier (Mme), Schomberg (Mme de), Séguier (Chancelière), Souscarrière (Mme), Talon

(Mme), Traversay (Mme), Ventadour (Mme de), Verthamon (Mme de), Villesabin (Mme de), Viole (Mlle).

**Charité** (Filles de la). — *Tableau chronologique des faits.*

1631-1632. — Pour aider les dames des Charités de Paris dans les emplois bas et pénibles, saint Vincent met à leur disposition des filles de la campagne de bonne volonté, voir Charité (Dames de la).

1633. — L'expérience lui montre qu'il est bon de les former; il en choisit trois ou quatre et les confie à Louise de Marillac, qui les hospitalise chez elle (29 novembre), II, 549; III, 54; IX, 78, 209, 244-245, 455-456, 601-602; X, 101; XIII, 548, 566, 569-570, 573, 579. — Mort de Marguerite Naseau, voir Naseau.

1634. — Les sœurs sont demandées par les dames pour le service de l'Hôtel-Dieu, voir Charité (Dames de la). — Premières conférences de saint Vincent aux sœurs. — Ordre de la journée, IX, 1-13. — Les sœurs étaient au nombre de douze le 31 juillet, IX, 1.

1636. — Fondation de Liancourt [1]. — La maison-mère est transférée à La Chapelle.

1638. — Commencement de l'œuvre des Enfants trouvés. — Fondation de Saint-Germain-en-Laye et de Richelieu.

1639. — Fondation d'Angers.

1640. — Les sœurs étendent l'œuvre des Enfants trouvés à tous les enfants de la Couche. — Fondations des forçats de Paris et de Nanteuil-le-Haudoin. — Les sœurs demandent à saint Vincent de faire les vœux en particulier, IX, 25.

1641. — La maison-mère est transférée sur la paroisse Saint-Laurent. — Fondation de Sedan. — Saint Vincent donne un règlement aux sœurs d'Angers. — Le lever, qui était à cinq heures du matin, est reporté à quatre heures, IX, 50.

1642. — Louise de Marillac et quatre sœurs font les quatre vœux perpétuels le 25 mars, voir Vœux. — Rupture d'une poutre à la maison-mère dans la salle des réunions; protection de Dieu, IX, 248. — Fondations d'Issy et de Fontenay-aux-Roses.

---

1. Si l'on désire connaître la référence, se reporter au mot « Liancourt ». Inutile de répéter la même observation dans la suite.

1643. — Mort d'une sœur exemplaire, dont saint Vincent fait un grand éloge, XI, 130.

1644. — Mort de sœur Jeanne Dalmagne.

1645. — Fondations de Crespières, Fontainebleau, Le Mans, Nantes, Maule, Saint-Denis, Serqueux. — Règlement des sœurs. — Supplique à l'archevêque de Paris pour lui demander l'approbation de la Compagnie, II, 548. — Etat de la Compagnie, II, 549-551.

1646. — Sœur sauvée d'un grave danger causé par la chute d'une maison, IX, 240-241, 247. — Saint Vincent tient, le 28 juin, le premier Conseil, XIII, 589. — Deuxième supplique à l'archevêque de Paris pour lui demander l'approbation de la Compagnie, III, 53. — Le prélat érige la Compagnie en confrérie distincte des dames de la Charité et approuve son règlement, XIII, 557-565. — Saint Vincent annonce cette nouvelle aux sœurs, leur lit le règlement et leur fait promettre d'y être fidèles, IX, 323-330. — Etat de la Compagnie, III, 54-55.

1647. — Supplique de la reine Anne d'Autriche au Pape en vue d'obtenir que les sœurs soient mises sous la dépendance de saint Vincent et de ses successeurs, XIII, 566. — Saint Vincent nomme la première directrice des nouvelles venues, XIII, 658. — Les enfants trouvés sont transférés à Bicêtre. — Fondations de Chantilly, Chars, Montreuil-sur-Mer, Fréneville. — Les sœurs sont demandées de tous côtés, III, 210.

1648. — Mort de sœur Turgis. — Fondation de Valpuiseaux.

1649. — Saint Vincent visite les sœurs de Fréneville, Angers, Nantes et Richelieu.

1650. — Démarches auprès de M. Méliand, procureur général, en vue d'obtenir l'approbation légale de la Compagnie, IV, 4. — Fondation d'Hennebont. — Les sœurs sont demandées en Pologne et à Madagascar.

1651. — On recherche vainement les documents originaux de l'acte d'approbation de la Compagnie par l'archevêque de Paris en 1646, IV, 274-275; XIII, 570-571, 581. — Fondation de Montmirail. — Les sœurs vont assister les pauvres de Saint-Etienne-à-Arnes et de Saint-Souplet.

1652. — Grandes charités des sœurs à Paris, IV, 402, 407. — Plusieurs succombent à la tâche, IV, 425. — Fondations

de Brienne, Varsovie, Varize. — Elles recueillent à Etampes les orphelins des villages ruinés; une sœur y meurt victime de sa charité, voir Etampes.

1653. — Les sœurs vont soigner les soldats blessés à Châlons-sur-Marne. — Elles sont chargées des pauvres du Nom-de-Jésus.

1654. — Fondations de Bernay, Châteaudun, La Roche-Guyon.

1655. — Fondations des Petites-Maisons à Paris et de Sainte-Marie-du-Mont. — Approbation de la Compagnie par l'archevêque de Paris, XIII, 569. — Règlement qu'il approuve, 559-565. — Saint Vincent lit ces deux documents devant les sœurs, X, 102. — Nomination des officières, XIII, 572-577. — Saint Vincent commence l'explication des règles communes, X, 105.

1656. — Les sœurs sont demandées de différents côtés, X, 222; — de Saint-Malo, Cahors, Agde, Pézenas, Toulouse, et d'Angers pour l'hôpital des Enfermés, V, 631-632, 640; VI, 122; X, 195, 222. — Sur l'ordre de la reine, elles vont à La Fère soigner les soldats blessés. — Fondations d'Arras et de Cahors. — Le Conseil des sœurs reconnaît l'utilité d'établir un séminaire interne de sœurs en province, XIII, 711-713, 717.

1657. — Le roi approuve la Compagnie par lettres patentes, XIII, 578. — Les sœurs sont demandées pour l'Hôpital général. — Election des officières, X, 260.

1658. — Le Parlement enregistre les lettres patentes du roi, XIII, 585. — Les sœurs sont demandées pour Le Havre, Calais, un hôpital de Cahors et ailleurs, VII, 209; XII, 22. — Elles vont à Calais assister les soldats blessés; deux y meurent; les autres tombent malades; beaucoup de sœurs demandent à prendre leur place. — Fondations d'Ussel et de Metz. — Mort de sœur Barbe Angiboust.

1659. — Fondations de Narbonne, Cahors (hôpital), Vaux. — Saint Vincent envoie à Rome les pièces nécessaires pour obtenir l'approbation de la Compagnie, VIII, 138.

1660. — Mort de M. Portail, directeur, qui est remplacé par M. Dehorgny. — Mort de Louise de Marillac. — Conférences sur ses vertus. — Marguerite Chétif est nommée supérieure à sa place. — Election des officières, X, 736. — Fondation de Belle-Isle en mer. — Mort de saint Vincent.

*Les premières Filles de la Charité.* — Pourquoi les premières sœurs doivent être parfaites, IX, 13, 16; XIII, 699. — Beaux exemples de Barbe Angiboust, Marie-Joseph, Andrée, Marguerite Moreau, Marguerite Lauraine, voir ces mots. — Leur modestie dans les rues, X, 34. — Elles vont voir les malades la hotte sur le dos, IX, 82, 90, 313; — le pot à la main, II, 549; III, 54; IX, 312, 348, 470, 487; X, 216. — Aucune n'a jamais refusé d'aller où elle était envoyée, IX, 563; X, 119. — Ce qu'elles ont dépensé jusqu'en janvier 1643, IX, 88. — Condition modeste des premières sœurs, V, 266; IX, 15, 109, 127, 312, 509, 592, 602, 673; X, 259, 342, 351, 358, 454, 509, 577; XII, 22; XIII, 721. — Quelques-unes sont de condition, IX, 171, 173, 175, 509; X, 103. — Plusieurs ne savaient pas lire, II, 160; IX, 31, 42, 217, 427; X, 509, 545, 568, 574, 577, 717. — On leur apprenait à lire et à écrire, I, 238, 313; IX, 7, 43, 219; — à travailler de l'aiguille, I, 238; — à faire le catéchisme, voir Catéchisme.

Postulantes, II, 53, 109, 111; III, 210, 463; V, 623, 631, 635; VI, 189; VII, 49, 209; VIII, 325. — Sœurs malades, I, 336, 337, 570; IV, 254, 425; X, 136; — de la peste, I, 358, 359. — Le climat de Paris n'est pas bon pour les Angevines, II, 134; — ni pour les Lorraines, II, 20. — Sœurs mortes, I, 248, 338, 570; IV, 274, 425; XI, 130. — Sœurs peu édifiantes, I, 328, 494, 569. — Plusieurs prennent ce qui appartient aux pauvres, II, 91. — Sœurs sorties, I, 362; III, 212, 479; IV, 274; V, 3. — Sœurs renvoyées, I, 569; XIII, 596-598, 655-658, 661-662, 702-703, 718, 731-733, 738-743, 744-745.

*Vocation.* — Entretiens de saint Vincent aux sœurs sur leur vocation, IX, 14, 18, 240, 345, 450. — Excellence de cette vocation, III, 174-176; IX, 40, 119, 450-460; X, 115, 337. — Dieu est lui-même le fondateur de la Compagnie, IV, 254; IX, 57, 113-114, 208-210, 242-247, 313, 346, 455-457, 601-602, 682-683; X, 90; — et l'auteur de ses règles, IX, 210, 312; X, 110, 222. — Il la bénit, IX, 683-686; — la protège, IV, 254; IX, 12, 240, 247-249. — Chaque sœur tient individuellement sa vocation de Dieu, IX, 38, 141, 173, 246-247, 312, 347, 353, 356, 458; — qui y a pensé de toute éternité, IX, 242. — Il n'est pas de vocation plus belle dans l'Eglise, IX, 38, 141, 173, 459, 583, 684; X, 113-116. — Il

n'en est pas où le salut soit plus facile, IX, 469. — C'est la première Compagnie de femmes en habit séculier, IX, 208; — non cloîtrée, IV, 4; — la première employée à l'assistance des malades à domicile, IX, 15-16, 246, 583, 593; X, 550. — Aucune autre n'a une pareille diversité d'œuvres, IX, 593-594; X, 113-115, 124-126, 144-145. — Rien de plus noble et de plus grand que sa fin : tout quitter pour assister les pauvres, à l'imitation de J.-C., VII, 382; VIII, 162; IX, 14-15, 19-22, 61-63, 252, 583; X, 115, 122, 124, 126, 141, 222-223; voir Pauvres. — Les sœurs sont délivrées des soucis de la famille et du monde, X, 680-681. — Elles trouvent dans la Compagnie bien, plaisir et honneur, X, 109, 681-682; — le centuple des biens qu'elles quittent, X, 680. — Belles paroles de Mme Goussault, voir Goussault; — de Mme de Ventadour, X, 19; — de la sœur Jeanne Dalmagne, IX, 199; — d'un « grand serviteur de Dieu », IX, 210. — Le monde chérit et honore les filles de la Charité, IX, 120; X, 90, 109, 457. — On les demande de partout, III, 210; XIII, 751. — Dieu a de grands desseins sur elles, IX, 210; X, 326, 457, 545. — Il les aime « comme la prunelle de ses yeux », IX, 248. — Les anges comptent leurs pas, IX, 464; X, 5. — Leurs œuvres montrent la sainteté de la religion catholique, X, 557.

C'est un devoir pour les filles de la Charité d'aimer la Compagnie, IX, 450-464; X, 356, 373-374; — de l'estimer, IX, 41, 92-93, 119, 249, 583, 688; — d'y persévérer, IX, 345-360, 689. — Amour des premières sœurs pour leur vocation, IX, 457. — Moyens dont Dieu se sert pour les appeler, IX, 354. — Tentations contre la vocation, III, 176; IX, 347, 350-352, 357, 452, 460-464, 507, 639, 641, 657, 686-693; — XIII, 644. — Encouragements à une sœur tentée de quitter la Compagnie, VI, 190. — Causes de refroidissement en sa vocation, IX, 460-461. — Cause ordinaire de la perte des vocations, IX, 507, 657. — Prière pour demander la persévérance, IX, 360. — S'affermir par l'exemple de celles qui quittent, IX, 481, 482. — Ne pas s'adresser aux religieux pour la direction spirituelle, IX, 584, 641-642; X, 393; XIII, 641. — Ne pas fréquenter les religieuses, IX, 584-585. — Les sœurs qui persévèrent meurent bien, X, 116. — Misérable état de celles qui quittent, IX, 41, 92, 346, 348, 353, 354, 355. — Leurs remords, IX, 356, 505, 562; X,

716, XIII, 751. — Elles tombent dans l'oubli, IX, 346.

*La maison-mère.* — La maison-mère, rue de Versailles à Paris, I, 215. — Elle avait un « petit cheval », I, 281. — Recherche d'un autre logement, I, 315, 316, 318. — Saint Vincent préfère que le nouveau logement ne soit pas proche de Saint-Lazare, I, 316. — La maison-mère à La Chapelle, I, 319, 320, 322, 324. — Saint Vincent a l'intention d'acheter une maison pour les sœurs, II, 130. — Nouvelles recherches, II, 133, 147, 156, 157, 166, 172, 182. — La maison-mère sur la paroisse Saint-Laurent, II, 183, 814. — Rupture d'une poutre, II, 258, 528; IX, 75. — Réparations, II, 260, 261; XIII, 716. — Don important pour permettre aux sœurs d'acheter leur maison-mère, XIII, 547-551. — Ouvriers dans la maison, X, 428. — Construction d'un bâtiment, XIII, 755. — Conduite d'eau, VIII, 2, 84. — Parloir, II, 600; III, 255; XIII, 603. — Chapelle, VI, 495; X, 601.

Combat près de la maison-mère; crainte des sœurs, IV, 384. — Lettre des sœurs de la maison-mère à saint Vincent, III, 212. — Projet de règlement pour les sœurs de la maison, IX, 19. — Ordre du jour, XIII, 553-554. — Lecture de table, VI, 632. — Les sœurs se confessent aux prêtres de la paroisse, IV, 385; — aux missionnaires de Saint-Lazare, III, 179; X, 605; — chaque mois, VIII, 239. — Conférences du vendredi, II, 261, 543; IX, 370; XIII, 653-655, 665-667. — Louise de Marillac demande à saint Vincent s'il faut servir du rôti à Pâques, VI, 263.

Occupations des sœurs de la maison-mère, II, 550; III, 55. — Les enfants trouvés à la maison-mère, II, 260, 261. — Œuvre des retraites, I, 381, 383; II, 162, 164, 165, 166, 178, 190; V, 644; VI, 318, 319; VII, 264, 475, 629. — Visite des pauvres malades de la paroisse, XIII, 607-610.

Il faut que la maison-mère serve de modèle aux autres maisons, voir Exemple. — Les ressources de la maison-mère viennent en partie des autres maisons, qui lui réservent le restant de leurs dépenses, II, 586; IX, 51, 89, 325, 494-495; X, 208, 315-316, 359-360, 687; XIII, 554, 563, 756. — Saint Vincent recommande aux sœurs de Paris et des environs de venir chaque mois à la maison-mère pour la communication et la confession, VIII, 239; IX, 12, 124, 223;

X, 354, 634, 690, 733; XIII, 555, 564; — chaque année pour leur retraite, XIII, 565.

Religieuses, hôtes de la maison, VI, 494.

*Les œuvres.* — Œuvres diverses des sœurs, IX, 43, 593-594; X, 124-128, 145; XIII, 570.

L'assistance corporelle et spirituelle des pauvres malades, IX, 20-22, 48, 58-66, 119, 252-253, 492, 533, 593; X, 130, 331-340, 476, 667-673, 679; XIII, 551, 554, 559, 562; — non seulement dans les hôpitaux, mais encore à domicile, IX, 246, 593; X, 113, 144. — Texte de la règle, X, 331, 338, 667, 669, 671, 672, 679, 680. — Sont exclus du soin des sœurs ceux qui ne sont pas pauvres, VI, 41, 44; VII, 49, 65, 453; IX, 509; — les femmes enceintes et les malades atteints de maladies honteuses, X, 682; — les hydropiques, pulmoniques et épileptiques, X, 339. — Saint Vincent permet exceptionnellement aux sœurs de soigner des personnes qui ne sont pas de la catégorie des pauvres, I, 349; III, 12; X, 258. — Les sœurs font le lit des malades, II, 549; III, 54; VIII, 148; X, 683; XIII, 545, 569-570; — donnent des lavements, II, 549; III, 54; XIII, 545; — et s'acquittent des fonctions les plus basses, XIII, 568. — Saint Vincent leur permet les veillées de nuit, II, 549; III, 54; — puis les défend, X, 682-683. — Le service des malades doit être préféré aux exercices de piété et à la règle, VI, 47, 496; VII, 52, 457; IX, 5, 34, 126, 215, 216, 218, 319, 326, 432, 692; X, 3, 94, 203, 226, 541, 554, 595, 685; XIII, 556, 565. — Les sœurs doivent regarder les pauvres comme leurs seigneurs et maîtres, IX, 119; X, 266; — voir J.-C. en eux, X, 123, 332, 679; — n'avoir en vue que Dieu; X, 674. — Eviter le zèle indiscret, X, 671; — ou contre l'obéissance, X, 338-340. — Vertus que les sœurs doivent pratiquer auprès des malades, X, 331-332, 335, 679-680; XIII, 562. — Voir Malades, Pauvres.

Saint Vincent veut que les sœurs apprennent à faire l'école, I, 436; IX, 7, 43. — Il accepte que, pour se former, elles aillent chez les ursulines, I, 437. — Les sœurs font l'école, IX, 486, 500, 537-538; X, 323, 567, 695; XIII, 625; — aux petites filles, IX, 43, 220, 533; — aux enfants pauvres seulement, IX, 594; X, 144. — Pourquoi les petits garçons sont exclus, XIII, 646-649. — Refuser les petits garçons qu'on leur envoie pour être châtiés, IV, 469. —

Règles particulières des sœurs des écoles, X, 657, 691. — Elles enseignent le catéchisme et la morale chrétienne, IX, 594; XI, 182; — même aux grandes personnes, XIII, 745. — Ecoles de Paris, II, 549; III, 54; — Chars, XIII, 733, 735; — Fontenay-aux-Roses, II, 358; — La Chapelle, II, 164; — Maule, X, 584; — Nanterre, IX, 537-538; — Nanteuil-le-Haudoin, II, 93; — Narbonne, VIII, 315; — Richelieu, I, 606; — Saint-Fargeau, VII, 50; — Saint-Germain-en-Laye, I, 504; — Saint-Laurent, près Paris, I, 512; II, 550; III, 55; — Sedan, II, 160; — Serqueux, V, 219; — Varsovie, V, 376, 389.

Assistance des pauvres dans les pays dévastés et ruinés, voir Etampes, Saint-Etienne-à-Arnes; — des pauvres réfugiés dans Paris, IV, 402, 407, 409.

Recevoir des pensionnaires est contre l'usage de la Compagnie, VII, 51; XIII, 724-725, 753. — Le Conseil des sœurs décide qu'on n'en prendra plus, XIII, 649-653. — On fait une exception; désagrément qui s'ensuit; saint Vincent remarque qu'on eût mieux fait de s'en tenir à la règle, XIII, 668-670. — Il hésite sur l'admission de pensionnaires dans l'établissement de Cahors, VIII, 1.

Hôpitaux civils, voir Angers, Bernay, Châteaudun, Hôtel-Dieu de Paris, Nantes, Saint-Denis, etc. — Hôpitaux militaires, voir Calais, Châlons-sur-Marne, La Fère, Montmédy, Rethel, Sainte-Menehould, Sedan, Varsovie. — Hôpital des forçats, voir Galériens.

Hospices d'enfants, voir Enfants trouvés; — de vieillards, voir Nom-de-Jésus (Hospice du); — d'indigents, voir Hôpital général; — d'aliénés, voir Petites-Maisons.

Orphelinats, voir Cahors, Etampes.

Saint Vincent permet aux sœurs de laver le linge des sacristies, XIII, 758-760. — Travaux manuels, X, 656. — Retraites d'externes, voir plus haut.

Les sœurs sont appelées de Dieu à exercer leurs œuvres de charité partout, X, 128.

*Nature, direction et organisation de la Compagnie.* — Les filles de la Charité portent un beau nom, X, 458-459, 472; XIII, 555, 564; — qui signifie filles de Dieu, III, 174; IX, 14, 27, 53, 435, 568; X, 125, 128, 651. — C'est le peuple qui les a ainsi appelées, IX, 52; X, 473. — Elles portent encore le titre de « servantes des pauvres de la Charité »,

IX, 324-325; XIII, 566, 571, 581, 583, 585, 586; — et ce nom doit les tenir dans l'humilité, XIII, 556, 564. — Saint Vincent les appelle aussi « filles de couvre-chef », I, 513; IX, 19. — Il préfère, par humilité, leur dire « mes sœurs » que « mes filles », et invite Louise de Marillac à faire de même, II, 145.

La Compagnie est une confrérie, II, 552; III, 56; IX, 324; X, 102; XIII, 547, 551, 557, 558, 559, 567, 571, 572, 577, 579, 581, 585, 587, 588; — composée de filles et de veuves, IX, 324; X, 116; XIII, 547, 551, 559, 570, 571, 574, 579. — Ce mot de confrérie répugne à quelques sœurs, V, 406; VII, 440. — Saint Vincent n'a jamais reçu de femme mariée, VII, 203. — Il est à souhaiter que la Compagnie se recrute toujours dans les milieux de condition modeste, IX, 602; X, 357-358; XIII, 754-755.

Les filles de la Charité ne sont pas religieuses, parce qu'elles ne sont pas cloîtrées, V, 406; VII, 49; VIII, 237; IX, 533, 662; X, 651, 658, 661; XIII, 603. — Elles sont filles de paroisse, VIII, 237; X, 661-663.

L'archevêque de Paris déclare que les filles de la Charité sont sous sa dépendance et qu'il délègue ses pouvoirs de supérieur à saint Vincent, XIII, 558. — Louise de Marillac se montre inquiète de cette dépendance et d'une délégation ainsi limitée, III, 121. — Supplique de la reine Anne d'Autriche au Pape pour le prier de nommer à perpétuité supérieurs généraux des filles de la Charité ceux de la Mission, XIII, 566. — Louise de Marillac exprime ce souhait, III, 255; IV, 221. — Saint Vincent le fait sien, V, 229. — Tout en maintenant la Compagnie sous la dépendance des archevêques de Paris, le cardinal de Retz délègue le pouvoir de supérieur à saint Vincent et, après lui, aux supérieurs généraux de la Mission, XIII, 572. — Saint Vincent prend le titre de « directeur » des filles de la Charité, II, 1, 2, 7, 8. — Pour le gouvernement de la Compagnie, la supérieure dépend en tout du supérieur général de la Mission, X, 116; XIII, 693. — Directeurs de la Compagnie, XIII, 553, 559, 560; voir Portail, Dehorgny. — La direction spirituelle des filles de la Charité appartient aux prêtres de la Mission, VIII, 233, 237-240; XII, 86; XIII, 350.

Saint Vincent s'est demandé longtemps s'il valait mieux

prendre la supérieure des filles de la Charité parmi les dames ou parmi les filles de la Charité; pourquoi il a préféré la seconde solution, V, 228; X, 723. — Office et devoirs de la supérieure de la Compagnie, X, 116, 738; XIII, 551, 559, 560, 693. — Saint Vincent nomme lui-même Marguerite Chétif pour succéder à Louise de Marillac, X, 740.

Officières, voir ce mot. — Sœurs servantes, voir Supérieurs.

Saint Vincent estime bon de changer souvent les sœurs de maison, V, 244, 260; XIII, 734; — de ne jamais envoyer une sœur seule dans un établissement lointain, II, 159.

Noviciat, I, 336. — Saint Vincent songe à fonder en province un noviciat de filles de la Charité, XIII, 711-713, 717. — Importance de la charge de directrice; choix de Julienne Loret, XIII, 658-659. — La directrice doit être « fille d'oraison » et apprendre aux nouvelles venues à bien faire oraison, IV, 47; XIII, 667-668.

Qualités exigées des postulantes, V, 631; VI, 189; VII, 209; XIII, 656, 707, 751. — Ne sont pas refusées en principe les servantes, II, 146; III, 316; V, 589, 623, 635; VII, 50; IX, 194, 456; XII, 40; — dans certains cas, les religieuses sorties de leur communauté, I, 313, 315; V, 7; IX, 179; XIII, 679-680; — les tertiaires, I, 278; — les filles sorties des Enfants trouvés, XIII, 730. — Sont refusées les veuves qui ont des petits enfants à leur charge, I, 278; — les femmes mariées, VII, 203; — les épileptiques, XIII, 627; — les infirmes et les malades, XIII, 687, 724-725; — les religieuses qui sont restées longtemps dans une communauté, XIII, 679. — Aucune dot n'est exigée des postulantes, mais seulement le nécessaire pour le premier habit, X, 358; XIII, 754.

Louise de Marillac voudrait que le roi défendît aux sœurs de rentrer dans le monde, VI, 270-271. — On ne renvoie pas les infirmes qui ont gagné leur infirmité en travaillant dans la Compagnie, XIII, 745. — « Purger » la Compagnie des mauvaises sœurs est une nécessité, VIII, 296; X, 255-257, 261; XIII, 597-598, 662, 727-729. — Ne pas s'étonner des sorties, IX, 55. — En bénir Dieu, III, 212.

Sources des revenus de la Compagnie, X, 688; XIII, 756. — Saint Vincent disait la messe pour elle le 25 de chaque

mois, VIII, 207. — Réflexions de Louise de Marillac sur la Compagnie, IV, 220-222, 274.

*Perfection des filles de la Charité.* — Chaque Compagnie a son esprit particulier, IX, 459, 581-582; X, 123-124; XII, 262. — Les filles de la Charité ne doivent pas envier celui des autres communautés, ni s'en laisser pénétrer, IX, 583.

Vertus qui leur conviennent principalement : les vertus des filles des champs, IX, 79-94, 602; — la charité, l'humilité et la simplicité, IX, 591-609; X, 354-355; — l'humilité, la charité, l'obéissance et la patience, X, 517, 521-539; — la charité, l'humilité et l'imitation de J.-C., X, 128-129; — l'humilité, l'obéissance, le détachement des créatures et la modestie, X, 662-664. — Les filles de la Charité sont tenues à plus de perfection que les religieuses, X, 143, 145, 661; — bien que leur état soit inférieur, X, 96. — Elles sont dans un état de perfection, IX, 14. — Conseils que saint Vincent propose à Louise de Marillac de donner aux sœurs, I, 278. — Qualités nécessaires aux sœurs destinées à de nouveaux établissements, IX, 257-258; XIII, 682-686.

Comment doivent se comporter les sœurs servantes envers les sœurs compagnes et inversement, voir Supérieurs; — les sœurs compagnes entr'elles, voir Charité; — les anciennes envers les nouvelles et inversement, IX, 54, 229; X, 29, 46, 48, 78, 90, 115, 283, 371; XIII, 729. — Devoirs des sœurs malades; devoirs envers les sœurs malades, voir Malades.

Rapports des sœurs avec les supérieurs de Paris, voir Communication, Confession, Correspondance; — avec les ecclésiastiques, IX, 305; X, 690; XIII, 554, 561, 641, 758-760; — les confesseurs, voir Confesseurs; — les missionnaires, IV, 285; — les médecins, IX, 118; X, 344-545; voir Médecins; — les externes, X, 427-432; XIII, 555, 563, 564; — les grands, IX, 86; XIII, 640, 642, 670; — les dames des confréries, IX, 250, 306, 670, 691; X, 343. — Les sœurs doivent aux dames des Charités édification, X, 322, 560-561; — obéissance et respect, IX, 8, 118, 306, 327, 525; X, 316, 388, 686; XIII, 554, 561. — Mieux vaut obéir à la supérieure qu'aux dames, IX, 73. — Il est des dames difficiles à qui tous les visages ne plaisent pas, XIII, 616.

**Charité** (Frères de la). — X, 550.

**Charité de Notre-Dame** (Sœurs hospitalières de la). — Voir Hospitalières.

**Charité** (Hôpital de la), à Paris. — Don de saint Vincent, XIII, 14.

**Charlemagne**, roi des Francs. — XIII, 810.

**Charles III**, roi de France. — IV, 475.

**Charles V**, roi de France. — IV, 476.

**Charles VI**, roi de France. — IV, 475.

**Charles-Quint**, empereur d'Autriche. — Ses mortifications, X, 396.

**Charles** (Prince). — Voir Ferdinand-Charles (Prince).

**Charles-Emmanuel II**, duc de Savoie. — II, 291.

**Charles Borromée** (Saint). — Saint Charles pensait autrement que Jansénius sur la pénitence et la communion, III, 362, 368. — Il enseigne que le confesseur doit proportionner la pénitence à la faute, V, 324. — Son dévouement en temps de peste, IV, 521. — Il méditait en voyageant et se confessait à cheval, X, 585. — Il avait peur de prêcher, I, 88. — Sa fête, VIII, 153, 166, 499; XIII, 123. — Autre mention, XII, 441.

**Charles** (M.), notaire à Paris. — II, 390; XIII, 61, 63, 86.

**Charles** (François), prêtre de la Mission. — Note biographique; envoyé à Annecy, II, 557. — Il raconte à saint Vincent la maladie et la mort de M. Guérin, IV, 554.

**Charles** (Frère), frère de la Mission. — Interrogé à un entretien, XII, 441.

**Charlet** (Etienne), assistant français des jésuites. — Saint Vincent prend son avis, II, 13, 28, 90, 124; III, 34; — lui propose la fondation de Mme de Gondi, XI, 171. — Autre mention, II, 394.

**Charleville** (Ville de), dans les Ardennes. — Jésuites de Charleville, IV, 486. — Capucins, V, 440. — Religieuses, IV, 605. — On y demande des filles de la Charité, IV, 604.

**Charlotte** (Sœur). — Voir Moreau (Charlotte), Poisson (Charlotte), Royer (Charlotte).

**Charmes-la-Côte** (Village de), près Toul. — Missions, V, 620; VII, 343-344.

**Charpentier** (M.), au Mans. — III, 313.

**Charpentier** (Mlle). — VI, 615.

**Charpentier** (Hubert), fondateur des Bétharramites. — Note biographique; son éloge, I, 472. — Les ecclésiastiques de son séminaire vont au secours des malheureux que la Fronde a multipliés aux environs de Paris, IV, 541. — Il fonde la communauté de Bétharram et restaure le pèlerinage, VII, 609. — Il offre ce sanctuaire à saint Vincent, VII, 442.

**Charpentier** (Pierre), à Valpuiseaux. — Sa veuve, IV, 409.

**Charrin** (M.), de Lyon. — Une personne ayant donné de quoi fonder un établissement de missionnaires à Lyon, il en fait part à saint Vincent, qui l'en remercie, V, 192; — puis refuse, V, 421. — M. Martin négocie l'affaire, V, 451.

**Chars** (Village de), en Seine-et-Oise. — Tendances jansénistes de M. Pouvot, curé, III, 298; IV, 536-537; XIII, 678, 734; — et de son vicaire, prêtre de l'Oratoire, XIII, 736. — Seigneurs du lieu, XIII, 678.

*Filles de la Charité de Chars.* — L'établissement a été fondé par Mme de Herse, VI, 639; XIII, 735. — Louise de Marillac se propose de remplacer sœur Turgis, supérieure, par sœur Jeanne-Christine, III, 298. — Sœur Julienne Loret y est envoyée, XIII, 679; — puis en est rappelée, IV, 536. — Envoi d'une sœur, VI, 57. — Les sœurs ont beaucoup à souffrir du curé, III, 298; IV, 536; VI, 640; XIII, 678, 733-736; — et plus encore du vicaire, XIII, 736. — Fermeture de l'établissement, XIII, 733-737. — Louise de Marillac l'annonce à Mme de Herse et au curé, VI, 639-640.

**Charton** (Jacques), pénitencier de Paris. — Il est opposé aux jansénistes, III, 40, 319, 323. — Saint Vincent le consulte au sujet des vœux, III, 246; — d'un logement, IV, 216. — Supérieur des carmélites, il soutient les couvents opposés au bref du Pape, VIII, 61-62; — écrit à saint Vincent à ce sujet, VIII, 395, 414.

**Chartres** (Ville de), dans l'Eure-et-Loir. — Dévotion de saint Vincent à N.-D.-de-Chartres, I, 213; II, 486; — de Louise de Marillac, II, 478, 479. — M. Boudet y va en pèlerinage, I, 360. — Evêques de Chartres, voir Estampes (Léonor de), Lescot, Neuville (Ferdinand de). — Lettre de saint Vincent au vicaire général de Chartres au sujet d'un entretien

avec la reine, IV, 593. — Coches de Chartres, II, 275. — Visitation, III, 63. — Mission dans le diocèse, VIII, 226. — Autres mentions, II, 9; IV, 151; V, 533; VI, 409, 621; XIII, 18.

**Chartreux** (Ordre des). — Origine de ce nom, IX, 582. — L'esprit de solitude est leur vertu caractéristique, IX, 581; X, 123, 357; XII, 262; — le chant des louanges de Dieu aussi, IX, 596; XII, 329. — Saint Vincent va faire une retraite chez les chartreux, II, 107. — Ils ont attendu un siècle avant de faire leurs constitutions, III, 272. — Ils ne font que le vœu de stabilité, II, 124. — Ils doivent à l'usage de la visite annuelle de s'être maintenus en leur première observance, II, 55. — Chacun a sa maison, VIII, 509. — Leur supérieur général a pour principe de ne pas faire de longue absence, II, 500. — Les supérieurs particuliers vont chaque année à la maison-mère, X, 349. — Seuls les officiers de la maison assistent au Conseil, XII, 142. — Toutes les lettres passent par les mains du supérieur, X, 405. — Ils se prosternent tout du long pour vénérer le Saint Sacrement, XI, 206. — Les frères ne servent pas les prêtres, XIII, 353. — Ils ont des domestiques, VI, 316. — Les chartreux, modèles d'uniformité, XII, 257. — Les jésuites ne peuvent entrer dans aucun autre Ordre que chez les chartreux, XIII, 342. — Comparaison entre la vocation des missionnaires et celle des chartreux, III, 346. — Saint Vincent engage un chartreux à ne pas quitter son Ordre, IV, 576; — un missionnaire à ne pas entrer chez les chartreux, III, 165, 173, 202, 345-346; IV, 103-104, 368. — Edification que procurent à un chartreux les exercices des ordinands, III, 202. — Des retraitants de Saint-Lazare se font chartreux, XI, 427; XII, 315, 316.

Chartreux de Paris, XIII, 87, 108; — de Cahors, IV, 524. — Autres mentions, VIII, 496; X, 127; XII, 373; XIII, 119. — Voir Daudignier.

**Chas** (Mme de). — V, 238.

**Chasnais** (Village de), en Vendée. — Saint Vincent engage M. Chiroye à résigner la cure entre les mains de l'évêque de Luçon et le détourne de la pensée de la donner à un missionnaire, V, 114, 120, 401; VI, 158; — et à M. Rasine, V, 463. — Il propose d'y faire nommer un vicaire perpé-

tuel, VI, 419. — M. Chiroye est enfin déchargé de sa cure, VI, 520. — Elle est offerte à l'official de Luçon, qui la refuse, VIII, 222.

**Chastelain** (Mme de). — VII, 311.

**Chastellain** (R. P. Eusèbe de), directeur de l'hôpital de Joigny. — Saint Vincent lui écrit au sujet d'un enfant, VIII, 306. — Autre mention, VIII, 68.

**Chasteté.** — Entretien aux missionnaires sur cette vertu, XI, 166, 208; XII, 412. — Règle des missionnaires, XII, 413; — des filles de la Charité, X, 376. — Combien importe la pratique de cette vertu, XII, 415-417; XIII, 721. — Elle est plus nécessaire aux filles de la Charité qu'aux religieuses, X, 452-453. — Se garder avec soin, sur ce sujet, même du péché véniel délibéré, XIII, 562-563. — Ecarter jusqu'aux pensées contraires à cette vertu, IX, 481; X, 376.

En quoi cette vertu consiste, XII, 417-418. — Il y a pureté du corps et pureté de l'esprit, XII, 418.

Moyens de conserver la chasteté, X, 378; XI, 167-168, 208-209; XII, 418-424. — La prière, IV, 593; XI, 209. — L'humilité, X, 378; XI, 168. — La sobriété, XI, 167, 209; XII, 420. — Le travail, XII, 420-421. — La garde des sens, XI, 209; XII, 418. — La modestie, X, 378-379; XIII, 555, 563. — Détourner la vue des objets dangereux, IV, 592. — Pendant la tentation mettre son cœur dans les plaies de J.-C., VIII, 429. — Découvrir ses tentations à son directeur, IV, 593; IX, 462. — Eviter de se trouver seul avec les personnes de l'autre sexe, IX, 86. — Ne pas se toucher et ne pas se laisser toucher, X, 151, 380, 488-489. — Ne pas toucher le pouls des malades d'un autre sexe, II, 523. — Ne pas converser avec les personnes de l'autre sexe, sinon par nécessité, brièvement et en lieu visible, IX, 325-326, 461; X, 378, 415, 427-430, 453; XII, 21; XIII, 555, 563, 682. — Ne pas entretenir de correspondance avec elles, seraient-elles consacrées à Dieu, XI, 168; XII, 422. — Les filles de la Charité ne doivent pas recevoir d'homme dans leur chambre, si ce n'est le confesseur en cas de maladie, VII, 449; IX, 590; X, 44-45, 324, 379, 412-415, 418, 428, 452-453, 641-642, 646, 648, 676, 685, 689; XI, 168; XIII, 682, 722-723. — Saint Vincent leur demande de ne converser avec leur confesseur qu'à l'église, XIII, 723. — Il ne veut pas que

les missionnaires aient des femmes dans leurs maisons, IV, 313; — ni en laissent entrer, VI, 131; VIII, 221. — Précautions à prendre au parloir, XI, 168; XII, 21, 419; — dans les rapports avec les confesseurs, IX, 461; X, 377, 658-660, 689, voir Confesseurs; — au confessionnal, XII, 421; — dans les lettres, XI, 168; XII, 423; — par les sœurs qui sont au contact des soldats convalescents, X, 204. — Ne pas mettre les mouvements déshonnêtes sur le compte du climat, III, 348.

Fautes contre la chasteté, X, 378; XI, 166.

Exemple de J.-C., XII, 413, 415, 418; — de M. Pillé, II, 341; — de M. Thibault, V, 356; — d'un jeune esclave, III, 14; — des filles des champs, IX, 85; — d'un frère de la Mission, qui vivait parmi les sauvages, XI, 209-210. — La vertu de chasteté est en honneur chez les filles de la Charité, IX, 221, 461; XIII, 721.

Saint Vincent recommande la vigilance à un missionnaire envoyé parmi les peuples infidèles et corrompus, III, 282. — Il écrit à un frère qui, pour conserver sa chasteté, voulait quitter sa vocation, IV, 592. — Il rassure des prêtres assaillis de mauvaises pensées en confessant, V, 614; voir Tholard. — Il adresse des reproches à des missionnaires imprudents, XII, 21, 419. — Pour sauvegarder la pureté des filles de la Charité, il leur interdit les veillées de nuit, le soin des femmes en couches et des malades frappés de maladies honteuses, X, 682-683. — Comment il se comportait lui-même au parloir, XII, 21-22, 419-420.

**Châteaudun** (Ville de), dans l'Eure-et-Loir. — Mission, VIII, 308, 310. — Autres mentions, IV, 308; VII, 419.

*Filles de la Charité de Châteaudun.* — Mme de Varize offre d'envoyer à l'hôpital de Châteaudun les deux sœurs de Varize, IV, 425. — Envoi des premières sœurs, XIII, 681-686. — Lettres de saint Vincent à sœur Lepeintre, supérieure, VI, 39; — à sœur Barbe Angiboust, supérieure, VI, 404; VII, 372; — à sœur Lacroix, supérieure, VIII, 277, 304. — Lettre des administrateurs de l'hôpital à saint Vincent, VI, 561.

Envoi d'une sœur à Châteaudun, V, 445. — Rappel de sœur Lepeintre, VI, 302. — Sœur peu édifiante, VI, 404. — Les administrateurs négligent d'observer certaines clauses du traité de fondation, VI, 302. — Ils promettent de s'y con-

former, VI, 561. — Maladie et mort de sœur Barbe Angiboust, voir Angiboust. — Sœurs ayant fait partie du personnel de l'établissement, voir Angiboust (Barbe), Bocheron, Lacroix, Lepeintre, Moreau (Charlotte).

**Châteaufort** (Mme de). — I, 106.

**Chateau-l'Évêque** (Village de), près Périgueux. — Saint Vincent y est ordonné prêtre, XIII, 7.

**Châteauneuf** (Charles de l'Aubespine, marquis de). — Note biographique; saint Vincent lui écrit pour s'excuser de ne lui avoir pas fait visite, IV, 532.

**Château-Thierry** (Ville de), dans l'Aisne. — Carmel de Château-Thierry, VIII, 402. — Autre mention, I, 466.

**Châtillon** (M.). — II, 188.

**Châtillon-les-Dombes** (Village de), dans l'Ain. — Acte de résignation de la cure en faveur de saint Vincent, XIII, 40. — Acte de nomination de saint Vincent, XIII, 41. — Acte de prise de possession, XIII, 43. — Rapport sur le séjour du saint à Châtillon, XIII, 45. — Démarches du général et de la générale des galères pour ramener saint Vincent à Paris, I, 21-23. — Le saint explique pourquoi il est venu à Châtillon, I, 21; — console Mme de Gondi; annonce à Charles du Fresne son prochain retour, I, 23; — revient à Paris, I, 24. — Acte de prise de possession de la cure par le successeur de saint Vincent, XIII, 54.

Capucins de Châtillon, XIII, 52. — Autres mentions, XIII, 490.

Premiers commencements de la Charité de Châtillon [1]. — Acte d'établissement, XIII, 437. — Acte d'approbation,

1. Le document qui relate ces premiers commencements fut découvert en 1839 dans les archives de la mairie de Châtillon. Il est de l'écriture de saint Vincent. Comme il nous a échappé au cours de la préparation du tome XIII, nous l'insérons ici :

Jésus, Maria.

Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

Ce jour d'hui vingt-troisième d'août mil six cent dix-sept, les dames sousnommées se sont charitablement associées pour assister les pauvres malades de la présente ville de Châtillon, chacune à leur tour, ayant, d'un commun accord, résolu entre elles qu'une d'icelles prendra le soin, un jour entier seulement, de tous ceux qu'elles auront avisés, par

XIII, 435. — Règlement, XIII, 423. — Saint Vincent raconte comment cette Charité fut fondée, IX, 208, 243. — Bien qu'elle fait, XIII, 52. — Jean Garron écrit à saint Vincent en 1646 qu'elle est « toujours en vigueur », III, 29. — Autre mention, I, 302.

---

ensemble, avoir besoin de leur aide. En quoi elles se proposent deux fins, à savoir : d'aider le corps et l'âme ; le corps en le nourrissant et en le faisant médeciner, et l'âme en disposant à bien mourir ceux qui tendront à la mort et à bien vivre ceux qui guériront. Et pource que, la Mère de Dieu étant invoquée et prise pour patronne aux choses d'importance, il ne se peut que tout n'aille à bien et ne redonde à la gloire du bon Jésus son Fils, lesdites dames la prennent pour patronne et protectrice de l'œuvre et la supplient très humblement d'en prendre un soin spécial, comme aussi saint Martin et saint André, vrais exemples de charité, patrons dudit Châtillon ; et commenceront, Dieu aidant, à travailler au bon œuvre dès demain, jour de la fête saint Barthélemy, selon l'ordre qu'elles sont ici inscrites.

Premièrement, Madame la châtelaine pour son jour ;
Mademoiselle de Brie pour le sien ;
La dame Philiberte, femme du sieur des Hugonières ;
Benoîte, fille du sieur Ennemond Prost ;
La dame Denise Beynier, femme du sieur Claude Bouchour ;
Une des filles de la dame Perra ;
La dame Colette ;

Et enfin Mademoiselle de la Chassaigne ; après laquelle Madame la châtelaine commencera à prendre le même soin pour un autre jour, et ainsi les autres alternativement, selon l'ordre susdit, se réservant que, quand quelqu'une d'elles ne pourra, pour quelque juste occasion, vaquer à ce saint exercice en son jour, elle avertira ou fera avertir, le jour auparavant, celle qui la suit, de cette sienne impuissance, afin qu'elle entre en sa place, prenant le soin des pauvres pour le même jour ; ce qu'elle ne devra refuser de faire, si elle en a le moyen, parce qu'en ce faisant, elle sera déchargée d'un tel soin pour le jour d'après, auquel il lui fût arrivé de l'avoir selon l'ordre susdit. Lequel ordre il faut journellement supplier notre bon Jésus vouloir maintenir, et combler de ses bénédictions divines tous ceux et celles qui travailleront de leurs mains, ou contribueront de leurs facultés pour le maintien d'icelui ; comme, sans doute, il fera, puisque c'est lui-même qui nous assure par sa propre bouche que ce seront ceux qui soulageront les pauvres qui entendront, au grand redoutable jour du jugement, cette sienne si douce et agréable voix : « Venez, les bénis de mon Père, possèder le royaume qui vous a été préparé dès le commencement du monde » ; et qu'au contraire, ceux qui n'en auront point eu aucun soin seront repoussés de lui avec ces autres tant dures et effroyables paroles : « Maudits, départez-vous de moi ; allez au feu éternel qui est préparé au diable et à ses anges. »

Au juge Père, Fils et Saint-Esprit soit honneur et gloire par tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

**Châtres** (Village de), dans la Dordogne. — Abbaye de Châtres, IV, 166.

**Châtres** (Localité de), en Seine-et-Oise. — VII, 15.

**Chaudebonne** (M. de). — Sa piété, IX, 219. — Autre mention, VIII, 417.

**Chaulnes** (Honoré d'Albert, duc de). — Note biographique, I, 221.

**Chaumont** (Marie de Bailleul, dame de). — Supérieure de la Charité de Saint-Germain-en-Laye, I, 423. — Rapports avec les filles de la Charité de cette localité, I, 433, 479; — avec saint Vincent, I, 495; II, 163; — avec Louise de Marillac, I, 503, 504; II, 164. — Autre mention, I, 496.

**Chaumont** (Marie de), visitandine. — Sa profession, II, 56.

**Chaussée** (Hameau de la), à Montmirail. — Fermes dépendantes de l'établissement des missionnaires, II, 492, 495, 502; IV, 313; V, 43; VI, 290. — Prieuré et hôpital, II, 495-496.

**Chauvel** (M.). — II, 445.

**Chavagnac** (Commune de), dans la Dordogne. — Démarches à Rome pour l'attribution de la cure, VII, 270, 524, 553. — Résignation de la cure, VIII, 119.

**Chavigny** (Léon Bouthillier, comte de), secrétaire d'Etat. — Note biographique; saint Vincent a recours à lui pour obtenir que le corps de sainte Jeanne de Chantal soit rendu à Annecy, II, 209; — refuse un bénéfice à son fils, II, 534; — lui envoie une relation sur les pays dévastés, IV, 148. — Rapports du comte avec le saint, II, 224, 392, 396.

**Chefdeville** (Perrette), fille de la Charité. — Originaire de Villers-sous-Saint-Leu, XIII, 601. — Peu propre à faire l'école, I, 504. — Son éloge, II, 39. — A Saint-Germain-en-Laye, II, 180, 183, 260. — Destinée à Fontenay, II, 294, 295; — à Nantes, XIII, 601. — Son rappel, IV, 187. — Proposée pour Brienne, V, 56. — Autre mention, XIII, 576.

**Chehff** (MM.). — VIII, 534.

**Cheleby.** — Voir Alger.

**Chelles** (Commune de), en Seine-et-Marne. — Mission, I, 76, 78.

**Chemerault** (Mlle), fille d'honneur de la reine. — I, 495.

**Chémery** (Commune de), dans les Ardennes. — IV, 605.

**Cheneau** (M.), prêtre de Nantes. — III, 615.

**Chenevis** (M.). — I, 282; II, 43.

**Cherasco** (Ville de), dans le Piémont. — Mission, VII, 568; VIII, 22, 34.

**Chereau** (M.), membre de la Charité de Joigny. — XIII, 460.

**Chéruby**, fils du bey de Tunis. — Note biographique, II, 622.

**Chesnard** (Salomon), receveur du roi à Mâcon. — XIII, 498, 501, 502.

**Chesneau** (Guillemine), fille de la Charité. — Envoyée à Saint-Paul, II, 599; XIII, 599-600. — Retirée de Saint-Paul, XIII, 668. — A Saint-Etienne-à-Arnes, XIII, 674-677.

**Chesse** (Marie), fille de la Charité. — Envoyée à Narbonne, XIII, 587. — Avis reçus avant le départ, X, 665. — Arrivée à Narbonne, VIII, 144.

**Chétif** (Marguerite), fille de la Charité. — Note biographique, V, 407. — Lettres que saint Vincent lui adresse, VI, 100, 113, 190; VII, 184, 349; VIII, 295.

Louise de Marillac demande, pour elle, la permission de faire les vœux perpétuels, V, 353. — Proposée pour la Pologne, V, 407. — Placée à Arras, VI, 68. — Son obédience, XIII, 577. — Avis de saint Vincent avant le départ, X, 224. — Arrivée à Arras, VI, 90. — Elle se laisse gagner par le découragement, VI, 100, 190. — Saint Vincent l'engage à ne pas changer sa coiffure, bien que cette mode soit étrange à Arras, VI, 113. — Sa santé, VI, 189, 532. — A Arras, VI, 575; VIII, 108. — Proposée pour Nantes, XIII, 708; — pour Angers, XIII, 714. — Elle remplace Louise de Marillac à la tête de la Compagnie, VIII, 316; X, 740, 742; XIII, 180. — Son éloge, X, 740; XIII, 708. — Autre mention, XIII, 575.

**Cheusse** (Seigneurie de). — Voir Lamet (Gabriel de).

**Cheval.** — Saint Vincent défend aux missionnaires d'avoir des chevaux, sauf nécessité, et s'excuse d'en avoir un, IV, 278; V, 415, 455.

**Chevalier** (Paul), chanoine de Saint-Aignan. — Voir Saint-Aignan.

**Chevallier** (Marie-Agnès), visitandine. — Supérieure au Mans,

II, 530. — Les sœurs du monastère de Compiègne demandent à mettre son nom sur leur catalogue, VIII, 374.

**Chevallier** (Mathieu). — Il représente le dernier possesseur de la cure de Châtillon dans la résignation qui en est faite à saint Vincent, XIII, 42-45.

**Chevitaines.** — I, 282.

**Chevreuse** (Claude de Lorraine, duc de). — II, 217.

**Chiavari** (Ville de), en Italie. — Séminariste originaire de ce lieu, VII, 566; VIII, 47.

**Chieri** (Ville de), au Piémont. — Mission, VI, 589.

**Chigi** (Cardinal Fabio). — Adversaire du jansénisme, XI, 179. — Innocent X confère avec lui sur le jansénisme, IV, 608. — Saint Vincent lui écrit pour lui recommander sa congrégation de missionnaires et la cause de saint François de Sales, V, 19. — Voir Alexandre VII.

**Chigi** (Cardinal Flavius). — Note biographique, VI, 353. — Saint Vincent se propose de lui écrire, VI, 353, 526.

**Chine.** — Départ d'évêques pour la Chine, VIII, 508, 509. — Autre mention, VIII, 502.

**Chinon** (Ville de), dans l'Indre-et-Loire. — Possedées de Chinon, II, 66, 81, 96. — Capucins, III, 415.

**Chiroye** (Jacques), prêtre de la Mission. — Note biographique, II, 65. — Lettres que saint Vincent lui adresse à Luçon, II, 122, 247, 292, 316, 517; — à Richelieu, III, 136; — à Luçon, III, 493, 531; IV, 2, 89, 112; V, 93, 114, 120, 401, 463; VI, 157, 418, 520, 599; VII, 168.

A Richelieu; proposé pour diriger la maison de Luçon, II, 95. — Nommé supérieur de la maison de Luçon, II, 122. — Son éloge, II, 244. — Son état de santé, II, 316; III, 286. — Mission à Luçon, II, 367. — A la suite de la fermeture de la maison de Luçon, il revient à Richelieu, III, 134. — Retour à Luçon, III, 134-138. — Saint Vincent lui reproche de faire des dépenses superflues, IV, 2; — de n'être pas assez obéissant à ses ordres, IV, 143; — le dépose, IV, 89. — M. Chiroye de nouveau supérieur, V, 93. — Résignation de la cure de Chasnais, voir Chasnais. — Le saint lui conseille de refuser un prieuré qui lui est offert, V, 114, 120; — le blâme d'avoir accepté une donation et en général de trop agir par lui-même sans consulter, VII, 169-170. — Récla-

mation au sujet d'une succession acceptée par lui, VIII, 341 [1]. — Son rappel à Paris, VIII, 221; — où il fait sa retraite, VIII, 264. — Supérieur à Crécy, VIII, 518. — Voir Luçon.

**Chisé** (Mlle de). — VII, 142.

**Chives** (Village de), dans la Charente-Inférieure. — XIII, 218, 221.

**Chocart** (Nicolas), forçat à Toulon. — VII, 379.

**Choguillot** (Nicolas), notaire à Paris. — XIII, 15.

**Choiseul** (Gilbert de), évêque de Comminges. — Prédications jansénistes, III, 602.

**Cholet** (M.), échevin de Joigny. — XIII, 459, 460.

**Chomon** (Louise), fille de la Charité. — XIII, 576.

**Chouzé** (Village de), dans l'Indre-et-Loire. — I, 193.

**Chrétien** (Jean), prêtre de la Mission. — Note biographique, III, 4. — Lettres que saint Vincent lui adresse à Marseille, III, 251; — à La Rose, V, 437; VI, 160.

A Marseille, supérieur, III, 4, 273, 402, 418; IV, 331, 526; V, 30. — Ce poste est au-dessus de ses moyens, III, 258, 259. — Il doit accompagner M. Portail à Annecy, III, 472. — Il reste à Marseille pour mettre son successeur au courant des affaires, V, 7. — Son arrivée à Paris, V, 61. — A la maison-mère, sous-assistant, V, 208; XI, 165. — A La Rose, supérieur, V, 435, 437; VI, 454, 487; VII, 347, 497; VIII, 28, 44, 193, 204. — Saint Vincent lui reproche un acte de désobéissance, VI, 160; — trouve qu'il ne prêche pas assez, VIII, 221; — se propose de faire lire une de ses lettres au réfectoire, XII, 294. — Voir La Rose, Marseille.

**Christianisme.** — Mention d'une conférence sur l'esprit du christianisme, XII, 483.

**Christine**, petite fille d'un nègre de Madagascar. — VIII, 501.

**Christine** (Sœur). — Voir Prévost (Jeanne-Christine).

**Christophe** (Frère). — Voir Delaunay (Christophe), Gautier (Christophe).

**Chypre** (Ile de). — VI, 228.

---

1. Au t. VIII, p. 341, lire « Chiroye » au lieu de « Cyroy ».

**Cidre.** — L'usage du cidre est assez commun à Dax et aux environs, IV, 481.

**Cieurac** (Village de) dans le Lot. — III, 467.

**Ciral** (François), esclave à Alger. — V, 31, 328.

**Circulaires.** — Lettres circulaires de saint Vincent aux prêtres de la Mission, II, 326, 513, 517; III, 535; IV, 168; V, 569; VIII, 291, 314, 388.

**Ciron** (Abbé Gabriel de), chancelier de l'Université de Toulouse. — Note biographique; Pavillon le recommande à saint Vincent, IV, 113. — Il voudrait des filles de la Charité à Toulouse, V, 631.

**Cîteaux** (Ordre de). — Un seigneur donne de l'argent aux religieux pour qu'ils puissent entendre la messe, IX, 42. — Le procureur général de l'Ordre estime que les démarches de M. Jolly pour obtenir l'approbation des vœux ont réussi au delà de tout espoir, V, 461. — Abbaye cistercienne, XIII, 8, 12, 13.

**Clair** (R. P.), jésuite. — Son travail sur la Compagnie du Saint-Sacrement, IV, 540.

**Claire** (Sœur), fille de la Charité. — Proposée pour Saint-Germain-en-Laye, II, 160.

**Clanronald** (Capitaine de). — Sa conversion, IV, 515. — Conversion des habitants de la terre dont il est seigneur, V, 116.

**Clarisses** (Ordre des). — Clarisses du Pouget à Castelnau-de-Montratier, II, 443; — de Cahors, II, 578.

**Claude** (Frère). — Voir Le Gentil (Claude).

**Claude** (Sœur), fille de la Charité. — Son inquiétude au sujet d'un péché confessé, II, 267.

**Claude** (Sœur), fille de la Charité. — A Nantes, III, 5, 214.

**Claude** (Sœur), fille de la Charité. — Saint Vincent ne veut pas qu'on la reçoive à la maison des forçats, où elle était précédemment, V, 339.

**Claude** (Sœur), fille de la Charité. — Sa peine, V, 644.

**Claude** (Sœur), fille de la Charité. — A Varize; elle est appelée à Paris, VIII, 304.

**Claude-Brigitte** (Sœur), fille de la Charité. — Envoyée au Mans, II, 588.

**Clauset** (M.), ecclésiastique. — Il demande son admission chez les nicolaïtes; saint Vincent le recommande, II, 155.

**Clayes** (Village des), en Seine-et-Oise. — Missions, I, 288; II, 227-228. — Autre mention, I, 230.

**Clayes** (Madame de). — II, 227.

**Clémence** (Sœur), fille de la Charité. — Rappelée de Chars, VI, 640. — Elle a les qualités nécessaires pour être supérieure, VII, 177. — Autre mention, XIII, 577.

**Clémence de Hongrie**, reine de France. — XIII, 21.

**Clément V**, pape. — XIII, 367.

**Clément VIII**, pape. — Sa sainteté, IX, 9, 316, 468; X, 365; XI, 352. — Ses appréhensions sur l'avenir de l'Eglise, XI, 352; XIII, 90. — Son regret d'avoir réconcilié Henri IV à l'Eglise, V, 318; XII, 347; XIII, 336. — Il interdit les disputes sur la grâce, III, 327. — Il se disait prêt à canoniser tout religieux fidèle à ses règles, IX, 9, 317, 468; X, 288, 353, 365, 409, 423, 540, 593, 675; XI, 80. — Il prescrit de donner aux religieuses un confesseur extraordinaire, XIII, 663. — Saint Vincent l'a vu à Rome, IX, 316, 468; X, 365, 593; XII, 347. — Autre mention, XIII, 341.

**Clément** (Jacques), membre de la Charité de Courboin. — XIII, 520.

**Clément** (Jean), coutelier. — Son talent pour la controverse, IV, 550.

**Clergé de France.** — Exemples d'ignorance, XI, 170; — d'incapacité, VI, 53; — de dépravation, II, 428-429; VIII, 145, 384; XI, 9; XIII, 46, 50. — Manque de discipline, II, 282. — Cupidité d'un grand nombre, XII, 374. — On trouve des prêtres qui confessent sans juridiction, VIII, 383. — La religion se perd en bien des lieux « par la mauvaise foi des prêtres », XI, 308-310. — Malpropreté des églises, IV, 326. — Désordre dans les cérémonies, XII, 258, 289. — Assemblées du Clergé de France, VI, 89, 266, 276, 634, 636.

**Clermont** (Abbaye de) à Olivet (Mayenne). — VIII, 431.

**Clermont** (Ville de), dans l'Oise. — I, 242.

**Clermont-Ferrand** (Ville de), dans le Puy-de-Dôme. — Évêques, voir Estaing (Joachim d'), Estaing (Louis d'). — Séminaire, IV, 135. — Voyage de M. Gicquel dans cette ville, VII, 238.

**Cléry** (Ville de), dans le Loiret. — I, 193, 405, 603.

**Clichun** (M.). — I, 170, 173.

**Clichy** (Ville de), près Paris. — Saint Vincent prend possession de la cure, XIII, 17. — Il prend le titre de curé de Clichy, XIII, 56. — Satisfaction que lui procurent les habitants de Clichy, IX, 646. — Eloge de leur chant pendant les offices, XII, 339. — Sa démission ; il reçoit une pension de son successeur, XIII, 85. — Il passe à Clichy pendant la Fronde, III, 402. — Saint Vincent écrit à un capitaine de renvoyer dans leur foyer les soldats qui sont de Clichy, I, 344. — Mission dans cette localité, II, 323.

**Coches** (Rentes sur les). — Procès entre les fermiers des coches et les messageries, II, 367, 469. — Saint Vincent ne retire rien des coches de Soissons, II, 322. — Il a l'intention de les vendre, II, 413. — Le duc de Bellegarde revendique la propriété des coches de France, II, 426. — Le fermier des coches de Soissons fait banqueroute, II, 444. — Le roi dispose à volonté du revenu des coches, II, 422, 466, 469. — Rien de moins assuré que ces revenus, VI, 161 ; XIII, 696. — Saint Vincent obtient du roi un arrêt qui sauvegarde ses droits sur les coches, II, 474. — La duchesse d'Aiguillon donne mille livres de rente sur les coches d'Orléans pour fonder un établissement à La Rose, II, 284 ; — cinq mille livres de rente sur les coches de Rouen à l'établissement de Rome pour lui permettre de donner les retraites des ordinands, II, 390, 396, 406. — Avis de saint Vincent sur une affaire litigieuse relative aux coches de Verneuil et de Dreux, III, 534-535. — L'interruption du service des coches pendant les troubles de la Fronde prive d'une partie de leurs revenus plusieurs maisons de la Mission, III, 403 ; IV, 327, 371. — Accommodement avec les fermiers des coches, IV, 526. — Revenus que touchent sur les coches la Mission de Barbarie, VI, 49, 468 ; — la maison de Rome, II, 367, 390, 413, 501. — Estimation de ce qui revient sur les coches à saint Vincent et à d'autres, VI, 110. — Diminution du revenu des coches, VII, 522. — Voir Bordeaux, Orléans, Rouen, Soissons.

**Cochet** (M.). — VII, 601.

**Cochinchine.** — Suppliques à Rome pour la nomination de vicaires apostoliques en Cochinchine, IV, 623 ; V, 11. —

Fonds destiné à assurer leur traitement, IV, 631; V, 12, 71. — Un des missionnaires qui vont partir au Tonkin et en Cochinchine fait sa retraite à Saint-Lazare, VI, 538.

**Cochois** (M.), curé de Brienne-le-Château. — V, 56.

**Cocquerel** (M.). — III, 524.

**Codoing** (Bernard). — Note biographique, I, 412. — Lettres de saint Vincent à M. Codoing à Romans, I, 412; — à Richelieu, I, 501, 523; — à Annecy, II, 74, 101, 142, 187, 204, 206, 209, 211, 215, 218, 223; — à Rome, II, 230, 244, 249, 255, 262, 269, 280, 281, 284, 306, 311, 320, 359, 363, 366, 373, 375, 386, 390, 396, 406, 409, 413, 418, 421, 426, 452, 455, 458, 465, 467, 469, 472, 474, 499; — à Saint-Méen, III, 130, 191, 338; — à Richelieu, III, 461, 468, 519, 525, 617; IV, 6, 34, 38, 63, 80. — Lettre de M. Codoing à saint Vincent, II, 319.

Du Dauphiné, où il donne des missions, il est envoyé à Richelieu, I, 412, 428, 429. — A Richelieu, I, 448, 451. — On lui reproche de trop s'étendre sur l'explication du sixième commandement, I, 463. — Son état de santé, I, 501, 510; II, 77; III, 267. — Placé à Luçon, I, 523. — Saint Vincent le propose comme modèle pour la tenue des comptes, I, 536; — pour l'organisation des assemblées d'ecclésiastiques; songe, un moment, à envoyer ses sermons, copiés ou imprimés, aux maisons de la Compagnie, I, 537.

Destiné à Annecy comme supérieur, II, 14-15. — Sainte Chantal fait son éloge, II, 25, 48; — l'évêque de Genève aussi, II, 52. — Son frère, II, 79. — A Annecy, II, 85, 152; VIII, 518. — Sentiments d'aversion qu'éprouve à son égard M. Escart, II, 139. — Son désir de voir la Compagnie établie à Rome, II, 188. — Destiné à Rome, II, 205, 210. — Saint Vincent le presse de hâter son départ, II, 211, 215, 221; — lui reproche d'agir trop vite et sans consulter, II, 206-208, 219-220, 235, 246-247, 313, 472-473; — de parler à d'autres de choses confidentielles, II, 270; — d'écrire sur les affaires d'Etat, II, 325; — de trop se fier aux moyens humains, II, 276, 280, 281, 313, 314, 391; — d'être trop entêté dans ses idées, II, 409; — d'empiéter sur la Providence, II, 453, 456; — combat sa manière de voir sur les dictées en classe, II, 212, 231-235, 237-241; IV, 322. — A Rome, II, 287, 291, 444, 532; VIII, 518. — Il écrit à saint Vincent en italien, II, 312. — Il est attaqué par des bandits, II, 320-

321 ; — souhaite que le supérieur général réside à Rome, II, 324, 409 ; — que saint Vincent supporte les dyscoles, au lieu de les chasser de la Compagnie, II, 380. — Saint Vincent le décharge de la supériorité, sur sa demande, II, 481 ; III, 381 ; — mais le prie de rester encore quelque temps à Rome pour mettre au courant son successeur, II, 482. — Il est nommé consulteur de M. Dehorgny, II, 490.

Il quitte Rome pour aller à Paris et, en passant, travaille dans le diocèse de Gênes, II, 544. — Ses erreurs doctrinales, II, 567 [1] ; III, 1, 2, 97, 104. — Il les abandonne, III, 104. — A Paris, II, 608, 613. — Il va à Montmirail, II, 619.

A Saint-Méen, supérieur, III, 72, 99, 104, 167 ; VIII, 519. — Saint Vincent lui propose d'aller tenir compagnie pendant un ou deux mois au nouvel évêque de Tréguier, III, 191.

A Richelieu, supérieur, III, 461 ; VIII, 517. — Saint Vincent le presse de rendre à la maison de Cahors un frère qui a été prêté à celle de Richelieu, III, 526 ; — l'engage à ne rien innover en choses importantes, III, 619 ; IV, 34 ; — à ne pas s'entremettre dans les affaires séculières, III, 519 ; IV, 7, 63. — Ses difficultés avec les principaux du lieu, III, 519 ; IV, 6-9 ; 63-64 ; — l'aumônier de Champigny, IV, 63 ; — ses confrères, III, 468-469 ; IV, 35, 80. — Instructions que lui donne saint Vincent à l'occasion du passage de la cour à Richelieu, IV, 38. — Il reçoit l'ordre de comparaître devant l'official de Poitiers, IV, 109. — Voir Annecy, Richelieu, Rome, Saint-Méen.

**Coëffort** (N.-D. de), église collégiale du Mans. — II, 591 ; III, 24.

**Cœur de Jésus.** — Voir Jésus.

**Coglée** (Gérald), frère de la Mission. — Note biographique, V, 245. — Son arrivée à Paris, V, 260.

**Coglée** (Laurent), frère de la Mission, cousin du précédent. — Note biographique, V, 66. — Autre mention, V, 153.

**Coglée** (Marc), prêtre de la Mission, frère du précédent. — Note biographique, II, 532. — Lettres que saint Vincent lui adresse à Sedan, III, 508, 530 ; IV, 27, 33, 35, 48, 90, 111,

1. C'est vraisemblablement de lui qu'il est question à la sixième ligne avant la fin de cette page.

115, 156, 182, 189, 263, 332, 345, 366, 484, 495, 533, 542, 603, 628; V, 22, 41, 56, 65, 151, 268, 410, 439, 463, 467, 552, 590, 607.

A Marseille, II, 532. — Il quitte la Compagnie, se repent, fait un peu de séminaire et est envoyé à Sedan, II, 608, 613; III, 89; VII, 570. — Il obtient la permission de prononcer les saints vœux, III, 508.

A Sedan, supérieur, IV, 105, 445, 499; VIII, 518. — Malgré les plaintes, saint Vincent ne le dépose pas, parce qu'il a su se ménager la bienveillance du gouverneur de Sedan, IV, 261. — Le saint lui recommande de ne pas chercher l'estime des hommes, IV, 496. — Rapports avec le gouverneur, IV, 485. — Son état de santé, IV, 628. — Il voudrait que Sedan fût le siège d'un évêché, IV, 629. — Il n'est plus supérieur à Sedan, mais reste dans la maison, V, 197, 208, 221, 345. — Il prend la direction de la maison après le départ de M. Martin, V, 261. — De nouveau supérieur à Sedan, V, 410; VI, 130. — Saint Vincent le détourne de la pensée de faire une retraite tous les vendredis et ajoute que N.-S. l'aidera à remplir son office, V, 463. — M. Coglée ne continue pas aux capucins de Sedan l'aumône que la maison leur faisait jusque-là, V, 552. — Après avoir pris l'avis de ses confrères, il introduit la coutume d'aller manger en ville; ce dont il est blâmé par saint Vincent, V, 591; — qui lui reproche encore d'exiger d'un missionnaire la divulgation d'un secret, V, 607. — Il se soigne à Forges-les-Eaux, VI, 346, 369; — rentre à Paris sans sentir d'amélioration, VI, 383. — A Paris, VI, 408, 470, 510; — où il soigne un mal d'yeux, VII, 570. — Il répète son oraison, XI, 401. — A Annecy, supérieur, VII, 255, 353, 380; VIII, 518. — Troubles cérébraux, VII, 570. — Décidé à quitter la Compagnie, il cherche une situation, VII, 569-570. — A la maison-mère, VII, 590. — Voir Annecy, Sedan.

**Coglin** (M.) — V, 128, 129.

**Cognac** (Ville de), dans la Charente. — Bénédictines de Cognac, VII, 122. — Saint Vincent refuse, pour ses prêtres, la direction du collège et une cure, VI, 334.

**Coiffure** des filles de la Charité. — Première coiffure; historique de la cornette, II, 180. — La première coiffure était très simple, IX, 314, 673; X, 372. — Saint Vincent permet

à certaines, dans certains cas, le port d'une cornette de toile blanche, II, 620. — Il recommande l'uniformité dans la coiffure, VII, 49; IX, 510; XIII, 554, 563; — même pour les pays où cette coiffure semble étrange, VI, 113-115; X, 351. — Il interdit l'usage du voile, II, 180, 620; IX, 694; X, 18, 350. — Ne pas montrer ses cheveux, XIII, 604-607. — Ne pas écouter celles qui voudraient un changement, IX, 175; X, 102. — Singularités de certaines sœurs dans la manière de se coiffer, II, 175, 180, 260, 620; X, 314. — La reine de Pologne propose une coiffure spéciale pour les sœurs du pays, XIII, 746, 749, 750. — Voir Habillement.

**Coignart** (Jeanne), fille de la Charité. — XIII, 576.

**Coignet** (Jacques), curé de Saint-Roch. — Il recommande à saint Vincent des personnes qui désirent faire une retraite à Saint-Lazare, VIII, 412, 427.

**Coïmbre** (Auteurs de la théologie de). — XIII, 342.

**Cointerel** (Cardinal Mathieu). — XIII, 367.

**Colbert** (M.). — Saint Vincent parle de lui envoyer une somme d'argent pour Alger, VII, 259, 273. — M. Colbert refuse de la recevoir, VII, 286.

**Colée** (Antoine), prêtre de la Mission. — Note biographique, I, 388. — A Toul, supérieur, I, 426; VIII, 517. — Son esprit de parcimonie, I, 387. — Il exerce la patience de M. du Coudray, II, 68. — A Richelieu, II, 96. — A Luçon; il est prié de retourner à Richelieu, II, 316. — Sa santé, II, 489. — Il quitte la Compagnie, II, 614.

**Colère** — Passion opposée à l'esprit des filles de la Charité, IX, 462. — Elle trouble la raison, XII, 187.

**Collée** (Antoinette), membre de la Charité de Folleville. — XIII, 483.

**Collée** (Eustache). — XIII, 483.

**Collée** (Marie), membre de la Charité de Folleville. — XIII, 483.

**Collèges.** — Les collèges ne conviennent pas aux prêtres de la Mission, II, 240; VI, 334; VII, 146.

**Collet** (Pierre), prêtre de la Mission. — Ce qu'il dit du nombre des lettres de saint Vincent, I, VII, XI. — Comment il les utilise dans sa vie de saint Vincent, I, XXXI-XXXII.

**Colletot** (M.), prieur de la Forêt-le-Roi. — I, 133.

**Collin** (M.). — VIII, 134.

**Collin** (Mme). — Saint Vincent lui refuse l'entrée d'un monastère de la Visitation, VIII, 133, 134.

**Collorgli** (Bagnes du) à Alger. — III, 303.

**Colmoulin** (M. de). — VI, 539.

**Colombes** (Ville de), près Paris. — Postulantes de Colombes, I, 274, 278. — Autre mention, IV, 21.

**Colombet** (Pierre), curé de Saint-Germain-l'Auxerrois. — Rapports avec saint Vincent, II, 150, 157. — Il quête pour donner à M. Hallier les moyens d'aller travailler, à Rome, à la condamnation du jansénisme, IV, 400. — Autres mentions, IV, 624; V, 13.

**Combalet** (Mme de). — Voir Aiguillon (Duchesse d').

**Combret** (Michel), de Lyon. — XIII, 43, 54.

**Comédiens.** — Saint Vincent les propose comme modèles aux prédicateurs, VI, 378. — Comédienne convertie, II, 164.

**Comet** (M. de), juge de Pouy. — Orthographe du nom, I, 2. — Protecteur de saint Vincent, I, 7.

**Comet** (M. de), frère du précédent. — Saint Vincent lui adresse les deux premières lettres de sa correspondance, dans lesquelles il raconte sa captivité à Tunis, son retour et son séjour à Rome, I, 1, 13.

**Comet** (Catherine de). — I, 1.

**Communautés religieuses.** — Avantages de la vie de communauté, IX, 2. — Dispositions de ceux qui désirent vivre en communauté, XIII, 144. — Le relâchement vient souvent de l'indulgence des supérieurs, II, 355. — Les plus saintes communautés sont éprouvées, IV, 452; VII, 275. — Dieu les abaisse pour les relever, III, 393. — A Paris, beaucoup de communautés se sont ruinées pour avoir construit des bâtiments magnifiques, VIII, 41. — Saint Vincent leur applique la parabole des vierges sages et des vierges folles, X, 613; XI, 441. — On y gaspille souvent les biens des maisons, XI, 30. — L'intérêt de Dieu passe avant celui des communautés, XIII, 630. — Saint Vincent ne pense pas que Dieu veuille dans un même royaume plusieurs congrégations

ayant les mêmes œuvres, V, 37. — Voir Mission (Congrégation de la).

**Communication intérieure.** — Entretiens sur ce sujet, X, 442-451 ; XII, 355-364. — Mentions d'autres conférences, XII, 462, 466, 467. — Texte de la règle des missionnaires, XII, 355 ; — des filles de la Charité, X, 442, 634. — Saint Vincent recommande cette pratique, IV, 552 ; XIII, 142. — Avantages de la direction spirituelle, III, 614. — Il faut dire aux supérieurs ses peines, IX, 39 ; — et ses tentations, IX, 642. — La communication aux supérieurs des peines, tentations et fautes graves leur permet de mieux gouverner la Compagnie, XII, 359 ; — de porter remède aux maux, X, 68, 451 ; XII, 359-361. — Exemple des saints et des communautés, XII, 357-359 ; — d'un frère, VI, 59 ; X, 74. — Cette communication doit se faire aux supérieurs, pas à d'autres, IX, 39, 75 ; X, 70, 443-446 ; XII, 355-356. — Objections et réponses, X, 72-73, 447-449 ; XII, 361-363. — Dieu dirige les âmes privées de directeur spirituel, III, 614. — Comment se communiquer, X, 605-606. — Temps de la communication pour les missionnaires, II, 355. — Communication mensuelle des filles de la Charité à Louise de Marillac, VIII, 239 ; IX, 12, 124, 223 ; X, 634, 690 ; XIII, 555, 564. — Voir Esprit caché, Illusions, Tentations.

**Communion.** — Entretiens sur la communion, IX, 229, 330 ; XIII, 30, 33. — Mentions d'autres entretiens, XII, 459, 462. — Combien il importe de bien communier, XIII, 30-32, 33-37. — Heureux effets d'une bonne communion, IX, 297, 332-333, 508. — Qui communie bien fait tout bien, IX, 331-333. — La vertu « capitale » des filles de la Charité est de bien communier, IX, 240. — Dans la communion elles puisent l'esprit de leur état, IX, 239. — Combien est déplorable une mauvaise communion, IX, 234-237, 331-332, 334-335, 337-339 ; XIII, 32-33. — Marques pour discerner la communion bonne de la mauvaise, IX, 230, 231, 233, 237-239.

Moyens à prendre pour bien communier, IX, 231-233, 342-344. — Dispositions pour bien communier, IX, 250, 335-341. — Dispositions pour communier fréquemment, IX, 340. — Ne pas se laisser détourner de la communion par le manque de goût, IV, 298 ; — ni par les peines intérieures, I, 111. — Le désaccord avec le prochain doit en éloigner, IX, 101.

Ne pas croire qu'on peut mieux se disposer à la commu-

nion en communiant rarement, XI, 191. — Influence néfaste du jansénisme sur la fréquence des communions, III, 321, 362, 367. — Saint Vincent conseille la communion mensuelle à un pieux laïque, VI, 582.

Jours où les filles de la Charité ont la permission de communier ; communier hors ces jours-là serait se singulariser, V, 617 ; IX, 7, 117, 379, 520, 525, 676, 677 ; X, 13, 203, 352, 353, 631, 633. — Louise de Marillac privait parfois de communion par pénitence, I, 234.

Communions recommandées aux membres des Charités, XIII, 433, 479, 487, 509, 517.

Action de grâces, IX, 337. — Prière pour la veille de la communion, IX, 336. — Saint Vincent recommandait parfois de communier à des intentions qu'il déterminait, XI, 165, 179, 209 ; XIII, 699.

Première communion, I, 333 ; III, 119 ; XI, 104.

**Compagnies.** — Eviter les compagnies, X, 140.

**Compaing** (Guillaume), vicaire à Saint-Nicolas-du-Chardonnet. — Note biographique, I, 156. — Rapports avec Louise de Marillac, I, 220 ; II, 372, 429.

**Compans** (Anne de), abbesse du Val-de-Grâce. — Saint Vincent lui écrit au sujet de l'union d'un bénéfice, XIII, 844.

**Compassion.** — La compassion est un acte de charité, XII, 271, 272. — Voir Miséricorde.

**Compiègne** (Ville de), dans l'Oise. — Visitation, III, 359 ; VIII, 374, 442. — Bataille de Compiègne, IX, 294. — Autres mentions, II, 502 ; V, 135 ; VII, 496.

**Compostelle.** — Voir Saint-Jacques de Compostelle.

**Comptes.** — Saint Vincent recommande de tenir ses comptes exactement, I, 529 ; X, 204.

**Concupiscence.** — Concupiscence des yeux, de la chair et de l'esprit, IX, 443 ; XII, 20 ; XIII, 720.

**Condé** (Ville de), dans l'Aisne. — Offre d'un établissement pour les missionnaires ; saint Vincent refuse, VII, 205.

**Condé** (Henri II de Bourbon, prince de). — Il prend part à la lutte contre les jansénistes, II, 498, 499. — Autre mention, V, 560.

**Condé** (Charlotte-Marguerite de Montmorency, princesse de), épouse du précédent. — Note biographique, II, 6. — Dame

de la Charité, II, 6; III, 267, 410, 424, 510. — Sa charité, III, 512; X, 398. — Autres mentions, II, 508; IX, 186.

**Condé** (Louis II de Bourbon, prince de), fils des précédents. — Convoqué pour la Conférence de Rueil, III, 415. — Sa rébellion contre la cour durant les troubles de la Fronde, IV, 319, 344, 423, 474. — Autre mention, V, 47.

**Condescendance.** — Mention d'une conférence sur cette vertu, XII, 452. — Texte de la règle des filles de la Charité, X, 477. — Exhortation à la condescendance, IX, 272-273. — En quoi consiste cette vertu, X, 481. — C'est une forme d'obéissance, XI, 69. — Elle conserve l'union, IX, 660; — donne consolation et repos, IX, 272-273; — est fille de la douceur et de l'humilité, XII, 318-319; — est recommandée par l'Evangile, X, 481; — saint François de Sales, X, 484; XIII, 642; — saint Vincent Ferrier, X, 482. — Exemple des sœurs défuntes, X, 483. — Les supérieurs eux-mêmes doivent condescendre, X, 482-483; — mais non toujours, même en ce qui est bon, X, 483. — Ne jamais condescendre en ce qui est péché, I, 311; X, 483.

**Condom** (Ville de) dans le Gers. — Evêques de Condom, voir Cous, Estrades, Lorraine (Charles-Louis de).

**Condren** (Charles de), supérieur général de l'Oratoire. — Note biographique, I, 162. — Directeur de Gaston de Renty, II, 227. — Comment il prépara à la mort un gentilhomme condamné à la déportation, IX, 570. — D'après lui, N.-S. a fait des vœux, XII, 368; XIII, 335. — Il désavoue les intrigues d'un ou de plusieurs de ses confrères contre la Mission, I, 162-163. — Estime qu'il avait pour la Mission, XI, 132; — pour Antoine Lucas, II, 309. — Autre mention, I, 472 [1].

**Condren** (Gabrielle de), carmélite, sœur du précédent. — I, 335.

**Conduite** (Règles de). — Dans la poursuite d'une affaire entreprise après mûre réflexion, ne jamais se décourager, IV, 133; V, 318. — Les affaires réussissent à l'heure fixée par Dieu, II, 427; IV, 133. — Le bien est mal quand il est où Dieu ne le veut pas, VIII, 151. — On ne saurait plaire à

1. Au t. I, p. 472, note 11, lire « Charles de Condren » au lieu de « François Bourgoing ».

tout le monde, XIII, 341. — Ne rien changer de ce qui n'est pas mal, XIII, 639. — Voir Conseils, Constance, Empressement, Prudence, Secret.

**Condun** (Seigneurie de). — Voir Lamet (Gabriel de).

**Conférences.** — Voir Entretiens.

**Conférence des mardis** (Ecclésiastiques de la). — Premiers commencements, I, 201, 203, 204. — Progrès, I, 373; II, 233. — Les prélats de l'Assemblée des Etats du Languedoc se proposent d'établir l'œuvre dans leurs diocèses, II, 563. — Règlement, VII, 215; XIII, 128. — Ils ne reçoivent pas parmi eux ceux qui ont fait partie d'une autre assemblée, VII, 569. — Eloge de leur simplicité, II, 233, 239; XII, 180, 303; — de leur piété, V, 194; XII, 331, 428; — de leur vertu, XI, 10. — Le roi choisit des évêques parmi eux, I, 373.

Assemblées, I, 216, 236; II, 564. — Les assemblées, qui se tenaient à Saint-Lazare, se font aux Bons-Enfants à partir de 1658, VII, 390. — Sujets traités dans les assemblées, I, 537; VII, 390; XI, 89, 360, 393; XII, 374. — Le même sujet a été traité jusqu'à quatorze fois, X, 697. — Ceux qui ne peuvent pas aller aux assemblées écrivent leurs pensées sur un billet, qu'ils envoient, X, 700. — Missions données par ces prêtres, VIII, 308, 446; voir Metz. — Saint Vincent mourant les bénit, XIII, 190.

Conférences d'Alet, II, 491, 563; — d'Angoulême, II, 441, 455; — du Dauphiné, I, 537; — de Gênes, IV, 225; VII, 398; — de Marseille, VII, 286; VIII, 545; — de Metz, VII, 156; — de Muret, I, 537; — de Noyon, II, 398, 399; — de Pontoise, II, 252; — de Saintes, II, 604. — Autres mentions, VIII, 95; XIII, 328, 346.

Voir Abelly, Alix (Michel), Barreau (M.), Blampignon, Bossuet, Chandenier (Claude de), Chandenier (Louis de), Fouquet (François), Gedoyn, Godeau, Maupas du Tour, Olier, Pavillon (Nicolas), Perriquet, Perrochel, Saint-Floran (Abbé de), Tristan.

**Conférences ecclésiastiques.** — Réunir les prêtres pour qu'ils traitent ensemble des cas de conscience et de leurs devoirs d'état est une des œuvres de la congrégation de la Mission, XI, 13; XIII, 261, 262.

**Confession.** — Entretien sur ce sujet, IX, 543. — Texte de la règle des filles de la Charité, X, 631. — La confession est un bon moyen de se corriger de ses défauts, IX, 297.

Les prêtres de la Mission reçoivent la juridiction de leur supérieur général pour la confession de leurs confrères, X, 632, 655. — Ils ne doivent confesser dans les diocèses que s'ils ont reçu le pouvoir des Ordinaires, V, 80. — Leur règle leur interdit de confesser dans les villes et d'entendre les religieuses, voir Mission (Congrégation de la). — Saint Vincent obtient de Rome, pour eux, la faculté d'absoudre des cas réservés au Pape, voir Cas réservés.

Pas de paroles tendres, IX, 548; X, 659. — Pas d'attache aux dévotes, XII, 423. — Ne pas s'approcher trop près des femmes, XI, 104, 168; XII, 421. — Mépriser les mauvaises pensées qui viennent en confessant, II, 15-17, 107. — N'interroger que sur le nécessaire, XII, 421. — Ne pas interroger les gens de bien, mais se contenter de ce qu'ils disent, I, 353. — Garder le secret sur l'objet de la confession, IX, 548; X, 43. — On peut dire ce qui a été entendu en confession quand il n'y a pas possibilité, pour ceux qui écoutent, de connaître le pénitent, XII, 305. — Les vertus du pénitent ne tombent pas sous le secret de la confession, IX, 197. — Confesser toujours en surplis, IV, 626. — Il faut douceur et support pour confesser les pauvres gens, XII, 305. — Comment confesser les prisonniers, II, 449.

Dispositions nécessaires pour se bien confesser, IX, 544. — Nécessité de la contrition, IX, 546. — Ne pas refuser la pénitence, IX, 548. — Pas de rapports avec le confesseur hors la confession, III, 179; X, 732; XIII, 641, 661-664. — Pas d'attache au confesseur, IX, 461, 548, 668; X, 377, 514, 658-660, 689. — Garder le secret sur ce qu'il a dit, IX, 548; X, 43. — Lui obéir, IX, 68; X, 514; — à moins qu'il ne commande chose contraire aux règles, IX, 68. — Ce qu'il faut faire envers un confesseur trop tendre ou qui sollicite au mal, IX, 548; X, 44. — Se confesser au plus tôt quand on a commis un péché mortel, X, 120. — Exemple du cardinal de La Rochefoucauld, X, 120. — Les missionnaires doivent se confesser aux jours fixés par leur règle, XI, 191.

Saint Vincent se réserve de désigner le confesseur des filles de la Charité, X, 226. — Il leur prescrit de se confesser à ce confesseur, IX, 547, 653; X, 514-516; — parce que

ce confesseur seul a juridiction pour les absoudre, X, 514-516, 654-655. — Il est bon qu'il y ait un même confesseur pour toute la maison, III, 615; X, 733; — que les sœurs aient le choix entre plusieurs confesseurs, XIII, 661-664; — que le confesseur ne soit ni l'aumônier de l'établissement, XIII, 640; — ni un religieux, mais plutôt un prêtre de la paroisse, XIII, 641. — Il est parfois utile de changer de confesseur, IX, 668. — Les sœurs de la maison-mère se confessaient habituellement aux prêtres de la paroisse Saint-Laurent, IV, 385. — Saint Vincent les confessait quelquefois, IX, 67. — Il leur envoie un de ses prêtres pour la confession mensuelle, voir Charité (Filles de la); — pour confesser les « demoiselles », II, 63.

Le saint estime qu'en général les sœurs ne font point de péché mortel; il leur recommande d'accuser tout au plus trois fautes dans les confessions ordinaires, I, 559; IX, 67-68; — et d'ajouter au moins une faute de la vie passée, IX, 546; X, 237. — Accuser les scandales, spécifiant combien de personnes on a scandalisées, X, 50. — Demander au confesseur les conseils utiles, IX, 500. — Pas de bavardage, VI, 46. — Ne pas parler au confessionnal des tentations contre la vocation, IX, 641; — ni des différends de la communauté, ni des péchés d'autrui, IX, 285, 296, 549. — La direction se fait au supérieur, non au confesseur, IX, 641.

Jours de confession fixés par la règle des filles de la Charité; saint Vincent les engage à y être fidèles, IX, 117; XIII, 542, 554, 563, 565. — Le curé de Chars ne s'y prête pas, IV, 536; XIII, 734.

Permissions que les confesseurs peuvent donner aux filles de la Charité, IX, 655; X, 630. — Confessions mensuelles des sœurs à un prêtre de la Mission, VIII, 239; X, 634, 653-654, 690. — Confession annuelle, XIII, 554. — Confessions extraordinaires, XIII, 617.

Confession du jubilé; Louise de Marillac désire que les sœurs aient, à cette occasion, une plus grande liberté que d'habitude pour le choix du confesseur, V, 578. — Saint Vincent se met lui-même à la disposition des sœurs, IX, 51.

Il recommande la confession fréquente, et au même confesseur, aux ecclésiastiques de la Conférence des mardis, XIII, 129; — aux ordinands, XIII, 142.

Confessions générales, XIII, 142; voir encore Mission (Congrégation de la).

Confessions publiques, XII, 357-358.

**Confiance en Dieu.** — Entretiens sur la confiance en la Providence, X, 502; XI, 38, 39. — Texte de la règle des filles de la Charité, X, 502.

Ce qu'est la confiance en Dieu, X, 502-504. — Exhortation à la confiance, III, 204; IV, 347, 393. — Se confier en Dieu comme un petit enfant à sa mère, X, 503. — Raisons de se confier en Dieu, III, 394; VII, 156-157; X, 201, 504-510; XII, 139-144. — Exemple de saint Vincent, VII, 406. — La défiance de nous-même doit s'accompagner de confiance en Dieu, III, 132, 205; V, 165. — La confiance est apparentée à l'espérance, X, 503. — Elle n'est jamais trompée, IX, 88. — Elle est la force des faibles et l'œil des aveugles, III, 149. — Dieu veut qu'on aille à lui par amour, I, 86, 150. — Trois font plus que dix quand N.-S. y met la main, IV, 116. — Ce que Dieu garde est bien gardé, IV, 386. — Si nous faisons les affaires de Dieu, il fera les nôtres, III, 407; IV, 283; XII, 139, 144. — C'est quand tout manque qu'il faut savoir se confier en Dieu, V, 436. — Mieux vaut dépendre de la Providence de Dieu qu'être assuré d'avoir de quoi vivre, II, 469. — Voir Dieu (Providence de).

**Confréries.** — Confréries de la Charité, du Rosaire, du Saint-Nom-de-Jésus, du Scapulaire, voir ces mots.

**Congrégations.** — Voir Communautés religieuses.

**Conimbres.** — Voir Coïmbre.

**Conrard** (M.), médecin de la reine de Pologne. — Sa bienveillance pour les missionnaires, V, 263. — Voyage en France, V, 363, 376, 377. — Retour en Pologne, V, 444. — Autre mention, V, 340.

**Conseil.** — Saint Vincent prenait conseil de pieux docteurs, II, 362; III, 246; — de ses assistants, VI, 66; — des prêtres anciens, XI, 421; XII, 287; — des frères en ce qui concernait leur office, IV, 36; VI, 66. — Quand il délibérait avec ses assistants, il donnait son avis sans vouloir l'imposer, XII, 319. — Conseillers du saint, voir Charton, Coqueret, Cordes (M. de), Cornet, Deffita, Duval, Lhoste, Péreyret, Saveuses (M. de).

Dans les affaires d'importance, aimer à consulter, IV, 35;

X, 506; XI, 348. — Ne pas demander conseil à trop de personnes, XIII, 683. — Une fois qu'on s'est décidé après avoir pris conseil et mûrement réfléchi, ne pas s'estimer coupable des conséquences, XIII, 336. — En matière grave, un supérieur particulier doit recourir au supérieur général, voir Supérieurs.

Les personnes auxquelles les filles de la Charité doivent demander conseil sont, suivant les cas, les supérieurs, les compagnes, les confesseurs, IX, 499-500. — En général, ne demander conseil qu'à ceux qui ont grâce pour diriger, IX, 585, 641.

**Conseils domestiques.** — Les consulteurs sont nommés par le supérieur général ou par le visiteur, II, 490, 618. — Ils n'ont que voix consultative, II, 299, 355; V, 347, 592; IX, 301. — S'ils sont d'avis contraire, le supérieur décide, IV, 48-49. — Ne pas parler de ce qui se passe au Conseil, IV, 258; XIII, 591, 700-701. — Il est bon que le supérieur prenne avis de ses consulteurs, II, 583, 618; IV, 36; — de ses consulteurs seuls et non des autres confrères de la maison, V, 346, 592; VII, 474. — Ne jamais mettre en délibération ce qui est contre les règles ou les usages, V, 346.

Dans les affaires d'importance, les consulteurs sont consultés et appelés à signer les actes, VII, 474.

Conseils domestiques chez les filles de la Charité, IX, 301; XIII, 611. — Si la supérieure est en désaccord avec ses conseillères, il est bon qu'elle consulte les supérieurs majeurs, IX, 302.

**Conseils généraux** des supérieurs des filles de la Charité. — Procès-verbaux, XIII, 589-760. — Utilité de ces Conseils; N.-S. y préside, XIII, 590-591. — Saint Vincent y convoquait parfois des sœurs anciennes, XIII, 737. — Ne pas apporter au Conseil un esprit prévenu, XIII, 590. — Le Conseil se tenait, parfois au moins, au parloir de Saint-Lazare, XIII, 671. — Celui qui préside propose les affaires, XIII, 591. — La sœur placée à droite est interrogée la première, XIII, 675. — Manière de donner son avis, XIII, 592, 680, 740, 742. — Le donner sans respect humain et sans esprit de contradiction, XIII, 674; — avec simplicité et sans crainte, XIII, 590. — Ne pas viser à passer pour habile, XIII, 631. — Ne pas contester et ne pas imposer son opinion, XIII, 592. —

Etre court, XIII, 344-345. — Garder le secret sur ce qui a été dit, XIII, 591.

**Conseil de Conscience** ou des Affaires Ecclésiastiques. — Membres du Conseil ; décision du Conseil au sujet des bénéfices, II, 533 ; — du jansénisme, III, 319.

Saint Vincent vient d'en être nommé membre (1643), II, 404, 406. — Le bruit court qu'il en est renvoyé, II, 500. — Il désirerait être déchargé de cet emploi, III, 64, 76. — Il va rarement en cour et seulement quand on l'appelle (1650), IV, 29. — Il n'en est plus membre (1652), IV, 491, 545. — Il en a fait partie pendant dix ans, VII, 204. — Au Conseil, il ne se mêlait que des questions ecclésiastiques ou relatives aux pauvres, II, 448.

Lettres qu'il a écrites comme membre du Conseil de Conscience, II, 434, 435, 462, 463, 527 ; III, 150, 168, 400, 630, 631 ; IV, 166, 241, 309, 344. — Lettres qu'il a reçues au même titre, II, 509, 511, 536 ; III, 314, 391, 394 ; voir aussi les lettres d'Alain de Solminihac.

**Consolations.** — Elles sont l'annonce de croix prochaines, III, 232. — Ne pas se décourager si on en est privé, IX, 476, 633, 635. — Dieu les donne d'ordinaire à ceux qui débutent dans la vie spirituelle, IX, 633, 636.

**Constance.** — Ne pas abandonner ce qui a été résolu après conseil et demeurer en paix, XII, 348 ; XIII, 336. — Ne pas changer facilement ce qui a été une fois établi, XIII, 341.

**Constance** (Mlle). — II, 173.

**Constans** (François), chancelier du consul d'Alger. — Mauvais état de ses affaires, VI, 169. — Mention d'une lettre de M. Constans, VI, 331. — Ses mauvais procédés à l'égard de M. Barreau, consul, VII, 539 ; VIII, 536, 537, 538, 541. — Autres mentions, III, 218 ; V, 328, 329, 330 ; VIII, 3, 534, 540.

**Constantin** (M.), chanoine de Luçon. — VIII, 341.

**Constantin** (François), prêtre de la Mission. — Note biographique ; son ordination sacerdotale, III, 296.

**Constantinople** (Ville de), en Turquie. — III, 43 ; IV, 140, 141 ; V, 267 ; XI, 212, 389. — Voir La Haye-Vantelay (M. de).

**Constitutions.** — Voir Règles, Supérieur général.

**Consulteurs.** — Voir Conseils.

**Contarello** (Cardinal Mathieu). — Voir Cointerel.

**Contarmon** (M. de). — Saint Vincent lui écrit pour lui demander une faveur, V, 134.

**Conte** (Claude), membre de la Charité de Courboin. — XIII, 521.

**Contemplation.** — Voir Vie contemplative.

**Conti** (Armand de Bourbon, prince de). — Note biographique, II, 126. — Sa piété, XII, 428. — Sa fidélité à l'oraison, VIII, 369. — Il demande à saint Vincent des missionnaires pour le Languedoc, VIII, 442; XIII, 183. — Il assiste aux obsèques de saint Vincent, XIII, 192. — Autres mentions, II, 151; VII, 299; VIII, 53.

**Conti** (Anne-Marie Martinozzi, princesse de), nièce de Mazarin, épouse du précédent. — VIII, 53.

**Contradictions.** — Mention d'une conférence sur les contradictions, XII, 477. — Elle divise les cœurs, XII, 267. — Estimer et respecter ceux qui nous contredisent, VIII, 227.

**Controverses.** — Mieux vaut combattre l'hérésie en établissant les vérités de la foi qu'en s'attaquant à l'erreur, I, 469. — Pour convertir, il faut aimer, I, 295. — Dans les controverses être doux, humble et respectueux, I, 65, 66, 429. — Ne pas défier les ministres en chaire, I, 295.

Se former à la polémique et aux controverses; pour cela étudier le petit Bécan, I, 66. — Exercices de controverses à Saint-Lazare, I, 304, 429; II, 212, 608; VIII, 226. — Des docteurs du dehors viennent y enseigner l'art de la controverse, I, 429; IV, 550. — M. Péan s'invite sans succès, VIII, 390. — Saint Vincent permet à ses confrères d'aller parfois aux « disputes de philosophie et de théologie » du dehors, IV, 569.

**Conversations.** — Mentions de conférences sur ce sujet, XII, 466, 475, 481. — Fautes qu'on y commet, IX, 709. — Sujets de conversations, X, 450. — Il est bon de communiquer ensemble, XIII, 641. — Les filles de la Charité ne doivent pas s'arrêter pour parler dans les rues, X, 452. — Voir Affabilité, Calomnies, Cordialité, Médisance, Respect.

**Coquebert** (M.), président à Reims. — VII, 507.

**Coquebert** (Philippe), prieur de Montmirail. — VII, 318.

**Coqueret** (Jean), docteur de Navarre. — Note biographique, I, 190. — Son estime pour saint Vincent, XIII, 193. — Saint Vincent l'appelle « mon bon ami », IV, 91 ; — le juge homme de bon conseil, I, 190 ; — le consulte au sujet des vœux, III, 246 ; — au sujet du jansénisme, III, 323 ; — conseille de loger Michel Le Gras chez lui, I, 556. — M. Coqueret vient d'être nommé supérieur des carmélites, II, 86. — C'est lui qui a commencé les exercices des retraites, XII, 437. — Recueil sur ses vertus, VII, 146 ; VIII, 629.

**Coquery** (Amable), esclave à Tunis. — VII, 236, 502, 504.

**Corbe** (Louise), fille de la Charité. — XIII, 576.

**Cordelet** (M.). — Passager sur le vaisseau qui devait transporter M. Etienne à Madagascar, VIII, 469, 473, 475, 502. — Sa piété, VIII, 496. — Il est tracassé par l'esprit malin, VIII, 501.

**Cordeliers** (Ordre des). — Le roi retire un monastère de filles de leur direction ; voir Saint-Eutrope (Couvent de). — Cordeliers destinés à Madagascar, V, 279. — Cordeliers de Paris, V, 96 ; — de Hongrie, II, 414. — Autres mentions, IV, 422 ; VIII, 439 ; XI, 289 ; XII, 362.

**Cordenod** (M.). — Emprunts faits à un de ses opuscules, XIII, 40, 41, 43, 54.

**Cordes** (Denis de), administrateur de l'hôpital des Quinze-Vingts à Paris. — Note biographique ; sa sollicitude pour la Charité établie à l'hôpital des Quinze-Vingts, I, 275. — Saint Vincent lui écrit au sujet de la ferme de Fréneville, I, 490 ; — a recours à ses conseils, I, 427, 593. — Rapports de M. de Cordes avec le saint, I, 419, 420, 546 ; II, 166. — Un des exécuteurs testamentaires du commandeur de Sillery, II, 117. — Autre mention, II, 41.

**Cordialité** — Ce qu'est la cordialité, X, 486-488. — Elle doit s'unir au respect, IX, 142 ; X, 491-493. — Excès à éviter, X, 488-489, 492. — Saint Vincent recommande cette vertu, IX, 665 ; XIII, 641-642.

**Cordon** (Jacques de), commandeur de Genève. — Note biographique, II, 77. — Bienfaiteur des missionnaires d'Annecy, II, 77, 286, 290.

**Coré**, personnage biblique. — Il murmure contre Moïse; punition, X, 434; XIII, 728. — Ses enfants, X, 48.

**Cork** (Ville de) en Irlande. — Evêque de Cork, voir Barry (Robert).

**Corman** (Nicolas), frère de la Mission. — Note biographique, I, 456. — Envoyé en Gascogne, il passe par Richelieu, I, 456-457, 464.

**Cornaire** (Guillaume), prêtre de la Mission. — Note biographique; au Mans, III, 389. — Saint Vincent l'encourage à garder l'emploi d'aumônier de l'hôpital du Mans, malgré la monotonie de l'œuvre et les difficultés, IV, 32, 83. — Il est déchargé de cet emploi, à la demande des administrateurs, IV, 164. — Il dirige une mission, VII, 394.

**Corneille**, personnage du Nouveau-Testament. — III, 569.

**Cornelius.** — Voir Corneille.

**Cornet** (Nicolas), grand-maître de Navarre. — Note biographique; saint Vincent le consulte sur les vœux, III, 246; — sur le jansénisme, III, 323. — Ce qu'il a fait contre le jansénisme, III, 66; VI, 267.

**Cornette.** — Voir Coiffure.

**Cornier** (Charles), prêtre de la Mission. — Note biographique; placé à Marseille, VIII, 60. — Sa santé, VIII, 139, 140. — Epreuve, VIII, 229. — Dispense d'un vœu, VIII, 448. — A Marseille, VIII, 544, 545.

**Cornuel** (Claude), président à la Cour des comptes. — Legs en faveur des forçats, II, 20.

**Cornuel** (Guillaume), prêtre de la Mission. — Note biographique, IV, 490. — Aux Bons-Enfants, supérieur, IV, 490, 600; V, 69; VIII, 517. — Saint Vincent en a besoin ailleurs, V, 92. — Aux Bons-Enfants, professeur, V, 144. — A Montmirail, VII, 285, 318. — Sa santé, VII, 598. — Proposé pour la direction du pèlerinage de N.-D. de Bétharram, VII, 609; VIII, 45, 74. — Placé à la maison de Troyes, VIII, 171. — A Troyes, VIII, 192.

**Cornuty** (Mlle), fille de M. Turin. — Voir Turin (M.).

**Corradi** (Cardinal Jacques). — Sa bienveillance pour les missionnaires de Rome, V, 485; — et pour la congrégation de la Mission, VII, 25, 329. — Autres mentions, VII, 269, 579; VIII, 18.

**Corrections.**— Les faire doucement, rarement et à propos, V, 165-166; VI, 385-388; XII, 188. — J.-C. a été trente ans sur terre avant de reprendre, IX, 258. — Voir Avertissements, Douceur.

**Correlier** (Thibaut), de Mâcon. — XIII, 498.

**Correspondance** — N'écrire que si c'est nécessaire, V, 338-339; XIII, 684. — La correspondance entre les maisons de la Mission présente des inconvénients, XI, 123. — Ne pas désirer qu'on écrive du lieu où l'on a fait la mission, sinon en certains cas déterminés, XI, 103; XII, 422. — Eviter les expressions tendres, XII, 423. — Ne rien écrire des affaires d'Etat, ni des nouvelles du monde, II, 325. — N'écrire et ne recevoir de lettres qu'avec la permission et sous le contrôle du supérieur, I, 565; IV, 605; V, 583; IX, 502, 651; X, 42, 404; XIII, 555, 564, 684. — Il y a exception pour les lettres qui viennent du supérieur général, ou lui sont adressées, II, 325, 373, 453, 490, 570; V, 583; VII, 323, 596; VIII, 35, 37, 131; IX, 503; X, 405. — Saint Vincent blâme un supérieur de n'avoir pas remis une de ses lettres à un missionnaire, VI, 175. — C'est un devoir pour les supérieurs de conserver les lettres importantes du supérieur général, VIII, 388; — pour les admoniteurs, d'écrire de temps en temps au supérieur général, VII, 596. — Saint Vincent recommande à un supérieur de lui écrire tous les mois, IV, 606. — MM. Blatiron et Jolly lui écrivent chaque semaine, VI, 87. — Il propose au consul d'Alger de correspondre par chiffre, III, 43. — Cachet du supérieur général, VII, 323.

Correspondance de saint Vincent, I, XI-XXXVIII.

**Corse** (Ile de). — Caractère des habitants, IV, 449. — Missions en Corse, IV, 306, 449; voir Niolo. — Projet d'un établissement de missionnaires, VII, 540, 541, 551, 565, 577, 578, 580; VIII, 30, 135, 461. — Autre mention, VII, 611.

**Corse** (R. P.), à Alger. — III, 221.

**Corsius** (M.), consulteur de la Propagande. — XIII, 225.

**Cosaques.**— Envahissement de la Pologne par les Cosaques, V, 233, 532; XI, 304. — Leur soumission, VI, 635. — Nouveau soulèvement, VIII, 424.

**Cosin** (M.). — I, 489.

**Cospéan** (Philippe), évêque de Lisieux. — Note biographi-

que, III, 193. — Il assiste Louis XIII mourant, II, 393. — Membre du Conseil de Conscience, II, 533. — Eloge qu'il fait de la piété des Toulousains, III, 193.

**Cothereau** (Claude), religieux de l'ancien Saint-Lazare. — XIII, 234.

**Cotte** (Nicolas), esclave à Alger. — VIII, 542.

**Cotti** (M.), médecin. — I, 187.

**Coucher** (Le), chez les filles de la Charité. — Heure du coucher, IX, 2, 50. — Se coucher modestement, IX, 7.

**Couderon** (M.), prêtre de Dieppe. — Il se noie par accident, VI, 9.

**Coudres** (Prieuré Saint-Martin de), dans l'Eure. — Création de pension, V, 548. — Projet d'union de ce prieuré à la Mission, VII, 329, 330.

**Coullaré** (Bénigne), membre de la Charité de Paillart. — XIII, 483.

**Coullaré** (Toussanine), membre de la Charité de Paillart. — XIII, 483.

**Coulommiers** (Ville de), en Seine-et-Marne. — III, 251 ; VI, 526.

**Coulon** (M.), écuyer du maréchal de la Meilleraye. — VIII, 212, 213, 475.

**Coulpe.** — Voir Chapitre, Répétition d'oraison.

**Couplier** (M.), de Nantes. — VII, 45, 602.

**Cour.** — Saint Vincent n'y va que si on l'appelle, IV, 29.

**Courboin** (Village de), dans l'Aisne. — Etablissement de la Charité, XIII, 519. — Approbation, XIII, 518. — Règlement, XIII, 511.

**Courcelles** (Village de), aujourd'hui dans Levallois-Perret, près Paris. — I, 486.

**Courcilly** (M. de), libraire de Lyon. — II, 102.

**Courdilier** (Fiacre), curé de Saint-Thibault à Joigny. — XIII, 459.

**Courtin** (M.). — V, 48.

**Courtonne** (M.), secrétaire de l'évêque de Soissons. — XIII, 464.

**Cous** (Antoine de), évêque de Condom. — III, 228.

**Couserans** (Contrée du), dans l'Ariège. — Vacance de l'évêché, III, 239.

**Cousin** (Claude), religieux de l'ancien Saint-Lazare. — II, 485; XIII, 234, 240.

**Cousin** (Victor), philosophe français. — Sa publication des carnets de Mazarin, XIII, 136.

**Coustart** (Jean), notaire à Paris. — XIII, 267, 271, 278, 403.

**Cousturier** (M.), avocat au Parlement. — Il engage saint Vincent à faire appel du jugement qui lui a enlevé la ferme d'Orsigny; le saint refuse, VII, 404, 405.

**Coutances** (Ville de), dans la Manche. — Coches de Coutances, III, 534.

**Coutieu** (Robert), frère de la Mission. — Il est envoyé à Gênes, XIII, 315, 316.

**Coutumes.** — Voir Usages.

**Cozes** (Ville de), dans la Charente-Inférieure. — Synode huguenot de Cozes, VIII, 24.

**Cracovie** (Ville de), en Pologne. — Evêque de Cracovie, voir Trzebicki (André). — La peste à Cracovie; la reine de Pologne y fait distribuer des aumônes par deux missionnaires, IV, 419-420, 521, 561. — Arrivée de M. Ozenne à Cracovie, V, 427. — Siège de Cracovie, VI, 444. — M. Ozenne assiste les blessés, VI, 451, 454, 471, 475, 484; — les filles de la Charité aussi, VI, 454. — Le roi et la reine y font leur entrée solennelle; arrivée de M. Duperroy et des visitandines, VI, 540, 553. — Projet d'un établissement de missionnaires en cette ville, V, 254, 351; VI, 610; VII, 5, 6, 91, 162, 261, 513, 515; XII, 27. — M. Ozenne s'y rend à cet effet, VII, 141, 159, 250; — ainsi que M. Desdames, VII, 464, 473, 515.

**Crainte** de Dieu. — Voir Dieu.

**Cramoisant** (Laurent), esclave à Alger. — VI, 281, 305; VII, 182.

**Cramoisy** (M.). — VI, 158, 419, 521.

**Craon** (Ville de), dans la Mayenne. — Mission en ce lieu, VI, 390.

**Créag** (Mgr), à Rome. — VIII, 18.

**Crécy** (Ville de), en Seine-et-Marne. — Mission en ce lieu,

XI, 168. — Couvent de religieuses, IV, 606; XI, 168. — Confrérie de la Charité, VI, 17.

*Missionnaires de Crécy.* — Fondation de l'établissement, II, 278. — Lettres de saint Vincent aux missionnaires de Crécy, II, 277, 326, 382; III, 209, 249; IV, 277, 606; V, 16; voir Lhuillier (Dominique).

Œuvres, XIII, 386. — Mission, III, 249. — Assistance des pauvres, III, 413. — Exercices des ordinands, II, 277. — Hospitalité donnée à une personne intempérante, VII, 616. — Liste des supérieurs, VIII, 518. — Personnel, VI, 128; voir Boudet, Chiroye, Delville, Du Chesne (Pierre), Gesseaume (Claude), Gilles, Grimal, Le Rogueux, Le Soudier (Jacques), Lhuillier (Dominique), Nicolas (Frère), Serre.

La fondation de l'établissement n'est pas assurée, II, 321. — Difficultés suscitées par le fondateur; procès; voir Lorthon (Pierre). — Saint Vincent rappelle tous ses missionnaires, sauf M. Lhuillier, XIII, 387; — auquel le curé interdit la confession des malades, et qui supporte par obéissance l'état d'inaction forcée où il se trouve, VII, 355. — Espoir d'un prochain rétablissement du personnel et des œuvres, VIII, 151, 305. — Pauvreté de l'établissement, VII, 10. — Dons faits à l'établissement, VIII, 151, 418. — Autres mentions, II, 302, 502, 608; IV, 527; XIII, 295.

**Creil** (Jean de), seigneur de Gournay. — I, 254.

**Crespières** (Village de), en Seine-et-Oise. — Sœur Elisabeth Martin est proposée pour faire la visite chez les filles de la Charité établies dans cette localité, II, 611-612. — Envoi d'une sœur, III, 301.

**Crespin** (Pierre), augustin, esclave à Alger. — VIII, 535.

**Creste** (Marie), fille de la Charité. — XIII, 575.

**Créteil** (Ville de), près Paris. — VIII, 446.

**Cretenet** (Jacques), chirurgien, fondateur des missionnaires de Saint-Joseph. — VI, 307.

**Croisilles** (M. de). — Voir Descroizilles.

**Croisy** (M. de). — V, 589.

**Croissy** (Ville de), en Seine-et-Oise. — Mission, I, 88.

**Croix.** — Les quatre branches de la croix figurent les quatre vertus propres aux filles de la Charité, X, 521, 531.

**Croix** (Filles de la). — La fondatrice appelle saint Vincent

au secours de sa communauté en danger, VIII, 522, 525. — Leur habillement, X, 372. — Elles enseignent le catéchisme avec succès, XIII, 665, 746. — Autres mentions, IV, 4; X, 580, 623. — Voir Villeneuve (Mme de).

**Cromwell** (Olivier), protecteur de la République d'Angleterre. — Ses émissaires emprisonnent François Le Blanc, V, 365. — Il enlève aux catholiques leurs enfants et les deux tiers de leurs biens, VI, 482-483. — Il ordonne l'incarcération et la punition de tous les prêtres catholiques, VI, 531. — Son action s'étend sur la Flandre, XII, 40.

**Croppet** (Jacques), procureur au Parlement. — XIII, 19.

**Crosnes** (Village de), en Seine-et-Oise. — Confrérie de la Charité, I, 162.

**Cruchette** (Chanoine), à Tarbes. — Saint Vincent lui écrit touchant le pèlerinage de Bétharram, VII, 442. — Le chanoine écrit au frère Ducournau sur le même sujet, VIII, 515.

**Crucifix.** — Les missionnaires doivent en avoir toujours un sur eux, XI, 378. — Dans ses peines, se jeter aux pieds du crucifix, IX, 502. — Le crucifix était la « bibliothèque » de saint Thomas, IX, 32.

**Cruoly** (Donat). — Note biographique, III, 286. — Lettres que saint Vincent lui adresse au Mans, V, 455, 573, 599; VI, 31, 55, 90, 102, 108, 131, 142, 150, 159, 258, 357, 401, 455.

Il assiste les populations des provinces ravagées; proposé pour la Pologne, IV, 388, 419. — A Saint-Lazare, professeur, IV, 550; V, 69. — Au Mans, supérieur, VI, 570; VIII, 519. — Appelé à Paris, VI, 401, 455. — Destiné à Gênes, VI, 503, 508; VII, 138, 216. — A Saint-Lazare, professeur, XII, 291. — Envoyé à Richelieu, VIII, 312. — Voir Le Mans.

**Cruseau** (MM. de), à Bordeaux. — II, 44.

**Cugny** (Marie), fille de la Charité. — XIII, 575.

**Cuissot** (Gilbert). — Note biographique, I, 388. — Lettres que saint Vincent lui adresse au Mans, III, 24, 86; — à Cahors, IV, 281; VII, 321. — Rapport de M. Cuissot sur les vertus du saint, XIII, 193. — Son caractère, III, 258.

En mission, I, 388-389, 466, 476, 480. — Il s'occupe des ordinands à Saint-Lazare, I, 525. — A Luçon, II, 64, 65, 81. — Proposé pour supérieur à La Rose, II, 65. — Destiné à La Rose, II, 96, 123. — Aux Bons-Enfants, supérieur, II,

482, 489; VIII, 517. — Au Mans, II, 621. — Destiné de nouveau à La Rose, III, 72. — Rappelé à Paris, III, 93. — A Saint-Lazare, assistant de saint Vincent, III, 236. — Sa santé, III, 93, 109, 123, 124. — A Cahors, supérieur, III, 258, 526, 530; IV, 184, 582, 584, 627; V, 205; VI, 440, 457, 458; VII, 191, 497; VIII, 28, 388, 518; X, 581. — Il est estimé d'Alain de Solminihac, III, 467. — A l'Assemblée générale de 1651, IV, 230; XIII, 326, 330, 333, 343, 358, 359. — Son sentiment sur les vœux, XIII, 340, 341. — Saint Vincent va visiter plusieurs personnages en sa compagnie, XIII, 193-195; — se confesse à lui, XIII, 195. — Retour à Cahors en 1653, IV, 541. — Saint Vincent demande à Rome, pour M. Cuissot, une provision de la cure de Gignac, VI, 594, 627. — On résigne, en faveur de M. Cuissot, le prieuré de Bussière-Badil, et il le résigne à son tour, VII, 224. — Difficultés et accommodement, VII, 321. — Résignation de la cure en sa faveur, VIII, 119. — Il résigne la cure de Chavagnac, VII, 270. — Envoyé à Montauban pour négocier le transfert du séminaire diocésain en cette ville; visite de l'établissement de N.-D. de Lorm, VII, 358. — Il préfère ne plus s'occuper de la direction des filles de la Charité de Cahors, VIII, 233-234. — Voir Cahors.

**Cuissot** (Jean), prêtre de la Mission, neveu du précédent. — Note biographique; au séminaire interne de Saint-Lazare, III, 25. — Envoyé à Saintes, III, 93.

**Cuissy** (Abbé de). — Voir Amour (Isidore).

**Cuménon** (M. de). — II, 21.

**Cures.** — Saint Vincent met en délibération s'il est mieux que sa Compagnie de missionnaires accepte des cures, II, 359. — Il y voit des inconvénients, II, 250, 600; IV, 617; V, 233, 401, 430; VI, 334, 625; VII, 174-175, 253, 359; voir Daisne (Chrétien). — Il en refuse une à Senlis, II, 250; — à Angoulême, V, 430; — à Arras, VI, 624-625; — à Poitiers, VII, 174. — Il refuse un logement pour ses missionnaires de Rome à cause de la cure qui y est attachée, V, 459. — Il estime que là où la Compagnie a la direction du séminaire, l'union d'une cure est utile, VII, 253; — mais contraire aux règles de l'Institut, XIII, 181. — La Compagnie est embarrassée des deux cures dont elle est chargée à Toul, V, 233.

— Conditions pour l'union d'une cure à la Compagnie, V, 195, 201, 536.

**Curés.** — Un bon missionnaire fait tout ce que font les curés et encore plus, XII, 400. — Recevoir volontiers les curés qui désirent faire une retraite dans les maisons de la Mission, II, 494. — Les missionnaires vont, avant et après chaque mission, prendre la bénédiction du curé, II, 199; VI, 353. — Pendant la mission, ils ne font rien sans son agrément, II, 199; V, 81; XII, 431. — Leur porter « grand honneur et respect », XI, 103. — Saint Vincent fait supprimer de la bulle d'approbation de sa Compagnie de missionnaires des mots blessants pour les curés, I, 224-225.

Les filles de la Charité nouvellement placées vont prendre la bénédiction du curé; toutes lui doivent obéissance et respect, X, 387, 391-392; XIII, 554, 561. — Saint Vincent envoie Louise de Marillac présenter ses excuses à un curé, I, 81-82.

**Curiosité.** — Mentions de conférences sur ce sujet, III, 452, 463. — Ses dangers, XII, 435. — Curiosité de voir, d'entendre, de toucher, X, 378; XII, 215; — de savoir, XI, 29.

**Cuveron** (Maximilien-François), clerc de la Mission. — Note biographique, VII, 350. — Son entrée à Saint-Lazare, VI, 154. — Son éloge, VII, 350.

**Cyprien** (Saint), évêque de Carthage. — Cité, XII, 369.

**Cyrille d'Alexandrie** (Saint). — Il a fait le catéchisme, XIII, 27.

**Cyroy** (M.). — Voir Chiroye (Jacques).

**Czartoryski** (Florian-Casimir), évêque de Posnanie. — Sa bienveillance pour les missionnaires, V, 98, 173. — Son official, V, 45, 192. — Il travaille à l'union de la cure de Sainte-Croix à la Mission, V, 186, 192, 195, 201, 262. — Autres mentions, IV, 405; V, 124.

**Czestochowa** (Ville de), en Pologne. — Le roi et la reine s'y trouvent, VI, 278.

## D

**Daffis** (Jean), évêque de Lombez. — « Ennemi mortel » de la doctrine de Jansénius, IV, 152.

**Daisne** (Chrétien), prêtre de la Mission. — Note biographique, VI, 614. — Lettre que saint Vincent lui adresse à Sedan, VII, 354. — Dénûment de son père, VI, 614. — Sa vocation est douteuse, VI, 352. — Saint Vincent lui permet de quitter la Compagnie pour assister son père et le blâme d'avoir jeté son dévolu sur une cure, VI, 354; — le met en demeure de renoncer à son dévolu, ou de se retirer, VI, 380, 425, 427. — M. Daisne, sorti de la Compagnie, s'offre au curé de Saint-Jean-en-Grève à Paris pour travailler dans cette paroisse, VI, 495. — Saint Vincent, interrogé par ce curé, déclare ne pas connaître assez M. Daisne, « sorti deux fois » de la Compagnie, VI, 512. — M. Bourdet se plaint que M. Daisne lui « dérobe par violence » son bénéfice, VIII, 341.

**Dalbel** (Louise), fille de la Charité. — XIII, 575.

**Dalencé** (M.), médecin de saint Vincent. — VII, 437.

**Dalmagne** (Jeanne), fille de la Charité. — Note biographique, II, 309; IX, 179. — Conférence sur ses vertus, IX, 179-203. — Chez sa maîtresse, à Saint-Germain-en-Laye, IX, 194, 195, 198. — Au Carmel, IX, 182, 186, 195. — Son entrée chez les filles de la Charité, IX, 182, 196. — A Saint-Nicolas-du-Chardonnet, IX, 183. — A Nanteuil, IX, 190-193. — Voyage à Paris, II, 309. — Retour à Nanteuil, IX, 187. — Elle y est malade, II, 383; IX, 185, 201. — A Paris, IX, 196-199, 201-203.

**Dalton** (Philippe), prêtre de la Mission. — Note biographique; saint Vincent l'autorise à prononcer les saints vœux, VII, 332.

**Damas** (Ville de), en Syrie. — Saint Paul se sauve par une fenêtre, XII, 238.

**Damé** (Marie), fille de la Charité. — XIII, 577.

**Damiani** (Jean), frère de la Mission. — A Gênes, malade de la peste, VI, 409, 411, 414, 416, 420, 422, 425. — Sa mort, VI, 487, 488, 511, 514, 522.

**Damiens** (Gabriel), prêtre de la Mission. — Note biographique, II, 482. — Aux Bons-Enfants, professeur, II, 482, 489, 535; IV, 218. — Il est retiré des Bons-Enfants pour avoir parlé du jansénisme, IV, 356. — Envoyé à Rome, XIII, 315-316.

**Dammarie-les-Lys** (Village de), en Seine-et-Marne. — II, 486.

**Dammartin** (Ville de) en Seine-et-Marne. — Couvent de la Visitation, IV, 411. — Autre mention, V, 460.

**Dampierre** (Marie de). — IV, 574.

**Dan** (Pierre), auteur d'une *Histoire de Barbarie*. — I, 6.

**Dandilly** (M.). — II, 305.

**Danemark.** — La Propagande se propose de demander à saint Vincent des missionnaires pour les envoyer en ce pays, V, 64. — Pays envahi par le protestantisme, XI, 309, 353.

**Daniel** (Le prophète). — Histoire des quatre enfants, racontée dans le livre de Daniel, X, 341. — Habacuc console Daniel dans la fosse aux lions, XII, 7.

**Daniel** (Léonard), prieur de La Chapelle. — Il interroge saint Vincent au sujet de ses vœux, VIII, 424.

**Dankow** (Ville de), en Pologne. — VI, 636.

**Danti** (M. le baron). — Il fréquente Saint-Lazare, II, 83.

**Dantzig** (Ville de), en Prusse. — V, 149; VIII, 423.

**Darnaudin** (Pierre), notaire. — I, 12.

**Darthois** (Françoise), membre de la Charité de Montmirail. — XIII, 466.

**Dartiguelongue** (M.), greffier de l'évêché de Dax. — XIII, 3, 5, 7.

**Dassonval** (Jean), prêtre de la Mission. — Note biographique, V, 34. — Sa santé, V, 34, 43, 75. — Sa mort et son éloge, V, 187, 188.

**Dathan**, personnage biblique. — Ses enfants, X, 48. — Murmure contre Moïse et punition, X, 434; XIII, 728.

**Daudignier** (Fulgence), chartreux. — Il recommande à saint Vincent un nouveau converti, VIII, 407.

**Dauphiné** (Province du). — I, 537; II, 468.

**Dauteuil** (Marthe), fille de la Charité. — Placée à Nantes, IX, 531.

**Dauzenat** (M.), aumônier de la duchesse d'Aiguillon, puis argentier du cardinal de Richelieu. — Rapports avec saint Vincent, I, 444; XIII, 89.

**Daveroult** (Pierre), prêtre de la Mission. — Note biographique, V, 55. — Lettres que saint Vincent lui adresse à Saintes, VII, 1 ; — à Lisbonne, VII, 600.

Il est envoyé à Châlons, V, 55. — A Saintes, V, 489, 627 ; VI, 423 ; VII, 1. — Prêt à s'embarquer à Nantes, pour l'île de Madagascar, VII, 86, 88, 92. — Il a débarqué en Portugal, VII, 224. — Saint Vincent le félicite et lui indique comment il peut rentrer à Paris, VII, 600. — De nouveau à Saintes, VIII, 130. — Envoyé à Madagascar, VIII, 466. — Il quitte Paris, VIII, 161, 468. — A La Rochelle, dans l'attente de l'embarquement, VIII, 192, 197, 202, 203, 213, 216, 219, 223, 224, 474. — Dans la rade de Sainte-Croix, VIII, 478. — Au Cap-Vert, VIII, 250, 480, 481. — Au cap de Bonne-Espérance, VIII, 486, 500. — Il enseigne la philosophie à un passager, VIII, 494. — Sa santé, VIII, 496-498. — En retraite, VIII, 501. — Préparatifs de départ pour la Hollande, VIII, 502. — Retour en France, VIII, 507, 508. — Voir Madagascar.

**David**, roi de Judée. — Dieu l'a élevé d'une basse condition, XI, 131. — Traits de sa vie, I, 322 ; IX, 47, 321, 387 ; X, 233 ; XII, 50 ; XIII, 152. — Citations du livre des psaumes, VIII, 314 ; IX, 458 ; X, 404, 587, 589 ; XI, 188 ; XII, 38, 53, 240, 402.

**David** (Antoine), à Argenteuil. — XIII, 537.

**David** (Jean), prêtre de la Mission. — Note biographique, IV, 435. — Son nom est mis sur la liste des missionnaires qui pourraient être envoyés à Madagascar, IV, 86. — Sa mort à Etampes, IV, 435, 437, 439, 441, 465. — Mention d'une conférence sur ses vertus, XII, 459.

**David** (Mlle), sœur du précédent. — Saint Vincent lui annonce la mort de son frère, IV, 441 . — Mort de Mlle David ; legs à la maison de Sedan, IV, 630.

**David** (Toussainte), fille de la Charité. — XIII, 575.

**Dax** (Ville de), dans les Landes. — Sa cathédrale, VI, 93. — Evêques de Dax, voir Desclaux (Jacques), Dusault (Jean-Jacques). — Le diocèse de Dax, diocèse d'origine de saint Vincent, XIII, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 17, 41, 43, 62. — Autres mentions, I, 11-17, 341 ; II, 44 ; IV, 481 ; VIII, 138.

**Dédicaces** de livres. — Voir Livres.

**Dedroit** (M.), abbé de Mouzon. — V, 184.

**Défauts.** — Les saints eux-mêmes en ont, IX, 270-271 ; XI, 398-399. — Défauts de saint Pierre et de saint Paul, IX, 271 ; — de sainte Paule, XI, 398. — D'ordinaire, l'esprit des boiteux est défectueux, VI, 142. — Moyen de reconnaître ses défauts, XI, 112. — Dieu s'en sert pour notre bien, XI, 131, 397. — Aimer la confusion qui nous en revient, XI, 434. — Mention d'une conférence sur les prétextes pour couvrir les défauts, XII, 453.

**Deffita** (M.), avocat au Parlement de Paris. — Son logement rue de la Harpe à Paris, VIII, 178. — Pris comme arbitre par saint Vincent, VIII, 534-535. — Un de ses conseillers, V, 48 ; VII, 405. — Autre mention, II, 433.

**Défiance** de soi. — C'est le fondement de la confiance en Dieu, III, 133.

**Défunts.** — Mention d'une conférence sur l'assistance des âmes du purgatoire, XII, 461. — Raisons pour s'entretenir des vertus des défunts, I, 596 ; X, 638-640, 709. — Plusieurs messes basses sont plus utiles aux défunts qu'un service solennel, VI, 529. — Suffrages pour les défunts, II, 515, 520 ; III, 448 ; IV, 518 ; V, 225, 235, 288, 332, 466 ; VI, 514. — Conférences nécrologiques, IX, 77, 179, 535 ; X, 637, 674, 709, 725 ; XI, 395, 425, 428 ; XII, 459-462, 474-477, 479, 480, 484, 485. — Eloge des sœurs défuntes, IX, 460, 469, 586, 631, 683 ; X, 116, 134, 223, 224, 335, 425, 483, 540, 709, 730.

**Deheaume** (Pierre), prêtre de la Mission. — Note biographique, V, 450. — En route pour Turin ; il reçoit l'ordre d'attendre à Lyon, V, 450, 451, 452. — Envoyé à Turin, V, 461, 462, 471. — A Turin, V, 475, 497. — Il ne donne pas satisfaction, V, 598, 612. — Son changement est demandé et décidé, VI, 2, 27. — Placé à Annecy, VI, 51, 63. — Parti pour Annecy, VI, 74.

**Dehères** (M.), intendant général de la justice en Touraine. — Saint Vincent lui demande un service, II, 606.

**Dehorgny** (Jean), prêtre de la Mission. — Note biographique, I, 44. — Son éloge, II, 55. — Son esprit de pauvreté, XI, 159.

Lettres que saint Vincent lui adresse à Saint-Lazare, I, 486 ; — à Rome, II, 444, 481, 488, 531, 566 ; III, 34, 58, 99,

153, 182, 187, 318, 362; — à Gênes, IV, 126; — à Rome, IV, 346, 363, 373, 397, 479, 614; V, 1; — à Richelieu, VIII, 131, 137, 143, 220; — à Cahors, VIII, 233. — Lettres qu'il adresse à saint Vincent, II, 58, 59; IV, 117; VIII, 142, 147.

Il doit sa vocation de missionnaire à M. du Coudray, II, 55. — Rapports avec Louise de Marillac, I, 92, 123, 189, 512, 518, 557; II, 7; — avec les filles de la Charité, II, 37, 174, 179, 305. — Admoniteur de saint Vincent, IX, 44. — Directeur du séminaire interne, I, 423. — A Toul, I, 446. — A Paris, I, 486, 525, 591. — Sa santé, I, 594, 597. — Commandeur du Saint-Esprit de Toul, II, 31, 138, 432. — M. Jolly est pourvu de la commanderie à sa place, V, 26, 149. — Saint Vincent a dessein de l'envoyer en Lorraine pour la visite des établissements de la Compagnie, II, 55. — A Saint-Mihiel, II, 58. — A Bar-le-Duc, II, 59. — De retour à Paris, II, 67, 68, 80. — A Saint-Lazare, professeur, II, 83. — A Richelieu, II, 96. — A Saint-Lazare, II, 130, 191, 219, 379. — Il vient de visiter les maisons d'Alet, II, 184; — et d'Annecy, II, 188. — Saint Vincent annonce au supérieur de l'établissement de Luçon qu'il va lui envoyer M. Dehorgny pour la visite, II, 247-248.

A l'Assemblée générale de 1642, XIII, 288. — Nommé membre de la commission chargée d'examiner les règles, II, 307; XIII, 292; — et second assistant du supérieur général, II, 308; XIII, 298.

Annonce de son prochain départ pour Rome, où il va faire la visite, II, 386. — A Rome, II, 397, 417, 444. — A Paris, II, 456, 458. — Saint Vincent se propose de l'envoyer encore à Rome pour la visite, II, 456, 461. — Voyage à Rome, VIII, 17. — A Rome, II, 470, 475, 501, 597; III, 1, 4, 10, 21, 44, 52, 59, 140, 141, 144, 246. — En mission près de Rome, II, 481. — Nommé supérieur de l'établissement de Rome, II, 481; VIII, 518. — Saint Vincent lui reproche un acte de désobéissance, II, 566. — Il travaille aux règles de la Compagnie, III, 73, 236. — Saint Vincent le décharge de la supériorité, III, 189; — sur sa demande, III, 381; — lui écrit deux lettres pour lui montrer le venin des doctrines jansénistes, III, 318, 362. — Déplacé de Rome, III, 626. — A Castiglione, IV, 117. — A Gênes, IV, 126. — Attendu à Paris; son départ de Gênes, IV, 202, 210, 217.

Membre de l'Assemblée générale de 1651, XIII, 326, 330,

333, 344, 357, 358, 359. — Son opinion sur les vœux, XIII, 338, 343.

A Rome, supérieur, IV, 296, 377; VIII, 518. — Rappelé à Paris, V, 43. — A Saint-Lazare, V, 60. — Aux Bons-Enfants, supérieur, V, 92; VI, 139, 158, 556; VII, 17; VIII, 518; XI, 363. — Il n'est plus en état de prêcher, VI, 481. — Saint Vincent songe à l'envoyer à Gênes, VI, 620. — Envoyé à Annecy pour réparer les maladresses du supérieur, VII, 81. — Il désire être déchargé d'une cure dont il est titulaire, VII, 359. — Sur le point de partir pour des visites, VIII, 67. — En visite au Mans, à Richelieu, Saint-Méen, Tréguier, Nantes, Luçon, Saintes, Agen, La Rose, Cahors, VIII, 114, 116, 130, 131, 137, 142, 143, 147, 149, 191, 194, 195, 220, 233, 245, 246, 263, 474. — Il va à La Rochelle voir les missionnaires envoyés à Madagascar, VIII, 474. — Consulté par saint Vincent, V, 142, 154; VII, 511; VIII, 349. — Il est choisi pour succéder à M. Portail comme directeur des filles de la Charité, VIII, 297. — Directeur des sœurs, VIII, 382, 412; X, 741; XIII, 177, 180. — Il donne les derniers sacrements à saint Vincent, XIII, 187; — l'assiste au lit de mort, XIII, 188, 189, 190. — Après la mort du saint, XIII, 191. — Lettre de M. Cuissot à M. Dehorgny, XIII, 193.

Autres mentions, V, 272, 315, 357; VIII, 354, 438, 513. — Voir Rome.

**Déjeuner.** — Pas de beurre au déjeuner des missionnaires, V, 383.

**Delabarre** (Jean-François), prieur de Montmirail. — Note biographique, I, 479. — Autres mentions, I, 484; II, 493.

**Delaforcade** (M.), marchand à Lyon. — Saint Vincent et ses missionnaires se servent de lui pour les expéditions d'argent, de lettres, de paquets, V, 115, 242, 271, 274, 641; VI, 87, 105, 240, 427, 479; VII, 35, 176, 196, 197, 218, 228, 276, 297, 501, 504; VIII, 17, 49, 373, 395, 443. — Autres mentions, V, 275; VI, 370, 630.

**Delahaie** (R. P.). — III, 480.

**Delahaie** (M.). — VIII, 415.

**Delahaye** (M.), doyen de Noyon. — VIII, 109.

**Delahodde** (M.), aumônier du château de Chantilly. — Rapports avec saint Vincent, V, 241; — avec Louise de Marillac, V, 240, 334, 432.

**Delaistre** (Jean), prieur de Montmirail. — XIII, 465, 466.

**Delaître** (Cécile), fille de la Charité. — Conférence nécrologique sur ses vertus; elle servait les pauvres de la paroisse Saint-Laurent à Paris, IX, 541-542.

**Delamare** (Mlle). — I, 181.

**Delattre** (Guillaume), prêtre de la Mission. — Note biographique, II, 288. — Lettres que saint Vincent lui adresse à Cahors, II, 577, 582; III, 111; — à Agen, III, 502, 577.

Son entrée à Saint-Lazare, II, 288. — Il est intérieur et régulier, mais peu accommodant « pour le dehors », III, 267.

A Cahors, supérieur, II, 577; VIII, 518. — Saint Vincent lui fait divers reproches, entr'autres de n'agir pas « avec pleine confiance et soumission aux volontés » d'Alain de Solminihac, II, 578-579; — de ne pas assez prendre conseil, II, 583-584; — d'excéder dans les pratiques de pénitence, III, 111-113. — Alain de Solminihac demande son déplacement, III, 26, 73. — Il est question de lui pour diriger l'établissement de La Rose, III, 71, 78; — de Marseille, III, 267. — Il n'est plus à Cahors, III, 343, 344.

A Agen, supérieur, III, 379; VIII, 520. — Il écoute trop les mauvais esprits, III, 502; — est faussement accusé d'avoir attaqué les jésuites, III, 577. — Sa mort et son éloge, IV, 33. — Voir Agen, Cahors.

**Delaunay** (Christophe), frère de la Mission. — Note biographique, VI, 98. — Son éloge, XI, 386. — Premier départ pour Madagascar, VI, 98, 109, 112. — Naufrage, VI, 131, 139; XI, 374, 378, 380, 386. — Il se propose pour un nouveau voyage, XI, 423. — Au Mans, VII, 86. — Nouvel embarquement, VII, 86, 88, 91. — Le navire est capturé par un vaisseau ostendois, XII, 38-39. — A Saintes, VII, 224, 243, 244, 307; XII, 38. — Promis au supérieur de l'établissement du Mans, VII, 315. — Appelé à Paris, VII, 357.

**Delbène** (M.), père de M. Etienne. — VIII, 155.

**Deleau** (Alexis), forçat à Toulon. — VII, 223.

**Delespiney** (Gabriel), prêtre de la Mission. — Note biographique, III, 454. — Lettres que saint Vincent lui adresse à Toul, III, 454; IV, 12, 16, 150, 218; — à Marseille, VIII, 129, 139, 149, 189, 204, 208, 217, 229, 247, 256, 266, 285, 293, 543.

A Toul, supérieur, VIII, 517. — A Saint-Lazare, directeur

du séminaire interne, VI, 23; XI, 220, 301, 324. — Envoyé à Marseille, VIII, 59, 60. — La direction de la maison lui est enlevée et rendue à M. Get, VIII, 236, 257, 261. — Il reste à Marseille, VIII, 332, 449; — se décourage, VIII, 285, 293. — Proposé pour Narbonne, XIII, 182. — Voir Marseille.

**Delestoile** (Jean-Baptiste), prêtre de la Mission. — II, 62.

**Delêtre** (M.). — IV, 478.

**Délivrande** (N.-D. de la), dans le Calvados. — Ce pèlerinage est offert à la congrégation de la Mission, VI, 356.

**Delom** (M.). — II, 407.

**Delon** (M.), avocat à Joigny. — XIII, 460.

**Delorme** (M.). — II, 222.

**Delorme** (Pie), frère de la Mission. — Note biographique, V, 263. — Demandé pour la Pologne, V, 263. — Saint Vincent le laisse au supérieur de la maison de Troyes, qui le déclare indispensable, V, 364.

**Delville** (Guillaume), prêtre de la Mission. — Note biographique, II, 492. — Lettres que saint Vincent lui adresse à Montmirail, II, 492, 495, 502, 553, 618; — à Crécy, III, 249; — à Montmirail, IV, 313, 324; — à Arras, VI, 67, 90, 142, 154, 176, 189, 286, 317, 403, 531, 574, 597, 624; VII, 65.

A Montmirail, supérieur, VIII, 519. — A Crécy, supérieur, VIII, 518. — En mission, V, 208. — A Arras, VI, 116, 399. — Succès de ses missions, VI, 67. — Saint Vincent le blâme d'avoir publié un Abrégé de l'Institut, VI, 176. — Il recrute des vocations soit pour les sœurs, soit pour les missionnaires, mais pas toujours avec assez de discernement, VI, 68, 142, 532, 574. — Sa sollicitude pour la Charité et les sœurs d'Arras, VI, 101, 137, 143, 189, 190, 191, 286, 317, 575; VII, 65; X, 227. — Il offre une cure à la Compagnie, VI, 624. — Sa mort, VII, 161, 162. — Mention de la conférence faite sur ses vertus, XII, 479. — Voir Crécy, Montmirail.

**Demeaulx** (M.), lieutenant criminel de Mâcon. — XIII, 497.

**Demeaulx** (Aimé), chanoine de Mâcon. — XIII, 503.

**Demia** (Charles). — Son rapport sur le séjour de saint Vincent à Châtillon, XIII, 45.

**Démon.** — Avant de croire à l'action directe du démon, re-

chercher si les faits n'auraient pas une cause naturelle, VI, 83. — Voir Possessions diaboliques.

**Demonchy** (Nicolas), prêtre de la Mission. — Note biographique, IV, 320. — Lettres de saint Vincent à M. Demonchy à Toul, V, 233; VI, 345, 406; VII, 306; — de M. Demonchy, supérieur à Toul, à saint Vincent, V, 553, 620.

Directeur des ordinands à Saint-Lazare, IV, 320, 342. — A Toul, supérieur, VI, 517, 518; VIII, 517. — En mission, V, 553, 620. — A Saint-Lazare, au retour d'un voyage en Touraine, VI, 578. — Envoyé à Metz pour préparer la mission qu'y doivent donner les prêtres de la Conférence des mardis, VII, 62. — Rapports avec Bossuet, VII, 69, 70, 84. — Il reçoit ordre d'aller installer à Metz les filles de la Charité envoyées dans cette ville, X, 563. — Appelé à Paris, VII, 306, 344. — Auprès du lit de mort de saint Vincent, XIII, 189. — Autres mentions, VIII, 8, 409; XIII, 191. — Voir Toul.

**Demortier** (Raymond), prêtre de la Mission. — Note biographique; destiné à Turin, VI, 279. — A Turin, VI, 306, 330, 493; VII, 256; VIII, 204. — On lui envoie son dimissoire, VII, 220. — Son état de santé, VII, 364; VIII, 96, 105, 446. — L'archevêque de Turin refuse de l'ordonner, VIII, 77.

**Demousol** (Nicolas), de Fulda en Prusse. — Il demande son admission dans la congrégation de la Mission, VIII, 434.

**Demurard** (M.), seigneur de Saint-Julien. — Saint Vincent le prie de pardonner à son fils, VII, 605.

**Demyon** (M.), beau-frère du marquis de Fabert. — Saint Vincent lui envoie la légende des saints, IV, 157, 184.

**Denaups** (Louis), chanoine de Mâcon. — XIII, 503.

**Denaups** (Noël), archidiacre de Mâcon. — XIII, 503.

**Deniac** (Marguerite), supérieure des filles de N.-D. à Richelieu. — Saint Vincent s'excuse de ne pouvoir confier à un de ses missionnaires la direction des religieuses de ce couvent, IV, 286.

**Denis** (Saint). — Ce qu'il dit des dispositions nécessaires pour communier, III, 369. — Son office, X, 588.

**Denise** (Bertrand), fermier de Philippe-Emmanuel de Gondi à Villepreux. — I, 482.

**Dénonciations.** — Voir Avertissements.

**Denoual** (Anne), fille de la Charité. — Envoyée à Narbonne, X, 665; XIII, 587. — Son arrivée en cette ville, VIII, 144. — Saint Vincent l'encourage, VIII, 317. — Elle demande à faire les vœux, VIII, 391.

**Denyse** (Marie), fille de la Charité. — Elle refuse d'être placée auprès de la duchesse d'Aiguillon, I, 330. — Autre mention, IV, 21.

**Depagadoy** (M.), secrétaire de l'évêché de Tarbes. — XIII, 2.

**Depaul** (Bernard), à Pouy. — I, 19; XIII, 62.

**Depaul** (Gayon), frère du précédent. — I, 19; XIII, 62, 63.

**Depaul** (Marie), sœur des précédents. — I, 19; XIII, 63.

**Depaul** (Marie), sœur des précédents. — I, 19; XIII, 62, 63.

**Depaul** (Vincent), frère des précédents. — Voir Vincent de Paul (Saint).

**Depaul** (François), neveu du précédent. — I, 19; V, 567.

**Derbaux** (Sœur), visitandine. — VI, 405.

**Desagie** (Pierre), échevin de Mâcon. — XIII, 498, 501, 502.

**Des Anglois** (Jean), forçat à Toulon. — VI, 89.

**Desartes** (Gabriel), prieur de l'hôpital de la Charité à Paris. — XIII, 14, 16.

**Desbordes** (M.), vicomte de Soudé, auditeur des comptes. — Son éloge, XIII, 174. — Saint Vincent lui écrit pour lui annoncer la perte du procès relatif à la ferme d'Orsigny, VII, 252; — sa résolution de ne pas faire appel de ce jugement, VII, 404; — son regret de ne pouvoir accorder à une dame entrée dans un monastère de la Visitation, VIII, 133. — Le saint s'oppose à ce que M. Desbordes prenne sur lui les frais de nourriture de missionnaires donnant une mission, I, 431. — M. Desbordes, exécuteur testamentaire du commandeur de Sillery, II, 117. — Rapports avec Louise de Marillac, III, 523, 527. — Administrateur de l'hôpital des Quinze-Vingts, VIII, 351, 352. — Autre mention, IV, 431.

**Desbordes** (Mlle), trésorière de la Charité de Saint-Leu. — I, 380, 395.

**Desbrosses** (M.), de Marseille. — V, 190, 226, 242.

**Deschamps** (Adrien), ancien colon de Madagascar. — VI, 224.

**Deschamps** (Edme), prêtre de la Mission. — Note biographique, VI, 224. — Son nom est mis sur la liste des mission-

naires qui pourraient être envoyés à Madagascar, IV, 86. — Dans les pays ravagés; il donne des nouvelles à saint Vincent, IV, 143. — A Etampes, IV, 435, 438. — Sa maladie, sa mort, son éloge, IV, 513, 514. — Mention de la conférence faite sur ses vertus, XII, 461.

**Des Chapelles** (René), ecclésiastique du Mans. — V, 414.

**Desclaux** (Jacques), évêque de Dax. — Son éloge, II, 516-517. — Lettres que saint Vincent lui adresse, III, 241; IV, 198; V, 90; VI, 92. — Procès avec ses chanoines, III, 241. — Son désir d'avoir un établissement de missionnaires dans son diocèse, III, 242. — Son intention de soustraire une communauté de religieuses à la juridiction des réguliers, IV, 198. — Il voudrait aller à Paris; saint Vincent l'en détourne, V, 90. — Il y va plus tard, V, 91. — Il demande à Rome le privilège de l'annate pour recueillir de quoi reconstruire sa cathédrale, VI, 93. — Son attitude vis-à-vis du jansénisme, IV, 172, 198. — Il s'intéresse aux parents de saint Vincent, XI, 329. — Autre mention, IV, 481-482.

**Desclaux** (Pierre), confesseur du cardinal de Richelieu, frère du précédent. — I, 356; XIII, 111.

**Descourtils** (Adrien), religieux de l'ancien Saint-Lazare. — XIII, 234.

**Descroizilles** (M.). — Saint Vincent demande une cure pour lui, VIII, 409.

**Descroizilles** (Jean), prêtre de la Mission. — Note biographique; envoyé au Mans, VI, 109. — Au Mans; incapable d'enseigner les hautes classes, VI, 133. — Il demande avec trop d'ardeur son retour à Paris; son affection désordonnée pour l'étude; saint Vincent préfère qu'il reste au Mans, VI, 401, 570; VII, 357, 477, 519. — Démarches pour obtenir son dimissoire, VIII, 198.

**Desdames** (Guillaume), prêtre de la Mission. — Note biographique, IV, 13. — Lettres de saint Vincent à M. Desdames, VI, 297, 313, 324, 551; VII, 66, 158, 260, 400, 458, 464, 473, 488, 514, 535, 563, 612; VIII, 78, 85, 124, 167, 201, 217, 230, 240, 257, 272, 278, 298, 309, 326, 423. — Simple mention de quelques lettres, V, 45, 103; VI, 249, 254, 323, 562; VIII, 141.

Mention de lettres de M. Desdames à saint Vincent, V, 44, 236, 610; VI, 49, 324, 339; VII, 347, 513, 514; VIII, 78, 85, 92, 125, 168, 201, 219, 230, 240, 272, 298, 309, 326, 423.

A Toul, IV, 13. — Envoyé à Varsovie, XIII, 360. — Il assiste les pestiférés, IV, 512. — Il donne les derniers sacrements à M. Lambert, IV, 560-561. — A Grodno, IV, 598. — Sa connaissance de la langue polonaise, V, 74, 112, 398; XII, 27. — A Varsovie, IV, 291, 328; V, 77, 93, 108, 137, 195, 338, 387, 468, 473, 485, 532, 573; VI, 31, 50, 341, 445, 523, 541, 609; VII, 5, 53, 74, 76, 92, 111, 140, 250. — Il va commencer des missions, V, 201. — En mission, V, 213, 227, 232, 236. — Il est nommé consulteur, V, 347. — Saint Vincent est d'avis qu'il aille s'établir à Sokolka, si la reine le désire, V, 358. — Dangers auxquels l'exposent la prise de Varsovie par les Suédois, la famine et la peste, VI, 79, 80, 96, 99, 109, 112, 123, 324, 330, 372, 401, 427, 433, 451, 453, 471, 475, 484; XI, 341, 359, 364, 369, 403, 411, 416; XII, 67, 448. — Il est calomnié auprès de l'évêque de Posnanie, VI, 277. — Sa santé, VI, 3, 30, 34, 36, 37, 38, 127, 138, 139, 363; VIII, 230; XI, 385. — Son éloge, VII, 347; XI, 416. — A la mort de M. Ozenne, il est nommé supérieur de la Mission de Pologne, VII, 261. — Son goût pour les missions, VII, 458. — Voyage à Cracovie, VII, 464, 473, 515. — Il est chargé de la direction des filles de la Charité de Pologne, XIII, 589. — Il demande pour elles une coiffure spéciale, XIII, 746. — Voir Pologne, Varsovie.

**Des Essarts** (Mme). — Elle s'occupe en France des affaires de Pologne, IV, 325, 403, 420, 637, 638; V, 102, 182, 353, 571; VI, 30, 79, 82, 85, 277.

**Des Essarts** (Marie), membre de la Charité de Montmirail. — XIII, 466.

**Desfodtq** (M.), clerc de la Mission. — Il n'est pas propre pour la Compagnie, VI, 574.

**Desfriches** (François), frère de la Mission. — Sa mort, XI, 135.

**Desgordes** (Mme). — Elle demande un précepteur pour son fils et agrée M. Le Noir, III, 68.

**Desgordes** (M.), fils de la précédente. — Saint Vincent lui écrit pour lui donner le nom de son précepteur, III, 68.

**Des Hugonières** (Philibert), de Châtillon-les-Dombes. — XIII, 437.

**Désintéressement.** — Saint Vincent est d'avis que les filles

de la Charité ne réclament pas à une dame une petite dette oubliée, XIII, 669. — Voir Biens temporels, Détachement, Missions.

**Désirs.** — Tout désir véhément vient de la nature, VII, 417. — De ce qu'un désir est bon en apparence, il ne s'ensuit pas qu'il soit de Dieu, I, 113.

**Des Isles** (Nicolas), auteur d'une *Apologie*. — Ses aptitudes pour la controverse, XII, 295.

**Des Jardins** (Georges), prêtre de la Mission. — Note biographique, IV, 513. — Lettres que saint Vincent lui adresse à Toul, V, 555; VI, 516, 577; VII, 1, 36; — à Narbonne, VIII, 307.

A Etampes, IV, 513. — A Toul, supérieur, VI, 345, 406; VIII, 517. — Son état de santé, V, 555. — Il va à Narbonne en qualité de supérieur, VIII, 123, 147, 545. — A Narbonne, VIII, 318, 391, 434, 520. — Voir Toul, Narbonne.

**Des Jonchères** (M.), prêtre de Nantes. — Il est question de le nommer confesseur des filles de la Charité de l'hôpital, III, 6, 7, 14, 17, 18; XIII, 617. — Il accepte cette fonction, III, 23. — Rapports avec les sœurs, III, 171, 179, 180, 213-214. — Lettres signalées, III, 157; IV, 298. — Il veut donner chez lui l'hospitalité à saint Vincent de passage à Nantes, III, 427. — Saint Vincent le consulte, III, 431. — Il offre aux filles de la Charité un établissement au diocèse de Vannes, III, 433.

**Des Jonchères** (M.), président au présidial de Nantes, frère du précédent. — III, 431.

**Des Jonchères** (Mlle), sœur des précédents. — Son éloge, III, 7. — Autre mention, III, 17.

**Desjours** (Laurent), membre de la Charité de Joigny. — XIII, 460.

**Deslauriers** (M.). — Voir Chanoine (Clément).

**Deslions** (Mlle), d'Arras. — Elle donne l'hospitalité à M. Delville dans sa maison, VI, 534, 598. — Autres mentions, VII, 349, 350.

**Deslions** (Jacques), clerc de la Mission. — Demande à Rome d'un *extra tempora* pour son ordination, VI, 565; VII, 32. — Il va bien « en tous sens », V, 606.

**Des Lions**[1] (Jean), doyen de Senlis. — Note biographique, II, 177. — Lettres que saint Vincent lui adresse, II, 177; VI, 266. — Il est question de M. des Lions pour l'évêché de Babylone, IV, 139, 141. — Son attachement aux jansénistes; démarches de l'évêque de Pamiers pour le ramener dans le bon chemin, VI, 38. — Démarches de saint Vincent, VI, 266-270.

**Desmares** (Toussaint), prêtre de l'Oratoire. — Un des députés envoyés à Rome par les jansénistes pour soutenir leur cause, IV, 608.

**Desmarest** (Marguerite), membre de la Charité de Paillart. — XIII, 483.

**Desmarets** (Jean), seigneur de Saint-Sorlin. — Note biographique, V, 361. — Intendant de la maison du duc de Richelieu; rapports avec saint Vincent, V, 361; VI, 240, 617; VII, 66, 77, 78.

**Desmay** (Jacques), doyen du chapitre d'Ecouis. — XIII, 19-23.

**Desmoulins** (M.), colon de Madagascar. — V, 285, 306.

**Desmoulins** (R. P.), prêtre de l'Oratoire. — Il raconte comment saint Vincent a établi la Charité de Mâcon, XIII, 494.

**Desnotz** (Jean), notaire de Paris. — XIII, 234, 244, 255, 268, 272, 400.

**Des Noyelles** (Philippe), prêtre de la Mission. — Note biographique; à Saintes, II, 603. — Il ne peut s'entendre avec son supérieur et ne vit pas bien « dans l'ordre »; proposé pour Saint-Méen, III, 8, 26. — Envoyé à La Rose, III, 51. — Autre mention, III, 70-71.

**Desnoyers** (M.), administrateur de l'hôpital de Sainte-Reine. — Il dit à saint Vincent son regret de n'avoir pu lui rendre service, VIII, 323.

**Des Noyers** (Pierre), secrétaire de la reine de Pologne. — En Pologne, IV, 58. — Attendu en France, V, 363, 376, 377. — En France, V, 391. — Reparti en Pologne, V, 444. — En Pologne, V, 486. — Cité, VI, 79. — Autre mention, V, 162.

**Despennes** (M.), à Marseille. — VII, 378.

1. C'est ainsi que le doyen de Senlis orthographiait lui-même son nom.

**Despinal** (Marie), fille de la Charité. — Sa mort, II, 595. — Son éloge, XIII, 615.

**Desportes** (Marquis). — Saint Vincent lui montre combien il sera difficile de lui obtenir une pension ecclésiastique, III, 400.

**Despréaux** (M.). — VI, 283.

**Desquenoy** (Antoinette), membre de la Charité de Paillart. — XIII, 483.

**Des Rochers** (Mlle), de Nantes. — Elle reçoit chez elle Louise de Marillac, III, 6.

**Des Roches-Chamian** (M.). — Prieur d'un petit prieuré qu'il offre aux missionnaires de Richelieu, I, 427, 446.

**Des Vergnes** (M.), official de Cahors. — Saint Vincent lui écrit, III, 480. — Mention de lettres à Alain de Solminihac, IV, 135. — Alain de Solminihac est mécontent de lui, IV, 524-525. — Autres mentions, IV, 146, 221.

**Desvignes** (M.), prêtre. — IV, 513.

**Desvignes** (Jean), échevin de Mâcon. — XIII, 498.

**Détachement.** — Entretiens sur ce sujet, IX, 160-179; XII, 19-26. — Mention d'une autre conférence, XII, 474. — Règle des filles de la Charité, X, 155, 689. — Combien il est difficile de se détacher, X, 163. — Le détachement est un fruit de l'amour de Dieu, XII, 110-111. — Exemple de saint Vincent, voir Orsigny, Saint-Lazare; — du comte de Rougemont, voir ce mot.

Voir Attaches, Confiance en Dieu, Désintéressement, Indifférence, Pauvreté.

**Détraction.** — Voir Médisance.

**Deucoras** (M.), à Mâcon. — XIII, 503.

**Deure** (M.), marchand d'eau purgative et minérale. — I, 85, 117, 143; II, 542.

**Devau** (Jeanne), fille de la Charité. — XIII, 577.

**Devaux** (Anne), fille de la Charité. — XIII, 576.

**Dévotion.** — Voir Piété (Exercices de).

**Didier** (Claude), apothicaire à Alger. — Il aide le missionnaire à pénétrer auprès des malades, III, 304-307, 309.

**Didolet** (Christophe), clerc de la Mission. — Note biogra-

phique ; son éloge, VII, 337. — Envoyé à Agen, VII, 337, 414. — A Agen, VII, 589.

**Die** (Ville de), dans la Drôme. — L'évêché de Die offert à Louis de Chandenier, V, 366.

**Dieppe** (Ville de), en Seine-Inférieure. — III, 333, 547, 607, 609 ; V, 302, 311 ; VI, 9, 203 ; VIII, 161, 479, 480.

**Dieppe** (Jean), prêtre de la Mission. — Note biographique, III, 397. — Envoyé à Alger, III, 397, 418. — Sa mort et son éloge, III, 450-452, 457. — Autres mentions, IV, 22 ; V, 84.

**Dieu.** — *Amour de Dieu.* — Entretiens sur ce sujet, IX, 465 ; XI, 40, 41. — Mention d'un autre entretien, XII, 467. — Ce qu'est l'amour de Dieu, IX, 19. — Amour affectif et effectif, IX, 475, 592-595, 599. — Raisons d'aimer Dieu, IX, 465-475. — La vocation du missionnaire est de faire aimer Dieu ; il doit donc l'aimer lui-même, XII, 262-264. — Cet amour doit inspirer toutes nos actions, IX, 20. — N'aimer les créatures que pour Dieu et selon Dieu, II, 106. — Moyens pour acquérir et conserver en nous l'amour de Dieu, IX, 20, 471, 478-481. — Effets de cet amour, X, 355. — Signes extérieurs de cet amour, IX, 466-472. — On peut aimer Dieu de tout son cœur sans sentir les douceurs de cet amour, IX, 475. — Ne pas excéder dans la production des actes d'amour de Dieu, XI, 215-216. — Si on ne se modère en cela, la santé du corps s'en ressent et le relâchement en est la conséquence, XI, 217-221. — Ne pas s'efforcer d'attirer Dieu à soi « à force de bras et de machines », XI, 221.

*Beauté de Dieu.* — XIII, 143.

*Bonté de Dieu.* — Dieu « souffre » tout des âmes qu'il aime, XI, 388.

*Conduite de Dieu.* — Dieu a tout ordonné comme il convient, VI, 1. — Il abaisse et relève, V, 443. — Sa conduite est mystérieuse et cachée pour nous, XI, 374-375, 415. — Il nous cache parfois les fruits de nos travaux, V, 457. — Nous ne connaîtrons ses desseins qu'au ciel, XI, 305. — Il est immuable dans ses desseins, XI, 376. — Il aime à se servir de faibles moyens pour mieux montrer son action, II, 391. — Il affermit son Eglise par la ruine de tout ce qui la soutient, XI, 415-416, 420.

*Crainte de Dieu.* — Cette crainte est « la grille » des filles

de la Charité, X, 661. — Sans cette crainte on est comme à l'abandon, XII, 137.

*Fidélité à Dieu.* — Entretien sur ce sujet, IX, 623. — Raisons d'être fidèle à Dieu, IX, 623-625, 626, 628-636. — En quoi consiste cette fidélité, IX, 625-626, 627, 636-639. — Moyens de rester fidèle à Dieu, IX, 627, 639-643.

*Gloire de Dieu.* — Chercher la gloire de Dieu partout et par-dessus tout, XII, 138-139, 146-147; XIII, 629. — Si nous cherchons la gloire de Dieu, Dieu nous aidera et nous récompensera, II, 263; III, 40; VII, 478. — Préférer la gloire de Dieu aux intérêts de sa communauté, III, 40; XIII, 629-630.

*Justice de Dieu.* — Justice commutative et distributive, XII, 134-137.

*Louanges de Dieu.* — Le premier acte de religion est de louer Dieu, XII, 326-327. — Louer Dieu, c'est imiter ce que font les anges au ciel, XII, 329.

*Nom de Dieu.* — Respect qu'on lui doit, XI, 125.

*Perfections de Dieu.* — Les connaître porte à l'estimer et à l'aimer, XI, 48.

*Prescience de Dieu.* — I, 8; X, 617.

*Présence de Dieu.* — Mention d'une conférence sur ce sujet, XII, 475. — Entre ces deux pratiques : faire la volonté de Dieu et rester en sa présence, la première est préférable, XI, 319. — Se mettre en la présence de Dieu durant l'oraison, IX, 4; XI, 254; — de temps en temps en dehors de l'oraison, IX, 6. — Comment se mettre en la présence de Dieu, IX, 33, 37; X, 587-589; XI, 404. — Exemple d'une personne qui n'était distraite de la présence de Dieu que trois fois en un jour, XII, 164.

*Providence de Dieu.* — Ne pas enjamber sur elle, mais la côtoyer, I, 68, 241; II, 137, 208, 418-419, 453, 456, 466, 473; III, 188, 197; IV, 34, 122; V, 164, 396; VI, 8; VII, 10, 543; VIII, 152, 255, 402; voir Mission (Congrégation de la). — Se fier à la Providence pour les nécessités de la vie, II, 469. — Il y a de grands trésors cachés en elle, I, 68. — Elle ordonne tout pour le mieux, VIII, 376. — Protection de Dieu sur ceux qui le servent, voir Lumague; — en ses pauvres, IX, 240-241, 247-249. — Les filles de la Charité sont filles de la Providence, IX, 74. — Intriguer est un péché contre la Providence, IV, 393. — Dieu a l'habitude de se servir, pour

conserver une chose, des causes qui lui ont donné l'être, VIII, 238.

*Royaume de Dieu.* — Entretien sur la recherche de ce royaume, XII, 130. — Ce qu'est ce royaume, XII, 133. — Il faut le chercher en nous, XII, 131 ; — avant toute autre chose, et ne pas se mettre en peine du reste, XII, 132, 138. — Comment faire régner Dieu en nous, XII, 145-146.

*Sainteté de Dieu.* — XI, 48.

*Service de Dieu.* — XI, 49.

*Volonté de Dieu.* — Entretiens sur la conformité de notre volonté à celle de Dieu, XI, 45, 46, 47, 313 ; XII, 150. — Excellence de cette pratique, III, 205 ; VIII, 376 ; XII, 183. — Diverses manières de faire la volonté de Dieu, XII, 152. — Soumission active et passive à cette volonté, XII, 160. — Ce qu'il faut faire pour conformer pleinement sa volonté, XI, 46-48 ; XII, 150-151. — Conformer sa volonté à celle de Dieu, c'est se sanctifier, II, 36 ; XII, 153, 155-157 ; — c'est glorifier Dieu, XII, 153 ; — imiter N.-S., XI, 313 ; XII, 154-155, 164 ; — réaliser ce que nous demandons au *Pater*, XI, 313 ; — c'est un état parfait, XI, 46 ; — un bien au-dessus de tout bien, VII, 253 ; — un paradis anticipé, IX, 645 ; — le vrai bonheur, XII, 164-165 ; — c'est une perpétuelle communion, I, 233 ; — c'est plus que l'extase ; c'est la perfection de l'amour, XI, 317. — Se consoler dans l'épreuve par la pensée que tel est son bon plaisir, XI, 100. — Par l'épreuve supportée avec résignation il nous conduit à son pur amour, III, 108. — De cette soumission résulte une grande tranquillité d'esprit, V, 403 ; VI, 476. — Exemple de Taulère, voir Taulère. — Il faut faire la volonté de Dieu pour l'amour de Dieu, XI, 435-436. — Moyens à prendre pour faire en tout la volonté de Dieu, XI, 315-316 ; XII, 162-164. — Comment connaître cette volonté, XII, 159-161. — Avec quelle soumission d'esprit saint Vincent apprenait les défections des siens, II, 287 ; III, 212 ; V, 420. — Mention de conférences sur le devoir d'agréer les états auxquels Dieu nous met, XII, 471, 480. — Prière de saint Vincent, XII, 164-165.

**Dieu** (M.). — I, 459.

**Dieu** (Pierre), curé de Courboin. — XIII, 519, 520.

**Diharse** (Salvat), évêque de Tarbes. — Il a conféré à saint Vincent tous les ordres, sauf la prêtrise, XIII, 1, 2, 4, 5.

**Dijon** (Ville de), dans la Côte-d'Or. — Oratoire de Dijon, VII, 217, 504. — Autres mentions, V, 401 ; VII, 136.

**Dimanche** (Jour du). — Comment les filles de la Charité doivent le sanctifier, X, 622, 624.

**Dimissoires.** — Saint Vincent, vu l'opposition des évêques, hésite à demander à Rome le privilège de donner dimissoire aux clercs de sa congrégation, VI, 343. — Il le demande, VIII, 31.

**Dinet** (Gaspard), évêque de Mâcon. — XIII, 490, 494, 500.

**Dinet** (Louis), évêque de Mâcon, neveu du précédent. — Il résigne son évêché en faveur de Louis de Chandenier, IV, 79, 89. — Il approuve la Charité de Mâcon, XIII, 492, 494, 502.

**Dinet** (Jean), chanoine de Mâcon. — XIII, 503.

**Dinet** (Jacques), jésuite. — Note biographique ; Louis XIII le charge de demander à saint Vincent une liste des prêtres que celui-ci estime dignes de l'épiscopat, II, 387. — Le P. Dinet assiste Louis XIII mourant, II, 393, 394. — Saint Vincent lui demande de nouveaux exemplaires de la supplique de l'épiscopat français au Pape contre le jansénisme, IV, 171. — Confesseur de Louis XIV, après la mort du P. Paulin, IV, 589. — Autre mention, XIII, 304.

**Direction spirituelle.** — Voir Communication, Confession.

**Discipline.** — Saint Vincent fait acheter une douzaine de disciplines, I, 148. — Il permet cet acte de pénitence à Louise de Marillac, I, 86 ; — et à ses prêtres, III, 112, 113. — Il le défend aux filles de la Charité qui n'auraient pas demandé permission, IX, 654 ; X, 168. — Usage de la discipline chez les carmélites, les filles de Saint-Thomas, X, 98 ; — et les visitandines, X, 98, 396. — Saint François de Sales et Charles-Quint se donnaient la discipline, X, 396.

**Discrétion.** — Voir Secret.

**Dissay** (Village de) dans la Vienne. — L'évêque de Poitiers y avait sa maison de campagne et y donnait l'hospitalité à l'abbé de Saint-Cyran, I, 401, 403 ; XIII, 110, 122.

**Dissimulation.** — Voir Esprit caché.

**Distractions** dans les prières. — Les plus saints en ont, IX, 216.

**Divisions.** — Mention d'un entretien sur ce sujet, XII, 483.

**Dizes** (M.). — Il fait la retraite préparatoire à l'entrée au séminaire interne, VI, 603.

**Doctorat.** — Saint Vincent n'était pas docteur, I, 12. — Il renvoie de la Compagnie un missionnaire qui avait reçu le doctorat sans permission, V, 393.

**Doctrine de J.-C.** — Voir Maximes de J.-C.

**Doctrine Chrétienne** (Congrégation des prêtres de la). — Leur éloge, XI, 134. — Ils demandent de jouir, par communication, des privilèges de la congrégation de la Mission; saint Vincent refuse, VII, 468, 525. — Ils font des vœux simples, comme à Saint-Lazare, et donnent des missions, VII, 468. — Avec quelle simplicité ils prêchaient à Toulouse, XII, 256. — L'archevêque de Narbonne les emploie dans son diocèse, VIII, 398. — Scission dans l'Institut à cause des vœux, II, 416-417. — Union des Pères de la Doctrine Chrétienne de Provence à l'Oratoire, II, 422. — Maison de Paris, IV, 327; XIII, 119, 123. — Autres mentions, V, 174; VIII, 149. — Voir Bus (César de), Romillion.

**Doignon** (M.). — I, 324.

**Doinel** (Geneviève), fille de la Charité. — Envoyée à Hennebont, IX, 531. — Indisposée, IV, 173. — A Hennebont, XIII, 677. — A Paris, XIII, 575. — Sa déposition au procès de béatification de saint Vincent, III, 263.

**Dol** (Ville de), dans l'Ille-et-Vilaine. — VII, 238.

**Dolce** (Jean), évêque de Bayonne. — L'évêque de Dax promet de lui faire signer la supplique contre le jansénisme, IV, 172. — Saint Vincent attend cette signature, IV, 198. — Services rendus par le prélat à des missionnaires de passage à Bayonne, VII, 244, 272, 602. — Autre mention, X, 394.

**Dolivet** (Julien), prêtre de la Mission. — Note biographique, VII, 31. — A Agde; sa santé, VII, 157. — M. Get offre de le prendre au repos avec lui à Marseille, VII, 183, 184; — sur la demande de saint Vincent, VII, 176. — A Marseille, VII, 192, 193, 207. — A Agde; sa ferveur et sa régularité, VIII, 29. — Envoyé à Narbonne pour donner des missions, VIII, 124, 545.

**Domestiques.** — Comment un aumônier doit traiter les domestiques, I, 354.

**Domfront-en-Champagne** (Village de), dans la Sarthe. — Confrérie de la Charité, VII, 609.

**Dominicains** (Ordre des). — Ils apprennent au peuple à dire le chapelet, X, 621. — Dissensions dans la branche dominicaine de la congrégation de Saint-Louis en France, II, 509, 511; III, 392, 394. — Ils font difficulté d'autoriser dans les paroisses l'union des confréries du Rosaire et de la Charité, I, 246; II, 22; — vont secourir, pendant la Fronde, quelques régions dévastées des environs de Paris, IV, 541. — Histoire d'un dominicain martyrisé par les turcs, XIII, 621. — Couvent réformé de Paris, II, 469, 472. — Couvent de Cahors, II, 564, 626. — Dominicains de Pologne, V, 358. — Dominicains de Perse, II, 415. — Autres mentions, I, 173; XI, 206; XII, 373. — Voir Turco (R. P.).

**Dominicaines** (Ordre des). — Mlle d'Atri dans un couvent de dominicaines, I, 473. — Autre mention, X, 356. — Voir Saint-Thomas-d'Aquin (Religieuses de).

**Dominique** (Saint). — Il travaille à la conversion des Albigeois, I, 536; XI, 302. — Dieu lui a inspiré le chapelet, X, 621. — Le diable lui apparaît, X, 611. — Autre mention, IX, 245.

**Donchery** (Ville de), près Sedan. — M. Berthe s'y retire, III, 105. — Saint Vincent empêche que le gouvernement de cette ville ne soit donné à un huguenot, IV, 190. — Autre mention, VIII, 262.

**Donjon** (Marie), fille de la Charité. — Proposée pour officière, X, 741.

**Dordrecht** (Ville de), en Hollande. — VIII, 511.

**Doreau** (Anne-Gabrielle), de la Visitation de Nevers. — Elle écrit à saint Vincent au sujet de la délivrance d'un esclave, VIII, 418.

**Doronce** (M.), lieutenant de l'official de Cahors. — IV, 271.

**Dorothée** (Saint). — Il allait découvrir ses tentations à son supérieur, XII, 358, 361.

**Douai** (Ville de), dans le Nord. — VI, 101.

**Douay** (M. de), licencié en théologie. — Proposé comme principal des philosophes du collège de Navarre; saint Vincent le recommande, II, 593.

**Doublard** (M. de La Bouverie), prêtre d'Angers. — Rapports avec saint Vincent, VI, 389, 392, 510, 538; VII, 392.

**Douceur**— Entretiens sur cette vertu, IX, 260; XI, 64, 65, 66; XII, 182. — Mention d'un autre entretien, XII, 464. — Texte de la règle des missionnaires, XII, 184.

Motifs de pratiquer la douceur, IX, 266-269. — Cette vertu est particulièrement nécessaire aux missionnaires, XII, 305-306; — aux filles de la Charité, IX, 260-262; XIII, 751; — aux supérieurs, voir Supérieurs. — Douceur dans les missions, I, 536; IV, 52-53, 449; — dans les prédications, I, 536; — dans les controverses, XI, 65; — dans les corrections, voir Corrections; — envers les hérétiques, IV, 53; — les pauvres, voir Pauvres; — les esclaves, IV, 121; — les forçats, IV, 53. — Les esprits malades ont besoin de plus de douceur que les autres, I, 341.

La douceur gagne les cœurs, VII, 226. — C'est la douceur, et non la subtilité des arguments, qui convertit les hérétiques, XI, 66. — Jamais l'aigreur n'a servi qu'à aigrir, I, 536. — Saint Vincent n'a usé que trois fois dans sa vie de paroles rudes, et il s'en est toujours repenti, XI, 67. — Exemple et enseignement de J.-C., IX, 266-267; XII, 185-186, 192-194. — Exemple de saint François de Sales, du chancelier de Sillery, voir ces mots.

En quoi consiste la douceur, IX, 262-263; XI, 64. — Parenté entre la douceur et l'humilité, XII, 184. — Il faut y mêler parfois « un filet de vinaigre », I, 393-394; III, 178; IV, 397.

Actes de la douceur, XII, 186-192. — Fautes contre la douceur, IX, 263-264; XII, 318. — Moyens de l'acquérir et de la pratiquer, IX, 264-265, 269-270; XI, 66-67.

Voir Affabilité, Condescendance, Cordialité, Support.

**Doudin** (Henri), de Mâcon. — XIII, 498.

**Douelle** (Françoise), fille de la Charité. — Arrivée à Varsovie, IV, 539. — Elle est « comme le lien » de ses deux compagnes, IV, 564. — Lettre des trois sœurs à saint Vincent, IV, 602. — Louise de Marillac l'estime moins franche et moins ferme que la sœur Madeleine Drugeon, V, 214. — On la sépare de ses deux compagnes à cause de « leur petite division », VII, 161. — Saint Vincent conseille de la séparer de nouveau, VII, 401; — de la renvoyer en France à la pre-

mière occasion, VII, 613. — La reine l'emploie au service des pauvres, VIII, 241. — Autre mention, XIII, 576.

**Doujat** (Jean), conseiller au parlement de Paris. — Saint Vincent lui recommande une affaire, V, 5.

**Doujat** (Catherine), épouse du précédent. — Saint Vincent lui écrit, V, 5.

**Dourdan** (Ville de), en Seine-et-Oise. — Saint Vincent se propose d'aller près de là, I, 387.

**Doutrelet** (Michel), clerc de la Mission. — Note biographique, III, 378. — Envoyé à Rome, XIII, 315-316. — Il ne veut pas renouveler ses vœux, III, 379. — Sa conduite laisse à désirer, III, 515-516. — Autre mention, III, 380.

**Douvres** (Ville de), en Angleterre. — V, 24, 43, 44.

**Douxlieux** (Etienne), esclave à Alger. — V, 31, 327; VIII, 534.

**Dowley** (Jacques), ou du Lœus, prêtre irlandais. — Note biographique; lettre que saint Vincent lui adresse, V, 155. — Ses démarches pour établir une maison de la Mission en Espagne, VII, 277, 386; — pour faire entrer un prêtre dans la congrégation de la Mission, VII, 311. — Ses lettres en Espagne, VII, 328, 377, 416. — Il est question de lui pour un évêché d'Irlande, VII, 330.

**Drago** (Antoine), prêtre de la Mission. — Note biographique; saint Vincent lui explique le vœu de pauvreté, IV, 564.

**Dreux** (Ville de), dans l'Eure-et-Loir. — Coches de Dreux, III, 534, 535. — Mission en cette ville par des prêtres de la Conférence des mardis, VIII, 308, 310.

**Drogo** (M.), en Pologne. — IV, 288.

**Drouard** (Bertrand), intendant de la duchesse d'Aiguillon. — Proposition « pleine de piété » au sujet des aumôniers de l'Hôtel-Dieu, I, 359. — Voyage à Aiguillon, III, 114. — Il était à l'assemblée qui se tint, après la mort de Mlle de Pollalion, pour aviser aux moyens de soutenir la communauté des filles de la Providence, VI, 535. — Autres mentions, III, 253, 618; IV, 159; V, 13.

**Droue** (Remi), forçat à Toulon. — VIII, 439.

**Drouin** (Jean), sénéchal de Richelieu. — VIII, 264.

**Drugeon** (Madeleine), fille de la Charité. — Son arrivée à

Varsovie, IV, 539. — Elle ne s'accorde pas bien avec une de ses compagnes, IV, 564. — Lettre à saint Vincent sur l'état des œuvres, IV, 602. — Louise de Marillac a plus de confiance en sa franchise et en sa fermeté qu'en celles de la sœur Douelle, V, 214. — Elle fait bien l'école, V, 389. — Saint Vincent ne veut pas que sœur Douelle la fréquente, VII, 401. — Il met sœur Marguerite Moreau sous sa conduite, IX, 590. — Autres mentions, VI, 277; XIII, 576.

**Dubarat** (Victor), curé de Saint-Martin à Pau. — Son ouvrage sur *Bétharram et le Mont-Valérien,* VII, 443.

**Du Bazzione** (M.). — VIII, 408.

**Dubignon** (M.). — VIII, 449.

**Dubois** (Augustin), de Courboin. — XIII, 521.

**Dubois** (Denis), forçat à Toulon. — VI, 580, 606; VII, 40, 107, 160.

**Dubois** (Denis), membre de la Charité de Courboin. — XIII, 520.

**Dubois** (E.), membre de la Charité de Courboin. — XIII, 520.

**Dubois** (Jean), marchand d'Argenteuil. — XIII, 536.

**Dubois** (Jeanne), prieure de la Charité de Courboin. — XIII, 521.

**Dubois** (Laurence), fille de la Charité. — XIII, 576.

**Dubois** (Sulpice), fille de la Charité. — XIII, 577.

**Du Borné** (M.). — XIII, 194.

**Dubouchart** (M.) — VIII, 449.

**Du Boulet-Brular** (Mme). — VIII, 328.

**Dubourdieu** (Jean), frère de la Mission. — Note biographique; à Cahors, IV, 283. — A Saint-Lazare; son éloge; saint Vincent songe à lui offrir le consulat d'Alger, VII, 172. — Il ensevelit le corps de saint Vincent, XIII, 191.

**Du Bourg** (Moïse), jésuite. — VI, 601; VII, 2.

**Du Broc du Nozet** (Edmond ou Aimé), abbé d'Aumale. — II, 379.

**Dubuc** (Louis), prêtre de la Mission. — Dans sa famille, III, 87.

**Ducasse** (M.), prêtre. — Il laisse espérer qu'il aidera M. Bajoue dans une de ses missions, IV, 333. — Saint Vincent doute qu'il veuille être vraiment missionnaire, IV, 568, 569.

**Ducasse** (Jacques), maître particulier des monnaies de Navarre et Béarn. — XIII, 15.

**Du Chastel** (Pierre), prêtre de la Mission. — Note biographique; saint Vincent prie M. Lambert de le renvoyer, II, 489. — Sa mort, III, 270.

**Duchemin** (Placide-Louis), bénédictin. — Nommé évêque de Babylone, VIII, 167.

**Duchesne** (Bernard), docteur de Sorbonne. — Il aide saint Vincent à donner la première retraite des ordinands de Beauvais, I, 65, 66.

**Duchesne** (Gaston), auteur d'un livre sur l'abbaye de Longchamp. — Renseignement inexact, IV, 500.

**Du Chesne** (Jean), frère de la Mission. — Note biographique V, 259. — Envoyé à Rome, XIII, 315-316. — Sa mort, V, 259, 261.

**Duchesne** (Jérôme), archidiacre de Beauvais et docteur de Sorbonne. — Note biographique, I, 66. — Il donne une mission à Montmirail avec saint Vincent, XI, 35. — Il aide saint Vincent à donner la première retraite des ordinands de Beauvais, I, 66. — Rapports avec M. des Lions, archidiacre de Senlis, II, 177. — Il va défendre à Rome le livre *De la fréquente communion,* d'Arnauld, III, 66. — Autres mentions, I, 79, 245.

**Du Chesne** (Pierre), prêtre de la Mission. — Note biographique, I, 431. — Lettres que saint Vincent lui adresse à Sancey, près de Troyes, I, 530, 532, 540; — à Claye, II, 227; — à Crécy, II, 277, 326, 382; — à Marseille, V, 7. — Son éloge, III, 258; V, 143, 215, 373.

A Montmirail, I, 450, 451. — A Crécy, supérieur, VIII, 518. — A l'Assemblée de 1642, II, 307; XIII, 288. — Destiné à l'Irlande, III, 127; VIII, 519. — En mission avec l'évêque de Tréguier, III, 191. — Malade, III, 274. — A Saint-Lazare, III, 403. — Demandé comme supérieur à Marseille, III, 403, 434. — A l'Assemblée de 1651, XIII, 326, 330, 333, 344, 347, 357, 358, 359. — Son opinion sur les vœux, XIII, 339. — Aux Bons-Enfants, supérieur, IV, 334, 483, 484; VIII, 517. — Parti en Bretagne pour les visites, IV, 490. — En visite au Mans, IV, 492. — Destiné à la maison de Richelieu, en qualité de supérieur, IV, 541. — Saint Vincent se propose de l'envoyer visiter les missionnaires de Bar-

barie, V, 8, 143. — A Marseille, supérieur, V, 7, 34; VIII, 518.

A Agde, supérieur, V, 94, 132, 143, 168; VIII, 101, 520. — Sa santé, V, 183, 188, 215, 218, 221. — Il a la permission d'aller se reposer à Marseille, V, 198, 211.

Sa mort, V, 225, 231, 235, 373. — Autres mentions, IV, 407; V, 129, 160, 189, 199, 375.

**Duchesne** (René), esclave à Alger, puis frère de la Mission. — Note biographique, III, 221. — Esclave, III, 221, 309, 310. — Envoyé d'Agde à Marseille, VII, 66, 98. — Saint Vincent pense à lui pour une mission de confiance à Alger, VII, 165, 172. — A Montpellier, VIII, 249. — Autres mentions, V, 327; VIII, 534, 540; XI, 189, 203.

**Du Coudray** (Mlle). — Rapports avec saint Vincent et Louise de Marillac, I, 168, 242.

**Du Coudray** (François), prêtre de la Mission. — Note biographique, I, 31. — Lettres que saint Vincent lui adresse à Paris, I, 64; — à Rome, I, 114, 115, 121, 122, 144, 148, 162, 173, 203, 223, 249, 283; — à Toul, II, 54, 60; — à La Rose, III, 74. — Lettres qu'il écrit de Marseille à saint Vincent, II, 395, 398.

Sa connaissance de la langue hébraïque, I, 249, 251; III, 97. — Ses démêlés avec son frère, I, 173. — Son arrivée à Rome, où il a été envoyé pour négocier l'approbation de la Compagnie, I, 114. — Saint Vincent le presse de revenir à Paris pour travailler aux missions, I, 252, 284, 298. — M. du Coudray s'imagine que le saint est prévenu contre lui, I, 283. — A Paris, I, 343, 396, 397. — Il va négocier la fondation de l'établissement de Troyes, I, 424, 425, 426. — A Toul, supérieur, I, 538; II, 34, 68; VIII, 517. — C'est à lui que M. Dehorgny doit sa vocation de missionnaire, II, 55. — Malade, II, 102. — Rappelé à Paris, II, 148. — A Paris, II, 166, 255, 271; XIII, 299, 301.

A l'Assemblée générale de 1642, II, 307; XIII, 288, 298, 357. — Nommé membre de la commission chargée de préparer les règles et constitutions, XIII, 292.

Il est question de l'envoyer en Barbarie pour délivrer des esclaves et donner une mission, VIII, 554. — Sur le point de partir pour Marseille, II, 360. — Missions aux galériens de cette ville; conversions, II, 395, 398. — Les prêtres de M. d'Authier lui disent leur désir de s'unir à la congrégation

de la Mission, II, 422. — Il rentre à Paris malade et est redemandé à Marseille, où il s'apprête à retourner, II, 423.

A La Rose, supérieur, III, 26, 27, 50, 57. — Il va à Aiguillon, III, 114. — A M. Portail, qui va faire la visite à La Rose, saint Vincent conseille d'être doux et humble à l'égard de M. du Coudray, II, 620.

Erreurs doctrinales de M. du Coudray, III, 70, 78, 97. — Saint Vincent se propose de l'envoyer à Richelieu, III, 70, 78, 92; — et même songe à le renvoyer de la Compagnie, III, 97. — A Richelieu, III, 98, 104, 135, 286, 297.

Sa mort, III, 413, 418. — Autres mentions, I, 43; XIII, 204, 205, 214.

**Ducournau** (Bertrand), frère de la Mission. — Note biographique, III, 172. — Lettres que lui adressent saint Vincent, V, 392; — le chanoine Cruchette, VIII, 515. — Lettres qu'il adresse à saint Vincent, IV, 468; — à Louise de Marillac, V, 647; VI, 641; VII, 628, 629; — au chanoine de Saint-Martin, VIII, 513.

Saint Vincent le prend pour secrétaire, I, XII. — Ce que le frère Ducournau a fait pour conserver les originaux des lettres du saint sur sa captivité, I, 1; VIII, 513-515; — ses entretiens aux missionnaires, XII, 445-450. — Il oublie de communiquer une lettre au saint, IV, 309; — se permet d'ajouter un post-scriptum personnel au bas d'une lettre du saint, IV, 580; — renseigne Louise de Marillac sur la santé du saint, III, 6; — sert d'intermédiaire entre le saint et Louise de Marillac, III, 172; V, 36; VII, 72, 142. — Absent de Saint-Lazare, VIII, 89. — Sa santé, V, 177, 181, 183, 206, 219, 221, 249, 257; VIII, 185, 186. — Il assiste le saint mourant, XIII, 188.

Autres mentions, IV, 275; V, 271; VI, 351, 547; VII, 528; XIII, 194, 578.

**Du Creux** (Veuve du capitaine), esclave à Alger. — V, 330; VI, 169; VIII, 534, 537.

**Duel.** — Passion du comte de Rougemont pour les duels, voir ce nom. — Saint Vincent détourne Philippe-Emmanuel de Gondi de se battre en duel, voir Gondi (Philippe de). — Fréquence du duel vers 1650; ligue contre le duel; demande d'un bref au Pape, V, 618-620.

**Dufaur** (M.). — Saint Vincent donne de ses nouvelles à M. de Forges, VIII, 52-53.

**Dufaux** (R. M.), visitandine. — VIII, 370.

**Du Fay** (Isabelle). — Note biographique, I, 27. — Lettres que lui adresse saint Vincent, I, 27, 32, 109, 125, 147, 165, 169, 190, 205, 225, 277. — Son éloge, XI, 131, 434. — Sa charité, I, 30, 31, 32, 34, 205. — Membre de la Charité de l'Hôtel-Dieu, I, 280; — et d'une autre Charité, I, 34, 73. — Rapports avec saint Vincent, I, 38, 63, 77, 83, 93, 167; — avec Louise de Marillac, I, 29, 31, 36, 81, 135. — Son infirmité, IX, 604; XI, 131, 434. — Sa santé, I, 36, 124, 125, 128, 130, 281. — Autres mentions, I, 39, 79, 101, 119.

**Dufestel** (Claude), frère de la Mission. — Note biographique, VII, 332.

**Dufestel** (François), prêtre de la Mission. — Note biographique, I, 530. — Lettres que saint Vincent lui adresse à Annecy, II, 216, 286, 290, 297, 317, 374.

A Troyes, supérieur, I, 541, 579, 585, 586; II, 119, 148, 149; VIII, 517. — Dieu l'y bénit, II, 215, 219. — Sa santé, I, 530, 531, 532, 538, 540. — A Saint-Lazare, au séminaire de rénovation, II, 79, 80, 102.

Destiné à Annecy, II, 210, 211. — A Annecy, supérieur, II, 215, 218, 222, 223, 224; VIII, 518. — Déchargé de la supériorité sur sa demande, II, 297, 299, 300. — Consulteur du nouveau supérieur, II, 355.

A Cahors, supérieur, II, 389, 407, 409, 442; VIII, 518. — Destiné à Agen, II, 419. — A Marseille, supérieur, II, 482; VIII, 518. — Une maladie du poumon l'oblige à quitter cette ville, II, 532. — Il est hors de la Compagnie, II, 614. — Motif de sa sortie, III, 2. — Autre mention, III, 71.

**Dufestel** (François), curé du Havre. — V, 378.

**Du Fontpidoux** (Alexandre), conseiller au présidial. — On veut obliger l'évêque de Périgueux à le prendre pour vicaire général, II, 625.

**Du Fossé** (M.). — Ses *Mémoires*, XIII, 93.

**Dufour** (M.). — V, 13.

**Dufour** (Antoine), prêtre de la Mission. — Note biographique, II, 481. — Aux Bons-Enfants, supérieur, VIII, 516.

**Dufour** (Claude), prêtre de la Mission. — Note biographique,

II, 496. — Lettres de saint Vincent à M. Dufour à Saintes, II, 603; III, 50, 164, 173, 202, 345, 489; — à Sedan, IV, 103, 112, 261, 368, 444. — Lettre de M. Dufour, missionnaire à Madagascar, à saint Vincent, VI, 9.

Professeur aux Bons-Enfants; il ne réussit pas et en est retiré, II, 482, 489. — A Montmirail, II, 496. — Il se sent vocation pour la Chartreuse; saint Vincent l'en détourne, III, 164, 173, 202, 345-347; IV, 103, 368.

A Saintes, supérieur, II, 603; VIII, 518. — Sa « grande récollection » « choque » quelques-uns de ses confrères, III, 8, 26. — Saint Vincent renonce à l'envoyer à Cahors pour ne pas « mortifier » l'évêque de Saintes, III, 71. — Il s'offre pour aller assister les esclaves et les forçats; saint Vincent lui dit de patienter, III, 489. — Destiné à la Mission de Madagascar, IV, 86, 103-104, 112, 368, 543, 546; V, 417, 423.

A Sedan, IV, 116, 189, 542. — Mécontent de son supérieur, IV, 261, 444. — Son désir d'aller en pèlerinage à N.-D. de Liesse, IV, 369. — Saint Vincent le dissuade de publier un livre, IV, 445.

A Saint-Lazare, directeur du séminaire interne, IV, 629. — En mission, V, 153.

Désiré à Madagascar, V, 299. — Voyage à Madagascar, V, 640; VI, 9-12, 16, 18, 203-211. — A Madagascar et à l'île Sainte-Marie, VI, 16, 211-222, 233; XIII, 318.

Sa mort, VI, 16, 192-195, 217-220, 427, 432, 434, 435, 440, 443, 445, 451, 453, 456, 459, 462, 471, 474, 552, 569, 573, 577; VII, 9, 11; VIII, 466; XI, 419, 428; XIII, 169. — Mention de la conférence faite sur ses vertus, XII, 476.

Autre mention, V, 66. — Voir Madagascar.

**Du Four** (Perrette), première nourrice de Louis XIV. — Rapports avec Louise de Marillac, V, 647. — Elle demande, de la part de la reine, des filles de la Charité pour assister les soldats blessés et malades de l'hôpital de La Fère, X, 197. — Sa présence à La Fère quand les sœurs y arrivent, X, 204. — Elle continue dans la suite de s'occuper de l'hôpital, VI, 137.

**Du Fresne** (Charles), sieur de Villeneuve. — Note biographique; saint Vincent lui écrit de Châtillon sa prochaine arrivée à Paris, I, 23. — Prochain voyage à Villepreux, I, 85. — Saint Vincent le croit à la cour, I, 124. — Rapports de M. du Fresne avec le saint, II, 11, 492; III, 276; — avec

la sœur Louise Ganset, VI, 171 ; VII, 440. — Sa générosité envers les parents de saint Vincent, IV, 535.

**Du Fresne** (Mlle), sœur du précédent. — Voyage à Villepreux, I, 83, 85 ; — à Montmirail, I, 124.

**Dufresne** (Denis), frère de la Mission. — Note biographique, III, 313.

**Dufresner** (M.), de Nantes. — VIII, 329.

**Du Halier** (M.). — II, 43.

**Duhamel** (M.), prêtre de la Mission. — Note biographique, II, 75. — Envoyé à Annecy dès la fondation de l'établissement, II, 15. — Jugement que portent sur lui sainte Chantal, II, 25 ; — et Madame Goussault, II, 98, 101. — Vacillant dans sa vocation, II, 25, 98, 101. — Sa sortie de la Compagnie, II, 142.

**Du Hamel** (Henri), curé de Saint-Merry à Paris. — Note biographique ; son attitude vis-à-vis du jansénisme, IV, 621.

**Du Houssay** (François Malier), évêque de Troyes. — Il offre aux missionnaires de Troyes de desservir la cure de Barbuise et d'en toucher les revenus, V, 137. — Saint Vincent s'y oppose, V, 313. — Rapports avec le saint, VI, 133. — Il demande une dispense de mariage, VII, 490, 527. — Autre mention, VI, 372.

**Duiguin** (Dermot), prêtre de la Mission. — Note biographique ; départ pour l'Irlande, III, 82. — Retour en France, III, 486. — Destiné aux Hébrides, IV, 92. — Aux Hébrides, IV, 494 ; VI, 164 ; XI, 186, 288. — Rapport à la Propagande, IV, 494. — Il donne des nouvelles de sa Mission, IV, 515 ; V, 116. — Sa mort, VI, 569, 573, 576, 577, 579, 581, 584, 590, 595, 600, 602, 604, 610 ; VII, 9, 11, 31, 312 ; XI, 434.

**Dujardin** (M.). — Rapports avec M. Barreau, V, 30, 328.

**Du Lorier** (Madame). — VI, 180.

**Dulys** (Pierre), prieur de N.-D. des Trois-Epis, en Alsace. — Note biographique, VII, 319. — Ses démarches en vue d'obtenir de saint Vincent des missionnaires pour son prieuré, VII, 319 ; VIII, 8. — Ses deux neveux, VIII, 8.

**Du Marche** (François), curé de Serqueux. — III, 376, 377.

**Du Maretz** (Jean). — II, 183.

**Du Maretz** (Femme), épouse du précédent. — Vente d'une maison à Paris, II, 183.

**Dumas** (Jean-Aimé), prêtre de la Mission. — Note biographique, VIII, 192.

**Dumecq** (Madame), dame de la Charité. — I, 230.

**Du Mée** (Mlle), dame de la Charité. — Visite des Enfants trouvés à la campagne, II, 296, 301. — Autres mentions, I, 421; II, 198, 217.

**Dumesnil** (M.), prêtre, à Bayonne. — II, 6.

**Dumesnil** (Jacques), clerc de la Mission. — Note biographique; sa mort, III, 418.

**Dumont** (Joseph), ecclésiastique de Lyon. — XIII, 41.

**Du Moras** (Bertrande), mère de saint Vincent. — XIII, 1.

**Du Mur** (Jean), habitant de Clichy. — XIII, 18.

**Dunkerque** (Ville de), dans le Nord. — Siège de cette ville, VII, 171-172.

**Dunois** (Charles d'Orléans, comte de). — VIII, 414.

**Dunots** (Humbert), prêtre de la Mission. — Note biographique, III, 1. — Il se laisse influencer par M. Codoing, III, 2.

**Du Noyé** (Gillette), mère de Jean Martin. — II, 596.

**Dupart** (Abbesse), fille de Mme Fouquet. — Elle demande et obtient la permission d'entrer dans les monastères de la Visitation de Paris, VIII, 358, 453, 463.

**Du Perron** (Cardinal Jacques), évêque d'Angoulême. — Missions dans son diocèse, I, 439; II, 377. — Il propose à saint Vincent d'y établir des missionnaires, II, 430, 441. — Eloge de saint François de Sales, XI, 66. — Autre mention, I, 497.

**Du Perron** (Jean Davy), archevêque de Sens. — Il approuve la Charité de Joigny, XIII, 442, 444, 445, 456-459.

**Duperroy** (Nicolas), prêtre de la Mission. — Note biographique, V, 2. — Lettres que saint Vincent lui adresse en Pologne, VI, 36, 310, 339, 407, 553; VIII, 140.

A la veille de partir pour la Pologne avec M. Ozenne, V, 2. — Voyage en Pologne, V, 33, 43; voir Ozenne. — En Pologne, V, 76, 137, 166, 359, 573, 610; VI, 3, 4, 80, 96, 99, 254, 298, 523, 541, 562; VII, 5, 53, 76, 108, 111, 250, 261, 347, 402, 458, 459, 515, 535, 613, 627; VIII, 80, 86, 125, 169, 218, 241, 259, 273, 299, 328, 424. — Son ordination sacerdotale,

V, 108. — Ses progrès dans l'étude de la langue polonaise, V, 112, 227, 314; XII, 27. — Son obéissance et sa fermeté, V, 139. — Missions, V, 201, 232. — Il reste à Varsovie malgré l'entrée des Suédois dans cette ville, V, 468, 473, 532; — y est exposé à toutes sortes de dangers, VI, 109, 123; XI, 341, 364, 403; XII, 67. — Les Suédois le maltraitent et le dépouillent, VI, 79, 112, 126-127, 138, 139; XI, 359, 369. — A Opole avec M. Ozenne, VI, 303. — Malade, VI, 310, 314, 323, 325, 330, 339, 341, 363, 372. — Projet de voyage en France, VI, 401, 445, 453, 472. — Nouvelle maladie, VI, 407, 427, 432, 434, 451, 453, 472, 475, 485; XI, 408, 410. — A Cracovie; il va mieux, VI, 540, 541, 552. — A Varsovie, VI, 609, 611. — Sa santé est bonne, VII, 74, 140; VIII, 278. — Il va partir pour Cracovie, VII, 159. — Sa guérison, VIII, 168. — Voir Pologne, Varsovie.

**Duperroy** (Victor), prêtre de la Mission, frère du précédent. — Note biographique; saint Vincent donne de ses nouvelles à son frère, VI, 37. — A Montmirail, VI, 291. — Rentré dans sa famille, VI, 311. — Son désir de revenir dans la Compagnie; saint Vincent est prêt à le recevoir, VII, 108, 627.

**Duplessis** (Mme). — VI, 405; VIII, 433.

**Du Plessis** (Christophe), baron de Montbard, conseiller du roi. — Note biographique, IV, 624. — Il fonde, pendant les misères de la Fronde, des magasins généraux pour venir en aide aux affamés, IV, 540. — Membre de l'assemblée qui s'occupe des filles de la Providence après la mort de la fondatrice, VI, 535. — Autre mention, V, 13.

**Du Plessis-Praslin** (César de Choiseul, comte), pair et maréchal de France. — Fondateur du prieuré de Jolly, VIII, 167.

**Dupont** (Claude), forçat à Toulon. — VI, 298.

**Dupont** (Louis), prêtre de la Mission. — Note biographique, III, 234. — Lettres que saint Vincent lui adresse à Tréguier, V, 552, 582, 605; VI, 54, 175, 360, 572, 603; VII, 28, 102, 178, 384, 411, 549; VIII, 67, 116, 145, 194, 274.

Au Mans; rappelé à Paris, III, 234. — A Saint-Lazare, IV, 21. — A Toul, supérieur, VIII, 517. — A Tréguier, supérieur, VIII, 520. — Moments d'abattement, VI, 54. — Il retient une lettre adressée par saint Vincent à un de ses con-

frères ; le saint l'en blâme, VI, 175. — Son état de santé, VI, 360. — On lui offre deux bénéfices, qu'il serait heureux d'accepter pour les donner plus tard à la Compagnie ; saint Vincent ne lui permet pas de les recevoir, VII, 178. — Professeur, VII, 262-263.

**Du Pont-Courlay** (Marie-Marthe), petite-nièce du cardinal de Richelieu. — En retraite chez Louise de Marillac, II, 592.

**Dupont-Fournier** (M.). — Voir Fournier (M.).

**Duport** (M.). — Saint Vincent lui écrit qu'il vaut mieux, pour l'âme de son fils défunt, faire dire des messes basses que demander un service solennel, VI, 529.

**Duport** (Nicolas), prêtre de la Mission, fils du précédent. — Note biographique, IV, 114. — Lettres que saint Vincent lui adresse à Gênes, VI, 354, 373.

Proposé pour Madagascar, IV, 86. — Chargé de diriger une retraite d'ordination à Saint-Lazare, IV, 114. — Son éloge, IV, 306 ; XI, 430.

A Gênes, IV, 427 ; V, 275, 323, 491 ; VI, 22. — Il sait assez la langue italienne pour aller en mission, IV, 305. — Il donne la mission aux ouvriers qui construisent la maison des missionnaires, IV, 437. — Son sentiment sur les vœux, V, 315, 316. — Très apprécié du cardinal Durazzo, VI, 530. — Une épidémie de peste met sa vie en danger, VI, 354, 373. — Il s'offre pour soigner les pestiférés, VI, 375, 381. — Atteint par le mal, VI, 456, 459, 462, 464, 467, 469, 470, 474, 483. — Sa mort, VI, 487, 488, 489, 492, 511, 514, 519, 522, 552, 569, 573 ; VII, 11 ; XI, 429-432. — Mention de la conférence faite sur ses vertus, VI, 592 ; XII, 476.

**Duporzo** (M.). — VIII, 287.

**Dupré** (M.), chanoine d'Ecouis. — XIII, 22, 24.

**Du Pred** (M.). — II, 486.

**Du Puget** (Etienne), évêque de Marseille. — Rapports avec les prêtres de la Mission, III, 259, 271, 403, 417, 450 ; VII, 36 ; VIII, 60. — Il se propose d'ériger un séminaire et de le leur confier, VII, 55, 59, 66, 99. — Il veut donner sa démission, VII, 160.

**Dupuich** (M.). — VII, 350.

**Dupuich** (François), prêtre de la Mission. — Note biographique, VII, 124. — Envoyé de Troyes à Annecy, VI, 279. —

Saint Vincent lui annonce qu'il est nommé supérieur de l'établissement de Troyes, VII, 124-125. — A Troyes, supérieur, VII, 218, 318, 333, 490, 527, 572 ; VIII, 64, 276, 354, 517.

**Dupuis** (M.), clerc de la Mission. — A Cahors, II, 580.

**Dupuis** (Etiennette), fille de la Charité. — Proposée pour Nantes, XIII, 708. — Sur le point de partir à Angers, VII, 367, 368. — Autre mention, XIII, 575.

**Dupuis** (Michel), prêtre de la Mission. — Saint Vincent demande un dimissoire pour lui, I, 582. — Envoyé à Bar-le-Duc, II, 62. — A Saint-Mihiel ; saint Vincent lui écrit pour le rappeler à Paris, II, 213.

**Dupuy** (Pierre), auteur d'un ouvrage sur les droits de l'Eglise gallicane. — III, 601.

**Dupuys** (Jean), notaire à Paris. — XIII, 202, 203, 204, 232.

**Duquesne** (Amiral Abraham). — Pillage de vaisseaux flamands, VIII, 479.

**Durand** (Antoine), prêtre de la Mission. — Note biographique, V, 159. — Lettres que saint Vincent lui adresse à Agde, VI, 66, 292, 321 ; VII, 22, 156, 184, 594 ; VIII, 27, 100.

Professeur au séminaire Saint-Charles ; destiné à la Pologne, V, 159. — A Varsovie, V, 174, 376. — Son ordination sacerdotale, V, 186. — Sa première messe, V, 217. — Son application à l'étude de la langue polonaise, V, 227, 314. — Son état de santé, V, 383, 403. — De retour en France, V, 468, 470, 473. — Placé supérieur à Agde, V, 554. — Conseils que saint Vincent lui donne pour la bonne conduite de sa maison, VI, 66 ; XI, 342. — A Agde, supérieur, VI, 105, 587 ; VII, 66, 98, 301 ; VIII, 14, 98, 99, 124, 139, 186, 520. — Il s'occupe de la fondation du séminaire de Montpellier, VII, 536, 537. — Saint Vincent lui demande d'aller remplacer momentanément M. Get à Montpellier, VIII, 3. — M. Durand s'occupe de la fondation de l'établissement de Narbonne, VIII, 99, 100. — Il ne désire pas retourner en Pologne, VI, 610.

**Durand** (Julien). — XIII, 19.

**Durazzo** (Cardinal Etienne), archevêque de Gênes. — Note biographique, II, 544. — Lettres de saint Vincent au cardinal, IV, 249 ; VIII, 119, 321 ; — du cardinal à saint Vin-

cent, II, 544; VIII, 456. — Son éloge, III, 1, 146, 374; VI, 22, 104.

Son zèle, III, 74, 187; VII, 523. — Son émotion le jour de la première communion des enfants, III, 119. — Il se réjouit d'avoir des prêtres de la Mission dans son diocèse, II, 544; — fait sa retraite annuelle avec eux, III, 505. — Rapports avec saint Vincent, VII, 552; — avec les missionnaires, III, 142; IV, 74, 591, 601-602; V, 131, 235, 251, 252, 253, 315, 323, 394, 453, 470, 487, 495, 531; VI, 22, 104, 411, 620, 630; VII, 375, 398, 422, 542, 566, 576, 577, 578, 588, 611. — Sa bienveillance pour eux, III, 59; V, 204, 480; VII, 215, 543; VIII, 284, 461. — Son estime pour M. Duport, qu'il voulait prendre pour confesseur, VI, 530. — Reconnaissance de saint Vincent pour ses bontés, IV, 223, 234, 249, 253; VII, 246, 311, 360-361, 540; VIII, 16, 88, 103, 119, 134, 150, 303, 321. — Saint Vincent attend le portrait du cardinal, V, 205; — trouve qu'il surcharge les missionnaires de travail, III, 52, 90. — Le cardinal leur accorde le repos nécessaire après chaque mission, III, 110. — Il leur fait bâtir une maison, IV, 437. — Les missionnaires se tiennent à sa disposition pendant la peste, VI, 99, 158, 352, 354, 359, 375. — Il presse pour l'envoi d'autres missionnaires, VI, 620, 630.

Il est appelé à Rome par le Pape, VII, 482, 616. — Son départ, VII, 622. — Il aide les missionnaires de Rome à acheter le palais du cardinal Bagni, VIII, 118, 119, 128, 134, 150, 185. — Il écrit à saint Vincent pour lui recommander de se soigner, VIII, 456.

**Durazzo** (Marquis), résident de la République de Gênes en France, neveu du précédent. — Saint Vincent explique pourquoi il ne peut le loger à Saint-Lazare, VII, 361; — reçoit sa visite à Saint-Lazare, VII, 552. — Eloge du marquis, VII, 552; VIII, 68.

**Durazzo** (Mgr). — Messes à son intention, VI, 621.

**Du Rivau** (Jacques de Beauveau, sieur), neveu du cardinal Richelieu. — Saint Vincent recommande aux missionnaires de Richelieu de ne rien faire, touchant le temporel, que de l'avis de M. du Rivau, IV, 7, 8, 9, 63, 64. — Autre mention, III, 415.

**Du Rivaux** (M.), gouverneur général des Français de Madagascar. — Il apporte à M. Bourdaise des nouvelles de ses

confrères, VI, 217. — Parrain d'un nègre, VI, 236. — Autres mentions, VI, 223; VIII, 503.

**Du Rosier** (M.), forçat à Toulon. — VIII, 545.

**Durot** (Nicolas), prêtre de la Mission. — Note biographique, I, 415. — Son éloge, I, 535. — Son avis sur les Charités de Beauvais, XIII, 834. — En mission à Romans, I, 415. — Destiné à Richelieu, I, 428, 429. — A Richelieu, I, 448, 463, 510. — A Toulouse, I, 527, 536, 537, 539. — Saint Vincent lui recommande d'être bien soumis et de « reprendre l'esprit » qu'il avait à Saint-Lazare, I, 607. — Mort de sa mère, I, 540. — Il quitte le diocèse de Toulouse, où il a bien travaillé, II, 88. — A Saint-Lazare, II, 102. — A Richelieu, II, 112. — Saint Vincent ne désire pas qu'il ait communication avec « les filles de Richelieu », II, 112. — Envoyé de Luçon à Richelieu, II, 316. — Malade, II, 489.

**Du Rotoir** (M.), à Beauvais. — Il donne l'hospitalité chez lui à Louise de Marillac, I, 99. — Autre mention, I, 97.

**Durtal** (Ville de), en Maine-et-Loire. — Saint Vincent tombe dans le Loir, près de Durtal, III, 424.

**Du Ruisseau** (M.), de Fontenay-aux-Roses. — Rapports avec les filles de la Charité, II, 254, 255.

**Du Sault** (Baron). — IV, 384.

**Du Sault** (Mme la présidente), épouse du précédent. — Dame de la Charité, III, 262. — Rapports avec saint Vincent, III, 426. — Saint Vincent s'excuse auprès d'elle de ne pouvoir lui rendre de suite un service qu'elle demande, IV, 383.

**Du Sault** (M.), fils des précédents. — IV, 383-384.

**Dusault** (Jean-Jacques), évêque de Dax. — Il authentique une copie des lettres d'ordination de saint Vincent, I, 16; — à la demande de ce dernier, I, 17. — Son vicaire général signe les lettres dimissoriales de saint Vincent pour le diaconat et la prêtrise, XIII, 4, 6.

**Du Saussay** (André), évêque de Toul. — Note biographique; auteur d'un martyrologe français, I, 589. — Il a ordre de l'archevêque de Paris d'aller voir la duchesse d'Aiguillon à Rueil avec saint Vincent, II, 37. — Mésintelligence entre lui et un de ses vicaires généraux, IV, 30. — Il s'oppose au départ des visitandines pour la Pologne, IV, 249. — Son

éloge par M. Molé, VIII, 170. — Mandement sur le jubilé, XI, 332. — Official de Paris, IV, 405. — A Toul, VIII, 10.

**Dusin** (Dominique), curé de Pouy, oncle de saint Vincent. — Saint Vincent lui écrit, I, 17

**Du Soyecourt** (Françoise-Antoinette), visitandine. — Note biographique; saint Vincent lui permet d'aller passer quelque temps au monastère de Chaillot, VI, 405.

**Du Tartre** (Marguerite). — V, 110.

**Du Tillet** (M.), greffier en chef du Parlement de Paris. — XIII, 233, 402, 587.

**Dutour** (M.), grand vicaire de Soissons. — Lettre que saint Vincent lui adresse, VII, 204. — Autre mention, VII, 285.

**Duval** (M.), chanoine de Tréguier. — Note biographique; saint Vincent lui annonce que l'établissement des ursulines de Guingamp est approuvé et le remercie de sa bienveillance pour les missionnaires de Tréguier, V, 52.

**Duval** (André), docteur de Sorbonne. — Note biographique, I, 116. — Son éloge, XI, 154, 202. — Conseiller de saint Vincent, I, 116, 151, 405; XIII, 247; — et de M. Alix, I, 190. — Quelques-unes de ses paroles rappelées par le saint, II, 225; XI, 26, 154, 202; XII, 100, 376.

**Duval** (Jean), carme déchaussé, évêque de Babylone. — Note biographique, II, 414. — Voir Babylone.

**Duval** (Noël), du Mans. — V, 600; VI, 56, 109, 133; VII, 323; VIII, 200.

**Duverger de Hauranne,** abbé de Saint-Cyran. — Voir Saint-Cyran.

**Duvergier** (M.). — III, 461.

**Du Vigean** (Anne de Neubourg, marquise). — Note biographique; ses enfants; mort de son fils aîné, II, 110. — Elle a des intérêts dans le service des coches, IV, 527. — Sa santé, VIII, 44.

**Du Vigean** (Marthe), fille de la précédente. — Note biographique; elle écrit à saint Vincent au sujet du différend des carmélites, VIII, 422.

**Dwyer** (Edmond), évêque de Limerick. — Note biographique; saint Vincent lui annonce le départ de plusieurs missionnaires pour l'Irlande, III, 79. — Le prélat remercie le saint

du bien que les missionnaires font dans son diocèse, III, 356, 420. — Sa mort, V, 156.

**Dyé** (Village de), dans l'Yonne. — Le prieuré de Dyé est offert à la congrégation de la Mission, II, 427.

**Dyscoles.** — Les renvoyer de la Compagnie après avoir beaucoup patienté, voir Mission (Congrégation de la).

## E

**Eaux** (Villes d'). — Voir Bourbon-l'Archambault, Forges, Remèdes.

**Eaux purgatives et minérales.** — Marchand d'eaux, voir Deure (M.). — Usage qu'en font saint Vincent et Louise de Marillac, voir ces mots.

**Ecclésiastiques.** — Voir Clergé, Conférence des mardis (Ecclésiastiques de la), Curés, Evêques, Ordinands, Prêtres, Séminaires.

**Eclipses.** — Voir Astronomie.

**Ecoles.** — Prix de la pension dans certains établissements scolaires, voir Pension.

**Ecoles Pies** (Clercs réguliers des). — IX, 705.

**Economies.** — Ne pas les exagérer, I, 387; III, 504.

**Ecossais** (Collège des) à Paris. — XI, 288.

**Ecosse.** — Travaux des missionnaires en Ecosse, IV, 515; V, 69, 116, 124, 145; VI, 530-531. — Persécution, V, 367, 389; XI, 173, 185-186, 304; XII, 39-40. — M. Brin, envoyé en Ecosse pour visiter les missionnaires, revient sans avoir pu voir ses confrères, voir Brin. — Le cardinal Bagni invite saint Vincent à choisir deux prêtres pour aller visiter les Missions d'Ecosse et d'Hibernie, VI, 441, 593, 607; VII, 7. — Le saint lui écrit à ce sujet, VI, 481. — Autres mentions, V, 65; XI, 309, 324, 353; XIII, 169. — Voir Duiguin, Hébrides, Le Blanc (François), Lumsden.

**Ecouis** (Village d'), dans l'Eure. — Saint Vincent de Paul, chanoine et trésorier de l'église collégiale, prend possession de son bénéfice, XIII, 19-22. — Il prête le serment d'usage et invite ses nouveaux confrères à dîner, XIII, 22. — Le chapitre se plaint de ce qu'il manque au devoir de la résidence et l'invite à s'expliquer, XIII, 22-24.

**Ecriture Sainte.** — Conférences sur l'Ecriture Sainte à Saint-Lazare, VIII, 226.

**Ecrouelles.** — Maladie guérissable par l'attouchement des rois de France et du septième enfant d'une même famille, V, 289; VI, 623.

**Ecrouves** (Village d') dans la Meurthe-et-Moselle. — V, 234; VI, 517.

**Edimbourg** (Ville d') en Ecosse. — M. Le Blanc est transféré dans la prison de cette ville, V, 389.

**Egga** (Ile d') aux Hébrides. — Travaux apostoliques de M. Duiguin dans cette île, IV, 515; V, 116.

**Eglise.** — Prévisions de saint Vincent sur l'avenir de l'Eglise en Europe, III, 35, 153, 182; V, 418; XI, 309, 352-356. — Ignorance de beaucoup de fidèles, IV, 284. — Il faut à l'Eglise des hommes « évangéliques », III, 202. — Les mauvais prêtres sont ses principaux ennemis, XI, 309. — Dieu la soutient par la destruction de tout ce qui semble la soutenir, XI, 415-416. — C'est un devoir de travailler pour la diffusion de l'Eglise, voir Zèle. — Hérésie des deux chefs, voir Barcos. — L'abbé de Saint-Cyran déclarait que, depuis cinq cents ans, la véritable Eglise n'était plus, et qu'il renverserait celle de son temps pour faire revivre l'ancienne, voir Saint-Cyran (Abbé de).

**Eglises.** — Malpropreté et désordre des églises de France, IV, 326.

**Egypte.** — Fuite de N.-S. en Egypte, VI, 114; X, 243, 569; XIII, 783. — Anciens monastères, XII, 416. — Ravages causés en Egypte par les sauterelles, VI, 228. — Autre mention, XI, 420.

**Elans.** — Envoi d'un pied d'élan à la duchesse d'Aiguillon, IV, 357, 379. — Ces pieds étaient employés pour guérir l'épilepsie, IV, 357.

**Elbène** (Barthélemy d'), évêque d'Agen. — Il fait appliquer une fondation à la congrégation de la Mission, IV, 44, 45. — Rapports avec les missionnaires d'Agen ou de La Rose, V, 79-80, 438. — Sa négligence pour subvenir aux besoins du séminaire et « affermir » la fondation, VI, 347, 421, 547; VII, 3, 335. — Saint Vincent se propose de déléguer un de ses confrères auprès de lui, VII, 589. — Voir Agen.

**Elections.**— Les élections chez les filles de la Charité, voir Officières ; — dans les confréries de la Charité, XIII, 419, 433, 440, 447, 451, 452, 461, 466, 478, 485, 506, 512, 516, 527, 531, 533, 535.

**Elie,** prophète. — Son zèle, XII, 155.

**Elisabeth** (Sainte). — Voir Visitation (Fête de la).

**Elisabeth** (Sœur). — Voir Hellot (Elisabeth), Martin (Elisabeth).

**Elus.** — Petit nombre des élus, XII, 126 ; XIII, 813. — La parabole des vierges sages et des vierges folles appliquée aux communautés, X, 612-613 ; XI, 441.

**Emery** (M.). — VIII, 452.

**Emery** (Michel Particelli, sieur d'), contrôleur des finances. — Note biographique, III, 595. — Autre mention, V, 498.

**Emfrie** (Pierre), prêtre de la Mission. — Note biographique, VI, 518.

**Emmanuel** (Frère), frère de la Mission. — Probablement épileptique, VII, 289.

**Emplois.** — Bien s'acquitter de tous les emplois, même des moindres, XII, 454.

**Empressement.** — On se plaint de la lenteur de saint Vincent, II, 207. — Il déclare que la lenteur ne lui a jamais nui, II, 207, 208 ; VII, 288. — Les affaires précipitées ne réussissent jamais, I, 434 ; II, 207, 208 ; IV, 122. — Les œuvres de Dieu se font peu à peu, II, 226, 466. — Se hâter lentement, II, 276. — Qui s'empresse recule, II, 473. — Ne pas s'empresser pour « émousser la pointe de la nature », V, 534. — S'empresser, c'est agir contre la Providence, IV, 347-348. — La grâce a ses petits commencements et ses progrès, III, 147. — Les choses qui doivent le plus durer sont les plus lentes à se perfectionner, VII, 220. — Différer autant que possible de donner des règlements, III, 272. — N.-S. a attendu avant de donner des règles, VII, 148. — Voir Conseil.

**Enfant-Jésus** (Frères de l'). — X, 576.

**Enfants de Marie.** — VI, 593.

**Enfants Trouvés.**— Ce qu'était la Couche avant 1638, XIII, 775, 791, 798, 807. — Les dames de la Charité adoptent quel-

ques enfants et les confient aux filles de la Charité (1638); premiers commencements de l'œuvre, I, 410, 417, 421, 423, 433. — Achat d'une chèvre, I, 421, 433. — Mémoires de saint Vincent et de Louise de Marillac sur l'œuvre des Enfants trouvés, I, 419, 436. — Projet de M. et Mlle Hardy sur l'organisation de l'œuvre, I, 421, 433. — Assemblées des dames des Enfants trouvés, I, 459, 572. — Union de l'œuvre des Enfants trouvés à celle de l'Hôtel-Dieu, I, 546; XIII, 777. — Gêne qu'apporte à l'œuvre la présence de soldats logés dans la maison des enfants trouvés; démarches pour les écarter, I, 440-445. — Il est question de transférer les enfants trouvés dans un autre local, I, 445. — Tableau donné aux Enfants trouvés, I, 455.

Instances des chanoines de Notre-Dame auprès des dames de la Charité pour qu'elles se chargent de tous les enfants de la Couche, XIII, 807. — Saint Vincent engage les dames à accepter et leur dit comment l'œuvre pourrait fonctionner, XIII, 774-778. — Les dames acceptent le 12 janvier 1640, II, 6; — et commencent l'œuvre le 30 mars, XIII, 780.

Saint Vincent recommande l'œuvre aux dames dans leurs assemblées, XIII, 779, 782, 788, 791, 796, 797, 801, 802, 807. — On veut enlever aux dames toute autorité sur l'œuvre; elles menacent de se retirer, II, 92. — Affaire Serquemanant, II, 438-440. — Poursuites contre la mère d'un enfant trouvé, II, 120-122. — Combat près de la maison des enfants trouvés; épouvante des enfants et des nourrices, IV, 382.

Les enfants trouvés au faubourg Saint-Victor, rue des Boulangers, I, 543; XIII, 780; — à La Chapelle, près de la maison-mère des sœurs, II, 260; XIII, 780. — Il est question en 1642 de les transférer dans la nouvelle maison-mère des sœurs, rue du Faubourg-Saint-Denis, II, 260, 261. — Les enfants sur la paroisse Saint-Laurent, III, 172, 198, 511; — à Bicêtre, III, 210; IV, 170. — Recherche d'une maison, IV, 170. — Les enfants aux treize maisons, IV, 170, 382; V, 135; X, 607, 611. — Emplacement et origine de ces treize maisons, XIII, 305. — Projet du transfert des enfants sevrés à l'hospice des Enfermés, IV, 21.

Réception d'enfants, I, 493, 543; II, 36; IV, 150. — Les enfants trouvés ne peuvent être reçus que de l'ordre du com-

missaire, VI, 295. — Les seigneurs sont obligés de nourrir les enfants exposés, VI, 296.

Formation des enfants trouvés, IX, 140. — Leur nombre à différentes époques, II, 147; IX, 138; XIII, 780, 802, 807. — Baptême d'enfants, I, 493; IX, 138. — Mortalité, I, 456, 481; III, 265; XIII, 772, 780, 784. — Mort extraordinaire d'un petit garçon, XIII, 711. — Filles placées en condition, V, 215. — Il est question de mettre une petite fille en religion, XIII, 709. — Saint Vincent se demande si les filles ne pourraient pas donner de bonnes vocations pour les filles de la Charité, XIII, 730; — la reine de Pologne également, IX, 589.

Nourrices, I, 423, 433, 445, 493; II, 147, 159; III, 475-476; IV, 4; VII, 97; XIII, 780. — Visite des enfants en nourrice, II, 295, 296, 301, 509; X, 649; XIII, 600, 780. — Billets pour la visite, XIII, 772.

Organisation de l'œuvre, XIII, 777. — Etat financier, IV, 188; XIII, 776, 784, 807. — Aumônes faites à l'œuvre, III, 253, 254; VIII, 523, 524. — Les enfants trouvés ont trop de pain, II, 261. — Détresse, XIII, 798, 801.

Visites de saint Vincent aux Enfants trouvés, I, 445, 606; II, 113, 115. — Visite de Louise de Marillac, II, 429. — On demande à Madagascar des enfants trouvés en état de travailler, X, 117. — Les missionnaires, aumôniers des enfants trouvés, XI, 193, 194; XII, 90. — Saint Vincent mourant donne sa bénédiction aux enfants trouvés, XIII, 190.

Enfants trouvés de l'Hôtel-Dieu, voir Hôtel-Dieu. — Les enfants trouvés à Bicêtre, voir Bicêtre.

Autres mentions, II, 145; VIII, 206; XIII, 639, 788, 818, 821, 822. — Voir Charité (Dames de la).

*Filles de la Charité des Enfants trouvés.* — Saint Vincent veut que l'œuvre des Enfants trouvés dépende de la supérieure des filles de la Charité, I, 437, 444. — Manœuvres de Mme Pelletier, I, 437-438. — Saint Vincent écrit à Louise de Marillac qu' « elle est une des officières de la Charité des Enfants trouvés », « et des plus considérables », II, 581.

Conférence de saint Vincent aux sœurs sur l'œuvre des Enfants trouvés, IX, 128. — Règlement pour les sœurs des Enfants trouvés, II, 113, 114. — Leur fidélité au lever de quatre heures, X, 595. — Elles sont vierges et mères, X, 113-114, 117. — Obligation qu'elles ont de ne pas scandaliser les en-

fants, X, 47. — Saint Vincent estime faux et odieux le bruit répandu parmi les sœurs, qu'il plaçait aux Enfants trouvés les sœurs impropres ailleurs, X, 47, 240. — Les enfants donnaient aux sœurs le nom de « tantes », X, 47. — Il est question, le 1er novembre 1640, de décharger les filles de la Charité des enfants sevrés, II, 134.

Nombre des sœurs occupées aux Enfants trouvés en 1645 et 1646, II, 550; III, 55. — Prochaine augmentation du nombre des sœurs, II, 547.

Personnel, voir Lauraine (Claude), Matrilomeau (Marie), Poisson (Geneviève). — Autres mentions, V, 578; VI, 272; VIII, 524; IX, 663, 664; X, 122, 124, 367, 461, 579, 695, 701, 703; XIII, 562, 623, 625, 648.

**Enfermés** (Hospice des) à Paris. — I, 243; IV, 21; VII, 460.

**Ennery** (Jean), prêtre de la Mission. — Note biographique, III, 397. — Son éloge, XI, 430, 431. — Il manque d'onction, IV, 449

Départ pour Gênes, III, 397. — Professeur de théologie à Saint-Lazare et directeur des étudiants, IV, 358. — Proposé pour l'Ecosse, IV, 494. — A Troyes, V, 43, 75. — Dans les régions dévastées, VI, 52. — Envoyé de Turin à Gênes, V, 625; VI, 75, 81, 111. — Il meurt de la peste, VI, 409, 411, 414, 416, 418, 420, 422, 424, 433, 435, 445, 450, 452, 456, 459, 462, 467, 469, 470, 474, 483, 487, 488, 511, 519, 522, 552, 569, 573; VII, 11; XI, 430, 431, 432. — Mention d'une conférence faite à Saint-Lazare sur ses vertus, XII, 475.

**Entretiens spirituels.** — Mention d'entretiens sur l'usage des conférences dans la Compagnie, XII, 465, 468, 482. — L'usage des entretiens spirituels remonte à J.-C. et aux apôtres, IX, 395. — Leur utilité, II, 82; IX, 401. — Utilité particulière des entretiens sur les vertus des défunts, voir Défunts. — Les entretiens spirituels sont plus utiles que les sermons, IX, 73; — que les vêpres, X, 692-693. — Dieu parle par ceux qui sont interrogés, IX, 388, 400. — Dieu demandera compte des entretiens auxquels on assiste, IX, 393. — Dispositions pour en profiter, IX, 397. — Moyens d'en bien profiter, IX, 402-405. — Comment les préparer, IX, 235, 431, 558. — En faire l'objet de ses conversations pour s'édifier; se garder de critiquer ce qui a été dit, IX, 405. — Rapporter aux absents les pieuses réflexions entendues, IX, 301. —

L'usage des entretiens est répandu dans les séminaires, XII, 289.

*Entretiens spirituels à Saint-Lazare.* — Liste des conférences données à Saint-Lazare entre 1650 et 1660, XII, 451-485. — Entretiens signalés, I, 596; V, 231, 374, 375; VIII, 300, 312, 314. — L'usage des entretiens s'est introduit à Saint-Lazare insensiblement, sans dessein prémédité, XII, 9.

Jours des entretiens, XI, v. — Il n'y en a pas le jour des morts, XII, 476. — Les conférences sont supprimées les jours de fête de deuxième classe, XII, 476. — Conférence extraordinaire, XII, 482. — Heure des entretiens, XI, XI; XIII, 332. — Durée, XI, v. — Sujets, XI, v. — Le même sujet revient cinq fois de suite, XII, 481. — Saint Vincent estimait parfois utile de recueillir ce qui se disait, XI, 158; XII, 481.

Simplicité, humilité, chaleur, éloquence de saint Vincent, XI, VI-XI.

Démarches du frère Ducournau pour que les entretiens du saint soient reproduits et conservés, XI, XV-XVI; XII, 445-450. — Il les recueille lui-même, XI, XVI. — Ce qui nous reste de son travail, XI, XVII. — Extraits conservés par Abelly, XI, XVII-XVIII. — Publications des entretiens de saint Vincent à ses missionnaires, XI, XVIII-XX. — Voir Oraison (Répétitions d').

*Entretiens spirituels de saint Vincent aux filles de la Charité.* — Conférence sur le bon usage des entretiens, IX, 387. — Entretiens signalés, I, 583; II, 63, 182, 260, 283, 402, 479, 487, 582; III, 23, 171, 255, 263; IV, 47, 539; V, 432, 460; VI, 119; VII, 367, 368; VIII, 92. — Saint Vincent recommande l'assistance aux entretiens, IX, XII, 26-27, 73, 125; X, 635. — Consolations qu'il en retire, I, 583; IX, 104, 235.

Les sœurs n'ont pas eu d'entretien depuis longtemps, IX, 18, 40. — Saint Vincent prend la résolution d'y être plus fidèle, IX, 12. — Il leur laisse espérer qu'elles auront un entretien tous les quinze jours, IX, 15; — tous les mois, IX, 692; — le mois suivant, IX, 57.

Quand saint Vincent était empêché par ses infirmités, l'entretien avait lieu à Saint-Lazare, VII, 368; X, 632, 724. — Il venait au lieu des entretiens accompagné d'un prêtre, IX, XII, 539, 579; — parfois de deux, X, 36; — parfois d'un

frère, IX, 619; — se faisait remplacer en cas d'empêchement, IX, 58, 428, 504, 572.

Sujets des entretiens, IX, XII. — Louise de Marillac les suggérait quelquefois, IX, XIII, 413, 465. — Billet envoyé aux maisons des sœurs pour annoncer l'entretien, IX, XIII, 398, 450. — Auditoire, IX, XII, 229. — Méthode, IX, XIII-XV. — Changement de méthode; le saint en est consolé, IX, 96, 100, 104, 242, 251. — Les sujets n'auront plus que deux points au lieu de trois, IX, 235. — Prière du début, IX, XIII. — Bénédiction et prière de la fin, IX, XVIII.

Saint Vincent gardait le chapeau sur la tête, X, 182. — Oubli du saint, IX, 579. — Ses larmes, IX, 481; X, 549, 551, 719. — Il baise la terre, IX, 330; — déclare qu'il ne dit rien de lui-même, IX, 242, 251, 343. — Son éloquence, IX, XI.

Il dit aux sœurs comment elles doivent répondre quand elles sont interrogées, IX, 95; X, 77; — leur recommande de parler haut, IX, 624; — de dire ingénument leurs pensées, IX, 390; — de ne pas interroger au cours de l'entretien, X, 636, 637; — de ne pas répéter ce que d'autres ont dit, IX, 470; — leur permet de préparer leur réponse par écrit et de lire le billet, IX, XV-XVI, 204, 291, 345, 393, 558, 559, 628; X, 696, 699. — Louise de Marillac écrivait elle-même ses réflexions, IX, 16, 311, 341. — Eloges adressés aux sœurs qui ont bien répondu, IX, XV, XVI, 331, 332, 356, 357, 361, 513, 558-559, 628; X, 696, 699. — L'émotion empêche une sœur de répondre, X, 719. — Saint Vincent invite une sœur qui n'avait osé répondre à demander pardon, X, 93.

Des sœurs interrogent saint Vincent, IX, 23, 25, 534; — Louise de Marillac aussi, X, 136. — Des sœurs interrompent inutilement, IX, 51; — s'accusent de leurs fautes et en demandent pardon, à genoux, IX, 74, 76, 79, 106, 111-112, 178, 227, 329, 381-382, 413, 608; X, 179, 197, 458, 485, 607, 652. — Manifestations collectives de bonne volonté, IX, 13, 17, 26, 79. — Ce qu'il faut faire, au cours d'un entretien, quand le Saint Sacrement passe dans la rue, X, 182.

Rédaction des entretiens, IX, XVIII-XIX. — Sur quoi se faisait la rédaction, IX, 291, 311. — Réflexions de la sœur qui rédige, IX, 230; X, 637. — Dans ses rédactions, Louise de Marillac mentionne ce qu'elle a répondu, sans se nommer, IX, 111.

Cahiers originaux, IX, XIX-XX. — Copies, IX, XX-XXI. — Publications, IX, XXII-XXVI.

*Entretiens spirituels de saint Vincent aux dames de la Charité.* — XIII, 761-820.

*Entretiens spirituels de saint Vincent aux visitandines de Paris.* — VI, 103.

*Entretiens spirituels dans les maisons des missionnaires.* — Il y avait conférence tous les vendredis soirs sur la règle ou la pratique des vertus, I, 565. — Sujets de conférences suggérés par saint Vincent à des supérieurs, II, 298; V, 232, 358. — Heure de la conférence, XIII, 332. — Ne pas l'avancer sans la permission du supérieur général, VI, 545.

**Entretiens des Ordinands** (Ouvrage manuscrit intitulé :).— Auteur et utilité de ces *Entretiens,* XII, 290-291. — Saint Vincent veut que les étudiants de Saint-Lazare et les prêtres du séminaire en aient un exemplaire et l'étudient, XII, 297.

**Envie.** — Entretiens sur ce sujet, IX, 698; XI, 97. — Mention d'un autre entretien, XII, 467. — Combien ce vice est dangereux, IX, 462, 698-707, 710-712; XI, 97-98. — On le trouve souvent dans les communautés, surtout dans les petites, V, 582. — Causes et occasions de l'envie, IX, 700-702; X, 466; XI, 98. — Moyens de n'y pas tomber, IX, 699, 700, 707-709, 711; X, 466-467; XI, 98.

**Epilepsie.** — Ne pas recevoir les épileptiques en communauté, XIII, 627. — Les isoler de la communauté dont ils sont membres, VII, 289-290. — Remède contre l'épilepsie, IV, 357.

**Epinay-sur-Seine** (Ville d') dans la Seine. — Mission donnée en ce lieu, VIII, 445.

**Epoisses** (Village d') dans la Côte-d'Or. — Monastère de l'Ordre de Grandmont, IV, 309.

**Epreuves.** — Les épreuves attirent les grâces de Dieu sur celui qui les supporte, I, 155; IV, 218, 359; IX, 233. — Exemple de J.-C., XI, 366; — de saint Vincent, XI, 375, 377, 415, 422; — de sainte Jeanne de Chantal, voir ce mot. — C'est surtout dans l'épreuve qu'on reconnaît la vertu d'une âme, VIII, 313. — Les épreuves traversent toujours les grands desseins, XI, 415. — Voir Murmures, Peines, Persécutions, Sécheresses, Souffrances, Tentations.

**Ermites.**— Saint Vincent recommande un ermite à l'évêque de Beauvais, IV, 613.

**Esaü**, personnage biblique. — Il vend son droit d'aînesse pour un plat de lentilles, X, 330. — Autre mention, XIII, 153.

**Esbran** (M.), prêtre, forçat à Toulon. — VI, 320, 606; VII, 135, 236.

**Escart** (Pierre), prêtre de la Mission. — Note biographique, II, 69. — Apreté de son caractère, II, 70, 75, 139-142. — Son départ pour Annecy, II, 14-15. — A Annecy, II, 101, 219. — Lettres que saint Vincent lui adresse en ce lieu, II, 69, 104, 139, 364. — Sainte Chantal l'appelle « un saint », II, 25. — Saint Vincent lui refuse la permission d'aller voir ses parents, II, 98, 105-106. — Nommé consulteur, II, 299, 355. A Saint-Lazare, III, 406. — Départ pour Richelieu, III, 412, 413. — A Richelieu; atteint dans ses facultés mentales, IV, 396; VII, 494. — Homicide, VII, 494. — Sa mort, VII, 480, 495.

**Eschaux** (Bertrand d'), archevêque de Tours. — II, 66.

**Esclaves.** — Voir Alger, Tunis.

**Esmartins** (M. d') à Rome. — V, 205.

**Esnaux** (Jeanne), fille de la Charité. — Voir Henault (Jeanne).

**Esne** (Claude de Pouilly, marquise d'). — Voir Pransac (Marquise de).

**Espagne.** — Projet d'un établissement de missionnaires en Espagne, voir Barcelone, Catalogne, Tolède. — Guerre entre la France et l'Espagne, I, 339, 340, 342, 343, 344. — Malgré leur grande science, les théologiens espagnols ne dictent pas en classe, II, 212, 235, 240. — Autres mentions, I, 13; VI, 224, 388, 389; VII, 202, 224, 392, 563; VIII, 212, 224, 269, 285, 512; XIII, 28, 806.

**Espérance.** — Mention d'une conférence sur ce sujet, XII, 467. — En quoi consiste la vertu d'espérance, X, 502. — Pratique de cette vertu par M. Pillé, II, 347. — Voir Confiance.

**Esprit caché.** — Entretien sur ce sujet, X, 64. — Combien cet esprit est préjudiciable, X, 65-69, 75-76. — Marques pour le connaître, X, 69-70. — Moyens de s'en défaire, X, 70-72.

**Esprit intérieur.** — Voir Vie intérieure.

**Esprit-Saint.** — Comment il gouverne l'Eglise, XII, 133. — Il habite personnellement dans les justes, XII, 108.

**Essarts** (Village des) dans la Marne. — Mission donnée en ce lieu, II, 266.

**Estaing** (Joachim d'), évêque de Clermont. — II, 508.

**Estaing** (Louis d'), évêque de Clermont. — Projet de voyage à Cahors, IV, 135. — Son intervention dans l'union du prieuré de Saint-Pourçain à la congrégation de la Mission, VII, 298, 304, 345, 499-500.

**Este** (Renaud d'), cardinal. — Note biographique, IV, 55. — Saint Vincent le remercie de sa bienveillance, IV, 102. — Réponse du cardinal, IV, 116.

**Esther**, personnage biblique. — XIII, 796.

**Estival-en-Charnie** (Abbaye d') dans la Sarthe. — Abbaye de bénédictines, I, 347.

**Estournel** (Blanche d'), abbesse de Biaches. — III, 518.

**Estrades** (Jean d'), évêque de Condom. — Nommé à l'évêché de Périgueux, II, 624-626; III, 228; — à l'évêché de Condom, III, 256. — Rapports avec Alain de Solminihac, III, 256, 349, 350. — Il veut retenir près de lui, comme maître d'hôtel, le frère Rivet; saint Vincent s'y oppose, III, 455, 458, 482, 483, 484, 507. — Alain de Solminihac espère qu'il signera la supplique des évêques au Pape contre le jansénisme, IV, 94.

**Estrées** (François Annibal, duc d'), maréchal de France, ambassadeur à Rome. — II, 29.

**Estrées** (Anne Habert de Montmaur, maréchale d'), dame de Nanteuil, épouse du précédent. — VII, 461.

**Etampes** (Ville d') en Seine-et-Oise. — Les misères de la Fronde à Etampes, IV, 408-409, 435; IX, 595. — Les filles de la Charité secourent les pauvres et les malades d'Etampes, IV, 425, 428, 435. — Une d'elles meurt, voir Marie-Joseph (Sœur). — Elles y dirigent un orphelinat, soutenu par les aumônes des dames de la Charité, voir Jeanne-Françoise (Sœur). — Les missionnaires se dévouent au service des pauvres d'Etampes, IV, 435, 438, 540. — Plusieurs tombent malades, IV, 435, 463, 465, 488-489, 493, 513; — et meurent, voir David (Jean), Deschamps (Edme).

**Ethiopie.** — VI, 228.

**Etienne** (Jean-Baptiste), supérieur général de la congrégation de la Mission. — Ce qu'il a entrepris pour faire connaître les lettres de saint Vincent, I, XXXIII; — ses entretiens aux filles de la Charité, IX, XXIV; — et aux missionnaires, XI, XVIII.

**Etienne** (Nicolas), prêtre de la Mission. — Note biographique, V, 535. — Lettres de saint Vincent à M. Etienne, V, 533; VIII, 175; — de M. Etienne à saint Vincent, VIII, 211, 250, 464.

Il offre son bien à la Mission, V, 534. — Son infirmité, VII, 553, 583. — Son ordination, VII, 553, 583; VIII, 16, 83, 90. — Destiné à Madagascar, VIII, 83, 90, 139, 146, 155. — Proposé à la Propagande pour cette Mission, VIII, 126. — Il dispose de ses biens avant son départ, XII, 405, 410. — Voyage à destination de Madagascar et retour, VIII, 161, 174, 175, 180, 192, 197, 202, 203, 211, 216, 218, 223, 224, 250, 464-512. — Voir Madagascar.

**Etiennette** (Sœur), fille de la Charité. — Voir Dupuis (Etiennette).

**Etiolles** (Village d') en Seine-et-Oise. — Un ancien missionnaire en devient curé, I, 537. — La misère à Etiolles en 1652, IV, 489.

**Etréchy** (Village d') en Seine-et-Oise. — Passage de Madame Goussault à Etréchy, I, 191. — La misère à Etréchy en 1652, IV, 438.

**Etudiants.** — Voir Saint-Lazare.

**Eu** (Louis d'), prêtre de la Mission. — Note biographique; son départ pour Rome, V, 404. — A Rome, VI, 627; VII, 418, 499, 526. — Il connaît des remèdes spéciaux contre certaines maladies; saint Vincent lui permet de s'en servir, VI, 400; VII, 27. — Le saint n'approuve pas ses projets sur les cures de Champfleur et de N.-D.-des-Champs, au diocèse du Mans, VII, 476; VIII, 115, 199; — demande à M. Jolly de le prêter quelque temps à la maison de Gênes, VII, 580.

**Eucharistie.** — Voir Communion, Messe.

**Eudes** (Saint Jean), fondateur de la congrégation de Jésus et Marie. — Note biographique, V, 627. — Fruits d'une mission donnée à Paris, VIII, 308, 309. — Il est question de proposer aux missionnaires du P. Eudes la direction spiri-

tuelle des Quinze-Vingts; M. Desbordes combat ce projet, VIII, 351. — Autre mention, XIII, 347.

**Eudo de Kerlivio** (Louis), vicaire général de Vannes. — Note biographique, IV, 173. — Sa bienveillance pour les filles de la Charité d'Hennebont, IV, 173, 235, 240. — Autres mentions, IV, 259; VIII, 191.

**Eve**, mère du genre humain. — La tentation, X, 16-17, 448. — Pourquoi Dieu s'est fâché contre elle, d'après les Ombiasses de Madagascar, III, 566.

**Eveillard** (Jacques), prêtre de la Mission. — Note biographique, V, 121. — Au séminaire Saint-Charles, V, 376. — Destiné à la Pologne, V, 121. — A Varsovie, V, 399. — Il obtient un *extra tempora* pour son ordination, V, 174. — Son ordination, V, 186, 201. — Sa première messe, V, 217. — Ses progrès dans la langue polonaise, V, 227, 314. — Retour en France, V, 473. — En mission, V, 588. — Professeur de philosophie à Saint-Lazare, VI, 139. — Saison d'eaux à Bourbon-l'Archambault, VI, 403, 414, 420, 423, 425. — Sa santé ne lui permet pas de retourner en Pologne, VI, 610. — Autres mentions, VII, 499, 526.

**Evêques.** — Lettres de saint Vincent à des évêques, II, 434, 435; III, 150, 168, 384, 532, 630, 631; IV, 31, 47, 105, 148, 165, 171, 198, 314, 334, 517; voir Gondi (Jean-François de), Pavillon, Perrochel, Solminihac, etc. — Lettre à un prêtre qui désirait l'épiscopat, IV, 77. — Saint Vincent consulté pour la nomination des évêques, II, 387. — Il ne veut pas s'astreindre à l'obligation de leur rendre les comptes, II, 460; IV, 70, 417; VIII, 450. — Il songe à établir parmi ses missionnaires le vœu d'obéissance aux évêques, I, 563.

On leur doit obéissance, I, 127; IX, 533; XII, 430. — Les missionnaires leur sont soumis pour les fonctions extérieures, non pour la « direction spirituelle et domestique », voir Mission (Congrégation de la). — L'évêque envoie les missionnaires pour faire la mission, VI, 250; — leur donne le pouvoir de confesser, V, 80. — Les missionnaires doivent obéissance à l'évêque, même en ce qui n'est pas de leurs fonctions, quand celui-ci impose sa volonté, IV, 46, 63, 398; V, 575; VII, 576.

Sermon de saint Vincent aux habitants d'une paroisse pour leur annoncer la prochaine visite de l'évêque, XIII, 57. —

L'évêque a le droit de visiter son séminaire, V, 535. — Comment les missionnaires doivent recevoir un prélat qui vient chez eux, VI, 292. — S'il y a un évêque dans la maison, lui offrir de présider les offices, XI, 186. — Ne pas leur dire, sauf nécessité, le mal remarqué dans une paroisse pendant la mission, VI, 400. — Les évêques ramènent plus sûrement au bien par la douceur que par les censures, II, 4. — Le monde a plus d'estime pour un évêque pauvre que pour un évêque fastueux, III, 94, 184.

Voir Cas réservés, Mission (Congrégation de la).

**Evignac** (Paroisse d'). — V, 631.

**Evreux** (Ville d') dans l'Eure. — Promoteur du diocèse d'Evreux, VIII, 346. — Missions données dans ce diocèse, XI, 1.

**Examens particuliers.** — Mention de conférences sur ce sujet, XII, 467, 472, 475. — Quand, pourquoi et comment les filles de la Charité les font, IX, 6, 43; X, 605-607.

**Exemple.** — Mention de conférences sur le bon exemple, XII, 468, 479. — Efficacité du bon exemple, IX, 24, 294; XI, 214, 387. — On corrige plus sûrement par l'exemple que par les punitions, II, 4. — Saint-Lazare doit servir de modèle aux autres maisons de la Compagnie, XI, 207; — de même, la maison-mère des filles de la Charité, voir Charité (Filles de la). — Les anciens doivent l'exemple aux nouveaux, VII, 168, 307; IX, 54; X, 29, 46, 48, 78, 90, 115, 283, 371; XI, 80; XIII, 729. — S'exciter par les bons exemples des défunts, I, 596; X, 638-640, 709. — Voir Scandale.

**Exercitants.** — Voir Retraites.

**Exorcisme.** — Pour exorciser il faut la permission de l'évêque, II, 66. — Saint Vincent est d'avis que Mlle d'Atri soit exorcisée secrètement, I, 472; — approuve le supérieur de la maison de Saintes de n'avoir pas exorcisé les bénédictines de Cognac, VII, 122.

**Extrême-Orient** (Mission d'). — Voir Missions Etrangères.

## F

**Faberolle** (Président). — I, 427.

**Fabert** (Abraham de). — Note biographique, II, 447. — Son

éloge, IV, 115. — Respect que lui porte saint Vincent, IV, 157, 183; VI, 129. — Rapports avec les missionnaires de Sedan, IV, 27, 190, 345, 485, 604; V, 207, 234; VI, 130, 369; VII, 201, 202, 590; VIII, 197. — Membre de la ligue contre le duel, V, 619. — Saint Vincent ne veut pas que le curé de Sedan lui demande d'agir contre les huguenots, II, 447, 448, 450; — le renseigne sur l'état d'esprit d'un missionnaire, VII, 569.

**Fabert** (Marquise de). — V, 607; VI, 130, 369, 515.

**Fabre** (M.), marchand marseillais. — Ses dettes et sa fuite, VII, 223.

**Fabre** (Augustin), auteur de l'*Histoire de Marseille*. — VII, 223.

**Faillon** (Etienne-Michel), prêtre de Saint-Sulpice. — Extrait de sa *Vie de M. Olier*, XIII, 166.

**Fajemot** (Maison dite), à Cahors. — Acquisition de cette maison par le séminaire de Cahors, II, 578, 583.

**Falconieri** (Lelio) à Rome. — XIII, 282.

**Falguières** [1] (Localité de) dans le Tarn-et-Garonne. — VI, 336; VII, 152.

**Falibowski** (M.). — Il travaille à établir les missionnaires à Cracovie, VII, 5, 6, 91, 141, 250.

**Fallart** (Hugues). — Voir Foillard.

**Familiarités.** — Les éviter, XI, 101. — Voir Cordialité, Respect.

**Famille.** — Voir Parents.

**Fanchon** (Françoise), fille de la Charité. — Elle désire renouveler ses vœux, VII, 283. — Autre mention, XIII, 575.

**Fanshere** (Localité de) à Madagascar. — Voyage de M. Gondrée en cette localité, III, 438; — de M. Nacquart, III, 564, 573; — de M. de Flacourt, III, 569. — Autres mentions, III, 571, 572, 603.

**Fardeau** (Jacques), notaire au Châtelet. — XIII, 37, 39.

**Fargis** (Charles d'Angennes de), clerc de la Mission. — Note biographique, III, 398. — Hospitalisé, par exception, à Saint-Lazare, VII, 203. — Admis dans la Compagnie, VII, 290. — Sa mort, III, 398, 399, 401.

1. Dans le texte lire « Falguières » et non « Falquières ».

**Farnèse** (Mgr Jérôme), secrétaire de la Congrégation des Réguliers. — Note biographique, IV, 40. — Le Père Vitet se plaint de lui, IV, 40-41, 62, 69.

**Fate ben fratelli** (Couvent des) à Rome. — Le renégat converti par saint Vincent y entre pour faire pénitence, I, 11.

**Faure** (R. P.), dominicain. — III, 530.

**Faure** (Charles), supérieur général des augustins de France. — Note biographique; saint Vincent avoue n'avoir pas beaucoup de « crédit » auprès de lui, I, 278; — lui recommande un jeune homme, II, 438; — lui annonce que la démission faite par le cardinal de La Rochefoucauld en faveur de la congrégation des augustins de France, « du titre et de la jouissance de Sainte-Geneviève » est acceptée par la cour, II, 463. — Réforme de l'abbaye de Sainte-Geneviève, VI, 107.

**Faussard** (M.). — Saint Vincent permet au supérieur du séminaire du Mans de le recevoir comme domestique, VII, 516.

**Fautier** (Madame) à Angers. — VI, 389.

**Favier** (M.), lieutenant général du bailliage de Toul. — Ses démarches pour que le pèlerinage des Trois-Epis soit confié à la congrégation de la Mission; saint Vincent l'en remercie, VIII, 7-8.

**Félix** (Saint). — Saint Adaucte veut être son compagnon de martyre, XI, 423.

**Félix** (Abbé) à Marseille. — VII, 470.

**Félix** (Jean), domestique, à Rome. — VI, 565; VII, 32.

**Femmes.** — Saint Vincent ne veut pas de femmes dans les fermes des établissements de la congrégation de la Mission, IV, 313. — Voir Chasteté.

**Fénelon** (Marquis de la Mothe). — Voir La Mothe-Fénelon.

**Férault** (Madeleine). — VIII, 173.

**Ferdinand-Charles** (Prince), évêque de Breslau. — Rapports avec les missionnaires de Pologne, V, 254. — Sa maladie, V, 364. — Sa mort, V, 390.

**Ferent'lli** (Mgr), prélat romain. — Son habileté et son dévouement, IV, 130-131. — Pourquoi Mazarin ne semble pas apprécier ses services, III, 485. — Il fait à M. Alméras des propositions que saint Vincent juge trop peu surnaturelles,

III, 494. — Le saint lui écrit qu'il l'a recommandé à l'ambassadeur du Portugal, V, 202. — Autre mention, V, 175.

**Féret** (Hippolyte), curé de Saint-Nicolas-du-Chardonnet et vicaire général de Paris. — Note biographique, II, 125. — Saint Vincent le « prête » à Pavillon, évêque d'Alet, qui en fait son grand vicaire, III, 89. — Pavillon insiste pour le garder, II, 563 ; — annonce son prochain retour à Paris, III, 89, 90 ; — où il va occuper la cure de Saint-Nicolas, III, 64. — Saint Vincent lui propose de devenir le coadjuteur de l'évêque de Babylone, III, 154 ; — le retire des « opinions nouvelles », auxquelles Pavillon l'avait gagné, III, 331-332 ; — lui annonce que les dames de la Charité donnent 300 livres à l'évêque de Boulogne, VII, 28. — M. Féret constate que le nombre des communions diminue dans sa paroisse, III, 322 ; — vient en aide aux parties du diocèse de Paris ravagées par le passage des armées, IV, 530-531 ; — assiste, avec saint Vincent, à une conférence sur le jansénisme, VI, 38. — Rapports avec saint Vincent, IV, 478 ; VIII, 386, 459 ; XII, 62, 149. — Autres mentions, IV, 58 ; V, 578 ; VII, 530, 629 ; VIII, 422.

**Féris** (M.), bienfaiteur des missionnaires de Marseille. — Rachat de son fils, esclave à Alger, VIII, 537.

**Ferns** (Ville de) en Irlande. — Evêque de Ferns, voir French (Nicolas).

**Féron** (M.), archidiacre de Chartres. — Il donne une mission à Montmirail avec saint Vincent, XI, 35.

**Féron** (Anne), membre de la Charité d'Argenteuil. — XIII, 537.

**Férot** (Claude), prêtre de la Mission. — Note biographique ; il va secourir les malheureuses populations des environs d'Etampes, IV, 439. — A Agde, V, 175. — Envoyé de La Rose à Luçon, VI, 599. — A Richelieu, VII, 495. — Rappelé à Paris, VIII, 137.

**Ferrand** (M.), conseiller au Parlement. — III, 634, 635, 637.

**Ferrat** (M.), bailli à Vertus. — Rapports avec saint Vincent, I, 118, 120, 135.

**Ferraud** (M.), membre de la Charité de Joigny. — XIII, 460.

**Ferre** (Clémence), fille de la Charité. — A Angers, I, 612 ; II, 9.

**Ferreux** (Village de) dans l'Aube. — Fondation de missions, I, 30.

**Ferrier** (M.), prêtre. — Note biographique, III, 295.

**Ferrier** (Jean), jésuite. — Note biographique; son ouvrage sur le probabilisme, VII, 529.

**Ferrier** (René), sous-promoteur de la Cause de saint François de Sales à Paris. — XIII, 67.

**Ferrières-Gâtinais** (Ville de) dans le Loiret. — Pays natal de Jean Pillé, II, 327. — Curés de Ferrières, II, 328-331; VIII, 438. — La Charité de Ferrières, II, 331; XIII, 419.

**Fête-Dieu.** — Mention d'une conférence sur cette fête, XII, 458. — Voir Aix.

**Feuillants** (Ordre des). — Scission dans l'Ordre, II, 470. — Donation que leur fait Louis Callon, III, 32.

**Fevron** (Antonin), chapelain de l'église Saint-Pierre à Mâcon. — XIII, 498, 500, 503.

**Feydeau** (Mathieu), vicaire à Saint-Merry. — Auteur du *Catéchisme de la grâce*, IV, 178.

**Feydin** (François), prêtre de la Mission. — Note biographique; destiné à Madagascar, V, 417. — Proposé à la Propagande pour cette Mission, V, 423. — Saint Vincent lui annonce son prochain départ, VIII, 89. — Voyage à Madagascar et retour, VIII, 161, 177, 192, 197, 202, 203, 216, 219, 223, 224, 466, 468, 474, 475, 480, 481, 484, 485, 487, 495, 499, 501, 502, 507, 508. — Voir Madagascar.

**Fez** (Royaume de). — Voir Salé.

**Fiacre** (Frère). — V, 445.

**Fichet** (François), frère de la Mission. — Note biographique, VII, 476.

**Fidélité.** — Voir Persévérance.

**Fiesque** (Marie de). — Voir Bréauté (Marquise de).

**Fieubet** (Claude Ardier, dame). — I, 357.

**Fieulaine** (Village de) dans l'Aisne. — Voir Paix (N.-D. de).

**Figeard** (M.), médecin. — I, 196.

**Filles de la Charité.** — Voir Charité (Filles de la).

**Filles de la Croix.** — Voir Croix (Filles de la).

**Filles de l'Intérieur de la Sainte Vierge.** — Voir Intérieur de la Sainte Vierge.

**Filles de la Place Royale.** — Voir Hospitalières de la Charité Notre-Dame.

**Filles de la Providence.** — Voir Providence (Filles de la).

**Filles-Dieu** (Couvent des) à Paris. — Leurs dettes, XIII, 695. — Autre mention, II, 541.

**Filles orphelines** (Œuvre des). — Voir Lestang (Mlle de).

**Fîmes** (Marie de), fille de la Charité. — VI, 397; XIII, 577.

**Fiquelmont** (René-Louis de), abbé de Mouzon. — Il cède la cure de Sedan aux prêtres de la Mission; conditions, II, 425, 476. — Rapports avec les missionnaires de Sedan, IV, 332. — A Saint-Méen, IV, 543, 604. — Il donne 400 livres pour l'érection de la confrérie du Saint-Sacrement dans l'église de Sedan, IV, 629. — Saint Vincent lui recommande les filles de la Charité de Mouzon, V, 184. — Sa mort, V, 210.

**Flacourt** (Etienne de), gouverneur des Français de Madagascar. — Note biographique, III, 290. — Dédicace d'un de ses ouvrages à saint Vincent, XIII, 168. — Il va à Madagascar, III, 280, 290, 333, 551. — A Madagascar, III, 438, 563-565, 569, 604-606; V, 287, 288, 306, 307. — Il froisse M. Nacquart par ses injustices et ses procédés, III, 580-583, 590, 592, 603. — Son retour en France en compagnie de quatre jeunes nègres, VI, 225; XI, 298. — Il fait l'éloge de M. Nacquart, V, 285. — Saint Vincent lui demande divers renseignements, VIII, 83.

**Flacourt** (Marie Sublet, dame de). — Note biographique; elle demande un service à saint Vincent, VIII, 347.

**Flahan** (M.), prêtre de la Mission. — En mission à Poissy, I, 228. — Renvoyé de la Compagnie, I, 297.

**Flamignon** (M.), religieux de l'ancien Saint-Lazare. — IV, 308.

**Flandin-Maillet** (Antoine). — Note biographique, IX, 480. — Son onction, IX, 423. — Comment il accueillait la maladie et les autres épreuves, IX, 480; XII, 32.

**Flandre.** — VIII, 193, 357, 509, 511, 542.

**Fleury** (Antoine), prêtre de la Mission. — Note biographique; en mission à Bruyères, VII, 14. — A Saintes, VII, 408;

VIII, 344. — Ses peines, VII, 306-307. — Saint Vincent lui écrit pour l'encourager, VII, 340; — lui permet de faire les vœux, VIII, 43. — Trop préoccupé de sa famille, VII, 342; VIII, 221.

**Fleury** (M. de). — Différend avec les missionnaires de Toul, I, 567; II, 54, 60. — Sa mort, II, 96.

**Fleury** (François de), aumônier de la reine de Pologne, neveu du précédent. — Note biographique, I, 446. — Ses tendances jansénistes, IV, 355. — Saint Vincent lui annonce le prochain départ des missionnaires pour la Pologne, IV, 57. — Rapports avec le saint, IV, 318, 328, 377; V, 342, 579; XI, 369; — avec les missionnaires de Pologne, IV, 138, 325, 326. — Sa bienveillance pour eux, IV, 288; V, 44, 46, 64, 180, 191, 196, 202, 217, 218, 254, 256, 340, 350, 363; VI, 162. — Saint Vincent leur recommande de le consulter, VII, 250, 261, 262. — Il accepte « la conduite » des visitandines de Varsovie, V, 236. — Sa mort, VII, 400. — Autres mentions, V, 160, 376, 412; VI, 3.

**Fleury** (Henri Clausse de), évêque de Châlons. — Saint Vincent recommande à Louise de Marillac de se soumettre à ce prélat, I, 126, 127, 134.

**Flogni** (M. de). — V, 367.

**Florence** (Ville de) en Italie. — Grand-duc de Florence, voir Toscane. — Autre mention, III, 545.

**Florent** (Jean-Baptiste), prêtre de la Mission. — Note biographique, V, 17. — A Sedan, V, 590; VIII, 197.

**Flous** (M.). — II, 503.

**Foi** (Vertu de). — Mention d'une conférence sur cette vertu, XII, 467. — Saint Vincent a toujours craint de tomber dans l'hérésie, XI, 37. — Tentation d'un docteur contre la foi, XI, 32-34. — Conversion d'un hérétique, XI, 34-37. — Les lumières de la foi gagnent le cœur mieux que les raisonnements, XI, 31. — La foi des simples est d'ordinaire plus vive, XII, 171. — Ne jamais laisser pénétrer dans son esprit de pensée contraire à la foi, XI, 116. — Zèle de saint Vincent pour préserver la Compagnie des opinions nouvelles, voir Codoing, Dehorgny, du Coudray. — Il envoie au cardinal Grimaldi une réfutation de l'hérésie des deux chefs de

l'Eglise qui n'en font qu'un, III, 65. — Condamnation de cette hérésie, III, 320. — Voir Eglise, Jansénisme.

*Esprit de foi.* — Mention d'une conférence sur l'esprit de foi, XII, 485. — Voir Pauvres.

**Foillard** (Hugues), lieutenant général à Mâcon. — XIII, 492, 495, 497.

**Foix** (Ville de). — Réforme de l'abbaye, I, 211-212 ; II, 464. — François-Etienne de Caulet, abbé de Foix, voir ce mot.

**Folleville** (Village de), dans la Somme. — Mission donnée par saint Vincent en cette localité, IX, 58-59 ; XI, 2, 169 ; XII, 7-8, 82. — Règlement de la Charité d'hommes de Folleville, XIII, 484 ; — de la Charité de femmes, XIII, 475.

**Fondateurs.** — Saint Vincent juge tout naturel que les fondateurs dans le besoin touchent le revenu de leur fondation, ou même récupèrent le fonds, III, 32. — On doit aux fondateurs reconnaissance, respect et discrétion, XIII, 635. — Suivre leurs intentions, IV, 64. — Leur rendre compte de temps à autre de ce qui se passe dans l'établissement fondé par eux, XIII, 640. — Limite à leurs droits, XIII, 718, 757. — Une supérieure ne doit jamais se plaindre d'une sœur devant eux, XIII, 636. — Voir Callon, Gondi (P.-E. de), Gondi (Mme de), Le Bon.

**Fondations.** — Ne pas demander de fondation, mais laisser faire la Providence, III, 194 ; IV, 138 ; voir Mission (Congrégation de la). — Ce qu'il faut pour la fondation d'une maison de missionnaires, VII, 208. — N'accepter que des fondations à perpétuité, VII, 592. — Faire de petits établissements est une nécessité pour une Compagnie naissante, IV, 480. — Vu les variations du prix de la vie, il est préférable que le revenu d'une fondation soit en fonds, I, 394. — Vertus nécessaires aux sœurs envoyées dans un nouvel établissement, IX, 257 ; XIII, 682. — Etre douces envers celles qu'elles vont remplacer, XIII, 638. — Dieu bénit les commencements humbles, II, 314 ; V, 218, 472, 479, 487. — Ne pas accepter de missions non fondées au détriment de missions fondées, I, 413.

**Fondinare** (Pierre de), prêtre de la Mission. — Il a « le venin du bien temporel dans le cœur », III, 201. — Sa sortie de la Compagnie, III, 378, 381.

**Fonsomme** (M. de). — VI, 486.

**Fontaine** (Village de) dans la Marne. — Mission en cette localité, VII, 151.

**Fontaine** (M.) à Paris. — I, 209.

**Fontaine** (M.). — Ses *Mémoires*, XIII, 93.

**Fontaine-Essart** (Hameau de) à Courbeteaux (Marne). — Etablissement des missionnaires en ce lieu, II, 228, 242, 619; VI, 77, 438, 605; VII, 205. — Ferme des missionnaires de Montmirail, II, 502; IV, 313. — Autre mention, VII, 598.

**Fontainebleau** (Ville de) en Seine-et-Marne. — Voyages de saint Vincent à Fontainebleau, II, 484, 619; III, 57, 61. — Mission, II, 484, 486. — Confrérie de la Charité, II, 484. — Autres mentions, III, 45; IV, 303.
*Filles de la Charité de Fontainebleau.* — Envoi de deux sœurs, à la demande de la reine, III, 17. — Voir Angiboust (Barbe), Marguerite (Sœur).

**Fontaines** (Pasquier de), prêtre de la Mission. — Note biographique, VI, 399. — Son ordination, VI, 399, 408. — Envoyé à Madagascar, VII, 86, 88, 92. — Naufrage; retour à Paris par l'Espagne, VII, 224, 243, 251, 266, 267, 268, 271, 272, 601. — Nouvel embarquement à La Rochelle, VIII, 192, 197, 202, 203, 216, 219, 223, 224, 466, 468. — Voyage à Madagascar et retour à Paris, VIII, 474, 475, 485, 487, 498, 501, 502, 510. — Voir Madagascar.

**Fonteines** (Louise-Eugénie de), religieuse du premier monastère de la Visitation de Paris. — Notes biographiques, II, 186; V, 556. — Lettres de saint Vincent à la mère Fonteines, III, 63; VII, 587; — de la mère Fonteines à saint Vincent, VIII, 353, 356, 406, 420, 440, 444. — Son éloge, II, 186. — Elle demande pour son monastère le cœur de sainte Chantal et ne l'obtient pas, II, 210, 220. — Autres mentions, II, 421; VI, 405.

**Fontenay-aux-Roses** (Ville de), près Paris. — Eloge des filles de la Charité de Fontenay, II, 192. — Affaire de sœur Anne, II, 254-255, 260. — Sœur Perrette placée à Fontenay, II, 294, 295. — Sœur Henriette nécessaire à Fontenay pour l'école, II, 358. — Autres mentions, III, 170; V, 433.

**Fontenay-le-Comte** (Ville de) dans la Vendée. — VII, 625.

**Fontenay-Mareuil** (François du Val, marquis de). — Note biographique, II, 42. — Membre de la Charité des nobles

Lorrains, II, 42, 43. — Ambassadeur de France à Rome, II, 215, 224, 249, 265, 452; III, 383.

**Fonteneil** (Jean de), vicaire général de Bordeaux. — Note biographique, I, 286. — Lettres que saint Vincent lui adresse, I, 286, 306, 372, 491; II, 44; III, 50; VII, 339. — Services rendus par lui aux missionnaires et aux filles de la Charité, I, 286, 306, 372, 492; II, 45; III, 50; VII, 244, 339; — aux parents de saint Vincent, I, 306, 491. — Sa congrégation, II, 44-45; VIII, 425. — Autre mention, IV, 484.

**Forbin** (Bailli de), lieutenant général des galères. — II, 223, 303.

**Forçats.** — Voir Galériens.

**Force** (Vertu de). — Mention d'une conférence sur cette vertu, XII, 468.

**Forest** (Madame), dame de la Charité. — Son éloge, I, 213. — Rapports avec les filles de la Charité, I, 232, 235, 572; — avec saint Vincent, II, 172.

**Forest** (René), frère de la Mission. — Note biographique; il vient de Madagascar et est disposé à y retourner, IV, 104. — Sur le point de s'embarquer pour cette île, V, 69, 75. — En voyage, V, 280, 283. — A Madagascar, V, 308.

**Forêt** (Anne). — III, 635.

**Forêt-le-Roi** (Prieuré de la). — I, 134.

**Forez** (Congrégation des prêtres du). — Voir Missionnaires du Forez.

**Forges-les-Eaux** (Ville de) en Seine-Inférieure. — Saint Vincent y est allé pour sa santé pendant plusieurs années, I, 63. — Les eaux de Forges ne lui profitaient pas quand il avait la fièvre, I, 581. — M. Coglée à Forges, VI, 346, 369, 383. — Religieuses d'auprès de Forges, III, 377. — Les filles de la Charité à Forges, IV, 468.

**Forges** (M. de), écuyer de la princesse de Conti. — Saint Vincent lui écrit au sujet de M. Dufaur, VIII, 52.

**Forne** (M.), à Amiens. — VI, 463.

**Forne** (Jean-Baptiste), administrateur de l'Hôtel-Dieu. — Rapports avec saint Vincent, V, 397. — Le saint lui écrit, V, 497.

**Fors** (Marquis de), fils de Madame du Vigean. — Sa mort, II, 110.

**Fort-Dauphin** (Localité de) à Madagascar. — III, 438, 577, 603, 608; V, 276, 287, 291, 298, 305, 307; VI, 9, 16, 192, 194, 201, 209, 215.

**Fortet** (Collège de) à Paris. — II, 488.

**Fortia** (Anne de la Barre, dame), dame de la Charité. — I, 279, 381; II, 438.

**Fossano** (Ville de) en Piémont. — Saint Vincent écrit à M. Martin de ne donner la mission en cette ville épiscopale que s'il en reçoit l'ordre formel, VI, 329, 589. — Mission de Fossano, VII, 198. — Autres mentions, VII, 215; VIII, 76.

**Fosse** (Quai de la) à Nantes. — VIII, 470.

**Foucauld** (M.). — I, 459.

**Fouchet** (Marie), garde des pauvres malades de la Charité de Joigny. — XIII, 446.

**Fouillet** (Nicole), fille de la Charité. — XIII, 576.

**Fouins** (Barbe), fille de la Charité. — XIII, 575.

**Foulé** (M.), intendant des finances de Provence. — Démarches faites auprès de lui au sujet de l'hôpital des forçats de Marseille, VI, 243, 247, 261, 280, 283, 371.

**Fouquet** (François), vicomte de Vaux. — Note biographique; malade, I, 480. — Guéri de l'hydropisie, I, 519. — Sa mort, II, 41. — Sa sépulture, V, 556-560.

**Fouquet** (Marie de Maupeou, dame), épouse du précédent. — Note biographique, III, 75. — Ses charités, VI, 394; VIII, 382. — Services qu'elle rend à saint Vincent et à ses œuvres comme dame de la Charité ou mère du procureur général, VII, 321, 395, 420, 439, 451; VIII, 22. — Rapports avec saint Vincent, V, 361, 481, 558; VIII, 20, 50, 110, 452, 454; XI, 363; XIII, 717. — Elle prête sa maison aux dames de la Charité pour leurs assemblées, VI, 180, 181. — Sa fille, Madame Dupart, voir ce mot. — Autres mentions, IV, 212; V, 343, 558; VI, 597.

**Fouquet** (Anne-Madeleine), visitandine, fille des précédents. — III, 76.

**Fouquet** (Elisabeth-Angélique), visitandine, sœur de la précédente. — VIII, 421, 430.

**Fouquet** (François), frère des précédentes. — Note biographique; membre de la Conférence des mardis, I, 373. — Lettres de saint Vincent à François Fouquet, VIII, 94, 123, 320, 450; — de François Fouquet à saint Vincent, VIII, 398. — Son éloge, II, 2-3. — Rapports avec saint Vincent, I, 390.

*Evêque de Bayonne.* — Nommé à l'évêché de Bayonne, I, 373. — Avis de saint Vincent, II, 2-6, 41. — Relation du prélat touchant son « espèce de séminaire », II, 276. — Le neveu de l'évêque de Condom désirerait lui succéder; saint Vincent le juge indigne, III, 228. — Autres mentions, I, 475; II, 170-171.

*Evêque d'Agde.* — Rapports avec les missionnaires de cette ville, V, 225; VI, 66-67. — Voir Agde.

*Coadjuteur de l'archevêque de Narbonne.* — Il envoie à Saint-Lazare, pour y faire une retraite et s'instruire, des personnes qu'il désire occuper aux petites écoles, XII, 165-167. — Autre mention, VII, 103.

*Archevêque de Narbonne.* — Saint Vincent lui recommande la modération dans le zèle, VIII, 95. — Le prélat demande des missionnaires, VIII, 95, 320, 398-399. — Saint Vincent lui en envoie, VIII, 123; — et lui adresse ses observations sur le projet d'union du séminaire de Narbonne à la congrégation de la Mission, VIII, 450-451. — François Fouquet insiste pour que le saint consente à l'union de la paroisse de la Maiour au séminaire, VIII, 398. — Il demande des filles de la Charité, XIII, 751. — Envoi de sœurs à Narbonne, VIII, 123; X, 665; XIII, 587. — Par son ordre, sœur Carcireux va se former, dans une institution, à l'instruction de la jeunesse, VIII, 315; X, 732. — Autres mentions, VIII, 3, 316, 433.

**Fouquet** (Louis), évêque d'Agde, frère du précédent. — Saint Vincent lui annonce l'envoi d'un missionnaire, VIII, 50-51; — attend la réponse du prélat, VIII, 64; — lui fait demander un nouvel acte d'érection du séminaire d'Agde, VIII, 101.

**Fouquet** (Louise-Agnès), visitandine, sœur des précédents. — III, 76.

**Fouquet** (Madeleine-Augustine), visitandine, sœur des précédents. — III, 75, 76.

**Fouquet** (Marie-Thérèse), visitandine, sœur des précédents. — Supérieure à la Visitation de Toulouse, III, 76; VIII, 123.

**Fouquet** (Nicolas), procureur général et surintendant des finances, frère des précédents. — Note biographique, IV, 150. — Rapporteur d'une affaire, II, 389. — Louise de Marillac parle d'envoyer une sœur pour le consulter, IV, 150. — Saint Vincent implore sa protection, V, 481; — critique les clauses d'un projet de contrat à passer entre lui et la supérieure du premier monastère de la Visitation concernant le lieu de sa sépulture, V, 555-560. — Son intervention au sujet de la maison des forçats de Paris, V, 339, 343; — de l'hôpital des forçats de Marseille et des gages des aumôniers, VI, 185, 241, 247; VII, 273. — Don à cet hôpital, VII, 420, 438, 441, 451, 470-471, 503, 521, 538. — Il demande des filles de la Charité pour Vaux-le-Vicomte, VIII, 110. — Autre mention, VIII, 430.

**Fouquet** (Jean). — Il écrit à saint Vincent au sujet de M. Senant, VIII, 444.

**Fourché** (R. P.), jésuite. — Il aide saint Vincent à Folleville, XI, 5.

**Fourché** (J.), administrateur de l'hôpital de Nantes. — II, 592.

**Fourdim** (M.), prêtre de la Mission. — Note biographique; sa sortie de la Compagnie, II, 287.

**Fouré** (Jeanne), fille de la Charité. — A Fréneville, III, 405.

**Fournier** (M.), médecin à Château-Thierry. — I, 466.

**Fournier** (Madame), membre de la Charité de Montmirail. — XIII, 467.

**Fournier-Dupont** (M.), avocat à Laval. — Il se croit appelé au sacerdoce; saint Vincent le détrompe, VII, 462. — Il écrit à saint Vincent, VIII, 431, 432. — Autre mention, IV, 562.

**Fournier** (François), prêtre de la Mission, fils du précédent. — Note biographique, III, 470. — Lettres que saint Vincent lui adresse à Agen, III, 470; IV, 569; V, 27, 78; — à Cahors, VIII, 1. — Son éloge; son ordination, III, 624. — A Agen, IV, 562, 615, 616. — Saint Vincent lui permet d'aller assister, au dehors, aux disputes de philosophie et de théologie, IV, 569. — A Cahors, V, 590; VII, 462; VIII,

432. — Saint Vincent lui demande d'aider M. Cuissot dans la direction des filles de la Charité de Cahors, VIII, 233, 234.

**Fournier** (J.), administrateur de l'hôpital de Nantes. — II, 592.

**Fournier** (Jacques), dit Larivière, forçat à Toulon. — VIII, 332, 440.

**Fournier** (Louis), capitaine, de l'île de Ré, esclave à Alger. — V, 136, 141, 142, 327.

**Fournier** (Pierre), jésuite. — Note biographique; il écrit à saint Vincent, II, 365.

**Framez** (Charles de), chanoine d'Ecouis. — XIII, 20.

**France.** — Etat de l'Eglise de France au XVII[e] siècle, voir Clergé. — Misères provoquées par les guerres de la Fronde, X, 20; XI, 200; voir Fronde. — Prières pour la paix, XII, 458. — Les Français vont trop vite en affaires, II, 235.

**Franchiscou** (M.), esclave à Alger. — VIII, 533, 539.

**Francière** (M. de), administrateur de l'Hôtel-Dieu de Saint-Denis. — Il est malade; Louise de Marillac craint qu'après sa mort les filles de la Charité ne soient renvoyées de l'hôpital, V, 334. — Il promet de les protéger, V, 478. — Le bruit court qu'il est disposé à les renvoyer, V, 647.

**Francillon** (François), frère de la Mission. — Note biographique; atteint et guéri de la peste à Tunis, III, 352. — Malade, il soigne son supérieur malade, III, 353.

**Franciscains** (Ordre des). — Leur amour de la pauvreté, IX, 494; X, 300. — Ils n'ont d'autre sujet d'oraison que la passion, IX, 32. — Ils ont toujours eu besoin de réforme, X, 103. — Rien ne leur manque, X, 300. — Division parmi les franciscains de France, IV, 501. — Conduite regrettable des franciscains qui dirigent les religieuses de Longchamp, IV, 503-504. — Saint Vincent demande que l'abbaye de Longchamp soit soustraite à leur juridiction, IV, 501-502, 505. — Franciscains de Niolo, IV, 415. — Mort d'un fransciscain en Tunisie, V, 127. — Autre mention, XII, 373.

Voir Ange (R. P.), Bonaventure (Saint), Cordeliers, François d'Assise (Saint).

**Francisco** (Carlo), prêtre de la Mission. — A Gênes, VIII, 136.

**Francisco** (Marc), esclave à Alger. — V, 328, 329.

**François** (M.), peintre. — Saint Vincent demande des nouvelles de son neveu, VIII, 349.

**François** (Frère), frère de la Mission à Rome. — II, 264, 273.

**François** (Frère), frère de la Mission à Montmirail. — IV, 324.

**François** (Frère), frère de la Mission à Annecy. — IV, 555.

**François d'Assise** (Saint). — Son amour de la pauvreté, XI, 245. — Il fait abattre, dans un de ses couvents, une église qu'il estimait trop belle, X, 297. — Au lit de mort, il enlève sa chemise pour mourir nu, I, 591. — Son humilité, IX, 325. — Il prêchait par sa modestie, IX, 24; X, 379. — Il priait les bras étendus, XII, 321. — Ce que le démon lui prédit sur son ordre, IX, 659; X, 103, 357; XIII, 755. — Il préférait l'anéantissement à l'avilissement de son ordre, XIII, 719. — Sa règle, II, 103. — Il a donné aux frères lais voix pour l'élection des gardiens, III, 319. — On disait que son ordre ne lui survivrait pas, IX, 57. — Il tenait à ce que l'uniformité d'habit fût observée parmi les siens, X, 314. — Sa fête, V, 438; XIII, 482.

**François** (Michel). — V, 200.

**François** (Pierre), prêtre de la Mission. — Note biographique; départ pour Rome, V, 375. — A Rome, VI, 463. — Indisposé, VII, 303, 313.

**François de Paule** (Saint). — II, 515.

**François de Sales** (Saint). — Note biographique, I, 63. — Son amour de Dieu, XI, 221, 393; XIII, 70. — Sa piété, IX, 220, 336; XIII, 78. — Sa méthode d'oraison, I, 289, 384, 398; IV, 390; X, 587. — Sa douceur, II, 4; III, 168; IX, 159; X, 396; XI, 66; XIII, 68. — Sa condescendance, I, 63. — Sa bonté, I, 594-595; III, 493. — Son amour du prochain, XIII, 71-73, 76, 77, 80, 81. — Sa dévotion aux enfants, IX, 420. — Ce qu'est pour lui l'esprit d'humilité, I, 183. — Il prêchait simplement, XI, 281. — Sa prudence, XIII, 73.

Rapports avec saint Vincent, III, 493; VII, 585; X, 130, 356, 374; XI, 281; XII, 422; XIII, 67. — Ils s'entretiennent ensemble sur l'ordre de la Visitation, VII, 585. — Estime de saint François pour saint Vincent, XIII, 193. — C'est à

sa demande que saint Vincent devient supérieur de la Visitation de Paris, IV, 287, 316; V, 603; VII, 200; XI, 167; XII, 422. — Dévotion de saint Vincent à saint François de Sales, II, 70; VIII, 266. — Le portrait de saint François était exposé à Saint-Lazare, XI, 393. — Vision par saint Vincent de l'âme de saint François, II, 212; XIII, 127. — L'abbé de Saint-Cyran estimait beaucoup saint François, XIII, 91.

Traits de la vie de saint François, III, 533; V, 472; XII, 296. — Irritation d'un héritier déçu contre le saint à l'occasion d'un legs fait à un couvent de la Visitation, XIII, 76-77. — Voyage du saint à Paris, V, 472. — Il voit le général des galères, I, 353-354; XI, 26.

Son premier dessein dans la fondation de la Visitation, X, 102. — Il recommande à ses filles d'être condescendantes, X, 484; — de trouver bon et même de se réjouir d'être réprimandées, IX, 224; — d'estimer toutes les autres communautés plus que la leur et d'aimer la leur plus que les autres, X, 356, 374. — Il leur défend d'avoir dans leur chambre autre chose qu'une image et un livre, X, 358; — de communiquer sans permission l'une avec l'autre, X, 431-432. — Il leur a donné pour règle de ne rien demander et de ne rien refuser, X, 277. — Il veut qu'une sœur élue pour un office l'accepte, XI, 142; — que les sœurs d'une maison veillent sur les sœurs d'une autre maison et, au besoin, préviennent la supérieure d'Annecy des abus, X, 329; — que les supérieurs prennent avis, pour les affaires de la maison, de leurs conseillères, et de leurs conseillères seules, V, 347. — Il a établi que les sœurs communiqueraient leurs troubles à leur supérieure et que, si la supérieure ne réussissait pas à les tranquilliser, elles pourraient s'adresser à une personne du dehors; effets désastreux de cette règle, X, 451. — Il s'est trop hâté de faire le règlement de la Visitation, III, 272.

Ses écrits, XII, 449; XIII, 68. — Son *Traité de l'Amour de Dieu,* I, 86; XIII, 71, 822. — Citation de cet ouvrage, XIII, 154. — Son *Introduction à la vie dévote,* I, 155-156, 398; III, 551; IX, 13, 44, 50; XII, 2; XIII, 81, 435, 822. — Citations de cet ouvrage, IX, 585; XIII, 118. — Autres citations des écrits de saint François, I, 406; II, 365, 584; IX, 105, 271, 475, 476, 660; X, 277, 383, 495, 685; XI, 424; XII,

35, 257; XIII, 152, 642. — Comment les visitandines ont recueilli ses entretiens, XII, 449.

Sa mort, XIII, 69. — Miracles, XIII, 64-66, 82, 195. — Conversions, I, 184. — Procès de béatification, III, 224; VI, 527 ;VII, 499, 556, 583; VIII, 31. — Déposition de saint Vincent au procès informatif de Paris, XIII, 66-84. — Les visitandines demandent à saint Vincent une lettre postulatoire; texte et envoi de cette lettre, VII, 584, 587, 591. — Une des chapelles érigées dans l'église du premier monastère de la Visitation à Paris devait être dédiée à saint François, V, 557, 559, 560.

Vie de saint François de Sales par Maupas du Tour, voir ce nom. — Vu les difficultés soulevées au sujet de ce livre, on conseille aux visitandines d'arrêter provisoirement les démarches en vue de la béatification, VI, 527.

Autres mentions, II, 253; III, 64, 76; V, 604; XIII, 634, 814.

**François-Xavier** (Saint). — Son exactitude aux règles et usages de sa Compagnie, I, 535. — Son zèle, XIII, 168. — Il n'en a pas vu tous les fruits de son vivant, V, 457. — Il n'a pas vu ses parents avant de partir aux Indes, II, 106. — Saint Vincent le propose comme modèle à M. Nacquart, III, 279, 280, 284. — Dévotion que lui portent les missionnaires de Madagascar, III, 546, 551, 576, 582, 586, 588; V, 297; VIII, 467, 481, 485, 490, 507; — M. de Sergis, I, 555.

**Françoise Romaine** (Sainte). — Elle voyait son ange gardien des yeux du corps, II, 343.

**Françoise** (Sœur). — Voir Carcireux (Françoise).

**Françoise** (Sœur), fille de la Charité à Varize. — V, 38.

**Françoise** (Sœur), fille de la Charité à Paris. — VI, 563.

**Françoise** (Sœur), fille de la Charité à la maison-mère. — Elle demande à faire les vœux, III, 476; — à les renouveler, V, 438. — Interrogée au cours de deux entretiens, IX, 586; X, 616.

**Françoise-Paule** (Sœur), fille de la Charité. — Très « chargée d'affaires », XIII, 672.

**Frangé** (Jacques), forçat à Toulon. — VI, 185, 255, 258, 333.

**Franqueville** (M. de). — Saint Vincent blâme sœur Lepeintre de ce qu'elle est allée le soigner, VI, 39-43.

**Frascati** (Ville de) en Italie. — Saint Vincent invite M. Jolly à aller s'y reposer, VII, 225, 579; VIII, 69.

**Fréjus** (Ville de) dans le Var. — Mission donnée en ce lieu, III, 435.

**Frémont** (Charles), réformateur de l'ordre de Grandmont. — Note biographique; saint Vincent appuie sa réforme, IV, 309.

**Fremyn** (M.), président à mortier au parlement de Metz. — Rapports avec saint Vincent, VI, 578; — avec les filles de la Charité envoyées à Metz, X, 563-564. — Saint Vincent espère qu'il trouvera à Metz une maison propre à un établissement de missionnaires, VIII, 10; — mais, réflexion faite, préfère ne lui en rien dire, VIII, 12. — M. Fremyn se plaint de M. Caset, VIII, 409.

**French** (Nicolas), évêque de Ferns. — A Saint-Sébastien, VII, 243.

**Fréneville** (Hameau de) dans la commune de Valpuiseaux (Seine-et-Oise). — Don à saint Vincent par la marquise de Herse de deux fermes situées dans ce hameau, I, 305, 358. — Voyages et séjours du saint en cette localité, I, 305, 358, 372, 483, 485; II, 480, 481, 483, 485; III, 208, 376, 401, 405, 406, 408, 411, 412, 416. — Autres mentions, I, 366, 475, 490; III, 104.

**Frères Coadjuteurs** de la Mission. — Lettres de saint Vincent à des frères coadjuteurs, IV, 395, 449, 592; VI, 146; VII, 466, 572; voir Le Clerc (Pierre), Parre, Rivet (Jacques), etc. — Exhortation du saint à un frère mourant, XI, 142.

Emplois des frères, XII, 95. — Devoirs des frères envers les prêtres, VI, 60; XII, 98-99, 102-104; — des prêtres envers les frères, XII, 102, 104-107; XIII, 329, 352-353. — Ne pas les tenir trop bas, III, 319. — Supporter leurs fautes, III, 488. — Comme ils sont de la famille, il faut les préférer aux domestiques, IV, 3. — Invité à la table de la duchesse d'Aiguillon, saint Vincent y amène un frère, XIII, 353.

Leur vie est conforme à celle de N.-S., XI, 109, 320. — Ils trouvent dans la Compagnie de quoi se sanctifier, XII, 100-102. — Ils y travaillent au salut des pauvres, XI, 137; XII, 96-99. — Efficacité de leurs prières, XII, 15. — Ils édi-

fient par leurs répétitions d'oraison, IX, 220, 422; X, 74, 279; XIII, 666. — Leur exactitude à l'examen particulier, X, 605.

Uniformité d'habit, voir Habit. — S'ils songent à se faire prêtres, c'est une tentation, VI, 252, 306-307; VI, 147. — Ils rendent tous les jours compte de leurs dépenses au procureur, IV, 75. — Ils ne lisent pas le Nouveau Testament, VII, 207. — Ils n'ont pas besoin de récréations, XI, 368. — Ils catéchisent les domestiques, XI, 383. — Un bon frère accepte l'office que le supérieur lui donne, IV, 324-325. — Ils n'ont pas à s'occuper du gouvernement de la maison, IV, 396. — Les cuisiniers doivent apprêter les aliments le mieux possible, XI, 330.

Ne pas garder dans les maisons comme domestiques les postulants qui renoncent à être frères, VII, 210. — Ceux qui ont commencé leurs études et entrent dans la catégorie des frères ne réussissent pas d'ordinaire, VII, 476.

Il n'y a dans la Compagnie qu'un frère qui ait « la recette et la mise entre les mains », III, 318. — La maison de Saint-Lazare emploie des domestiques à beaucoup d'offices, VI, 316. — La Compagnie ayant assez de frères, saint Vincent demande qu'on n'en reçoive plus, VI, 532; VII, 483, 497, 542; VIII, 287. — Il autorise un frère de la maison de Cahors, durant les troubles, à monter la garde et à travailler aux fortifications, IV, 283. — Fautes de certains frères, XI, 105. — Illusions de quelques autres, IV, 449; VI, 146. — Frères recommandables par leur vertu ou leurs services, voir Ducournau, Parre, Patte, Régnart, Robineau, Servin, Véronne.

**Fresné** (M. de). — VIII, 254.

**Fricourt** (Jean de), clerc de la Mission. — Note biographique; à Saintes, VII, 122. — Saint Vincent lui écrit pour l'encourager, VIII, 111. — Trop attaché à sa famille, VIII, 221. — Il se recommande aux prières de saint Vincent, VIII, 344.

**Froger** (Georges), curé de Saint-Nicolas-du-Chardonnet à Paris. — Note biographique, I, 117. — Autres mentions, I, 545; II, 54, 174.

**Froment** (Antoine), prêtre de la Mission. — Note biographique, VI, 440. — A Troyes, VIII, 64.

**Fromentin** (François), esclave. — M. Barreau, après enquête, n'a pu savoir ce qu'il est devenu, V, 327; VIII, 534.

**Fronde.** — Mention de conférences sur les misères provoquées par les troubles de la Fronde, XII, 456, 457, 459. — Troubles d'août 1648, III, 360; — de janvier 1649, III, 402. — Saint Vincent va à la cour; démarche auprès de la reine, III, 402. — Pillage de Saint-Lazare, III, 403; — de la ferme d'Orsigny, III, 412. — La misère à Paris, III, 410. — Evacuation des Bons-Enfants et de Saint-Lazare, III, 413, 417. — Conférence de Rueil, III, 414-415. — Rassemblement de troupes autour de Paris, III, 422. — Profanations commises par les soldats, III, 478; IV, 456. — Emoi de Paris à la nouvelle que Mazarin, rentré en France, marche sur cette ville à la tête d'une armée (janvier 1652); saint Vincent songe à envoyer au Mans une partie du personnel de Saint-Lazare, IV, 307. — Pertes que fait la Compagnie, IV, 327. — Combat de Saint-Denis (mai 1652); émotion des nourrices des enfants trouvés, IV, 382-383. — Paris dans la crainte, IV, 384, 385; — plein de réfugiés, IV, 392. — Grande misère; les pauvres gens de la campagne refluent sur Paris; organisation des secours, dévouement des missionnaires, des filles de la Charité et d'autres communautés, IV, 307, 327, 378, 385, 392, 398, 402, 406-407, 409, 430, 434, 435, 451, 463, 467, 488, 512-513, 530-531, 539; V, 87, 144. — Missions aux pauvres en diverses églises de Paris, IV, 398, 405-406. — La châsse de sainte Geneviève est portée solennellement en procession dans les rues de Paris, IV, 401, 406. — Mention d'une conférence faite à Saint-Lazare sur ce sujet, XII, 458. — Retraite du duc de Lorraine, IV, 401-402, 406. — Troubles du 25 juin 1652, IV, 474. — Passage de deux armées près de Saint-Lazare, IV, 417, 420. — Le séminaire Saint-Charles est pillé et les séminaristes licenciés, IV, 418, 420, 483. — Mesures prises pour préserver du pillage Saint-Lazare et le séminaire Saint-Charles, IV, 418, 420-421. — Massacres du 4 juillet 1652, IV, 421, 474. — Alarmes au second monastère de la Visitation, IV, 410. — Déprédations des gens de guerre aux environs de Paris; saint Vincent demande à la reine de prendre des mesures, IV, 429. — Grande mortalité à Paris, IV, 463. — Le clergé de Paris invite le roi à rentrer dans la capitale, IV, 473. — Démarches de saint Vincent pour le rétablissement de la paix et le retour du roi

à Paris, IV, 423, 473. — Rentrée de la cour à Paris, IV, 477, 513, 514. — Pénitences à Saint-Lazare pour faire cesser les troubles, XII, 458. — Saint Vincent expose la situation au Souverain Pontife, IV, 455. — La Fronde à Bordeaux, voir Bordeaux.

Voir Champagne, Etampes, Paris, Relations, Saint-Charles, Saint-Lazare.

**Fronteau** (Jean), religieux de Sainte-Geneviève. — Note biographique, IV, 238.

**Frontevaux** (Madame de). — IV, 380.

**Frugalité.** — Voir Sobriété.

**Fugolles** (Gabriel), frère de la Mission. — Note biographique, VIII, 264.

**Fulco de Chanac,** évêque de Paris. — I, 250.

**Fulda** (Ville de) en Prusse. — VIII, 435.

**Fumaire Salée** (Localité de la) en Tunisie. — V, 83.

**Fuvée** (Jean), chanoine d'Ecouis. — XIII, 19.

## G

**Gabaa** ou **Gabaon** (Ville de) en Palestine. — Entreprises des Israélites contre cette ville, VI, 232.

**Gabarret** (Gabrielle). — Voir Cabarret (Gabrielle).

**Gabrielle** (R. M.). — Voir Condren (Gabrielle de).

**Gaieté.** — Saint Vincent la recommande souvent à Louise de Marillac, voir Marillac (Louise de).

**Galériens.** — Saint Vincent est nommé aumônier général des galères, XIII, 55. — Ce titre est conféré à ses successeurs supérieurs généraux de la Mission, XIII, 302. — Attributions de l'aumônier général des galères, XIII, 309. — Les prêtres de la Mission ont parmi leurs œuvres l'assistance spirituelle des forçats, VIII, 238; XIII, 201. — Claude Dufour se sent vocation pour assister les forçats, III, 489.

*Galériens de Paris.* — Legs de Claude Cornuel pour l'œuvre des forçats, I, 543; II, 20. — Une des œuvres des dames de l'Hôtel-Dieu, II, 196; IV, 426; V, 589; XIII, 788, 791, 821, 823. — Dame des forçats, II, 191. — Prochain départ de la chaîne, II, 259.

L'œuvre est confiée aux filles de la Charité, II, 26. — Règlement des sœurs des Forçats, II, 114. — Nombre des sœurs, II, 259, 550; III, 55. — Beauté de la vocation des sœurs employées aux Forçats, X, 125. — Scandale, V, 339, 343. — Le pain manque; les sœurs s'en procurent en quêtant; solution proposée par la duchesse d'Aiguillon et rejetée par Louise de Marillac, IV, 426. — Autres mentions, II, 166; IX, 260, 663; X, 114, 122, 579, 583, 695; XIII, 562.

Voir Angiboust (Barbe), Gesseaume (Henriette), Guyon (Marguerite), Jeanne (Sœur), Luce (Jeanne), Nicole (Sœur).

*Galériens de Marseille.* — Missions sur les galères, II, 368, 395, 398; III, 264, 270; VI, 280; VII, 118. — Les galères quittent Marseille à cause de la peste, III, 472, 489. — Il est question de les y ramener, VI, 167; VIII, 236. — Saint Vincent banquier des galériens, VI, 89, 167, 172, 185, 243, 255, 258, 260, 280, 283, 298, 299, 310, 316, 320, 332, 333, 338, 351, 363, 398, 469, 506, 580, 586, 606, 617, 628; VII, 19, 21, 35, 39, 55, 86, 103, 107, 118, 135, 140, 160, 166, 174, 193, 223, 231, 236, 239, 255, 260, 266, 274, 378-379, 439, 441, 471, 522, 539; VIII, 257, 332, 439, 545. — Il déconseille au supérieur de la maison de Marseille le port de la soutanelle pour visiter les galères, II, 454; — reçoit du roi la faculté de commettre ses pouvoirs sur les galériens de Marseille au supérieur des missionnaires de cette ville, XIII, 302, 309.

Commencements de l'hôpital des galériens, II, 525-527. — Ses principaux fondateurs, II, 525-527; III, 474. — Ses administrateurs, VI, 185, 240, 242, 605, 617; VII, 35, 39, 55, 153; VIII, 204; voir La Coste (Simiane de). — Le prévôt Beausset est chargé de recevoir leurs comptes, VII, 66, 77, 86, 93. — Saint Vincent conseille à M. Get de lui présenter les siens, VII, 93; — puis retire ce conseil, VII, 104. — Règlement touchant l'hôpital, III, 271, 272. — Règlement pour les missionnaires chargés des galériens, XIII, 310. — Le supérieur des missionnaires a le droit d'assister aux réunions des administrateurs, XIII, 323. — Subvention du roi à l'hôpital; difficultés pour la toucher; réclamations, VI, 86, 185, 241, 243, 247, 280, 283, 305, 362, 371, 410; VII, 93, 103, 249, 273, 286, 378, 470, 521; VIII, 204, 256. — Don du surintendant des finances, voir Fouquet (Nicolas). — Saint Vincent doute que l'on se décide à transporter à l'hôpital de Marseille les forçats tombés malades à Toulon, V, 242.

Il désire que l'aumônerie de l'hôpital soit confiée à des prêtres externes sous la surveillance d'un prêtre de la Mission, III, 273, 295-296; — fait appel aux prêtres externes des Bons-Enfants, III, 273. — Un d'eux accepte et part pour Marseille, XIII, 316. — Il conseille à M. Get de confier l'aumônerie à un prêtre externe jusqu'à l'envoi d'un missionnaire, V, 141. — Emploi des aumôniers, XIII, 322. — Leurs devoirs, XIII, 310-311. — Leur nombre, XIII, 322. — Leur logement, V, 258; XIII, 323. — Saint Vincent ne juge pas le moment venu de leur demander la vie commune, VIII, 256. — Droits du supérieur de la maison de Marseille sur eux, III, 296, 299; XIII, 309-310. — Leurs gages, VI, 86, 185, 241, 243, 247, 261, 262, 280, 283, 299, 304-305, 309, 337, 362, 371; VII, 85, 93, 104, 118, 129, 133, 135, 139, 471; XIII, 324. — Ils menacent de quitter le service si on ne les paye pas, VI, 87, 241-242. — Pour les retenir, M. Get les paye sur l'argent de sa maison, VI, 104.

*Galères particulières.* — L'*Allemagne,* VI, 298. — La *Bailliebault,* VI, 320, 606; VII, 135. — La *Capitaine,* VI, 260, 338; VII, 40, 107, 160, 266, 522; VIII, 257, 332. — La *Ducale,* VII, 439. — La *Fiesque,* VI, 320. — La *Garde-Côte,* VI, 280. — La *Grimaldi,* VII, 522. — La *Manse,* VI, 338; VII, 239. — La *Mercares,* VII, 118. — La *Mercoeur,* VII, 239. — La *Montolieu,* VI, 507. — La *Princesse,* VI, 280, 507; VII, 379. — La *Princesse de Morgue, VII,* 379, 441. — La *Reine,* VI, 167, 280, 320, 507; VII, 55, 193, 223. — La *Richelieu,* VI, 167; VII, 107, 260. — La *Saint-Dominique,* VIII, 332. — La *Saint-Philippe,* VI, 298, 351; VII, 539. — La *Ternes,* VII, 260.

**Galice** (Province de) en Espagne. — VII, 251.

**Galiot** (M.). — Voyage à Madagascar, III, 280, 291.

**Gallais** (Guillaume), prêtre de la Mission. — Note biographique; à Sedan, supérieur; il donne à saint Vincent des nouvelles des travaux des missionnaires de Sedan, II, 425. — Saint Vincent lui recommande de ne jamais disputer contre les hérétiques, VIII, 526; — de ne pas se mêler des affaires séculières, II, 446-450. — Rappelé de Sedan, II, 489. — Il est prié d'aller annoncer la mission à Fontainebleau, II, 486. — Au Mans, supérieur, III, 25, 86; VIII, 519. — Destiné à Marseille, III, 273. — A Saint-Lazare;

il donne les entretiens des ordinands, IV, 342. — Curé de Touquin-en-Brie, V, 36. — Préjudice porté par lui au curé de Nanteuil-le-Haudouin, V, 38.

**Gallardon** (Village de) dans l'Eure-et-Loir. — Confrérie de la Charité, XIII, 419.

**Gallemant** (Jacques), curé d'Aumale. — Note biographique, I, 409. — Curé de Notre-Dame-des-Vertus, II, 328. — Préparation de sa biographie, I, 409, 454. — Biographie, I, 43.

**Gallemant** (Jean), frère de la Mission. — Note biographique, I, 476.

**Gallienne** (Jean), de Saint-Valery. — Esclave à Alger, V, 327; VIII, 534. — Libéré, VI, 6.

**Gallois** (Philippe), notaire à Paris. — I, 278.

**Gallot** (Thomas), notaire ecclésiastique du diocèse de Paris. — XIII, 17, 18, 53, 54.

**Gamaches** (Charles de), supérieur des carmélites de France. — Son attitude dans l'affaire des carmélites, VIII, 61, 62, 395.

**Gambart** (Adrien). — Note biographique, IV, 350. — Sain Vincent le délègue à la Visitation pour deux cérémonies, VIII, 164.

**Gambie** (Ile de). — Il n'y a pas de prêtres dans l'île, III, 333.

**Gannes** (Village de) dans l'Oise. — Saint Vincent confesse un paysan de cette localité, XI, 2, 4. — Lettre du saint au lieutenant de Gannes, I, 220.

**Ganset** (Louise), fille de la Charité. — Placée à l'établissement de Richelieu, I, 503, 508, 509, 511, 513. — A Richelieu, I, 606; II, 7, 111, 181; X, 652. — A la maison-mère, II, 267, 384. — Proposée pour Maule, VI, 171-172. — Autres mentions, VII, 440; XIII, 576.

**Garanita** (R. P.) à Rome. — I, 594.

**Garat** (Jean), religieux de Chancelade. — Grand vicaire de l'évêque de Cahors, II, 578, 584; IV, 135, 524. — Saint Vincent l'engage à accepter l'abbaye de Chancelade, IV, 544. — Alain de Solminihac presse pour l'expédition des bulles, V, 590. — Abbé de Chancelade, VII, 303, 392.

**Garbuzat** (M.), marchand à Lyon. — Il écrit à saint Vincent

une lettre de remerciements, VIII, 453. — Autres mentions, VI, 240, 260.

**Gardon** (M.), forçat à Toulon. — VII, 539.

**Garibal** (M. de), intendant d'Auvergne. — V, 394.

**Garnier** (Madeleine), fille de la Charité. — XIII, 575.

**Garron** (Jacques), officier dans la compagnie du duc de Montpensier. — Sa douleur de voir tous ses enfants convertis par saint Vincent, XIII, 49.

**Garron** (Frères), de Châtillon, fils du précédent. — Leur conversion, XIII, 49. — Leurs charités, XIII, 51.

**Garron** (Jacques). — Huguenot, XIII, 46. — Autre mention, XIII, 54. — Voir Garron (Frères).

**Garron** (Jean), frère du précédent. — Il demande conseil à saint Vincent au sujet de son fils, III, 29. — Voir Garron (Frères).

**Garron** (Philibert), frère des précédents. — Voir Garron (Frères).

**Garron** (René), frère des précédents. — Voir Garron (Frères).

**Gascogne** (Province de). — Langage de Gascogne, VI, 127. — Les missionnaires de M. de Fonteneil doivent donner des missions en Gascogne, VIII, 425. — Soulèvement de la Gascogne au temps de saint Louis, XI, 302. — Les Gascons passent pour être moins simples que les Picards, V, 199. — Autres mentions, I, 530; V, 115; VI, 109, 487, 488, 587.

**Gassendi** (Pierre), chanoine astronome. — Note biographique, V, 180. — Voir Astronomie.

**Gasteaud** (Jacques), docteur en théologie. — Créancier de saint Vincent, XIII, 19.

**Gastines** (M. de). — Rapports avec Jean Barreau, V, 328; VII, 621.

**Gaucher** (M.). — IV, 530.

**Gaudin** (M.), docteur en Sorbonne. — Mort de son frère à Madagascar, V, 524.

**Gaudoin** (Melchior), frère de la Mission. — Note biographique; saint Vincent lui permet de faire les vœux, VIII, 343, 349.

**Gaudouin** (Marie), fille de la Charité. — XIII, 576.

**Gaulène** (Village de) dans le Tarn. — XIII, 842.

**Gault** (Jean-Baptiste), évêque de Marseille. — Note biographique; sa mort, II, 395.

**Gaulteri** (Ortensio), prêtre à Alger. — III, 217.

**Gaultier** (M.), membre de la Charité de Joigny. — XIII, 460.

**Gaultièr** (Etienne), esclave à Alger. — VIII, 443.

**Gaultier** (Jacques), marchand à Marseille. — VII, 302.

**Gaumont** (M. de), avocat au parlement. — Saint Vincent le prie de venir à Saint-Lazare, VII, 402.

**Gautier** (M.) — III, 234.

**Gautier** (M.) de Troyes. — V, 584.

**Gautier** (Christophe). — Note biographique, VIII, 400. — A Richelieu, VIII, 385.

**Gautier** (Denis), prêtre de la Mission. — Note biographique, II, 65. — Lettres de saint Vincent à M. Gautier à Richelieu, II, 553, 554; III, 133, 285, 296, 352, 411; — à Saintes, IV, 26; — de M. Gautier, supérieur à Richelieu, à saint Vincent, III, 302.

A Richelieu, supérieur, II, 611, 614; III, 132, 288, 419, 420, 437; VIII, 517. — Il indispose ses paroissiens, III, 439.

**Gautier** (Geneviève), fille de la Charité, nièce du précédent. — Son opiniâtreté, XIII, 177. — Autre mention, XIII, 575.

**Gavantus** (Barthélemy), auteur d'ouvrages de liturgie. — V, 297.

**Gavelin** (M.). — VIII, 243.

**Gavi** (Ville de) dans le Piémont. — Mission donnée en ce lieu, V, 131.

**Gayon.** — Voir Depaul (Gayon).

**Gazet** (Bernard), frère de la Mission. — Note biographique, III, 526.

**Géard** (R. P.), pénitencier à Rome. — VI, 628.

**Gedoyn** (Nicolas), prêtre de la Conférence des mardis. — Note biographique; son éloge, VII, 299. — Il se prépare à donner une mission à Epinay, VIII, 445. — Autre mention, VIII, 426.

**Geger** (M.). — II, 493.

**Gémozac** (Ville de) dans la Charente-Inférieure. — Mission donnée en ce lieu, III, 164.

**Gênes** (Ville de) en Italie. — Une société de prêtres se fonde à Gênes, qui prend le nom de missionnaires; réclamations de M. Blatiron, III, 356. — Confrérie de la Charité, IV, 71. — La peste à Gênes, VI, 35, 58, 62, 71, 72, 80, 87, 111, 149, 152, 163, 315, 323, 325, 327, 330, 340, 341, 352, 353, 354, 359, 362, 365, 370, 371, 373, 380, 391, 400, 403, 409, 411, 413, 415, 416, 418, 419, 422, 424, 427, 431, 432, 433, 435, 440, 443, 445, 450, 452, 456, 457, 459, 462, 467, 469, 470, 473, 477, 480, 483, 487, 488, 489, 503, 508, 510, 511, 514, 519, 520, 521-522, 552, 573; VII, 9, 11, 75, 88, 92, 112; X, 236; XI, 369, 384, 385, 402, 414-418, 428-432. — Cyclone désastreux, III, 375. — Couvent des Repenties, VII, 597. — Les habitants de l'Etat de Gênes et ceux du Piémont ne s'accordent pas ensemble, VI, 243. — Archevêque de Gênes, voir Durazzo (Etienne). — Autres mentions, V, 128, 141; VIII, 542.

*Missionnaires de Gênes.* — Travaux de M. Codoing dans le diocèse de Gênes; arrivée des premiers missionnaires, II, 544. — Contrat de fondation, III, 3, 140. — Lettres de saint Vincent aux missionnaires de Gênes, III, 465; IV, 30, 126, 449, 564, 581; V, 442, 633; VI, 354, 373; VIII, 6, 32; voir Blatiron, Lamirois, Martin (Jean), Pesnelle (Jacques), Planchamp, Rivet (Jacques), Valois.

Les missionnaires occupent une maison de louage, III, 488. — Ils cherchent une maison, IV, 225, 226, 228. — L'archevêque leur en fait bâtir une, IV, 253, 437.

Missions, III, 20, 127, 140, 141, 257, 396-397; IV, 290, 319, 437; V, 102; VII, 597; VIII, 70, 81, 161, 185, 189; voir Blatiron. — Règlement pour les missions, XIII, 347-348. — Pénitences publiques dans les missions, IV, 30.

Séminaire interne, IV, 156; V, 102, 375, 491, 563, 573; VI, 243; VII, 137, 217, 220, 323, 360, 479, 523, 566, 588; VIII, 19, 47, 87, 107, 189-190, 260. — Scolasticat, VII, 291, 336, 392, 397; VIII, 19, 82, 106-107, 260, 381. — Séminaire externe, III, 127, 131, 140, 144, 148, 375; VI, 51; VII, 217, 576; VIII, 136. — Retraites d'ecclésiastiques et de laïques, III, 74, 375; IV, 591; V, 527; VII, 360, 576. — Retraites d'ordinands, IV, 601; VII, 216, 597. — Conférences ecclésiastiques, III, 147; IV, 225; VII, 398.

Visites de la maison par M. Portail, III, 91, 127, 144, 160, 185, 236, 258; — par M. Berthe, V, 583, 595, 598; VII, 227, 276, 291, 301, 309, 349, 360, 363, 364, 374, 399.

Dévouement des missionnaires pendant la peste à Gênes, VI, 48, 58, 71, 73, 74, 99, 137, 354, 375, 376, 381, 382. — Maladie de M. Le Juge, voir ce mot. — Mort de MM. Arimondo, Blatiron, Boccone, Duport, Ennery, Tratebas, Vincent, voir ces mots. — Service solennel à Saint-Lazare pour les missionnaires de Gênes victimes de la peste, VI, 530. — Nouvelles de ceux que la peste a épargnés, VI, 525, 543, 548, 549. — Saint Vincent désolé de ne plus recevoir de lettres, VI, 579, 581; — heureux de ce que des lettres lui parviennent, VI, 593, 608. — Envoi d'un nouveau personnel, VI, 508, 542, 544, 555, 566, 569, 588, 630; VII, 44, 54, 60, 88, 138, 195, 216, 219, 227.

Dévotion des missionnaires de Gênes à saint Joseph, V, 102, 145, 462; VII, 566. — Saint Vincent ordonne de suspendre l'usage des retraites d'un jour par mois, III, 384; — défend au supérieur de rendre ses comptes à l'archevêque, IV, 70-71, 417, 437.

Bienfaiteurs de l'établissement, IV, 110, 417, 436; VI, 72; VII, 543; voir Brignole (Maria-Emmanuel), Brignole (Rodolphe-Maria), Durazzo (Etienne), Monchia (Christophe), Spinola.

Conduite répréhensible de quelques missionnaires, IV, 74-75, 96, 251, 306, 448, 452, 548, 551; VIII, 331; XIII, 352. — Un missionnaire se fait recevoir docteur sans permission, V, 393. — Missionnaire malade, IV, 95. — Pénurie de personnel, VI, 47. — Placements et déplacements de missionnaires, III, 312, 375. — Saint Vincent demande au supérieur de la maison de Rome d'envoyer un de ses prêtres à celle de Gênes, III, 1, 140, 144, 185, 197. — Missionnaires destinés à Gênes, voir Huguier, Water (Nicolas). — Liste des supérieurs de la maison, VIII, 519. — Missionnaires ayant fait partie du personnel de l'établissement, voir Arimondo, Baliano, Blatiron, Boccone, Brunet (Jean), Bruno, Caron, Chardon, Claude (frère), Coutieu, Drago, Duport (Nicolas), Emmanuel (frère), Ennery, Francisco, Goret, Greco, Lagrange, Lamirois, Le Blanc (François), Lejuge, Le Mercier, Martin (Jean), Martinis, Minvielle, Morando, Nodo, Pesnelle (Jacques), Philippe (M.), Pinon, Richard

(François), Rivet (Jacques), Robert (Frère), Sappia (M.), Simon (René), Stelle, Thiébault, Tratebas, Valois (Patrice), Vincent (François).

Autre mention, VI, 550.

**Geneset** (Jean), frère de la Mission. — Note biographique, III, 412. — Sa mort, IV, 484, 488.

**Genève** (Ville de) en Suisse. — Saint Vincent espère pouvoir y aller, II, 55. — Conversions qu'y opère saint François de Sales, XIII, 74. — Evêques de Genève, voir Alex, François de Sales, Guérin (Juste), Sales (Charles-Auguste de). — Autres mentions, II, 215, 311; III, 2; XIII, 789.

**Geneviève** (Sainte). — Modèle des filles de la Charité, IX, 80, 85, 87, 90, 93. — Sa mortification, X, 247. — Châsse de la sainte portée processionnellement dans Paris, voir Fronde. — Autres mentions, XIII, 546, 796.

**Geneviève** (Sœur), fille de la Charité à l'Hôtel-Dieu de Paris. — Voir Poisson (Geneviève).

**Geneviève** (Sœur), fille de la Charité. — Placée au Mans, II, 588.

**Geneviève** (Sœur), fille de la Charité. — Très malade, II, 598.

**Geneviève** (Sœur), fille de la Charité. — Louise de Marillac demande, pour elle, la permission de renouveler les vœux, VII, 448.

**Gennes** (Anne de), fille de la Charité. — Conférence sur ses vertus, IX, 535.

**Genoud** (Pierre), prêtre, à Châtillon-les-Dombes. — XIII, 44, 54.

**Gentil** (Mathurin), prêtre de la Mission. — Note biographique, II, 483. — Lettres que saint Vincent lui adresse au Mans, III, 234, 313, 388, 495, 504, 578, 619, 623; IV, 54, 272, 299, 589; V, 21.

A Saint-Lazare, II, 483; III, 124. — En mission à Villejuif, III, 129. — Au Mans, économe, III, 318. — Saint Vincent lui reproche ses économies exagérées, III, 504; — une trop grande indépendance vis-à-vis de son supérieur, III, 578; IV, 272, 299; V, 21-22. — Sa santé, III, 496; IV, 432.

**Gentilly** (Ville de) près Paris. — Séminaire de missionnaires,

IV, 296. — Confrérie de la Charité, I, 30. — Autre mention, III, 211.

**Génuflexion.** — Dans sa chambre, II, 136. — Devant le Saint Sacrement, XI, 205-208.

**Geoffroy** (Yves), prêtre de la Mission. — Note biographique, VII, 224. — Dispense demandée à Rome, VII, 269.

**Georges II Rakoczy**, prince de Transylvanie. — Vaincu par le roi de Pologne, VII, 68.

**Georget** (M.). — Rapports avec Louise de Marillac, IV, 212, 213.

**Georgette** (Nicole), fille de la Charité. — A Nanteuil-le-Haudouin; elle ne s'entend pas avec le curé, VII, 461, 629-630. — Autre mention, XIII, 576.

**Gérard** (M.), chapelain de Saint-Pierre de Mézières. — IV, 630.

**Gérard** (D. E.), vicaire général de Paris. — XIII, 536.

**Germain** (Richard), prêtre de la Mission. — Note biographique, II, 22. — Son éloge, II, 222, 270. — Envoyé à Rome, II, 221, 251. — A Rome, II, 264, 270, 326. — Rappelé à Paris, II, 386. — Sa sortie et sa mort, VIII, 253-254.

**Germaine,** maîtresse d'école à Villepreux. — Note biographique, I, 99. — Elle accompagne Louise de Marillac en Champagne, I, 129, 132, 135. — Rapports avec Louise de Marillac, I, 313, 406; — avec saint Vincent, I, 157. — Elle accepterait volontiers d'aller enseigner à Villeneuve-Saint-Georges, I, 161. — Autres mentions, I, 101, 124, 165.

**Gerson** (Jean), chancelier de l'Université de Paris. — Saint Vincent recommande à Louise de Marillac de lire ses écrits, I, 156.

**Gesse** (Catherine de), fille de la Charité. — Très malade, II, 528. — Louise de Marillac demande, pour elle, la permission de faire les vœux, III, 301. — Autre mention, XIII, 576.

**Gesseaume** (Claude), frère de la Mission. — Note biographique, IV, 241. — A Crécy, IV, 241; VI, 335; VII, 339, 356. — Voyage à Paris et retour à Crécy, VIII, 150.

**Gesseaume** (Henriette), fille de la Charité, sœur du précédent. — Note biographique, I, 328. — Lettres que saint Vincent lui adresse à Nantes, IV, 240, 259; V, 51.

Tante de Perrette Chefdeville, II, 39. — A l'Hôtel-Dieu

de Paris; elle demande la permission de faire un voyage dans sa famille et supporterait difficilement un refus, I, 391, 397. — Proposée pour Saint-Germain-en-Laye, I, 504, 506, 546. — Dans sa famille; saint Vincent ne la renverra pas à Saint-Germain, I, 610. — En retraite à la maison-mère, II, 178. — Destinée à Sedan, II, 178, 259; — à Saint-Sulpice, II, 268, 269. — Vœux perpétuels, V, 353. — Nécessaire à Fontenay-aux-Roses, II, 358. — Proposée pour Saint-Gervais, II, 507. — Rappelée de Saint-Germain pour être envoyée à Nantes, XIII, 611. — A Nantes; trop liée à l'aumônier, III, 214. — Ses défauts; saint Vincent propose son rappel, III, 432; — est d'avis qu'il faut encore attendre, III, 615. — Envoyée à Hennebont comme supérieure, IV, 240. — Saint Vincent la laisse libre de rester à Nantes, IV, 259-260. — Elle accepte d'aller à Hennebont, IV, 298. — Saint Vincent lui recommande d'être soumise à sa nouvelle supérieure et unie à ses compagnes, V, 51. — A Nantes, V, 334. — Rappelée à Paris, V, 425. — Il est difficile de la remplacer à l'office de la pharmacie de Nantes, V, 529. — Elle s'offre pour aller soigner les soldats de Calais, VII, 233. — Avis que saint Vincent lui donne avant son départ pour Calais, X, 548. — Aux Galériens de Paris, X, 583. — Autres mentions, I, 394, 408; II, 295.

**Gesseaume** (Françoise), fille de la Charité, nièce de la précédente. — XIII, 575.

**Get** (Firmin), prêtre de la Mission. — Note biographique, III, 258. — Lettres que saint Vincent lui adresse à Marseille, V, 100, 115, 135, 136, 140, 161, 168, 188, 198, 211, 215, 224, 241, 245, 258, 335, 364, 378, 386, 394, 400, 404, 408, 416, 425, 435, 449, 501, 525, 526, 545, 553; VI, 31, 49, 55, 61, 72, 86, 104, 145, 153, 164, 165, 172, 178, 183, 240, 241, 246, 254, 257, 260, 273, 280, 282, 293, 298, 299, 304, 309, 315, 319, 331, 333, 337, 348, 361, 370, 397, 410, 426, 446, 467, 506, 579, 586, 605, 617, 628; VII, 3, 18, 21, 35, 39, 41, 54, 58, 65, 77, 85, 93, 98, 103, 104, 116, 128, 133, 134, 139, 145, 153, 160, 165, 171, 176, 179, 192, 197, 206, 211, 217, 222, 230, 234, 239, 248, 255, 259, 265, 273, 285, 300, 302, 309, 378, 420, 438, 441, 451, 470, 501, 521, 536, 538; — à Montpellier, VII, 592, 617; VIII, 2, 13, 59, 80, 104, 186, 229, 235, 248; — à Marseille, VIII, 261, 331, 439, 447.

Destiné à Marseille, III, 258. — Nommé assistant, III, 273; — supérieur, V, 189. — Ses instances pour être déchargé de ce dernier office, V, 198; VI, 242, 246, 618. — Il offre de soigner dans sa maison les missionnaires malades d'Agde et en est remercié par saint Vincent, V, 242, 246. — Le saint l'encourage, VI, 246; — fait son éloge, III, 258, 273; VI, 618; VII, 536; — le blâme d'un manque de sincérité, V, 198. — M. Barreau s'emporte contre lui, VII, 105. — M. Get est d'avis de vendre les consulats d'Alger et de Tunis, VI, 315; — d'abandonner la Mission de Barbarie, VII, 117. — Voyages à Toulon, VI, 337; VII, 171, 197, 249. — Son état de santé, V, 168; VI, 506; VII, 179. — Malade des yeux, VI, 605, 618; VII, 129, 193, 267, 274, 285, 300. — Saint Vincent lui conseille de changer d'air, VII, 267; — mais plutôt de rester à Marseille, si sa santé le lui permet, VII, 274, 286.

Envoyé à Montpellier, VII, 536. — A Montpellier, supérieur, VIII, 520; XIII, 395. — Voyage à Marseille, VIII, 3, 13, 29, 59. — Replacé à Marseille, VIII, 235, 249, 257, 261, 268.

Autres mentions, I, XI; V, 597. — Voir Marseille, Montpellier.

**Get** (Nicolas), prêtre de la Mission, frère du précédent. — Note biographique; il étudie en philosophie, VI, 618; — et y réussit bien, VII, 538; VIII, 81. — Envoyé en Pologne, VIII, 448. — Autre mention, VII, 42.

**Gève** (Curé de la). — II, 178.

**Gicquel** (Jean), prêtre de la Mission. — Note biographique, III, 512. — Lettres que saint Vincent lui adresse au Mans, III, 512; IV, 307, 322, 432. — Au Mans, supérieur, IV, 590; VIII, 519. — Destiné à la Mission de Madagascar, V, 417. — A Paris, V, 414; VI, 109; VIII, 407; XII, 12. — Il s'occupe de la fulmination de la bulle de Saint-Pourçain, VII, 238, 305, 490; VIII, 69. — Ses écrits, XII, 451; XIII, 175. — Auprès du lit de saint Vincent, moribond, XIII, 179, 187, 189, 190. — Après la mort du saint, XIII, 191.

**Gien** (MM. de). — III, 510.

**Gignac** (Village de) dans le Lot. — Saint Vincent demande que l'archiprêtré de Gignac, vacant par la mort d'Elie Laisné, soit impétré aux noms de M. Cuissot et de M. Gri-

mal ; démarches à Rome, VI, 594, 627 ; VII, 7 ; VIII, 119. — Alain de Solminihac demande à saint Vincent « de presser le jugement de l'affaire de Gignac », VII, 99. — M. Laisné de la Marguerie consent à ce que M. Cuissot en devienne titulaire, VII, 321.

**Gigot** (Denis), prêtre de la Mission. — Note biographique, III, 234. — Demandé pour la Pologne, V, 109, 112. — Il n'est pas jugé propre à cette Mission, V, 137. — Envoyé de Troyes à Turin, VI, 479.

**Gilioli** (Jean), prêtre de la Mission. — Note biographique, I, 252. — M. du Coudray est invité à l'amener à Paris, I, 252, 285, 298. — A Ferrare, I, 550.

**Gilles** (Frère), franciscain. — Conversation avec saint Bonaventure, XII, 101.

**Gilles** (Jean-Baptiste), prêtre de la Mission. — Note biographique, II, 288. — Son éloge, II, 322 ; IV, 483, 488. — Son entrée au séminaire interne de Saint-Lazare, II, 288 ; VIII, 554. — A Saint-Lazare, II, 392. — A Cahors, II, 442. — A Saint-Lazare, professeur, II, 489. — Il va suivre des leçons au collège des Bons-Enfants, II, 535. — Saint Vincent songe à lui pour l'évêché de Babylone, III, 154. — Zèle excessif de M. Gilles contre le jansénisme, III, 328. — Il est éloigné de Saint-Lazare pour ce motif, IV, 355. — A Crécy, supérieur, IV, 277, 291, 356. — Saint Vincent lui recommande la pratique de la pauvreté, IV, 277.

Membre de l'Assemblée générale de 1651, XIII, 326, 330, 333, 358, 359. — Son sentiment sur les vœux de la Compagnie, XIII, 337, 341. — Son avis sur d'autres questions, XIII, 343, 344, 347.

Sa mort, IV, 465, 483, 488, 519. — Mention de la conférence faite sur ses vertus, XII, 460. — Autre mention, IV, 569.

**Gillette** (Sœur). — Voir Jolly (Gillette).

**Gillot** (Pétronille), fille de la Charité. — Louise de Marillac demande, pour elle, la permission de faire les vœux, VIII, 91. — Autre mention, XIII, 576.

**Gimart** (Nicolas), curé du Havre. — V, 378.

**Gimat** (Louise-Madeleine), visitandine. — Elle passe quelques jours au troisième monastère de la Visitation de Pa-

ris, VIII, 357, 369, 370. — La supérieure du second monastère en témoigne du mécontentement, VIII, 363.

**Ginetti** (Martio), cardinal. — Note biographique, II, 396. — Autre mention, VII, 526.

**Gionges** (Village de) dans la Marne. — Pays natal de sœur Cabaret, fille du seigneur du lieu, IV, 312.

**Gionges** (Mlle). — Mère de sœur Gabrielle Cabaret, voir ce mot.

**Girard** (M.). — VIII, 167.

**Girard** (M.), notaire. — III, 141.

**Girard** (Louis), prêtre. — Vicaire de saint Vincent à Châtillon-les-Dombes, XIII, 47, 51, 53; — puis son successeur, XIII, 54, 439.

**Girard** (Sarra), membre de la Charité de Châtillon. — XIII, 439.

**Girardin** (Marie). — Bienfaitrice des missionnaires de Troyes; saint Vincent la remercie, VIII, 276.

**Giraud** (M.). — VIII, 422.

**Giraudon** (M.), marchand à Marseille. — VII, 217, 234, 236, 239.

**Girodon** (Antoine), docteur en théologie. — IV, 550.

**Giroud** (Michel), clerc de la Mission. — Envoyé à Rome, XIII, 315.

**Giroust** (Julien), bailli de Joigny. — Membre de la Charité de Joigny, XIII, 446, 459, 460, 461.

**Gisors** (Ville de) dans l'Eure. — Prieuré de Gisors, IV, 527. — Ursulines de Gisors, IX, 107.

**Glanderon** (Pierre de), chanoine de Saint-Denis. — XIII, 210.

**Glatens** (Village de) dans le Tarn-et-Garonne. — M. Bajoue refuse la cure de Glatens, IV, 617.

**Glengarry** (Pays de) en Ecosse. — Evangélisé par M. Duiguin, V, 116.

**Glengarry** (M. de). — Conversion de son père, IV, 515.

**Glétain** (Marie-Catherine de), visitandine. — Note biographique, V, 209. — Supérieure du monastère de Varsovie, V, 76, 347, 579; VI, 323, 372. — Sa santé, VI, 278.

**Glogau** (Ville de) en Silésie (Pologne). — La cour s'y retire pendant l'invasion de la Pologne, VI, 276; — M. Ozenne également, VI, 278, 282, 285.

**Glou** (Madame de). — Rapports avec saint Vincent, VII, 582. — Son testament, VIII, 214, 226.

**Goa** (Ville de) dans l'Hindoustan. — Projet d'un établissement de missionnaires à Goa, II, 474. — Jésuites de Goa, III, 564; VI, 224-225. — Autres mentions, II, 475; IV, 374.

**Gobelin** (Balthazar), trésorier de l'Epargne. — XIII, 15.

**Gobellin** (M.). — XIII, 403.

**Gobert** (Evrard), prêtre de la Mission. — Note biographique; ses vœux sont différés, II, 620. — Sa santé, III, 135.

**Goblet** (Thomas), prêtre de la Mission. — Note biographique, IV, 513. — Envoyé à Etampes, IV, 489. — Il y soigne les malades, IV, 513. — Supérieur du séminaire Saint-Charles, IV, 600; V, 69, 144; VIII, 519.

**Godeau** (Antoine), évêque de Grasse. — Note biographique; nommé évêque, I, 373. — Rapports avec saint Vincent, I, 390. — Ses écrits, V, 297; VI, 87; VIII, 468.

**Godeau** (Timothée), esclave à Alger. — VIII, 540.

**Godefroy** (M.) à Paris. — IV, 151.

**Godescalc**, savant bénédictin. — Note biographique, III, 325.

**Goirar** (Jeanne), fille de la Charité. — XIII, 575.

**Goirard** (Jeanne), fille de la Charité. — XIII, 576.

**Gomard** (Denis), de Châtillon-les-Dombes. — XIII, 438.

**Gomard** (Florence), membre de la Charité de Châtillon, fille du précédent. — XIII, 437, 438.

**Gomer** (Madame). — II, 493.

**Gomorrhe** (Ville de) en Palestine. — XI, 380.

**Gondi** (Henri de), évêque de Paris et premier cardinal de Retz. — Il a nommé Adrien Le Bon prieur de Saint-Lazare, I, 256, 550; XIII, 250, 253, 373. — Saint Vincent lui fait l'éloge de ses paroissiens de Clichy, IX, 646. — Autres mentions, I, 23; II, 325.

**Gondi** (Jean-François de), archevêque de Paris, frère du précédent. — Il nomme saint Vincent principal des Bons-Enfants, I, 24; XIII, 208; — approuve le contrat de fondation

de la Mission, XIII, 202, 204, 259; — accorde au saint, pour lui et ses prêtres, la faculté de confesser, de prêcher et d'ériger des Charités dans le diocèse de Paris, XIII, 217; — est appelé à donner son avis à Rome pour l'autorisation de la Mission, I, 162; — accorde à la Mission le prieuré de Saint-Lazare, I, 264; VII, 310; XIII, 106, 248, 255, 259, 271, 374, 375, 378, 402, 405; — ainsi qu'il en a le droit, I, 262, 265; — dispense le saint de la reddition des comptes, I, 263; IV, 417, 437; — approuve les vœux de la Mission, V, 319, 320; XIII, 283; — et les règles, V, 323; VIII, 26; XIII, 569; — va à Saint-Lazare voir les ordinands, I, 480; — est sollicité d'unir à la Mission le prieuré de Bruyères-le-Châtel, III, 232. — Ses mandements pour les missions, VII, 308.

Il approuve la Compagnie des filles de la Charité et ses statuts, X, 102; XIII, 547, 569, 573; — à la demande de saint Vincent, II, 548; III, 53.

Il maintient saint Vincent à la tête des couvents de la Visitation de Paris, IV, 287; — s'oppose au départ des visitandines pour Varsovie, IV, 249, 387, 403, 404.

Il charge saint Vincent d'une mission auprès de la duchesse d'Aiguillon, II, 37; — lui ordonne de visiter une maison religieuse, I, 510. — Le saint va le voir à Pontoise, XIII, 194. — Refroidissement de leurs rapports, IV, 405; XIII, 194.

Il secourt les malheureux privés de tout par suite des troubles de la Fronde, IV, 523. — Sa mort, V, 109. — Autres mentions, IV, 622; V, 144; XI, 167; XIII, 87.

**Gondi** (Jeanne de), prieure de l'abbaye de Poissy, sœur des précédents. — I, 28.

**Gondi** (Jeanne de), prieure de l'abbaye de Poissy, sœur des précédents. — Contestations sur son élection, I, 28. — Sa santé, IV, 574.

**Gondi** (Philippe-Emmanuel de), général des galères de France, puis prêtre de l'Oratoire, frère des précédents. — Note biographique, I, 21. — Lettres de saint Vincent à M. de Gondi, I, 21; IV, 573; VI, 295; VII, 435; — de M. de Gondi à saint Vincent, I, 23.

Comte de Joigny, voir Joigny. — Seigneur de Villepreux,

VI, 296. — Marquis des Iles d'or, XIII, 197, 203, 209. — Patron de l'église collégiale d'Ecouis, XIII, 20, 21.

Projet de duel ; comment saint Vincent l'en détourne, XI, 28. — Ses démarches pour attirer à Paris saint Vincent, retiré à Châtillon, I, 21, 22, 23 ; XIII, 52. — Il le fait nommer aumônier général des galères et reçoit son serment, XIII, 55-56 ; — attend le saint à Montmirail, I, 72 ; — s'intéresse à la diffusion des confréries de la Charité sur ses terres et à leur bon fonctionnement, I, 118, 119, 120, 123, 126, 128, 134, 135, 137. — Ce qu'il a fait pour celle de Joigny, I, 525 ; XIII, 456, 457, 458, 460.

Saint Vincent lui tait certaines choses pour ne pas l'indisposer dans sa vocation, I, 163 ; — va le consoler lors de l'emprisonnement du cardinal de Retz, IV, 535. — Témoignages que lui donne le saint de sa reconnaissance, VII, 435 ; — et de sa soumission, X, 387 ; XIII, 636.

Don fait au saint par M. de Gondi pour la fondation de la congrégation de la Mission, I, 44 ; XIII, 197, 202, 203, 206, 208, 215, 218, 220, 221, 222, 226, 232, 258. — Il se porte caution lors de la cession du prieuré de Saint-Lazare à la Mission, I, 258 ; XIII, 237, 241, 270. — Bienfaiteur de l'établissement des missionnaires à Montmirail, VII, 205 ; — dont il ne veut pas le transfert dans le diocèse de Troyes, II, 496. — Missions sur ses terres de Picardie, I, 220.

Son âge et sa santé, VIII, 117. — Sa charité, VIII, 307. — Son esprit de pauvreté, X, 298.

Rapports avec saint François de Sales, I, 353-354. — Défiance et hostilité de Mazarin, XIII, 136, 137.

Autres mentions, I, 131, 483, 484 ; II, 400, 493 ; VIII, 27.

**Gondi** (Françoise-Marguerite de Silly, dame de), baronne de Montmirail, épouse du précédent. — Note biographique, I, 21. — Ses démarches pour que saint Vincent, retiré à Châtillon, revienne à Paris, I, 21, 23. — Elle supporte difficilement ses absences, IX, 501. — Avec quelle soumission respectueuse saint Vincent lui obéissait, IX, 8 ; X, 387 ; XIII, 636. — Elle conseille à un paysan de Gannes de faire une confession générale, IX, 58-59 ; — engage saint Vincent à évangéliser les habitants de ses terres de Picardie, XI, 4-5, 169-171 ; XII, 8. — Don qu'elle lui fait pour la congrégation de la Mission, I, 45 ; XIII, 197, 202, 203, 206,

209, 215, 220, 221, 222, 226, 232, 258. — Saint Vincent l'appelle « fondatrice » de la Mission, III, 399. — Fondatrice et membre des Charités de Joigny, XIII, 442, 444, 445, 446; — de Montmirail, XIII, 463-466; — de Folleville, XIII, 482, 483; — et de Courbcin, XIII, 518-520.

Son éloge, I, 221. — Sa charité, XI, 121; XII, 34. — Sa simplicité, XII, 173. — Elle était prompte à l'impatience, IX, 576. — Son carrosse, II, 11. — Son chapelet, I, 583.

Autre mention, XIII, 24.

**Gondi** (Jean-François-Paul de), archevêque de Paris et cardinal de Retz, fils des précédents. — Note biographique, II, 400. — Ennemi de Mazarin, IV, 477. — Il va inviter le roi à rentrer dans Paris, IV, 473. — En prison, IV, 535, 574. — Il prend possession de l'archevêché de Paris, V, 109; — reçoit l'hospitalité chez les missionnaires de Rome; colère de Mazarin, V, 264, 270, 273, 336, 341, 366; VI, 20; XI, 172. — En exil; saint Vincent ignore où il se trouve, VII, 310; VIII, 27. — Il oblige le saint à garder son titre de supérieur de la Visitation de Paris, V, 80; XI, 167. — Approbation des règles de la Mission, III, 8, 73; VIII, 26; — et de celles des filles de la Charité, X, 102, 236; XIII, 557, 569, 573, 581, 586. — Saint Vincent lui écrit pour lui demander une nouvelle approbation des règles de la Mission, VIII, 26; — pour lui témoigner sa reconnaissance avant de mourir, VII, 436.

Autres mentions, II, 567; VII, 311, 361; X, 236; XI, 332; XIII, 172.

**Gondi** (Pierre de), duc de Retz, frère du précédent. — Note biographique, I, 221. — Il se propose d'unir l'hôpital de la Chaussée à la maison des missionnaires de Montmirail, II, 496. — Autre mention, VI, 77.

**Gondi** (Catherine de), duchesse de Beaupréau, épouse du précédent. — Note biographique, I, 221.

**Gondrée** (Madame). — III, 607.

**Gondrée** (Nicolas), prêtre de la Mission, fils de la précédente. — Note biographique; à Saintes, II, 602. — Placé à Madagascar, III, 279, 283, 284, 285, 286, 287, 289; XI, 378; XIII, 317. — Il va chercher M. Nacquart à Richelieu, III, 284, 285, 546. — Son obédience pour la Mission de Madagascar, XIII, 314. — Il écrit à saint Vincent de Tours

avant de s'embarquer, III, 290. — Voyage sur mer, III, 546, 550. — Arrivée à Madagascar, III, 569. — Nommé missionnaire apostolique, IV, 85, 337. — A Madagascar, VIII, 464. — Maladie et mort, III, 438-448; IV, 83, 86; XIII, 838. — Son éloge, XI, 290, 421; XII, 241. — Il est question d'exhumer son corps, V, 288. — Autres mentions, III, 592; V, 306; VIII, 157; XI, 299; XIII, 169. — Voir Madagascar.

**Gondrin** (Louis-Henri de Pardaillan de), archevêque de Sens. — Il prend parti dans l'affaire des carmélites, VIII, 337.

**Gonesse** (Ville de) en Seine-et-Oise. — Mission donnée en cette localité, I, 308. — Rente sur la châtellenie de Gonesse au profit des Enfants trouvés, VIII, 523; XIII, 696. — Autre mention, I, 486.

**Gonesté** (M.), prêtre. — Retraite à Saint-Lazare, VIII, 427.

**Gonod** (Jean), de Châtillon-les-Dombes. — XIII, 439.

**Gontier** (M.), conseiller au parlement. — III, 633, 635, 637; XIII, 193.

**Gontier** (Aubin), frère de la Mission. — Note biographique; destiné à la Pologne, V, 407. — A Turin, VI, 78, 551. — Cuisinier de la maison, V, 495; VIII, 36. — Il fait les vœux, VI, 237. — Saint Vincent répond à une de ses lettres, VIII, 36.

**Gonzague** (Louise-Marie de), reine de Pologne. — Lettres de saint Vincent à la reine de Pologne, IV, 246, 469; V, 185, 561; VIII, 92; — de la reine de Pologne à saint Vincent, IV, 271, 487; V, 162.

Son départ pour la Pologne, X, 352. — Accouchement de la reine, IV, 57. — Elle est enceinte, IV, 272. — Naissance d'un « beau prince », IV, 318, 420. — Mort de cet enfant, IV, 349. — Sa santé, IV, 538. — Ses démarches pour la succession au trône, VI, 82, 85, 275-276. — Revers et succès de ses armées, V, 561; VIII, 168; XI, 369. — Son retour à Varsovie, VI, 49. — Sa charité envers les pestiférés, IV, 521; — envers les pauvres, IV, 561; VIII, 93. — Malentendu au sujet d'un don fait par elle aux pauvres de Paris, IV, 445, 637, 638. — Demande de secours à l'Assemblée du clergé de France, V, 562; VI, 634, 636. — Son attachement à Mlle de Villers, V, 162, 214.

Rapports avec saint Vincent, V, 187, 256, 342, 403; VI,

433, 475; XI, 416; — avec Louise de Marillac, VIII, 144. — Le saint lui témoigne sa vénération et sa reconnaissance, IV, 469; V, 185; VIII, 93. — Elle demande des missionnaires, XIII, 360. — Saint Vincent lui annonce leur départ, IV, 246. — Desseins de la reine sur eux, IV, 272, 487; V, 162. — Elle leur confie l'assistance spirituelle des soldats blessés, X, 326. — Son estime pour M. Desdames, XI, 416. — Elle manifeste quelque mécontentement contre M. Ozenne, V, 163. — Sa bienveillance pour les missionnaires de Pologne, IV, 470, 487; V, 137, 162, 227, 247, 256, 562, 579; VI, 451, 453, 471, 475; VIII, 92.

Elle demande des filles de la Charité, IV, 248; — désire que leur nombre soit augmenté, V, 162, 186. — Ses desseins sur elles, V, 214. — Elle leur confie le soin des soldats blessés, X, 326. — Ses bontés pour les sœurs, VIII, 92. — Elle demeure toute une journée dans leur maison, X, 718; — désire qu'une sœur reste attachée à sa personne pour le service de ses pauvres, IX, 684; X, 668, 682; XIII, 746-747, 749-750; — souhaiterait que les sœurs fussent plus confiantes en Mlle de Villers, V, 162; — se plaint de ce que l'une d'elles est « trop rude et prompte », V, 163. — On lui garde à la maison-mère des sœurs à Paris un petit chien qui lui est destiné, V, 360, 377.

Son désir d'avoir des visitandines dans son royaume; opposition de l'archevêque de Paris, IV, 248, 419.

Autres mentions, III, 103; V, 623; VI, 510. — Voir Pologne, Varsovie.

**Gonzalez** (Louis), jésuite, provincial du Portugal. — VIII, 554.

**Goret** (Jean-Pascal), frère de la Mission. — Note biographique, II, 278. — Envoyé à Rome, II, 303, 307. — A Gênes; saint Vincent le rappelle à Paris, III, 2, 4, 22. — Attendu à Paris, III, 91. — A Saint-Méen; il ne donne pas satisfaction, III, 463. — Dans les pays dévastés; il y tombe malade, IV, 285. — A Saint-Lazare, cocher, V, 344. — Autre mention, V, 240.

**Gorin**, abbé de Saint-Amour. — Voir Saint-Amour.

**Gorlidot** (François), prêtre de la Mission. — Note biographique, IV, 164. — Au Mans, IV, 164; VI, 401, 570. —

Rappelé à Paris, VII, 190, 324. — Sa santé, VII, 190, 498, 568. — Sa tante, VIII, 64.

**Gorlidot** (Pierre), notaire à Montmirail. — XIII, 467, 468.

**Gossin** (M.), avocat à la cour de Paris. — Lettres extraites de son ouvrage « *Saint Vincent de Paul peint par ses écrits* », I, XXXII, 172, 315, 568; II, 214, 302, 438, 458; III, 260; IV, 75, 425, 564; V, 361; VII, 591; VIII, 70, 83. — Autre mention, XIII, 363.

**Gothereau** (Claude), religieux de l'ancien Saint-Lazare. — I, 139.

**Goths.** — XI, 309.

**Gouault** (Madame) à Paris. — II, 173.

**Gouault** (Sébastien), bourgeois de Troyes. — Les missionnaires s'installent, à Sancey, dans une de ses maisons, I, 453. — Saint Vincent lui écrit, I, 541. — Sa bienveillance pour les missionnaires, II, 148.

**Goubert** (Pierre), forçat à Toulon. — VI, 320; VII, 55.

**Gouin** (Françoise), fille de la Charité. — XIII, 576.

**Gouion** (M.), prêtre de Lyon, esclave à Tripoli. — V, 127.

**Goupy** (Françoise), fille de la Charité. — XIII, 576.

**Gourdon** (Ville de) dans le Lot. — III, 530.

**Gourmandise.** — Mention d'une conférence sur ce sujet, XII, 467. — Elle est la source de beaucoup de vices, IX, 462; XII, 420; — le vice des communautés, XI, 328. — Voir Repas, Sobriété.

**Gournay-sur-Aronde** (Village de) dans l'Oise. — Visite de la confrérie de la Charité, I, 188, 242, 246, 327. — Jean de Creil, seigneur de Gournay, voir ce mot.

**Gournay** (Charles-Chrétien de), évêque de Toul. — Il confie aux missionnaires la maison du Saint-Esprit de Toul, II, 431, 432. — Saint Vincent s'excuse de ce qu'il ne peut recevoir sa visite avant quelques jours, I, 290; — ni prêter un missionnaire pour confesser les dominicaines de Toul, I, 332. — Autre mention, II, 55.

**Gourrant** (M.), prêtre de la Mission. — A Richelieu, I, 428, 451. — Il « chante la musique », I, 429. — Indisposé, I, 463.

**Goussault** (Madame), présidente des dames de la Charité de l'Hôtel-Dieu de Paris. — Note biographique, I, 158. — Lettres de saint Vincent à Madame Goussault, I, 279, 347, 388, 503, 522; — de Madame Goussault à saint Vincent, I, 191.

Rapports avec saint Vincent, I, 158, 199, 223, 230, 282, 338, 441, 443, 445, 460, 481, 543, 545, 556, 576; — avec Louise de Marillac, I, 165, 388, 401, 410, 481, 502, 571. — Sa famille, I, 366, 522. — Ses propriétés de Bourgneuf, II, 2. — Son confesseur, I, 318. — Son carrosse, I, 200, 504. — Son amour du silence, IX, 219. — Voyage de Paris à Angers, I, 191-196. — Autres voyages, I, 167, 243, 347, 348, 350, 546. — Retraites chez Louise de Marillac, I, 381, 383, 455.

Visite des Charités hors Paris, I, 159, 161, 290, 327, 503, 504, 505. — Elle est nommée présidente des dames de l'Hôtel-Dieu, I, 230. — Réunion des dames chez elle, I, 229, 437, 459. — Elle ne prend pas le titre de supérieure des dames de l'Hôtel-Dieu, mais celui de « servante », IX, 69; — s'occupe de l'Hôtel-Dieu, I, 233, 299, 359, 505; — des enfants trouvés, I, 442.

Elle forme des postulantes pour la Compagnie des filles de la Charité, I, 172, 328, 469, 495; — est consultée sur les qualités ou sur l'admission de plusieurs filles, I, 165, 215, 219-220, 301, 437, 569; — se préoccupe du logement des sœurs, I, 235, 315, 318, 320; — désire qu'elles soient chargées des malades de l'hôpital d'Angers, I, 479. — Ses prévisions sur l'avenir de la Compagnie des filles de la Charité, IX, 212, 533, 588, 607; X, 115, 145, 577, 663, 664.

Ce qu'elle pense de M. Duhamel, II, 98, 101. — Saint Vincent la prie de rétablir la concorde dans l'abbaye d'Estival, I, 347; — la conjure de ne pas permettre que M. Cuissot manque à la règle de la gratuité des missions, I, 388.

Ses maladies, I, 398, 400, 408, 417, 435, 461, 468, 561, 576. — Sa mort, I, 577, 595; XIII, 781.

Autres mentions, I, 303, 381, 393.

**Goussault** (Marie-Marthe), fille de la précédente. — Voir Lotin (Madame).

**Grâce.** — Chacun reçoit de Dieu des grâces suffisantes et peut les accepter ou les refuser à son gré, III, 326-327; XIII, 147-156. — Différence entre les lumières de la raison

et celles de la grâce, XI, 85. — Dieu proportionne sa grâce aux besoins d'un chacun, XI, 112. — La grâce manque à ceux qui manquent à la grâce, III, 163. — Etendue de la défense qu'ont faite Clément VIII et Paul V de disputer sur la grâce, III, 327.

**Grainville** (M.). — VII, 190.

**Grainville** (Eustache-Michel de), prêtre de la Mission, fils du précédent. — VII, 190.

**Gramberti** (François), secrétaire de J.-B. Altieri. — XIII, 283.

**Grand-Caire** (Evêque du). — VIII, 356.

**Grandchamp** (Village de) dans la Sarthe. — Edification qu'y donne Madame Pavillon, IX, 5.

**Grand-Champ** (François), colon de Madagascar. — Les missionnaires l'utilisent comme interprète, III, 563. — Massacré par les indigènes, VI, 199.

**Grandin** (Martin), supérieur des carmélites de France. — Note biographique, VIII, 395. — Il n'accepte pas les décisions de Rome relativement à la visite des Carmels, VIII, 61, 62, 395.

**Grand-Longueron** (Le), hameau de la commune de Champlay (Yonne). — Mission donnée en ce lieu, III, 621.

**Grandmont** (Ordre de). — Voir Barny et Frémont.

**Grandnom** (Remi de), intendant de Madame Goussault. — Il accompagne Madame Goussault à Angers, I, 191. — Autres mentions, I, 441 ; II, 11.

**Grandpré** (Antoine-François de Joyeuse, comte de) à Richelieu. — I, 509; IV, 7.

**Grandrye** (Pierre), notaire à Paris. — XIII, 13.

**Grangier** (Paul), citoyen de Mâcon. — XIII, 498.

**Granil** (M.), administrateur de l'hôpital de Nantes. — IV, 72.

**Grasse** (Ville de) dans les Alpes-Maritimes. — Godeau, évêque de Grasse, voir ce nom.

**Grassin** (M.), membre de la Charité de Joigny. — XIII, 460.

**Gratitude** — Voir Reconnaissance.

**Gravelle** (Maladie de la). — Remède, I, 7; VI, 601.

**Grèce.** — VII, 326.

**Greco** (Vincenzo), prêtre de la Mission. — A Rome, V, 154. — De Gênes envoyé à Turin, VI, 97, 111, 120.

**Grégoire le Grand** (Saint). — Ce qu'il dit des sévérités de l'ancienne Eglise à l'égard de ceux qui se réservaient quelque chose indûment, X, 220; — d'un religieux sur lequel fut trouvé de l'argent, XI, 162; XIII, 684; — de Judas, XI, 242. — Il se dit « disciple de l'Eglise universelle », XIII, 116.

**Grégoire XIII**, pape. — Condamnation de Baïus, III, 320; IV, 633; XIII, 150. — Il décide que dénoncer au supérieur les fautes notables d'un particulier n'est pas contraire aux maximes évangéliques, XII, 363; — déclare que les vœux simples des jésuites constituent religieux ceux qui les font, XIII, 368.

**Grégoire XV**, pape. — Les jésuites ont sollicité leur affermissement pendant vingt ans sous ce pape, V, 396.

**Grégoire** (M.), beau-frère de saint Vincent. — Vente d'une métairie, XIII, 62, 63.

**Grégoire de Tours.** — Sa réponse au pape, qui le trouvait difforme, XI, 131.

**Gremy** (Madame) au Mans. — III, 235.

**Grenade** (Louis de), dominicain. — Note biographique, I, 198. — Ses écrits, I, 198; V, 292. — Son *Mémorial,* I, 382; IV, 201. — Son *Catéchisme,* III, 282. — *La Guide des pécheurs,* IV, 201.

**Greneda** (M.). — IV, 60.

**Grenu** (Daniel), prêtre de la Mission. — En mission avec M. Belin, I, 288. — Aumônier militaire, I, 351, 352, 354, 361. — En Gascogne, I, 449, 457. — Rappelé à Paris, I, 492.

**Gressier** (Jeanne), fille de la Charité. — Nommée dépensière, XIII, 574. — Elle désire faire les vœux, VIII, 207. — Assistante de Louise de Marillac, VIII, 277, 297. — Autre mention, XIII, 575.

**Griet** (Barthélemy Donnadieu de), évêque de Comminges. — Il a « plus fait en souffrant qu'en agissant », II, 4. — L'abbé de Saint-Cyran l'avait en très haute estime, XIII, 91.

**Grignan** (Ville de) dans la Drôme. — M. Delespiney y établit la Charité, VIII, 139.

**Grigny** (Village de) en Seine-et-Oise. — Fille de Grigny, I, 235. — Louise de Marillac est invitée à s'y rendre, I, 325, 326, 481. — Madame Goussault à Grigny, I, 327-328, 546. — Saint Vincent espère y aller, I, 359. — Il y va, I, 546.

**Grille** (Nicolas de), évêque d'Uzès. — Il contribue à la condamnation du livre de Pierre Dupuy sur les libertés de l'Eglise gallicane, III, 601.

**Grimal** (François), prêtre de la Mission. — Note biographique, II, 210. — Il est question de le placer à la maison d'Annecy, II, 210, 211; — de Cahors, III, 71, 91. — A Sedan, supérieur, II, 489; VIII, 518. — A Crécy, supérieur, VI, 18; VIII, 518. — Envoyé à Agen à l'occasion d'une fondation, IV, 44, 45. — A Agen, supérieur, VIII, 520. — A l'Assemblée générale de 1651, XIII, 326, 330, 333, 358, 359. — Son opinion sur les vœux émis dans la Compagnie, XIII, 337, 341. — A Saint-Lazare, IV, 342, 358. — Second assistant de saint Vincent, IV, 483. — Le saint songe à lui attribuer nominalement le bénéfice de Gignac, VI, 628; VII, 7. — A Montmirail, supérieur, VIII, 519. — Il visite dans sa chambre saint Vincent mourant, XIII, 188; — et assiste à l'assemblée appelée à constater le choix du vicaire général, XIII, 191.

**Grimaldi** (Jérôme), cardinal. — Note biographique, II, 272. — Nonce en France, II, 272, 396, 414. — Son prochain retour à Rome, II, 427. — Saint Vincent l'appelle à témoin que la congrégation de la Mission « résiste à toutes les opinions nouvelles », II, 454; — lui adresse des écrits dans lesquels est réfutée la doctrine des deux chefs, III, 65-67. — Il fait à saint Vincent une proposition que celui-ci rejette, III, 486.

**Grimancourt** (M. de). — VIII, 447, 449.

**Grimard** (M.). — VII, 334, 335.

**Grizard** (Madeleine), membre de la Charité de Montmirail. — XIII, 467.

**Grodno** (Ville de) en Pologne. — Les Moscovites la reprennent, VIII, 240.

**Groni** (M. de). — La reine de Suède lui envoie les provisions d'un évêché, IV, 58.

**Grosbois** (Abbé de). — Voir La Font (Jean de).

**Groslay** (Village de) en Seine-et-Oise. — I, 348.

**Grosley** (Village de) dans l'Eure. — I, 348.

**Grosmoulu** (Vincent), chanoine d'Ecouis. — XIII, 20, 22, 24.

**Grosse-Sauve** (Prieuré Saint-Nicolas de). — Procuration pour la prise de possession de ce prieuré au nom de saint Vincent, XIII, 56.

**Grougnault** (Pierre de), curé de Mamers. — VII, 519.

**Guay** (Toinette), membre de la Charité de Châtillon. — XIII, 438.

**Guébriant** (Jean-Baptiste de Budes, comte de), maréchal de France. — III, 33.

**Guébriant** (Renée du Bec-Crespin, comtesse de), épouse du précédent. — Note biographique III, 33. — Malade près de Gênes; M. Blatiron va le voir, III, 33, 44, 52, 59.

**Gueffier** (Etienne), agent de France à Rome. — Note biographique; il dessert à Rome Alain de Solminihac, IV, 62. — Son éloge, VI, 509. — Autres mentions, VI, 366, 464, 538.

**Guelton** (M.), gouverneur du fort Dauphin. — Il éloigne le fort Dauphin du village des nègres, VI, 215. — Son retour au fort Dauphin avec l'armée, du butin et des otages, VI, 230. — Rapports avec les missionnaires de Madagascar, VI, 211: — Il repart pour Madagascar en 1659, VIII, 470, 473, 479, 486, 488, 503.

**Guénegaud du Plessis** (Henri de), secrétaire d'Etat. — Note biographique, II, 556. — Rapports avec saint Vincent, IV, 303. — Autre mention, XIII, 305.

**Guerche** (Bois de la), près du Mans. — Voir Le Mans.

**Guergret** (Madame), membre de la Charité de Saint-Sauveur. — Elle fait sa retraite chez Louise de Marillac, V, 644.

**Guérin** (M.), secrétaire de Louis de Chandenier. — VI, 33; VIII, 260.

**Guérin** (M.), confesseur des sœurs de Saint-Gervais. — II, 575.

**Guérin** (Madame). — Elle donne aux dames de la Charité de Villeneuve-Saint-Georges un conseil que saint Vincent n'approuve pas, I, 325.

**Guérin** (Mlle) à Paris. — Rapports avec saint Vincent, I, 34;

IV, 299; — avec Louise de Marillac, I, 125, 241; XIII, 834. — Elle s'occupe d'une Charité, I, 74. — Saint Vincent s'informe à son sujet pour savoir s'il peut l'inviter à faire partie de la société des dames de l'Hôtel-Dieu, I, 230. — Mort de ses enfants, IV, 299.

**Guérin** (Anne-Marguerite), visitandine. — Note biographique, II, 202. — Lettres que saint Vincent lui adresse, VIII, 39; — en reçoit, VIII, 357, 369, 404, 415, 453, 463.

Rapports avec saint Vincent, II, 185, 202. — Fondation du troisième monastère de la Visitation de Paris; le saint lui recommande de se contenter d'une maison modeste, VIII, 39-42.

**Guérin** (Jacques), procureur général des augustins à Rome. — Note biographique, IV, 73. — Il défend les intérêts de sa congrégation contre l'abbé de Chancelade, IV, 41, 61, 62, 69, 73, 129.

**Guérin** (Jean), prêtre de la Mission. — Note biographique, II, 22. — En Lorraine, malade, II, 102. — A Paris, VIII, 524.

**Guérin** (Jean), prêtre de la Mission. — Note biographique, II, 218. — Lettres que saint Vincent lui adresse à Annecy, II, 299, 354, 374.

Envoyé à Annecy ,II, 218. — Nommé supérieur, II, 298, 299; VIII, 553. — A Annecy, supérieur, II, 308, 558; VIII, 518. — Destiné à Marseille, II, 532. — Sa mort, IV, 554-558, 560, 567, 582.

**Guérin** (Julien), prêtre de la Mission. — Note biographique; rapports avec une fille de la Charité, II, 196. — A Saintes, II, 370, 471, 472.

Son arrivée à Tunis; il prend pension chez le consul de France, dont il devient le chapelain, II, 585; V, 84. — A Tunis, III, 22, 52, 96, 188. — Lettres qu'il adresse de Tunis à saint Vincent, II, 585, 597; III, 14, 138, 169, 196. — Triste sort des esclaves, II, 586, 597; III, 138. — Rachat d'esclaves, II, 585; III, 203, 222. — Mission aux esclaves de Bizerte, III, 196. — Conversion du fils du dey, II, 622. — Conversions d'esclaves, II, 597. — Piété des esclaves, III, 169. — Fermeté d'esclaves dans leur foi, II, 597-598; III, 222. — Martyre d'un esclave portugais, III, 14. — La

peste à Tunis, III, 300. — Sa mort et son éloge, III, 352-355. — Voir Tunis.

**Guérin** (Juste), des clercs réguliers de Saint-Paul, évêque de Genève. — Note biographique, II, 25. — Lettres qu'il adresse à saint Vincent, II, 52, 199, 473. — Vice-postulateur au procès de béatification de saint François de Sales, XIII, 66. — Rapports avec saint Vincent, II, 102, 210, 216, 286, 290; — avec les missionnaires d'Annecy, II, 75, 152, 219, 220, 222. — Sa bienveillance pour eux, II, 25, 48, 473. — Autres mentions, II, 154, 188, 224.

**Guérin** (Mathurine), fille de la Charité. — Note biographique, III, 425. — Lettres de saint Vincent à la sœur Guérin, supérieure à La Fère, VIII, 205, 254, 280, 285, 295; — de la sœur Guérin, supérieure à Belle-Isle, à saint Vincent, VIII, 382.

Sa famille, III, 425. — Postulante, III, 338. — A Paris, V, 176. — Nommée économe, XIII, 574. — Elle recueille les entretiens de saint Vincent, IX, XIX; — les fait recopier pour les répandre, IX, XX, XXI, XXIV; — rédige les procès-verbaux des conseils, XIII, 680, 687, 693, 701, 703, 711, 715, 717, 719, 724, 730, 733. — A La Fère, supérieure; rappelée à Paris pour aller fonder un établissement à Belle-Isle, VIII, 285, 295. — A Belle-Isle, supérieure; ses difficultés, VIII, 382-384. — Autre mention, XIII, 575.

**Guermeau** (M.), administrateur de l'hôpital de Châteaudun. — Il écrit à saint Vincent au sujet de cet hôpital, VI, 562.

**Guerraut** (M.), banquier à Malte. — VII, 506.

**Guerre.** — Il y a la guerre partout; ses effets désastreux, XI, 200.

**Guerre** (Alexandre de). — « Ses mauvais discours », VII, 504.

**Guerrier** (Madame), dame de la Charité de Saint-Barthélemy à Paris. — VIII, 386.

**Guesdon** (François), prêtre de la Mission. — Note biographique; saint Vincent lui défend de dicter à ses élèves, IV, 322-323. — Au Mans; rappelé à Paris, V, 22.

**Guespier** (Antoine), dominicain. — Note biographique, VII, 63. — La mission de Metz oblige à décommander l'invita-

tion qu'il avait reçue de prêcher le carême dans cette ville; dédommagement, VII, 63, 109, 370.

**Guespreyre** (M. de). — Saint Vincent lui explique dans quelles conditions un jeune homme recommandé par lui pourrait être reçu à Saint-Lazare, VII, 482.

**Guibert** (M.). — IV, 434.

**Guichenon** (M.), habitant de Châtillon. — XIII, 46.

**Guichenon** (Femme). — Elle demande à être garde des pauvres de la Charité de Châtillon, XIII, 438.

**Guidi** (Jean-François), nonce en France. — Il écrit au cardinal Ludovisio pour lui recommander la congrégation de la Mission, XIII, 218, 221.

**Guidoly** (Louis de), sieur d'Ouessay. — Membre de la Charité de Joigny. — XIII, 459, 460.

**Guignard** (André), principal du collège de Navarre. — Sa déposition au sujet du prieuré de Saint-Lazare, VII, 487.

**Guillard** (M.), clerc de la Mission. — En Lorraine, I, 549, 552.

**Guillaume** (Anne). — VIII, 267.

**Guillaume** (Emme), esclave à Alger, fils de la précédente. — VI, 167, 169; VIII, 267.

**Guillemare** (Jean), esclave à Alger. — VIII, 533, 542.

**Guillemin** (Marin), habitant de Montmirail. — XIII, 467.

**Guillemin** (Toussanine), membre de la Charité de Folleville. — XIII, 483.

**Guillemine** (Sœur). — Voir Chesneau (Guillemine).

**Guilloire** (M.). — II, 173; V, 420.

**Guillon** (M.). — IV, 137.

**Guillon** (Philibert), habitant de Châtillon. — XIII, 437.

**Guillot** (Nicolas), prêtre de la Mission. — Note biographique, IV, 291. — Lettres que le saint lui adresse en Pologne, IV, 598; V, 4, 23, 44, 64, 68, 77, 86; — à Montmirail, VI, 290, 437, 519, 604.

Obédience pour la Pologne, XIII, 359. — Départ, IV, 246. — A Varsovie, IV, 291, 328. — Il assiste les pestiférés, IV, 512, 538; — écrit mal, V, 23; — annonce à ses parents qu'il les reverra bientôt; saint Vincent le blâme de ce des-

sein, V, 78, 86. — Entorse au pied, V, 108. — Son départ pour la France; peine que saint Vincent a de ce retour, V, 111, 121. — Son arrivée à Paris, V, 132, 144, 173. — Saint Vincent disposé à le renvoyer en Pologne, V, 137. — M. Guillot le demande, V, 159-160. — Revenu en Pologne, V, 177.

Rapports épistolaires avec la Suède, V, 163. — Relations avec l'ambassadeur de France en Suède, V, 178. — Son désir d'y aller pour secourir les catholiques, V, 212, 247, 325. — Pourquoi saint Vincent approuve ce dessein, V, 352. — Le projet est abandonné, V, 325.

Il est question de l'envoyer à Cracovie, V, 254. — Nommé consulteur, V, 347. — Saint Vincent est consolé de sa « meilleure disposition », V, 399. — Arrivée de M. Guillot à Paris, V, 473. — Malade d'une pleurésie; sa guérison, V, 476, 486, 532. — A Paris, V, 588. — A Montmirail, supérieur, VII, 53; VIII, 519. — Il retournerait volontiers en Pologne, VI, 610. — Saint Vincent hésite, VI, 610; VII, 465. — A Saint-Lazare, professeur, XII, 63.

**Guillotin** (M.) à Etampes. — I, 490.

**Guillou** (M.). — II, 478.

**Guillou** (J.), membre de la Charité de Courboin. — XIII, 520.

**Guimps** (Village de) dans la Charente. — V, 119.

**Guinée** (La) en Afrique. — Effets désastreux du climat, VI, 10, 204. — Autre mention, VI, 207.

**Guingamp** (Ville de) dans les Côtes-du-Nord. — Ursulines de Guingamp, V, 53.

**Guise** (Ville de) dans l'Aisne. — Misère et charités à Guise et dans les environs, IV, 88, 131, 132, 136; VI, 546, 566.

**Guise** (Henriette-Catherine, duchesse de Joyeuse et de). — Note biographique, II, 507.

**Gurlet** (Claude), prêtre de la Mission. — Note biographique; destiné au Mans, III, 234. — Sa mort à Annecy, IV, 555, 560, 567, 582. — Mention d'une conférence sur ses vertus, XII, 462.

**Gutinot** (N.), membre de la Charité de Courboin. — XIII, 520.

**Guy** (M.). — Il s'offre pour donner des missions avec les missionnaires du Mans, VIII, 115.

**Guy** (Frère), frère de la Mission. — Sa mort, IV, 319.

**Guyard** (Louis de), vicaire général de Paris, ancien principal du collège des Bons-Enfants. — Il résigne son titre de principal sous condition d'une rente annuelle, XIII, 211. — Autre mention, I, 81.

**Guyenne** (Province de). — Ravages de la Fronde dans cette province, V, 90. — Révolte d'une partie de la Guyenne au temps des Albigeois, XII, 302. — Autres mentions, VI, 534; VIII, 195; XIII, 15.

**Guyon** (Marguerite), fille de la Charité. — Son éloge; placée aux Galériens, XIII, 623-624.

## H

**Haarlem** (Ville de) en Hollande. — VIII, 510.

**Habacuc**, prophète. — Apporté par un ange dans la fosse aux lions où se trouvait Daniel, XII, 7.

**Habert** (Germain), abbé de Cérisy. — Note biographique, III, 293.

**Habert** (Isaac), théologal de Paris, puis évêque de Vabres. — Il combat la doctrine des deux chefs, III, 66; — défend l'*Apologie des casuistes,* VII, 530.

**Habillement.** — *Habits des missionnaires.* — Ne pas suivre les modes du monde, I, 533. — Habit de chœur, I, 140. — Vêtements d'été, V, 152. — Le bonnet à la maison, le chapeau au dehors, II, 604; VII, 351. — Gants et manchons, VII, 351. — Ceux qui quittent la Compagnie doivent aussi quitter le collet, V, 123. — Usage particulier à la Pologne, V, 349. — Saint Vincent refuse de permettre aux missionnaires de Marseille le port de la soutanelle dans les galères, II, 454. — Il hésite à permettre aux missionnaires de Rome de s'habiller à l'italienne, II, 273.

*Habits des frères coadjuteurs.* — Leur habit doit être noir à la maison, gris au dehors, XII, 252-254; — court, même en Italie, II, 465. — Manquements des frères de Gênes, XIII, 352; — du frère Pintart, VII, 575.

*Habits des filles de la Charité.* — Ne pas s'habiller soi-même, mais recevoir les habits tout faits, X, 313-315. — Les sœurs sont habillées à la villageoise, XIII, 554; — par conséquent comme des séculières, IX, 208; — d'un habit gris, IX, 674; — et pauvre, IX, 174, 269, 314, 673; X, 372; — partout le même, II, 67, 134; VII, 461; IX, 174, 510; X, 314-315, 351-352, 372, 375-376; XIII, 554, 563. — Pas de vanité dans l'habillement, X, 187-188, 285, 295-299, 370. — Pas de voile, II, 180, 620; IX, 694; X, 18, 350. — Coiffure, voir Coiffure.

**Hacedette** (Sœur), visitandine. — Son entrée au noviciat, VIII, 444.

**Haineuve** (R. P.), jésuite. — Consulté par saint Vincent, XII, 408.

**Hains** (Famille). — Dépositaire des lettres originales de saint Vincent qui se trouvaient chez les missionnaires de Marseille avant 1792, I, XVIII.

**Haistrau** (M.), marchand de Montfort. — VII, 260.

**Hal** (Notre-Dame du), près Bruxelles. — VIII, 511 [1].

**Hallier** (François), docteur de Sorbonne, évêque de Cavaillon. — Note biographique, IV, 400. — Lettres de saint Vincent à M. Hallier, IV, 400, 422, 534; — de M. Hallier à saint Vincent, IV, 610.

Il va à Rome pour combattre le jansénisme; saint Vincent lui souhaite bon succès, IV, 400, 422; — le félicite des résultats acquis, IV, 534; — l'aide pécuniairement, VIII, 530. — M. Hallier envoie au saint un exemplaire de la bulle *Cum occasione,* IV, 609; — le renseigne sur la condamnation et l'attitude des jansénistes, IV, 610-613; — quitte Rome pour aller à Palestrina, VI, 343, 344, 352.

**Halluin** (Ville d') dans le Nord. — II, 94.

**Ham** (Ville de) dans la Somme. — Misère et charités, IV, 88; V, 333-334; VI, 367, 394, 418, 448, 449, 472; XIII, 804.

**Hambourg** (Ville de) en Allemagne. — Ancien monastère en ruines, XI, 198. — Autres mentions, V, 42, 44, 61, 159; VI, 50; VIII, 126.

---

1. Au t. VIII, p. 511, lire « Hal » au lieu de « Haut ».

**Hameau** (André), curé de Saint-Paul à Paris. — I, 386.

**Hanivel** (Marie d'). — Voir Trinité (R. M. de la).

**Hanon** (Dominique-François), vicaire général de la Mission. — I, XXVIII.

**Hanotel** (M.), vicaire général d'Arras. — Saint Vincent lui demande, pour un prêtre, dispense d'une irrégularité, V, 606.

**Haran** (Nicole), fille de la Charité. — Avis que lui donne saint Vincent avant son départ pour Montmirail, IX, 531. — Elle mécontente deux personnes, IV, 212.

A Nantes, supérieure, V, 616; VII, 475; VIII, 226; XIII, 708. — Lettres que saint Vincent lui adresse à Nantes, VI, 94, 251; VII, 51, 456; VIII, 161, 191, 273; — en reçoit, VIII, 329. — Elle demande d'aller à Madagascar, VI, 251. Autre mention, XIII, 576.

**Hardemont** (Anne), fille de la Charité. — Note biographique, IV, 172. — Lettres que saint Vincent lui adresse à Montreuil, IV, 20; — à Hennebont, IV, 172, 235; — à Nantes, IV, 258; — à Mouzon, V, 183; — à Ussel, VII, 232, 382, 430, 453.

A la maison-mère, II, 113. — A Saint-Paul, II, 479; VIII, 528. — Rappelée de Saint-Paul, II, 599. — Présente à un Conseil, XIII, 599, 600. — Désignée pour visiter les sœurs de Saint-Jacques et de Saint-Gervais, IX, 260. — Avis que lui donne saint Vincent avant son départ pour Montreuil-sur-Mer, XIII, 629-632, 635-643. — Elle va voir, à Fontainebleau, la sœur Barbe Angiboust, malade, III, 387. — Rappelée de Montreuil, IV, 20. — Avis que lui donne saint Vincent avant son départ pour Hennebont, IX, 531. — A Hennebont, supérieure, XIII, 677. — Placée à Nantes, IV, 240. — Saint Vincent pense à elle pour Angers, IV, 254. — Elle fait difficulté d'aller prendre les eaux à Bourbon-l'Archambault, V, 409. — Envoyée aux Petites-Maisons, V, 419. — Rappelée à la maison-mère, VI, 569. — Placée à Ussel, supérieure, VII, 142. — Avis que lui donne saint Vincent avant le départ, X, 475. — Elle ne se plaît pas à Ussel; saint Vincent l'encourage, VII, 232, 240, 241, 382, 430, 454. — Elle désire être placée à Cahors, VII, 242. — Son mécontentement contre Louise de Marillac, VII, 233, 242. — Autres mentions, II, 180; V, 380.

**Hardy** (M.). — Saint Vincent se plaint d'être « trop pressé » par lui pour l'œuvre des Enfants trouvés, I, 421.

**Hardy** (Mlle). — Saint Vincent n'approuve pas son plan au sujet des Enfants trouvés, I, 433.

**Hardy** (Roch-Sébastien), de Nancy, esclave à Alger. — VI, 398; VII, 182, 214.

**Harel** (Jean), supérieur général de la congrégation de Saint-Maur. — IV, 192.

**Harque** (Commandeur). — Son éloge, II, 126.

**Hastier** (Claude), colon de Madagascar. — Il rend service aux missionnaires, III, 563.

**Hauranne** (Duverger de). — Voir Saint-Cyran (Abbé de).

**Hautefort** (Madame de). — Voir Schomberg (Madame de).

**Hauterive** (Localité de) dans le Lot-et-Garonne. — VIII, 193.

**Hauterive** (Antoinette de Ranse, demoiselle d'). — Saint Vincent lui rend un service et la remercie de sa bienveillance pour les missionnaires de La Rose, VIII, 193.

**Hauteville** (François de), prêtre de la Mission. Malade à Reims, VII, 387. — Autre mention, XIII, 177.

**Hazart** (Laurent), frère de la Mission. — Note biographique, V, 430. — Autre mention, V, 431.

**Hébrard de Saint-Sulpice** (Claude-Antoine), archidiacre de Cahors. — Opposé au jansénisme, III, 348. — Don de la métairie du Cayran au séminaire de Cahors, III, 467; IV, 281-282, 497.

**Hébrard** (Christophe), abbé de la Garde-Dieu, neveu du précédent. — Il demande une rente sur la métairie du Cayran; saint Vincent refuse, IV, 281.

**Hébrides** (Iles) en Ecosse. — Genre de vie des habitants, IV, 516. — Envoi de missionnaires dans ces îles, IV, 379. — Leurs relations, IV, 515-516, 537; V, 116-117; VI, 177. — Leurs travaux, succès et souffrances, IV, 515; V, 116, 145, 317, 367; VI, 254; VII, 312. — Faits extraordinaires, V, 117. — Saint Vincent est sans nouvelles, IV, 379; V, 69; VI, 239, 326. — M. Brin reçoit mission d'aller les visiter et ne le peut, voir Brin.

Autres mentions, XI, 74, 168, 189, 193, 194, 324. — Voir

Clanronald (M. de), Duiguin, Le Blanc (François), Mac Donald (M.); Barra, Canna, Egga, Skye, Uist (Iles de).

**Heiltz-le-Maurupt** (Ville de) dans la Marne. — Mission donnée en ce lieu, VII, 100.

**Hellot** (Elisabeth), fille de la Charité. — Note biographique, III, 23. — Secrétaire et assistante de Louise de Marillac, III, 12. — Elle relève par écrit les entretiens de saint Vincent, III, 23; IX, XIX, 254, 260, 279, 299, 307, 330, 345, 360, 375, 407, 428, 438, 450, 465, 511, 554; — dresse les procès-verbaux des Conseils, XIII, 589, 604, 615, 618, 629, 635, 646, 659. — Sa mort, IX, 554. — Choix de sa remplaçante, XIII, 671.

**Hémet** (François), frère de la Mission. — Note biographique, VII, 42. — Sa mort, VII, 42, 44, 53, 61. — Mention d'une conférence sur ses vertus, XII, 477.

**Henault** (Jeanne), fille de la Charité. — Louise de Marillac demande, pour elle, la permission de renouveler les vœux, VI, 119. — Autre mention, XIII, 576.

**Hennebert** (François), frère de la Mission. — Note biographique; son frère, VII, 314.

**Hennebont** (Ville de) dans le Morbihan. — Lettres de saint Vincent aux filles de la Charité de Hennebont, voir Hardemont. — Louis Eudo, fondateur et bienfaiteur de l'établissement des sœurs, voir Eudo. — Envoi de deux sœurs à Hennebont, IX, 531. — Elles ont besoin d'une troisième compagne, XIII, 677. — Saint Vincent la promet; indisposition de sœur Doinel, IV, 173. — Santé de sœur Barbe, IV, 235. — Il est question de remplacer sœur Hardemont, supérieure, par sœur Henriette Gesseaume, IV, 240, 260, 298. — Arrivée à Paris des deux sœurs de Hennebont, VIII, 145.

Autre mention, V, 29. — Voir Doinel, Eudo, Gesseaume (Henriette), Hardemont.

**Hennequin** (Renée Potier, dame). — II, 363.

**Hennequin** (Jérôme), évêque de Soissons. — Il approuve la Charité de Montmirail, XIII, 463, 464, 465.

**Henri III**, roi de France. — Siège de Paris; il est assassiné, IV, 475.

**Henri IV**, roi de France. — Ses deux conversions; Clément VIII se repent de l'avoir absous de l'hérésie, V, 318; XII, 347-348; XIII, 336. — Traité de 1604 avec le sultan, IV, 140. — Fondation du collège de La Flèche, VIII, 431. — Autre mention, III, 395.

**Henri I**, roi d'Angleterre. — Puni par le pape du meurtre de saint Thomas, IX, 387.

**Henri** (M.). — I, 489.

**Henriette** (Madame). — II, 261.

**Henriette** (Sœur). — Voir Gesseaume (Henriette).

**Henry** (M.) à La Rochelle. — III, 291.

**Hérault** (Lucien), trinitaire. — Note biographique, III, 219.

**Herbin** (Guillaume), notaire à Paris. — XIII, 61.

**Herblay** (Ville d') en Seine-et-Oise. — Pays natal de Jeanne Dalmagne, IX, 179.

**Herbron** (François), prêtre de la Mission. — Note biographique; saint Vincent, qui se propose de l'envoyer à la Mission de Madagascar, demande pour lui à la Propagande les pouvoirs accoutumés, V, 576. — Parti pour Nantes, VI, 95, 98, 109, 112. — Naufrage du bateau qui le porte, VI, 139; VIII, 466; XI, 370, 373, 375, 380. — Au Mans, VII, 315, 477, 576. — Saint Vincent lui annonce que le départ des vaisseaux pour Madagascar est retardé, VII, 510. — Voir Madagascar.

**Hérésies.** — Impressions malignes que laisse l'hérésie là où elle s'est implantée, VII, 341. — Rareté des vocations ecclésiastiques en ces contrées, XII, 65-66. — Voir Jansénisme.

**Hérétiques.** — Conversions d'hérétiques par saint Vincent, I, 66; IV, 53; XI, 34; XIII, 49. — Exposer les vérités catholiques sans disputer des points controversés, I, 469; VIII, 526. — Ne pas défier les ministres en chaire, I, 295. — La douceur, l'humilité et la patience sont les moyens les plus efficaces pour les convertir, I, 66, 429. — L'exemple est plus efficace que l'argumentation, VIII, 526. — C'est la grâce divine qui convertit, VII, 567. — Il est très difficile de se corriger des péchés d'intelligence, XI, 399. — Zèle de saint Vincent pour sauvegarder la foi des catholiques exposés à tomber dans l'hérésie, V, 66, 152, 268. — Voir Alger,

Cévennes, Huguenots, La Rochelle, Loisy-en-Brie, Madagascar, Montauban, Richelieu, Saintes, Saint-Quentin, Sedan, Solminihac.

**Hermite** (Le petit). — I, 158.

**Hérode Antipas**, tétrarque de Galilée, fils du précédent. — Il renvoie J.-C. à Pilate, VI, 114. — Autre mention, IX, 20.

**Hérode le Grand**, roi de Judée. — Il veut faire mourir Jésus enfant, VII, 187; X, 85; XI, 366; XIII, 777, 783. — Massacre des Saints Innocents, X, 30; XIII, 775.

**Héron** (Jean), mathurin. — Rachat d'esclaves, VIII, 267.

**Herse** (Madame de), dame de la Charité. — Note biographique; elle donne à saint Vincent une ferme située à Fréneville, I, 305. — Rapports avec le saint, I, 396, 455, 477; II, 468. — Ses charités, I, 543; IV, 530, 539; VI, 578; VII, 36. — Elle s'intéresse à l'établissement des missionnaires de Rome, II, 236, 241. — Saint Vincent lui propose de tenir une réunion de dames de la Charité chez elle, VI, 180. — Madame de Herse aux réunions des dames, III, 253, 265, 523, 525.

Consultée pour l'envoi de filles de la Charité à Montreuil-sur-Mer, II, 261. — Elle en demande pour Saint-André à Paris, IV, 428; — se préoccupe des églises que les sœurs de Saint-Martin et de Saint-Médard auront à visiter pour gagner le jubilé, V, 578; — attire sur les premières l'attention de saint Vincent et de Louise de Marillac, VI, 57. — Fondatrice de l'établissement des sœurs à Chars, VI, 639; XIII, 735. — Louise de Marillac la prévient qu'elle est obligée de retirer les sœurs de Chars, VI, 639. — Autre mention, I, 572-573.

**Hersé** (Localité de). — I, 367.

**Hervy** (Antoine), clerc de la Mission. — Note biographique; sa mort, IV, 518. — Mention d'une conférence sur ses vertus, XII, 461.

**Heudebert** (Pierre), bénéficier de l'Eglise de Paris. — XIII, 212.

**Heurtel** (François), prêtre de la Mission. — Note biographique II, 149.

**Hibernie.** — Voir Irlande.

**Hiernaut** (J.), membre de la Charité de Courboin. — XIII, 520.

**Hilarion** (R. P.), abbé de Sainte-Croix de Jérusalem à Rome. — Consulté par M. Jolly, V, 566; VI, 409; VII, 526. — Sa bienveillance pour la congrégation de la Mission; reconnaissance de saint Vincent, VI, 464; VIII, 75, 118, 122. — Autre mention, VII, 34.

**Hippocrate**, savant médecin de l'antiquité. — Maxime de ce médecin, IV, 133.

**Hirbec** (Claude), forçat à Toulon. — VIII, 439.

**Hirigoyen** (Johannès de), esclave à Alger. — VII, 183, 198; voir Basques (esclaves).

**Hobier** (M.). — Note biographique, I, 525.

**Hodicq** (Claude Philippeaux, dame de). — Saint Vincent lui recommande une affaire, II, 84.

**Holden** (Henri), aumônier de Michel de Marillac. — Note biographique, I, 301. — Rapports avec saint Vincent, I, 301, 399; — avec Louise de Marillac, I, 322.

**Hollande.** — V, 139; VII, 510; VIII, 490, 491, 493, 501, 502, 503, 505, 507, 508, 509, 510; XI, 309, 353.

**Hollandre** (M.), curé de Saint-Sauveur à Paris. — Rapports avec saint Vincent, I, 117.

**Holopherne**, général de Nabuchodonosor. — Battu et décapité par Judith, X, 72; XIII, 796.

**Honfleur** (Ville de) dans le Calvados. — VII, 193.

**Hongrie.** — II, 414; XII, 65.

**Honoraires de Messes.** — Voir Messes.

**Honoré** ou **Honorius**, empereur d'Occident. — XIII, 27.

**Hopille** (M. d'), grand vicaire d'Agen. — Il explique le pontifical à Saint-Lazare devant les ordinands, I, 525. — Saint Vincent lui envoie un remède contre la gravelle, VI, 601. — Sa mort, XII, 38. — Autres mentions, I, 414, 440.

**Hôpital général de Paris.** — Les dames de la Charité obtiennent de la reine la maison et l'enclos de la Salpêtrière pour en faire l'hôpital général des mendiants de la capitale; interruption des travaux, V, 47. — Elles hésitent à se dessaisir de cette œuvre, VI, 110. — On demande pour l'hô-

pital des prêtres de la Mission et des filles de la Charité, VI, 239, 245; XI, 368. — Refus de saint Vincent, VI, 250, 256-257; XIII, 179. — Il cherche pour cet hôpital un ouvrier qui lui est demandé, VI, 377. — Des mendiants quittent Paris pour ne pas être enfermés dans l'hôpital général, VI, 296. — Directeur des aumôniers de l'hôpital, VIII, 128. — Autres mentions, VIII, 433; XII, 244.

**Hôpitaux.** — Conseils de saint Vincent à un aumônier d'hôpital, IV, 32, 83. — Le service spirituel des pauvres dans les hôpitaux convient aux missionnaires, XII, 87-89; — mais c'est une œuvre accessoire, III, 273. — Les sœurs des hôpitaux doivent obéir aux pères des pauvres, IX, 661. — Il est bon que la sœur chargée de la lingerie en ait la clef, X, 6. — Combien pénible le service des pauvres dans les hôpitaux, IV, 450.

**Horcholle** (M.), curé de Neufchâtel-en-Bray. — Saint Vincent le détourne de la pensée de venir à Paris pour se faire nommer gradué sur une abbaye, IV, 1. — Pressé à plusieurs reprises par M. Horcholle d'user de son influence pour l'aider à obtenir tantôt une cure, tantôt une autre, le saint lui répond, une première fois, qu'il n'a aucune influence sur le patron de la cure, IV, 69; — une deuxième fois, que la cure n'est pas vacante, VIII, 529; — une troisième fois, qu'il est disposé à envoyer l'acte si M. Horcholle est gradué sur l'abbaye de Saint-Ouen, VI, 288.

**Hospitalières de la Charité Notre-Dame.** — Hôpital de la place Royale à Paris, I, 489; X, 114. — En quoi ces hospitalières diffèrent, pour leurs œuvres, des filles de la Charité, IX, 583, 593; X, 124. — Autres mentions, II, 46; X, 580, 665.

**Hospitalité de nuit.** — Elle est établie à Mâcon pour les pauvres passants, XIII, 493.

**Hossard** (M.). — Démêlés de M. Hossard avec le séminaire du Mans, III, 495, 496.

**Hôtel-Dieu de Paris.** — Il a ses administrateurs, qui s'occupent du temporel; le Chapitre de Paris, ou plutôt un de ses délégués, a soin du spirituel, III, 295-296. — Il tire une partie de ses revenus des aides d'Angers et de Melun, V, 481. — Nombre de draps nécessaire par jour, XIII, 773. — Par la visite des pauvres malades à domicile, l'Hôtel-Dieu

est déchargé d'un nombre de malades égal aux deux tiers de ceux qu'il hospitalise, X, 89. — Salle du Légat ou des contagieux, I, 459; XIII, 779. — La contagion à l'Hôtel-Dieu, I, 299, 365, 371, 491, 505; XIII, 771. — Difficulté, I, 280. — Lorraine hospitalisée à l'Hôtel-Dieu parce qu'elle est sans place, III, 148. — Enfants trouvés de l'Hôtel-Dieu, I, 362, 493, 507. — Saint Louis sert les pauvres malades de l'Hôtel-Dieu, IX, 119. — Il les visite et s'approche du « plus infect », X, 560. — Visite de saint Vincent, XII, 40. — Nombreux sont les personnages de condition des deux sexes qui les « visitent, instruisent et exhortent », IV, 85. — Mission à l'Hôtel-Dieu, VII, 527, 557.

*Religieuses de l'Hôtel-Dieu.* — Voir Augustines.

*Dames de la Charité de l'Hôtel-Dieu.* — Voir Charité (Dames de la).

*Chapelains de l'Hôtel-Dieu.* — Ils confessent à la porte les malades qui entrent à l'hôpital, XIII, 772, 773. — Saint Vincent engage un prêtre à accepter le poste de chapelain à l'Hôtel-Dieu, XIII, 163. — Les aumôniers font bien, XIII, 779. — Voir Charité (Dames de la).

*Filles de la Charité de l'Hôtel-Dieu.* — Leur nombre et leurs fonctions, II, 549; III, 55. — Louise de Marillac travaille avec elles, I, 300, 325, 366; IX, 8. — Saint Vincent lui reproche d'être trop souvent à l'Hôtel-Dieu, I, 304. — Il l'invite à y passer deux ou trois jours, parce que « les choses vont mal », I, 460. — Les sœurs vendent de la gelée, et le prix de la vente profite aux pauvres, X, 317. — Interruption des visites à l'Hôtel-Dieu; les sœurs reprennent leur travail, I, 336, 371. — Leur domicile, I, 235, 371. — Leur confesseur, VIII, 179. — Saint Vincent va les voir, I, 331. — Fille malade, I, 299. — Fille trop coquette, I, 304. — Autre mention, II, 558. — Voir Gesseaume (Henriette), Jacqueline (Sœur), Jolly (Marie), Poisson (Geneviève).

**Houdan** (Ville de) en Seine-et-Oise. — I, 465.

**Hourdel** (François), prêtre de la Mission. — Supérieur du séminaire Saint-Charles, VIII, 519.

**Hubert** (Frère). — Voir Bécu (Hubert).

**Hubrot** (Charles), habitant de Montmirail. — XIII, 467.

**Hudicourt** (Jean), maçon à Hamelincourt. — Il écrit à saint

Vincent sa joie de voir son fils heureux dans la congrégation de la Mission, VIII, 371.

**Hudicourt** (Charles-François), clerc de la Mission, fils du précédent. — Note biographique, VIII, 371.

**Hugand** (Claude), échevin de Mâcon. — XIII, 498.

**Huguenots.** — Dans les choses temporelles, un huguenot peut avoir raison contre un catholique, II, 447. — Saint Vincent cherche les moyens de faire élever dans la religion catholique les enfants d'une mère huguenote et d'un père converti, V, 151-152. — On lui adresse un huguenot pour qu'il le convertisse, II, 451. — Ne pas se mêler des différends entre catholiques et huguenots, II, 447. — Le saint est d'avis que l'évêque soit informé du procédé d'un ministre « improuvé par les édits », II, 277, 278. — Il recommande à un frère chirurgien de soigner avec le même dévouement catholiques et huguenots, VIII, 183. — Mort, chez un huguenot, d'une femme catholique à laquelle on a refusé l'assistance du prêtre; réclamation de Bossuet, VII, 70-71. — Validité du baptême donné par les huguenots du Poitou, VIII, 24, 119. — Synodes, XII, 294. — Synode de Cozes, VIII, 24. — Huguenots de Saint-Céré, II, 457. — Voir Hérétiques.

**Huguier** (Benjamin), prêtre de la Mission. — Note biographique, III, 397. — Sa famille, VI, 32. — Il s'entend aux affaires, V, 84. — Envoyé à Tunis comme consul de France, III, 397, 404, 418. — De Tunis il annonce à saint Vincent la mort de M. Dieppe, III, 450. — Mis à la chaîne, puis libéré moyennant une forte somme d'argent, IV, 290, 526.

Appelé à Paris, IV, 379. — Envoyé à Gênes, V, 168; — à Agde, V, 188, 189.

A Toulon, au service des forçats, V, 198, 258, 405, 553; VI, 89, 167, 173, 185, 243, 255, 257, 258, 260, 280, 283, 298, 299, 310, 316, 320, 332, 333, 363, 398, 469, 507, 580, 586. — A Marseille, VI, 606. — A Toulon, VI, 617, 628; VII, 19, 21, 35, 36, 39, 55, 86, 103, 104, 107, 134, 135, 140, 160, 166, 174, 193. — Pendant le jubilé, vu le surcroît de travail, un missionnaire de Marseille lui vient en aide, VI, 179, 184. — Saint Vincent lui adresse une lettre d'encouragement, VII, 143. — Il est question de l'envoyer à Alger pour mettre ordre aux affaires de M. Barreau; abandon du projet, VII,

165, 172, 176, 180, 182, 183, 192, 197, 206, 207, 208, 212, 213, 217, 219, 222, 235, 239, 249, 259, 265, 287; VIII, 25. — A Marseille ou à Toulon, VII, 236, 379. — De nouveau à Toulon, VII, 421, 439, 522, 539; VIII, 257, 268, 332, 439, 449, 545.

**Huiot** (Jeanne), fille de la Charité. — XIII, 576.

**Huitmille** (M.), prêtre de la Mission. — Note biographique, VII, 57. — A Annecy, IV, 555.

**Humbert** (Le dauphin). — XIII, 21.

**Humières** (Isabelle Phelippeaux, marquise d'). — Elle désire se confesser à saint Vincent, II, 254-255.

**Humiliations.** — Il faut aimer les humiliations, I, 98, 294 V, 229-230; VII, 328; XI, 57; XIII, 716. — Exemple de J.-C., I, 182-183, 294; XI, 61; XIII, 716. — Saint Vincent s'humilie en paroles, II, 74, 97, 207, 208, 235, 246, 247, 435, 517, 585; III, 578; IV, 171; V, 176-177, 343, 580; VII, 76, 121; VIII, 146, 531; IX, 279, 397; X, 2, 439, 484; XI, 207, 257, 275, 295, 311, 335, 362, 384, 396, 399; XII, 21, 33, 35, 50, 93, 147, 187, 189, 194, 237, 251, 270, 289, 290, 293, 297, 331, 332, 364, 384, 431; XIII, 738. — Il parle de ses péchés, des « abominations » de sa vie, I, 510; II, 171, 204, 205, 215, 256, 280, 308, 411, 568; III, 14, 110, 297; IV, 165; V, 178, 367, 637; VIII, 320; IX, 389, 591; X, 228, 263, 613; XI, 55, 119; XII, 131, 353, 364. — Il s'appelle « gros maroufle », XIII, 194; — « pauvre écolier de quatrième », XII, 135, 293; — répète qu'il a gardé les pourceaux, II, 3, 171; IV, 215; VIII, 138, 320; IX, 15; X, 681; XII, 21, 270, 297; — parle de son humble origine, II 3; IV, 215; V, 394; VIII, 138; IX, 81, 673; X, 342; XII, 432.

Il demande pardon à genoux, IX, 576; X, 203; XI, 362; — implore le pardon d'un de ses prêtres, qu'il a, croit-il, réprimandé trop vivement, IX, 275; — s'humilie d'avoir parlé à plusieurs missionnaires avec suffisance, X, 468; — à un frère avec chaleur, IX, 576; — s'accuse publiquement d'un acte de complaisance, XI, 339, 340. — Au cours de ses entretiens, il se plaît à montrer son ignorance, XI, 162; XII, 16, 190, 236. — Comment il accepte la menace du renvoi des sœurs de Nantes, IV, 17.

Il humilie les congrégations qu'il a fondées, I, 575; IV, 399; V, 36; VII, 76; IX, 15, 673; X, 2, 509; XI, 2, 9, 57,

114-115, 310; XII, 22, 40. — Il les appelle « chétiveté », I, 409; V, 597; — « gueuserie », VI, 34; VIII, 222, — nomme « gueux » ceux qui en font partie, VIII, 222; X, 2; XIII, 641.

**Humilité.** — Entretiens sur cette vertu, IX, 672-681; XI, 53, 56, 58, 59, 60, 114, 187, 323, 393-395; XII, 195. — Mention d'une autre conférence, XII, 469. — Règle des missionnaires, XII, 195. — Exhortation à l'humilité, XI, 389.

En quoi cette vertu consiste, XII, 202-204, 304. — Elle est particulièrement nécessaire aux filles de la Charité, IX, 673-674; X, 526-529; — et aux missionnaires, XI, 57; XII, 205-206; — dans les missions, XII, 304-305; — dans les séminaires, IV, 597; — dans leurs rapports avec les ordinands, XII, 204.

L'humilité attire la grâce, IX, 674;— prépare la voie à toutes les autres vertus, X, 129; XII, 210; — est une source de charité, XI, 2; — de paix et d'union dans les communautés, IX, 707; XII, 37, 106; — le fondement de la générosité, XII, 368; — le fondement sur lequel J.-C. établit l'exécution de ses desseins, III, 279; V, 164; X, 199. — Elle est nécessaire pour la soumission du jugement, XI, 400. — Dieu élève les humbles et abaisse les orgueilleux, IX, 674; XII, 198-199, 202. — Il remplit les âmes vides d'elles-mêmes, XI, 312. — L'humilité, sœur de la douceur, XII, 184.

Exemple de J.-C., V, 633; IX, 672-673; XI, 137-139, 346, 347, 394, 440; XII, 196, 199-202; — de M. Olier, XI, 393; — de M. Pillé, II, 336-337; — des filles de village, IX, 81.

Exemple de saint Vincent. — Il se plaint de ce que son admoniteur ne l'avertit pas, IX, 371; — demande à Dieu d'être toujours dans la disposition de choisir le pire, I, 524; — avoue qu'il ne se serait pas fait prêtre s'il avait su ce qu'était le sacerdoce, V, 568. — Quand il allait en mission avec un prêtre des Bons-Enfants, il lui cédait toujours le pas, X, 228.

L'art d'acquérir l'humilité, c'est de s'humilier, IX, 680; XIII, 716. — Saint Vincent demande à ses missionnaires de méditer tous les mois sur cette vertu, XI, 187-188.

Marques de l'humilité, IX, 604-605; XI, 55-56.

Tout le monde trouve cette vertu belle en spéculation, XI, 54; XII, 197; — mais difficile en pratique, XII, 198.

Ne chercher ni l'estime ni les honneurs, I, 496, 528, 534, 536; II, 281, 314; V, 487; VII, 98, 312; IX, 303, 443-444, 675-676; X, 140, 148, 164; XI, 138-142, 188, 346-347, 440-441; XII, 22, 316-318; XIII, 712. — Rapporter le succès à Dieu, I, 182, 183; X, 674; XI, 346. — Penser que de soi-même on gâte tout, on n'est capable de rien, X, 227. — S'humilier de ses défauts et de ses péchés, XI, 3, 54, 397. — Aimer le mépris, VII, 289, 467; X, 153, 228, 674; XI, 433; XII, 202, 208, 279, 316; XIII, 709-710. — Se mépriser soi-même est chose raisonnable, XI, 58-59; XII, 206-208. — S'estimer au-dessous de tous, même du diable, IX, 303, 382; X, 153-154, 241, 438-439, 552; XI, 114; XII, 453. — Etre humble non seulement pour soi, mais aussi pour la communauté à laquelle on appartient, II, 233; V, 35, 37, 534; X, 200; XI, 60, 114, 323, 434, 439-440; XII, 203, 205, 279-280, 438.

Prières pour demander l'humilité, IX, 681; XII, 211.

Voir Humiliations, Orgueil, Vanité.

**Huntley** (Marquis de) en Ecosse. — V, 365.

**Hurons.** — XII, 27.

**Hurpy** (Pierre), prêtre de la Mission. — Note biographique, VII, 57.

**Hurtel** (François), prêtre de la Mission. — Note biographique; sa mort, IV, 25.

**Husson** (Martin), avocat au parlement.— Note biographique, IV, 585. — Lettres que saint Vincent lui adresse, VII, 89; — en reçoit, V, 113, 264; VIII, 372, 443.

Sa famille, IV, 587; VI, 320, 333. — Son éloge, IV, 585-586, 625. — Nommé consul de France à Tunis; il est sur le point de partir pour cette ville, IV, 585. — Saint Vincent prépare des présents pour qu'il les offre au dey et au pacha de Tunis, IV, 587.— Arrivée de M. Husson à Tunis, V, 34. — Règlement de vie donnée par saint Vincent, XIII, 363. — A Tunis, V, 84, 125, 246; VI, 240; XI, 321. — Il réclame la libération d'esclaves français capturés contre les conventions, V, 128-129; — refuse de faire venir de la cotonine de France; mécontentement du dey, V, 335, 384, 405; XI, 333-335. — Difficulté qu'il éprouve à percevoir les droits consulaires, V, 82; — que le consul anglais usurpe, V, 264-265, 267-268. — Les marchands ne tiennent aucun compte

de ses passeports, V, 128. — Découragé, il est prêt à céder à un autre le poste de consul, V, 265. — Un arrêt du Conseil privé du roi le confirme dans les droits et privilèges de sa charge, VI, 105-106. — Texte de cet arrêt, VI, 633. — Renvoyé en France par le dey, VI, 293, 304, 323, 326, 328, 330, 339, 342; XI, 446. — Il s'arrête à Marseille et y tombe malade, VI, 299, 300, 301, 309, 310, 315, 316, 320, 331, 332, 333, 338, 348. — Saint Vincent l'appelle à Paris, VI, 305. — En route pour Paris, VI, 361, 370. — A Paris, VI, 371, 373. — A Montmirail, VIII, 372, 443.

Autres mentions, VI, 350; VIII, 192.

**Hyacinthe** (Saint). — V, 173.

**Hydropisie.** — Remède contre cette maladie, I, 519.

I

**Ignace** (Saint), martyr. — IV, 83; XI, 335.

**Ignace,** patriarche d'Antioche. — A Paris, V, 97.

**Ignace de Loyola** (Saint). — Son amour de la chasteté, XI, 209. — La plus grande gloire de Dieu était l'unique but de ses actions, XII, 147; — et reste, après lui, l'unique but des actions de ses enfants, XIII, 748. — Il a introduit parmi les siens la pratique des avertissements, XI, 96. — Il leur a interdit les bénéfices, XII, 400. — Son ordonnance sur la communion, III, 367. — Il n'a fait qu'un petit projet de règles, III, 272; — a multiplié les établissements, malgré le personnel insuffisant qu'il pouvait y placer, III, 153; — envoyait les novices aux armées, X, 555. — Il a chassé douze jésuites d'un seul coup, VIII, 554.— Chapelle sous son vocable, V, 560. — Autre mention, XIII, 168.

**Igou** (M. d'). — XIII, 109.

**Ikombo** (Localité d') à Madagascar. — VI, 228.

**Iles-d'Or.** — Voir Gondi (Philippe-Emmanuel de).

**Illusions.** — Entretien sur ce sujet, XII, 340. — Règle des missionnaires, XII, 340. — Combien il importe de ne pas tomber dans les illusions ou de s'en dégager, XII, 341-344. — Les personnes de communauté y sont plus exposées que les autres, XII, 342-343. — Ce qu'on entend par illusion, XII, 344-345. — Habileté du diable pour créer des illusions,

XII, 346-347. — Marques pour les discerner, XII, 349-351. — Moyens de ne pas y tomber, XII, 351-353, 436. — Les illusions sont contagieuses, XII, 354. — Illusion de Clément VIII, voir Clément VIII.

**Images.** — Doctrine de l'Eglise sur les images des saints, XI, 36. — Elles sont, pour ceux qui ne savent pas lire, un bon moyen de faire oraison, IX, 32-33, 426; X, 575. — Leur utilité pour l'enseignement des mystères, III, 283. — Les missionnaires de Madagascar s'en servent utilement, III, 573, 575; V, 511. — Saint Vincent envoie une image à M. de Saint-Martin, I, 341. — Images de la Charité, II, 10; III, 254; VI, 98. — Images de la présence de Dieu, VII, 557.

**Imaphalles** (Pays des) à Madagascar. — Expédition de soldats français aux Imaphalles, V, 502, 508, 515.

**Imard** (Louise), membre de la Charité d'Argenteuil. — XIII, 536.

**Imitation de Jésus-Christ** (Livre de l'). — Saint Vincent l'attribue à Thomas a Kempis, I, 382. — Il en recommande la lecture, I, 382; VI, 129. — M. Mousnier en emporte des exemplaires à Madagascar, V, 297.

**Imoro** (Village d') à Madagascar. — Maladie et baptême du seigneur de ce lieu, VI, 200-201.

**Impôts.** — Payer les impôts sans murmurer, VI, 26.

**Incurables** (Hôpital des) à Paris. — Note historique, I, 380. — Pas de place vacante, VII, 426. — Cet hôpital reçoit les incurables, X, 339.

**Indes.** — II, 203; V, 277, 359; VI, 91, 224; VIII, 148, 500, 504; XI, 134, 291, 298, 324. — Missionnaires des Indes, voir Missionnaires. — Indes de l'Amérique, V, 281.

**Indes Orientales.** — Des missionnaires sont demandés à saint Vincent pour les Indes orientales, II, 474. — Il est disposé à les donner, II, 475, 500.

*Compagnie des Indes orientales.* — Note historique, III, 280. — Elle a toujours entretenu des prêtres dans l'île de Madagascar, III, 562. — Comment elle s'est assurée le concours des missionnaires, XI, 421. — M. Nacquart écrit aux administrateurs de la Compagnie, III, 581. — Rivalité entre cette Compagnie et la Compagnie fondée par le maréchal de la Meilleraye, VII, 46, 555. — Projet d'union, VII, 45.

— Essai d'accommodement, VIII, 180; XI, 323. — Le maréchal est mécontent de ce que saint Vincent fait partir ses missionnaires par la Compagnie des Indes; le saint s'excuse et s'explique, VII, 46. — Il interroge M. de Flacourt au sujet des intentions de la Compagnie, VIII, 83; — écrit au maréchal qu'il a promis aux directeurs de la Compagnie des Indes de faire partir deux de ses prêtres sur leur vaisseau, VIII, 155; — qu'il ne leur donnera personne, VIII, 174; — annonce à M. Etienne cette dernière décision, VIII, 175, 181; — et même demande à ce dernier de n'avoir à Madagascar aucune communication avec les représentants de la Compagnie, VIII, 176. — Autre mention, III, 603. — Voir La Meilleraye (M. de), Madagascar.

**Indifférence.** — Entretiens sur ce sujet, IX, 254, 554; X, 155, 271, 692, 698; XII, 48, 227. — Règle des filles de la Charité, X ,155, 271; — des missionnaires, XII, 228.

Raisons d'être indifférent, X, 155-157, 693-697, 699, 702; XII, 228-229, 235-236. — L'indifférence procure la tranquillité et le bonheur, IV, 340; V, 403; VII, 417, 573; X, 274, 701; — rend semblable aux anges, IV, 340; X, 275, 703. — Sans indifférence on ne gagne pas le jubilé, X, 238. — Exemple de J.-C., X, 276, 698, 699, 702; XII, 234; — d'Abraham et d'Isaac, XII, 239; — des apôtres, IX, 555; X, 156, 276; XII, 237-239; — de la belle-mère de saint Pierre, de saint François de Sales, X, 277; — du comte de Rougemont, XII, 231-233; — des soldats, IX, 255; — des paroissiens qui suivent leur curé à la procession, IX, 255; — des missionnaires; pendant trente ans un seul a refusé d'aller où il était placé, XI, 227. — Les sœurs qui écoutent saint Vincent se déclarent dans la disposition d'aller partout où on les enverra, X, 117. — Louise de Marillac loue leur docilité ordinaire sur ce point, X, 119.

En quoi consiste l'indifférence, X, 273, 700; XII, 230. — Ne rien demander, ne rien refuser, VI, 308; X, 271-287, 298, 518; XII, 50, 454. — Indifférence pour les lieux, IV, 446; VI, 550; VII, 431, 467, 573; IX, 43; X, 128, 507, 512; — les personnes, IX, 250; X, 511, 689; — les emplois, III, 512, 514; V, 401-402; VII, 508, 561; X, 703-707; XII, 48-51, 480; — les confesseurs, IX, 547; X, 514, 689; — le logement, VIII, 234; — pour tout, I, 148; V, 593, 633; VI, 126; VII, 624; IX, 11, 125, 137; X, 579; XI, 102.

Moyens de se mettre en l'état d'indifférence, XII, 51, 242-243. — Prière pour demander cette vertu, X, 708.
Voir Attaches, Détachement, Mortification.

**Indulgences.** — Demande d'indulgences pour les missions et les Charités, I, 253; V, 546. — Concession d'une indulgence plénière pour les lieux où se donnent les missions, V, 570, 571. — Saint Vincent envoie des copies authentiques du bref à ses maisons, V, 572, 641; VI, 71; VII, 167. — Opposition de certains évêques, VI, 55. — Indulgence plénière aux filles de la Charité pour l'article de la mort, III, 316, 317; — et aux missionnaires, XI, 204.

**Ingoli** (Mgr), secrétaire de la Propagande. — Rapports avec saint Vincent ou son représentant à Rome, II, 26, 32, 50, 155, 256, 423; III, 246, 248. — Saint Vincent lui écrit au sujet de la Mission de Perse, III, 158. — Le nonce à Paris lui recommande la congrégation de la Mission, qui est en instance à Rome pour son approbation, XIII, 220. — Consulté pour l'approbation d'un établissement de la Mission à Rome, XIII, 282. — Autre mention, II, 413, 419; III, 35; XIII, 338.

**Ingrin** (M.). — V, 13.

**Injures.** — Les souffrir en patience, II, 384; III, 525. — Exemple de N.-S., X, 185; — de saint Vincent, I, 163, 164; — de sainte Chantal, II, 218.

**Innocent III**, pape. — Il interdit les vœux solennels, sauf à ceux qui font partie des quatre ordres mendiants ou en suivent les règles, XII, 373; XIII, 340.

**Innocent VIII**, pape. — X, 288.

**Innocent X**, pape. — Lettres que lui adresse saint Vincent : pour lui exposer les fonctions et les œuvres de la Mission, IV, 65, 98; — le triste état de la France, IV, 455; — pour le prier d'établir des évêques *in partibus* au Tonkin et en Cochinchine, IV, 623. — Lettre que lui adresse l'épiscopat français pour lui dénoncer les cinq propositions de Jansénius, IV, 633. — Il condamne l'hérésie des deux chefs, III, 320; — le jansénisme, IV, 626; VI, 88, 89, 266. — Malade, V, 204. — Concession de faveurs aux missionnaires et aux fidèles qui suivent les missions, V, 547. — On dit qu'il n'aime pas l'état religieux, III, 379. — Il refuse d'approu-

ver les vœux émis dans la congrégation de la Mission, XIII, 338. — Il n'expédie pas les bulles d'Urbain VIII relatives à l'union de Saint-Lazare à la Mission, XIII, 397, 413.

**Innocents** (Saints). — Voir Hérode.

**Inondations.** — Voir Paris.

**Inquisition** (Congrégation de l'). — IV, 178; VI, 89; VIII, 530.

**Insensibilité** pour les choses de Dieu et du prochain. — XII, 320, 459.

**Insiguin** (Comte d'), esclave à Alger. — VIII, 332, 388.

**Inspirations.** — Mention d'une conférence sur ce sujet, XII, 453. — Tout ce qui est bon en soi ne vient pas de Dieu, I, 113. — Marques pour discerner les vraies inspirations des illusions; en quoi elles consistent, XII, 436. — Voir Illusions.

**Intempérance.** — Voir Gourmandise.

**Intention** dans les actions. — Voir Actions, Pureté d'intention.

**Intérieur de la Sainte Vierge** (Filles de l'). — VIII, 394.

**Irlande.** — Lettres écrites par saint Vincent en Irlande, III, 79; IV, 15. — Le Saint-Siège demande des missionnaires pour ce pays, II, 505, 580; III, 83. — Départ des missionnaires, III, 79, 82, 92, 96, 105, 109, 127. — Leurs travaux, III, 187, 190; IV, 100, 534; XIII, 168. — Mission de Limerick, IV, 16. — Succès des armées de Cromwell, III, 190, 274. — Persécution et contagion, IV, 15-16, 290, 342; VI, 482-483; XII, 40. — Progrès de l'hérésie, XI, 309, 353; XII, 40. — Retour de plusieurs missionnaires en France, III, 486. — Massacre de M. Lye, clerc de la Mission, IV, 343. — Siège et prise de Limerick, voir Limerick. — Retour d'autres missionnaires en France, voir Barry (Edme), Brin. — M. Brin chargé de visiter les missionnaires d'Irlande, voir Brin. — Saint Vincent est pressé d'envoyer en Irlande deux prêtres séculiers français pour se rendre compte de l'état de la religion catholique dans ce pays; pourparlers; abandon du projet, VI, 441, 481-482, 593, 607; VII, 7.

Saint Vincent désire pouvoir employer ses prêtres irlandais en dehors de l'Irlande, VII, 331, 403, 477. — Un Irlan-

dais désire entrer dans la congrégation de la Mission, VIII, 225.

Evêques et prêtres irlandais réfugiés en France, VII, 509. — Irlandais réfugiés à Troyes, V, 75; VII, 333-334. — Secours envoyés par saint Vincent à l'évêque de Cork, retiré en France, voir Barry (Robert).

Autres mentions, IV, 379, 483; VI, 111; XIII, 356.

Voir Arthur, Barry (Edme), Barry (Robert), Bourdet (Jean), Brin, Butler (Pierre), Cashel, Coglée, Dalton, Dowley, Duiguin, Dwyer, Kirwan, Le Blanc (François), Le Blanc (Georges), Leclerc (Pierre), Le Vacher (Philippe), Limerick, O'Brien, Patriarche, Plunket, Smith, Walsh.

**Iroquois.** — XII, 27.

**Isaac,** patriarche.. — Son sacrifice, voir Abraham. — Autre mention, I, 322.

**Isabelle** (Sœur). — Voir Martin (Elisabeth).

**Isaïe,** prophète. — Cité, XII, 156, 190.

**Isidore** (Saint), laboureur. — Tandis que saint Isidore entendait la messe, Dieu faisait son travail, XI, 316.

**Isle-Bouchard** (Ville de l') dans l'Indre-et-Loire. — Couvent des Ursulines, V, 603.

**Ismaël,** fils d'Abraham et d'Agar. — I, 322.

**Ispahan** (Ville d') en Perse. — II, 474.

**Issoudun** (Ville d') dans l'Indre. — Lieu d'exil de Philippe et Antoine Bausset, VIII, 355.

**Issy** (Ville d') près Paris. — Il est question d'y envoyer sœur Henriette Gesseaume; mais Louise de Marillac la juge plus nécessaire ailleurs, II, 358. — Louise de Marillac se demande s'il ne serait pas préférable de fermer l'établissement des sœurs, II, 364. — Les sœurs n'y sont plus; une fille de la Charité sortie se propose de continuer le service des pauvres, habillée en fille de la Charité, V, 38-39. — Autres mentions, II, 582; III, 170, 229. — Voir Jeanne (Sœur).

**Italie.** — Confréries de la Charité en Italie, IV, 71; VI, 22, 174; VII, 257. — Bandits d'Italie, voir Bandits. — Autres mentions, IV, 334; V, 65, 145; VI, 34, 109, 116, 352; VII, 235, 411; XII, 408; XIII, 28, 168, 573, 806. — Voir Gênes, Rome, Turin, etc.

**Italiens.** — Ils ont l'esprit « réservé, temporisant et considérant », II, 253, 263. — Ils n'aiment pas beaucoup la fatigue, V, 459. — Les Français s'accommodent difficilement avec eux, VI, 244; VII, 525. — Les Italiens « ont peine aux vœux et à l'état religieux », XIII, 337, 338, 341.

**Itapère** (Rade d') à Madagascar. — V, 285, 305.

**Ivrognerie.** — Combien ce vice est avilissant, XII, 42-43. — Il s'est vu même chez des prêtres, XI, 9; — et des missionnaires, IV, 295; XI, 115; XII, 43.

## J

**Jacob,** patriarche. — I, 322.

**Jacob** (M.). — VI, 353, 580.

**Jacob** (Girard), maire de Bar-le-Duc. — II, 62.

**Jacobines.** — Voir Dominicaines.

**Jacobins.** — Voir Dominicains.

**Jacqueline** (Sœur), fille de la Charité. — Saint Vincent lui permet d'aller aux noces de son frère, I, 232. — Proposée pour l'Hôtel-Dieu, I, 235. — Une de ses nièces veut entrer chez les filles de la Charité, I, 442. — Elle reçoit un soufflet, I, 458. — Il est question de la placer à Saint-Jacques, I, 512. — Elle quitte Saint-Leu; Louise de Marillac se demande si elle l'essayera à Saint-Jacques ou à la maison-mère, II, 540. — Son mauvais caractère; saint Vincent met en délibération son renvoi, XIII, 592-596.

**Jacques** (Saint), apôtre. — Cité, X, 12. — J.-C. assemble sur le Thabor Pierre, Jacques et Jean, XIII, 770, 771.

**Jacquette** (Sœur), fille de la Charité. — Proposée pour Chantilly, III, 298.

**Jacquette** (Sœur), fille de la Charité. — Rappelée de Nantes, XIII, 680.

**Jacquier** (M.). — On lui demande de payer deux sols chaque ration de pain que le roi donne aux pauvres; il refuse, VI, 532, 576, 597.

**Jacquinet** (Jean), procureur fiscal de Joigny. — XIII, 446, 459, 460.

**Jaillard** (M.), cousin de M. Jolly. — VI, 380, 381, 526; VIII, 76, 172.

**Jalousie.** — Obstacle à la vocation, IX, 700. — Voir Envie.

**Jamain** (Martin), clerc de la Mission. — Sa mort et ses vertus, II, 513-516.

**Jamen** (M.). — VII, 217, 234, 235, 236, 239.

**Jamin** (Gary), frère de la Mission. — Note biographique; envoyé de Richelieu à Saintes, IV, 34.

**Janin** (M.), président. — I, 550.

**Janot** (Nicolas). — Contestations avec Noël Bonhomme, III, 633-636.

**Jansénisme.** — Erreurs jansénistes ; leur réfutation, voir Arnauld (Antoine), Grâce, Jansénius, Saint-Cyran (Abbé de). — Le jansénisme est apparenté au calvinisme, IV, 179, 181.

Saint Vincent expose les raisons qui l'ont porté à se déclarer contre le jansénisme, III, 319-324; — et réfute les raisons contraires, III, 324-330. — Pourquoi le jansénisme mérite d'être condamné par le pape, IV, 149, 175-181, 205-210.

Les carmes déchaussés et les jésuites exigent de leurs professeurs de théologie l'enseignement des opinions anciennes et la réfutation des opinions nouvelles; les augustins de Sainte-Geneviève ordonnent à leurs docteurs de soutenir la doctrine de Saint-Augustin, III, 329-330.

Progrès du jansénisme, III, 183. — Supplique des évêques français au pape pour lui demander la condamnation des cinq propositions de Jansénius, IV, 633.

Démarches auprès des évêques pour obtenir qu'ils signent cette supplique; saint Vincent écrit, à cet effet, à quelques évêques, IV, 148; — aux évêques d'Alet et de Pamiers, IV, 172; — à l'évêque de Luçon, IV, 175. — Nouvelle lettre aux évêques d'Alet et de Pamiers IV, 204. — Signature des évêques de Cahors, de Sarlat, de Périgueux, IV, 152; — et de Dax, IV, 172, 198. — Saint Vincent attend la signature de l'évêque de Bayonne, IV, 172, 198. — Alain de Solminihac espère que l'évêque de Lombez fera signer les évêques d'Alet et de Pamiers, et l'archevêque de Bordeaux par l'évêque de Maillezais, IV, 152-153. — Il doute des sentiments de l'évêque de Saintes, IV, 153. — L'évêque de La

Rochelle s'engage à signer sous condition, IV, 172. — Saint Vincent demande de nouveaux exemplaires de la supplique au P. Dinet, car il a « débité » tous ceux qu'il avait, IV, 171. — Nombre des signataires de la supplique, IV, 149.

Onze évêques adressent une contre-pétition au pape, IV, 172. — Libelle diffamatoire contre la supplique, IV, 152.

Temps d'accalmie; le parti fait circuler un imprimé intitulé : *Lettre d'un évêque à un prêtre*, IV, 401.

MM. Hallier, Lagault et Joysel sont envoyés à Rome pour demander la condamnation des cinq propositions, voir ces noms. — D'autres docteurs font le même voyage pour empêcher cette condamnation; efforts infructueux, IV, 608-613, 622. — Réunions de cardinaux et de théologiens pour l'étude de la question, IV, 608, 610. — Démarches faites auprès du pape pour l'engager à ne rien décider, IV, 608. — Saint Vincent écrit à Rome que la bulle sera bien reçue et demande certaines précautions, VIII, 530. — Il tient l'évêque de Cahors au courant des progrès de l'affaire, IV, 518, 563. — Composition et publication de la bulle de condamnation, IV, 609-610, 620, 626, 627. — Envoi de la bulle en France et en Pologne; M. Hallier en adresse une copie à saint Vincent, IV, 609; — qui annonce la nouvelle à sa communauté, XI, 156. — Les docteurs envoyés à Rome par le parti promettent au pape de se soumettre, IV, 610-611.

On parle à Rome de la condamnation prochaine de plusieurs livres jansénistes, IV, 612.

Distinction janséniste du fait et du droit, IV, 611. — L'assemblée générale du clergé de France la répudie, VI, 88-89. — Alexandre VII la condamne, VI, 266-267.

Comment la bulle de condamnation fut reçue à Paris, IV, 620-622. — Saint Vincent en envoie une copie à l'évêque de Cahors, IV, 622. — Joie de celui-ci, IV, 627.

Discussion en Sorbonne sur les opinions nouvelles, IV, 216; VI, 267. — Condamnation d'Antoine Arnauld par la Sorbonne, V, 587; VI, 88, 267; XI, 321-322.

Consulté sur le point de savoir si l'on peut absoudre un docteur qui n'a pas souscrit à la censure de la Sorbonne ou à la condamnation de Rome, saint Vincent répond affirmativement, V, 587. — Miracles de la couronne d'épines à Port-Royal, VI, 268.

Attitude du Conseil de conscience vis-à-vis des opinions

nouvelles, III, 319, 324. — Punition d'un religieux qui avait avancé dans une thèse une proposition « tenant du jansénisme », III, 630.

Assemblées de docteurs à Saint-Lazare au sujet des opinions du temps, III, 323; VI, 38. — Malgré les résistances des jansénistes, saint Vincent fait nommer à la Sorbonne un docteur du bon parti, III, 40-41, 45. — Il ramène M. Féret, que Pavillon avait gagné à ses idées, III, 331-332.

Accusé à Rome de laisser introduire dans sa Compagnie les idées du temps, saint Vincent répond qu'au contraire il fait tout pour les écarter, II, 453-454. — Il refuse de recevoir à Saint-Lazare des postulants soupçonnés de partager les opinions nouvelles, VI, 533; — écrit à M. Dehorgny pour le détourner de ces doctrines, III, 318, 362; — engage les siens à ne parler des opinions nouvelles « ni pour, ni contre » et retire de l'enseignement M. Gilles, qui avait enfreint cette défense, III, 328; IV, 355; — interdit à un supérieur de laisser pénétrer dans sa maison certains libelles et « papiers volants » qui traitent des opinions du temps, VII, 424-425; — un livre sorti « de la fabrique du Port-Royal », parce que tous les livres « qui sortent de cette boutique » sont dangereux, VI, 88.

Vigilance de saint Vincent pour préserver les filles de la Charité du jansénisme, voir Auteuil, Chars.

Conseils à un ami, qui souhaitait un accord avec les jansénistes, XIII, 167. — Récit d'une conversation avec un prêtre favorable aux jansénistes, XIII, 170. — Saint Vincent écrit à M. Deslyons, doyen de Senlis, pour obtenir de lui un acte de soumission aux décisions pontificales sur les questions du jour, VI, 266. — Son zèle contre le jansénisme indispose un seigneur janséniste contre lui, IV, 69-70.

Le jansénisme à Beauvais, V, 100; — à Cahors, III, 348-351; — à Chars, III, 298; IV, 536; XIII, 678, 734; — à Saintes, IV, 153; — à Toulouse, IV, 244.

Partisans ou amis du jansénisme : Arnauld (Antoine), Barcos (Abbé de), Fleury (M. de), Jansénius, Liancourt (M. et Mme de), Saint-Cyran (Abbé de), Seguin (Madame), Séguenot (R. P.). — Ses adversaires : Chigi (Cardinal), Condé (Henri II, prince de), Daffis, Olier, Raconis, Solminihac, voir ces mots.

Autres mentions, VII, 529, 530, 532. — Voir Port-Royal.

**Jansenius** ou **Jansen** (Corneille), évêque d'Ypres. — Note biographique, II, 498. — Il a beaucoup étudié saint Augustin, III, 324. — Avant de mourir, il a soumis son ouvrage à Rome, IV, 634. — Ses erreurs sont celles de Baïus, III, 320, 323; XIII, 150. — Arnauld les défend, XIII, 137. — On les retrouve dans le livre de *La fréquente communion*, III, 321. — Ce qu'en pensent Henri II, prince de Condé, II, 498; — l'abbé de Saint-Germain, VIII, 335. — Apologies pour Jansénius, III, 157; IV, 612. — Propositions extraites de ses écrits par les évêques de France, IV, 633-634; — et condamnées par les papes, IV, 611; V, 587; XI, 156; — dans le sens où Jansénius les a enseignées, IV, 611; VI, 88, 266; XIII, 167. — Sa condamnation par la Sorbonne, XI, 321. — Ses approbateurs, IV, 593. — Autre mention, III, 327.

**Janus** (M.). — II, 619.

**Japon** (Mission du). — XI, 134, 291.

**Jayôt** (Village de) dans l'Ain. — XIII, 47.

**Jean** (Saint), apôtre et évangéliste. — Il se plaisait à recommander la charité fraternelle, IX, 153; X, 441, 442, 473; XII, 435. — Cité, X, 480; XI, 185; XIII, 151, 720. — Autre mention, III, 325.

**Jean** (Frère). — Voir Damiani (Jean).

**Jean** (Petit). — I, 489.

**Jean l'Aumônier** (Saint), archevêque d'Alexandrie. — Comment il s'est vengé d'un affront fait à son neveu, X, 463-464.

**Jean-Baptiste** (Saint). — Il rend hommage à J.-C. le jour de la Visitation, XIII, 36. — Il a préféré la vie apostolique à la solitude, III, 346. — Sa pratique principale était la pénitence, XII, 155. — Il rend témoignage de J.-C., XII, 272. — L'Eglise l'honore comme martyr, XI, 175. — Autres mentions, IX, 195; XIII, 143.

**Jean-Baptiste** (M.). — Voir Taone (Jean-Baptiste).

**Jean-Berkmans** (Saint), jésuite. — Saint Vincent le tient pour un saint, X, 98.

**Jean-Chrysostome** (Saint). — Son sentiment sur le petit nombre des prêtres sauvés, VII, 463; — sur l'efficacité de l'humilité, XI, 61.

**Jean de Dieu** (Saint). — XIII, 14.

**Jean de Montmirail** (Bienheureux). — Histoire de ses souliers, IX, 294-295.

**Jeandé** (Claude), prêtre de la Mission. — Note biographique; à Sedan, IV, 604. — A N.-D.-de-Lorm; il comprend difficilement la langue du pays, VI, 336.

**Jeanne** (Sœur), fille de la Charité. — Proposée pour l'Hôtel-Dieu, I, 235; — pour soigner M. Lhoste, I, 349. — A Saint-Laurent; son mauvais caractère, I, 458.— Envoyée à La Chapelle, I, 460. — Il est question de la renvoyer pour voies de fait contre sa compagne, I, 569. — Saint Vincent veut la voir, I, 571. — Il la congédie, I, 572-573.

**Jeanne** (Sœur) la petite, fille de la Charité. — Voir Lepeintre (Jeanne).

**Jeanne** (Sœur), fille de la Charité, à Châlons. — X, 6.

**Jeanne** (Sœur), fille de la Charité, aux Forçats. — On n'en est pas satisfait, II, 174.

**Jeanne** (Sœur), fille de la Charité, à Issy. — Lettre à Louise de Marillac, II, 357. — Louise de Marillac se demande s'il faut la renvoyer à Issy, II, 364.

**Jeanne** (Sœur), fille de la Charité de Loudun, à Angers. — Délibération sur son renvoi, XIII, 644-645. — Elle exerce la vertu de ses compagnes, III, 420. — Louise de Marillac propose d'en essayer encore à Richelieu, III, 425. — Elle est « un peu remise », III, 428.

**Jeanne** (Sœur), fille de la Charité, à la maison-mère. — IX, 623.

**Jeanne** (Sœur), fille de la Charité, à Saint-Benoît. — Elle amène des postulantes à Louise de Marillac, I, 274.

**Jeanne** (Sœur), fille de la Charité, à Saint-Martin. — Agée ou incommodée, IX, 620. — Son « ménage », VI, 57.

**Jeanne** (Sœur), fille de la Charité, à Saint-Paul. — Sœur Trumeau lui est préférée pour la supériorité, XIII, 668.

**Jeanne** (R. M.), carmélite, à Pontoise. — Son sentiment au sujet du différend des carmélites, VIII, 336.

**Jeanne-Baptiste** (Sœur), fille de la Charité. — Retirée de Saint-Jean-en-Grève pour être envoyée à Montmirail, IV,

212-214. — Avis que saint Vincent donne avant le départ, IX, 531. — Sa sortie, VII, 258.

**Jeanne-Christine** (Sœur), fille de la Charité. — Voir Prévost (Jeanne-Christine).

**Jeanne de Cusa** (Sainte), femme du procureur d'Hérode. — Elle servait les pauvres sous la conduite de la sainte Vierge et des apôtres, IX, 20. — Saint Vincent recommande aux dames de la Charité la dévotion à cette sainte, XIII, 815. — Autre mention, X, 548.

**Jeanne-Françoise** (Sœur), fille de la Charité. — Lettres que saint Vincent lui adresse à l'orphelinat d'Etampes, V, 15, 18, 63, 67, 110, 158.

**Jeanne-Marie** (Sœur), fille de la Charité. — Envoyée à Sedan, X, 1.

**Jegat** (Bertrand), prêtre de la Mission. — A Richelieu; son état de santé, II, 79, 81. — A La Rose; il se noie en se baignant dans le Lot, III, 10, 21, 27.

**Jehot** (M.). — IV, 29.

**Jephté**, un des juges d'Israël. — Meurtrier de sa fille pour être fidèle à son vœu, XI, 162.

**Jérémie**, prophète. — Il interroge un enfant de Réchab, XII, 141.

**Jéricho** (Ville de) en Palestine. — II, 258.

**Jérôme** (Saint). — Il prie un évêque de donner un avertissement à sainte Paule, XI, 398. — Sa douleur à la mort de cette sainte, III, 221. — Il a fait « une espèce de vœu de pauvreté », à l'imitation, assure-t-il, des premiers chrétiens, XI, 225-226. — Fouetté, XII, 348. — Il aurait écrit la vie des premières filles de la Charité si elles avaient vécu de son temps, IX, 460; X, 425, 510. — Cité, V, 262; IX, 625.

**Jérôme Emiliani** (Saint). — Note biographique, IV, 134.

**Jérusalem** (Ville de) en Palestine. — Jésus-Christ à Jérusalem, IX, 409, 415. — Il n'est pas besoin d'aller en pèlerinage à Jérusalem pour devenir un saint, X, 288.

**Jésuites** (Ordre des). — Estime qu'avait saint Vincent pour cet Institut, III, 577; XI, 134. — Sa caractéristique, IX, 582. — Nature de leurs vœux, V, 322; VI, 621. — Ils sont religieux, bien que leur règle ne soit pas celle des quatre

Ordres mendiants, III, 247; V, 320. — Ils ont patienté longtemps avant d'être approuvés par Rome, V, 396. — Paul IV les oblige à porter un capuchon, qu'ils quittent après sa mort, III, 390, 454. — Ils acceptèrent, au début, beaucoup d'établissements et ne purent y mettre qu'un personnel insuffisant, III, 153; — sous la direction de supérieurs inexpérimentés, III, 187. — Saint Ignace envoyait des novices aux armées, X, 555. — Il congédie plusieurs jésuites, II, 318.

Saint Vincent les appelle à son aide à Folleville, XI, 4, 170; XII, 8; — à Châtillon-les-Dombes, XIII, 51. — Il leur offre la fondation que Madame de Gondi proposa plus tard pour l'Institut de la Mission; ils ne peuvent l'accepter, XI, 171.

Durant la Fronde, les jésuites se portent au secours des populations éprouvées aux environs de Paris, IV, 540. — Leur participation à la lutte contre le jansénisme, III, 329; VI, 533, 575; XIII, 109. — Hostilité des jansénistes contre l'Ordre des jésuites, III, 322, 324; IV, 609, 610; — de l'abbé de Saint-Cyran, XIII, 92, 123. — Violente campagne suscitée contre eux par la publication de l'*Apologie des casuistes*, VII, 528-533, 614-615. — « Horrible persécution », XII, 52. — Mention des jésuites dans les carnets de Mazarin, XIII, 137.

Succès d'un jésuite à Saint-Nicolas-du-Chardonnet, I, 78. — Un jésuite abandonne la cour pour évangéliser les pauvres, XI, 136. — Histoire d'un jésuite mort aux Indes en odeur de sainteté, II, 203. — Des jésuites sortis de la Compagnie sont en danger de se perdre dans Paris, III, 173. — Relations des jésuites missionnaires, XII, 27. — Ils établissent dans les villes la congrégation des Enfants de Marie, VI, 593.

Leur amour de la chasteté, XI, 166, 209. — Succès que leur vaut la simplicité de leurs prédications, V, 632. — Les supérieurs font la visite des classes, VII, 427. — Leur méthode d'enseignement, II, 234, 240. — Avertissements réciproques, IX, 296; XII, 363. — Avertissements au réfectoire, XIII, 654. — On y lit publiquement les pénitences infligées aux délinquants, XII, 62. — Punition donnée à ceux qui entrent dans les chambres des autres, XII, 408. — Le noviciat est isolé, XII, 339. — Les chambres n'ont qu'un loquet,

XII, 396. — Ceux qui étudient sont dispensés de l'office au chœur, XII, 337. — Ils invitent rarement des externes à dîner, et toujours pour quelque raison particulière, XI, 330; — ont dans chaque maison un inspecteur ou visiteur, XII, 46, 62; — renvoient d'ordinaire les postulants en leurs provinces, VII, 525. — A ceux qui vont en voyage on donne par écrit un règlement de voyage, XIII, 631. — Il leur faut la permission pour consulter le médecin, X, 345. — Leur correspondance passe, ouverte, par les mains du supérieur, X, 405. — On leur laisse en général la liberté de leurs intentions de messes, VI, 28. — Ils ont en médiocre estime quiconque n'obéit pas au médecin, X, 391. — Leur règle leur recommande de s'écrire souvent, V, 339; XI, 123. — Toutefois, à cause des abus, ils ont réduit leur correspondance au nécessaire, V, 339. — Leurs missionnaires apprennent la langue des pays qu'ils vont évangéliser, V, 228, 359; XII, 66. — Ils ne donnent aucun secours à ceux qui les quittent, III, 381; — ne sont pas élevés à l'épiscopat, II, 415. — Leur supérieur général ne fait pas la visite des établissements, II, 500. — Leurs frères lais ont partout le même habit, XI, 158.

Difficultés qu'ils ont dû surmonter pour s'établir à Paris, III, 626. — Jésuites de la rue Saint-Antoine à Paris, XI, 199; — de Saint-Louis à Paris, II, 394; V, 560. — Michel Le Gras élève au collège Saint-Louis, I, 102.

Jésuites d'Agen, III, 577; — d'Amiens, XI, 4, 170; XII, 8; — d'Anvers, VIII, 511; — de Bar-le-Duc, II, 23, 31; — de Charleville, IV, 486; — de Péra à Constantinople, III, 42; — d'Ecosse, V, 367; XI, 173, 185; — de Gênes, VI, 323, 325, 340; VIII, 19, 82, 106; — des Indes, VI, 91, 225; XI, 298; — de La Rochelle, VIII, 474; — de Madagascar, VI, 224-225, 564-565; — de Montauban, VIII, 224, 225; — de Pologne, V, 349, 358; — de Rome, II, 152; IV, 399; XIII, 175; — de Saint-Mihiel, II, 213.

Autres mentions, II, 198, 263, 427; IV, 557; V, 257; VI, 233, 284, 482, 508; VII, 121; VIII, 18, 54; XI, 398; XII, 315, 316.

Voir Charlet, Dinet, du Bourg, etc.

**Jésus-Christ.**

*Amour de J.-C.* — Entretiens sur cet amour, X, 40; XI, 41. — Raisons d'aimer J.-C., XI, 42-43. — En quoi consiste

cet amour, XI, 43-44. — Il doit être effectif, XI, 40-41. — Ses avantages, XI, 44-45. — Moyens de l'acquérir, XI, 45. — Comment les filles de la Charité doivent aimer J.-C., IX, 592-593.

*Beauté du corps de J.-C.* — X, 138.

*Cœur de J.-C.* — I, 32, 64, 114, 559; III, 186; V, 17, 95, 191; VI, 179, 528; XI, 291; XII, 200, 264. — Union des cœurs en celui de J.-C., I, 27, 33, 71, 161, 170, 214; V, 59, 191.

*Esprit de J.-C.* — Ce qu'est cet esprit, XII, 108-109. — Ce qu'on entend par s'en revêtir, XII, 107-108. — Pour conduire les âmes il faut se revêtir de cet esprit, XI, 343-344. — L'esprit de J.-C. agit « doucement et suavement », IV, 577. — Saint Vincent a puisé les règles de la Mission dans l'esprit de J.-C., VII, 419.

*Imitation de J.-C.* — Jésus-Christ est notre modèle pour toutes nos actions, I, 295; XI, 212. — Avant d'agir, nous demander comment J.-C. agirait, XI, 53, 347-348. — La fin principale des missionnaires est l'imitation de J-C., XII, 73-75, 114. — C'est le devoir des filles de la Charité de conformer leur vie à la sienne, XIII, 555, 563. — J.-C. modèle de toutes les vertus, voir le nom des vertus.

*Maximes de J.-C.* — Entretiens sur ces maximes, X, 136; XII, 114. — Règle des missionnaires, XII, 115; — des filles de la Charité, X, 137. — En quoi ces maximes consistent, XII, 116-122. — En quoi elles diffèrent de celles du monde, voir Monde. — Motifs que nous avons de les suivre, X, 137; XII, 298-301. — Tous les chrétiens doivent les suivre, mais plus particulièrement les filles de la Charité, X, 138. — J.-C. en est l'auteur, XII, 299. — Il les a le premier observées, X, 137; XII, 299. — Elles sont saintes, XII, 299-300; — inébranlables, XII, 115-116, 124; — infaillibles, XII, 122; — avantageuses, XII, 123, 125-126, 300-302. — Mode et étendue de leur obligation, XII, 119. — Comment elles nous détachent des trois concupiscences, XII, 300. — Moyens de nous bien établir dans ces maximes, XII, 127-128. — Principales maximes, X, 149-150; XII, 118-119; — pour les missionnaires, XII, 302.

*Nom de Jésus.* — Fête du Nom de Jésus, VII, 258. — Litanies du Nom de Jésus, I, 590; XIII, 430. — Confrérie

du Saint-Nom-de-Jésus, voir Saint-Nom-de-Jésus. — Hospice du Nom-de-Jésus, voir Nom-de-Jésus.

*Passion de J.-C.* — XII, 192-193.

*Plaies de J.-C.* — Se cacher dans les plaies de J.-C., II, 103. — Y porter son cœur au moment de la tentation, VIII, 429.

**Jeûne.** — Mention d'une conférence sur le jeûne, XII, 478. L'esprit caché ne se chasse que par le jeûne et l'oraison, X, 71. — Jeûne des carmélites, X, 98.

**Job,** patriarche. — Cité, VII, 188; IX, 604, 639, 666; X, 528. — Ses épreuves, IX, 53, 72; XI, 149. — Sa patience dans l'épreuve, II, 343; III, 407; IX, 348, 561; XII, 53. — Dieu l'a affligé pour éprouver son amour et sa fidélité, IX, 47. — Autre mention, XIII, 116.

**Jobe** (Jacques), esclave à Alger. — VII, 193.

**Jodorne** (Claire), fille de la Charité. — XIII, 576.

**Joie.** — Voir Gaieté.

**Joigny** (Ville de) dans l'Yonne. — Philippe-Emmanuel de Gondi, comte de Joigny, XIII, 25, 197, 203, 204, 206, 208, 215, 221, 222, 225, 258. — Missions données en ce lieu, I, 38, 175-177, 536, 538; III, 621; IV, 26; V, 431, 470. — Confrérie de la Charité, I, 244, 524, 525, 526; IV, 71; XIII, 511. — Etablissement et règlement d'une Charité de femmes, XIII, 439; — d'une Charité mixte, XIII, 446. — Hôpital de Joigny, VIII, 307. — Paroisses Saint-André, Saint-Antoine, Saint-Jean, Saint-Thibault, XIII, 459, 460.— Autre mention, I, 159.

**Jolly** (Edme), prêtre de la Mission. — Note biographique, IV, 231. — Lettres de saint Vincent à M. Jolly à Rome, V, 453, 457, 484, 493, 500, 566, 595, 618, 621, 635, 645; VI, 23, 38, 58, 79, 92, 116, 124, 154, 173, 186, 275, 284, 297, 326, 342, 351, 364, 379, 391, 399, 408, 430, 439, 463, 477, 492, 507, 525, 536, 565, 580, 591, 607, 619, 626; VII, 7, 17, 24, 31, 40, 45, 79, 147, 208, 214, 224, 231, 237, 247, 253, 269, 277, 302, 310, 328, 345, 376, 385, 391, 396, 403, 416, 468, 480, 490, 499, 513, 524, 543, 553, 578, 582, 584, 591, 615, 622; VIII, 5, 15, 30, 49, 61, 68, 75, 87, 96, 103, 118, 127, 134, 138, 148, 150, 152, 172, 181, 187, 226, 246, 259, 279, 284, 291, 303, 308, 368, 461; — de M. Jolly à saint Vincent, IV, 231;

V, 427, 461, 466, 474, 490, 643; VII, 336; VIII, 183, 244, 269, 275, 285, 290, 294, 302.

Estime qu'avait saint Vincent pour M. Jolly, V, 433, 484, 611; VI, 380; VII, 33, 251, 310.

Maître du Saint-Esprit de Toul, V, 26, 149. — Premier séjour à Rome, IV, 86, 231. — Rappelé de Rome, il arrive à Gênes, V, 132; — puis à Marseille, VI, 141; — enfin à Paris, V, 149, 174. — Directeur du séminaire interne à Saint-Lazare, V, 375. — Il s'apprête à repartir à Rome, V, 366, 367. — En route pour cette ville, V, 375, 384, 415. — A Rome, supérieur et procureur général auprès du Saint-Siège, V, 549, 572, 590; VI, 75, 87, 89, 93, 149, 152, 163, 183, 238, 264, 279, 388, 389, 411, 414, 416, 467, 469, 470, 479, 480, 503, 541, 544; VII, 66, 91, 137, 138, 216, 220, 495, 501, 532, 567, 577, 587, 611; VIII, 105, 119, 122, 184, 211, 448, 456, 518; XII, 65.

Le Pape oblige tous les ordinands de Rome à faire leur retraite d'ordination dans la maison de M. Jolly, voir Rome. — Il examine les règles communes de la Mission en vue de proposer des retouches, voir Règles.

Saint Vincent le remercie des services qu'il rend à la Compagnie, V, 454; VII, 579; VIII, 30, 49, 118; — lui recommande de modérer son travail, V, 500; — de ne pas s'exposer à la contagion, V, 636; VI, 57-59, 117; — de se soigner, VI, 439, 463; VIII, 15, 87, 96; — de revenir à Paris si l'air de Rome lui est funeste, VI, 430; — lui promet de le rappeler avant l'été suivant, VI, 591; — lui conseille d'aller passer l'été à Palestrina ou à Frascati, VII, 491, 579, 583; VIII, 68, 76. — Sa santé, VI, 429, 439, 463, 479, 591; VIII, 68, 87.

M. Jolly s'humilie, V, 427, 491. — Il donne sa démission de supérieur, V, 466. — Il est disposé à s'exposer, s'il le faut, auprès des pestiférés, V, 643.

*Principales affaires négociées par lui en cour de Rome.* — L'approbation des vœux de la congrégation de la Mission, voir Vœux. — L'interprétation authentique du vœu de pauvreté, voir Pauvreté. — L'union à la congrégation de la Mission des prieurés de Saint-Lazare, Saint-Pourçain, Coudres et Bussière, voir ces mots. — L'union de la mense conventuelle de l'abbaye de Saint-Méen au séminaire de Saint-Méen, voir Saint-Méen. — L'acquisition d'une résidence

pour les missionnaires de Rome, voir Rome. — L'approbation de la Compagnie des filles de la Charité, voir Charité (Filles de la). — La permission de mettre des prêtres à la tête des consulats de Barbarie, voir Alger. — Arrangement de difficultés qui auraient pu retarder la béatification de saint François de Sales, voir Maupas du Tour. — La mise à exécution d'une fondation de la duchesse d'Aiguillon à Lorette, voir Aiguillon (Duchesse d'). — Voir Rome.

**Jolly** (Sœur), bénédictine. — Elle écrit à saint Vincent pour lui dire les raisons de sa sortie du couvent, VIII, 345.

**Jolly** (Martin), esclave à Alger. — V, 327; VII, 274; VIII, 534.

**Jolly** (Prieuré de). — Mort du prieur; choix du successeur, VIII, 167, 184.

**Joly** (M.). — VIII, 392.

**Joly** (Gillette), fille de la Charité. — A Sedan; il est question de son rappel, II, 259; V, 260. — Autre mention, XIII, 576.

**Joly** (Marie), fille de la Charité. — Note biographique, I, 172. — Son éloge, I, 212. — Une des premières sœurs de la Compagnie, X, 647.

A Saint-Sauveur, IX, 8. — A l'Hôtel-Dieu, I, 300, 328. — A Saint-Paul, I, 387, 397. — Proposée pour Saint-Germain-l'Auxerrois, I, 397. — A Saint-Germain-l'Auxerrois, I, 610; II, 19. — Bien que surchargée par le grand nombre de malades, elle trouve le temps de blanchir pour autrui, afin de gagner quelque chose, II, 160. — Destinée à Sedan, II, 150, 156-161. — A Sedan, II, 172, 178, 179, 206, 217. — Rappelée à Paris, V, 207, 221. — Motif de son rappel, V, 259-260. — Elle s'enfuit de la maison-mère et y revient le même jour, V, 222, 223, 224. — Résolue à ne plus revenir à Sedan, V, 234, 238; — où elle est redemandée, V, 244, 248, 259. — Délibération sur son renvoi, XIII, 725-730.

**Jonas**, prophète. — Avalé par une baleine, IX, 563-564; X, 519.

**Josaphat** (Vallée de) en Palestine. — IV, 591.

**Joseph**, patriarche. — I, 353; V, 481.

**Joseph** (Saint). — Dévotion de saint Vincent à ce saint, I, 153; V, 62; XI, 210; XIII, 143, 546. — Prières des mis-

sionnaires de Gênes à saint Joseph pour obtenir des recrues; saint Vincent imite leur exemple, V, 102, 145, 462; VII, 566. — Modèle de travail, IX, 485. — Traits de sa vie, VII, 187; XI, 366. — Jésus lui était soumis, IX, 15; X, 88, 283, 286, 574; XII, 426. — Conformité de ses affections, de ses désirs et de ses actions à ceux de Jésus, X, 547; XII, 216. — Autres mentions, VIII, 481.

**Joseph** (Père). — Mal vu des jésuites, VI, 533, 575.

**Joseph Calasanz** (Saint), fondateur des clercs réguliers des Ecoles pies. — IX, 705.

**Joseph de Morlaix** (R. P.), provincial des capucins de Bretagne. — V, 280.

**Josse** (Jean), prieur de Montmirail. — Note biographique, I, 123.

**Josué**, chef des Hébreux. — V, 500.

**Jouailly** (M.), neveu de Lambert aux Couteaux. — Récit d'une visite à saint Vincent, IV, 341.

**Jouchet** (Pierre), chanoine de Mâcon. — XIII, 503.

**Jouhan** (Jean), abbé de Prières. — Voir Prières (Abbé de).

**Jourdain** Jean), frère de la Mission. — Note biographique, I, 188. — Maître d'hôtel chez la marquise de Maignelay, où il connaît saint Vincent; son entrée dans la Compagnie, XI, 395. — A Saint-Lazare, I, 482; II, 159; XI, 396. — Sa vivacité et sa cordialité, XI, 396. — Malade, VI, 255. — Sa mort, VI, 284, 285, 287, 291. — Conférence sur ses vertus, XI, 395; XII, 474. — Autre mention, XIII, 214.

**Jourdaneau** (J.), secrétaire de l'évêque de Périgueux. — XIII, 7.

**Jousse** (Claude-Espérance), supérieure de la Visitation d'Orléans. — Note biographique, I, 379.

**Jousteau** (Elisabeth), fille de la Charité. — XIII, 576.

**Joustel** (Louis), frère de la Mission. — Note biographique, VI, 551.

**Jouy** (Village de). — I, 550.

**Joyeuse** (François, duc de), cardinal. — Note biographique, II, 359. — Séminaire institué par lui à Rouen, II, 359; V, 563.

**Joyeuse** (R. P. de), capucin. — Il portait l'habit de capucin, X, 314.

**Joysel** (François), docteur de Sorbonne. — Du groupe des docteurs envoyés à Rome pour obtenir la condamnation du jansénisme, IV, 400, 609.

**Jubilé.** — Entretiens sur le jubilé. — IX, 45, 609; X, 229. — Ce qu'est le jubilé, IX, 45-46, 610-612; X, 229-230. — Grâce du jubilé, IX, 46. — Avantages qu'il procure, IX, 46-48, 612-616; X, 230-236. — Moyens de le gagner, IX, 48-49, 620-622; X, 236-238.— Empêchements au gain du jubilé, XI, 238-242.

Jubilé de 1636, I, 350; — de 1641, II, 191, 196, 198; — de 1645, II, 515; — de 1648, III, 316, 317; — de 1653, IV, 584; — de 1655-1656, V, 403, 571, 574, 578, 580, 584, 595, 605, 632; VI, 149, 152, 173, 179; XI, 321.

**Judas**, apôtre. — Il a reçu de grandes grâces, I, 182; — a bien commencé et mal fini, II, 129; IX, 141, 625. — Sa mauvaise communion, IX, 234, 331, 334. — Ses murmures contre J.-C., X, 119, 305, 435; — qui ne l'a pas chassé, IV, 37. — Tentation, X, 448, 449. — Ce qui l'a perdu, c'est l'envie, IX, 699; — et l'avarice, IX, 461, 695; XI, 242; XIII, 684. — Sa trahison, IX, 355; X, 513, 530, 532, 718, 735; XIII, 731. — Mieux eût valu qu'il ne fût pas né, X, 531. — Election de son successeur, X, 723, 741; XII, 49; XIII, 738, 771.

**Judice** (Jérôme). — Voir Le Juge (Jérôme).

**Judith**, héroïne juive. — Elle défait Holopherne, XIII, 796; — et lui coupe la tête, X, 72.

**Judith** (Sœur), fille de la Charité. — Sortie de la Compagnie, V, 36, 38.

**Jugement propre.** — Les personnes douces n'ont pas de jugement propre, XII, 318. — Mieux vaut condescendre au jugement des autres que rester attaché au sien, voir Condescendance. — Mortification du jugement, voir Mortification.

**Jugement téméraire.** — C'est une grande faute, II, 140; IX, 271. — « Si une affaire avait cent faces, il la faudrait toujours regarder par la plus belle », IX, 271.

**Juif** (François), chirurgien. — Il opère un médecin malade, XII, 360.

**Julien l'Apostat,** empereur romain. — XIII, 27.

**Julienne** (Sœur). — Voir Loret (Julienne).

**Jullie** (Pierre), frère de la Mission. — A Agen, VI, 125, 127.

**Jurements.**— Moyen pratique pour se corriger de l'habitude de jurer, IX, 277.

**Justice** (Vertu de). — Mention d'une conférence sur cette vertu, XII, 467 ; — sur la béatitude : Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la justice, XII, 465. — La justice passe avant la charité, II, 54.

**Justinien I,** empereur d'Orient. — Ses *Institutes,* XII, 291.

## K

**Karkadiou** (M.), capitaine de navire. — Sa piété, VIII, 485, 498, 500.

**Kempis** (Thomas a). — Voir Thomas a Kempis.

**Kiedrowski** (Joseph), prêtre de la Mission. — On lui apporte des autographes de saint Vincent, I, XVIII.

**Killala** (Ville de) en Irlande. — Evêque de Killala, voir Kirwan.

**Kirwan** (François), évêque de Killala. — Réfugié en France, V, 415.

**Knoydart** (Pays de) en Ecosse. — Evangélisé par M. Duiguin, V, 116.

**Kotolambo,** démons de Madagascar. — VI, 226.

## L

**Labadie** (Jean), prêtre apostat. — Note biographique, IV, 179. — Saint Vincent demande à la reine que la prédication lui soit interdite, IV, 471.

**La Barde** (Denis de), évêque de Saint-Brieuc. — VII, 469.

**La Barre** (Pierre de), sénéchal de Richelieu. — Note biographique, V, 5. — Autre mention, IV, 7.

**La Bastie** (Ville de). — Voir Bastia.

**Labat** (R. P.), dominicain. — III, 395.

**Labat** (Jean), frère de la Mission. — Note biographique, V, 599.

**La Bataillère** (M. de), administrateur de l'hôpital du Mans. — VII, 357, 395, 516; VIII. 199.

**Labatut** (Hugues de), évêque de Comminges. — Note biographique, II, 125.

**Labbé** (Etiennette), membre de la Charité de Montmirail. — XIII, 468.

**Labbé** (François), prêtre de la Mission. — Note biographique, IV, 513.

**La Bécherelle** (Madame de). — Mission fondée par elle à Beuvardes, II, 494; VII, 205.

**La Bédoyère** (Huchet de), procureur général du parlement de Rennes. — III, 72.

**Labeille** (Philippe), frère de la Mission. — Note biographique, VIII, 286.

**La Béraudière** (François de), évêque de Périgueux. — Note biographique, II, 389.

**La Bernardière** (M. de). — Echec d'un accommodement qui intéresse son frère, V, 370.

**La Biche** (Jeanne), fille de la Charité. — XIII, 576.

**Labidière** (Madame de). — VIII, 21.

**Labiette** (Antoinette), fille de la Charité. — XIII, 575.

**La Bistrade** (M. de). — II, 180.

**La Bistrade** (Mlle de). — I, 232, 364.

**Labouderie** (Abbé Jean de). — IV, 500.

**La Bourlerie** (M. de), sous-gouverneur de Louis XIV, enfant. — III, 490.

**La Bouverie-Doublard** (M. de), prêtre. — VI, 389.

**La Brière** (Nicolas de), prêtre de la Mission. — Note biographique; aux Bons-Enfants, VII, 110. — A Montmirail, VII, 318; VIII, 171. — De nouveau aux Bons-Enfants, VIII, 192. — Destiné à la Pologne, VIII, 440. — Départ pour la Pologne, VIII, 447, 448, 449.

**La Bruyère** (Village de) dans l'Oise. — Confrérie de la Charité, I, 273, 274.

**La Caille** (M.) à Paris. — Possesseur d'autographes de saint Vincent, II, 483; VII, 298; XIII, 147.

**La Carisière** (Mlle) à Nantes. — Relations avec Louise de Marillac, III, 6, 171.

**La Chapelle** (Village de), près Paris. — Mission donnée en ce lieu, II, 368. — Confrérie de la Charité, I, 386, 434, 456. — La maison-mère des filles de la Charité à La Chapelle, I, 460; II, 114, 115; X, 725; voir Charité (Filles de la). — Autres mentions, I, 482, 486, 560; II, 121, 122; IV, 430; XIII, 661.

**La Chapelle-en-Serval** (Village de) dans l'Oise. — I, 347.

**La Cloche** (M. de), lieutenant de vaisseau. — VIII, 498.

**La Contour** (François de Moussy, sieur de), lieutenant du roi à Metz. — VII, 63, 69, 70, 96.

**La Coste** (Gaspard de Simiane de), administrateur de l'hôpital des forçats de Marseille. — Note biographique, II, 526. — Il donne à saint Vincent des nouvelles de l'hôpital, II, 525-527. — Saint Vincent lui écrit que le service de l'hôpital « ne s'accorde pas » avec les fonctions des missionnaires, III, 296. — Rapports avec les missionnaires de Marseille, III, 434, 435. — Sa mort, III, 472, 474, 475.

**La Couture** (Paroisse de) au Mans. — I, 95; III, 235.

**La Croix** (Madame de) à Beauvais. — I, 97.

**La Croix** (Jeanne de), fille de la Charité. — Son éloge, XIII, 672. — Proposée pour Saint-Laurent, III, 292. — A Serqueux, supérieure, V, 219. — Nommée assistante de Louise de Marillac en 1651, XIII, 672-673; — en 1657, X, 270. — Présente aux Conseils de la communauté, XIII, 673, 675. — Saint Vincent lui écrit à Châteaudun, où elle est supérieure, pour lui annoncer la mort de Louise de Marillac, VIII, 270; — pour la prévenir qu'il a reçu de l'argent pour elle, VIII, 277; — pour la rappeler à Paris, VIII, 304.

**La Croix** (Mgr Pierre). — II, 263.

**La Dauversière** (Jérôme Le Royer de), fondateur des hospitalières de Saint-Joseph de La Flèche. — XIII, 688.

**Ladvocat** (François), chanoine de Paris. — Note biographique, I, 507-508. — Il essaye d'arranger un différend relatif aux Enfants trouvés, II, 438-441. — Autre mention, XIII, 165.

**Lafargue** (M. de). — VII, 146, 183, 198.

**La Faye** (Georges), chanoine d'Ecouis. — XIII, 20, 22, 24.

**La Faye** (Thomas de Meschatin), vicaire général de Lyon. — Il approuve la Charité de Châtillon, XIII, 435, 437. — Autres mentions, XIII, 41, 43, 44.

**La Fère** (Ville de) dans l'Aisne. — Misère et secours, IV, 88. — Confrérie de la Charité, VII, 599.

*Filles de la Charité de La Fère.* — Choix des sœurs destinées à l'hôpital de La Fère, X, 197-198. — Avis que saint Vincent leur donne avant le départ, X, 198-205. — Leur éloge, X, 289. — Voyage, VI, 57. — Pauvreté de l'hôpital, VI, 137. — Remplacement de la supérieure, sœur Trumeau, VII, 177; — victime de la calomnie, VIII, 205. — Sœur Guérin nommée supérieure, VIII, 144. — Lettres que saint Vincent adresse à sœur Guérin, supérieure à La Fère, voir Guérin (Mathurine). — Sœur Guérin rappelée à Paris, VIII, 285, 295.

**La Ferrière** (Chevalier de), capitaine de vaisseau. — Le dey de Tunis veut faire payer à Jean Le Vacher ce que lui doit M. de la Ferrière, V, 400; XI, 334. — Autre mention, V, 242.

**La Ferrière-Sorin** (M.), administrateur de l'hôpital de Nantes. — Il écrit à saint Vincent pour lui demander deux filles de la Charité, IV, 72.

**La Ferté** (Henri II, baron de), maréchal de France. — Présence de son armée près de Montmédy, VIII, 11.

**La Ferté** (Scipion-Marc, seigneur de). — Ami d'Alain de Solminihac, II, 389.

**La Ferté-Bernard** (Ville de) dans la Sarthe. — VII, 526.

**La Flèche** (Ville de) dans la Sarthe. — Esclave originaire de cette ville, III, 221. — Couvent de la Visitation, V, 7. — Collège, VIII, 431. — Filles hospitalières de Saint-Joseph, XIII, 688.

**Lafon** (Jean-Jacques), curé de Sainte-Geneviève de Senlis. — II, 250.

**Lafons** (M.), prêtre du Roule. — II, 595, 598.

**La Font** (M. de), lieutenant général de Saint-Quentin. — Il remercie saint Vincent de ses secours aux pauvres de la ville et des environs, V, 377.

**La Font** (Jean de), abbé de Grosbois. — Sa sentence au sujet du différend entre l'abbé de Sainte-Geneviève et l'abbé de Chancelade, III, 597, 598, 600; IV, 41, 61.

**La Fonteyne** (Antoine de), échevin de Mâcon. — XIII, 498, 502.

**La Forest des Royers** (M. de), amiral. — Son éloge, V, 278, 280, 301. — Voyage à Madagascar, V, 280, 302, 305. — A Madagascar, V, 300, 301, 306, 509, 515. — Sa mort, V, 523-524. — Autre mention, V, 310.

**La Fosse** (Jacques-Corborand de), prêtre de la Mission. — Note biographique, IV, 438. — Lettres que saint Vincent lui adresse, VII, 291; VIII, 237. — Son caractère, VI, 107.

Ses parents adoptent Julienne Loret, III, 263. — Il a eu « quelque petit dissentiment des vérités contestées et résolues », VI, 107. — Ses poésies, IV, 169, 438, 490.

A Etampes, IV, 438. — Il y tombe malade et est ramené à Paris sur un brancard, IV, 463, 465. — Saint Vincent l'interroge au cours d'une conférence, XI, 162; — ne peut le placer à Sedan, V, 210. — Envoyé à Marseille, VI, 105, 107. — A Marseille, VI, 164, 173, 280, 469, 506, 507, 579, 586, 606; VII, 36, 40. — Destiné à Troyes, VII, 135, 143, 154. — Son départ pour cette ville, VII, 165. — Dépenses du voyage, VII, 218. — Arrivée à Troyes, VII, 183. — Il n'a pas renouvelé les vœux après le bref et est tenté de se retirer de la Compagnie; saint Vincent l'encourage, VII, 291-293. — Le saint lui explique pourquoi les missionnaires s'occupent de la direction des filles de la Charité, alors qu'ils refusent celle des religieuses, VIII, 237-240.

**Lagault** (Madame). — I, 303.

**Lagault** (Jérôme), docteur de Sorbonne. — Note biographique, IV, 400. — Envoyé à Rome pour obtenir la condamnation des cinq propositions; saint Vincent lui écrit pour l'encourager et lui donner des nouvelles, IV, 400, 422. — Il annonce à saint Vincent la condamnation des jansénistes, IV, 607. — Saint Vincent lui fait savoir qu'une somme d'argent l'attend à Paris, VIII, 530.

**Lage** (Anne de), supérieure de la Visitation de Poitiers. — Ses rapports avec l'abbé de Saint-Cyran, XIII, 90, 109, 111, 118, 121, 122.

**Lagny** (Ville de) en Seine-et-Marne. — Misère et charités, IV, 531.

**La Gouvernelle** (M.), lieutenant des gardes du duc de Mercœur. — Les Marseillais se soulèvent contre lui, VIII, 268.

**La Grange** (Mlle de). — Malade à Villepreux, I, 485.

**La Grange** (Pierre Pons de), curé de Saint-Jacques-du-Haut-Pas. — Note biographique, II, 587.

**Lagrange** (Robert de), clerc de la Mission. — Note biographique, VII, 597. — A Gênes, VII, 597; VIII, 136.

**La Gravelle** (Village de) dans la Mayenne. — VIII, 431.

**La Guibourgère** (Jacques-Raoul de), évêque de Saintes, puis de Maillezais et ensuite de La Rochelle. — Lettres que saint Vincent lui adresse, IV, 429; VI, 584; — en reçoit, II, 266, 267, 397, 506. — Il confie aux prêtres de la Mission la direction du séminaire de Saintes, II, 153, 225. — Son transfert sur le siège de La Rochelle, III, 15-16.— A ce que pense Alain de Solminihac, il signera sans difficulté la supplique contre le jansénisme, IV, 153. — Il met une condition à sa signature, IV, 172. — Rapports avec saint Vincent, II, 43, 378, 471. — Sa bienveillance envers les missionnaires, II, 267, 397; III, 546; IV, 392; VIII, 473-475. — Autres mentions, II, 371, 604; III, 71; V, 142.

**La Haye** (Ville de) en Hollande. — VIII, 510.

**La Haye** (Sœur G. M. de), visitandine. — VIII, 375.

**La Haye-Aubert** (M. de). — III, 485.

**La Haye-Vantelay** (M. de), ambassadeur de France à Constantinople. — Saint Vincent lui demande d'obtenir du grand seigneur une déclaration qui sauvegarde les droits consulaires de M. Husson, V, 82. — Le roi lui enjoint de veiller à la conservation de ces droits, VI, 634; — de protester contre les avanies faites à M. Barreau, VII, 212. — Emprisonné, VII, 259, 265, 287. — Son fils, VI, 461; VII, 265, 287.

**La Hodde** ou **La Hogue** (M. de). — Voir Delahodde (M.).

**Laigneau** (M.) au Mans. — V, 600.

**Laisné de la Marguerie** (Elie). — Note biographique; fondation de missions à donner tous les cinq ans dans ses villages de l'Angoumois, I, 438-439. — Exécution de cette fon-

dation, I, 438-439; IV, 143; V, 118-119. — Rapports avec saint Vincent, I, 455; IV, 619. — Retraite à Saint-Lazare, I, 398. — Ordonné prêtre, II, 28. — Arbitre entre Alain de Solminihac et les ecclésiastiques syndiqués du diocèse de Cahors, IV, 268, 271, 523, 525, 588. — Sa mort laisse vacant l'archiprêtré de Gignac, VI, 594. — Autres mentions, III, 152; V, 13, 40.

**Laisné** (M.), cistercien, fils du précédent. — Chargé d'établir la réforme au Val-des-Choux, IV, 241-242.

**Laisné** (Louis), frère du précédent. — Procureur général au parlement de Dijon, IV, 241. — Intendant de Bourgogne et ami de saint Vincent, IV, 619. — Premier président au parlement de Dijon, VI, 33. — Il consent à l'union au séminaire de Cahors de l'archiprêtré de Gignac, VII, 321, 322. — Autre mention, III, 152.

**Laisné** (Guillaume), dit Lamontagne, forçat à Toulon. — VIII, 257, 440.

**Laisné** (Nicolas), clerc de la Mission. — Note biographique, III, 120. — Il ne donne pas satisfaction, III, 234.

**Laisné** (Pierre), forçat à Toulon. — VIII, 439.

**Laisné** (Pierre), prêtre de la Mission. — Note biographique, III, 120. — A Saint-Méen, V, 357. — Saint Vincent répond à une de ses lettres, VII, 30.

**Lait.** — Voir Remèdes.

**Lajus** (Dominique de), esclave à Tunis. — VI, 240, 255; VII, 176, 197, 218.

**Lalande** (Bertrand de) lieutenant général du présidial de Dax. — I, 13.

**La Lane** (Noël de), abbé de Valcroissant. — Député à Rome par les jansénistes pour empêcher une condamnation, IV, 608, 622.

**Lallemant** (Jérôme), jésuite. — Note biographique, I, 193. — Confesseur des visitandines du premier monastère de Paris, VIII, 232.

**La Loire** (Antoine de), procureur au parlement. — XIII, 11.

**Lalutumière** (Abbé de). — Son séminaire, VI, 510.

**La Maignère** (Pierre de), maçon à Dax. — XIII, 62.

**La Manière** (Jacques de), clerc de la Mission. — Note biographique, V, 206. — A Sedan, V, 206, 210.

**La Marche** (Comte de). — Sa révolte contre saint Louis, XI, 301, 302.

**Lamare** (Madame de) à Paris. — VII, 297.

**Lamare** (Savinieur de) à Joigny. — XIII, 460.

**La Marguerie** (Village de) dans la Charente. — Missions, I, 439; V, 118.

**La Marguerie** (Elie Laisné de). — Voir Laisné de la Marguerie (Elie).

**Lambert** (M.). — VII, 273.

**Lambert** (Jacques), esclave à Alger. — V, 32; VI, 169.

**Lambert** (Jacques), forçat à Paris. — Il écrit à saint Vincent pour lui demander de l'aider à recouvrer sa liberté, VIII, 458.

**Lambert aux Couteaux.** — Note biographique, I, 208. — Lettres que saint Vincent lui adresse à Toul,I, 332; — à Richelieu, I, 426, 446, 456, 463, 468, 509, 519; II, 64, 81, 95, 132, 208, 513; — à Saint-Lazare, III, 401; — à Richelieu, IV, 143, 158; — à Varsovie, IV, 288, 315, 318, 325, 339, 340, 349, 355, 376, 381, 387, 403, 419, 537, 549. — Lettres que M. Lambert adresse à saint Vincent de Richelieu, VIII, 523; — de Nantes, III, 213. — Saint Vincent le donne en exemple, I, 295, 343; V, 166; — fait son éloge, II, 51, 208; III, 158, 343, 382; IV, 350, 561, 567. — Son neveu, voir Jouailly.

En mission dans le sud-ouest, I, 181, 207. — A Toul, supérieur, VIII, 517. — Aumônier militaire, I, 343, 351. — A Saint-Lazare, I, 386. — A Richelieu, supérieur et curé, I, 411, 414, 451, 514, 598, 601; II, 7, 18, 91, 113, 181; VIII, 517. — Sa santé, I, 510. — Visite des maisons de La Rose, II, 55, 64, 424; — Saint-Lazare, II, 208; — Lorraine, II, 288, 290; — Annecy, II, 299. — Saint Vincent songe à le charger des confréries de la Charité, II, 146. — A l'Assemblée générale de 1642, II, 307; XIII, 288. — Membre de la commission chargée de reviser les règles, XIII, 292. — Il négocie la fondation de Sedan, II, 476, 477.

A Saint-Lazare, II, 299, 316, 418, 484, 489, 573, 599, 600; III, 316, 317, 333, 444, 462, 476; VIII, 528. — Saint Vin-

cent le propose aux supérieurs comme suppléant de M. Portail, assistant, qui va s'absenter, II, 535. — M. Lambert fait fonction d'assistant, III, 382; — assiste au Conseil des filles de la Charité, XIII, 648, 651, 654, 656, 664; — remplace saint Vincent en son absence, III, 401, 410, 411, 412, 435, 436; XIII, 844. — Il fait un peu de séminaire de rénovation, II, 534; III, 297. — Supérieur du collège des Bons-Enfants, III, 92. — Saint Vincent songe à lui pour la coadjutorerie de Babylone, III, 158, 184. — Visite des sœurs de Nantes, III, 180, 213; XIII, 567; — des missionnaires de Saintes, Cahors, III, 237, 342-343; — Luçon, IV, 143; — Le Mans, IV, 273. — A Richelieu, supérieur, IV, 108; VIII, 517. — Saint Vincent hésite à l'envoyer à Marseille, III, 267. — M. Lambert fait instance pour être envoyé à Madagascar, XI, 420. — Mazarin l'estime gagné aux idées d'Antoine Arnauld, XIII, 137. — Nommé consul titulaire de France à Alger, XIII, 307, 308. — A l'Assemblée de 1651, XIII, 326, 330, 333, 344, 357, 358, 359. — Son opinion sur les vœux, XIII, 340, 343.

Envoyé à Varsovie, XIII, 359. — Son arrivée à Varsovie, IV, 271, 288. — A Varsovie, IV, 334, 469, 564; IX, 590. — Sa santé, IV, 463, 465. — Il assiste les pestiférés de Varsovie, IV, 487, 533. — La reine le fait loger dans son palais, IV, 487. — Sa mort, IV, 559-562, 567, 582. — Mention de la conférence faite sur ses vertus, XII, 462. — Voir Pologne, Varsovie.

**Lambin** (M.), banquier en cour de Rome. — V, 26, 271, 274. — Sa santé, VI, 492. — Sa mort, VIII, 262.

**Lambin** (M.) à Sedan. — VIII, 154.

**Lambo** (Pierre), enfant nègre de Madagascar. — VI, 200.

**La Meilleraye** (Abbé de), administrateur de l'hôpital de Nantes. — Lettre que saint Vincent se propose de lui adresser au sujet des sœurs de l'hôpital de Nantes, V, 529.

**La Meilleraye** (Charles de la Porte, duc de), gouverneur de Bretagne. — Note biographique, II, 324. — Son aumônier, voir Annemont (M. d'). — Son écuyer, voir Coulon (M.). — Il envoie des soldats pour chasser les bénédictins de l'abbaye de Saint-Méen, III, 27. — Il envoie des navires à Madagascar, y reçoit des missionnaires; rapports de ces missionnaires avec lui, V, 278, 279, 280, 286, 299, 301, 412; VI,

225, 252. — Ses démêlés avec la Compagnie des Indes, VII, 24, 555. — On parle d'un accord, XI, 323, 324. — Mécontent de ce que saint Vincent ne lui offre qu'un missionnaire pour le voyage de Madagascar, XI, 360. — Pensant que le saint préfère la Compagnie rivale, il propose aux capucins la Mission de Madagascar, VII, 24, 43. — Saint Vincent se disculpe de cette calomnie et se déclare prêt à lui donner plusieurs missionnaires, VII, 45-47. — Le duc les accepte, VII, 59. — Il diffère le départ des navires pour Madagascar, VII, 510. — Saint Vincent se demande si le duc acceptera ses missionnaires, VII, 555; VIII, 83. — Le duc accepte; remerciements du saint, VIII, 155. — A la demande du duc, saint Vincent promet de n'envoyer aucun de ses prêtres sur les vaisseaux de la Compagnie des Indes, VIII, 174-176. — Tentative d'accommodement entre le duc et la Compagnie des Indes, VIII, 180-181. — Prochain départ du vaisseau du duc de La Meilleraye pour Madagascar, VIII, 197. — Rapports entre le duc et M. Etienne, VIII, 213, 251, 468-469, 477-478. — Le duc ordonne aux capitaines de ne prendre durant le voyage, aucune décision importante sans en référer à M. Etienne, VIII, 487. — Ceux-ci s'y conforment, VIII, 490, 491. — Autres mentions, VIII, 223, 497, 501, 503.

**La Méry** (Jeanne), fille de la Charité. — XIII, 576.

**Lamet** (Gabriel de), seigneur de Coudun. — Ancien abbé de Saint-Léonard-de-Chaulmes, XIII, 8, 9.

**Lamirois** (Léonard), frère de la Mission. — Note biographique; cuisinier à Gênes; saint Vincent lui écrit pour l'encourager, IV, 352; — pour l'éclairer sur un doute, IV, 553. — A Lagny, IV, 530.

**Lamoignon** (Marie des Landes, présidente de). — Dame de la Charité, II, 401, 576; III, 144, 422, 424, 426, 510; IV, 47; XIII, 789. — Réunion des dames dans sa maison, III, 267; VIII, 529. — Rapports avec saint Vincent, III, 410; — avec Louise de Marillac, II, 363, 371; III, 428; IV, 3. — Autres mentions, XIII, 594, 595.

**Lamoignon** (Madeleine de), fille de la précédente. — Note biographique, II, 217. — Dame de la Charité, II, 217, 599; III, 139, 144, 170, 254, 261, 422, 510; IV, 3; VI, 90. — Elle fait entrer les filles de la Charité à l'hôpital de Saint-Denis,

III, 423; — s'occupe des enfants trouvés, IV, 382, 385. — Rapports avec Louise de Marillac, III, 261; IV, 3. — Saint Vincent lui écrit : pour la remercier et lui demander la continuation de ses bienfaits, IV, 381; — pour lui préciser les intentions de la reine de Pologne au sujet d'un don, IV, 445; — pour la féliciter de ce que son frère vient d'être nommé premier président, VII, 283. — L'archevêque de Paris lui explique pourquoi il refusa de laisser partir les visitandines demandées par la reine de Pologne, IV, 388. — Autres mentions, IV, 428; VI, 597; VII, 21, 142, 395.

**Lamoignon** (Marie-Elisabeth de), visitandine, sœur de la précédente. — Sa mort, VII, 21.

**Lamoignon** (Guillaume de), premier président, frère de la précédente. — Saint Vincent compte sur sa protection, IV, 382. — Sa bienveillance pour les missionnaires malades d'Etampes, IV, 489, 514. — Son intervention dans le différend entre les frères de Chandenier, V, 499-500; — entre la Société des Indes et le duc de la Meilleraye, VII, 45, 46; VIII, 180. — Nommé premier président, VII, 283. — Harangue au parlement, VII, 390. — Ses enfants, VIII, 392, 426. — Son éloge, VII, 165. — Rapports avec saint Vincent, VII, 165, 174. — Autres mentions, IV, 383, 386.

**Lamoignon** (Madeleine Potier, présidente de), épouse du précédent. — Note biographique; elle demande à saint Vincent des filles de la Charité pour la Charité d'Auteuil, VIII, 355; — le remercie d'avoir exaucé sa demande, VIII, 386; — et insiste, ayant appris que le saint hésitait, VIII, 417.

**Lamontagne** (Lin). — Voir Laisné (Guillaume).

**La Mortat** (Localité de). — VI, 77.

**La Mothe-Fénelon** (Antoine de Salignac, marquis de). — Note biographique, V, 13. — Fondateur de la ligue contre le duel, V, 618-619.

**Lamotte-Couplier** (M. de) à Nantes. — VI, 252.

**La Moussardière** (M. de). — VIII, 413.

**Lamran** (M. de), lieutenant de vaisseau. — Il est blessé, VI, 11, 209.

**La Mucette** (Claude), fille de la Charité. — XIII, 576.

**Lamy** (Antoine), auditeur à la chambre des Comptes. — Fon-

dation d'une mission, I, 30. — Administrateur de l'hôpital des Quinze-Vingts, I, 276.

**Lamy** (Catherine Vigor), épouse du précédent. — Fondation d'une mission, I, 30. — Son désir de faire une retraite chez Louise de Marillac, I, 381. — Rapports avec saint Vincent, II, 112. — Présidente de la Charité de Gentilly, I, 30.

**Lancelot** (Claude). — XIII, 93.

**Lancre** (Martin de), forçat à Toulon. — VI, 243, 280, 310, 363, 507; VII, 103, 118, 239.

**Lancry de Bains.** — Voir Bains.

**Lancy** (Mlle de) à Laon. — VI, 394.

**Landas** (M.). — Recommandé par M. Olier, II, 508.

**Landrecies** (Ville de) dans le Nord. — IV, 97.

**Laneplan** (M. de), député aux Etats du Béarn. — VII, 443, 609.

**Lange de Martin** (M.), consul de France à Tunis. — Sa peine de savoir Jean Le Vacher malade, III, 300. — Sa mort, III, 404.

**Langeais** (Ville de) dans l'Indre-et-Loire. — I, 193 [1].

**Langlois** (M.). — VI, 193.

**Langlois** (M.). — VII, 507.

**Langlois** (M.). — Arrangements avec lui au sujet des coches, V, 48.

**Langlois** (Louis), prêtre de la Mission. — Note biographique, V, 489. — A Saintes, V, 489, 627. — On lui conteste ses droits à une succession; saint Vincent l'appelle à Paris, VI, 409, 426, 428, 429. — A Paris, VI, 488, 549. — Saint Vincent le charge de quelques retraitants, XII, 165-167.

**Langres** (Ville de) dans la Haute-Marne. — Evêque de Langres, voir Zamet. — Prieurés du diocèse de Langres, II, 90, 126; XIII, 56.

**Languedoc** (Province du). — Révolte de cette province au temps des Albigeois, XI, 302. — Etats du Languedoc, II, 562-563; V, 238, 619. — Gabelles de Languedoc, VI, 86. — Fondation pour permettre aux prêtres de la Mission de s'éta-

1. Au t. I, p. 193, ligne pénultienne, lire « Langeais » au lieu d' « Angers ».

blir dans le ressort du parlement de Languedoc, IV, 137-138. — Autres mentions, III, 342; XI, 334.

**Langues.** — Les missionnaires envoyés à l'étranger ont tout intérêt, pour gagner les âmes à Dieu, à étudier la langue du pays, V, 228, 358-359; XII, 26-29, 66-67. — Peine qu'éprouve saint Vincent quand on ne s'y applique pas suffisamment, V, 531, 542; VI, 287. — Exemple de saint Vincent II, 208; IV, 341; XIII, 51; — de M. Demortier, VI, 330; — de M. Nacquart, III, 333, 563, 570; XII, 66; — de M. Mousnier, V, 283; — de M. Bourdaise, V, 521.

**Lanier** (Laurent), maire d'Angers. — II, 606.

**Lannes** (Pays des) dans les Landes. — II, 516.

**La Noie** ou **Lannoy** (Comte Charles de), gouverneur de Montreuil-sur-Mer. — Il demande des filles de la Charité pour l'hôpital de Montreuil, II, 261. — Aux sœurs qui lui sont envoyées saint Vincent dit la manière de se comporter avec lui, XIII, 635-643. — Il est « extrêmement franc et libre », XIII, 635.

**La Noue** (MM. de). — Rapports avec une fille de la Charité, I, 494.

**La Noue** (M. de). — Rapports avec Louis Rivet, VIII, 114, 129.

**La Noue** (P. de), membre de la Charité de Courboin. — XIII, 520.

**Lanson** (François de), prêtre. — Saint Vincent résigne en sa faveur l'abbaye de Saint-Léonard-de-Chaumes, XIII, 37-39.

**Laon** (Ville de) dans l'Aisne. — Misère et charités dans le diocèse de Laon, IV, 107, 131, 499; V, 55, 58, 72, 92, 118, 132; VI, 394, 473, 485, 515, 528, 546, 566; VII, 404, 519, 527, 528, 581; VIII, 324; XIII, 804. — Curé de Laon, voir Mignot (M.). — Autre mention, VI, 627.

**La Paix** (Antonin de). — Son martyre, III, 14-15.

**La Pause** (Jean de Plantavit de), évêque de Lodève. — Résignation de son évêché en faveur de François de Bosquet, voir ce nom.

**La Pérouse** (Prieur de), neveu de d'Aranthon d'Alex. — Note biographique, VII, 194. — Il fait son séminaire à Saint-Sul-

pice, VII, 383. — Lettres qu'il adresse de ce lieu à saint Vincent, VIII, 405, 408, 410.

**La Perrine** (Abbaye de) au diocèse du Mans. — III, 63.

**La Pesse** (M. de), maître des comptes à Chambéry. — Son fils, V, 604. — M. Martin, supérieur à Turin, lui offre l'hospitalité dans sa maison, VI, 505.

**La Pesse** (M. de), clerc de la Mission. — Au Mans; ses vœux, VIII, 349.

**Laplatte** (Abbé). — Travail manuscrit sur l'histoire de Mâcon, XIII, 490.

**La Pompe** (Madame de). — Rapports avec saint Vincent, II, 206.

**La Porte** (Madame de), membre de la Charité de Saint-Gervais. — II, 507; XIII, 670.

**Lapostre** (Nicolas), prêtre de la Mission. — Note biographique, VI, 55. — Interrogé à Saint-Lazare au cours d'un entretien, XI, 160. — Saint Vincent apprend qu'il dicte à ses élèves au séminaire de Tréguier et l'en blâme, VI, 55. — Rappelé à Paris, VI, 572-573. — Malade à Tréguier, VI, 603.

**La Prontière** (Madame de). — VII, 263.

**La Queue-en-Brie** (Village de) en Seine-et-Oise. — Voir Parmentier (M.).

**La Queue-les-Yvelines** (Village de) en Seine-et-Oise. — Pays natal du frère Jourdain, XI, 395.

**La Quin** (M. de). — I, 464.

**Larcher** (Antoinette), fille de la Charité. — Envoyée à Nantes, III, 5; XIII, 601. — Partie pour Paris, III, 214.

**La Réole** (Ville de) dans la Gironde. — Dominicaines de La Réole, III, 394, 395.

**Largentier** (M.). — Chargé par la reine de s'occuper, avec saint Vincent, de l'union de l'abbaye Saint-Corneille de Compiègne à celle du Val-de-Grâce, XIII, 845, 846.

**Larivière** (Jacques Fournier, dit), forçat à Toulon. — VIII, 332.

**La Rivière** (Louis Barbier, abbé de). — Note biographique, III, 415.

**Larmurye** (Jean). — Il écrit à saint Vincent au sujet de la succession d'un cousin, VIII, 341.

**La Roche** (M. de), conseiller au parlement de Bordeaux. — IV, 269.

**La Roche** (M. de), ecclésiastique, fils du précédent. — Saint Vincent le recommande à la reine, IV, 269. — Disposé à aider les missionnaires de Saintes, V, 119.

**La Rochefoucauld** (François de), cardinal. — Note biographique, I, 211. — Rapports avec saint Vincent, II, 500. — Il se démet du titre et de la jouissance de l'abbaye de Sainte-Geneviève, II, 463, 464. — Ses ordonnances, III, 597, 598. — Grands services qu'il a rendus à l'Eglise, IV, 79. — Sa vie régulière et mortifiée, IX, 178, 212. — Il se confessait fréquemment, X, 120. — Oncle des abbés de Chandenier, IV, 59; VII, 362; VIII, 299. — Ce n'est pas à lui qu'est adressée la lettre 1564, IV, 500.

**La Rochefoucauld** (François V, duc de). — Saint Vincent écarte son fils d'un bénéfice, II, 500.

**La Rochefoucauld** (Louis de), abbé de Vertueil, évêque de Lectoure, fils du précédent. — Il est question de lui pour le siège épiscopal de Périgueux, II, 626. — Saint Vincent empêche cette nomination, III, 256.

**La Roche-Guyon** (Ville de) en Seine-et-Oise. — Le duc de Liancourt, seigneur de la Roche-Guyon, I, 396; III, 378; IV, 299. — Autre mention, V, 380.

**La Rochelle** (Ville de) dans la Charente-Inférieure. — Transfert du siège épiscopal de Maillezais à La Rochelle, III, 15. — Evêque de La Rochelle, voir La Guibourgère (Jacques-Raoul de). — Ignorance des catholiques de La Rochelle au début du XVII[e] siècle, XIII, 29. — Voyages de saint Vincent à La Rochelle, XII, 256; XIII, 29. — Port d'embarquement pour les missionnaires envoyés à Madagascar, III, 284, 285, 291, 332, 438, 546; VI, 9, 13, 203; VIII, 176, 192, 194, 197, 202, 211, 216, 218, 219, 221, 223, 224, 469-477. — Autres mentions, IV, 482; VII, 602; XIII, 8, 11, 19, 218, 219, 221, 222, 223.

**La Rochemaillet** (Michel de), conseiller à la cour des monnaies. — Il cède cet office à son frère, III, 595.

**La Rochemaillet** (René-Michel de), frère du précédent. —

Il cède à Michel Le Gras l'office de conseiller à la cour des monnaies, III, 516, 517, 596.

**La Rochepozay** (Henri-Louis Chastaignier de), évêque de Poitiers. — Rapports avec l'abbé de Saint-Cyran, I, 403, 405; XIII, 90, 110; — avec les missionnaires de Richelieu, I, 447; IV, 34, 63; — avec saint Vincent, IV, 109.

**La Roche-Saint-André** (M. de), commandant de vaisseau. — Sa bienveillance envers les missionnaires envoyés à Madagascar, VI, 193, 221.

**Laroque** (R. M. de), prieure du monastère du Pouget. — Son élection, III, 238. — On attend le brevet du roi, III, 256. — Saint Vincent ne peut obtenir sa confirmation perpétuelle, III, 344.

**La Roquette** (Bernard de), esclave à Alger. — VII, 183.

**La Roquette** (Jean de), esclave à Alger. — VII, 183.

**La Rose** (Pèlerinage de) à Sainte-Livrade (Lot-et-Garonne). — Madame d'Aiguillon y fait une première fondation pour quatre missionnaires, I, 598; — une deuxième pour porter leur nombre à sept, II, 284-285. — Lettres de saint Vincent aux missionnaires de La Rose, III, 74, 507; IV, 567; V, 437, 584, 608; VI, 160; VIII, 102.

Bienfaiteurs des missionnaires, voir Aiguillon (duchesse d'), Hauterive (Mlle d'). — Dangers auxquels les missionnaires sont exposés en raison des troubles publics, IV, 277, 379; — de la peste, V, 25. — Ils entendent les confessions des pèlerins, IV, 314. — Revenus de la maison, VI, 161.

Visite de la maison par M. Lambert, II, 55, 64, 424; — M. Portail, II, 589, 620; III, 8, 27, 57, 61, 70, 77, 81, 91, 92, 98, 103-106, 113, 126; — M. Berthe, VI, 487, 488; — M. Dehorgny, VIII, 221. — Saint Vincent désire visiter lui-même la maison, III, 436.

Insuffisance du personnel, III, 10; IV, 568; VIII, 221. — Saint Vincent l'augmente, I, 590. — L'établissement a assez de frères, VII, 497. — Le changement des frères provoque des « noises », III, 527. — M. Jegat se noie; MM. du Coudray et Boucher scandalisent par leurs propos hétérodoxes, voir ces noms. — Désordre, II, 64. — Heureux fruits de la retraite de 1658, VII, 413.

M. Bauduy reçoit la permission d'aller rétablir sa santé à La Rose; il est question d'y envoyer MM. Bourdet (Jean),

Brisjonc, Delattre, des Noyelles et Michel, voir ces mots. — Missionnaires ayant fait partie de la maison de La Rose, voir Bajoue, Bécu (Benoît), Boucher (Léonard), Boussordec, Brin, Brunet, Chrétien, Cuissot (Gilbert), du Coudray, Férot, Jegat, Lasseignet, Rivet (Jacques), Savinier, Soufliers (François).

Autres mentions, II, 315; III, 502; IV, 562, 615; VI, 421, 594; VII, 347; XIII, 288, 296.

**La Rose** (M. de), secrétaire du cardinal de Richelieu. — Note biographique, XIII, 843. — Autre mention, VIII, 531.

**Larroque** (Pierre de), curé de Pouy. — III, 243.

**La Ruelle** (Marie), fille de la Charité. — XIII, 575.

**La Salle** (Jean de), prêtre de la Mission. — Note biographique, I, 33. — En mission au Mesnil, I, 136; — dans le sud-ouest, I, 286, 289, 298, 306, 313; — à Saint-Germain-en-Laye, I, 422, 423, 432, 433. — Il va établir la Charité à Liancourt, I, 244, 245; — en prépare le règlement, I, 367. — A Saint-Lazare, I, 43, 93, 176, 242, 243, 482, 487, 495, 524; XIII, 193, 204, 205, 214. — Directeur du séminaire interne, II, 334; XI, 117. — Il s'occupe des ordinands, I, 386, 525; XII, 442. — Parlant des rapports épistolaires avec les femmes, saint Vincent le propose comme modèle, XI, 168; XII, 422. — Sa mort, I, 589, 591, 595. — Son éloge, XII, 293. — Autres mentions, I, 160; XI, 135.

**La Saulssaye** (Madame de), membre de la Charité de Montmirail. — XIII, 465.

**Lascaris** (Paul), grand maître de l'Ordre de Malte. — Note biographique; il remercie saint Vincent du bien fait par les missionnaires aux paroisses dépendantes du grand prieuré, I, 389.

**Lasnier** (Jean), frère de la Mission. — Note biographique; destiné à la Pologne, V, 407. — Rappelé de Turin et placé à la pharmacie de Saint-Lazare, V, 531. — Il ensevelit le corps de saint Vincent, XIII, 191.

**Lasserre** (M.) à Lisbonne. — VII, 602.

**La Terrade** (Olivier de la Trau, sieur de), supérieur général de l'Ordre du Saint-Esprit en France. — Note biographique, II, 138. — Autres mentions, II, 151, 433.

**La Thane** (Jean de), maître de la Monnaie à Paris. — XIII, 11, 15.

**La Touche-Frélon** (M. de), conseiller au parlement de Rennes. — Il chasse les missionnaires du séminaire de Saint-Méen, III, 72.

**La Tour d'Auvergne** — Voir Auvergne.

**Latran** (Concile de). — Décision relative aux ordres religieux, XIII, 340; — aux unions perpétuelles de bénéfices, XIII, 379, 394.

**Latre** (Charles de), prêtre. — Il écrit à saint Vincent, VIII, 315.

**Laubardemont** (M. de). — Il interroge saint Vincent au sujet de l'abbé de Saint-Cyran, XIII, 89. — Autre mention, XIII, 111.

**Laubespine** (Charles de), garde des sceaux. — IV, 56.

**Laudin** (Denis), prêtre de la Mission. — Note biographique, IV, 167. — Lettres que saint Vincent lui adresse au Mans, VI, 497, 545, 569; VII, 61, 125, 189, 210, 226, 279, 280, 314, 323, 356, 394, 422, 449, 476, 516, 574, 608, 624; XIII, 115, 198, 312, 349.

Envoyé à Périgueux, IV, 131. — Rappelé à Paris, IV, 167-168. — Nommé supérieur au Mans, VI, 497. — Au Mans, VIII, 137, 519. — Prieur de Bussière-Badil, voir ce mot. — Voir Le Mans.

**Laudin** (Gabriel), prêtre de la Mission. — Note biographique, VI, 572. — Proposé pour Madagascar, VI, 188. — Envoyé à Toul pour aider aux exercices de l'ordination, VI, 437-438. — Placé à Tréguier, VI, 572, 573, 603. — Il a le dessein d'entrer chez les bénédictins, VII, 125.

**Laudoy** (M.), comte de Seguin. — Voir Seguin.

**Laumonion** (M.). — II, 564.

**Launier** (Adrien), esclave à Alger. — VIII, 540.

**Launois** (Evrard). — Il fait une retraite à Saint-Lazare, VI, 574.

**Laur** (M.). — A Agde, VIII, 101.

**Lauraine** (Claude), fille de la Charité. — En retraite à la maison-mère, II, 178.

**Lauraine** (Marguerite), fille de la Charité, à Saint-Laurent.

— En retraite à la maison-mère, II, 178. — Au lieu de regarder les jeux de la foire Saint-Laurent, elle jette les yeux sur la croix de son chapelet, IX, 37.

**Laurence** (Yves), prêtre de la Mission. — Note biographique, VI, 503. — Placé à Turin, VI, 503, 508. — Départ pour Turin, VI, 564, 565. — Ses vœux, VII, 195, 228. — A Turin, VIII, 194, 204.

**Laurent** (Saint), diacre. — Son martyre, IX, 615. — Saint Vincent demande pour ses missionnaires l'esprit de saint Laurent, XI, 229.

**Laurent** (M.), échevin de Joigny. — XIII, 459.

**Laurent** (Madame), dame de la Charité. — Sa santé, I, 123, 128.

**Laurent** (Mlle). — I, 300, 303.

**Laurent** (Frère). — Voir Hazart (Laurent).

**Laurent** (Claude), fille de la Charité. — XIII, 576.

**Laurent** (Daniel), archidiacre de Mâcon. — XIII, 503.

**Lauzun** (Village de). — XI, 269.

**Lavagna** (Ville de) en Italie. — Mission donnée en ce lieu, III, 393.

**Laval** (Ville de) dans la Mayenne. — VII, 462; VIII, 432.

**Laval** (Jacques), esclave à Alger. — V, 31.

**Laval** (Marguerite), fille de la Charité. — XIII, 576.

**Laval-Boisdauphin** (Marie Séguier, marquise de). — Bienfaitrice des missionnaires de Crécy, VII, 10. — Ses rapports avec eux, VIII, 132, 133, 305.

**Laval-Montigny** (François de), grand archidiacre d'Evreux. — IV, 624.

**La Valette** (François de), évêque de Vabres. — Note biographique, II, 504.

**La Valette** (Jean de), frère du précédent. — Voir Beaulieu (Abbé de).

**La Valette** (Louis de Nogaret, cardinal de), archevêque de Toulouse. — Note biographique; le cardinal de Richelieu fait dire des messes pour le repos de son âme, I, 592.

**La Valette** (Louis de Nogaret), évêque de Mirepoix, frère du précédent. — Nicolas Pavillon le recommande à saint Vincent, II, 543.

**Lavanibo** (Jean), frère de la Mission. — Note biographique, VII, 542.

**Lavardin** (Philibert de Beaumanoir de), évêque du Mans. — Note biographique, III, 491. — Alain de Solminihac supplie saint Vincent d'empêcher son élévation à l'évêché du Mans, III, 351. — Saint Vincent conseille à l'évêque du Mans de faire enregistrer à la chambre des comptes son serment de fidélité, III, 491. — Différend avec ce prélat au sujet d'une taxe sur les chapelles, III, 579. — Il défend aux missionnaires du Mans de donner des missions pendant l'avent et le carême, VI, 133. — Il les envoie en mission en certaines paroisses de son diocèse, VIII, 198, 431. — Dans ses visites pastorales il désire être accompagné par l'un d'eux, VII, 190.

**Lavau** (M. de). — IV, 27.

**Lavaur** (Ville de) dans le Tarn. — Raconis, évêque de Lavaur, voir ce nom.

**Laverdet** (M.), marchand d'autographes à Paris. — Autographes de saint Vincent mis en vente dans son étude, II, 277, 452; III, 58; VI, 339; VIII, 102, 123, 129, 136, 343; XIII, 774, 779, 787.

**La Vie** (Thibaut de), premier président au parlement de Pau. — Il voudrait que saint Vincent acceptât, pour sa congrégation, le pèlerinage de Bétharram, VIII, 358, 516.

**Lavieuville** (Charles-François de), évêque de Rennes. — VI, 32.

**La Ville-aux-Clercs** (M. de). — Voir Brienne (M. de).

**La Villette** (Ancien village de), aujourd'hui quartier de Paris. — II, 18, 133; IV, 430.

**Lazare** (Saint). — Aimé de J.-C., qui l'a pleuré, I, 128; III, 447; XII, 271. — Comparaison des retraitants de Saint-Lazare avec Lazare quittant son sépulcre, XI, 16. — Les missionnaires doivent être des Lazares ressuscités et non des carcasses de saint Lazare; protecteur de la maison de Saint-Lazare, XI, 17. — Son jour de fête, I, 213.

**Lazare** le pauvre. — Parabole du mauvais riche. — XI, 328.

**Lebas** (Toussaint), prêtre de la Mission. — Note biographique, V, 164. — A Agde, V, 164, 198, 554. — Lettres que saint Vincent lui adresse en cette ville, V, 164; VIII, 98. —

Gravement malade, V, 375. — Vertueux et régulier, VIII, 29. — Envoyé à Narbonne, VIII, 124, 545.

**Le Bègue** (M.), prêtre de la congrégation de M. d'Authier. — Rapports avec saint Vincent, II, 397. — Supérieur du séminaire de Senlis, II, 460. — A Marseille, VIII, 544.

**Lebel** (M.). — Rapports avec saint Vincent et M. Get, V, 190, 226, 242, 246.

**Leberon** (Charles-Jacques de Gélas de), évêque de Valence. — Saint Vincent intervient en sa faveur au Conseil de conscience, III, 228, 238 .— Autre mention, I, 416.

**Le Blanc** (Charles), prêtre de la Mission. — Note biographique; au Mans, IV, 433. — Rappelé à Saint-Lazare, V, 414. — Sur le point de s'embarquer pour Madagascar, VII, 86, 88, 92. — Naufrage et retour, VII, 224, 243, 268, 601. — De nouveau au Mans, VII, 517, 608. — Il ne peut aller à Madagascar, VIII, 155.

**Leblanc** (Denis), vicaire général de Paris. — XIII, 209.

**Le Blanc** (François), prêtre de la Mission. — Note biographique, IV, 305. — Proposé à la Propagande pour les Hébrides, IV, 92. — A Gênes, IV, 305. — En Irlande, VI, 164; VII, 212; XI, 175-176, 290. — En prison, V, 365, 367, 389; XI, 173, 185. — Sa délivrance, XI, 288, 304. — Retour en France, XII, 38. — A Richelieu, VIII, 137.

**Le Blanc** (Georges), prêtre de la Mission. — Note biographique, II, 621. — Au Mans, II, 621; III, 25. — Envoyé en Irlande, III, 82. — A Saint-Méen; mandé à Paris, III, 463-464.

**Lebœuf** (M.), contrôleur, membre de la Charité de Joigny. — XIII, 460.

**Le Bœuf** (Eloi), frère de la Mission. — Note biographique; sa mort, XI, 115.

**Lebœuf** (Guillaume), curé de Saint-Jean de Joigny. — XIII, 459.

**Lebœuf** (Jean), membre de la Charité de Joigny. — XIII, 460.

**Le Boindre** (Renée). — Voir Le Vayer (Renée Le Boindre, dame).

**Le Bon** (Adrien), prieur de Saint-Lazare. — Note biogra-

phique, I, 138. — Il est le seul prieur qui, pour conserver ce titre, ait demandé une provision à Rome, I, 251, 550. — Résignation du prieuré en faveur de saint Vincent, I, 138-141, 256-260; V, 533; VII, 484; VIII, 360; XIII, 234-248, 250-255, 267-270, 272-273, 373-375, 396, 400-404. — Il s'est souvent repenti d'avoir cédé le prieuré, XIII, 638. — Don de la ferme de Rougemont, I, 257. — Reconnaissance et estime de saint Vincent, V, 166; XI, 155. — Le saint se prosterne aux pieds du prieur chaque fois qu'il le voit mécontent, XIII, 639; — blâme un frère qui a manqué de respect au prieur, XI, 105. — Le prieur se propose d'aller s'établir à Liancourt, I, 329. — Il demande, pour un de ses neveux, le titre de bailli de Saint-Lazare, I, 388. — Sa mort; discours que prononce saint Vincent à cette occasion, XI, 155. — Circulaire pour annoncer ce décès, IV, 168. — Epitaphe, IV, 169; XIII, 332. — Autres mentions, I, 482, 486, 488; II, 38, 485, 486; III, 544; IV, 1; XI, 21.

**Le Boucher** (M.), grand vicaire de l'abbaye de Moutiers-Saint-Jean. — Lettre à saint Vincent, II, 451.

**Le Boucher** (Nicolas), notaire à Paris. — XIII, 202, 203, 204.

**Le Bourg** (M.), capitaine de vaisseau. — III, 607-609.

**Le Bourget** (Ville de), près Paris. — I, 482, 488.

**Le Bouthillier** (Victor). — Coadjuteur de l'archevêque de Tours, II, 81-82. — Archevêque de Tours, III, 296.

**Le Boysne** (Léonard), prêtre de la Mission. — Note biographique; à Luçon, II, 293. — A Saint-Méen, V, 357. — Prieur de Saint-Nicolas-de-Champvent, VI, 493-494; VII, 26. — Sa santé, V, 356; VII, 30.

**Le Bret** (M.), curé de Pompierre. — VIII, 409.

**Le Bret** (R. P.), bénédictin. — Rapports avec saint Vincent, I, 283-284.

**Le Bret** (Jacques), auditeur de rote à Rome, puis évêque de Toul, cousin du précédent. — Note biographique, I, 149. — Sa bienveillance pour les missionnaires, I, 149; II, 33, 34. — Rapports avec saint Vincent, II, 90, 204; VIII, 263, 287. — Saint Vincent s'occupe de « son affaire », II, 51, 128, 424. — Il est question de lui pour l'évêché de Toul, II, 445. — Autres mentions, I, 283; II, 31.

**Le Bret** (Jeanne), membre de la Charité de Joigny. — XIII, 483.

**Le Bret** (Julien), seigneur de Flacourt, conseiller d'Etat. — I, 550.

**Le Breton** (M.), prêtre de la conférence des mardis. — En mission à Montmirail, I, 476, 480, 485. — Il est « fort fervent », I, 477. — A Bayonne, grand vicaire, II, 6. — A Agde, grand vicaire, VII, 22.

**Lebreton** (Louis), prêtre de la Mission. — Note biographique, I, 547. — Lettres que saint Vincent lui adresse à Rome, I, 547, 589, 599; II, 13, 26, 33, 49, 89, 123, 136, 150. — A Rome, procureur général près le Saint-Siège, VIII, 518. — En mission, I, 594; II, 150; — auprès des bergers de la campagne romaine, II, 137. — Il négocie l'approbation des vœux et l'autorisation d'avoir un établissement à Rome, voir Vœux, Rome; — cherche une maison d'habitation à Rome, voir Rome; — négocie d'autres affaires, II, 249.

Dieu le bénit beaucoup, II, 189. — Sa mort, II, 204-205, 231. — Saint Vincent recommande à son successeur de prendre exemple sur lui, II, 208, 246. — Autres mentions, II, 256, 272, 273; XIII, 338.

**Lebrun** (Guillaume), frère de la Mission. — Note biographique, V, 600.

**Le Caire** (Ville de), capitale de l'Egypte. — IV, 267.

**Le Camus** (M.). — II, 195.

**Le Camus** (M.). — VII, 321, 322.

**Le Cat** (M.). — Sa bienveillance pour les missionnaires d'Agen, VI, 547; VII, 414.

**Le Cercieux** (Toussaint), forçat à Toulon. — VII, 260.

**Le Clerc** (François), chanoine d'Ecouis. — XIII, 20, 22, 24.

**Le Clerc** (Gabrielle), épouse de Michel Le Gras. — Son mariage, III, 517, 544. — En désaccord avec ses cousines, VII, 263.

**Leclerc** (Pierre), frère de la Mission. — Note biographique; envoyé en Irlande, III, 82. — A Agen; il désire changer de maison; saint Vincent l'en dissuade par deux lettres, VI, 59, 125.

**Le Cocq** (Jean), seigneur de Courbeville. — Délégué par le parlement à la conférence de Rueil, III, 415.

**Le Coigneux** (Jacques), président à mortier. — Délégué par le parlement à la conférence de Rueil, III, 414.

**Le Coutre** (Michelle), fille de la Charité. — XIII, 576.

**Lectoure** (Ville de) dans le Gers. — Louis de la Rochefoucauld, évêque de Lectoure, voir ce nom.

**Lecture.**— Les filles de la Charité apprennent à lire, II, 550; III, 55. — Saint Vincent le leur recommande, IX, 7, 43, 219. — Comment lire en public, XI, 150-152. — Eviter les lectures de pure curiosité, XI, 29.

*Lecture spirituelle.* — Saint Vincent en recommande l'usage aux membres de la Charité de Châtillon, XIII, 435; — aux filles de la Charité, IX, 116; XIII, 553, 563. — Ses livres préférés, voir François de Sales, Gerson, Grenade, Nouveau-Testament, Thomas a Kempis.

*Lecture de table.* — La lecture de table est en usage chez les missionnaires, I, 563. — Ne pas l'omettre, XI, 102, 103. — L'écouter, XI, 115. — Ce qu'on lit à Saint-Lazare, II, 203; V, 626; XII, 12, 294.

**Lee** (Thaddée). — Voir Lye (Thaddée).

**Lefébure** (Marie), servante des pauvres de la Charité de Montmirail. — XIII, 467.

**Lefebvre** (Augustin), prêtre de la Mission. — Supérieur à Toul, VIII, 517.

**Lefebvre** (Louis), esclave à Tunis. — VII, 207.

**Lefebvre de Caumartin** (Louis), conseiller au parlement. — Délégué par le parlement à la conférence de Rueil, III, 415.

**Le Feron** (M.), oncle de Nicolas Etienne. — Comment saint Vincent reçoit l'offre qu'il lui fait du prieuré de Saint-Martin, V, 533-534.

**Le Féron** (M.). — XIII, 232.

**Lefèvre** (M.). — Procureur d'Alain de Solminihac au grand Conseil, III, 599, 601.

**Le Fèvre** (Mlle). — I, 195.

**Le Flond** (Mlle) à Arras. — VI, 116.

**Le Gauffre** (Thomas), maître des comptes. — Il fait sa retraite d'ordination à Saint-Lazare, II, 28.

**Le Gay** (Marie-Catherine), visitandine. — Elle se recommande aux prières de saint Vincent, VIII, 364.

**Legay** (Pierre), notaire ecclésiastique. — XIII, 213, 214.

**Legendre** (Renault), prêtre de la Mission, frère du précédent. — Note biographique, V, 59. — A Rome, V, 59, 544; VI, 593; VII, 492, 526. — Lettre que saint Vincent lui adresse en cette ville, V, 324. — Il quitte Rome avec ses confrères français, sur l'ordre du roi de France, V, 270, 273, 275; — après avoir mis les papiers de la maison en lieu sûr, V, 272. — Envoyé à Gênes, VI, 566. — Son frère, V, 276, 277; VII, 492.

**Le Gentil** (Claude), frère de la Mission. — Il prend les eaux à Moulins; promis au supérieur de Gênes, III, 375. — En route vers Gênes, III, 397. — Retenu à Marseille par M. Portail, III, 434. — Rappelé à Paris, V, 132. — A Marseille; sa santé, V, 258, 379, 387.

**Légèreté.** — Pas de fermeté dans les résolutions d'un esprit léger, XIII, 741.

**Le Gouverneur** (Guillaume), curé de Saint-Malo. — VII, 502.

**Legouz** (Madame). — Saint Vincent lui fait l'éloge de son fils Jacques et ajoute que rien ne lui sera demandé pour son entretien, VI, 63.

**Legouz** (Jacques), fils de la précédente. — Note biographique, VI, 64. — Son caractère, VII, 490-491; VIII, 75.

**Legouz** (René), frère du précédent. — Note biographique, VIII, 75. — En danger de mort, VIII, 350.

**Le Grand** (M.). — Présenté par M. Delville pour le séminaire de Saint-Lazare, VI, 533.

**Legrand** (Guillaume), esclave à Tunis. — VII, 193.

**Le Gras** (M.). — XIII, 305.

**Le Gras** (Antoine), secrétaire de la reine Marie de Médicis. — Epoux de Louise de Marillac, XIII, 570, 573, 580. — Date de sa mort, IV, 298. — Saint Vincent promet de prier pour le repos de son âme, I, 179.

**Le Gras** (Louise de Marillac, demoiselle). — Note biographi-

que, I, 25. — Lettres de saint Vincent à Louise de Marillac, I, 25, 30, 31, 33, 37-40, 51, 62, 68-86, 90, 91-108, 110, 113, 116, 118, 120, 122, 126-131, 134, 136, 141, 143, 144-146, 150, 152-161, 165, 166-168, 169-172, 178, 181, 185, 187, 196-200, 201, 205, 212-215, 217-219, 221, 229-248, 275, 277, 280-282, 289, 290, 299-302, 304, 307, 308, 310, 312, 314-320, 321-327, 334-339, 342, 346, 348, 350, 357-358, 361-367, 371, 375, 380-387, 391-400, 407, 410, 411, 417-421, 433-436, 441-445, 454, 455, 458-461, 467, 477, 478, 481, 493, 494, 495, 501, 502, 504-508, 511-517, 519-521, 542-544, 546, 555-560, 568-572, 576, 580-582, 583-584, 586, 587, 597, 601-605, 609, 611; II, 1, 6-11, 18, 19, 26, 36, 37-39, 53, 63, 91, 109-114, 121, 129, 133, 144, 146, 147, 149, 156-158, 160, 161, 162-168, 171, 173-176, 179-183, 189-190, 191, 197, 200, 206, 214, 217, 228, 229, 255, 258, 259, 268, 282, 289, 294-296, 300, 302, 305, 383, 385, 437, 487, 522, 546, 581, 587, 598; III, 5, 11, 16, 139, 170, 199, 200, 208, 210, 212, 232, 292, 317, 360, 376, 387, 405, 419, 421, 423, 427-430, 435, 448, 479, 524, 544, 621, 622; IV, 17, 21, 47, 170, 182, 187, 213, 253-256, 386, 536, 590; V, 35, 39, 58, 129, 184, 339, 343, 396, 420, 529; VI, 136, 318, 436, 494, 568, 631; VII, 264, 368, 409, 419, 437, 460; VIII, 110, 144, 524, 527, 529, 549, 550; XIII, 833, 841, 842, 843.

Lettres de Louise de Marillac à saint Vincent, I, 28, 36, 272, 344, 368, 423, 437, 440, 491, 493, 498; II, 92, 120, 143, 159, 161, 172, 178, 186, 196, 198, 254, 259, 267, 309, 357, 358, 363, 371, 372, 399, 401, 429, 433, 438, 441, 465, 478, 497, 506, 524, 528, 529, 540, 541, 542, 545, 547, 558, 574, 575, 582, 586, 592, 594, 595, 598, 599, 611; III, 6, 17, 29, 106, 107, 121, 144, 147, 157, 169, 170, 198, 206, 208, 211, 226, 228, 231, 253, 254, 261, 262, 265, 277, 298, 300, 310, 316, 377, 386, 393, 426, 475-477, 506, 508-511, 516, 522, 523, 527, 595; IV, 3, 110, 150, 162, 182, 188, 199, 201, 212, 220, 274, 298, 384, 428, 472, 552, 559, 564; V, 28, 35, 37, 38, 175, 214, 222, 237, 240, 334, 353, 380, 405, 409, 419, 432, 438, 445, 454, 460, 464, 478, 554, 567, 578, 589, 644; VI, 56, 61, 118, 171, 179, 187, 262, 270, 271, 292, 302, 319, 358, 396, 455, 494, 563; VII, 71, 72, 97, 114, 142, 175, 177, 258, 263, 271, 283, 367, 393, 409, 415, 428, 440, 448, 460, 472, 475, 582; VIII, 84, 91, 113, 163, 165, 179, 188, 206, 207, 214, 226, 227, 521, 523, 526, 528.

Lettres de Louise de Marillac à Madame de Herse, VI, 639; — à M. Pouvot, VI, 640; — à sœur Nicole Georgette,

VII, 629. — Lettres du frère Ducournau à Louise de Marillac, V, 647; VI, 641; VII, 628, 629.

*Tableau chronologique de sa vie.* — 1591. — Sa naissance (12 août), II, 178; V, 176. — Son patron, III, 231; VIII, 91.

1595. — Mariage en secondes noces de son père Louis de Marillac, veuf de Marthe de la Rosière, avec Antoinette Camus (12 janvier).

1601. — Naissance d'une sœur, Innocente de Marillac, baptisée le 28 décembre.

1604. — Mort de son père Louis de Marillac (25 juillet).

1613. — Son mariage avec Antoine Le Gras (5 février), I, 75. — Naissance d'un fils, Michel Le Gras (18 octobre).

1618-1619. — Maladie; saint François de Sales vient la visiter.

1623. — Grave maladie de son mari; elle fait vœu, s'il meurt, de garder la viduité (4 mai), et ce vœu elle le renouvelle chaque année, II, 524; III, 231, 232. — Violente tentation contre la foi (25 mai); elle en est délivrée le 4 juin, jour de la Pentecôte, par l'intercession de saint François de Sales. Ce jour-là, Dieu lui découvre sa future vocation et lui montre celui qu'il lui destine comme directeur, II, 524-525.

1624 ou 1625. — Elle se met sous la direction de saint Vincent de Paul, I, 85; IV, 222; VIII, 207; X, 716.

1625. — Mort d'Antoine Le Gras (21 décembre).

1626. — Elle quitte la rue Courteau-Villain et va s'établir rue Saint-Victor, près du collège des Bons-Enfants, où réside saint Vincent, I, 130. — Saint Vincent écrit à Louise de Marillac, le 30 octobre, la première des lettres qui composent le dossier de ce qu'on a pu conserver de leur correspondance, I, 25.

1627. — Son adresse, I, 32.

Entre 1626 et 1629. — Elle désire se consacrer au service des pauvres, I, 51. — Saint Vincent lui demande d'attendre patiemment que Dieu lui manifeste sa volonté, I, 26. — Il y pense « assez pour tous deux », I, 62. — Il l'occupe aux œuvres de charité, I, 29, 38, 40.

Entre 1627 et 1633. — Fille à son service, I, 29, 109, 143.

1629. — Saint Vincent l'envoie visiter la Charité de

Montmirail et lui adresse, à cette occasion, ses vœux et ses conseils (mai), I, 73.

Vers 1630. — Elle donne des chandeliers aux visitandines de Paris, I, 173.

1630. — Visite des Charités de Saint-Cloud (février), I, 75; — et de Villepreux (mai), I, 81. — Elle y instruit les enfants, I, 82, 83. — Saint Vincent lui recommande de ne rien faire que sous l'obéissance des évêques et des curés, I, 82. — Fondatrice et supérieure de la Charité de Saint-Nicolas-du-Chardonnet à Paris, I, 78, 79, 80. — Elle visite les pauvres de la paroisse, I, 153. — Saint Vincent lui adresse des filles de la campagne mises au service des Charités de Paris, I, 76. — Il l'envoie visiter des Charités dans le diocèse de Beauvais et à côté, I, 91-92. — Visite des Charités de Montmirail (octobre), I, 94; — de Beauvais (décembre), I, 95. — Elle voudrait « honorer l'adorable vie cachée de N.-S. »; saint Vincent lui conseille de rester dans l'état où elle est, en attendant qu'il la fasse « passer à un autre, s'il le juge ainsi expédient », I, 79, 87.

1631. — Visite de la Charité de Montreuil (mars), I, 101-108. — Sa pauvreté, I, 111. — Elle veut devenir « la servante des pauvres filles »; saint Vincent lui demande d'attendre que N.-S. manifeste sa volonté, I, 113. — Visite des Charités de Montmirail, du Mesnil et des environs, I, 118-136. — Changement de logis, I, 130, 135. — Son émotion en apprenant qu'on lui attribue une fausse promesse de mariage, I, 142.

1632. — En retraite (mai), I, 155. — Elle change de logement, I, 156, 157, 158; — visite la Charité de Villeneuve-Saint-Georges, I, 159-162; — s'occupe des forçats de Paris, I, 166; — visite la Charité d'Asnières, I, 170; — et d'autres jusque dans le diocèse de Soissons, I, 179.

1633. — Saint Vincent lui écrit que « Dieu veut se servir » d'elle « pour quelque chose qui regarde sa gloire », I, 186; — qu'il n'a pas « encore le cœur assez éclairci devant Dieu touchant une difficulté », I, 200. — Visite des Charités de Verneuil, Pont-Sainte-Maxence, Gournay, La Neuf-ville-Roy, Bulles (février-mars), I, 188. — Saint Vincent fonde la Compagnie des filles de la Charité, dont il l'établit supérieure (29 novembre), voir Charité (Filles de la). — Son adresse, I, 215.

1634. — Fondation, par saint Vincent, de la confrérie des dames de l'Hôtel-Dieu.

1635. — Visite des Charités de Beauvais, I, 239; — Bulles, I, 242; — et Liancourt, I, 242-247.

1636. — Transfert de la maison-mère des filles de la Charité à La Chapelle (mai). — Saint Vincent l'invite à visiter les Charités de Grigny et de Villeneuve-Saint-Georges, I, 325. — Visite de la Charité de Gournay, I, 327.

1638. — Commencement de l'œuvre des Enfants trouvés (janvier), I, 417. — Saint Vincent la prie d'aller à Saint-Germain-en-Laye pour y rassembler les dames de la Charité, I, 503, 504.

1639. — Voyage à Angers avec les sœurs destinées à l'Hôtel-Dieu de cette ville (novembre), I, 603 et suiv. — Commencement de l'œuvre des galériens, II, 26.

1641. — Saint Vincent achète vis-à-vis Saint-Lazare, rue du faubourg Saint-Denis, une maison pour y loger les filles de la Charité, II, 184.

1642. — Les sœurs quittent La Chapelle et s'installent dans leur nouvelle maison-mère, rue du faubourg Saint-Denis. — Louise de Marillac fait les vœux perpétuels avec quatre sœurs (25 mars). — Elle va visiter les Charités de Liancourt et des environs, II, 295, 300.

1644. — Pèlerinage à Notre-Dame de Chartres (octobre), II, 478.

1646. — Voyage à Nantes avec les sœurs qui doivent desservir l'hôpital de cette ville.

1649. — Voyage à Liancourt (septembre), III, 480.

1650. — Mariage de Michel Le Gras (18 janvier); naissance d'une petite fille (octobre), III, 544.

1652. — Grave maladie, IV, 334.

1653. — Saint Vincent fonde l'hospice du Nom-de-Jésus, IV, 552.

1656. — Grave maladie; elle désigne Marguerite Chétif comme la sœur la plus capable de tenir sa place après sa mort, V, 611; X, 740.

1660. — Une fluxion se déclare au bras gauche, accompagnée de fièvre (4 février). — Elle reçoit les derniers sacrements (12 février), VIII, 241. — Sa mort (15 mars), VIII, 270.

*Ses œuvres.* — Eloge de son administration comme supé-

rieure des filles de la Charité, IX, 446; X, 116, 688; XIII, 574, 695, 755. — Ce qu'elle a fait pour l'Hôtel-Dieu, les enfants trouvés, l'hospice du Nom-de-Jésus, la Compagnie des filles de la Charité, voir ces mots.

*Ses paroles et ses écrits.* — Cachet dont elle se servait pour ses lettres, III, 261. — Ecrit de piété sous forme de colloque avec une femme, VII, 73.

Ses pensées sur la fidélité aux règles, IX, 213; — la préparation à la communion, IX, 341; — le bon usage des avertissements, IX, 373, 580; — les fautes notables de quelques sœurs, IX, 378; — le profit à tirer des conférences, IX, 394; — l'oraison, IX, 412; — l'esprit du monde, IX, 439, 440; — l'amour de sa vocation, IX, 451; — l'obéissance, IX, 528; X, 90; — la confession, IX, 551; — l'indifférence, IX, 557; — le jubilé, IX, 622; — la fidélité à Dieu, IX, 626; — la cause la plus ordinaire de la perte de la vocation, IX, 657; — la conservation de la Compagnie des filles de la Charité, IX, 692-693; — l'envie, IX, 710; — les tentations, X, 22; — le péché de scandale, X, 52; — la mortification, X, 63; — l'esprit caché, X, 74; — la pauvreté, XIII, 716; — la vie et les vertus des sœurs Jeanne Dalmagne, IX, 200; — Anne de Gennes, IX, 537; — Marie Lullen, IX, 539; — Marguerite Bossu, IX, 540; — Cécile Delaître, IX, 542.

Autres interventions de Louise de Marillac au cours des entretiens de saint Vincent, IX, 111, 112, 330, 509, 598, 671, 692, 696; — des Conseils de la communauté, XIII, 594-597, 599, 601, 607, 609-610, 612, 613, 616-619, 622-628, 630-637, 639-641, 643, 646, 648, 651-658, 660-670, 672, 677, 685, 686, 690-692, 695, 699-700, 703-706, 708-709, 711, 713-716, 724-725, 733, 740-745, 748, 750-754, 756-757.

*Ses vertus, ses défauts, son état d'âme.* — Conférences sur ses vertus, X, 709, 725.

Saint Vincent ne lui connaissait que « quelque petit moucheron d'imperfection », aucun péché mortel, X, 716, 720. — Il la propose aux filles de la Charité comme un beau « tableau » à regarder et à imiter, X, 719, 725, 729-730. — Il souhaite son esprit à Jeanne Lepeintre, XIII, 643. — Il déclare que c'est une « sainte », X, 734, 735; — qu'elle est au ciel, X, 734, 743; — et qu'elle y a beaucoup de crédit auprès de Dieu, X, 717.

Son esprit intérieur, X, 711, 716, 727, 728. — Sa pureté, X, 716. — Son humilité, X, 711, 720-721, 727, 728. — Elle s'humilie, II, 173, 358, 528, 575; IV, 221, 274; IX, 413, 671. — Elle demande que soit désignée une sœur chargée de l'avertir de ses défauts, IX, 371, 377. — Elle offre sa démission de supérieure, que saint Vincent n'accepte pas, IX, 324.

Sa charité pour les sœurs, X, 729, 731; — spécialement pour les sœurs infirmes, X, 710; — pour les pauvres, X, 710, 721, 727, 729. — Sa douceur, X, 719, 720, 722. — Son support, X, 720, 721, 727, 728. — Son égalité pour toutes les sœurs, X, 715. — Sa résignation dans les souffrances, X, 710, 722, 728. — Sa prudence, X, 711-713. — Son amour de la pauvreté, X, 713-715, 721. — Sa modestie, X, 730. — Sa discrétion, XIII, 700. — Saint Vincent lui permet de se donner la discipline trois fois la semaine, I, 86; — de prendre « une ceinture de petites rosettes d'argent », I, 101.

Sa « grande » tendresse pour les membres de sa famille, X, 711. — Crainte au sujet de la prédestination, III, 198. — Scrupules, I, 282, 302. — Peines intérieures, I, 104, 111. — Abandons intérieurs, I, 155. — Pensées contre la foi, I, 150. — Tristesse et tentations, IV, 590. — Pensées de découragement, V, 420. — Pensée de la mort, II, 543. — Ses appréhensions, I, 150, 155; II, 595; IV, 201-202. — Elle s'exagère les choses, II, 437. — Ses promptitudes, X, 715. — Saint Vincent lui reproche son peu de foi, II, 158, 262; — son esprit d'envie et de faiblesse V, 39. — Il répugne à Louise de Marillac d'être élue supérieure par les sœurs, V, 405.

*Ses dévotions.* — Avant la fondation des filles de la Charité, elle communiait trois fois la semaine, I, 101. — Saint Vincent la blâme de n'avoir pas communié pour une peine intérieure, I, 111; — lui permet de communier, I, 74; V, 344; XIII, 841; — l'engage à ne pas communier à cause de sa santé, I, 233. — Elle s'abstient de communier à cause d'une inquiétude de conscience, II, 465. — Elle demande à communier tous les jours de la neuvaine du Saint-Esprit, III, 198; — d'une neuvaine à la sainte Vierge, V, 445. — Sa dévotion quand elle communiait, I, 75; X, 729.

Ses confessions, I, 51, 350, 384, 558; II, 465; IV, 182, 201. — Elle pleurait en se confessant, X, 716. — Sa confession annuelle, I, 311.

Ses retraites, I, 51, 155, 181, 289, 350, 383, 558; II, 176; V, 238.

Sa dévotion à la sainte Vierge, I, 86; II, 478, 574; V, 445; VII, 393; VIII, 189; XIII, 660. — Elle explique en quoi consiste le chapelet qu'elle récite, II, 576. — Saint Vincent lui conseille de ne plus réciter certaines prières à la sainte Vierge, IV, 199. — Il lui en permet une pendant la maladie de son fils seulement, se proposant de voir ensuite ce qu'il faudra décider, IV, 255.

Sa dévotion aux trente-trois actes à l'Humanité sainte, I, 86; — aux mots « Dieu est celui qui est », IV, 202; — et « Dieu est mon Dieu », III, 231.

*Sa direction.* — Saint Vincent commence à la diriger en 1624 ou 1625, I, 85; IV, 222; VIII, 207; X, 716. — Elle lui est trop attachée, I, 85; — souffre de ses absences, I, 26, 28, 36.

Elle avoue à son directeur qu'elle a « besoin d'être menée un peu rudement », II, 595-596. — Saint Vincent lui déclare qu'il l'avertira de ses fautes, I, 419; — et qu'il entend être écouté, I, 151; — lui dit de s'apprêter à être « bien tancée », I, 155; — veut qu'elle aille à Dieu par amour et non par crainte, parce que Dieu est amour, I, 86; — lui indique la manière de réparer le mal qu'elle a dit d'un médecin, I, 199; — comment elle doit se conduire dans les succès et les humiliations, I, 98; — la prépare à la souffrance, III, 232; — la console dans ses souffrances et ses peines, I, 142, 144, 152, 559; — et la soutient dans la tentation, I, 71.

Il lui recommande de mêler « un filet de vinaigre » à « la douceur de son esprit », I, 394; — d'honorer « le non-faire et l'état inconnu du Fils de Dieu », I, 62, 153; — de ne pas « enjamber » sur la Providence, I, 68. — Il lui recommande encore la conformité à la volonté de Dieu, I, 39, 62, 70, 79, 87, 111, 128; — la fidélité à N.-S., I, 30; — la soumission, I, 26; — la tranquillité d'esprit, I, 32, 111, 114; — l'indifférence, I, 214; — la confiance, I, 90; — la sincérité, I, 282; — la simplicité, I, 30, 302; — la fuite de la singularité, I, 385, 420; — l'humilité, I, 30; — la patience, I, 324; — la modération dans le zèle, I, 96, 202; — la gaieté, I, 39, 77, 145, 188, 200, 316, 322, 361, 383, 502, 560, 561, 581; II, 12, 269; XIII, 842.

*Rapports avec saint Vincent.* — Saint Vincent lui em-

prunte de l'argent, I, 318; II, 38; — l'appelle « ma fille » ou « ma chère fille » dans ses premières lettres, I, 62, 68, 69, 70, 72; — évite, dans sa correspondance avec elle, toute expression un peu tendre, I, 383; — va à La Chapelle, où elle habite, sans la voir, I, 339; — ne va le voir que si elle l'appelle, I, 582, 584.

Il lui recommande de se soigner, I, 75, 237, 398; II, 12; XIII, 842; — parce qu'elle est nécessaire au « pauvre peuple », I, 314; — parce qu'elle n'est plus « comme une personne particulière », I, 218; — de manger de la viande pendant le carême, I, 145; — de manger davantage, I, 242; XIII, 842; — de partir à la campagne quand elle ira mieux, I, 308; — de ne pas sortir pour ne pas prendre mal, I, 398.

Sollicitude de Louise de Marillac pour la santé de saint Vincent, V, 464, 478; VII, 461; VIII, 228. — Elle lui envoie ou lui conseille des remèdes, I, 70, 202, 597; II, 528; III, 376, 377; IV, 162; V, 465; VI, 136, 495; VII, 409, 410, 415, 419, 437; VIII, 214. — Elle lui fait des cadeaux, I, 152-153, 222. — Nom qu'elle lui donne dans ses lettres, III, 506.

*Rapports avec son fils.* — Sollicitude excessive de Louise de Marillac pour son fils, I, 71-72, 76, 77, 321, 518, 556, 584; III, 437. — Saint Vincent lui dit que « N.-S. a bien fait de ne » la « pas prendre pour sa mère », I, 111. — Peines et tracas que le fils donne à la mère, I, 71, 519; II, 596; III, 18, 198. — Dans le désir de réparer les fautes de son fils, elle commande à un artiste un tableau de la sainte Vierge, qu'elle paye avec l'argent de la vente des bagues qui lui restent et demande à saint Vincent de placer ce tableau à Saint-Lazare, dans une chapelle dédiée à Marie, II, 574-575. — Elle se demande s'il a une grande croix dans sa chambre, II, 529; — attribue sa mauvaise conduite aux fautes des parents, I, 322.

Voir Le Gras (Michel).

*Sa santé.* — Sa santé est souvent altérée, XIII, 666. — Saint Vincent disait en 1647 qu'elle était « comme morte » depuis dix ans, III, 256; IX, 324; — et en 1657, depuis vingt ans, X, 374. — Sa santé ne lui permet pas de mener la vie commune, III, 263; IV, 274; IX, 169; X, 374, 722; XIII, 659, 694; — ni de s'habiller comme les autres sœurs,

II, 176; — ni de s'assujettir à la nourriture de la communauté, X, 722.

Elle est malade, I, 70, 146; — indisposée, XIII, 841; — a un rhume, I, 202; — la fièvre, I, 215, 421. — Au début de son séjour à La Chapelle, elle s'y trouvait mieux qu'à Paris, I, 421. — Elle y tombe malade et saint Vincent l'invite à quitter cette localité, si l'air lui est funeste, I, 560. — Nouvelle maladie, II, 1, 6, 8, 9, 11. — Elle se remet, II, 13. — Indisposition, II, 183. — Fièvre, II, 283. — Elle va bien, IV, 233, 236. — Très grave maladie, IV, 334. — Rétablie, IV, 334. — En bonne santé, IV, 409, 594. — Elle se trouve mal, IX, 626. — En bonne santé, V, 7, 56, 63, 68, 111. — Indisposée, V, 236. — Elle va mieux, V, 426. — Fièvre, V, 455. — Elle va bien, V, 580; — se remet d'une grave maladie, V, 611, 617; — est guérie, V, 624, 625; — fait une chute de son lit; d'où fièvre, VI, 95, 102. — Assez bien rétablie, VI, 123, 191. — Indisposée, VI, 253. — Malade, VI, 404. — En assez bonne santé, VII, 52. — Indisposée, VII, 185. — Elle va assez bien, VII, 350.

Son régime de carême, VI, 187. — Purges, I, 215. — Elle prend le thé tous les jours, V, 465, 554.

Sa dernière maladie, VIII, 241, 248, 255, 258; X, 729. — Sa mort, VIII, 270, 273, 275, 277, 327.

*Variétés.* — Pourquoi on l'appelle « Mademoiselle », I, 26. — Elle comprenait quelque peu le latin, I, 82. — Elle donne des tableaux à ses filles, I, 79; — à saint Vincent, I, 86-87; — à l'établissement des Enfants trouvés, I, 455; — à la maison de Saint-Lazare, II, 574, 575. — Saint Vincent regrette que M. Dehorgny soit parti sans lui envoyer de l'argent, I, 518.

Autres mentions, II, 66, 93, 561, 572, 588, 590; XIII, 550, 580.

**Le Gras** (Michel), fils de la précédente. — Rapports avec saint Vincent, I, 171, 612. — Il a l'esprit paresseux, III, 517.

Il entre au séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, I, 29; — et ne s'y plaît pas, I, 36, 37. — Saint Vincent est d'avis qu'il prenne la soutane, I, 40. — Ses maîtres sont contents de lui, I, 79. — Il quitte le séminaire pour entrer, comme pensionnaire, au collège des jésuites avec sa sou-

tane, I, 102, 106, 107, 109. — Saint Vincent veut qu'il remercie par lettre M. Bourdoise, I, 112; — donne à Louise de Marillac des nouvelles de la santé de son fils, I, 62, 83, 85, 93, 106-107, 123, 131, 132, 361, 460, 461, 611. — Quand Michel Le Gras n'est pas au collège des jésuites, saint Vincent le reçoit et le loge aux Bons-Enfants, I, 92, 111, 118, 135, 282, 324, 327, 397, 399, 407; — ou à Saint-Lazare, I, 308, 327, 368, 380; — l'y fait purger, I, 123, 128, 129, 308, 327; — et saigner, I, 129, 131, 308. — Le saint lui obtient la permission de manger de la viande pendant le carême, I, 145.

Michel est sur le point de passer en troisième, I, 123. — Sa mère songe à lui faire prendre les ordres sacrés, I, 142. — Saint Vincent est d'avis qu'il garde la soutane, parce que « l'état ecclésiastique lui est le meilleur », I, 197, 301. — Michel se résout à passer en théologie, I, 358. — Ses hésitations sur sa vocation, I, 321, 515, 516, 519. — Il fait une retraite et examine sa vocation, I, 320; — présente des thèses de philosophie, I, 365; XIII, 841. — Saint Vincent n'est pas d'avis que Michel quitte Paris, I, 372; — même pour aller étudier dans des universités de province, I, 350; — trouve qu'il devient plus ecclésiastique, I, 395. — Il est question de l'envoyer chez son oncle l'évêque de Riez; il n'étudie pas et ne se décide à rien, I, 407. — Il appréhende le sacerdoce, I, 441; — déclare que, s'il prenait les ordres, ce serait uniquement pour plaire à sa mère, I, 516; — étudie en Sorbonne et persévère dans sa vocation, I, 520; — paraît d'un autre esprit et a pris de bonnes résolutions, I, 502, 521; — a été reçu sans titre à Saint-Nicolas, I, 545; — accepte de passer l'examen chez le curé de Saint-Nicolas, I, 581.

Saint Vincent propose de le loger chez M. Rebours ou M. Coqueret, I, 556. — Il est question de l'envoyer « à Linas ou en Normandie », II, 385. — Madame Pelletier parle de l'attacher à la personne du coadjuteur de Paris, comme « aumônier » ou à un autre titre, II, 399-400.

Sa mère ne sait ce qu'il est devenu, II, 497. — Démarches difficiles à Rome en vue de lui obtenir une dispense, II, 536. — Rapports avec une jeune fille et projet de mariage; « capture » de l'un et de l'autre, II, 542, 581; III, 31. — « Délit » dans une maison de missionnaires, II, 576.

Il tombe malade; saint Vincent lui offre l'hospitalité à

Saint-Lazare; il refuse et accepte d'être l'hôte de son médecin; saint Vincent met deux sœurs auprès de lui pour le soigner, III, 12. — Il est « quasi guéri », III, 14; — « entièrement guéri », III, 23. — Sa mère souhaite que sa maladie profite à son âme, III, 18. — Il découche, III, 31; — disparaît sans dire où il va, III, 107.

« Affaire » pour laquelle Louise de Marillac désire le consentement de saint Vincent, III, 157. — Cette « affaire » « s'évente », III, 172. — Bailli de Saint-Lazare, III, 437, 449, 479, 595; IV, 256; V, 445. — Démarches en vue d'un mariage, III, 437, 477, 479, 507, 517; — en vue de l'achat d'un office à la cour des monnaies, III, 449, 516, 523-524, 595. — Son mariage; sa fille, III, 544. — Grave maladie; deux sœurs vont le soigner, IV, 254, 255, 256. — Sa surdité; sa mort, V, 445.

**Le Gras** (Simon), évêque de Soissons. — Prochain voyage de ce prélat à Paris, I, 175. — Travaux des missionnaires dans son diocèse, I, 431, 476, 480, 496, 502; VII, 205. — Rapports avec saint Vincent au sujet de l'union de l'abbaye Saint-Corneille de Compiègne à celle du Val-de-Grâce, XIII, 845. — Il n'est pas favorable à cette union, XIII, 846. — Saint Vincent lui écrit au sujet de l'abbesse de Biaches, III, 517.

**Le Gros** (Jean-Baptiste), prêtre de la Mission. — Note biographique, III, 405. — A Saint-Lazare, III, 405, 406. — A Saint-Charles, supérieur, VIII, 519. — A l'Assemblée générale de 1651, XIII, 326, 330, 333, 358. — Ce qu'il y dit sur les vœux, XIII, 340, 342. — A Saint-Lazare, IV, 320. — Il échappe au massacre de l'hôtel de ville, IV, 421. — Consul titulaire de France à Tunis, IV, 586. — A Richelieu, supérieur, V, 68, 195. — En tournée de visites, V, 448. — Sa mort, V, 465. — Autre mention, V, 585.

**Le Gros** (Jeanne) à Vesles. — VI, 486.

**Le Gros** (Pierre), forçat à Toulon. — VII, 135, 522.

**Le Havre** (Ville de) en Seine-Inférieure. — Havrais esclaves à Tunis, V, 226, 245, 327, 378, 394; VI, 281, 294, 304, 305; VII, 118, 181, 182, 193, 207, 214, 222, 453; VIII, 533, 538, 542. — La duchesse d'Aiguillon s'y trouve, VII, 207, 230; VIII, 25. — Elle désire y fonder un établissement de filles de la Charité, XII, 22. — Navires mouillés au port, V, 172. — Autre mention, VII, 602.

**Le Huby** (Etienne), esclave libéré. — VII, 502.

**Le Jarriel** (M.), banquier. — I, 148.

**Le Jay** (Nicolas), baron de Tilly, premier président au parlement de Paris. — Note biographique, II, 314.

**Lejeune** (Jean-François), clerc de la Mission. — Note biographique, VI, 532. — Saint Vincent est satisfait de lui, VI, 533.

**Lejeune** (Jean), frère de la Mission. — Note biographique, IV, 160.

**Le Jeune** (J.), membre de la Charité de Courboin. — XIII, 520.

**Le Joint** (Marguerite), fille de la Charité. — Voir Le Soin (Marguerite).

**Lejuge** (Barbe), membre de la Charité de Montmirail. — XIII, 465, 466.

**Lejuge** (Jérôme), prêtre de la Mission. — Note biographique, VI, 48. — A Gênes, VI, 526, 593, 621; VII, 88, 195, 479; — assistant, VIII, 87. — Il s'offre pour assister les pestiférés, VI, 48, 73, 74. — Atteint de la peste, VI, 456, 459, 462, 464, 467, 469, 470, 474, 483, 487. — Guéri, VI, 503, 510, 512, 522; XI, 429. — Il s'expose de nouveau, VII, 75. — Son nom est mis en avant pour un nouvel établissement en Corse, VII, 565. — Son caractère indépendant, VII, 246, 577, 580. — Destiné à Rome, VII, 578; VIII, 6, 19, 30, 69, 87, 135. — Sa santé, VIII, 6, 69, 71, 82. — M. Pesnelle se propose d'aller donner une mission dans son pays et avec lui, VIII, 69-70, 82.

**Le Juge** (Thomas), prêtre de Saint-Nicolas. — Note biographique, I, 106.

**Leleu** (M.), prêtre de la Mission. — En mission à Poissy, I, 228. — A Amiens, I, 500.

**Le Lièvre** (M.), archidiacre de Toul. — IV, 14.

**Le Lièvre** (Anne), fille de la Charité. — XIII, 576.

**Le Loup** (Guillaume), esclave à Alger. — VI, 6.

**Lemaire** (M.), banquier à Paris. — IV, 68.

**Le Maistre** (Nicolas), docteur en Sorbonne. — Note biographique, III, 41. — Saint Vincent demande pour lui à Mazarin une chaire de théologie à la Sorbonne, III, 40-41. —

Mazarin répond favorablement à cette demande, III, 45. — Ouvrage composé par M. Le Maistre, III, 67.

**Le Mans** (Ville de) dans la Sarthe. — Philibert de Beaumanoir de Lavardin, évêque du Mans; René Le Vayer, lieutenant général du Mans, voir ces noms. — Passage de troupes au Mans; inquiétudes de la population, IV, 323. — Lettre de saint Vincent à la supérieure de la Visitation du Mans, II, 530.

Louise de Marillac est sollicitée de passer par Le Mans au retour de Nantes, III, 18. — Filles de la Charité originaires du Mans, II, 295; IX, 537-539. — Postulantes du Mans, I, 436; V, 622. — Renvoi d'une fille de la Charité originaire du Mans, XIII, 655. — Les filles de la Charité sont demandées à l'hôpital du Mans, II, 572. — Départ des sœurs pour Le Mans, II, 587, 588. — Difficultés, II, 594. — Retour des sœurs à Paris, II, 599. — Autre mention, III, 291.

*Missionnaires du Mans.* — Lettres de saint Vincent aux missionnaires du Mans, II, 538; IV, 32, 83; V, 622; VII, 315, 372, 510; VIII, 343; voir Cruoly (Donat), Gentil (Mathurin), Gicquel (Jean), Laudin (Denis), Lucas (Antoine).

Fondation de l'établissement du Mans, II 530. — Prise de possession par M. Gallais, II, 534. — Vérification des lettres patentes du roi au parlement, III, 495.

Procureurs de la maison, voir Gentil (Mathurin), Molony (Thaddée). — Saint Vincent reproche à l'économe de trop bâtir et de bâtir sans permission, IV, 273, 299; — de trop économiser, III, 504. — Il lui donne des avis utiles sur le temporel, IV, 54, 272. — Il défend au supérieur d'avoir un cheval, V, 455; — demande qu'on donne à déjeuner, comme il est d'usage, au lieutenant général et aux officiers qui l'accompagnent, le jour du Saint-Sacrement, III, 313.

L'établissement possède des bois, IV, 193; V, 575; VI, 109, 133, 259; — des terres, VII, 323; — des prés, V, 414, 600; — des jardins et des maisons, III, 235; — des viviers, III, 389. — De lui dépendent des chapelles, III, 389, 579; IV, 434. — Rachat de Valobron, III, 235.

Réclamations et contestations des administrateurs, fermiers et autres au sujet du temporel, III, 235, 389, 496, 624, 625; IV, 193, 434; V, 600; VI, 31-32, 55-56, 142, 159, 571; VII, 61, 357, 395, 516, 575, 608; VIII, 199-200. — Pauvreté

de l'établissement, III, 105; IV, 55. — Il a des dettes, III, 620; — dont la maison de Saint-Lazare paye une partie, IV, 273; VI, 357; VII, 62. — Il doit une forte pension à l'abbé Lucas; extinction des deux tiers de cette pension, VI, 357. — Taxe imposée par l'évêque sur les chapelles de la Mission, III, 579, 619.

Saint Vincent parle d'envoyer au Mans une partie du personnel de Saint-Lazare chassé de Paris par les troubles de la Fronde, IV, 307. — Passages de troupes au Mans; saint Vincent engage le supérieur à rester à son poste et à mettre en lieu sûr ce qu'il a de plus précieux, IV, 323.

Missions, III, 313, 620; IV, 433; V, 574; VI, 108, 160; VII, 190, 423, 517; VIII, 198, 431. — L'évêque défend d'en faire pendant l'avent et le carême, VI, 133. — Les missionnaires sont aidés dans les missions par des prêtres du dehors, VII, 324, 518; VIII, 115.

Le séminaire ne reçoit que de jeunes enfants, III, 379. — Il y a petit et grand séminaire, III, 496; VI, 102, 546. — On y enseigne les cérémonies, III, 513; — le chant, V, 414; VI, 259. — Saint Vincent défend à un professeur de dicter en classe, IV, 323. — Incapacité de quelques professeurs, VI, 159. — Séminaristes, III, 234; IV, 91; VI, 32; VII, 226; VIII, 349. — Leur nombre, III, 168; VI, 159. — Leur mécontentement, VII, 575. — Prix de la pension, IV, 54; VI, 32.

Ordinands, III, 496, 620. — L'évêque voudrait qu'ils fussent tous reçus gratuitement, V, 413. — Retraitants, VII, 323. — Aumônerie de l'hôpital, IV, 164; voir Cornaire. — Lettre aux administrateurs de l'hôpital pour leur annoncer le changement de l'aumônier, IV, 164. — L'évêque se fait accompagner par un missionnaire dans ses tournées pastorales, VII, 190.

Visite de la maison par M. Portail, II, 569, 572, 577, 588; — saint Vincent, III, 403, 411, 412, 413, 415, 416, 419; — M. Lambert, IV, 273; — M. du Chesne, IV, 483, 492; — M. Alméras, V, 21, 22; — M. Berthe, V, 496; VI, 360; — M. Dehorgny, VIII, 114, 116.

Retraites des missionnaires, VI, 108, 133. — Sortie d'un frère de la Mission, VI, 56, 90. — Envoi d'un frère au Mans, VII, 449. — Saint Vincent n'admet pas que deux frères qui n'ont pas l'intention de persévérer restent dans la maison

comme domestiques, VII, 210. — Domestiques, VI, 133; VII, 516. — Scandale sur « les changements des images », V, 21.

Liste des supérieurs, VIII, 519. — Missionnaires ayant fait partie de l'établissement, voir Alain, Bienvenu, Brin, Charpentier, Cornaire, Cruoly, Cuissot (Gilbert), Delaunay, Descroizilles, Duiguin, Dupont (Louis), Gaudoin, Gentil, Gicquel, Gigot, Gorlidot, Guesdon, Gurlet, Herbron, Labat, Laisné (Nicolas), La Pesse (M. de), Laudin (Denis), Le Blanc (Charles), Le Blanc (Georges), Le Rogueux, Le Roy (Jean), Le Vacher (Philippe), Lucas (Antoine), Molony, Nicolas (Frère), Noizeau, Olivier, Picardat, Pintart, Proust, Rivet (François), Taillié, Thibault (Nicolas), Turpin.

**Le Mareschal** (M.), chanoine. — Il recommande à saint Vincent un jeune homme qui désire faire une retraite à Saint-Lazare, VIII, 346.

**Le Marinel** (Martin), curé de Montreuil-sous-Bois. — Note biographique, I, 102. — Rapports avec saint Vincent, I, 105, 107.

**Le Mercier** (Jean), clerc de la Mission. — Envoyé à Rome, VII, 332. — Arrivé à Rome, il regrette de n'y pouvoir faire ses études de théologie, VII, 336. — Envoyé à Gênes pour y suivre les leçons de théologie, VII, 392. — Son départ de Rome est retardé, VII, 397. — Il menace de quitter la Compagnie si on ne lui donne pas les moyens d'apprendre la théologie, VII, 416. — Il sort, puis demande sa réadmission, qui lui est accordée sous condition, VII, 500. — Il entre au séminaire interne de Richelieu, VII, 582. — Autre mention, VII, 513.

**Lemerer** (Gilles), prêtre de la Mission. — Note biographique, VII, 385. — A Agde, VIII, 147, 545.

**Le Meret** (Jeanne), fille de la Charité. — Destinée à la Pologne, V, 407. — Autre mention, XIII, 575.

**Le Mesnil-sur-Oger** (Village de) dans la Marne. — Louise de Marillac va visiter la Charité du Mesnil, sur le conseil de saint Vincent, I, 118, 120, 127, 135. — Mission du Mesnil; mort d'un missionnaire au cours de cette mission, I, 321. — Autre mention, I, 432.

**Le Monastier.** — Voir Monestier.

**Lemoyne** (Jean), frère de la Mission. — Note biographique; envoyé de Marseille à Agde, V, 379. — Saint Vincent ne veut pas qu'il aille se confesser hors de la maison, VIII, 99.

**Le Moyne** (Jean), clerc de la Mission. — Note biographique; son entrée à Saint-Lazare, VI, 511.

**Le Nariel** (André), notaire apostolique à Paris. — XIII, 20.

**Lendormie** (Claude), membre de la Charité de Folleville. — XIII, 483.

**Lenfantin** (Radegonde), fille de la Charité. — Envoyée à Arras, VI, 68. — Avis de saint Vincent avant le départ pour Arras, X, 224. — Son obédience, XIII, 577. — Arrivée à Arras, VI, 90. — A Arras, VI, 102, 115, 191, 575; VII, 185, 350; VIII, 298. — Elle quitte la maison sans prévenir personne, VIII, 459. — Autre mention, XIII, 576.

**Le Noir** (M.), prêtre de Paris. — Recommandé par saint Vincent comme précepteur, III, 68.

**Le Noir** (Jacques), prêtre de la Mission. — Note biographique; renvoyé de la Compagnie, II, 489.

**Lenteur.** — Voir Empressement.

**Lenti** (Marcel), cardinal. — Note biographique, II, 205. — Sa bienveillance pour la congrégation de la Mission en général et la maison de Rome en particulier, II, 205, 211, 314, 360, 367, 376, 378, 459, 460.

**Léon I** (Saint), pape. — Cité, III, 325.

**Léon** (R. P.), carme. — A Rome, II, 533. — Son éloge; il se dispose à partir pour Memphis, IV, 267.

**Léonard** (Frère). — Voir Lamirois (Léonard).

**Léonard** (M.), administrateur de l'hôpital de Nantes. — II, 592.

**Leonessa** (Ville de) en Italie. — Mission donnée en ce lieu, VIII, 31, 127.

**Le Page** (Renaud), forçat à Toulon. — VI, 167, 320; VII, 103, 134, 236.

**Lépante** (Ville de) en Grèce. — Victoire de don Juan d'Autriche contre les Turcs, VI, 62.

**Lepeintre** (Jeanne), fille de la Charité. — Note biographique, I, 494. — Lettres que saint Vincent lui adresse à Saint-Germain-en-Laye, II, 192; — à Nantes, III, 613; IV, 163,

279; V, 6; — à Châteaudun, VI, 39. — Les dames de Saint-Sulpice tiennent à la conserver, I, 460. — La duchesse d'Aiguillon, ne la trouvant pas assez forte, demande son déplacement, XIII, 843. — Elle se coiffe autrement que les autres sœurs à cause de son état de santé, II, 175, 180, 183, 260. — Proposée pour Saint-Germain-en-Laye, II, 166; — pour Fontenay, II, 260. — Elle va de Saint-Germain à Paris sans permission, II, 294. — Proposée pour la visite des enfants trouvés en nourrice, II, 301. — Envoyée au Mans, II, 588. — De retour du Mans, II, 599. — Elle remplace, à la maison-mère, Louise de Marillac absente, III, 12, 18. — Il est question de l'envoyer à Nantes, III, 171. — Chargée de visiter les sœurs de Nantes et d'Angers, XIII, 629, 631, 643, 645. — Sur le point de partir, III, 206. — A Nantes, supérieure, III, 214, 254; IX, 662. — Elle a une fluxion, III, 213. — Son caractère, III, 432. — Elle offre sa démission, que saint Vincent refuse, III, 614. — Son éloignement de Nantes est jugé utile par quelques-uns, IV, 298. — Rappelée à Paris, V, 51; XIII, 680. — Proposée pour la Pologne, V, 214. — A Châteaudun, supérieure, V, 237. — Saint Vincent lui reproche d'avoir sans permission quitté Châteaudun pour aller soigner M. de Franqueville, VI, 39. — Louise de Marillac propose de la retirer de Châteaudun, VI, 302. — A Paris, VI, 359; VII, 460. — A Saint-Fargeau, supérieure, VIII, 418. — Autre mention, XIII, 576.

**Le Pelletier** (Claude), ministre d'Etat. — Note biographique; saint Vincent lui annonce qu'il y a place à l'hospice du Nom-de-Jésus pour une de ses protégées, VIII, 289.

**Lépine** (M.), esclave à Alger. — III, 222.

**Le Pouget** (Monastère de), près de Castelnau-de-Montratier (Lot). — Alain de Solminihac se propose d'y aller, sur l'ordre de la reine, II, 443. — Election d'une nouvelle prieure, voir Laroque (R. M. de).

**Leprestre** (D.). — Il écrit à saint Vincent au sujet de la division des carmélites, VIII, 413.

**Lépreux.** — Voir Saint-Lazare.

**Le Prévost** (Charles), conseiller du roi. — XIII, 586.

**Lepruvost** (M.), député du clergé d'Artois. — Il se propose de voir saint Vincent, VIII, 315.

**Le Puy** (Ville de) dans la Haute-Loire. — Henri de Maupas du Tour, évêque du Puy, voir ce nom. — Autre mention, III, 391.

**Lequeux** (Jean), frère de la Mission. — Note biographique, II, 486. — Absent de Paris, VI, 245.

**Le Rogueux** (François), frère de la Mission. — Note biographique; placé au Mans, II, 621.

**Le Rond** (Toussaint), esclave à Alger. — V, 31, 114, 143

**Le Roule** (Village de), près Paris. — I, 124; II, 595.

**Le Roux** (M.) à Nantes. — VIII, 511.

**Le Roux** (Madame). — Rapports avec Madame Goussault, I, 388 [1]. — A Grigny, I, 546. — Retraite chez Louise de Marillac, II, 165, 166, 167.

**Le Roux** (Frédéric), chapelain de l'église collégiale d'Ecouis. — XIII, 24.

**Le Roy** (M.), administrateur des Enfants trouvés. — II, 92, 120; III, 226, 227.

**Le Roy** (M.) à Paris. — Saint Vincent demande, pour lui, une dispense à Rome, VIII, 173.

**Le Roy** (M.). — VI, 597.

**Le Roy** (M.), premier commis de M. Le Tellier. — IV, 75; V, 89.

**Le Roy** (Pierre), religieux de Saint-Victor, frère du précédent. — Note biographique, V, 90. — Saint Vincent conseille aux religieux de l'abbaye du Mont-Saint-Eloy de le demander comme abbé, V, 89.

**Le Roy** (Madame). — Note biographique, IV, 77.

**Le Roy** (Marie-Agnès), visitandine, belle-sœur de la précédente. — Note biographique, I, 377. — Lettres que lui adresse saint Vincent, IV, 75, 410; V, 10; VIII, 163, 169; — qu'il en reçoit, VIII, 363, 392, 426.

Supérieure du second monastère de Paris, I, 370; VIII, 370, 387. — A Mons; saint Vincent la presse de revenir à Paris, IV, 75. — Elle organise l'envoi de visitandines à Varsovie; difficultés, IV, 357; V, 10-11. — Elle s'inquiète à l'occasion des troubles de Paris; saint Vincent la rassure,

1. Au tome I, p. 388, lire « Le Roux » au lieu de « Le Houx ».

IV, 410. — Elle s'occupe d'accommoder la maison acquise pour le troisième monastère de Paris, VIII, 163, 415.

**Le Roy** (Antoinette), fille de la Charité. — XIII, 576.

**Le Roy** (Jean), prêtre de la Mission. — Note biographique, V, 601. — Il quitte la Compagnie une seconde fois, VI, 551.

**Lesage** (Jacques), prêtre de la Mission. — Note biographique; il est question de l'envoyer à Alger, III, 72. — Parti, III, 271. — Son dévouement pour les esclaves, III, 302-306. — Maladie, mort, funérailles, III, 306-310. — Saint Vincent annonce sa mort, III, 352, 353. — Autres mentions, III, 397; IV, 22; V, 84.

**Le Sargy** (M.) à Tunis. — V, 113.

**Lescar** (M.), hérétique converti. — I, 549.

**Lescellier** (Jacques), religieux de Saint-Lazare. — XIII, 234.

**Leschassier** (François), sulpicien. — XIII, 166.

**Lescot** (Jacques), évêque de Chartres. — Note biographique, II, 461. — Il remercie saint Vincent des missions données ou à donner dans son diocèse par des prêtres de la Mission, II, 461; III, 180. — Commissaire délégué pour régler le différend pendant entre l'abbaye de Sainte-Geneviève et celle de Chancelade, IV, 152, 154, 155. — Saint Vincent comparaît devant lui pour témoigner au sujet de l'abbé de Saint-Cyran, XIII, 86, 87, 89, 90, 93.

**Lescot** (Vincent), frère de la Mission. — Note biographique, IV, 3.

**Lescuyer** (Pierre), clerc de la Mission. — Note biographique; renvoyé de la Compagnie, II, 287.

**Lesguier** (M.). — III, 595.

**Le Soin** (Marguerite), fille de la Charité. — Placée à Saint-Denis, III, 424. — Autre mention, XIII, 576.

**Le Soin** (Marie), fille de la Charité. — XIII, 576.

**Le Soudier** (Jacques), prêtre de la Mission. — Note biographique, II, 83. — Lettres que saint Vincent lui adresse à Saint-Quentin, IV, 229; — à Crécy, IV, 606; V, 16; — à Montmirail, V, 430.

Son ordination, II, 169. — Il a quitté Paris pour aller à Salé (Maroc), III, 27, 35. — A Marseille, III, 72, 81, 472, 473. — Dans les régions dévastées de Picardie, IV, 229,

463, 465. — A Crécy, supérieur, IV, 606; V, 16; VIII, 518. — A Montmirail, supérieur, VIII, 519. — A Saint-Lazare, malade, VIII, 125, 128, 130, 136, 138, 139, 147, 259. — Il va mieux, VIII, 192, 194, 198.

**Le Soudier** (Samson), prêtre de la Mission. — Note biographique, II, 82. — Lettres que saint Vincent lui adresse à Luçon, II, 82, 169. — A Luçon, II, 123. — A Saintes; il ne s'entend pas avec son supérieur, III, 8, 10, 51.

**Le Sourd** (M.), médecin. — I, 215.

**Lesquielle** (Village de) dans l'Aisne. — Misère et charités, IV, 97.

**Lesseignet** (Claude), frère de la Mission. — Note biographique, VI, 160.

**Lessius** (Léon), théologien jésuite. — Ce qu'il pense de la nature de l'état religieux, V, 320.

**Lestang** (Madame), cousine de Gabrielle Le Clerc. — VII, 263-264.

**Lestang** (Jean de), prêtre de la Mission. — Note biographique, VIII, 287.

**Lestang** (Marie Delpech de). — Fondatrice d'une communauté et d'un orphelinat, XIII, 821.

**Lestocq** (Guillaume de), curé de Saint-Laurent près Paris. — Ses démarches pour que le prieuré de Saint-Lazare soit donné à la congrégation de la Mission et accepté par saint Vincent, XIII, 244-248. — Saint Vincent lui écrit pour lui exposer ses difficultés, I, 137. — Rapports avec les filles de la Charité de sa paroisse, I, 458. — Autres mentions, II, 385; III, 298; IV, 564.

**Lestradie** (M.). — VIII, 43.

**Lesueur** (André), forçat à Toulon. — VI, 280, 310, 469; VII, 103, 166, 439.

**Le Tellier** (Michel), ministre d'Etat. — Consulté par Mazarin, III, 402. — Rapports avec saint Vincent, IV, 75. — Son éloge, V, 89.

**Le Tonnelier** (Etienne), curé de Saint-Eustache à Paris et syndic des curés de Paris. — Au nom des curés de Paris, il fait opposition à l'approbation de la congrégation de la Mission, XIII, 227, 233.

**Le Tort** (Jeanne-Françoise), supérieure de la Visitation d'Angers. — Saint Vincent lui écrit qu'il craint de ne pouvoir céder au monastère d'Angers une des sœurs qu'elle désire pour lui succéder, VI, 143.

**Leuville-sur-Orge** (Village de) en Seine-et-Oise. — IV, 532.

**Le Vacher** (Madame). — III, 523.

**Le Vacher** (Jean). — Note biographique, III, 251. — Lettres que saint Vincent lui adresse, III, 252; IV, 544, 625; VII, 503; — en reçoit, III, 337, 358; IV, 371, 443, 575, 618; V, 125, 127, 267.

Bien que malade à Marseille, il reçoit de saint Vincent l'ordre de s'embarquer pour Tunis, III, 251-252. — Malade de la peste à Tunis; sa guérison, III, 300, 352-354. — Règlement de vie, XIII, 363. — A Tunis, III, 402, 450; V, 264; VI, 185, 324, 326, 331, 350, 447, 448, 468, 506, 556; VII, 86, 230, 235, 239, 287; VIII, 79, 537. — Vicaire apostolique, XIII, 837. — Démarches à Rome pour le renouvellement de ses facultés, VI, 509, 627; VII, 18. — Son zèle et sa force d'âme dans les épreuves et les fatigues, XI, 157, 288, 307; XII, 307. — Chassé de Tunis par le bey pour avoir refusé de faire venir de la cotonine de France, XI, 320-321, 333. — Joie des esclaves de Tunis à son retour, XI, 321. — Nouvelle expulsion motivée sur ce qu'il empêche les chrétiens de se faire turcs; il se retire à Bizerte; comment il y occupe son temps; retour à Tunis, XI, 305-306. — Pour remercier le bey d'avoir autorisé son retour, il désire lui offrir une pièce d'étoffe, V, 449, 501. — Nouvelle avanie provoquée par le refus de payer les dettes du chevalier de la Ferrière, V, 400; XI, 334.

Relation de Jean Le Vacher, V, 154. — Saint Vincent en fait lire une longue au réfectoire de Saint-Lazare, V, 626. — M. Le Vacher demande qu'on fasse quelque chose pour M. Husson, dont les droits consulaires ne sont pas respectés, V, 128-129, 267-268.

Consul intérimaire après la mort de M. Guérin, IV, 379; V, 84; — jusqu'à l'arrivée de M. Husson, IV, 625; — et après le départ de M. Husson, VI, 304, 427, 442; XI, 438. — Saint Vincent fait demander à la Propagande d'autoriser l'exercice du consulat par M. Le Vacher, VI, 365, 380, 442, 619, 627. — La Propagande refuse; saint Vincent demande

si ce refus constitue une défense, VII, 25, 32. — Sa fermeté dans les devoirs de sa charge de consul, XI, 446-447.

Son ministère auprès des esclaves, III, 358; IV, 371, 443; V, 113, 125-127; XI, 203, 306, 447-449. — A sa demande, le dey exempte les prêtres et religieux esclaves « de toute sorte de travail », V, 126. — Il obtient la délivrance de Français pris sur mer, IV, 544; — rachète des esclaves, IV, 544, 575-576, 618; V, 114, 143; VI, 255, 257; VII, 504; — raconte l'héroïsme de deux enfants, III, 337.

On lui envoie de l'argent soit pour les missionnaires, soit pour les esclaves, V, 189-190, 216, 226, 246; VI, 49, 240, 255, 257, 261, 273, 282, 283, 299, 301; VII, 4, 87, 107, 118, 129-130, 133, 139, 176, 177, 182, 197, 217, 236, 441, 447, 451, 452, 502, 503, 505, 506, 507, 522, 538; VIII, 192.

Saint Vincent lui reproche d'avoir imposé les barques de France pour payer les dettes d'un particulier, III, 404; — d'avoir tiré une lettre de change sur M. Get, malgré une défense formelle, VI, 586; — de s'endetter par des dépenses excessives, VII, 505.

M. Le Vacher emprunte de l'argent pour l'envoyer à M. Barreau, VII, 4, 77, 87; — ce dont saint Vincent le blâme, VII, 105-106. — Il conseille à saint Vincent de retirer les missionnaires de Barbarie jusqu'à ce que le roi de France ait puni les Turcs de leurs avanies, VII, 287.

Il perd sa mère, XI, 446. — Son dénûment, V, 128, 129, 246; VI, 620. — Peines intérieures, VII, 507. — Le duc de Mercœur témoigne du mécontentement à son sujet, VIII, 439. — Autres mentions, VIII, 302, 443, 448. — Voir Tunis.

**Le Vacher** (Philippe), prêtre de la Mission, frère du précédent. — Note biographique, III, 82. — Lettres que saint Vincent lui adresse à Alger, IV, 120, 364; — à Marseille, VII, 388, 395; VIII, 25.

Au Mans; destiné à l'Irlande, III, 82, 92. — En Irlande, malade, III, 274. — A Marseille, IV, 22; XIII, 837. — Proposé à la Propagande pour Alger; demande des facultés, IV, 22. — La Propagande lui accorde les facultés de missionnaire apostolique et le titre de vicaire apostolique; saint Vincent hésite à l'envoyer, XIII, 837. — Arrivé à Alger, IV, 290. — Saint Vincent lui trace une ligne de conduite, IV, 120, 364. — A Alger, V, 145, 327-330, 527; VI, 135, 136, 164, 178, 185, 262, 331, 350, 363. — Son ministère auprès des

esclaves, V, 342, 360; VII, 193. — Rachat d'esclaves, V, 136, 141, 142; VI, 6, 257, 274, 283. — Son zèle, IV, 379; VI, 324, 326; XI, 288, 307, 438; XII, 307. — Il travaille à la réforme des prêtres et des religieux esclaves, V, 30. — Saint Vincent veut que M. Le Vacher et M. Barreau prennent conseil l'un de l'autre, V, 30. — Calomnié par un apostat, V, 476-477. — A Livourne, VI, 393. — A Marseille, VI, 397, 400. — Attendu à Paris, VI, 400, 410, 421. — A Paris, VI, 426, 436, 452, 454, 460, 469, 471, 474, 602, 619; VII, 42, 55, 78, 87, 117, 172, 181; XI, 449. — Il y quête pour arriver à payer les dettes de M. Barreau; mais ces quêtes rapportent peu, VI, 461, 468, 556, 620; VII, 21, 35, 40, 59, 75, 90, 98. — Il perd sa mère, XI, 446.

Saint Vincent voudrait lui confier le consulat d'Alger; démarches auprès de la Propagande, VI, 380, 442, 619, 627. — Refus de la Propagande, VII, 25. — Le saint demande à Rome le renouvellement de ses facultés, VI, 509, 627; VII, 17.

Il va partir pour Marseille, VII, 173, 180, 192, 206, 213. — En route pour Marseille, VII, 217-218. — A Marseille; il y attend l'occasion favorable pour repasser à Alger avec l'argent des quêtes, VII, 309, 388, 395, 447, 470, 537, 538, 539, 594, 619-620; VIII, 3, 14, 59, 60. — Supérieur intérimaire à Marseille, VII, 536. — Il va s'embarquer pour Alger, VIII, 544, 545. — Peines sans fondement, VIII, 129.

Autres mentions, VII, 214; VIII, 302. — Voir Alger.

**Levant.** — Les dames de la Charité s'occupent des missions du Levant, V, 390. — M. de la Haye-Vantelay, ambassadeur de France au Levant, voir ce nom. — Autre mention, VIII, 539.

**Levasseur** (David), frère de la Mission. — Note biographique, II, 62. — A Bar-le-Duc, II, 24, 62. — A Saintes, III, 93.

**Levasseur** (Martin), prêtre de la Mission. — Note biographique, V, 60. — Ses ordinations à Rome, VIII, 17. — A Gênes; rappelé en France, V, 132. — Envoyé à Cahors, V, 212, 225. — Arrivé dans cette ville, V, 245.

**Levasseur** (Richard), religieux de Saint-Lazare. — XIII, 234.

**Le Vayer** (M.) au Mans. — VII, 517.

**Le Vayer** (Renée Le Boindre, veuve). — Elle expose à saint Vincent sa situation vis-à-vis de son confesseur et lui demande une ligne de conduite, VIII, 281.

**Le Vazeux** (Achille), prêtre de la Mission. — Note biographique, IV, 292. — Lettres que saint Vincent lui écrit à Rome, IV, 292, 347, 358, 393; — à Annecy, VI, 307. — Il adresse une supplique à la Propagande pour empêcher la multiplication des congrégations ayant mêmes fonctions, IV, 635; — s'oppose à l'approbation de la congrégation des missionnaires des Indes; ce dont saint Vincent le blâme, IV, 292, 346, 358, 363, 373. — Il estime que les vœux émis dans la congrégation sont nuls et même « qu'il y a péché mortel à les faire et à les réitérer », IV, 347. — Son caractère vif et ombrageux, IV, 347, 363, 373, 393. — Rappelé de Rome, IV, 541.

A Annecy, supérieur, V, 260; VI, 383, 384; VII, 176; VIII, 518. — Il négocie la fondation de l'établissement de Turin, V, 251, 371. — Saint Vincent lui dit pourquoi la Compagnie n'a aucun établissement à Lyon, VI, 307; — l'envoie à Turin aider M. Martin pour les travaux d'une mission, VI, 504, 505, 508, 537, 541. — M. Le Vazeux ne peut exécuter ce projet, VI, 564. — Par son trop grand empressement il fait échouer le projet d'union d'un bénéfice à la Compagnie, voir Saint-Sépulcre. — Démêlés avec un avocat d'Annecy, VII, 75, 79-81. — Rappelé d'Annecy, VII, 255. — Il quitte la Compagnie, XIII, 186. — Autre mention, VII, 64.

**Lévêque** (M.), agent de la reine de Pologne à Paris. — Il se plaint que les paquets envoyés de Pologne ou en Pologne sont trop gros, V, 338. — Rapports avec saint Vincent, XI, 303. — Saint Vincent lui fait dire qu'il payera le port des lettres, VI, 540. — Autre mention, V, 353.

**Lever.** — Mention de conférences aux missionnaires sur le lever de quatre heures, III, 536; XII, 478. — Saint Vincent envoie une circulaire pour demander la fidélité à cette règle, III, 535. — Il renouvelle cette recommandation dans plusieurs conférences, IX, 115, 463; X, 564-567, 594-601.

Raisons de se lever à quatre heures, III, 537-539. — La grâce de l'oraison dépend de la fidélité au lever, III, 538. — Exemple de saint Vincent, IX, 28; — auquel le lever de quatre heures coûtait, XII, 93. — Exemple du cardinal de

La Rochefoucauld et du premier président, IX, 212. — L'habitude rend l'exactitude au lever facile, IX, 28. — Ceux qui se lèvent régulièrement se portent mieux que les autres, IX, 385.

Causes qui exemptent du lever avec la communauté, III, 541 ; IX, 28, 384, 385. — Examen des objections tirées de la santé, de la fatigue, de la coutume, etc., III, 539-542. — Moyens d'être fidèles à cette pratique, III, 542-543 ; IX, 378. — Excitateurs, XI, 238. — Usage de Saint-Lazare pour prévenir le relâchement sur ce point de règle, X, 595.

Relâchement parmi les missionnaires, III, 536. — Ils reposent jusqu'à six heures une fois par semaine, III, 541.

Dans les premières années les sœurs se levaient à cinq heures, IX, 2, 28, 29, 35, 42. — Le lever est fixé à quatre heures en 1641, IX, 50. — Comment se lever, X, 597-601.

**Lévesque** (M.), médecin de Paris. — XIII, 523.

**Lévesque** (Nicolas), vicaire général de Beauvais. — I, 97.

**Levies** (Anne), fille de la Charité. — XIII, 576.

**Le Vigan** (Commune de) dans le Lot. — Chapitre du Vigan, IV, 526.

**Levy** (Jean) à Châtillon. — XIII, 439.

**Leyde** (Ville de) en Hollande. — M. Etienne passe par cette ville en revenant en France, VIII, 510.

**Leyo** (Alexis), forçat à Toulon. — VII, 140.

**L'Hay** (Ville de) près Paris. — Dispense demandée à Rome pour des habitants de L'Hay, II, 90, 125.

**Lhermitte** (Anne), membre de la Charité de Montmirail. — XIII, 466.

**L'Hospital** (Paul Hurault de), archevêque d'Aix. — Il résigne en faveur de saint Vincent l'abbaye Saint-Léonard, XIII, 8-13.

**Lhoste** (Jean-Marie), administrateur de divers hôpitaux de Paris. — Note biographique, I, 349. — Il certifie à saint Vincent que son droit sur la ferme d'Orsigny est indiscutable, VII, 405.

**Lhuiller** (Dominique), prêtre de la Mission. — Note biographique, V, 230. — Lettres que saint Vincent lui adresse à Crécy, V, 230 ; VI, 17, 334 ; VII, 9, 355, 445, 616 ; VIII, 132, 150, 305.

Rapports avec M. et Mme de Lorthon, V, 230 ; VI, 17 ;

VIII, 132; — avec le curé de Crécy, VI, 335. — Il vit seul et hors d'état de faire des missions, VII, 10, 355. — Il tombe malade; saint Vincent lui propose de venir se soigner à Paris, VII, 445. — Voir Crécy.

**Lhuillier** (Hélène-Angélique), visitandine. — Note biographique, I, 64. — Saint Vincent lui parle de la visite qu'il vient de faire à la Visitation de Saint-Denis, II, 120. — Supérieure du premier monastère de Paris, I, 63; II, 99; III, 63. — Rapports avec saint Vincent, I, 63; II, 115; III, 364. — Saint Vincent se propose d'aller la voir à Saint-Denis, VIII, 528. — Les jansénistes cherchent à l'entraîner dans leur parti, III, 364. — Sa santé, I, 335; II, 186, 421; III, 63; VIII, 528. — Très malade, V, 344.

**Lia**, épouse de Jacob. — X, 377.

**Liancourt** (Ville de) dans l'Oise. — Saint Vincent parle d'aller à Liancourt, I, 237. — Voyages et séjours de Louise de Marillac dans cette localité, I, 242-247, 327; II, 295, 300; III, 480; XIII, 834. — Saint Vincent lui propose d'aller y « prendre l'air », III, 377. — Elle s'en excuse, III, 378.

Mission à Liancourt sous la direction de l'évêque de Beauvais, I, 241.

Etablissement de la Charité à Liancourt; saint Vincent craint que le fonctionnement de l'œuvre ne souffre de sa mauvaise organisation, I, 244-245. — Préparation du règlement de la Charité, I, 273, 348, 364, 367. — Envoi à Liancourt de sœur Geneviève, I, 363-364. — Sœur Elisabeth Martin en est rappelée pour être placée à Nantes, XIII, 600. — Filles de la Charité originaires de Liancourt, I, 339, 393; II, 175, 267; III, 424.

Madame de Liancourt demande à saint Vincent de lui trouver des chapelains pour Liancourt, I, 392. — Adrien Le Bon s'offre, I, 329. — Saint Vincent renvoie Madame de Liancourt à M. Bourdoise, I, 394, 396.

**Liancourt** (Roger, duc de). — Rapports avec saint Vincent, I, 350; II, 224, 265; IV, 299; V, 344; — avec Louise de Marillac, I, 498; IV, 299. — Membre de la Charité de Lorraine, II, 42, 253, 368. — Membre de l'association contre le duel, V, 619.

Saint Vincent espère que la bulle *Cum occasione* le détachera du parti janséniste, lui et sa femme, IV, 621. — L'es-

poir du saint est déçu, VI, 269; XI, 399. — Mort du fils de M. de Liancourt, III, 31. — Autres mentions, I, 327; II, 301; VI, 160, 536; VII, 357.

**Liancourt** (Jeanne de Schomberg, duchesse de), épouse du précédent. — Rapports avec saint Vincent, I, 328, 521; IV, 299; IX, 219; — avec Louise de Marillac, I, 419, 511; II, 143, 144, 433; IV, 299; V, 344. — Elle invite cette dernière à venir à Liancourt, I, 326; — à faire la visite des Charités de Liancourt et des environs, II, 296, 297, 301. — Retraites chez Louise de Marillac, I, 381; II, 600. — Elle fait enfermer une femme à Creil, I, 243. — Son état de santé, I, 502. — Saint Vincent l'invite à secourir l'Institut des filles de la Providence, VI, 534. — Ses attaches au parti janséniste, voir Liancourt (Duc de). — Elle offre une maison pour la Charité de Liancourt, I, 273. — Mort de son fils, III, 31. — Autres mentions, I, 339, 498; VII, 357. — Voir Liancourt (Ville de).

**Liban.** — M. Berthe proposé pour la Mission du mont Liban, VI, 19, 24. — Evêque du mont Liban, VII, 259. — Le P. Sylvestre, capucin, quête pour la Mission du mont Liban; saint Vincent lui écrit ce qu'il pense de ses projets, VII, 325. — Autre mention, VIII, 497.

**Libeauchamp** (M.). — VIII, 196.

**Lièbe** (François-Ignace), prêtre de la Mission. — Note biographique, IV, 583. — Aux Bons-Enfants, supérieur, VIII, 517. — Envoyé de Richelieu à Montech, IV, 583. — A Montech, supérieur, V, 465; VIII, 520. — Saint Vincent lui écrit à N.-D.-de-Lorm, où il vient de transférer le séminaire de Montech, VI, 53 [1]. — Envoyé à Richelieu, VI, 336, 359. — Il malédifie par sa conduite, VII, 163. — Il quitte la Compagnie et s'établit à Richelieu, VII, 308. — Saint Vincent lui refuse la démission des vœux, VII, 368, 435.

**Liesse** (Village de N.-D. de) dans l'Aisne. — Saint Vincent refuse la permission d'aller en pèlerinage à N.-D. de Liesse à M. Dufour, IV, 369; — à une fille de la Charité, XIII, 842. — Il l'accorde à M. Jolly, V, 643. — Pèlerinages à N.-D.-de-Liesse, VI, 544; VII, 528; VIII, 214. — Autre mention, VI, 394.

1. Au tome VI, p. 53, lettre 2116, ligne 1, lire « François Lièbe » au lieu de « Edme Barry ».

**Ligin** (Madame de), dame de la Charité. — Sa santé, I, 349. — Sa mort, I, 365.

**Lignières-la-Doucelle** (Village de) dans la Mayenne. — VII, 476.

**Ligny** (Mlle de). — II, 301.

**Ligny** (Dominique de), évêque de Meaux. — VII, 355; VIII, 305.

**Lillers** (Ville de) dans le Pas-de-Calais. — M. Dufestel, doyen de Saint-Omer-de-Lillers, II, 614; III, 2.

**Lillesson** (Jean), membre de la Charité de Courboin. — XIII, 520.

**Limerick** (Ville de) en Irlande. — Evêques de Limerick, voir Arthur (Richard), Dwyer (Edmond). — Mission donnée à Limerick, III, 421; IV, 16. — Ravages de la peste, IV, 16. — Siège de la ville par les troupes de Cromwell; disette, IV, 346. — Entrée des assiégeants et massacres, IV, 290, 341-342.

**Limoges** (Ville de) dans la Haute-Vienne. — VIII, 342.

**Limouron** (Hameau de) à Villamblain (Loiret). — Voyage de saint Vincent à Limouron, I, 487, 488. — M. Barreau, prieur de Limouron, XIII, 243. — Cession du prieuré à Adrien Le Bon, XIII, 237. — Autre mention, I, 489.

**Limousin** (Province du). — Missions des prêtres de M. de Fonteneil dans le Limousin, VIII, 425. — On y vit de pain fait de châtaignes, IX, 84.

**Lin** (M.), dit Lamontagne. — Voir Laisné (Guillaume).

**Linas** (Village de) en Seine-et-Oise. — II, 385.

**Linet** (Jean), secrétaire de l'archevêché de Lyon. — XIII, 43, 44, 436, 437.

**Linge d'église.** — A quelles conditions les filles de la Charité peuvent accepter d'en prendre soin, XIII, 759-760.

**Lingendes** (Jean de), évêque de Sarlat. — A Saint-Lazare, II, 289. — Ses démarches pour devenir précepteur du roi, II, 389.

**Lion** (Village de) dans le Loiret. — Passage de M. Portail en cette localité, I, 293, 294.

**Lion** (Golfe du). — I, 4.

**Lionne** (Catherine-Agnès de), visitandine. — Supérieure du

second monastère de Paris, VI, 144. — Envoyée au monastère d'Abbeville, dont les sœurs l'ont élue supérieure, XIII, 140. — Envoyée au monastère d'Amiens pour en être supérieure, XIII, 172.

**Lionne** (Marie-Marguerite de), sœur de la précédente. — Supérieure à la Visitation d'Amiens, IV, 76.

**Lionne** (Hugues de), ministre d'Etat. — Note biographique; rapports avec saint Vincent, III, 248. — Il intime à M. Berthe l'ordre de quitter Rome, lui et ses confrères français, V, 270, 272, 273. — Il demande et obtient, pour ses filles, la permission de sortir du couvent de la Visitation, où elles sont élevées, pour voir l'entrée du roi et de la reine à Paris, VIII, 387, 392.

**Lionne** (Elisabeth et Madeleine de), filles du précédent. — Voir Lionne (Hugues de).

**Lisbonne** (Ville de) en Portugal. — II, 474; VII, 196, 198, 202, 600, 602.

**Lisieux** (Ville de) dans le Calvados. — Coches de Lisieux, III, 534.

**Lisieux** (Collège de) à Paris. — M. Gilles, professeur dans ce collège avant d'entrer à Saint-Lazare, II, 323; VIII, 554.

**Lisle-Marivault** (M. de), docteur en théologie. — Il tombe dans la Seine et se noie, IV, 296.

**Lissardy** (Adamé de), esclave à Alger. — VII, 183, 198.

**Litanies.** — Les litanies du saint nom de Jésus font partie des prières du matin récitées par les missionnaires, I, 590. — Aux assemblées de la Charité de Châtillon on chantait ou les litanies du saint nom de Jésus ou celles de la sainte Vierge, XIII, 430.

**Lithuanie.** — La reine de Pologne veut y établir les missionnaires, IV, 272. — Projet d'une Charité en Lithuanie, V, 337.

**Liturgie.** — Exposition du Saint Sacrement, I, 484. — Tenir allumée la lampe placée devant le Saint Sacrement, II, 604. — Prendre le surplis pour les confessions, IV, 626. — Prière pour le roi, IV, 27.

**Liverdi** (Balthazar Grangier de), évêque de Tréguier. — Lettres que saint Vincent lui adresse, IV, 314; VI, 121; VII,

262 ; — en reçoit, III, 269, 630 ; VIII, 379. — Il prend part aux travaux des missionnaires, III, 92, 269 ; — demande un missionnaire pendant un mois ou deux pour l'aider « à se mettre dans ses fonctions épiscopales », III, 191 ; — rend compte à saint Vincent des fruits d'une mission donnée par des prêtres de la Mission et l'en remercie, III, 630 ; — se propose de confier aux prêtres de la Mission la direction de son séminaire, IV, 360, 362. — Rapports avec saint Vincent, IV, 571 ; VII, 29. — Il quitte Paris pour revenir à Tréguier, V, 581, 582. — Il demande aux missionnaires de prêcher exceptionnellement dans Tréguier, V, 605. — Son désir d'avoir des filles de la Charité pour trois hôpitaux, XI, 363. — Saint Vincent s'excuse de ne pouvoir lui en envoyer, VI, 121 ; — d'avoir rappelé un professeur du séminaire de Tréguier, VII, 262 ; — lui écrit que la règle des missionnaires leur défend de confesser les externes au lieu de leur résidence, IV, 314. — Le prélat refuse aux missionnaires l'usage du bref qui leur donne le droit d'absoudre des cas réservés au pape, VI, 55. — Son état de santé, VII, 411. — Il augmente les revenus de son séminaire par l'union de chapelles, VIII, 145 ; — est d'avis que le supérieur du séminaire accepte une donation, VIII, 195 ; — demande à saint Vincent de reprendre un missionnaire sorti de la Compagnie, VIII, 379. — Peu favorable aux vœux émis par les missionnaires, XIII, 337. — Son estime pour la congrégation de la Mission, XIII, 343.

**Liverdi** (Abbé de), neveu du précédent. — Il fait une retraite à Saint-Lazare, VII, 263.

**Livet** (Jean). — Voir Linet (Jean).

**Livourne** (Ville de) en Italie. — Vaisseaux de Livourne, V, 128 ; VII, 332. — Marchands de Livourne, V, 328. — Autres mentions, V, 330 ; VI, 340, 350, 363, 393, 639 ; VII, 165, 347 ; VIII, 500, 535, 542.

**Livres.** — Table des livres signalés dans les huit premiers volumes de cette collection, VIII, 595. — Dédicaces de livres à saint Vincent, XIII, 133, 134, 168 [1]. — Le saint

1. Lors de la publication du tome XIII, nous ignorions que le P. Simon Martin, religieux minime, avait dédié à saint Vincent sa traduction française de *La Guide des pécheurs*. Réparons ici notre omis-

reproche à M. Alix de lui avoir dédié son édition de l'*Hortus pastorum*, III, 109; — supplie M. de Saint-Rémi de ne pas lui dédier ses thèses de philosophie, IV, 215.

Il craint que l'usage de composer des livres, s'il s'intro-

---

sion, après un remerciement mérité au savant abbé Dubarat, archiprêtre de Pau, qui nous a signalé ce nouveau document :

*A Monsieur Vincent, supérieur des pères de la Mission de Saint-Lazare.*

Monsieur, ce n'est pas ici la première fois, et ce ne sera point, s'il plaît à Dieu, la dernière, que cet excellent livre de feu d'heureuse mémoire le R. P. Louis de Grenade, qui a fait tant de conversions miraculeuses dans le monde, vous a choisi pour le conduire. En effet, il était bien à propos que cet instrument tant utile de salut fût mis entre les mains d'un prêtre de qui les actions opérées en charité se concilient les cœurs, non seulement du peuple, mais encore des rois, et qui, dans la fonction d'apôtre qu'il fait continuellement, en personne ou par ses confrères, étend le royaume de notre souverain Maître jusques aux lieux où sa gloire était comme ensevelie, et, pour dire en un mot, où la vigne du Seigneur était en friche et sans fruits, faute de bons ouvriers, et qui soutinssent, ainsi qu'il appartient, l'honneur de leur Maître. Grâces à Dieu, la France est maintenant plus chrétienne qu'elle ne le fut jamais ; les ténèbres de l'ignorance y font place au beau jour du salut et de la grâce ; les ouailles, qui marchaient selon le désir de leur cœur, entendent la voix de leurs pasteurs et sont rappelées en leurs bergeries ; et l'Evangile du Crucifié est aussi bien enseigné aux plus simples et misérables de la campagne qu'aux plus suffisants et aux plus grands des meilleures villes. Ce bonheur vient de ce qu'il n'y a presque si petit coin du royaume où ces nouveaux ouvriers appelés par votre zèle et piété en la moisson du Seigneur n'aillent distribuer le pain de la doctrine céleste et le vin sacré qui engendre les vierges ; et cela, avec tant de fruit qu'ils se font assez paraître très dignes de la qualité des disciples du grand Jésus en l'office d'évangéliser les pauvres.

C'est donc à vous, Monsieur, aussi justement qu'à aucun autre, que ce livre, qui fait tous les jours tant de conquêtes sur les trois grands ennemis de notre salut, devait être dédié, puisque les pécheurs, dont il est le guide, ne reçoivent pas moins d'instructions des exemples de votre vie, que de la vérité de ses préceptes. Permettez donc, Monsieur, pour l'amour de celui de qui vous zélez si ardemment la gloire, que cet ouvrage, avec le nom de son auteur, qui est d'un fruit couronné, reçoive encore une nouvelle couronne par le vôtre, qui marque la force et la victoire, pour être enfin suivi du triomphe que vous souhaite, Monsieur,

votre très humble et très obéissant serviteur en Jésus-Christ,
F[rère] S[imon] M[artin], r[eligieux] m[inime].

Au couvent de N[otre-]Dame de Toutes-Grâces, dit Nigeon-lez-Paris, ce jour de saint Pierre et saint Paul 1645.

duisait parmi les missionnaires, ne fût un obstacle à l'exercice de leurs fonctions, mais admet des exceptions, IV, 445; XII, 446. — Il détourne M. du Coudray de la pensée de traduire la bible syriaque en latin, I, 251.

Bref permettant aux missionnaires de lire les livres prohibés, VII, 106. — Les missionnaires ne peuvent avoir de livres à leur usage particulier, ni en emporter de maison en maison, VII, 278; XII, 396, 410. — Livres envoyés aux missionnaires de Madagascar, III, 283, 284. — Saint Vincent fait cadeau à M. Demyon de la légende des saints, IV, 157. — Voir Lecture.

**Livry** (Ville de) en Seine-et-Oise. — Ferme de Rougemont, voisine de Livry, II, 539; IV, 431, 432. — Curé de Livry, XIII, 405.

**L'Obligeois** (M.). — V, 419, 478.

**Lodève** (Ville de) dans l'Hérault. — Evêques de Lodève, voir Bosquet, La Pause. — Autres mentions, IV, 309, 310.

**Loger** (M.), procureur de Saint-Lazare au parlement. — Conseils que lui donne saint Vincent, XIII, 173.

**Loire** (La), fleuve de France. — XIII, 9.

**Lois.** — Ne rien faire contre les lois des princes, VI, 26.

**Loisel** (Pierre), curé de Saint-Jean-en-Grève à Paris. — Note biographique, IV, 213. — Il demande à saint Vincent des renseignements sur M. Daisne, VII, 495. — Réponse du saint, VII, 511.

**Loisy-en-Brie** (Village de) dans la Marne. — Mission en cette localité, I, 26, 27. — Visite de la Charité de Loisy par Louise de Marillac, I, 118, 120. — Les protestants y sont en grand nombre, I, 27.

**Lombard** (Pierre), dit le *Maître des sentences*. — Son ouvrage, I, 304.

**Lombardie.** — VII, 385.

**Lombez** (Ville de) dans le Gers. — Evêque de Lombez, voir Daffis.

**Loménie** (Henri-Auguste de). — Voir Brienne (Comte de).

**Longchamp** (Abbaye de) près Paris. — Division parmi les religieuses; saint Vincent propose à la reine de recourir au pape pour y introduire la réforme, IV, 269. — Rapport du

saint au cardinal Barberini sur les désordres de l'abbaye, dont il vient de faire la visite, IV, 500.

**Longueil** (René de), marquis de Maisons. — Note biographique; délégué par le parlement à la conférence de Rueil, III, 415.

**Longueville** (Henri II, duc de). — Démarches faites auprès de lui et de son épouse pour le mariage d'un de ses fils avec la nièce de la reine de Pologne, VI, 82, 86. — Saint Vincent lui fait demander un secours pour cette dernière, VI, 276.

**Longueville** (Louise de Bourbon, duchesse de), épouse du précédent. — Note biographique, I, 242. — Prévenue contre l'abbé de Saint-Cyran, elle reconnaît qu'on l'a trompée, I, 404; XIII, 111.

**Longueville** (Anne-Geneviève de Bourbon, duchesse de), épouse en secondes noces de Henri II, duc de Longueville. — Ses enfants, V, 382; VI, 82; VIII, 414. — Elle les fait conduire à saint Vincent pour qu'il les bénisse, VIII, 414. — Son aumônier, voir Aubert (M.). — Protectrice des jansénistes, VIII, 337. — Elle veut couvrir les frais d'une mission; saint Vincent s'y oppose, III, 250-251. — Autre mention, XIII, 670.

**Longueville** (Marie d'Orléans, demoiselle de), fille de Henri II, duc de Longueville, et de Louise de Bourbon, épouse du duc de Nemours. — Note biographique, I, 471. — Pensionnaire à la Visitation, IV, 76. — Rapports avec les sœurs de Saint-Fargeau, VII, 51. — Dame de la Charité, XIII, 819.

**Lorain** (V.), membre de la Charité de Courboin. — XIII, 520.

**Loret** (Julienne), fille de la Charité. — Note biographique, III, 263. — Officière de la communauté; son éloge, III, 12. — Nommée directrice des nouvelles venues, XIII, 658. — Saint Vincent lui recommande de leur bien apprendre à faire oraison, XIII, 667. — Elle récite les prières de la communauté, XIII, 659. — Présente aux Conseils de la communauté, XIII, 671, 672, 680. — Envoyée à Chars, XIII, 679. — A Chars, supérieure, IV, 199, 536. — Proposée pour Angers, IV, 254. — Les voyages la rendent malade, V, 214. — A Fontenay, supérieure, V, 419. — Elle renouvelle les

vœux perpétuels, VIII, 207. — Nommée assistante, X, 741, 742; XIII, 574. — Autres mentions, III, 476; IV, 151; V, 478; XIII, 575, 704.

**Lorette** (Notre-Dame de). — Voyage à Lorette des docteurs jansénistes en mission à Rome, IV, 610; — des missionnaires français chassés de Rome par le roi de France, V, 270, 271, 273, 274. — Fondation de la duchesse d'Aiguillon à N.-D.-de-Lorette; démarches et difficultés, voir Aiguillon (Madame d'). — Chapelle dédiée à N.-D.-de-Lorette, XIII, 660.

**Lorm** (N.-D.-de-) à Castelferrus, village du Tarn-et-Garonne. — Lettres écrites par saint Vincent aux missionnaires de N.-D.-de-Lorm, IV, 582, 615; VI, 53; voir Barry (Edme).

Union de la chapelle de N.-D.-de-Lorm et de la cure de Saint-Aignan à la congrégation de la Mission, sous le nom de M. Bajoue, IV, 380, 388, 480. — M. Bajoue voudrait résigner ces bénéfices; saint Vincent l'invite à ne pas se presser, IV, 583, 615. — Prise de possession de la chapelle, VI, 577. — Il est question d'unir à la Compagnie les bénéfices de M. Bajoue, VII, 359. — Saint Vincent conseille d'affermer les bénéfices de Brial et de Falguières, VI, 336; VII, 152. — Différend et accommodement avec MM. de Castelferrus, VI, 458; VII, 412. — Tentative d'incendie de l'établissement des missionnaires, VII, 487.

Transfert à Lorm du séminaire de Montech, VI, 53. — Pension des séminaristes, VIII, 225. — Augmentation du nombre des séminaristes, VI, 459; VII, 152, 358. — Projet de transfert du séminaire à Montauban, VI, 458; VII, 358, 413, 488.

Visite de la maison par M. Berthe, VI, 576; — M. Dehorgny, VIII, 149; — M. Cuissot, VII, 358.

Liste des supérieurs, VIII, 520. — Personnel de l'établissement, voir Admirault (Claude), Bajoue, Barry (Edme), Dupuich (Antoine), Jeandé, Lasseignet, Lièbe, Lucas (Jacques), Thieulin, Treffort. — Saint Vincent permet à M. Get d'aller s'y reposer, VII, 267, 274.

Mission donnée par les jésuites près de Lorm, VIII, 225. — Autre mention, V, 183.

**Lorme** (M. de), médecin à Paris. — VII, 409.

**Lorraine** (Province de). — Caractère des Lorrains, X, 557. — La misère en Lorraine, I, 551; II, 60, 80; IX, 84; X, 20. — Lorrains réfugiés à Paris, I, 542, 552, 591; III, 199, 200. — Assistance apportée aux pauvres Lorrains par les missionnaires, I, 549, 551, 590; II, 37, 54, 60-61, 68, 80, 102, 127, 154, 216; VIII, 238; X, 20; — les dames de la Charité de Lorraine, II, 19, 54, 61, 228, 375; XIII, 784; — l'association des nobles Lorrains, II, 42, 68, 154, 229, 253, 368, 483; — la reine Anne d'Autriche, II, 483-484.

Postulantes de Lorraine, I, 518, 581; II, 109, 111. — Autres mentions, II, 67, 166; VI, 478; IX, 247. — Voir Barle-Duc, Liancourt (Duc de), Lunéville, Metz, Nancy, Pont-à-Mousson, Regnard (Mathieu), Saint-Mihiel, Toul, Verdun.

**Lorraine** (Charles, duc de). — Il conduit son armée aux portes de Paris, fait la paix et se retire, IV, 401-402, 406.

**Lorraine** (Charles-Louis de), abbé de Chailli. — Proposé pour l'évêché de Condom; opposition de saint Vincent, III, 248.

**Lorthon** (Pierre de), secrétaire du roi. — Fondateur de la maison des missionnaires de Crécy, V, 16; VIII, 133. — Saint Vincent recommande son neveu au supérieur de la maison de Crécy, V, 16, 17. — M. de Lorthon ne tient pas ses engagements avec les missionnaires; d'où procès avec l'évêque de Meaux, VII, 10; XII, 243; XIII, 387. — Le prélat se renseigne sur les arrérages dus par M. de Lorthon, VII, 355, 356. — Saint Vincent espère qu'il s'accommodera, pour la messe, à l'heure accoutumée, VIII, 132, 133. — M. de Lorthon fait difficulté à l'envoi de missionnaires à Crécy, VIII, 305. — **Autre mention, VI, 17.**

**Lorthon** (Madame de), épouse du précédent. — Saint Vincent engage M. Lhuillier à lui montrer une lettre, V, 230; — à lui obéir, VI, 17; — espère qu'elle s'accommodera, pour la messe, à l'heure accoutumée, VIII, 132, 133. — Elle fait espérer à M. Lhuillier que la maison de Crécy pourra reprendre prochainement son personnel et ses œuvres, VIII, 151.

**Lorthon** (M. de), le jeune. — Il se plaint des missionnaires, VI, 17.

**Loth**, neveu d'Abraham. — Dieu lui ordonne de sortir de So-

dome, XI, 380. — Pendant la fuite, sa femme regarde en arrière, XIII, 337.

**Lotin** (Nicolas), seigneur de Martilly. — Note biographique, I, 522.

**Lotin** (Marie-Marthe Goussault, dame), épouse du précédent. — Démarches pour son mariage, I, 366, 522. — Retraite chez Louise de Marillac, II, 165, 166.

**Louanges.** — Ne louer personne en face, XI, 101, 103, 119. — Ne louer que la vertu, jamais les talents naturels, X, 146-147. — Faire peu de cas des éloges, XI, 188. — Réprimer la satisfaction qu'on en ressent, XI, 440.

**Loudun** (Ville de) dans l'Indre-et-Loire. — Sœur Jeanne de Loudun, voir Jeanne (Sœur). — Possédées de Loudun, I, 601; II, 412; X, 370. — Greffes de Loudun, I, 447; II, 321. — Coches de Loudun, I, 427. — Autres mentions, I, 463; VII, 494.

**Louis** (Saint), roi de France. — Par son expédition en Terre Sainte il s'est conquis lui-même, I, 113. — Sa tranquillité au retour, I, 135. — Il va visiter les pauvres malades de l'Hôtel-Dieu, IX, 119; X, 560; XI, 303. — Autres mentions, IV, 502; IX, 13; XIII, 546.

**Louis XIII**, roi de France. — Il fait donner une mission à la cour, I, 450. — Il espérait renouveler l'épiscopat par saint Vincent, XI, 132. — Le dauphin refuse de le regarder, IX, 338. — Legs à saint Vincent pour la fondation d'un établissement à Sedan, voir Sedan. — Estime qu'il avait pour la congrégation de la Mission, XI, 132. — Sa maladie et sa mort, II, 393; IX, 112, 115; X, 342; XII, 223. — Autres mentions, III, 395; VIII, 431; XIII, 13, 55, 206, 208, 215, 227, 232, 254, 271, 277, 286, 303, 396, 402, 404, 496, 573.

**Louis XIV**, roi de France. — Respect que portait le chancelier à Louis XIV enfant, IX, 132. — Il refuse de regarder son père, IX, 338; — fait à pied les stations du jubilé, IX, 621; — passe à Richelieu, IV, 38. — Voyage en Normandie, Guyenne, Bourgogne, IV, 140. — Retour à Paris, IV, 513. — Son sacre à Reims, V, 141, 174. — Lettres et ordonnances du roi au sujet des droits consulaires de M. Husson, VI, 633, 638, 639. — Malade, XII, 480. — Son entrée à Paris après son mariage, VIII, 387. — Autres mentions, III, 568; IV, 475; XIII, 303, 305, 307, 309, 389, 412, 496, 585.

**Louise** (Sœur), fille de la Charité, à la maison-mère. — Louise de Marillac demande, pour elle, la permission de faire les vœux, VIII, 91.

**Louise** (Sœur), fille de la Charité, à Saint-Jacques-de-la-Boucherie. — Très malade, III, 316-317. — Saint Vincent rappelle la conférence sur ses vertus, IX, 445.

**Louise** (Sœur), fille de la Charité, à Nantes. — Rappelée de Nantes, V, 29, 51.

**Louise** (Sœur). — Voir Boucher (Louise), Ganset (Louise).

**Louise-Christine** (Sœur). — Voir Rideau (Louise-Christine).

**Louistre** (Jean), prêtre de la Mission. — Note biographique; en mission à Saint-Prix, II, 22. — En mission à la cour, XI, 282. — Sorti de la Compagnie, II, 287.

**Louistre** (Robert), frère de la Mission. — Note biographique, I, 483. — A Saint-Lazare, I, 483; II, 43.

**Loupe.** — Grosseur extraordinaire d'une loupe, IV, 95.

**Lourdelot** (Jean), curé de Châtillon. — Démission de sa cure, XIII, 40-43.

**Louvain** (Ville de) en Belgique. — Baïus, docteur et doyen de l'Université de Louvain, XIII, 150.

**Louvel** (Abraham), prêtre du diocèse du Mans. — III, 291.

**Louvet** (Antoine), curé de Saint-André de Joigny. — XIII, 459-461.

**Louvetel** (Guy), clerc de la Mission. — Note biographique, VIII, 253.

**Louviers** (Ville de) dans l'Eure. — Possédées de Louviers, II, 412.

**Louvre** (Imprimerie du). — V, 154.

**Loyac** (Jean de), aumônier de la duchesse d'Aiguillon. — Note biographique, I, 331.

**Luc** (Saint), évangéliste. — Cité, XII, 14, 390, 391, 392; XIII, 104. — Autre mention, XIII, 815.

**Lucas** (M.), prêtre de la Mission. — Voir Arimondo (Luc).

**Lucas** (Antoine), prêtre de la Mission. — Note biographique, I, 44. — Lettres que saint Vincent lui adresse, I, 299, 431; — à Montmirail, I, 449; — à Joigny, I, 524; — à Saint-Prix, II, 21; — à Varize, II, 310; — au Mans, III, 625; IV, 90.

Son caractère difficile, II, 184. — Son talent de controversiste ; M. Olier le demande pour convertir un hérétique, II, 309. — Saint Vincent lui reproche de traiter les hérétiques avec mépris, I, 299.

A Paris, I, 67 ; XIII, 214, 270. — En mission à Berry-au-Bac, où il tombe malade, I, 99. — En mission avec M. Portail, I, 294, 296-298. — Saint Vincent l'invite à se reposer à Montmirail avant de reprendre le travail, I, 431, 449. — A Montmirail, I, 451, 476. — En mission à Joigny, I, 524 ; — à Sancey, I, 541 ; — à Saint-Prix, II, 21. — A Alet, II, 184, 194. — Revenu à Saint-Lazare, il va donner des missions, II, 275. — A l'Assemblée de 1642, II, 307 ; XIII, 288. — En mission à Varize, II, 310. — A Saint-Lazare, III, 81 ; XIII, 639. — A Richelieu, III, 135. — Au Mans, supérieur, III, 313, 578, 624 ; IV, 164, 589, 590 ; V, 94 ; VIII, 519. — Missions, III, 313, 620. — A l'Assemblée de 1651, XIII, 326, 330, 333, 357, 358, 359. — Récit qu'il en a laissé, XIII, 333. — Son opinion sur les vœux, XIII, 343. — A Sedan, V, 197, 208, 222, 235, 248, 261 ; VII, 380.

**Lucas** (Jacques), prêtre de la Mission. — Note biographique, II, 620. — Nommé supérieur à Luçon, IV, 89-90. — A Luçon, supérieur, IV, 113 ; VIII, 517. — Acte de désobéissance, IV, 143. — A Saintes, V, 628. — A N.-D.-de-Lorm, VI, 457, 458 ; VII, 359, 413.

**Lucas** (Martin), prévôt de l'église collégiale N.-D.-de-Coeffort au Mans. — Bienfaiteur des missionnaires du Mans, auxquels il a cédé cette église et ses droits sur l'Hôtel-Dieu moyennant une pension, III, 24 ; IV, 273 ; — dont il propose d'éteindre les deux tiers par un versement, VI, 357-358. — Autre mention, IV, 434.

**Luce** (Jeanne), fille de la Charité. — Employée aux Galériens, X, 645. — Autre mention, XIII, 575.

**Lucé** (Village de). — II, 200.

**Lucerne** (Ville de) au Piémont. — Fruits d'une mission donnée dans une localité voisine, V, 641. — M. Martin est retenu pour une mission à Lucerne, VI, 2.

**Lucien** (R. P.). — Voir Hérault (Lucien).

**Luçon** (Ville de) en Vendée. — Théologale et cure de Luçon, II, 127. — Evêque de Luçon, voir Nivelle (Pierre de).

*Missionnaires de Luçon.* — Lettres que saint Vincent leur adresse, II, 82, 169; voir Chiroye.

Le contrat de fondation de l'établissement de Richelieu impose l'obligation de donner des missions dans le diocèse de Luçon, I, 523. — Fondation de l'établissement de Luçon, I, 523; II, 65. — Saint Vincent remercie M. Codoing d'avoir accepté de s'y rendre, I, 523. — Réparations et ameublement de la maison, II, 81, 316. — Mission à Luçon, II, 244, 275, 367.

Après avoir quitté leur maison de Luçon, les missionnaires y reviennent à la fin de 1646, demandés par l'évêque et son chapitre, III, 134-135; — à la suite d'une fondation de Claude Thouvant, III, 135, 137. — M. Chiroye reçoit l'ordre d'y aller et d'attendre le personnel qu'on lui prépare, III, 136-137. — Saint Vincent le met en garde contre un projet onéreux, III, 531. — Il refuse un prieuré que M. Pignay, doyen de Luçon, désire unir à la maison de Luçon, V, 93, 114. — Fondation de M. Pignay, VII, 168-169.

Missions, III, 494; V, 94; VI, 599. — Ordinands, II, 316-317; V, 93.

Visite de la maison de Luçon par M. Dehorgny, II, 247; — M. Lambert, III, 215; — saint Vincent, III, 413, 430, 433; — M. Lambert, IV, 143; — M. Berthe, VI, 488, 520; — M. Dehorgny, VIII, 195, 213, 221, 474.

Liste des supérieurs, VIII, 517. — Missionnaires ayant fait partie de l'établissement, voir Bonaflos, Boussordec, Chiroye, Coglée, Cuissot (Gilbert), Delaunay, Durot, Férot, Le Boysne, Le Soudier (Samson), Lucas (Jacques), Rivet (François).

Autres mentions, XIII, 288, 295. — Voir Chasnais, Constantin, Pignay.

**Ludes** (Village de) dans la Marne. — Mission donnée en ce lieu, VII, 164.

**Ludovisio** (Louis), cardinal. — Le nonce lui écrit pour lui recommander la congrégation de la Mission, qui demande son approbation à Rome, XIII, 218, 221. — Présent à la réunion des cardinaux qui rejetèrent la supplique de saint Vincent, XIII, 225.

**Ludovisio** (Nicolas), cardinal. — Note biographique, VII, 26. — Il recommande à saint Vincent, malade, de se laisser soigner, VIII, 427.

**Lullen** (Marie), fille de la Charité. — Au Mans, IX, 538-539. — A Nanterre, IX, 538. — Envoyée à Montreuil-sur-Mer, XIII, 632. — Sa charité envers les petits enfants, IX, 537-538; — envers les pauvres, IX, 538. — Son humilité et ses autres vertus, IX, 538-540. — Conférence sur ses vertus, IX, 537-540.

**Lumague** (André), banquier à Lyon. — Note biographique, I, 549. — Rapports avec saint Vincent, I, 549; II, 215, 218, 220, 221, 222, 224.

**Lumague** (Jean-André), seigneur de Villers-sous-Saint-Leu. — Saint Vincent l'accompagne à Villers, I, 234. — Né à Tivoli, où sa femme est morte, XI, 379.

**Lumsden** (Thomas), prêtre de la Mission. — Note biographique; proposé à la Propagande pour l'Ecosse, IV, 494. — Ses travaux en Ecosse au milieu des persécutions, V, 124, 145; VI, 164, 530; XI, 173, 185, 288.

**Lunéville** (Ville de) dans la Meurthe-et-Moselle. — Les échevins remercient saint Vincent des secours qu'il a fait distribuer aux habitants, II, 257.

**Lunis** (Mlle). — III, 524.

**Luther** (Martin). — Son hérésie, IV, 205, 209; XI, 37; XIII, 148. — Autre mention, III, 367.

**Luxembourg** (Palais du) à Paris. — VIII, 393.

**Luynes** (Louis-Charles d'Albert, duc de). — Gagné au jansénisme, XIII, 678.

**Luzarches** (Ville de) en Seine-et-Oise. — Mission donnée en cette localité, I, 294. — M. de Sergis passe par cette ville avec les troupes dont il est l'aumônier, I, 343, 347.

**Luzarches** (M. de). — II, 386.

**Luzerne** (M. le prieur de). — VIII, 235.

**Lybie.** — Moines des déserts de la Lybie, XII, 416.

**Lye** (Thaddée), clerc de la Mission. — Note biographique; son martyre, IV, 343.

**Lyon** (Ville de) dans le Rhône. — Evêques de Lyon, voir Marquemont, Richelieu (Alphonse-Louis Duplessis de). — Saint Vincent serait heureux de voir ses missionnaires établis à Lyon; il attend que Dieu lui manifeste sa volonté, V, 37, 404. — Une proposition lui est faite; il accepte en

principe, V, 192-193; — rejette les conditions qui lui sont imposées, V, 421-422; VI, 308. — Passage de missionnaires à Lyon, II, 142, 230, 386; V, 450, 451, 452; VI, 76, 111, 119, 244, 279; VII, 276, 300, 569, 582.

Congrégations établies ou en instance de s'établir à Lyon, voir Missionnaires du Forez, Missionnaires de Lyon, Saint-Joseph (Congrégation de). — Visitation, V, 271, 274. — Voyage du roi en cette ville, VII, 305. — Il est question d'une rencontre du roi, en ce lieu, avec la cour de Savoie, VII, 305, 364. — Concile de Lyon, XIII, 340. — Coche de Lyon, VI, 105, 564; VIII, 17. — Marchands de Lyon, voir Delaforcade, Lumague, Mascarini, Turmeau.

Autres mentions, II, 102; IV, 294; V, 127; VI, 361, 370, 628; VII, 42, 402; VIII, 443, 453; XIII, 41, 46, 52, 435, 436, 437.

M

**Macé** (M.), membre de la Charité d'Argenteuil. — XIII, 537.

**Mac Donald** seigneur d'une partie des îles de Uist et de Skye. — M. Duiguin évangélise ses terres, V, 116.

**Mac Fimine**, seigneur d'une partie de l'île de Skye. — M. Duiguin se propose d'évangéliser ses terres, V, 116.

**Macheret** (Hameau de) à Saint-Just-Sauvage (Marne). — Monastère de l'Ordre de Grandmont, IV, 310.

**Machiavel** (Nicolas). — Auteur d'ouvrages à l'index, XIII, 321.

**Machicore** (Andrian), gendre du roi Ramach à Madagascar. — Baptisé par un jésuite, VI, 225. — On croit autour de lui qu'il peut changer le temps à volonté, III, 574. — Il prédit que les Français seront bientôt chassés de l'île, V, 286-287. — Ceux-ci le retiennent prisonnier; il vit en bons termes avec M. Bourdaise, V, 515-516. — Un de ses fils est gardé en otage, V, 523. — Sa mère demande le baptême avant de mourir, VI, 201.

**Machicores** (Pays des) à Madagascar. — VI, 199.

**Machon** (Louis), chanoine de Toul. — Dédicace à saint Vincent de son manuscrit « Dix méditations », XIII, 133.

**Mac Leod**, seigneur d'une partie de l'île de Skye. — M. Duiguin évangélise ses terres, V, 116.

**Mâcon** (Ville de) dans la Saône-et-Loire. — Confrérie de la Charité; difficultés et succès, XIII, 833. — Etablissement de la Charité à Mâcon d'après le récit de l'abbé Laplatte, XIII, 490; — d'après les archives de l'hôtel de ville, XIII, 497; — d'après les registres des délibérations capitulaires, XIII, 503. — Evêques de Mâcon, voir Dinet (Louis), Lingendes (Jean de). — Eglise Saint-Nizier, XIII, 491, 496. — Eglise Saint-Pierre, XIII, 498, 500, 503. — Eglise Saint-Vincent, XIII, 500. — Autre mention, XIII, 505.

**Macqueville** (Charles de), évêque de Soissons. — Il approuve la Charité de Courboin, XIII, 518-520.

**Madagascar** (Ile de).

*Notions géographiques.* — Renseignements divers, III, 279-280, 552-553. — Madagascar, partie des Indes orientales, IV, 66; XI, 168, 189, 193, 194, 299, 372, 402, 411; XII, 90. — Contrées de Madagascar, voir Amboule (Vallée d'), Anossi (Pays d'), Antavares (les), Imaphalles (les), Machicores (les), Mahafalles (les), Manamboules (les), Mandrare, Matatanes (les). — Localités de Madagascar, voir Fanshere, Ikombo, Imoro, Tholanghare.

*Produits du pays.* — Produits agricoles, III, 553; V, 312. — Animaux, III, 553. — Prix des vaches, III, 589. — Pierres précieuses, XII, 370. — Habileté des orfèvres, V, 518-519.

*Habitants.* — Etrangers : Portugais et Hollandais, III, 562; — colonie française, voir plus loin. — Races indigènes, III, 552, 553. — Les indigènes sont charitables et d'humeur douce, V, 308-309; — très portés à la luxure, III, 560, 583; V, 300, 512-513; VI, 216, 230; — très sobres, V, 309. — Gouvernement et administration, III, 552. — Tyrannie des grands, III, 559-560; V, 310. — Grands de Madagascar, voir Babouache, Boulle, Machicore, Madamboro, Mananghe, Masse, Panola, Ramach, Ramassy, Ramouse, Seron. — Esclaves, III, 559; V, 309-310; VI, 224. — Voleurs des bois, III, 553; V, 515.

*Langue, fléaux.* — Langue, III, 587; V, 310-311, 521. — Dictionnaire de la langue de Madagascar par M. de Flacourt; dédicace à saint Vincent, XIII, 168.

Dégâts causés par les sauterelles, III, 559; VI, 197, 228-229. — Disette annuelle durant deux ou trois mois, V, 518. — Famine, V, 519; VI, 224. — Maladies provoquées parmi

les étrangers par le climat et la nourriture, V, 300-301. — Grande mortalité parmi eux, III, 585; — surtout parmi les plus jeunes et les plus robustes, III, 587. — Ravages de la dysenterie parmi les indigènes, VI, 227.

*Usages civils.* — Nourriture, III, 553, 584; V, 309. — Vêtements, V, 309. — Danses, V, 309, 520-521. — Punition des voleurs, III, 560; — des femmes adultères, V, 512-513. — Mariage, III, 560; VI, 225, 233. — Malheureux sort des enfants qui naissent dans la nuit du samedi au dimanche, III, 560. — Certaines racines donnent du lait aux vieilles femmes; aussi voit-on des grand'mères allaiter leurs petits-enfants, V, 309. — Comment les mères traitent leurs enfants, V, 308. — Noms donnés aux enfants, III, 561. — Remèdes, V, 309. — Funérailles, III, 561.

*Religion.* — Croyances religieuses, III, 554, 562, 566; V, 521-522. — Démons, VI, 226. — Devins, VI, 225-226. — Prêtres, III, 554, 567, 573; V, 521-523; VI, 228. — Superstitions, III, 555, 574; VI, 227-228. —Idoles ou olis, III, 558, 574, 575; V, 523; VI, 226-227. — Exorcismes, III, 557-558. — Pratiques empruntées aux mahométans, III, 554. — Circoncision, III, 554; V, 515. — Fêtes, III, 555-557. — Jeûnes, III, 555. — Culte des morts, V, 514.

*Les Français de Madagascar.* — Compagnies de navigation, voir Indes orientales (Compagnie des), La Meilleraye (Duc de). — Gouverneurs des Français de Madagascar, voir Flacourt (Etienne de), Pronis (M. de), Rivaux (M. de).

Comment se recrutaient les Français de Madagascar, III, 587. — Vie dissolue d'un certain nombre, III, 582, 587; V, 300, 512. — Rencontres sanglantes entre Français et indigènes, III, 581, 588; V, 287. — Français tués, III, 586; V, 287. — Les indigènes tentent d'incendier le fort Dauphin, V, 287. — Voyage malheureux de quelques Français aux Imaphalles, V, 502, 505, 515. — Les Français prennent des otages et les gardent, V, 515. — Incendie de deux logements au fort Dauphin, V, 502. — Incendie du fort Dauphin, V, 504. — Reconstruction du fort Dauphin et de l'église, V, 504-505. — Mort de M. de Pronis, gouverneur, V, 516-517. — M. de la Forest assassiné, V, 523-524. — Révolte contre les Français, VI, 198-199. — Retour de Français envoyés en expédition dans les terres, VI, 230. — Mariages de Français avec des femmes indigènes, V, 503, 512; VI, 197. —

Enfants indigènes en France, III, 569; V, 413, 417; VI, 199; VII, 75, 86, 91, 244; XI, 298.

*Mission de Madagascar.* — Evangélisation de l'île avant 1648; séjour de deux jésuites dans l'île vers 1615, III, 564-565; VI, 224-225; — de M. de Bellebarbe, prêtre séculier, voir Bellebarbe (M. de). — Etat religieux de l'île en 1648, III, 562-565.

Ce que doit être un missionnaire destiné à Madagascar, III, 586-588; V, 299. — Objets dont la Mission a besoin, III, 584-585; V, 290-298, 519.

La Propagande cède la Mission aux carmes déchaussés, III, 279; XIII, 318. — Le nonce la propose à saint Vincent, III, 278; XI, 421; XIII, 317. — Obédience de MM. Nacquart et Gondrée, XIII, 314. — Saint Vincent annonce à M. Nacquart qu'il est choisi pour la Mission de Madagascar et lui donne ses conseils, III, 278. — M. Nacquart le remercie et demande divers renseignements, III, 287. — La Propagande donne aux deux prêtres les pouvoirs de missionnaires apostoliques, IV, 85. — Mention de cette concession, IV, 337. — Elle érige la Mission de Madagascar et nomme M. Nacquart préfet de la Mission, XIII, 317. — Mention de cette nomination, IV, 85, 337; V, 550; VIII, 242.

De Tours M. Gondrée écrit à saint Vincent et lui annonce qu'un prêtre séculier désire être du voyage, III, 290. — De Richelieu à La Rochelle, III, 546. — De La Rochelle à l'île Saint-Vincent du Cap-Vert, III, 332, 547. — A l'île Saint-Vincent; chrétiens portugais, III, 333, 547. — Du Cap-Vert M. Nacquart écrit à saint Vincent, III, 332. — De l'île Saint-Vincent au Cap de Bonne-Espérance, III, 548. — Arrêt à la baie de Saldanha, III, 548-549. — Du Cap de Bonne-Espérance à l'île de Madagascar, III, 549. — Occupations des missionnaires sur le vaisseau, III, 550-551. — Ils arrivent à Madagascar après six mois et demi de navigation (4 décembre 1648), III, 549-550.

M. Nacquart écrit à saint Vincent pour lui annoncer la mort de M. Gondrée, III, 438. — Relation de M. Nacquart, III, 545. — Saint Vincent en répand des copies, IV, 104, 537; XIII, 838. — Autres lettres de M. Nacquart, III, 580, 603, 608.

Ministère des missionnaires auprès des indigènes, III, 563-576; — des Français, III, 563, 565, 582-583, 587. — Con-

versions d'hérétiques, III, 563; IV, 87. — Baptêmes, III, 565, 569, 571, 572, 576, 607; IV, 87; V, 286, 289; XIII, 169. — Pose de la première pierre d'une église, III, 576; V, 288. — Projet de séminaire à Fanshere, III, 583. — Le catéchisme par images, III, 573, 575.

Mort de M. Gondrée (26 mai 1649), voir Gondrée. — Difficultés de M. Nacquart avec M. de Flacourt, gouverneur, III, 580-582, 590, 603. — Projet de voyage en France, III, 603-606. — Sa mort (29 mai 1650), V, 285, 306, 307. — Mention de cette mort, V, 507, 521; VI, 194, 234; VIII, 157.

Saint Vincent propose à la Propagande l'envoi de nouveaux missionnaires, IV, 85. — Liste des missionnaires proposés, IV, 86. — M. Dufour et le frère Forest sont du nombre, IV, 104, 112. — Facultés concédées aux missionnaires par le Saint-Office, IV, 86; XIII, 318. — Saint Vincent attend le départ du bateau, IV, 104, 320, 328. — Pensant le départ imminent, il demande à la Propagande, pour le nonce, la faculté de choisir lui-même les quatre missionnaires destinés à Madagascar, de leur donner les pouvoirs accoutumés et de nommer l'un d'eux préfet de la Mission en cas de mort de M. Nacquart, IV, 337. — L'embarquement est différé, IV, 357, 368, 537. — Saint Vincent l'annonce au préfet de la Propagande, IV, 374, 453. — Prochain départ du bateau, IV, 543; V, 65, 67, 69. — Saint Vincent propose à la Propagande les noms de MM. Dufour et Mousnier, IV, 546. — Il annonce au cardinal Barberini qu'il va faire partir deux prêtres, avec l'agrément du nonce, et qu'il enverra leurs noms à Rome, V, 70; — demande à la Propagande pour M. Bourdaise les pouvoirs de missionnaire apostolique et pour M. Mousnier ceux de préfet de la Mission, V, 550; — donne à Saint-Lazare comme sujet de conférence « Du voyage et de la Mission de Madagascar », XII, 465.

M. Mousnier, M. Bourdaise et le frère Forest ont quitté Paris, V, 75. — De Paris à Nantes, V, 276-278. — De Nantes à Saint-Nazaire, V, 279-281. — De Saint-Nazaire à Madagascar avec arrêts au Cap-Vert et au Cap de Bonne-Espérance, V, 281-285, 302-305. — Arrivée à Madagascar (16 août 1654), V, 285, 305-308.

Lettres de M. Mousnier, V, 276, 291; — de M. Bourdaise, V, 298, 302, 501. — Saint Vincent en fait mention, XI, 228.

Ministère des missionnaires auprès des indigènes, V, 289,

311-312, 510-516, 519-520, 523; VI, 195-197, 199-202, 222-225, 229-231; — des Français, V, 300, 512; VI, 198. — Conversions d'hérétiques, V, 521; VI, 233. — Baptêmes, V, 299, 312, 510, 511, 513-514, 518-519; 524; VI, 201, 224, 229, 231. — Mariages religieux, V, 299, 512; VI, 197, 213, 230. — Nombre de néophytes, VI, 213. — Catéchisme par images, V, 511. — Cadeaux, V, 299-300. — M. Bourdaise donne des remèdes aux malades, V, 290, 514; VI, 201, 227, 229. — Incendie de l'église, V, 503. — Transformation d'une case en chapelle, V, 504. — Reconstruction de l'église, VI, 213, 215. — Projet d'hôpital et de maison d'éducation, X, 117. — Mort de M. Mousnier (24 mai 1655), V, 505-508. — Mention de cette mort, V, 640; VI, 18, 34, 194; VIII, 157, 464.

Les missionnaires appellent à leur aide des prêtres de France, III, 586, 591; V, 290, 299; VI, 193, 202, 232, 234; — des frères, III, 584, 591; V, 290, 299; VI, 193; — des filles de la Charité, III, 583-584; V, 278, 300; IX, 564; X, 102, 117; — demandent des enfants trouvés, V, 278, 279; X, 117. — Des filles de la Charité s'offrent pour la Mission de Madagascar, V, 278; VI, 251; VII, 73, 457.

Prochain départ de missionnaires, V, 412, 417. — Saint Vincent demande à la Propagande les pouvoirs accoutumés pour MM. Dufour, Prévost et Feydin, V, 423. — Ses avis aux missionnaires sur le point de s'embarquer, V, 434. — Le duc de la Meilleraye consent à ce que saint Vincent fasse partir de ses missionnaires par les vaisseaux de la Compagnie des Indes, XI, 324.

Quatre vaisseaux quittent La Rochelle pour Madagascar avec trois prêtres de la Mission et un prêtre séculier, VI, 9, 203. — Le prêtre séculier se noie, VI, 9, 203; XI, 419. — Occupations des missionnaires sur mer, VI, 10-11, 204-206, 210. — Maladie et mort de M. de Belleville, VI, 12-15, 206-209. — Conversion d'un hérétique, VI, 16, 210. — Erection d'une confrérie instituée pour la conversion des habitants de Madagascar, VI, 210. — Prédiction de M. Dufour, VI, 220-221; VIII, 465. — Arrivée à Madagascar (13 juin 1656), VI, 210-212. — Fête du Saint-Sacrement, VI, 213-214. — Lettre de M. Dufour, VI, 9. — Malgré les recommandations de M. Bourdaise, M. Dufour part pour l'île Sainte-Marie, VI, 214. — Il y meurt, VI, 217-219. — M. Prévost y meurt également, VI, 221. — M. Bourdaise annonce à saint Vincent la mort de ses trois confrères, VI, 192. — A cette lettre il

joint une longue relation sur l'île et ses travaux, VI, 194. — Arrivée à Nantes du vaisseau qui apporte ces deux lettres, VI, 420, 423, 425; XI, 414, 418. — Saint Vincent annonce aux siens la mort de M. Dufour et de ses compagnons, voir Dufour (Claude); — répand des copies des relations de M. Bourdaise, VI, 31, 34, 440, 444, 460, 592; VII, 18, 24, 68; — est sollicité de les faire imprimer, s'y refuse, VI, 31, 177, 592. — Mort de M. Bourdaise (23 juin 1657); saint Vincent lui écrit, VIII, 156.

Le saint demande à la Propagande, pour MM. Herbron et Boussordec, destinés à Madagascar, les pouvoirs accoutumés, V, 576. — Le duc de la Meilleraye se plaint de ce que saint Vincent ne lui propose qu'un prêtre, XI, 360. — Embarquement à Nantes de MM. Boussordec, Herbron et du frère Delaunay, VI, 98, 109, 112, 123. — Naufrage sur la Loire, VI, 131, 139; XI, 369-370, 372-375, 378. — Ce naufrage ne décourage pas les trois missionnaires, qui se déclarent prêts à repartir, XI, 422-423.

Demande à la Propagande des pouvoirs accoutumés pour MM. Laudin et Arnoul, destinés à Madagascar, VI, 187. — Saint Vincent attend le départ du vaisseau, VI, 252, 254, 477, 508, 555; VII, 52, 54, 59, 60, 75. — Convaincu que le saint lui préfère l'ancienne Compagnie des Indes, le duc de la Meilleraye fait, dit-on, appel aux capucins, VII, 24, 43. — Saint Vincent lui écrit pour s'excuser et s'expliquer, VII, 45.

MM. de Fontaines, Arnoul, Daveroult et le frère Delaunay partis pour Nantes, VII, 86, 88, 91, 95. — Embarquement, VII, 108, 111. — Tempête; le vaisseau se réfugie à Lisbonne, puis reprend la mer sans M. Daveroult; les Espagnols s'en emparent et emmènent les passagers en Espagne, VII, 195, 198, 200, 201. — Lettre de saint Vincent à MM. Arnoul et de Fontaines; retour à Paris de M. Le Blanc, VII, 243. — Passage à Saintes du frère Delaunay et de deux enfants nègres, VII, 243, 244. — MM. de Fontaines et Arnoul de retour à Paris, VII, 268, 601. — Saint Vincent invite M. Daveroult, resté à Lisbonne, à revenir à Paris et lui en indique les moyens, VII, 600.

Nouveau départ en perspective; saint Vincent se dispose à envoyer deux ou trois prêtres, VII, 457, 478. — Le voyage est différé, VII, 510, 513. — Le saint jette les yeux sur MM. Herbron et Turpin, VII, 510-511; — et propose ce der-

nier à la Propagande, VII, 559. — Préparatifs de départ, VIII, 79, 83, 102, 125, 139, 146, 161. — Saint Vincent demande à la Propagande les pouvoirs pour M. Etienne, VIII, 126; — le titre de préfet de la Mission pour M. Bourdaise, ou, en cas de décès, pour tout autre, au choix du nonce, VIII, 242. — Il annonce son intention de faire partir trois prêtres et un frère sur le navire du duc de la Meilleraye, et deux prêtres sur le vaisseau de la Compagnie des Indes, VIII, 155. — Il promet au duc, qui l'exige, de n'envoyer personne sur ce dernier vaisseau, VIII, 174; — annonce cette résolution à M. Etienne et au directeur de la Compagnie des Indes, VIII, 175. — Don de M. Etienne à la Mission de Madagascar, XII, 406. — Avis de saint Vincent au frère Patte, VIII, 182.

Voyage de Paris à Nantes, VIII, 468. — A Nantes, VIII, 468-469. — MM. Daveroult, Feydin et de Fontaines vont de Nantes à La Rochelle par terre; M. Etienne et le frère Patte par mer, VIII, 469. — Les premiers attendent à La Rochelle les deux autres, VIII, 192, 194, 197, 201, 203; — dont le vaisseau fait naufrage, VIII, 216, 218, 223, 470-473; — et qui, débarqués à Saint-Jean-de-Luz, vont de là à La Rochelle, VIII, 473. — A La Rochelle et sur le vaisseau en rade, VIII, 474-477. — Aux Canaries, VIII, 477. — Des Canaries au Cap-Vert, VIII, 478. — Au Cap-Vert, VIII, 479. — Du Cap-Vert au Cap de Bonne-Espérance, VIII, 481. — Occupations des missionnaires dans le vaisseau durant le trajet, VIII, 483-486. — Séjour de dix à douze mois au Cap de Bonne-Espérance, VIII, 486-507. — Du Cap de Bonne-Espérance à Amsterdam, VIII, 507-509. — D'Amsterdam à Paris, VIII, 509-512. — Relation du voyage par M. Etienne, VIII, 464.

Saint Vincent recommande aux prières de sa communauté les missionnaires de Madagascar, XI, 229, 445; — loue leur zèle, XI, 203; XII, 241. — Son admirable persévérance, XI, 416, 420; XII, 53. — Ce que la Mission lui a coûté, VI, 159; VII, 46.

Autres mentions, III, 380; IV, 100, 441; V, 145, 565; VI, 326, 550; XI, 74, 324. — Voir Indes Orientales, La Meilleraye (Maréchal de).

**Madamboro** (Andrian), frère d'un roi de Madagascar. — III, 573.

**Madeleine** (Monastère de la). — Voir Sainte-Madeleine.

**Madeleine** (Sainte). — Voir Marie-Madeleine (Sainte).

**Madeleine** (Sœur), fille de la Charité. — Elle a des passions « un peu fortes », I, 238.

**Madeleine** (Sœur), fille de la Charité. — Sa mort, V, 38.

**Madeleine** (Sœur), fille de la Charité. — VI, 359.

**Madrid** (Ancienne localité de), près Paris. — I, 410.

**Mage** (Collège de). — II, 503.

**Magnac** (Antoine de Salignac, marquis de). — Note biographique, VII, 530. — Fondateur du séminaire de Magnac, IV, 118. — Il demande un ecclésiastique à Alain de Solminihac, IV, 118-119. — Confiance qu'il inspire à ce prélat, VII, 530, 532, 533, 614.

**Magnac-Laval** (Village de) dans la Haute-Vienne. — Séminaire établi en cette localité, IV, 118.

**Maguelonne** (Collège de) à Toulouse. — III, 193.

**Mahafalles** (Pays des) à Madagascar. — VI, 199, 230.

**Maheut** (Nicolas), sous-prieur des religieux de Saint-Lazare. — Son logement à Saint-Lazare, XIII, 240. — Son frère, IV, 572. — Mort de la peste, I, 185. — Autre mention, XIII, 234.

**Mahomet**, fondateur de l'Islamisme. — Sa religion, I, 15; III, 552, 566; V, 341, 342.

**Mahométisme**. — II, 415; V, 85, 341; VIII, 479.

**Maignelay** (Marguerite de Gondi, marquise de). — Note biographique, II, 93. — Lettres que saint Vincent lui adresse, III, 276; — en reçoit, II, 93, 94, 108. — Elle emploie le frère Jourdain dans sa maison comme écuyer et maître d'hôtel, XI, 395. — Défiance de Mazarin, XIII, 137, 138. — Rapports avec saint Vincent, II, 109, 111; IV, 21. — Elle demande des filles de la Charité pour la Charité de Nanteuil-le-Haudouin, II, 93, 94; — n'insiste pas, parce qu'elle a trouvé une bonne servante, II, 108. — Intérêt qu'elle porte aux écoles de Nanterre, II, 179; — aux filles de la Charité de la paroisse Saint-Roch à Paris, IV, 5. — Ses démarches auprès de saint Vincent pour l'engager à reprendre la direction des visitandines de Paris, III, 276; XI, 167. — Protectrice des filles de la Providence, VI, 535.

**Maillard** (M.), aumônier de l'Hôtel-Dieu d'Angers. — IV, 594.

**Maillard** (Antoine), prêtre de la Mission. — Note biographique, III, 287. — Son désir d'aller à Madagascar, III, 287, 607. — Il est proposé à la Propagande pour cette Mission, IV, 86. — Son éloge, IV, 35. — Procureur à Richelieu, III, 287; IV, 35. — Procureur à Saint-Lazare, IV, 320; VI, 35, 389, 392, 538; VII, 282, 301; VIII, 111, 150, 191, 344. — Près de saint Vincent agonisant, XIII, 187, 189. — Après la mort du saint, XIII, 191.

**Maillet** (Mlle). — Voyage en Touraine, VI, 578. — « Déplaisir » qu'elle reçoit du supérieur des missionnaires de Toul, VIII, 409.

**Maillezais** (Evêché de). — Transfert du siège épiscopal à La Rochelle, III, 15-16. — Voir Béthune (Henri de).

**Maillotins.** — Révolte des Maillotins, IV, 475.

**Mailly** (Mlle). — VI, 486.

**Maincy** (Village de) en Seine-et-Marne. — VIII, 110.

**Maine** (Province du). — VI, 259.

**Maiour** (Paroisse de la) à Narbonne. — VIII, 398, 399.

**Maisonneuve** (M. de). — IV, 6.

**Maisons** (Village de), près Paris. — I, 76.

**Maisons de campagne.** — II, 601.

**Majorque** (Ile). — VI, 8; XI, 389.

**Malades.** — Entretien sur l'utilité et le bon usage des maladies et des infirmités, XI, 72; XII, 29. — Mention d'autres conférences sur le bon usage des maladies, XII, 460, 471; — sur l'assistance des malades, XII, 460.

C'est Dieu qui envoie la maladie, I, 125; XI, 73; XII, 29, 32. — La maladie est un état tout divin, I, 144. — Nulle part on ne connaît mieux un homme que dans l'état de maladie, XI, 72. — Les malades patients sont agréables à Dieu, XI, 411. — Les malades, dans une communauté, sont la bénédiction de leur maison, XII, 29; — de leur Compagnie, VII, 179; XI, 73; XII, 29. — Ils ne sont pas à charge, IX, 536.

Ne pas se délicater quand on est malade, X, 341-343, 374, 376. — Exemple du frère Antoine, de M. Pillé et de M. Senaux, XII, 31, 32.

Visite des malades, IV, 125. — Raisons qu'ont les filles de la Charité de visiter et de soigner les pauvres malades, IX, 58-63; XIII, 607-610. — Les visiter en voyage aux lieux où l'on s'arrête, XIII, 631. — Ce qu'il faut faire quand on visite un malade, V, 348; IX, 63-66, 223.

Ne les laisser manquer de rien, VI, 372. — Vendre les calices, s'il le faut, pour avoir de quoi les soigner, I, 531; XII, 410. — Ceux qui n'ont jamais été malades sont moins propres pour les consoler et les assister, XI, 23.

Saint Vincent compatit aux souffrances de missionnaires malades, II, 571; III, 466. — Intérêt affectueux qu'il porte aux malades de la Compagnie, I, 530, 532, 540. — Il allait visiter les malades de l'infirmerie de Saint-Lazare, II, 209. — Il est juste que le missionnaire malade soit soigné là où il a travaillé, IV, 258; VI, 173; VII, 279. — Il n'y a pas d'inconvénient en principe à ce qu'un missionnaire s'applique à la guérison corporelle des malades, quand il connaît un remède efficace, VI, 400; VII, 27.

Affaiblissement de la santé des filles de la Charité, VI, 286. — Comment elles doivent soigner leurs sœurs malades, X, 340-343, 374-375, 684. — Devoirs des sœurs malades, X, 343-344, 686. — C'est charité de visiter les sœurs malades des autres maisons, X, 412. — La maladie n'est jamais un motif de renvoi, XIII, 745.

Voir Charité (Confréries de la), Charité (Dames de la), Charité (Filles de la), Médecins, Remèdes, Souffrances.

**Maladrerie** (Ferme de la). — Propriété de l'établissement des missionnaires de Montmirail, II, 495.

**Maldachini** (François), cardinal. — Il offre une maison aux missionnaires de Rome, VII, 615.

**Maldonie** (Prince de). — VI, 97.

**Malemaison** (M. de). — VI, 571.

**Malgouvernés** (Abbaye des). — XIII, 49.

**Mallet** (Jean), chanoine d'Ecouis. — XIII, 20, 22.

**Malleville** (M.), forçat à Toulon. — VI, 351.

**Malte** (Ile de). — V, 127; VI, 447; VII, 506.

**Malte** (Ordre de). — Visites faites par les missionnaires dans les paroisses dépendantes du grand prieuré, , I, 390, 465. — Libéralités du commandeur de Sillery en faveur de l'Ordre,

II, 118, 119. — Victoire de l'Ordre de Malte sur les Turcs, VI, 62. — Chevaliers de Malte, esclaves à Tunis, VII, 86. — Autres mentions, VIII, 540; XI, 334. — Voir Lascaris (Paul).

**Mamers** (Ville de) dans la Sarthe. — VII, 519.

**Mammedie** (La). — Voir Mohameddia.

**Manafiafy** (Rade de) à Madagascar. — V, 285.

**Manamboules** (Pays des) à Madagascar. — VI, 199, 216, 223.

**Mananghe** (Andrian), roi d'un pays de Madagascar. — V, 524; VI, 199.

**Mance** (Mlle). — De retour du Canada, VII, 431.

**Manceau** (Françoise), fille de la Charité. — A La Fère, VII, 177. — Envoyé à Calais, VII, 185; — où elle meurt, XII, 39.

**Manceau** (Nicolas), prêtre de la Mission, frère de la précédente. — Note biographique, IV, 203. — Autre mention, XII, 39.

**Manceau** (Simon), prêtre de la Mission, frère du précédent. — Note biographique; ordonné prêtre à Richelieu, III, 296. — Sa mort, IV, 203.

**Manchon** (M.). — Mission au faubourg Saint-Germain, XIII, 183.

**Mancini** (François-Marie), cardinal. — Note biographique, VIII, 294.

**Mancini** (Laure), nièce de Mazarin. — V, 53.

**Mandrare** (Pays de) à Madagascar. — VI, 199.

**Manessier** (Nicolas), docteur janséniste. — Délégué à Rome par le parti, IV, 608, 622.

**Mangabais** ou **Mangabé** (Pays de), près Madagascar. — V, 279.

**Manquements.** — Sanctions à prendre, XIII, 352.

**Mansart** (Marc), forçat à Toulon. — VI, 260, 338, 587, 606; VII, 107, 266.

**Mantes** (Ville de) en Seine-et-Oise. — I, 483.

**Marans** (Ville de) dans la Charente-Inférieure. — I, 7.

**Marbais** (M.), arpenteur de Saint-Lazare. — VI, 332.

**Marbais** (Antoine), forçat à Toulon, fils du précédent. — VI, 332; VII, 36, 266.

**Marbeuf** (Claude de), premier président au parlement de Rennes. — Saint Vincent lui recommande M. de Beaumont, emprisonné pour l'affaire de Saint-Méen, III, 46.

**Marc** (Saint), évangéliste. — Cité, XII, 53, 390, 391, 392.

**Marca** (Pierre de), évêque de Couserans, puis archevêque de Toulouse. — Son attitude dans la querelle du probabilisme, VII, 529, 530; 531. — Il demande des filles de la Charité pour son diocèse, X, 394, 453. — Autre mention, III, 239.

**Marceille** (Nicolas), prêtre de la Mission. — Note biographique, I, 482. — A Saint-Lazare, procureur, I, 482, 488, 489, 490, 529.

**Marchais** (Village de) dans l'Aisne. — Mission donnée en ce lieu, XI, 36. — Jean Bécu s'y trouve, I, 477.

**Marchand** (M.), banquier à Rome. — Rapports avec saint Vincent et le supérieur des missionnaires de Rome, I, 148, 174, 251, 549, 595, 600; II, 13, 14, 50, 51, 153, 264, 322, 361, 386, 392, 407.

**Marchand** (M.). — Au cap de Bonne-Espérance, VIII, 500.

**Marchand** (M.). — Différend avec le supérieur des missionnaires du Mans, V, 600.

**Marchant** (M.), membre de la Charité de Joigny. — XIII, 460.

**Marchant** (Jacques), auteur de l'*Hortus Pastorum*. — XIII, 134.

**Marchefroy** (Ancien village de) dans l'Eure-et-Loir. — Mission en ce lieu, VIII, 226.

**Marchenoir** (Ville de) dans le Loir-et-Cher. — Mission en ce lieu, II, 310-311.

**Marcheville** (Comte de), ambassadeur de France en Turquie. — Il demande des missionnaires, I, 253.

**Marcheville** (M. de). — Il cède la moitié de son logis, à Paris, à l'abbé de Saint-Cyran, XIII, 109.

**Marciac** (Ville de) dans le Gers. — Dominicains de Marciac, III, 394, 395.

**Marcillac** (Sylvestre de Cruzy de), évêque de Mende. — Il

demande à saint Vincent des missionnaires pour donner des missions dans son diocèse, II, 377. — Ses remerciements, I, 311; II, 266, 405.

**Marcoussis** (Ville de) en Seine-et-Oise. — Mission en ce lieu, VII, 56.

**Marcq** (Pierre de), vicaire général de Sens. — Approbation de la Charité de Joigny, XIII, 457, 458, 459.

**Mareschales** (Andrée), fille de la Charité. — XIII, 575.

**Marescotti** (Comte), chanoine de Saint-Pierre à Rome. — VIII, 294.

**Maretz** (Madame). — Voir Du Maretz.

**Marguerin** (Gilles), esclave à Alger. — VI, 305; VII, 182.

**Marguerite** (Sainte), reine d'Ecosse. — Donnée comme protectrice par saint Vincent aux sœurs d'Angers, XIII, 546.

**Marguerite** (Princesse), sœur de saint Louis. — Fondatrice du monastère de Longchamp, IV, 502.

**Marguerite de Valois**, épouse répudiée d'Henri IV. — Tentation d'un de ses aumôniers, XI, 32. — Saint Vincent, aumônier de la reine Marguerite, XIII, 8, 12, 13, 14.

**Marguerite** (Sœur), fille de la Charité. — Déplacée de Saint-Jacques, I, 512.

**Marguerite** (Sœur), fille de la Charité. — V, 410.

**Marguerite** (Sœur), fille de la Charité. — XIII, 577.

**Marguerite** (Sœur), fille de la Charité. — Renvoyée de la Compagnie, XIII, 661.

**Marguerite** (Sœur), fille de la Charité. — Revenue de Fontainebleau et partie sans mot dire, III, 212.

**Marguerite** (Sœur), fille de la Charité. — Déplacée de Richelieu, II, 620.

**Marguerite** (Sœur), fille de la Charité, de Saché. — Voir Turenne (Marguerite de).

**Marguerite** (Sœur), fille de la Charité, à Saint-Paul. — I, 232, 422, 544; II, 131; IX, 8; XIII, 834.

**Marguerite** (Sœur), fille de la Charité, à Valpuiseaux. — III, 594.

**Marguerite** (Sœur), fille de la Charité, en Pologne. — Voir Moreau (Marguerite).

**Marguerite-Dorothée** (Sœur), visitandine. — Malade, VIII, 406. — Elle va mieux, VIII, 420. — On craint qu'elle ne perde un œil, VIII, 442.

**Marguerite du Saint-Sacrement** (Sœur), carmélite. — VIII, 336.

**Mariage.** — Plan de méditations pour une future mariée, II, 162.

**Mariage** (M.), esclave à Tétouan. — V, 190, 212; VII, 77.

**Mariana** (R. P.), jésuite, à Madagascar. — VI, 225.

**Marie** (Vierge), mère de J.-C. — Ce qu'a été Jésus pour elle, IX, 15; X, 283, 574; XII, 216, 426. — Ce qu'elle a été pour Jésus, VII, 187; IX, 5, 404; XII, 216.

Ses mérites, IX, 614, 615, 616. — Elle est « vierge immaculée », IV, 593; XIII, 35. — Sa pureté, X, 479. — Sa virginité, XII, 415; XIII, 31, 794. — L'Annonciation, X, 570, 620; XII, 327. — La Visitation, X, 620. — Sa visite à Elisabeth, II, 248; IX, 258; X, 620.

Marie, modèle d'amour de Dieu, IX, 20; — d'acquiescement à sa volonté, I, 337; VII, 419; — d'humilité, X, 395, 536, 538; — de persévérance, XIII, 794; — d'amour de la retraite, IX, 340; — de modestie, IX, 87; — de travail, IX, 484, 485; — de soumission, X, 520; — de délicatesse dans la manière de faire les visites, IX, 258. — Devoir de l'invoquer, X, 457, 501, 590; XII, 129; XIII, 714. — Saint Vincent établit dans ses Charités la pratique de la dévotion à Marie, XIII, 419, 446, 454, 480, 484, 487, 510, 517, 527, 532.

Il recommande cette dévotion aux filles de la Charité, IX, 221; — établit le jeûne la veille de ses fêtes, X, 630; — les exhorte à se comporter, dans leurs rapports avec les femmes, comme elles se comporteraient avec Marie, X, 629. — Marie est leur patronne, VII, 393; X, 105, 623; XIII, 546; — leur modèle, X, 113.

Dévotion de saint Vincent à la sainte Vierge, I, 7, 86; X, 387; — de Louise de Marillac, voir Le Gras (Mlle); — de M. Etienne, VIII, 212, 470, 471, 472, 480, 493, 502; — de M. Pillé, II, 344; — d'un greffier, XII, 439. — Mention de la sainte Vierge dans la formule finale des lettres de saint Vincent, I, 30, 33, 38, 64, 68, 69, etc.

Pratiques de piété, voir Angelus, Chapelet, Litanies.

**Marie**, sœur de Moïse. — X, 434.

**Marie** (Sainte), une des femmes qui suivaient J.-C. — IX, 20.

**Marie** de Valence. — Voir Tessonnière (Marie).

**Marie** de Joigny. — I, 526.

**Marie**, petite fille d'un nègre. — Baptisée au cap de Bonne-Espérance, VIII, 501.

**Marie** (Sœur), fille de la Charité. — II, 612.

**Marie** (Sœur), fille de la Charité. — IV, 151.

**Marie** (Sœur), fille de la Charité. — V, 460.

**Marie** (Sœur), fille de la Charité. — Déplacée des Enfants trouvés, I, 611.

**Marie** (Sœur), fille de la Charité, à l'Hôtel-Dieu. — VII, 448.

**Marie** (Sœur), fille de la Charité, à Nantes. — XIII, 699.

**Marie** (Sœur), fille de la Charité, de Péronne. — I, 365.

**Marie** (Sœur), fille de la Charité, à Saint-Laurent. — Son père veut la reprendre, I, 422. — Elle mécontente les dames, qui demandent son rappel, II, 133.

**Marie** (Sœur), fille de la Charité, à Saint-Paul. — Voir Jolly (Marie).

**Marie** (Sœur), fille de la Charité, à Saint-Sauveur. — I, 325.

**Marie** (Sœur), fille de la Charité, à Saint-Sulpice. — I, 443; II, 165.

**Marie** (Sœur), fille de la Charité, de Tours. — III, 425, 427, 432.

**Marie-Denyse** (Sœur), fille de la Charité. — Elle fait difficulté d'être placée auprès de la duchesse d'Aiguillon, I, 330. — Destinée à la Charité de Saint-Etienne-du-Mont, I, 460. — Autres mentions, II, 385; IV, 21; V, 353.

**Marie l'Egyptienne** (Sainte). — X, 633.

**Marie de l'Incarnation.** — Voir Acarie (Madame).

**Marie-Joseph** (Sœur), fille de la Charité. — Sa mort à Etampes, X, 510.

**Marie-Madeleine** (Sainte). — Elle se jette aux pieds de J.-C. comme une pécheresse, XII, 358. — Murmure de Judas, X, 119, 305, 435. — Elle pleure Lazare, mort, XII, 271. — Elle écoute J.-C., IX, 5. — J.-C. préfère son « oisiveté » au « zèle moins discret de Marthe », II, 71. — Elle servait les pauvres pour l'amour de Dieu, IX, 20. — Madeleine au

sépulcre de J.-C., X, 636. — Son séjour en Provence, VI, 242; IX, 613. — Dévotion de saint Vincent à cette sainte, I, 247; X, 547; — de Louise de Marillac, III, 148. — Un bon missionnaire doit unir l'office de Marthe à celui de Marie-Madeleine, XI, 41. — C'est ce que fait le frère Patte, VIII, 499. — Ce n'est pas toujours possible, VI, 128.

**Marie-Madeleine** (Sœur), fille de la Charité. — Saint Vincent lui écrit à Valpuiseaux, IV, 232, 245.

**Marie-Madeleine de Jésus** (R. M.), carmélite. — Voir Bains (Lancry de).

**Marie-Marthe** (Sœur), fille de la Charité. — Voir Trumeau (Marie-Marthe).

**Marigny** (Pierre de Roucherolles, baron de). — Voir Roucherolles (Pierre de).

**Marillac** (Louis de). — I, 25.

**Marillac** (Louise de), fille du précédent. — Voir Le Gras (Mlle).

**Marillac** (Valence de), tante paternelle de la précédente. — Voir Attichy (Mademoiselle d').

**Marillac** (Louis de), maréchal de France, frère de la précédente. — Note biographique; saint Vincent console Louise de Marillac après la condamnation du maréchal, I, 153-154.

**Marillac** (Catherine de Médicis, dame de), épouse du précédent. — Sa maladie, I, 124. — Sa mort, I, 128.

**Marillac** (Michel de), garde des sceaux, frère du maréchal. — Louise de Marillac a demeuré chez lui, I, 345. — Homme d'oraison, XI, 253. — Son emprisonnement à Châteaudun, I, 150.

**Marillac** (René de), fils du précédent. — I, 462.

**Marillac** (Marie de Creil, dame de), épouse du précédent. — Rapports avec Louise de Marillac, I, 462, 515; II, 162; III, 523, 623; VI, 56-57; VII, 284.

**Marillac** (Michel de), conseiller au parlement, fils des précédents. — Note biographique, I, 419. — Rapports avec Louise de Marillac, I, 515; III, 517, 524; VII, 271. — Projet de mariage, I, 462. — Malade, VI, 56. — Autre mention, V, 498.

**Marillac** (Jeanne Potier, dame de), épouse du précédent. —

Son mariage, I, 461-462. — Sa grossesse, I, 516. — Rapports avec Louise de Marillac, II, 162; III, 316, 523, 623; VII, 271, 284. — Absente de Paris, VI, 57.

**Marillac** (René de), fils des précédents. — I, 516.

**Marin** (Frère). — Voir Baucher (Marin).

**Marin** (M.). — Père de deux filles, dont l'une est à la Visitation de Paris et l'autre désire y entrer, VIII, 432.

**Marin** (Mlle). — Son désir d'entrer à la Visitation, VIII, 420, 432.

**Mariquot** (Claude), membre de la Charité de Courboin. — XIII, 520.

**Marle** (Ville de) dans l'Aisne. — Misère et charités, IV, 132; XIII, 804.

**Marmiesse** (Bernard Coignet, abbé de). — Son intervention dans le différend entre l'évêque de Cahors et les ecclésiastiques syndiqués de son diocèse, IV, 268, 525.

**Marmoutiers** (Abbaye de) dans l'Indre-et-Loire. — II, 611; IV, 527.

**Maro** (M.), nègre de Madagascar. — VI, 230.

**Maroc.** — Voir Fez, Récollets, Salé.

**Marot** (M.), membre de la Charité de Joigny. — XIII, 460.

**Marquemont** (Denis de), archevêque de Lyon. — Il approuve la Charité de Châtillon, XIII, 52, 436, 437. — Il soumet les visitandines à la clôture, malgré le premier dessein de saint François de Sales, X, 102. — Autres mentions, XIII, 40, 41, 43, 323.

**Marqueth** (M.), ancien procureur du roi à Laon. — IV, 499.

**Marrin** (R. P.), dominicain. — III, 394.

**Marseille** (Ville de) dans les Bouches-du-Rhône. — Saint Vincent poursuit un débiteur à Marseille, I, 3. — Galères, voir Galériens. — La peste à Marseille, III, 472-475, 489; VI, 87. — La ville de Marseille vient en aide à celle de Gênes, ravagée par la peste, VI, 362. — Elle secourt ses pauvres, VII, 98. — Révoltes contre l'autorité royale, VII, 223, 230, 231, 236, 452; VIII, 268. — Elle refuse des subsides au chevalier Paul pour une expédition contre Alger, VII, 171, 176.

Evêques de Marseille, voir Gault, du Puget. — Consuls,

VI, 333, 350, 638. — Lieutenant de l'amirauté, voir Valbelle. — Lieutenant sénéchal, voir Bausset (Antoine de). — Prévôt, voir Bausset (Pierre de). — Chambre de commerce, V, 265, 268. — Marchands, III, 42; VI, 447; VII, 116, 235; VIII, 540; voir Picquet, Rimbaud, Roman. — Le roi leur fait notifier les droits et privilèges du consul de France à Tunis, VI, 105-106. — Leur mécontentement de ce que Jean Le Vacher impose les barques qui entrent dans le port de Tunis, III, 404; — de ce que M. Husson empêche l'entrée de certaines marchandises en Barbarie, V, 335, 384, 405; XI, 320, 334. — Un marchand de Marseille en faillite s'enfuit d'Alger, VI, 324, 326, 328; VII, 223. — Relations commerciales avec la Barbarie, V, 128, 129; VIII, 532, 540. — Refuge des filles repenties, VIII, 217. — Mission à Marseille, VI, 179.

Marseillais esclaves en Barbarie, III, 222; VIII, 533, 539.

Autres mentions, III, 4; V, 169, 200, 226; VI, 462, 469; VIII, 310, 367, 536, 537, 538; XII, 67. — Voir La Coste.

*Missionnaires de Marseille.* — Lettres que saint Vincent leur adresse, II, 454; III, 251; IV, 301; V, 7; VII, 143, 388, 395; VIII, 25; voir Delespiney, Get (Firmin); — en reçoit, III, 159.

Fondation de l'établissement de Marseille, II, 423, 517; XIII, 298. — Vu les difficultés pour payer les bâtisses, la duchesse d'Aiguillon fait des démarches à la cour, V, 141. — Emprunt aux administrateurs de l'hôpital des galériens, V, 161, 168. — Saint Vincent apprend que M. Get a dépensé pour les bâtisses et emprunté plus qu'il n'a déclaré; il le blâme de son manque de franchise et lui commande d'arrêter les constructions, V, 199. — Il l'engage à demander un délai aux créanciers et lui promet d'acquitter peu à peu, V, 211. — Les armes de la Mission sont représentées sur la porte du nouveau bâtiment, V, 379. — Continuation des bâtisses, V, 258; VII, 129.

Difficultés avec des voisins, V, 100, 400, 404, 408; VI, 246, 254. — Le jardin mis en location, V, 142, 161; VIII, 247. — Mesures proposées pour l'arrivée de l'eau dans le jardin, VII, 212. — On dispute aux missionnaires la possession du jardin, VIII, 256.

Revenus sur les coches, VII, 522. — M. Féris, bienfaiteur de la maison, VIII, 537. — Don de la marquise de Vins,

voir Vins (Marquise de). — Procès intenté aux missionnaires pour leur disputer un don fait aux « prêtres de la Mission » de Marseille, VI, 499.

Importance des œuvres, III, 259; VIII, 236; XII, 149.

Missions, VI, 165, 242, 261; VII, 103, 286, 378, 388, 420, 501, 538; VIII, 149, 331. — Exercices des ordinands V, 141; VII, 35; VIII, 208. — Retraites spirituelles, V, 425. — Œuvre des galériens, voir Galériens.

Projet de séminaire, III, 258, 271. — La maison ne touchant pas ses revenus, saint Vincent conseille de renvoyer les séminaristes qui ne payent pas une pension suffisante, III, 403, 417. — Le séminaire se multiplie « en grâce et en nombre », VI, 247. — On y reçoit les novices de Saint-Victor, VI, 87, 105, 107; XIII, 370. — On leur apprend le bréviaire et les cérémonies, XI, 388. — Saint Vincent s'informe de l'état du séminaire, VI, 410, 426; — et reçoit de bonnes nouvelles, VI, 469. — Renvoi des novices de Saint-Victor, VII, 134-135; XIII, 371. — Saint Vincent demande qu'on ne les reprenne plus, VII, 146; — et s'estime heureux de leur renvoi, VII, 165. — Ce séminaire n'était pas un séminaire diocésain, VII, 55, 146; XIII, 371. — Projet de séminaire diocésain, VII, 55, 59, 66, 99.

Le supérieur de la maison de Marseille, sert d'intermédiaire entre saint Vincent et la Barbarie pour les expéditions aux esclaves et aux missionnaires, V, 7, 115, 135, 136, 140, 161, 169, 189-190, 200, 216, 225-226, 243, 245, 259, 327, 378, 379-380, 394, 400, 449, 501, 526-527; VI, 49, 164, 165, 167, 169, 178-179, 185, 240, 255, 257, 260, 261, 273-274, 281, 282, 293-294, 298-299, 300-301, 304-305, 332, 333, 338, 363, 370-371, 398, 410, 426, 447-448, 468-469, 506, 586; VII, 3-4, 19, 77, 87, 98, 106, 107, 118, 129, 133, 134, 139, 145, 154, 166, 176-177, 181-183, 193, 197-198, 207, 213-214, 217-218, 222-223, 230, 236, 255, 259, 273, 441-442, 447, 451, 452, 502-503, 505-507, 522, 594; VIII, 3, 14, 140, 236, 267, 448, 533, 537; XII, 149. — Montant des quêtes de Philippe Le Vacher mis en garde à Marseille, VII, 173, 180, 192, 197, 249, 267, 309; VIII, 3, 14, 25, 59. — Affaires diverses relatives à la Barbarie, V, 365, 405; VI, 7, 105, 145, 427; VII, 78-79, 130, 171, 211, 302.

M. Alméras est chargé d'aller visiter la maison de Marseille, mais ne le peut, voir Alméras (René). — Saint Vin-

cent se propose de s'y rendre en personne, III, 417. — Il en est empêché, III, 434. — Visite de la maison par M. Portail, III, 91, 92, 127, 144, 236, 258, 267, 270; — par M. Berthe, VI, 587, 628, 629; VII, 3, 16, 19. — Après sa visite, M. Portail reste à Marseille pour négocier avec les administrateurs de l'hôpital des galériens au sujet du service spirituel des galériens, III, 270, 272, 295, 299, 383, 402, 416, 433, 471. — Durant la peste, la famille de M. Tratebas reçoit chez elle M. Portail et d'autres missionnaires, VIII, 139.

Liste des supérieurs, VIII, 518. — Personnel de la maison, voir Admirault (Charles), Asseline, Bauduy, Champion (Louis), Chrétien, Cornier, Delespiney, Dolivet, Du Chesne (Pierre), Duchesne (René), Get (Firmin), Huguier, La Fosse (Jacques de), Le Gentil, Lemoyne, Le Vacher (Philippe), Mugnier, Parisy, Sicquard. — Placements et déplacements, VI, 316, 426; VII, 593. — Désordres, VI, 165, 184, 261. — Missionnaires de passage à Marseille, voir Berthe, Le Vacher (Philippe), Portail. — M. Husson chez les missionnaires de Marseille, voir Husson.

**Marsollier** (MM.). — VII, 406.

**Marteau** (M.), curé de Sorbon (Ardennes). — VII, 557.

**Marthe** (Sainte). — Murmures contre sa sœur, II, 71. — J.-C. lui reproche « trop de sollicitude », IV, 347. — Union des offices de Marthe et de Marie, VI, 128; VIII, 499; XI, 41. — Elle servait les pauvres pour l'amour de Dieu, IX, 20. — Modèle des frères coadjuteurs, XII, 96, 107, 115; XIII, 261. — Dévotion que lui portaient saint Vincent, X, 547; — Louise de Marillac, III, 148.

**Marthe** — I, 85.

**Marthe** (Sœur), fille de la Charité, à Saint-Leu, puis à Saint-Paul. — Elle apprend la chirurgie et saigne des malades sans permission, III, 106.

**Marthe** (Sœur), fille de la Charité, à Saint-Jacques-de-la-Boucherie. — Proposée pour Nantes, XIII, 601.

**Marthe de Jésus** (Sœur), carmélite. — Voir du Vigean (Marthe).

**Marthe** (Ignace de), prêtre de la Mission. — Note biographique; saint Vincent demande, pour lui, à Rome une dis-

pense d'âge et un *extra tempora*, afin qu'il puisse être ordonné et envoyé à Madagascar, VII, 555; VIII, 5. — Son éloge, VIII, 85-86. — Destiné à la Pologne, VIII, 85-86, 440, 448, 449.

**Martin** (Saint), évêque de Tours. — Sermon de saint François de Sales sur ce saint, V, 472. — Il donne à un pauvre la moitié de son manteau, XI, 367; XII, 69; — va dans les villages instruire le pauvre peuple, XI, 368; — fuit les honneurs, XII, 401. — Autre mention, XI, 372.

**Martin** à Villepreux. — I, 221.

**Martin** (Elisabeth), fille de la Charité. — Note biographique, I, 328. — Sa santé, I, 328, 365; II, 12, 67. — Proposée pour Saint-Paul, I, 386. — Elle obtient la permission d'aller à Argenteuil, I, 478. — A Paris, I, 512. — Envoyée à l'hôpital d'Angers, II, 9; — où elle devient supérieure, II, 67. — A Richelieu, supérieure, II, 181. — Désirée à Angers, II, 198. — Elle va à Nanteuil voir sœur Jeanne Dalmagne, malade, II, 383-384; IX, 185, 201. — A Liancourt, XIII, 600. — Louise de Marillac propose de l'envoyer visiter les sœurs de Saint-Germain-en-Laye, Maule et Crespières, II, 611-612. — A Nantes, supérieure, III, 5; XIII, 600, 611, 615. — Toujours malade, III, 171. — Son caractère, III, 177. — Son rappel est jugé nécessaire, III, 207. — Envoyée à Richelieu, III, 214. — Sa mort, III, 419. — Autre mention, II, 197.

**Martin** (Isaac), domestique chez les missionnaires d'Agde. — VIII, 98.

**Martin** (Jean), prêtre de la Mission. — Note biographique; saint Vincent l'engage à venir à Paris pour étudier sa vocation, II, 370. — Son bénéfice, VIII, 114, 129.

**Martin** (Jean), prêtre de la Mission. — Note biographique, II, 221. — Lettres que saint Vincent lui adresse à Gênes, II, 568, 594, 596; III, 33, 44, 51, 58, 95, 125, 129, 143, 145, 146, 148, 155, 160, 181, 185, 190, 197, 200, 205, 301, 311, 312, 334; IV, 202, 210, 217, 218, 222, 225, 228, 234, 236, 242, 252, 304, 447; — à Sedan, V, 197, 206, 209, 221, 223, 234, 238, 243, 248, 259; — à Lyon, V, 450, 451; — à Turin, V, 461, 471, 475, 479, 494, 525, 530, 541, 583, 594, 598, 611, 624, 637, 644; VI, 1, 26, 35, 51, 62, 74, 78, 80, 97, 111, 119, 138, 148, 151, 181, 237, 243, 263, 278, 286, 306, 329, 412, 466, 478, 502,

541, 563, 587, 629; VII, 16, 43, 59, 87, 95, 127, 132, 137, 195, 215, 219, 227, 256, 268, 275, 296, 363, 399, 437, 567; VIII, 34, 56, 76, 96, 104, 202, 209, 215, 234, 300, 322, 333, 402, 446. — Lettres que M. Martin adresse de Turin à saint Vincent, V, 586, 641; VI, 174, 312, 395, 568; VII, 73, 100, 113, 198, 468; VIII, 22.

Son éloge, II, 222, 379; VII, 565. — Témoignages d'affection que saint Vincent lui donne, III, 129, 145, 181, 190, 197; IV, 210; VIII, 36. — Sa mère, II, 596; III, 181. — Son frère, II, 379, 596; III, 181; IV, 203, 211, 228, 242, 304, 448; V, 526, 532, 541; VII, 137, 215.

Envoyé à Rome, II, 221. — A Rome, II, 264. — Destiné à Barcelone, II, 452. — A Gênes, II, 566, 574; III, 2, 21, 22, 36, 91, 97, 111, 257, 466, 511. — Chargé du séminaire, III, 125, 127, 130, 140, 155. — Missions à Quarto et à Niolo, voir ces mots. — Son état de santé, III, 301, 311. — Saint Vincent l'exhorte à la confiance, III, 205; — craint que son trop grand zèle ne nuise à sa santé, II, 573, 596; III, 52, 140.

Rappelé en France et destiné à la maison de Sedan, V, 182, 191. — A Sedan, V, 197, 552; VIII, 518. — A Paris; interrogé au cours de deux entretiens, XI, 268-269, 293.

Parti de Paris à Lyon pour aller à Turin, V, 450. — A Turin, supérieur, V, 462; VI, 58, 342, 408, 493, 508, 537, 592; VII, 130, 578; VIII, 49, 520. — Il renseigne saint Vincent sur les ravages de la peste à Gênes, VI, 149, 151, 450, 452; XI, 417-418. — La maison reste vide pendant neuf mois de l'année, VIII, 153. — Ses missions, V, 494, 594, 611, 625, 637; VI, 2, 63, 98, 112, 120, 140, 148, 181, 286, 306, 415, 629; VII, 16, 127, 137, 215, 399, 437; VIII, 34, 56, 209, 322; voir Pianezze, Scalenghe, Lucerne, Villafranca, Raconi, Castelnuovo, Savigliano, Bra, Cavallermaggiore, Chieri, Fossano, Cherasco, Bene Vagienna. — Sur les instances de l'archevêque, il confesse, quelque temps, les visitandines, VI, 504-505; — reprend sa liberté, VI, 590; — refuse d'être leur confesseur ordinaire, VII, 297. — Tout disposé à s'exposer auprès des pestiférés, si la peste entre à Gênes, VII, 62. — Sa charité envers la maison de Gênes, éprouvée par la peste, VI, 508. — Ses confrères se découragent, VII, 131, 132, 216, 275, 296, 364. — Il s'en croit la cause et offre sa démission de supérieur, VI, 588. — Le bruit court qu'il est gravement malade, VII, 132. — Sa santé,

VIII, 184, 202, 209, 215, 234, 301, 333, 403. — Saint Vincent prie le cuisinier de la maison de « lui faire des bouillons de chapons », VIII, 36.

Saint Vincent lui recommande l'humilité, V, 472, 479, 480, 487, 494, 637; VI, 306; VII, 127, 216; — la douceur, V, 542; VII, 275, 296; — la modération dans le travail, V, 526, 583, 598, 612; VI, 141, 152, 238, 244, 264, 286; VII, 131, 132; VIII, 35, 58, 322.

Autres mentions, I, XI; II, 370. — Voir Turin.

**Martin** (Simon), minime. — Ses ouvrages, V, 297.

**Martineau** (Samuel), évêque de Bazas. — Rapports avec Alain de Solminihac, III, 349. — En butte aux violences du duc d'Epernon, III, 350, 351. — Il prend des mesures contre l'hérétique Labadie, IV, 471. — L'évêque de Cahors espère qu'il signera la supplique des évêques au Pape contre le jansénisme, IV, 94.

**Martinion** (Martin), jésuite. — VIII, 502.

**Martinis** (Jérôme de), prêtre de la Mission. — Note biographique; à Rome, V, 274. — Sa santé, V, 375; XI, 183. — Il accepte d'être enfermé au collège de la Propagande, où s'est déclaré un cas de peste, VI, 116, 138; XI, 365. — Destiné à Turin, VI, 183, 238, 264. — Il reste à Rome, VI, 279, 352. — De nouveau destiné à Turin, VI, 566, 608. — Admis au renouvellement des vœux, VI, 621. — A Turin; destiné à Gênes, VII, 227. — Le départ est différé, VII, 228.

**Martisans de Celhay**, esclave basque. — VII, 145, 166.

**Martyre.** — Différentes sortes de martyres, XI, 175. — Martyre de la charité, X, 550; XI, 423. — Le sang des martyrs, semence des chrétiens, X, 551; XI, 376, 413, 415. — Tous les missionnaires doivent souhaiter le martyre, XI, 371, 402; XII, 146. — Papes martyrs, X, 550; XI, 22, 371, 376, 415. — Voir Borguny, Lye.

**Mascareigne** (Ile). — On parle d'y envoyer des colons, V, 279, 299. — Prêtres demandés pour cette île, V, 299; VII, 46.

**Mascarini** (M.), banquier à Lyon. — II, 220, 224.

**Massac** (M. de). — VI, 345.

**Massari** (Denis), secrétaire de la Propagande. — Saint Vincent le félicite de son élévation au poste de secrétaire, III, 503. — Affaires qui lui sont soumises par le saint, IV, 55,

296, 578, 631. — Saint Vincent lui annonce la mort de l'archevêque de Myre, V, 96. — Exposé aux atteintes de la peste, VI, 116.

**Masse** (Andrian), fils d'Andrian Mananghe. — Son éloge, V, 524. — Sa mort, VI, 200.

**Massé** (M.), prêtre. — I, 176, 318.

**Massé** (Etiennette), fille de la Charité. — XIII, 576.

**Massiot** (Guillaume de), vicaire général de Dax. — XIII, 3-7.

**Masson** (M.). — Il désire entrer à Saint-Lazare. — VI, 533.

**Masson** (M.). — VIII, 436.

**Matatanes** (Pays des) à Madagascar. — III, 586, 588, 593.

**Mathias** (Saint), apôtre. — Son élection comme apôtre, XII, 49; XIII, 771. — Jour de sa fête, VIII, 250.

**Mathieu** (Frère). — Voir Régnard (Mathieu).

**Mathoud** (Etienne), président de l'élection. — Il fonde l'hôpital de la Charité de Mâcon, XIII, 497.

**Mathoud** (Philibert), procureur au bailliage de Mâcon. — XIII, 498, 501, 502.

**Mathurine** (Sœur), fille de la Charité. — Sortie de la Compagnie, III, 479.

**Mathurine** (Sœur), fille de la Charité, à Richelieu. — Louise de Marillac demande, pour elle, la permission de renouveler les vœux, VI, 119.

**Mathurine** (Sœur). — Voir Guérin (Mathurine).

**Mathurins** (Ordre des). — Note historique, II, 360. — Cet ordre est « en une désolation extrême », II, 381. — Ils envoyent de l'argent à M. Barreau, III, 42. — Ils en font espérer davantage, III, 115. — Il y a dix ans qu'ils ont cessé les rédemptions, V, 85. — Ils en préparent une en 1655, VIII, 533. — Leur vœu de prendre la condition des esclaves tentés d'apostasier, XI, 437.

**Matrilomeau** (Marie), fille de la Charité. — Envoyée à Angers, II, 9. — Autre mention, I, 611.

**Mattei** (Seigneurs). — Leur hôtel à Rome, VII, 312, 391, 397.

**Matthieu** (Saint), apôtre et évangéliste. — Cité, XII, 14, 117, 127, 142, 390, 391, 392; XIII, 27, 104.

**Maubuisson** (Hameau de) à Saint-Ouen-l'Aumône (Seine-et-

Oise). — Voyage de saint Vincent dans cette localité, I, 93. — Abbesse de Maubuisson, XIII, 111.

**Mauferet** (Pierre), à Langres. — Saint Vincent le charge de prendre possession, en son nom, du prieuré de Saint-Nicolas-de-Grosse-Sauve, XIII, 56.

**Mauge** (Jacques), forçat à Toulon. — VI, 299; VII, 236.

**Maule** (Village de), en Seine-et-Oise. — Sœur Elisabeth Martin proposée pour faire la visite dans l'établissement que les filles de la Charité ont en ce lieu, II, 612. — Envoi de sœurs à Maule, III, 301; VI, 172. — Sœurs de Maule à la maison-mère, II, 582; X, 584. — Sœur originaire d'auprès de Maule, V, 460; VII, 448.

Jean Fouquet écrit de Maule à saint Vincent, VIII, 444. — Mission près de Maule, XI, 163.

**Mauléon** (Joannès de), esclave basque à Alger. — V, 31, 143, 144.

**Mauljean** (Edme), vicaire général de Sens. — Il accorde à saint Vincent, sur sa demande, le pouvoir d'absoudre des cas réservés dans le diocèse de Sens, I, 20.

**Maupas du Tour** (Henri de), évêque du Puy. — Note biographique, II, 264. — Il prêche à Paris l'oraison funèbre de sainte Chantal, II, 218. — Nommé à l'évêché du Puy; saint Vincent presse l'expédition de ses bulles, II, 263-264, 265. — Il a, dit-on, l'intention d'aller à Rome pour la béatification de saint François de Sales, III, 224. — Sa vie de saint François de Sales dénoncée à Rome; démarches de saint Vincent pour éviter les conséquences de cette dénonciation, VI, 526, 626; VII, 25, 304, 396, 490, 499, 556. — Il écrit au saint au sujet d'affaires qui se sont passées dans son diocèse, III, 391. — Sa pensée sur le différend des carmélites, VIII, 422. — Visite à saint Vincent, IV, 254; — à M. Olier, II, 403. — Rapports avec Nicolas Pavillon, II, 566. — Autres mentions, II, 265, 274; V, 13.

**Maupeou** (Jean de), évêque de Chalon. — Visite à saint Vincent, VII, 305. — Retraite à Saint-Lazare, VII, 391. — Son sacre dans l'église de Saint-Lazare, VIII, 289. — Saint Vincent s'excuse de ne pouvoir admettre dans sa congrégation un jeune homme présenté par lui, VIII, 462.

**Maupeou** (Madeleine-Elisabeth de), visitandine. — Note bio-

graphique, III, 358. — Lettres que saint Vincent lui adresse, III, 358; V, 555, VI, 405; — en reçoit, VIII, 421, 429.

Désirée aux monastères de Compiègne et de Bayonne, III, 358-359. — Saint Vincent lui demande de s'en tenir aux termes d'un précédent contrat touchant les corps ensevelis dans les chapelles de l'église du premier monastère de Paris, V, 555. — Voyage à Melun, VIII, 340, 356, 421, 430; — et retour au premier monastère de Paris en passant par Port-Royal et le couvent de la Madeleine, VIII, 440.

**Maupeou** (Marie de), sœur de la précédente. — Voir Fouquet (Madame).

**Maure** (Louis de Rochechouart, comte de). — Note biographique, I, 470. — Intérêt qu'il porte à Marie-Angélique d'Atri, I, 470, 472, 473. — « Disposition » en faveur de Michel Le Gras, III, 523. — Rapports avec saint Vincent, III, 361. — Autre mention, I, 345.

**Maure** (Anne Doni d'Attichy, comtesse de). — Rapports avec Louise de Marillac, I, 345. — Intérêt qu'elle porte à Marie-Angélique d'Atri, I, 472, 473. — Sa famille, I, 92.

**Maurice**, empereur grec. — XII, 340.

**Maurice** (R. P.), carme déchaussé. — M. Olier dénonce ses relations, III, 292-293.

**Maurice** (Sœur), fille de la Charité, à Saint-Sulpice. — Elle rentre dans sa famille, II, 165.

**Maurice** (Jean), chapelain de l'hôpital Saint-Antoine à Joigny. — XIII, 446, 460, 461.

**Maurice** (Joseph), clerc de Lyon. — XIII, 41.

**Maurisse** (M.). — Il offre ses deux prieurés de Saintes à saint Vincent, qui lui écrit à ce sujet, IV, 394, 490. — Le saint n'est pas d'avis que les missionnaires de Saintes le reçoivent chez eux comme pensionnaire, VI, 294.

**Mauron** (Ville de) dans le Morbihan. — Mission en cette ville, VII, 115.

**Mauroy** (M. de). — Saint Vincent s'excuse de ne pouvoir accepter, pour ses prêtres, le service spirituel des pauvres du grand hôpital, VI, 256, 257.

**Maury**, de Montmirail. — XIII, 468.

**Maximes Evangéliques.** — Entretiens sur ce sujet, X, 136; XII, 114. — Mention d'une autre conférence, XII, 457.

Ce que sont les maximes évangéliques, X, 137; XII, 116-118. — Principales maximes, X, 149-154; XII, 118-120. — Mode et étendue de leur obligation, XII, 119-120. — Comparaison avec celles du monde, XII, 121; XIII, 146. — Comment elles nous détachent des trois concupiscences, XII, 300. — J.-C. en est l'auteur, X, 137; XII, 299, 313. — Il les a mises en pratique, XII, 127, 299. — Elles sont saintes et utiles, XII, 125, 299-301; — infaillibles, XII, 122-123; — inébranlables, XII, 115-116, 124-125. — Moyens pour s'établir dans ces maximes, XII, 127-128.

**Maximes du Monde.** — Voir Monde.

**Maximin**, empereur romain. — Sainte Catherine lui reproche de persécuter les chrétiens, X, 618.

**Mayence** (Concile de). — Il condamne ceux qui nient l'universalité de la rédemption, III, 325.

**Maynard** (Chanoine Ulysse). — Il attribue à saint Vincent une lettre que celui-ci n'a pas écrite, I, XXXIV.

**Maytie** (Arnaud-François de), évêque d'Oloron. — Son sacre dans l'église de Saint-Lazare, VIII, 289. — Mention d'une conférence sur ce sacre, XII, 484.

**Mazarin** (Jules), cardinal et premier ministre. — Note biographique, II, 50. — Lettres de saint Vincent à Mazarin : sur la nomination d'un principal de philosophie au collège de Navarre, II, 593; — le transfert du siège épiscopal de Maillezais à La Rochelle, III, 15; — le choix de M. Le Maistre comme professeur de théologie en Sorbonne, III, 40; — celui de Louis de Chandenier pour l'évêché de Mâcon, IV, 79; — ses démarches en faveur de la paix, IV, 423. — Il cherche à convaincre Mazarin que le temps est venu, pour la cour, de rentrer à Paris, IV, 473.

Lettres de Mazarin à saint Vincent pour lui annoncer que la reine a accordé l'évêché de Bayeux à Edouard Molé, II, 563; — et approuve le transfert du siège de Maillezais à La Rochelle, III, 28; — qu'il accepte M. Le Maistre pour la chaire de théologie vacante en Sorbonne, III, 45. — Il lui assure que l'abbé de Chailli a ce qu'il faut pour faire un bon évêque, III, 248; — le remercie de ses « bons avis », III, 497; — lui répond au sujet de l'évêché de Mâcon, IV, 89.

Sa sœur, X, 258; XI, 179. — Sa nièce Laure Mancini, V,

53. — Son état de santé, II, 484. — Extraits de ses carnets, XIII, 136.

Hostile au jansénisme, III, 319; IV, 620. — Saint Vincent obtient de lui des lettres de recommandation, II, 223, 226, 396. — Mazarin agrée la démission, faite par le cardinal de la Rochefoucauld, de l'abbaye de Sainte-Geneviève, II, 463. — Il aide le supérieur général des dominicains à rétablir l'union dans l'Ordre, III, 395. — Son prétendu mariage avec Anne d'Autriche, III, 360. — Saint Vincent promet de lui parler de l'évêché de Babylone, III, 159; — lui conseille de quitter la France, III, 402. — Le cardinal à la conférence de Rueil, III, 415. — Il accompagne la cour à Richelieu, IV, 39. — Sa rentrée en France, IV, 307. — Voyage du cardinal à Reims pour le sacre du roi; à Stenay, que les troupes du maréchal de Fabert assiègent, V, 174; — à Toul, VI, 518; — à Marseille, VIII, 236. — Lettres au chevalier Paul à propos du projet d'expédition à Alger, VII, 160, 174. — Démarches faites auprès de lui pour que l'évêque de Sarlat devienne coadjuteur de l'évêque de Cahors, IV, 491, 589; V, 170. — Rapports avec saint Vincent, II, 567, 626; III, 229; V, 365; VII, 79; VIII, 356.

Autres mentions, II, 499, 624, 625; III, 94, 242, 400, 485; IV, 613; XIII, 843.

**Mazessat** (Marie), membre de la Charité de Paillart. — XIII, 483.

**Mazure** (Guillaume), curé de Saint-Paul à Paris. — I, 386.

**Mazure** (Nicolas), curé de Saint-Paul à Paris. — Note biographique, I, 386. — Ses rapports avec les filles de la Charité de la paroisse, I, 386, 544. — M. Gilles cite une de ses paroles, XIII, 342. — Autre mention, II, 116.

**Meaux** (Ville de) en Seine-et-Marne. — Evêques de Meaux, voir Ligny (Dominique de), Séguier (Dominique). — Visitandines de Meaux, III, 458. — Première tentative d'un établissement de missionnaires à Meaux, VI, 438. — Personnel du séminaire, VII, 338-339. — Autre mention, VII, 445.

**Meaux-Boisboudran** (Guillaume de), grand prieur de l'Ordre de Malte en France. — II, 126.

**Mécène**, chevalier romain, protecteur de Virgile et d'Horace. — I, 7.

**Médecins.** — Il faut leur obéir, III, 301; IX, 118, 222, 518;

X, 339, 388, 391, 672. — Ils ont trop de complaisance envers les malades, VI, 618. — On dit qu'ils font mourir plus de malades qu'il n'en guérissent, IV, 256.

**Médicis** (Ferdinand de), grand-duc de Toscane. — VI, 639.

**Médicis** (Marie de), mère de Louis XIII. — III, 484.

**Médisance.** — Entretien sur la médisance, IX, 279. — Mentions d'autres entretiens, XII, 454, 455, 468, 473, 480, 481, 482. — Saint Vincent recommande d'éviter la médisance, III, 168; IX, 16, 709; X, 437, 731; XI, 122; XII, 105; — de ne jamais médire des autres maisons de la Compagnie, XI, 121; — ni des autres communautés, XII, 204. — Il veut que les filles de la Charité ne disent rien de leurs différends à leurs confesseurs, IX, 285.

Mal fait par la détraction à celui qui médit et à celui qui écoute, III, 502; X, 33. — Elle est source de division, poison des communautés, XII, 105. — Oter la bonne réputation est un homicide, IX, 289. — Préjudice qu'elle causerait aux filles de la Charité, IX, 284. — Exemple de saint Vincent, III 502; — de Madame de Gondi, XI, 121.

Ne pas écouter le médisant, IX, 282-284. — Se jeter à ses genoux, IX, 292; X, 441. — L'avertir et, s'il continue, se retirer, X, 440.

Pour se corriger de ce défaut, penser qu'on est pire que les autres, X, 438-440; XII, 106.

**Méditation.** — Voir Oraison.

**Médus** ou **Mède** (Thomas), prêtre irlandais. — IV, 238.

**Meglat** (Jean), forçat à Toulon. — VI, 243, 338; VII, 239.

**Mélancolie.** — « Etrange esprit » que celui de la mélancolie, I, 238.

**Melchisédech**, roi de Salem. — Enfant trouvé, XIII, 776, 783.

**Méliand** (Blaise), procureur général. — Démarches faites auprès de lui au sujet des enfants trouvés, II, 196, 230; IV, 21; — de l'approbation de l'Institut des filles de la Charité, IV, 4. — Il défend à la sœur Henriette Gesseaume de sortir, II, 259. — Son secrétaire égare les lettres d'approbation de la compagnie des filles de la Charité, XIII, 570-571, 581. — Autres mentions, III, 226, 495.

**Mellini** (Jean-Garcias), cardinal. — XIII, 225.

**Melun** (Ville de) en Seine-et-Marne. — Ursulines de Melun, VIII, 340-341, 357, 421, 429-430, 440-441. — Aides de Melun, I, 562; V, 481, 498; VIII, 328. — Autres mentions, VI, 103; VIII, 463.

**Melun** (Guillaume de), prince d'Epinoy. — A Beuvardes, II, 494.

**Melun** (Ernestine de Ligne-Aremberg, dame de). — A Beuvardes, II, 494. — Rente due par elle aux missionnaires de Montmirail, VII, 533. — Elle sort du second monastère de la Visitation de Paris pour voir l'entrée du roi et de la reine à Paris, VIII, 404.

**Memphis** (Ville de) en Egypte. — IV, 267, 268.

**Ménage** (Catherine), fille de la Charité. — Son éloge, VII, 455. — Autre mention, V, 616.

**Ménage** (Françoise), fille de la Charité, sœur de la précédente. — Envoyée à Nantes, IX, 531. — Lettres que saint Vincent lui adresse en cette ville, V, 616; VI, 496; VII, 454. — Autre mention, XIII, 576.

**Ménage** (Madeleine), fille de la Charité, sœur de la précédente. — Louise de Marillac demande, pour elle, la permission de renouveler les vœux, VI, 397. — Son éloge, VII, 455. — Elue dépensière de la Communauté, X, 270. — Autre mention, XIII, 575.

**Ménage** (Marguerite), fille de la Charité, sœur de la précédente. — Envoyée à Calais au service des soldats malades et blessés, VII, 185. — Sa mort, XII, 39. — Autres mentions, VII, 455; XIII, 575.

**Menand** (Robert), clerc de la Mission. — Note biographique, VI, 121. — A Tréguier, VI, 121, 603.

**Ménard** (M.), médecin. — V, 222.

**Ménard** (Marguerite), fille de la Charité. — Jugée digne d'être assistante, mais non nommée à cause du peu de temps qu'elle est dans la Compagnie, XIII, 672. — A Chars, IV, 537.

**Menardeau** (Claude), conseiller au parlement. — Délégué à la conférence de Rueil, III, 415.

**Mende** (Ville de) dans la Lozère. —Evêque de Mende, voir Marcillac (Sylvestre de Cruzy de).

**Menessier** (Marguerite), fille de la Charité. — XIII, 576.

**Menestrier** (Edme), prêtre de la Mission. — Note biographique, IV, 560. — Lettres que saint Vincent lui adresse à Agen, IV, 560; VI, 347, 421, 452, 487, 547, 600; VII, 2, 334, 337, 414, 496, 589; VIII, 13, 44, 54, 102, 195.

Sa santé, V, 27. — Supérieur au séminaire d'Agen, VIII, 520; — qu'il dirige à la satisfaction de saint Vincent, VI, 602. — Il revient des eaux, VII, 334. — Mécontent d'un frère, dont il voudrait se défaire; il reçoit ordre de le garder, VII, 497. — Il résigne le prieuré de Saint-Pourçain, VI, 381; VIII, 102. — Autre mention, V, 79. — Voir Agen.

**Menoiste** (Antoine), procureur de la Charité de Folleville. — XIII, 483.

**Menthon** (M. de). — II, 104.

**Mépris.** — S'humilier d'être méprisé, l'agréer, s'en réjouir, voir Humilité. — Exemple de J.-C., XII, 200, 208; XIII, 716. — On est porté à mépriser l'autorité sans fermeté, II, 355; — ceux qui cherchent la vaine gloire, I, 534; — ceux qui racontent leurs peines au dehors, II, 538. — Voir Humiliations, Humilité.

**Mercaddé** (Jean), propriétaire d'un navire. — XIII, 15.

**Merci** (Ordre de la). — Grande division parmi les religieux de la Merci, III, 43; VI, 463. — M. Barreau se porte caution pour eux auprès des Turcs; il ne peut payer et est mis en prison, III, 215. — Saint Vincent presse vainement les pères de la Merci de s'acquitter, III, 43. — Démarches pour obtenir qu'ils indemnisent M. Barreau de l'avanie qu'il a subie à cause d'un des leurs, le P. Sérapion, voir Sérapion (R. P.). — Pères de la Merci espagnols maltraités à Alger; père de la Merci attendu à Alger pour le rachat d'esclaves, VIII, 536. — Service rendu par saint Vincent au provincial de la Merci, VI, 344, 431, 464, 493, 509, 538, 608; VII, 25, 329. — Rachats d'esclaves, VIII, 536. — Autres mentions, III, 115; XIII, 835. — Voir Brugère (Sébastien).

**Mercier** (M.), prêtre, à Paris. — Il désire être membre de la Conférence des mardis, VIII, 179.

**Mercier** (Pierre), esclave à Alger. — VIII, 540.

**Mercœur** (Duc de), gouverneur de Provence. — Ses négociations avec les séditieux de Marseille, VII, 236. — Il se plaint de Jean Le Vacher, VIII, 439.

**Mercœur** (Françoise de Lorraine, duchesse de). — Elle recommande à saint Vincent un esclave d'Alger, VIII, 534.

**Mercuès** (Village de) dans le Lot. — Lettres d'Alain de Solminihac envoyées de cette localité, II, 388, 407, 442, 464; III, 151, 238, 255, 342, 348, 467, 469, 521, 529, 596; IV, 24, 135, 145, 151, 155, 184, 243, 268, 270, 311, 490, 496, 517, 524, 528, 563, 588, 627; V, 171; VII, 528.

**Merlin** (Gilbert), trésorier de la Charité de Courboin. — XIII, 520.

**Mersigny** (Louis de), abbé de Quincy. — Voir Quincy.

**Mesgrigny** (Nicolas de), avocat général à la cour des aides. — Ordonné prêtre, II, 29.

**Meslin** (Edme), prêtre de Joigny. — XIII, 460.

**Mesmes** (Henri de), président à mortier. — Délégué à la conférence de Rueil, III, 414.

**Mesnin** (M. de). — VIII, 191.

**Mesplède** (Louis), dominicain. — Il enseigne les opinions de Jansénius, III, 348.

**Mespuits** (Village de) en Seine-et-Oise. — Ferme donnée à saint Vincent par Madame de Herse, I, 305. — Arrangement avec le fermier, II, 485. — Don de saint Vincent à l'église, II, 487. — Autre mention, I, 488.

**Messageries.** — II, 367, 469.

**Messes.** — Mentions de conférences sur la célébration de la messe, XII, 459, 463, 473. — La messe est le centre de la dévotion, IX, 5. — Diversité dans la célébration de la messe pendant la première moitié du dix-septième siècle, XII, 258. — Saint Vincent recommande aux prêtres de la dire tous les jours, XIII, 129; — et, quand ils ne la diront pas, de l'entendre, XII, 142. — Il demande à Dieu pour deux jeunes prêtres la grâce de ne jamais dire la messe par coutume, III, 297. — Il recommande aux filles de la Charité d'y assister tous les jours, IX, 5; — sauf raison de charité, voir Règles. — Comment la célébrer, XI, 93. — Comment l'entendre, IX, 5.

Saint Vincent désire que ses prêtres aient des intentions libres, V, 422; VI, 28. — C'est l'usage, parmi eux, de ne pas recevoir d'honoraires de messes, XII, 385, 386. — La pauvreté légitime des exceptions, III, 403. — Ne pas recevoir

d'honoraires pendant les missions pour messes dites à l'intention des fidèles, V, 266. — La maison de Saint-Lazare reçoit rarement des honoraires de messes, VII, 2. — La misère du siècle rend rares les honoraires de messes, II, 79. — Saint Vincent permet à M. Lebreton de recevoir des honoraires, mais à condition de les donner aux pauvres, I, 548. — Il lui demande son avis sur ce point, II, 49. — Les honoraires de messes ne sont pas pour les parents, IV, 321.

Saint Vincent quitte les ornements et la sacristie pour aller trouver une personne qui lui avait témoigné du ressentiment, XIII, 193. — Il demande un souvenir pour lui au *Nobis quoque peccatoribus,* III, 297.

**Messier** (Louis), archidiacre de Beauvais. — Note biographique, II, 392. — Il aide saint Vincent à donner une retraite aux ordinands de Beauvais, I, 65; — assiste aux disputes théologiques des étudiants de Saint-Lazare, II, 392. — Autre mention, I, 303.

**Mestay** (Madame). — II, 229.

**Mestayer** (Michelle), fille de la Charité. — XIII, 577.

**Métezeau** (R. P.), oratorien. — Il recommande saint Vincent à M. Beynier, de Châtillon, XIII, 47.

**Méthodes** de prédication, d'enseignement, de controverses. — Voir Controverses, Prédications, Séminaires.

**Metz** (Ville de) dans la Moselle. — Caractère des habitants, X, 557. — Assistance des pauvres de Metz, I, 552, 590; II, 32, 80, 201. — Les échevins témoignent leur reconnaissance à saint Vincent, II, 131. — Ce dernier annonce un prochain envoi d'argent à la supérieure de la Visitation de Metz, II, 200. — Mission de Metz, VI, 630; VII, 47, 62-63, 69, 76, 84, 87, 92, 94, 95, 96, 99, 111, 121, 370, 371, 389; XII, 4, 17. — Hôtel de la Haute-Pierre, VII, 64; — de Montgomerry, VIII, 12, 437.

Démarches pour la fondation d'une maison de missionnaires, VIII, 10, 12, 374, 379, 437.

Filles de la Charité destinées à la fondation de Metz, VII, 177, 185, 243; X, 556. — Avis que leur donne saint Vincent la veille de leur départ, X, 556. — Elles n'ont pas encore envoyé de leurs nouvelles, VII, 284.

Autres mentions, X, 513, 654; XIII, 257, 273, 277.

**Meuporense** (Ville de) en Pologne. — Le roi a l'intention d'y établir un petit séminaire, V, 162.

**Meurisse** (Louise), membre de la Charité de Folleville. — XIII, 483.

**Meusnier** (Jean), frère de la Mission. — Note biographique, V, 109. — Saint Vincent se propose de l'envoyer en Pologne, V, 109, 122.

**Meynard** (M.). — I, 147.

**Meyster** (Etienne), clerc de la Mission. — Note biographique, I, 297-298.

**Mézières** (Ville de) dans les Ardennes. — IV, 630.

**Michel** (Saint). — Saint Vincent parle de lui le jour de sa fête, X, 105, 120.

**Michel** (Guillaume), prêtre de la Mission. — Note biographique, III, 10. — Mis à la disposition de M. Portail pour être placé, III, 71. — Envoyé à Sedan, VI, 346. — A Sedan, VI, 382, 513, 583. — Il assiste à Montmédy les soldats blessés et malades, VI, 471. — Il va mettre ordre aux affaires de sa mère, VIII, 154.

**Michel** (Louise), fille de la Charité. — Envoyée à Nantes, IX, 531.

**Michel** (Philippe), marchand de Limoges. — VIII, 342.

**Michel-Ange**, peintre célèbre. — IX, 515.

**Michel-Ange**, jeune homme de Savigliano. — Arrivé à Paris, VI, 504. — Il n'a pas de vocation, VI, 543; — entre au séminaire, VI, 590.

**Michel du Saint-Esprit** (R. P.), carme. — Résultat d'une enquête faite par saint Vincent à son sujet, IV, 266.

**Michelle**. — I, 230.

**Micquel** (Madeleine), fille de la Charité. — Envoyée à Nantes, IX, 658; XIII, 680.

**Midot** (Jean), vicaire général de Toul. — Sa bienveillance pour les missionnaires de Toul, I, 426, 427; II, 55; III, 454, 455; IV, 29. — Saint Vincent lui écrit, IV, 28.

**Migne** (Abbé). — Entretiens de saint Vincent empruntés à ses collections, XIII, 779, 787.

**Mignot** (M.), curé à Laon. — VI, 392, 537.

**Mikhailovitch** (Alexis), grand-duc de Moscovie. — On offre à son fils la succession au trône de Pologne, VI, 276.

**Milan** (Ville de) en Italie. — II, 459; IV, 521; VI, 238; VIII, 106, 152, 153, 166, 184.

**Milly** (Village de). — I, 450.

**Miloir** (François), prêtre de la Mission. — Note biographique, I, 175.

**Minerve** (La) à Rome. — III, 314.

**Minimes** (Ordre des). — Minimes de la Trinité-du-Mont à Rome, VII, 622; — de Chaillot à Paris, VIII, 417.

**Minvielle** (Jean), frère de la Mission. — Note biographique, VIII, 47.

**Miracles.** — Prétendus miracles de Port-Royal, V, 268. — Miracles opérés par l'intercession de saint François de Sales, XIII, 64-66, 82, 195.

**Miremont** (Localité de). — VIII, 109.

**Mirepoix** (Alexandre de Levis, marquis de), gouverneur du comté de Foix. — Saint Vincent lui écrit pour lui recommander les intérêts de l'évêque de Pamiers, III, 84.

**Mirepoix** (Louise de Roquelaure, marquise de), épouse du précédent. — VI, 585.

**Mirepoix** (Catherine Caulet, baronne de), belle-sœur de la précédente. — Procès avec sa belle-sœur; saint Vincent recommande sa cause à l'évêque de La Rochelle, VI, 584. — Rapports avec saint Vincent, VII, 191; — avec Louise de Marillac, VII, 368. — Retraite chez Louise de Marillac; elle demande son admission parmi les dames de l'Hôtel-Dieu, VII, 475.

**Miron** (Président). — VIII, 444.

**Mirsane** (Gabriel), chirurgien de La Flèche, esclave à Alger. — III, 221.

**Misère publique.** — Voir Champagne, Etampes, Lorraine, Picardie.

**Miséricorde.** — Entretien sur l'esprit de compassion et de miséricorde, XI, 340. — Mention d'un autre entretien, XII, 465.

**Mission** (Congrégation de la).

*Ordre chronologique des faits principaux.* — 1617. — Sermon de Folleville (25 janvier) [1].

1624. — Saint Vincent nommé principal du collège des Bons-Enfants (mars).

1625. — Contrat de fondation de la congrégation de la Mission (17 avril), XIII, 197. — Cette fondation est l'œuvre de Dieu; personne n'y songeait, XI, 38; XII, 7. — Saint Vincent s'établit au collège des Bons-Enfants (entre le 20 octobre et le 22 décembre), XIII, 61. — Premiers débuts, VII, 320; XII, 8.

1626. — Approbation de la Compagnie par l'archevêque de Paris (24 avril), XIII, 202. — Acte d'association des quatre premiers missionnaires (4 septembre), XIII, 203. — Ce même jour, saint Vincent met ordre à ses affaires temporelles, XIII, 61. — Pèlerinage des missionnaires à Montmartre, XII, 411.

1627. — Réception dans la Compagnie du premier frère coadjuteur (13 février). — Approbation de la Compagnie par le roi (mai), XIII, 206. — L'archevêque unit à la Compagnie le collège des Bons-Enfants (8 juin), XIII, 208. — Prise de possession du collège (15 juillet), XIII, 213. — Le roi approuve l'union du collège, XIII, 215. — Introduction des vœux privés, XII, 379.

1628. — L'archevêque de Paris accorde aux missionnaires la permission de donner des missions dans son diocèse et d'y établir des Charités (10 avril), XIII, 217. — Saint Vincent supplie Urbain VIII d'autoriser la congrégation de la Mission (juin), I, 42. — Il obtient des lettres de recommandation du nonce pour le préfet de la Propagande, XIII, 218; — et le secrétaire de la Propagande, XIII, 220; — du roi pour le pape et l'ambassadeur de France à Rome, XIII, 219. — Nouvelle supplique du saint à Urbain VIII dans le même but (1er août), I, 52. — Nouvelle lettre du nonce au préfet de la Propagande, XIII, 221. — Mémoire et avis du rapporteur, XIII, 222. — La Propagande rejette la supplique de saint Vincent (22 août), XIII, 225.

1630. — Le roi ordonne au parlement d'entériner les

---

1. Nous jugeons inutile de mentionner ici la référence, que l'on trouvera au mot « Folleville ». On trouvera d'autres omissions volontaires dans cet *Ordre chronologique des faits.*

lettres patentes de mai 1627 (15 février), XIII, 225. — Les curés de Paris s'opposent à l'entérinement (4 décembre), XIII, 227.

1631. — Le prieur de Saint-Lazare, Adrien Le Bon, offre son prieuré à saint Vincent, qui hésite à l'accepter, voir Saint-Lazare. — Le parlement entérine les lettres royales (4 avril), XIII, 232. — M. du Coudray est envoyé à Rome pour négocier l'approbation de la Compagnie, I, 114. — Saint Vincent lui énumère les cinq points fondamentaux auxquels il tient absolument, I, 115. — Commencement des retraites des ordinands aux Bons-Enfants.

1632. — Contrat d'union du prieuré de Saint-Lazare à la Compagnie (7 janvier), XIII, 234. — L'archevêque de Paris approuve le contrat d'union (8 janvier et 31 décembre), XIII, 248, 271 ; — le roi également (janvier), XIII, 254. — Entrée des prêtres de la Mission dans leur nouvelle maison-mère (8 janvier), XIII, 244.

1633. — Bulle d'érection de la Compagnie (12 janvier), XIII, 257. — Le roi approuve de nouveau l'union du prieuré de Saint-Lazare à la congrégation de la Mission, XIII, 277.

1634. — M. d'Authier, qui a déjà uni sa communauté à celle de Paul Motta, propose d'englober dans une union commune la congrégation de la Mission ; saint Vincent trouve à cela des difficultés et refuse, I, 223. — Le saint reçoit communication de la bulle d'érection de la Compagnie ; il fait supprimer quelques mots, qu'il juge injurieux pour les curés, I, 225, 254.

1635. — Fondation de l'établissement de Toul.

1636. — Missions à l'armée. — Commencement de l'œuvre des séminaires.

1637. — Etablissement du séminaire interne (juin). — Fondation d'un établissement à La Rose près d'Agen.

1638. — Fondation d'établissements à Richelieu, Luçon, Troyes.

1639. — Liste des établissements fondés avant le 14 juillet, I, 565. — Ce qu'était alors la vie du missionnaire à la maison et en mission, I, 562-565. — Fondation d'un établissement à Alet. — Mort de M. de la Salle.

1640. — Fondation d'un établissement à Annecy.

1641. — Mort de M. de Sergis (janvier) et de M. Lebreton (17 octobre). — Fondation d'un établissement à Crécy

(avril). — La Compagnie reçoit la permission de s'établir à Rome (11 juillet), XIII, 282. — L'archevêque de Paris approuve les vœux émis dans la Compagnie (19 octobre), XIII, 283.

1642. — Acceptation par le roi de la bulle *Salvatoris* (16 mai), XIII, 286. — M. d'Authier, fondateur de la congrégation du Saint-Sacrement, fait de nouvelles démarches pour unir cet Institut à la congrégation de la Mission. — Première Assemblée des supérieurs : on examine les règles ; on arrête la forme des Assemblées générales ; saint Vincent présente sa démission, qui est refusée ; on donne des assistants et un admoniteur au supérieur général, XIII, 287. — Fondation de Richelieu pour que soient instruits douze clercs au collège des Bons-Enfants. — Mort de M. Pillé (7 octobre).

1643. — Fondation des établissements de Marseille, Cahors et Sedan.

1644. — Le supérieur général de la Mission est nommé par le roi aumônier général des galères (16 janvier), XIII, 302. — Fondation des établissements de Saintes et de Montmirail.

1645. — Fondation des établissements du Mans, de Saint-Méen et de Gênes. — Commencements de la Mission de Tunis. — Les enfants élevés au collège des Bons-Enfants sont transférés au petit séminaire Saint-Charles, et le collège des Bons-Enfants devient grand séminaire pour prêtres.

1646. — Saint Vincent envoie des missionnaires à Alger et en Irlande. — Pour ne pas entrer en compétition avec les récollets, il rappelle le missionnaire qui attendait à Marseille l'occasion de passer au Maroc pour fonder une Mission à Salé. — M. Portail commence la visite des maisons de la Compagnie, qu'il continue jusqu'en 1649.

1647. — Projet d'une nouvelle Mission en Perse. — Jean Le Vacher est envoyé à Tunis.

1648. — Saint Vincent accepte la Mission de Madagascar, où il envoie MM. Nacquart et Gondrée. — Mort de Julien Guérin à Tunis (13 mai). — Fondation des établissements de Tréguier et d'Agen. — La Mission d'Arabie proposée à saint Vincent.

1649. — La Fronde ruine Saint-Lazare et plusieurs maisons de la Compagnie. — Saint Vincent fait lui-même la visite des maisons de Bretagne, de l'Anjou et du Maine. —

— Mort de MM. du Coudray (février) et Gondrée (26 mai).

1650. — Fondation de l'établissement de Périgueux. — Saint Vincent envoie en Champagne et en Picardie sept prêtres et six frères pour assister ces deux provinces ravagées par les armées, la peste et la famine. — Mort de M. Nacquart (29 mai).

1651. — Fermeture de l'établissement de Périgueux. — Deuxième Assemblée des supérieurs à Paris : on revoit et on approuve les règles et on examine la question des vœux (juillet-août), XIII, 326, 333. — Lambert aux Couteaux part pour la Pologne avec un prêtre, deux clercs et un frère (septembre), XIII, 359.

1652. — Martyre de Thaddée Lye, clerc de la Mission, en Irlande. — Fondation de l'établissement de Notre-Dame-de-Lorm. — Les maladies emportent plusieurs des missionnaires envoyés au secours des populations en détresse des environs d'Etampes. — Mission de Niolo. — Une communauté d'Orvieto parle de s'unir à la congrégation de la Mission ; ce projet n'aboutit pas.

1653. — Mort de M. Lambert (février ou mars) ; M. Ozenne lui succède à la tête de la Mission de Pologne. — Mort de Jean Guérin à Annecy (6 mars).

1654. — Fondation des établissements de Turin et d'Agde. — Mort de Pierre du Chesne.

1655. — Mort de MM. Louis Thibaut (février), Mousnier (24 mai), Le Gros (5 novembre). — Les missionnaires français en résidence à Rome doivent quitter cette ville par ordre du roi de France (février). — Alexandre VII approuve l'union du prieuré de Saint-Lazare (18 avril), XII, 372 ; — et les vœux émis dans la Compagnie (22 septembre), XIII, 380. — Le bref d'Alexandre VII est accepté officiellement par la maison de Saint-Lazare (22 octobre), puis (1655-1656) par les autres maisons de l'Institut. — Discours de saint Vincent sur la petite méthode (20 août), XI, 257.

1656. — La Mission du Liban est offerte à saint Vincent, qui l'accepte. — Le projet n'a pas de suite. — Saint Vincent trouve que la Compagnie ne marche pas « d'un bon pied » (28 juillet), XII, 471.

1657. — La peste emporte à Gênes six prêtres de la Mission et un frère. — Mort de M. Bourdaise (23 juin).

1658. — La mense conventuelle de l'abbaye de Saint-Méen est unie à la Compagnie (5 avril), XIII, 387. — Dis-

tribution des règles communes à Saint-Lazare (17 mai), XII, 1. — Fondation de l'établissement de Meaux. — Mort de M. Ozenne (14 août). — Une communauté de Naples a quelque dessein de s'unir à la congrégation de la Mission, VII, 346.

1659. — Fondation des établissements de Montpellier et de Narbonne. — Bref d'Alexandre VII sur le vœu de pauvreté (12 août), XIII, 406. — Saint Vincent nomme M. Alméras vicaire général, c'est-à-dire le charge de diriger la Compagnie après sa mort jusqu'à l'élection d'un successeur (7 octobre), XIII, 409; — et déclare, sur billet scellé destiné à être ouvert et lu devant la future Assemblée générale, que MM. Alméras et Berthe sont les plus dignes de lui succéder (9 octobre), XIII, 410.

1660. — Mort de M. Portail (14 février). — Le roi approuve de nouveau l'union du prieuré de Saint-Lazare à la congrégation de la Mission (mars), XIII, 412. — On offre à saint Vincent la direction du pèlerinage de N.-D.-de-Bétharram, qu'il n'accepte pas. — Mort de saint Vincent (27 septembre).

*Vocation de missionnaire.* — Mention de conférences sur ce sujet, XII, 454, 462. — Excellence de cette vocation, I, 252; XI, 1. — En quoi elle consiste, I, 45-49, 52-55, 562; XII, 73-94. — Comparaison avec celle des chartreux, III, 164-165, 202, 346. — Sa conformité avec la vocation de J.-C., XI, 108, 133; XII, 367. — Elle est le plus beau des bénéfices, XII, 400, 402; — met dans un état de perfection, XII, 369. — Le missionnaire aura même récompense que le religieux, XII, 375. — Combien il importe de persévérer dans cette vocation, XI, 107. — Il faut l'estimer et l'aimer, VII, 341; XI, 100. — Exemple de M. Pillé, II, 333.

Saint Vincent encourage des missionnaires tentés contre leur vocation, V, 86, 104, 536, 614; VII, 291. — Lettre d'encouragement à un frère qui menaçait de partir si on ne le changeait de maison, VI, 125; — à un autre, qui se sentait poussé à quitter pour se délivrer de tentations contre la pureté, IV, 592; — pour être maître d'hôtel chez un évêque, III, 455, 482; — pour instruire et assister les pauvres, IV, 449.

Il écrit à des prêtres qui alléguaient, pour abandonner la Compagnie, soit leur mauvaise santé, III, 86, 116; VII, 372; — soit les scandales qu'ils prétendaient donner, III,

161 ; — soit l'invalidité de leurs vœux, faits, disaient-ils, sans l'intention requise, VII, 315 ; — soit le désir d'aller assister leurs parents, II, 559 ; — de se faire chartreux, III, 164, 173, 202, 345 ; — capucin, IV, 595 ; — augustin, VI, 490. — Prêtre de la Mission disposé à entrer chez les bénédictins, VII, 125.

Il félicite des missionnaires qui ont triomphé de la tentation de quitter, III, 457, 507 ; V, 255.

*Nom, nature, direction et organisation.* — Saint Vincent voit des inconvénients à ce que d'autres communautés prennent le nom de missionnaires ou de prêtres de la Mission, II, 423 ; III, 356 ; IV, 56, 293-296, 358 ; VI, 118, 349, 498-502. — Il veut que ses maisons, même les séminaires, s'appellent maisons de la Mission, VIII, 553.

Les missionnaires ne sont pas religieux, mais du clergé séculier, II, 124, 362 ; III, 246-247, 379 ; IV, 580 ; V, 320, 457, 493, 525, 544 ; VI, 594 ; VII, 45, 113, 126, 221, 483 ; IX, 114 ; XI, 223 ; XII, 275, 372-373, 375 ; XIII, 285, 366-369, 382.

*En quoi ils dépendent du supérieur général, en quoi des évêques.* — Ce que saint Vincent demande, I, 49. — Ce qu'Urbain VIII lui accorde, XIII, 260. — Les missionnaires dépendent des évêques pour toutes les fonctions qui regardent le prochain, I, 309, 563 ; II, 138, 188, 256, 362 ; III, 142, 390 ; V, 81, 453, 454 ; VIII, 361-362 ; XII, 431 ; XIII, 260, 265, 283, 369-370 ; — et aussi pour la visite et la correction, I, 309 ; — dans quelles circonstances, pour ce dernier cas, II, 138 ; — du supérieur général, pour le placement des sujets, VIII, 451 ; — « la discipline domestique », I, 309, 563 ; II, 138, 188 ; XII, 431 ; — « la discipline et la direction », XIII, 260 ; — « la conduite intérieure », VIII, 362 ; — « la direction spirituelle et domestique », III, 142 ; — c'est-à-dire en tout ce qui n'est pas fonction vis-à-vis du prochain, XIII, 265, 283, 370.

Le privilège d'exemption n'a jamais été contesté par les évêques, XIII, 369. — Alexandre VII le renouvelle, statuant que les missionnaires sont exempts de la « subjection » de l'Ordinaire en tout, sauf en ce qui regarde les fonctions extérieures, XIII, 381-382. — Saint Vincent déclare qu'il n'a contribué en rien à « l'explication portée » par le bref du Pape, V, 453, 454 ; XII, 431. — Ce bref exempte les

missionnaires « de la juridiction de l'Ordinaire à l'égard des mœurs », VII, 80-81.

Règles fondamentales de la Compagnie, I, 115. — Liste des établissements fondés sous saint Vincent, avec la liste de leurs supérieurs, VIII, 516. — Assemblées, Assistants locaux, Assistants du supérieur général, Constitutions, Economes, Frères coadjuteurs, Provinces, Règles, Séminaristes, Supérieurs, Supérieur général, Vœux, etc., voir ces mots.

*Œuvres.* — Enumération des œuvres, I, 309, 562; II, 154; III, 273; IV, 65, 100; XII, 74, 79-95. — Missions et Missions étrangères, voir ces mots. — Mention d'une conférence sur les emplois de la Compagnie envers les ecclésiastiques, XII, 473. — La formation du clergé, IV, 43; XI, 7, 8; XII, 83-86; — par les séminaires, les retraites des ordinands et les conférences ecclésiastiques, voir ces mots. — Les retraites pour tous, voir Retraites. — La direction de filles de la Charité, voir Charité (Filles de la). — L'assistance spirituelle des soldats, I, 343, 353; XIII, 279. — L'aumônerie des prisons, XIII, 201; — des hospices et des hôpitaux, voir Hôpitaux.

Saint Vincent ne veut pas que ses missionnaires prêchent ou confessent dans les villes épiscopales, I, 122, 528, 535, 564; II, 76, 275, 369, 569, 604; IV, 314, 373, 398, 405, 487, 581; V, 79, 371, 449, 605; VI, 98, 238, 259, 329, 480, 504, 542, 563, 624; VII, 86, 92, 175, 523; XII, 4, 5; XIII, 198, 200, 206, 260; — confessent ou dirigent les religieuses, I, 332; III, 64, 76; IV, 286, 606; V, 79, 602; VII, 199; VIII, 307; — prêchent dans leurs couvents, II, 570; VIII, 307; — aient des cures et tiennent des collèges, voir Cures, Collèges.

*Esprit de la Compagnie.* — Se revêtir de l'esprit de J.-C., XII, 95, 107-114. — La simplicité, l'humilité, la douceur, la mortification et le zèle des âmes sont « comme les facultés de l'âme » de la Compagnie, XII, 298-311. — Leurs contraires, XII, 311-324.

N'attirer personne dans la Compagnie, VIII, 287; XI, 426; XII, 315-316, 441-443. — Saint Vincent redoute la propagation de sa Compagnie, I, 312. — Il n'ose la demander à Dieu pendant vingt ans, V, 462-463. — Il prie Dieu d'envoyer de bons sujets à la Compagnie, XI, 324; — et demande de prier à cet effet, VII, 541, 613; — par l'intercession de saint Joseph, voir Joseph (Saint). — Ne pas publier

d'écrits pour faire connaître la Compagnie au dehors, VI, 31, 176-177, 592. — N'accepter d'établissements nouveaux que s'ils sont proposés par les évêques, III, 545, 625; V, 164, 351, 429; VI, 308, 625; VII, 386, 515, 541, 565; VIII, 8, 279, 281; XI, 426. — On peut accepter un établissement enlevé justement à une autre communauté, s'il est offert par les puissances séculières ou spirituelles, VI, 27. — Ne pas multiplier les petits établissements, IV, 480.

Supporter les intrigues contre la Compagnie, IV, 393, 399; — et la calomnie, voir Calomnie. — Ne pas se peiner si de nouvelles congrégations se fondent, IV, 348, 363, 399; — si d'autres congrégations travaillent aux mêmes œuvres, VII, 468; VIII, 189, 308; — et réussissent mieux, VI, 400. — Estimer les autres communautés plus que la sienne, II, 274; XI, 114-115; XII, 204, 438. — Ne jamais parler à leur désavantage, III, 168. — Etre humble d'une humilité qui embrasse la Compagnie à laquelle on appartient, voir Humilité. — La Compagnie ne croîtra que par l'insuccès et la confusion, III, 160.

*Entrées et sorties.* — Le vœu d'entrer en religion n'empêche pas d'entrer dans la Compagnie, VI, 594; VII, 45. — Qualités requises pour être admis, VI, 155; VII, 237. — Tenir moins compte de la belle apparence que de la bonne volonté, VI, 186. — Admission d'un prêtre qui compense sa « petite façon » et son « peu de savoir » par « quelque capacité, le sens bon et la volonté meilleure », VII, 523.

Sont refusés : les personnes mariées, l'épouse entreraitelle chez les filles de la Charité, VII, 202-203; — les épileptiques, VII, 289-290, 363; — les bossus et notablement difformes, VII, 494; — ceux qui, n'ayant pas d'eux-mêmes le désir d'entrer, sont présentés par leurs parents ou amis, VIII, 462. — Se montrer difficile pour recevoir les postulants qui viennent d'une autre communauté, III, 375; VI, 284; VII, 569; VIII, 149. — Saint Vincent hésite à recevoir un boiteux et le fils d'une mère dans le besoin, II, 277. — Il recommande de bien examiner, avant de l'admettre, un turc converti, VII, 377. — Il se montre plus difficile que par le passé, surtout pour les jeunes, parmi lesquels peu se donnent à Dieu comme il faut, IV, 156. — Il n'est pas d'avis que, de crainte de déplaire à un évêque, on cesse de recevoir des postulants venus de son diocèse, V, 632. — Ne pas recevoir dans un pays des postulants d'un autre pays,

VII, 525. — Avant d'envoyer un postulant au séminaire, l'éprouver quelque temps, VI, 575; VII, 102; — et adresser aux supérieurs intéressés les renseignements nécessaires, VI, 142-143, 155; VII, 102. — Renseignements à fournir, VI, 156, 284; VII, 102, 226. — Prévenir les postulants de ce qu'on exigera d'eux, IV, 263; VI, 156; VII, 323. — Ce qu'ils doivent apporter, VI, 70, 156, 533, 534. — Leur faire subir un examen avant l'admission, VI, 156.

Des missionnaires quittent la Compagnie, II, 287, 489; III, 378; IV, 134, 580. — Affliction et résignation de saint Vincent à la nouvelle du départ des siens, II, 287, 292, 318; III, 212, 378; V, 420; VIII, 77; XIII, 662. — Il autorise un prêtre à retourner dans sa famille, VII, 354. — Il consent au départ d'un frère qui demandait que la Compagnie se chargeât de son vieux père, VII, 210. — Il refuse la démission des vœux à un prêtre sorti sans motif et pose des conditions à sa réadmission, VII, 386. — En règle générale, laisser partir quiconque désire s'en aller, XIII, 644.

Avant de renvoyer quelqu'un, patienter tant qu'il y a espoir de correction, IV, 37. — Saint Vincent ne juge pas opportun de parler dans les règles du renvoi des incorrigibles, V, 323. — Sa fermeté pour retrancher du corps de sa congrégation les membres gangrenés, III, 379, 515; VII, 380, 425. — Les communautés ont intérêt à se défaire de ceux qui donnent le mauvais exemple, II, 324, 380-381; VI, 69; VII, 163; VIII, 554; XIII, 662. — Renvoi de séminaristes sortis de la maison sans permission, II, 489. — Renvoi pour cause de peu de science et d'intelligence, II, 323. — Renvoyer ceux qui suivent leurs désirs contre la volonté du supérieur en « chose d'importance » IV, 97; — ceux qui n'agissent qu'à leur tête, III, 515.

Ceux qui sortent n'ont rien à restituer à la Compagnie, VI, 65. — La Compagnie ne leur doit rien, sinon ce qu'ils ont apporté en entrant et le nécessaire pour rentrer chez eux, III, 381; IV, 575; VII, 352, 588. — Ne pas hospitaliser dans les maisons de la Compagnie ceux qui l'ont quittée, V, 106, 108, 123. — Eviter toute communication avec eux, V, 106, 123, 410, 564; VI, 497; VII, 308, 353, 380. — Saint Vincent refuse une cure à un missionnaire sorti, V, 426.

Il est « comme résolu » de ne plus réadmettre ceux qui sont sortis, III, 595. — Il consent à recevoir un clerc qui

avait quitté, mais sous condition de recommencer son séminaire interne, VII, 501.

*Usages, privilèges, sujets divers.* — Jours de fête auxquels est autorisé un petit extraordinaire aux repas, VII, 434, 474. — Port du chapelet à la ceinture, III, 383; V, 621. — Ne pas dire « nos messieurs », mais « les prêtres », XI, 360, 384. — Tenir la première porte des maisons fermée, II, 570. — Ne pas montrer aux externes la bulle d'érection de la Compagnie, VI, 54. — Ne voir les filles de la Charité qu'en passant et s'il y a nécessité, I, 222; IV, 285.

Bref pour lire certains livres défendus, VII, 106. — Saint Vincent demande à Rome le privilège de donner dimissoire, VIII, 31; — de faire recevoir aux siens les ordres *ad titulum mensae communis,* VII, 526; VIII, 30. — Ce dernier privilège lui est accordé en faveur des missionnaires chassés de leur pays pour cause de religion, VIII, 49. — Il se propose de demander à Rome pour tous ses supérieurs la permission de bénir les ornements sacerdotaux, IV, 461. — Les Pères de la Doctrine Chrétienne demandent communication des privilèges dont jouit la congrégation de la Mission, VII, 468. — Refus, VII, 525. — Indulgence plénière à l'article de la mort, XI, 204. — Obligations liturgiques auxquels les missionnaires sont soumis le jour de la fête du patron de la paroisse où ils se trouvent, V, 80.

Armes de la Compagnie, V, 379. — Défauts généraux, I, 88. — La Compagnie n'est composée que de petites gens, XI, 38, 132; XII, 105. — Sauf deux ou trois, dont un frère, personne n'a apporté du bien à la Compagnie, XIII, 756.

**Missionnaires du Forez.** — Projet d'établissement à Lyon, VI, 307, 399.

**Missionnaires des Indes.** — Saint Vincent n'est pas d'avis que les membres de la communauté de M. de Ventadour prennent le nom de missionnaires et demande à M. Le Vazeux de s'y opposer auprès de la Propagande, IV, 292-296. — M. Le Vazeux outrepasse ses intentions, IV, 635; — et obtient de la Propagande un décret qui compromet l'existence de la nouvelle congrégation, IV, 636. — Saint Vincent blâme M. Le Vazeux, IV, 346, 348, 358, 363, 399; — et va présenter ses excuses à M. de Ventadour, tout en lui montrant les inconvénients d'un même nom, IV, 358, 363. — Etablissement d'un séminaire à Gentilly; départ pour le

Canada; accident en Seine, IV, 296. — Saint Vincent estime que les missionnaires envoyés aux Indes par M. de Ventadour n'ont pas « une légitime mission », IV, 377. — Voir Ventadour (Henri de Lévis de).

**Missionnaires de Lyon.** — Saint Vincent demande qu'ils ne prennent pas le nom de prêtres de la Mission, VI, 498-502.

**Missionnaires du Saint-Sacrement.** — Voir Saint-Sacrement (Missionnaires du).

**Missions.** — Mentions de conférences sur les missions, XII, 466, 477. — Les missions sont l'œuvre capitale de la congrégation de la Mission, IV, 42, 43, 397; XI, 133; XIII, 198. — Saint Vincent refuse de les quitter pour s'appliquer exclusivement à l'œuvre des séminaires, II, 224. — Il veut que, dans chaque établissement, même dans les séminaires, deux prêtres au moins soient appliqués aux missions, II, 460; IV, 43; V, 252. — A l'acceptation du pèlerinage de Bétharram il met comme condition que ses prêtres donneront des missions, VII, 444. — Comment on peut contribuer aux missions en restant dans la maison, XII, 462.

Pour donner des missions, les prêtres de la Compagnie acceptaient l'aide de prêtres du dehors, I, 175; III, 249; IV, 74; VII, 33, 100, 320, 324, 518; XIII, 347.

Gratuité des missions, I, 310, 388, 431; III, 250, 275; VI, 150, 160; VII, 434; XII, 111, 384-385, 386; XIII, 198, 206, 215. — Si les évêques offrent de couvrir les frais de voyage des missionnaires, refuser, à moins qu'ils ne commandent d'accepter, V, 484. — Refuser de même et dans les mêmes conditions ce qui serait offert pour la dépense d'un prêtre externe associé à la mission, VI, 626. — On peut recevoir ce que donnent les bienfaiteurs, ou ceux qui ne sont pas du lieu où se fait la mission, I, 137; — ce qui est offert par aumône, VI, 150; VII, 434.

Saint Vincent permet les missions dans les villes épiscopales, II, 275, 369. — Ses hésitations, II, 76, 367. — Il l'estime défendu, à moins que l'évêque n'exige le contraire, II, 76; IV, 373, 398; V, 605; VI, 238, 329, 630; VII, 86, 92; XII, 4, 5; — ou que les villes épiscopales ne soient petites, nombreuses et dans le besoin, comme en Piémont, VII, 257; — ou que les habitants des campagnes se soient réfugiés dans

les villes, IV, 398, 405. — Ne point donner de missions aux religieuses, à moins que l'évêque ne le commande, IV, 46; XI, 168.

Comment se faisaient les premières missions, II, 78; VI, 564. — Usage de lits portatifs, II, 77, 78. — Prédications et catéchismes, VI, 379; XI, 104; XIII, 328, 348. — Livre des prédications et des catéchismes, VII, 256. — Durée des prédications, XIII, 328, 348. — Confessions, Communion des enfants, Processions, Etablissement des Charités, Manière de traiter avec les hérétiques, rapports avec le curé, voir Confessions, Communions (Premières), Processions, Charité (Confréries de la), Hérétiques, Curés.

Supporter les difficultés qui se rencontrent pendant les missions, I, 226. — Etre fidèle à l'observance des règles, III, 249; XI, 102. — Ordre du jour, I, 564. — Prendre les repas ensemble, XI, 104. — Défauts à éviter pendant les missions, I, 177.

Rester en mission jusqu'à ce que tout le monde ait fait son devoir, I, 564; II, 150; VII, 56. — Comment les missionnaires étaient reçus à Saint-Lazare au retour des missions, VII, 577; IX, 158; XI, 125, 327.

Jours de congé pendant la mission, I, 525. — Repos entre les missions, III, 52; XIII, 201. — Mois de vacances, I, 564; VIII, 31, 51, 389; XI, 133; XIII, 327, 343. — Occupations des missionnaires pendant ce temps, VIII, 79, 80, 82; XII, 289; XIII, 201; voir Cas de conscience, Controverses, Prédications.

Ne rien dire aux évêques des défauts constatés dans la paroisse, à moins qu'il n'y ait nécessité, VI, 400. — Relations sur les missions, IV, 614; VIII, 389; XI, 124. — Ne pas se troubler si une mission ne réussit pas comme on voudrait, III, 204. — Il est bon de repasser de temps en temps dans les lieux où on a fait mission, III, 334. — Indulgence plénière et faculté d'absoudre des cas réservés, voir Cas réservés, Indulgences.

Missions particulières, voir Annecy, Ay, Bene Vagienna, Bra, Breda, Bruyères, Castelnuovo, Cavallermaggiore, Charmes, Cherasco, Claye, Fontaine, Fossano, Gavi, Gémozac, Guingamp, Joigny, Lavagna, Lucerne, Luçon, Ludes, Mauron, Niolo, Pianezze, Pleurtuit, Quarto-al-Mare,

Raconi, Saché, Saint-Cyr, Saint-Ilpize, Savigliano, Scalenghe, Vetralla, Villafranca, etc.

**Missions étrangères.** — Zèle de saint Vincent pour les Missions étrangères, III, 35, 154, 278-285. — Il se déclare prêt à partir pour les Indes, XI, 402. — Il est dans la disposition d'envoyer ses prêtres partout où le Saint-Siège voudra, II, 256; — pas ailleurs, IV, 377. — Il se demande s'il est plus parfait de représenter au supérieur son désir d'aller dans les pays infidèles que de se taire, se tenant prêt au voyage si les supérieurs le veulent, XII, 50.

Les desseins de Dieu sont peut-être de transporter son Eglise hors d'Europe, III, 35, 153-154, 182-183; V, 418; XI, 309, 352-356. — La vocation du missionnaire est d'aller par toute la terre, XI, 291, 402; XII, 90, 241, 262. — Se consacrer au salut des infidèles est une sorte de martyre, XI, 423. — Ne ferait-on que montrer aux infidèles la beauté de la religion catholique, ce serait un beau résultat, VII, 117. — Exemple de vieillards, XII, 241. — Exemple d'un jésuite espagnol revenu des Indes, puis reparti, II, 203.

Vertus nécessaires à ceux qui sont envoyés dans les pays infidèles, III, 279, 282; V, 456; XII, 241. — Nécessité pour les missionnaires d'étudier la langue du pays, voir Langues. — Pour instruire plus facilement les indigènes, se servir de tableaux, voir Images; — de raisonnements tirés de la nature et des usages, III, 281.

Remercier Dieu de tout le bien qui se fait par la Compagnie dans les Missions étrangères, XI, 288.

Missions confiées à la Compagnie, voir Barbarie, Madagascar. — Missions proposées à la Compagnie, voir Arabie, Canada, Indes orientales, Liban, Maroc, Perse, Salé. — Séminaire de la Propagande pour les Missions étrangères, voir Propagande (Séminaire de la).

**Missions-Étrangères** (Société des). — Supplique au Pape pour que soient envoyés au Tonkin et en Cochinchine des prêtres avec le titre d'évêques *in partibus,* IV, 623. — Pétition à la Propagande dans le même but, V, 11. — Plusieurs prêtres se proposent d'aller au Tonkin et en Cochinchine; un d'eux fait sa retraite à Saint-Lazare, VI, 537-538. — Voyage à Rome; le Pape loue leur zèle, XI, 424. — François Pallu reçoit l'hospitalité chez les missionnaires de Rome, VI, 593. — Saint Vincent ne pense pas qu'ils aient

l'intention de former congrégation, VI, 538, 621. — Autres mentions, II, 474, 587.

**Mobavec** (Guillaume), esclave à Alger. — III, 222.

**Modestie.** — Mentions de conférences sur ce sujet, XII, 453, 456, 458, 461, 473. — Vertu nécessaire aux filles de la Charité, IX, 86; X, 379-381, 730; XIII, 722; — dont elle est le voile, X, 661, 662, 664. — Différentes manières d'observer la modestie, X, 731. — L'observer dans les habits, IX, 86; XIII, 604; — la coiffure, XIII, 604-607; — les récréations, X, 379, 380; — les rues de la ville, IX, 37, 120; X, 60, 247, 378, 402, 420, 453, 561, 662, 664; XI, 360, 361; XIII, 555, 563. — Ne pas s'arrêter, dans les rues ou les maisons, pour causer avec les personnes du dehors, X, 452; XIII, 555, 563. — Exemple de saint François d'Assise, IX, 24; X, 379; — des sœurs défuntes, X, 730; — des visitandines, X, 130; — d'un frère coadjuteur, IX, 86. — Manquements à la modestie, IX, 703; X, 402, 453, 730-732, 734, 735.

**Moger** (Jacques), forçat à Toulon. — VI, 167.

**Mohammedia** (Ville de) en Tunisie. — V, 113.

**Mohilef** (Ville de) en Pologne. — Prise de cette ville par le roi de Pologne, V, 337.

**Moïse,** chef et législateur des Hébreux. — Sa loi, II, 140; III, 566; V, 421; IX, 326-329; XII, 11, 126; XIII, 738. — Sa doctrine, XI, 345. — Sa prière, V, 500; IX, 418, 419. — Ses prodiges, V, 483. — Sa verge, XI, 36. — Punition de ceux qui murmuraient contre lui, X, 434, 435; XIII, 728. — Autres mentions, VI, 194, 228; IX, 655; X, 409; XI, 420; XII, 90, 201; XIII, 783, 792.

**Moiset** (M.) de La Fère. — Quoique marié, il veut se faire missionnaire; saint Vincent l'en détourne, VII, 202.

**Moisson** (Nicolas), avocat du roi à Mâcon. — XIII, 498, 502.

**Moissonnier** (Jean-Baptiste), prêtre de la Mission. — I, XVIII.

**Molard** (Jean) de Mâcon. — XIII, 498.

**Moldavie** (Province de), aujourd'hui en Roumanie. — Les Moldaves font la guerre à la Pologne, VI, 635. — Etat de la religion catholique en Moldavie, XII, 65.

**Molé** (Mathieu), procureur général, puis premier président et garde des sceaux. — Note biographique, I, 117. — Rapports

avec saint Vincent, I, 117, 137, 410, 585, 586; II, 112, 567; III, 495; IV, 38; VIII, 170. — Il demande l'évêché de Bayeux pour son fils Edouard, II, 563. — Démarches faites auprès de lui au sujet des Enfants trouvés, II, 134, 439; III, 509; — pour obtenir la publication et la vérification au parlement de la bulle *Cum occasione,* IV, 611. — Délégué par le parlement à la conférence de Rueil, III, 414. — Saint Vincent rapporte deux de ses propos, IV, 177; VIII, 170; XIII, 336.

**Molina** (Antoine), chartreux. — III, 369.

**Molina** (Charles). — Auteur de livres à l'index, XIII, 321.

**Molina** (Louis), théologien jésuite. — Note biographique, III, 325.

**Mollin** (Jean), prêtre de la Mission. — Note biographique, II, 487.

**Molony** (Thaddée), prêtre de la Mission. — Note biographique, IV, 306. — Malade à Saint-Lazare, IV, 427. — Au Mans, VI, 455, 456, 497. — L'office de procureur ne lui plaît pas, VII, 356. — Il parle d'entrer chez les chartreux, VII, 394-395. — Saint Vincent recommande au supérieur de l'envoyer en mission, VII, 394, 422. — Faute grave, VII, 423, 424. — Saint Vincent demande s'il a repris son office de procureur, VII, 477. — Il est chargé des séminaristes, VII, 517; — et ne veut plus la procure, VII, 575.

**Monaco** (Prince de). — Mariage de sa fille avec le fils du marquis de Pianezze, VIII, 153.

**Monboisin** (M. de). — VIII, 421.

**Monchia** (Jean-Christophe), prêtre de Gênes. — Bienfaiteur des missionnaires de cette ville; saint Vincent le remercie, IV, 263. — Confiance que lui témoigne M. Blatiron, V, 131. — Il meurt de la peste, VI, 71, 72. — Compromis au sujet de sa succession, VII, 422.

**Moncontour** (Ville de) dans les Côtes-du-Nord. — Plusieurs jeunes filles de Moncontour demandent leur admission chez les filles de la Charité, III, 338.

**Monde.** — Entretiens sur l'esprit du monde, IX, 428, 438. — En quoi il consiste, IX, 440, 442-443. — En quoi il diffère de l'esprit de J.-C., XIII, 146. — Plaisirs, richesses, honneurs du monde, XII, 110-111. — Raisons de fuir l'esprit

du monde, IV, 52; IX, 429-436, 438-439. — J.-C. hait le monde, X, 148. — Qui fréquente le monde devient mondain, IX, 690; X, 146. — Le monde promet des satisfactions et ne donne que des peines, V, 537. — Toutes les choses du monde sont incertaines et périssables, VI, 418. — Saint Vincent recommande à un de ses missionnaires de ne s'entretenir des nouvelles du monde ni de vive voix ni par écrit, II, 325. — Marques de l'esprit du monde chez une fille de la Charité, IX, 443-447. — Comment s'en préserver, IX, 429-432, 436-437, 441, 447-449. — Quelques maximes du monde, X, 138-141, 145-148; XII, 120. — Les maximes du monde ne sont pas toutes mauvaises; comment discerner les bonnes des mauvaises, XII, 120-121; XIII, 146. — Il faut avoir ces dernières en horreur, X, 141-143. — J.-C. les haïssait, XI, 138. — Le diable en est l'auteur, II, 313. — Elles sont trompeuses, XII, 122-123; — et contraires à l'esprit des filles de la Charité, X, 138.

**Mondion** (M. de), curé de Saché. — Lettres de ce curé à des sœurs, II, 189. — Rapports avec Louise de Marillac, II, 383. — On craint de le mécontenter en renvoyant une fille qu'il a fait entrer chez les filles de la Charité, XIII, 625, 626. — Voir Saché.

**Mondovi** (Ville de) en Italie. — VII, 468.

**Monestier** (Ville de) dans la Haute-Loire. — Désordres dans l'abbaye bénédictine de ce lieu, III, 391.

**Mongeny** (Jeanne-Marguerite de), visitandine. — Note biographique, VI, 145.

**Monget** (Madeleine), fille de la Charité. — Envoyée à Angers, II, 9. — Sa santé, III, 157.

**Monique** (Sainte). — Grâce reçue par Louise de Marillac le jour de sainte Monique, VI, 292.

**Monique** (Marie), fille de la Charité. — II, 39.

**Monluc** (Madame de), abbesse de Saint-Jacques. — Elle recommande un ecclésiastique à saint Vincent, VIII, 350.

**Monopotapa** (Royaume de) au Cap de Bonne-Espérance. — VIII, 506.

**Mons** (Ville de) en Belgique. — Visitation de Mons, IV, 77; VIII, 363. — Chanoinesses de Sainte-Vautrude, VIII, 511-512.

**Monstrel** (Ville de). — III, 376.

**Montal** (R. P.). — IV, 24.

**Montauban** (Ville de) dans le Tarn-et-Garonne. — Evêques de Montauban, voir Murviel (Anne de), Bertier (Pierre de). — Il est question d'y transférer le séminaire, VI, 458; VII, 152, 413, 488. — Le transfert a lieu, XIII, 182. — Collège des jésuites, VIII, 224. — Séjour de Labadie à Montauban, IV, 179, 471. — Etat sanitaire de la ville, IV, 482; V, 25. — Hérétiques du diocèse de Montauban convertis au cours de missions, I, 256; XIII, 256, 272. — Autres mentions, IV, 480, 541, 584; V, 448, 465, 496; VI, 161, 337; VIII, 264.

**Montbard** (Christophe du Plessis, baron de). — Voir Du Plessis (Christophe).

**Montchal** (Charles de), archevêque de Toulouse. — Lettres que lui adresse saint Vincent, I, 390; II, 412, 503; IV, 137. — Mentions d'autres lettres, I, 440, 497. — Il remercie le saint des missions données dans le diocèse de Toulouse, II, 88; — désire confier son séminaire aux prêtres de la Mission, III, 545. — Saint Vincent ne lui demande pas de s'établir à Toulouse ou dans le diocèse pour ne pas devancer l'appel de la Providence, III, 545; IV, 138. — Sa mort, IV, 244. — Autres mentions, I, 529, 537, 554; II, 464, 596; III, 181, 193; VI, 499.

**Montchal** (M. de), frère du précédent. — III, 545; IV, 137.

**Mont-de-Marsan** (Ville de) dans les Landes. — IV, 333.

**Montdésir** (Mlle de). — Elle s'occupe des sœurs et des pauvres d'Issy, II, 364; V, 39.

**Montdidier** (Ville de) dans la Somme. — I, 215.

**Mont-Dieu** (Village du) dans les Ardennes. — Chartreuse du Mont-Dieu, III, 202.

**Montech** (Ville de) dans le Tarn-et-Garonne. — Transfert du séminaire diocésain en ce lieu, IV, 541. — Jean d'Agan, curé de Montech, voir Agan (Jean d'). — Prêtres de la Mission employés au séminaire, IV, 583. — M. Le Gros y meurt, V, 465. — Le séminaire est transféré de Montech à Montauban, XIII, 182; voir Montauban.

**Monteil** (François-Adhémar de), archevêque d'Arles. — Saint Vincent lui écrit qu'il pense à l'établissement de la réforme dans l'abbaye de Saint-Césaire, III, 150, 168. — Ce que ce

prélat a fait pour la pacification de Marseille, III, 150. — Il s'adresse à saint Vincent pour obtenir le rachat de quelques diocésains esclaves à Alger, V, 143. — Le saint lui promet d'agir dans ce but, V, 146.

**Monteil** (Jacques-Adhémar de), évêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux. — IV, 198.

**Montelon** (M. de). — III, 597, 598, 599; XIII, 105.

**Montereil** (Jean de). — Voir Montreuil (Jean de).

**Montevit** (Germain de), prêtre de la Mission. — Note biographique, II, 23. — Sa mort, II, 23, 31.

**Montfaucon** (Localité de), aujourd'hui dans Paris. — Lieu où l'on pendait les malfaiteurs, XII, 35.

**Montfort** (Chanoine de) à Annecy. — VIII, 405.

**Montfort** (Village de) dans le Maine-et-Loire. — VII, 260.

**Montfort-le-Rotrou** (Ville de) dans la Sarthe. — Mission en ce lieu, VI, 108, 160.

**Montgeron** (Village de) en Seine-et-Oise. — Mission en ce lieu, III, 124.

**Montheron** (M. de). — A Rome, II, 413, 446, 533; III, 155.

**Montholon** (Guy-François de). — Saint Vincent le prévient que Jean de Montholon, son frère, a réussi à s'enfuir de Saint-Lazare, I, 291.

**Monthoux** (M. de). — Il renonce à accompagner les visitandines envoyées en Pologne, V, 76. — Lettre à la reine de Pologne, V, 173.

**Monthuis** (Pierre), de Montreuil, forçat à Toulon. — VI, 506.

**Montigny** (Mlle de). — VI, 495.

**Montigny-Seruyent** (M.). — Il écrit à saint Vincent pour lui demander d'intervenir en faveur du P. Eudes, VIII, 351.

**Montlhéry** (Village de) en Seine-et-Oise. — Missions en ce lieu, II, 134; VII, 56.

**Mont-Liban.** — M. Berthe choisi et proposé pour la Mission du Mont-Liban, VI, 19, 24. — Un capucin quête pour acheter le gouvernement du Mont-Liban, VII, 326.

**Montmagny** (Charles Huault de), gouverneur du Canada. — III, 607.

**Montmartre**, quartier de Paris. — Religieuses de l'abbaye de Montmartre, III, 485. — Jeune fille élevée dans cette abbaye, VIII, 432. — Pèlerinage de Montmartre, X, 168. — Pèlerinage des premiers missionnaires à Montmartre, XII, 411.

**Montmaur** (Henri-Louis-Habert, seigneur de), maître des requêtes. — Sa bienveillance pour les missionnaires de Rome, II, 236, 241. — Lettre de M. de la Coste à M. de Montmaur, II, 526. — Beau-frère de Madame d'Argensolles, III, 518.

**Montmédy** (Ville de) dans la Meuse. — Siège de Montmédy, XII, 51. — Assistance donnée aux soldats blessés et malades par des filles de la Charité, X, 475 ; — par des missionnaires, VI, 471. — Autre mention, VIII, 11.

**Montmirail** (Ville de) dans la Marne. — L'air y est subtil, VII, 610 ; — et bon, VI, 290, 311. — Madame de Gondi, baronne de Montmirail, XIII, 197, 209, 215. — Saint Vincent donne une mission dans cette localité et y convertit un hérétique, XI, 34-37. — Soulèvement de la population contre la garnison, IV, 586. — Pays natal de M. Husson, IV, 585-586. — Il écrit de cette ville, VIII, 372. — Voyage d'Adrien Le Bon à Montmirail, II, 553. — Religieuses de Montmirail, VI, 526. — Jeune fille de ce lieu jugée trop « enfant » pour prendre l'habit de fille de la Charité, XIII, 741. — Missionnaires de passage à Montmirail, I, 177, 178, 431, 432, 451, 466-467 ; II, 228, 242. — Mission donnée à Montmirail par Jean Bécu, I, 475-477, 479-480, 484-486.

Etablissement de la Charité à Montmirail (1618), XIII, 464. — Approbation, XIII, 463. — Règlements, XIII, 461, 468. — Elections et réceptions, XIII, 466-468. — Louise de Marillac visite la Charité, I, 72, 73, 94, 118-125. — Une Charité mixte est établie et ne réussit pas, IV, 71.

Autres mentions, I, 98 ; VII, 269.

*Missionnaires de l'établissement de Montmirail.* — Lettres de saint Vincent aux missionnaires de Montmirail, V, 43, 430 ; VII, 609 ; voir Delville, Guillot, Monvoisin.

Saint Vincent conseille au supérieur de prendre possession de l'établissement avant d'affermer les fermes qui en dépendent, II, 492. — L'évêque de Soissons approuve l'établissement, II, 502. — Les habitants de Montmirail tiennent à posséder les missionnaires chez eux, II, 496. — Bien-

faiteurs de l'établissement, II, 494, 502; VI, 77; VII, 205, 284, 533. — Grande épreuve; à cette occasion, saint Vincent envoie M. Codoing à Montmirail, II, 619. — Pauvreté de la maison, VII, 10, 205. — Les pertes de la maison obligent à réduire le personnel à un ou deux prêtres, VII, 205. — Il n'y avait que deux prêtres à la fin de 1657, VI, 604. — Plaintes du duc de Noirmoutiers, VI, 76; — des habitants, VII, 204.

Prieuré, hôpital et ferme de la Chaussée, voir Chaussée. — Chapelle de saint Jean-Baptiste, VI, 77. — La Maladrerie et sa ferme, II, 495; VII, 205. — Ferme de Fontaine-Essart, II, 502; IV, 313; — de Chamblon, II, 493; — du Vieux-Moulin, II, 502; VI, 290; VIII, 192. — Embarras que donnent l'administration des fermes, IV, 324; V, 431; — la présence des femmes dans les fermes, IV, 313. — Les fermiers ne payent pas, IV, 324; — ou demandent des délais ou des diminutions pour le payement, VI, 290-291; VIII, 4.

Missions, II, 494; VI, 519, 604; VII, 284, 318. — Simon Le Gras, évêque de Soissons, se montre difficile pour autoriser les missions dans son diocèse, VII, 205. — Retraites, II, 494. — Aide apportée par les missionnaires à ceux de Toul pour les exercices de l'ordination, VI, 437, 519. — Ils secourent les pauvres de la localité, III, 413. — Aumônes faites à l'Hôtel-Dieu, II, 493. — Saint Vincent conseille aux missionnaires de recueillir chez eux des réfugiés, malgré la crainte du pillage (1653), V, 44.

Visite de la maison par M. Berthe, VII, 598; VIII, 45, 74.

Liste des supérieurs, VIII, 519. — Missionnaires ayant fait partie de l'établissement, voir Arthur (Nicolas), Bayart, Champion (Louis), Cornuel, Delville, Dumas, Duperroy (Victor), François (Frère), Grimal, Guillot (Nicolas), Hazart, La Brière, Le Soudier (Jacques), Monvoisin (Jean), Pinson, Roze. — On va envoyer des prêtres, VI, 77.

*Filles de la Charité de l'établissement de Montmirail.* — Départ des sœurs Jeanne-Baptiste et Nicole Haran pour Montmirail (1650), IX, 531. — Projet de sœur Nicole, de Montmirail, V, 38. — M. Champion demande qu'il y ait au moins deux sœurs dans l'établissement, V, 59. — Jeanne-Christine Prévost va y établir deux sœurs (1654), V, 208,

221, 223. — Les deux sœurs qui desservent l'hôpital donnent satisfaction, VII, 205. — Autre mention, IV, 212.

**Montmirail** (Bienheureux Jean de). — Comment il est amené à nettoyer ses souliers, IX, 294.

**Montmorency** (Ville de) en Seine-et-Oise. — Saint Vincent se propose d'aller y établir une Charité, I, 237. — Etablissement de filles, I, 434. — Mission dans la vallée de Montmorency, II, 78. — Autre mention, II, 159.

**Montolieu** (Chevalier Jean-Baptiste de). — Philippe Le Vacher a l'intention d'aller le voir, VII, 78. — En procès avec Rappiot, VII, 273.

**Montorio** (Pierre-François), vice-légat d'Avignon. — Note biographique, I, 10. — Il reçoit l'abjuration du renégat avec lequel saint Vincent s'est enfui de Tunisie, amène le saint à Rome, apprend de lui des secrets d'alchimie, I, 10-11, 14-15; — et promet de l'aider pour son avancement, I, 15. — Autre mention, VIII, 514.

**Montpellier** (Ville de) dans l'Hérault. — « Les esprits de ce pays-là sont naturellement ouverts à la dissipation », VII, 593. — Projet d'un établissement de filles de la Charité dans cette ville, VII, 242. — Epidémie, VIII, 60. — Evêque de Montpellier, voir Bosquet (François de).

*Missionnaires de Montpellier.* — A la demande de l'évêque de Montpellier, saint Vincent envoie M. Get à Montpellier pour y prendre la direction du séminaire, VII, 536-537. — Il regrette d'avoir accepté trop vite, VII, 592, 617. — Ses lettres à M. Get, supérieur de l'établissement, voir Get (Firmin). — Il donne ses conseils à M. Get sur la formation des séminaristes, VII, 592-594; VIII, 2-3. — M. Durand remplace M. Get pendant un voyage de ce dernier à Marseille, VIII, 29. — Les missionnaires reçoivent de l'évêque un traitement insuffisant, VII, 618.

Saint Vincent promet un frère, VII, 593. — Personnel, voir Duchesne (René), Get (Firmin), Parisy.

L'archevêque de Narbonne apprend à saint Vincent que l'évêque de Montpellier a l'intention de fermer son séminaire, VIII, 229, 235. — Le séminaire « traîne »; saint Vincent est d'avis que ses prêtres se retirent, VIII, 236, 249. — Retour de M. Get à Marseille, VIII, 257, 261; XIII, 395.

**Montpensier** (Henri de Bourbon, duc de). — XIII, 49.

**Montpensier** (Anne-Marie-Louise d'Orléans, duchesse de), petite-fille du précédent. — Note biographique; saint Vincent indique au curé de Richelieu comment il doit lui offrir ses hommages, V, 437. — Elle demande des filles de la Charité pour l'hôpital de Saint-Fargeau, VI, 263. — Autres mentions, III, 317; VII, 628.

**Montpezat** (Village de) dans le Lot-et-Garonne. — Mission faite en cette localité, I, 438.

**Montreuil-sous-Bois** (Ville de) près Paris. — Saint Vincent y va, I, 100. — Fondation et règlement d'une confrérie de la Charité (1627), XIII, 521. — Visite de la Charité par Louise de Marillac, I, 102-108; — par Mlle de Pollalion, XIII, 834. — Les gens de Montreuil sont moqueurs, I, 105. — Autre mention, XIII, 601.

**Montreuil-sur-Mer** (Ville de) dans le Pas-de-Calais. — Le comte de Lannoy confie aux filles de la Charité une œuvre de pauvres honteux et d'orphelins, XIII, 629. — Saint Vincent dit à la sœur Anne Hardemont, désignée pour cette fondation, comment elle doit se comporter pendant son voyage et, sur place, avec le fondateur, les filles chargées des orphelins et sa compagne Marie Lullen, XIII, 631-643. — Les deux sœurs quittent Paris, le 26 juin 1647, sans recevoir la bénédiction de saint Vincent, alors absent, III, 206, 208. — Saint Vincent les rappelle à Paris (1650), IV, 20. — Autre mention, VI, 506.

**Montreuil** (Jean de), secrétaire de l'ambassadeur du roi à Rome. — Note biographique, II, 215. — Il va partir pour Rome, II, 215, 221, 226. — A Rome, II, 249.

**Montrouge** (Jacques de), évêque de Saint-Flour. — IV, 25; VII, 180.

**Mont-Saint-Eloy** (Abbaye du). — Saint Vincent conseille aux religieux de demander Pierre Le Roy comme abbé, V, 88.

**Mont-Serrat** (Prêtres du monastère Sainte-Marie de). — Ils ne sont pas religieux, bien qu'ils fassent les trois vœux, XIII, 367.

**Monvoisin** (François), clerc de la Mission. — Note biographique; destiné à la Pologne, VIII, 86. — Saint Vincent demande à l'official d'Arras un dimissoire pour son ordination, VIII, 108.

**Monvoisin** (Jean), prêtre de la Mission. — Note biographique, VI, 437. — Supérieur à Montmirail, VIII, 519. — Lettres que saint Vincent lui adresse en ce lieu, VII, 284, 318, 533, 598; VIII, 4, 45, 74, 171. — Envoyé de Montmirail à Toul pour les exercices de l'ordination, VI, 437. — Mission de Sézanne, VI, 519, 604; — de Beuvardes, VII, 284, 318; — de Vendeuvre, VII, 318. — Voir Montmirail.

**Moqueries.** — Les éviter, X, 145.

**Morainvilliers** (Village de) en Seine-et-Oise. — Les habitants sont peu religieux; il est question d'y établir les filles de la Charité, VI, 317.

**Morale relâchée.** — Voir Casuistes.

**Moran** (Madame). — I, 407.

**Morancy** (Elisabeth), fille de la Charité. — XIII, 577.

**Morand** (M.), de Lyon. — II, 230, 237.

**Morando** (Antoine), prêtre de la Mission. — Note biographique, IV, 242. — A Gênes, IV, 242, 511. — En mission dans le diocèse de Tivoli, V, 274; — et ailleurs, VII, 526.

**Morangis** (Village de) en Seine-et-Oise. — Fondation de Saint-Eutrope, II, 153.

**Morangis** (Antoine Barillon de). — Note biographique, III, 43. — Autres mentions, III, 152; IV, 403; V, 13.

**Moras** (Antonin de), chapelain de l'église Saint-Pierre à Mâcon. — XIII, 498, 500.

**Moras** (Bertrande de), mère de saint Vincent. — Voir Du Moras.

**Moray** (Pays de) en Ecosse. — Evangélisé par M. Duiguin, V, 116; — par M. Lumsden, VI, 531.

**Mordec** (Village de) dans l'Ille-et-Vilaine. — V, 597.

**Moreau** (Veuve) à Montmirail. — VI, 290; VIII, 4.

**Moreau** (Charlotte), fille de la Charité. — A Châteaudun, VI, 302. — Autre mention, XIII, 576.

**Moreau** (Etienne), évêque d'Arras. — Abbé de Saint-Josse, VI, 71, 598. — Autres mentions, VI, 67; X, 225; XIII, 577.

**Moreau** (Jean), procureur fiscal de Clichy. — XIII, 18.

**Moreau** (Marguerite), fille de la Charité. — A Angers, V, 214. — Son arrivée à Varsovie, IV, 539. — Elle écrit à

saint Vincent les difficultés de la situation faite aux sœurs, IV, 602. — La reine de Pologne lui demande de rester à la cour auprès d'elle ; elle refuse ; édification de saint Vincent, IX, 588, 639, 684, 688. — Propos de la reine au sujet des enfants trouvés et réponse de sœur Moreau, IX, 589. — M. Lambert la place sous la conduite de sœur Drugeon, IX, 590. — Saint Vincent lui recommande de veiller sur les jeunes personnes de sa maison, V, 115. — M. Ozenne désirerait une autre supérieure, V, 236 [1]. — Elle soupçonne saint Vincent de retenir les lettres qu'elle écrit à Louise de Marillac, V, 341. — « Arrêtée en son sens », V, 359. — Sa santé, V, 387, 391. — La reine en est satisfaite, VI, 50. — Elle lui redemande de rester auprès d'elle pour s'occuper de ses pauvres, X, 668 ; XIII, 746. — Saint Vincent consulte à ce sujet Louise de Marillac et ses conseillères, XIII, 746-750. — A Varsovie, V, 215, 486 ; VI, 364, 371 ; VIII, 273. — Autre mention, XIII, 576.

**Moreau** (Nicolas), forçat à Toulon. — VII, 107.

**Morel** (Claude), docteur en Sorbonne. — Note biographique, I, 176. — Autre mention, III, 67.

**Morel** (Philibert), chanoine de Mâcon. — XIII, 503.

**Morennes** (M. de), religieux de Saint-Lazare. — I, 380 ; XIII, 234.

**Morice** (R. P.), barnabite. — Il conseille à Jeanne Dalmagne d'entrer chez les filles de la Charité, IX, 196. — Estime qu'il avait pour elle, IX, 198, 203.

**Morin** (Jean), prêtre. — Agissant au nom de saint Vincent, nommé chanoine d'Ecouis, il notifie cette nomination au chapitre et prend possession du canonicat, XIII, 20.

**Mort.** — Mourir les armes à la main est une mort glorieuse, VIII, 252 ; XI, 413. — Marie, modèle de résignation à la mort des personnes qu'on aime, I, 337 ; VII, 419. — Comment pleurer la mort de ceux qu'on aime, I, 128, 337. — Saint Vincent prépare un frère à la mort, XI, 142. — Voir Défunts.

**Mortagne-sur-Gironde** (Village de) dans la Charente-Inférieure. — Mission en ce lieu, I, 182.

1. Au t. V, p. 236, note 2, lire « Marguerite Moreau » au lieu de « Marguerite Drugeon ».

**Mortemar** (Diane de Grand-Seigne, marquise de). — Note biographique ; elle demande à saint Vincent un précepteur pour son fils, II, 595 ; — lui envoie celui qui fait provisoirement fonction de précepteur, II, 598 ; — reprend sa fille, pensionnaire à la maison-mère des filles de la Charité, sans couvrir les dépenses faites, XIII, 668-669.

**Mortification.** — Entretiens sur cette vertu, X, 54, 395 ; XI, 70, 71 ; XII, 211. — Mention d'une autre conférence, XII, 481. — Texte de la règle des missionnaires, XII, 212 ; — des filles de la Charité, X, 395. — La mortification est particulièrement nécessaire aux missionnaires, XII, 306-307. — Un missionnaire sans mortification n'est qu'un cadavre de missionnaire, XI, 412.

Personne n'est exempt de mortification, X, 249, 251, 282-284. — La nature porte au mal ; la mortification s'impose donc à ceux qui veulent pratiquer la vertu, X, 55-58, 244-245. — Exemple du vigneron, XI, 225. — Ceux qui ne se mortifient pas n'évitent pas la souffrance, X, 186-188. — Qui fuit les croix en trouve de plus pesantes, IX, 71. — La mortification apporte le bonheur à ceux qui aiment Dieu, X, 284, 403-404 ; — l'égalité d'esprit, X, 284. — Elle procure plus de consolations que n'en donnent les inclinations de la nature quand on les suit, X, 153, 404. — Elle n'est difficile que dans les commencements, IX, 177 ; X, 251, 281 ; XII, 226. — Il est plus facile de renoncer à un plaisir que d'aimer une souffrance, IV, 49. — Plus on cède à la nature, plus elle exige, XI, 70. — La sensualité « se fourre » partout, IX, 71.

Se renoncer à soi-même, c'est établir J.-C. en soi, XII, 224. — La mortification est nécessaire pour pratiquer l'indifférence, X, 279 ; — pour bien faire oraison, IX, 427 ; — pour éviter les murmures, X, 187.

Le degré de mortification marque le degré dans la vertu, XI, 70. — La mortification s'acquiert par des actes réitérés ; se contenter d'y mener les autres pas à pas, V, 436.

Exemple de J.-C., IX, 160, 168 ; X, 245, 397-398 ; XII, 226-227. — Enseignement de J.-C., IX, 170 ; XII, 212-213. — Enseignement de saint Paul, X, 396-397. — Exemple de la princesse de Condé, X, 398 ; — de M. Pillé, II, 342 ; — d'un religieux auquel le vinaigre répugnait, X, 19 ; — des carmélites et des filles de Saint-Thomas, X, 60, 98.

Il faut se mortifier intérieurement et extérieurement, X, 403; XI, 71. — Mortification des sens, IX, 22-24; X, 19, 59-61, 151, 152, 246-248, 280, 401-402, 714; XII, 215, 286-288; voir Repas; — de la langue, X, 403; — des passions, X, 54-59, 61-62, 248-250, 284, 399-401; XII, 225; — des aises, X, 3; XI, 201; XII, 20-21, 319-320; — de la volonté, II. 226, 246; IX, 315; X, 3, 152-153, 187, 251, 280, 403; XII, 214-215; — de la mémoire, X, 152, 250, 280-281; XII, 220; — du savoir, XII, 320; — de l'entendement, X, 151, 250, 280, 402; — du jugement propre, V, 436; X, 402; XII, 213-214.

Renoncement aux parents, voir Parents; — au souci de sa santé, XII, 223-224; — au vieil homme, XII, 224. — Austérités corporelles, voir Discipline, Jeûne. — Amour des souffrances, voir Souffrances.

Les travaux des filles de la Charité ne leur permettent pas de faire beaucoup de pénitences; il leur faut, pour les mortifications ordinaires, la permission de la supérieure; pour les extraordinaires, celle du directeur, IX, 653, 655; X, 99, 395. — Mortifications intérieures et extérieures qui leur conviennent, X, 58-59. — Moyens qu'elles ont de se mortifier, X, 61-64.

Voir Attaches, Détachement, Pénitence, Souffrances.

**Moscoso y Sandoval** (Balthazar), archevêque de Tolède. — Démarches pour la fondation d'un établissement de missionnaires dans son diocèse, VI, 342; VII, 386, 416. — Son chapelain manifeste quelque désir d'entrer dans la congrégation de la Mission, VII, 311.

**Moscovites.** — En guerre contre la Pologne, V, 124, 193, 218, 237, 337; XI, 304, 352. — Cessation des hostilités, VI, 635. — Nouvelle invasion de la Pologne, VIII, 240, 272.

**Motelet** (Jean), notaire à Paris. — XIII, 13.

**Motta** (Paul). — Note biographique; fondateur d'une communauté qu'il est question d'unir à celles de M. d'Authier et de la Mission, I, 223-224.

**Moucaut** (M. de), protestant. — IV, 471.

**Mouchy** (Charles de), gouverneur et lieutenant général en Lorraine et en Barrois. — II, 62.

**Moufle** (M.). — VII, 110.

**Moulan** (M.). — I, 351.

**Moulard** (Charles). — XIII, 308.

**Moulins** (Ville de) dans l'Allier. — Saint Vincent y fait transporter M. Alméras, malade, VI, 525, 556, 557. — Le frère Claude y prend les eaux, III, 375; V, 132.

**Mousnier** (Jean-François), prêtre de la Mission. — Note biographique, IV, 546. — Saint Vincent le propose à la Propagande pour Madagascar, IV, 86, 546. — Facultés reçues, XIII, 318. — Son départ, V, 69, 75. — Son voyage, V, 145, 276, 285, 302-305. — Arrivée à Madagascar, V, 285, 305-308. — Saint Vincent rappelle à la Propagande que M. Mousnier a reçu les pouvoirs de missionnaire apostolique, V, 423, 550. — Lettres que M. Mousnier adresse de Madagascar à saint Vincent, V, 276, 291. — A Madagascar, V, 298, 299, 300, 306, 308, 434; VIII, 520; X, 117; XI, 228, 290; XIII, 169. — Voyage aux Imaphalles, V, 502-503. — Sa maladie et sa mort, V, 505-508, 640; VI, 18, 34, 194; VIII, 157, 464. — Ses vertus, V, 508-509.

Autre mention, VI, 474. — Voir Madagascar.

**Moustier-Ventadour** (Village de) dans la Corrèze. — Ruines du château des Ventadour, XI, 388.

**Mouthaudry** (François de), chanoine de Mâcon. — XIII, 503.

**Moutiers-Saint-Jean** (Ville de) dans la Côte-d'Or. — Lettre envoyée de cette ville à saint Vincent, VIII, 117. — Abbaye de Moutiers-Saint-Jean, voir Chandenier (Claude de), Le Boucher (M.).

**Mouton** (Jacques), prêtre de la Mission. — A Montmirail, I, 451; — où il tombe malade, I, 466, 467. — Ramené à Paris, il guérit, I, 480. — En mission à Joigny, I, 524. — Il rentre à Paris, I, 536.

**Mouzon** (Village de) dans les Ardennes .— Des filles de la Charité y secourent les pauvres, V, 183-184.

**Mouzon** (Abbé de). — Voir Fiquelmont (René-Louis de).

**Moydart** (Pays de) en Ecosse. — Evangélisé par M. Duiguin, V, 116.

**Mozzolino** (Silvestre), dominicain, auteur d'une Somme théologique. — XIII, 366.

**Mugnier** (Jean-Jacques), prêtre de la Mission. — Note biographique, V, 58. — Placé à Marseille, XIII, 315. — En

Picardie, V, 58. — Placé à Agde, V, 211, 225, 242, 379. — Supérieur, VIII, 520. — Saint Vincent lui écrit de quitter Agde avec ses confrères, V, 395. — Il a quitté Agde, VI, 66. — Destiné à Turin, VI, 76. — Il reste à Marseille, VI, 78, 167. — A Toulon, VI, 184. — Il doit aller donner une mission à Nans, VI, 255. — Destiné à Annecy, VI, 300, 309. — A Annecy; prêté à Turin, VI, 564. — A Turin, VI, 590; VII, 228.

**Mulger** (Philiberte), membre de la Charité de Châtillon. — XIII, 437.

**Muret** (Ville de) dans la Haute-Garonne. — Mission, confrérie de la Charité, conférences ecclésiastiques, I, 536-537.

**Murmures.** — Mentions de conférences sur ce sujet, XII, 456, 473. — Texte de la règle des filles de la Charité, X, 432. — Saint Vincent recommande d'éviter les murmures, IX, 75, 122; X, 118-119, 180, 240, 293; XI, 121-123; — surtout devant les externes, II, 538, 579; X, 202, 203; — de ne jamais se plaindre des supérieurs, X, 44; XI, 103; — ni des compagnes, IX, 16-17.

Murmurer est une grande faute, X, 432-433; — un des sept péchés que Dieu a en horreur, IX, 369; X, 238, 433; — pire que l'homicide, IX, 38, 55; X, 118, 185. — Le murmure est le péché d'Adam, XI, 107. — Murmures de Judas, X, 119, 305, 435. — Il est toujours accompagné de scandale, IX, 351; X, 28, 433-434. — Préjudice qu'il porte, IX, 689. — Comment Dieu le châtie, X, 435-436. — Comment il l'a châtié en Marie, sœur de Moïse, en Coré, Dathan et Abiron, X, 434; — en Judas, X, 435. — Le murmure est un obstacle à l'union, IX, 16. — Il dénote qu'on est tenté contre sa vocation, X, 18; — et tend à la ruine de la Compagnie, X, 20.

Voir Peines, Supérieurs, Union.

**Murot** (M.), membre de la Charité de Joigny. — XIII, 460.

**Murviel** (Anne de), évêque de Montauban. — Il relate les bons effets produits par les missions dans son diocèse, II, 429. — Ses démêlés avec son coadjuteur, II, 504-505.

**Muset** (Claude), fille de la Charité. — Envoyée à Calais, VII, 185. — Elle s'y dévoue auprès des soldats, malgré l'épidémie, XII, 39.

**Musnier** (Mlle). — I, 507.

**Mussot** (Madame), dame de la Charité. — Malade, I, 300. — Elle va mieux, I, 303. — Rapports avec saint Vincent, I, 328, 329; — avec Louise de Marillac, I, 392, 393, 394.

**Musy** (M. de), prêtre de la Mission. — Note biographique; son entrée à Saint-Lazare, V, 475. — Destiné à Turin, V, 531, 639; VI, 51, 63, 76, 78, 97. — Son éloge, VI, 81, 113. — En route pour Turin, VI, 111. — A Turin, VI, 119, 140. — Saint Vincent craint qu'il ne « s'efforce par trop », VI, 149. — Ebranlé dans sa vocation, VI, 413.

**Myre** (Archevêque de). — Voir Saint-Félix (Antoine-François de).

**Mystères** de la Sainte Trinité et de l'Incarnation. — La connaissance explicite de ces mystères est, d'après saint Thomas et saint Augustin, de nécessité de moyen pour le salut, I, 121; X, 336; XI, 181, 382; XII, 80. — Sentiment contraire d'autres docteurs, XI, 382; XII, 81. — Enseigner ces mystères, c'est un devoir pour les filles de la Charité, X, 336; — et pour les missionnaires, XI, 180-182, 382-383; XII, 80-82.

## N

**Nabuchodonosor**, roi de Chaldée. — Puni par Dieu, XIII, 153.

**Nacquart** (Charles), prêtre de la Mission. — Note biographique; lettres de saint Vincent à M. Nacquart, alors à Richelieu, III, 278; — de M. Nacquart à saint Vincent, de Richelieu, III, 287; — du Cap-Vert, III, 332; — de Madagascar, III, 438, 545, 580, 603, 608.

Son envoi à Madagascar, III, 278, 285, 286, 287; XI, 378, 421. — Son obédience; la Propagande lui donne les pouvoirs de missionnaire apostolique, le nomme préfet de la Mission; voyage et arrivée à Madagascar; il prépare M. Gondrée à la mort, voir Madagascar. — Son éloge, VIII, 464; XI, 290, 421; XII, 241. — Il apprend la langue des indigènes, III, 333, 563, 570; XII, 66. — A Madagascar, IV, 320, 537; V, 65, 145, 301, 312, 512, 513, 517; VIII, 520; XIII, 169. — Ses travaux dans l'île; sa relation; sa mort, voir Madagascar.

Autres mentions, V, 281, 290, 300; VIII, 242.

**Nancy** (Ville de) dans la Meurthe-et-Moselle. — Assistance

des pauvres de cette ville par des prêtres et des frères de la Mission, I, 552, 590, 599; II, 32, 60, 80. — Saint Vincent y est regardé comme « l'asile des pauvres affligés », II, 365. — M. de Fontenay, ancien gouverneur de Nancy; Roch-Sébastien Hardy, de Nancy, esclave à Alger, voir ces noms.

**Nans** (Village de) dans le Var. — Mission donnée en ce lieu, VI, 255.

**Nans** (M. de). — IV, 460.

**Nanterre** (Ville de) près Paris. — Voyage de saint Vincent à Nanterre, II, 179. — Sœur Marie Lullen y était chargé des petits enfants, IX, 538. — Fille de Nanterre, I, 411, 442.

**Nantes** (Ville de) dans la Loire-Inférieure. — Port d'embarquement pour les missionnaires envoyés à Madagascar, V, 65, 75, 277, 280, 412, 417; VI, 98, 109, 131, 139; VII, 24, 60, 86, 91, 94, 95; VIII, 102, 129, 146, 175, 180, 182, 194, 211, 216, 218, 223, 468, 470, 474; XI, 370, 373, 422. — Arrivée de vaisseaux venus de Madagascar, V, 640; VI, 18, 420, 423, 425, 427, 432, 434; XI, 298, 414, 418. — Paroisse Sainte-Croix, VII, 457. — Visitandines de Nantes, III, 7, 14, 18, 30. — Evêque de Nantes, voir Rivarennes. — Autres mentions, III, 442, 569; IV, 482; V, 496; VI, 573; VII, 602; VIII, 511.

*Filles de la Charité de Nantes.* — Les administrateurs de l'hôpital de Nantes demandent des filles de la Charité, II, 591; XIII, 688. — Choix du personnel destiné à l'hôpital de Nantes; sœur Elisabeth Martin est nommée supérieure, XIII, 600-601. — Saint Vincent envoie Louise de Marillac à Nantes avec six sœurs, II, 620. — Voyage; noms des sœurs, III, 5, 6. — Arrivée à Nantes; les sœurs sont reçues avec « applaudissement », III, 6. — Saint Vincent est encore sans nouvelles, III, 12. — Lettres que Louise de Marillac écrit de Nantes, III, 6, 16, 17, 29. — « Difficulté » qui retient Louise de Marillac à Nantes, III, 29.

Lettres de saint Vincent aux sœurs de Nantes, III, 174; V, 3; voir Gesseaume (Henriette), Haran, Hardemont, Lepeintre, Ménage (Françoise), Trumeau; — des sœurs de Nantes à saint Vincent, VIII, 329.

Louise de Marillac estime nécessaire le déplacement de quelques sœurs; elle demande à saint Vincent d'écrire aux

sœurs une lettre collective pour les encourager et les mettre en garde contre certains désordres, III, 170. — Lettre de saint Vincent, III, 174. — Visite de la maison par M. Lambert ; division entre les sœurs ; mésentente avec le confesseur ; trois sœurs quittent l'hôpital, parmi lesquelles la supérieure Elisabeth Martin, III, 213. — Sœur Jeanne Lepeintre, chargée de visiter les sœurs de Nantes, succède à la sœur Martin, voir Lepeintre. — Deux sœurs sont choisies pour Nantes, XIII, 645.

Saint Vincent a l'intention d'aller visiter les sœurs de Nantes, III, 423, 425, 427, 429. — Louise de Marillac l'en prie, III, 426. — Saint Vincent à Nantes ; les sœurs sont faussement accusées ; défauts des sœurs ; sœurs à déplacer ; huit sœurs sont nécessaires, III, 430-432, 437. — Avis de visite, XIII, 567. — Saint Vincent demande qu'une clôture soit mise à leur chambre, III, 616.

Les sœurs sont trop à l'étroit, III, 613. — Entrée des garçons dans la cuisine ; les sœurs sont surveillées ; sœur malade, III, 615-616. — Attitude de l'évêque de Nantes vis-à-vis des sœurs, III, 431, 615 ; IV, 72 ; XIII, 690. — Mort de deux sœurs ; M. la Ferrière-Sorin demande qu'elles soient remplacées, IV, 72. — Envoi de trois sœurs à Nantes ; saint Vincent leur donne ses avis, IX, 531. — Le calme succède à la tempête, IV, 163. — Il continue, IV, 279.

Une des sœurs quitte la Compagnie ; saint Vincent écrit à toutes pour les consoler, V, 3. — Division entre les sœurs, V, 6, 51-52. — Elles se communiquent trop au dehors, V, 51-52.

Visite de la maison par M. Alméras, V, 6 ; XIII, 692. — Envoi à Nantes de sœur Trumeau et de deux autres sœurs pour remplacer sœur Lepeintre et deux de ses compagnes, rappelées à Paris, V, 38, 51 ; IX, 658 ; XIII, 680. — Saint Vincent met en délibération le rappel des sœurs de Nantes, XIII, 687-693. — Les sœurs de l'hôpital n'ont jamais pu réussir à contenter les administrateurs, XIII, 689. — Plaintes des administrateurs, XIII, 690-691. — Saint Vincent rappelle à Paris sœur Trumeau et deux autres sœurs, V, 425. — Louise de Marillac les attend, V, 445. — Les administrateurs ne veulent plus que six sœurs au lieu de huit, XIII, 699-700.

Lettre de saint Vincent à l'abbé de la Meilleraye, qui de-

mandait une bonne pharmacienne pour remplacer la sœur Gesseaume, V, 529; XIII, 701-702. — Nicole Haran remplace Marie-Marthe Trumeau; choix d'une sœur pour Nantes; les sœurs vivent en paix, XIII, 708-709.

Visite de la maison par M. Berthe, VI, 487, 488. — Les sœurs sont surchargées, VII, 51. — Elles ne sont que six pour plus de cent malades; saint Vincent laisse espérer du secours et parle de nommer une assistante, VII, 456. — Louise de Marillac lui rappelle ce projet, VII, 475.

Visite de la maison par M. Dehorgny, VIII, 191. — Une des auxiliaires des sœurs à l'hôpital va à la maison-mère pour y prendre l'habit de fille de la Charité; la supérieure demande une sœur pour la remplacer, VIII, 329-330.

Confesseurs des sœurs : des Jonchères, Cheneau, Truchar, voir ces mots. — Supérieures : Martin (Elisabeth), Lepeintre, Trumeau, Haran, voir ces mots. — Sœurs ayant fait partie de l'établissement : Bagard, Brigitte, Catherine, Claude, Dauteuil, Gesseaume (Henriette), Hardemont, Jacquette, Larcher, Marie de Tours, Ménage (Françoise), Michel (Louise), Miquel (Madeleine), Noret (Marguerite), Perrette de Sedan, Renée, Vaux (Anne de), voir ces mots.

Autres mentions, III, 55; XIII, 580, 619, 620.

**Nanteuil-le-Haudouin** (Ville de) dans l'Oise. — La marquise de Maignelay demande à saint Vincent deux filles de la Charité : une pour l'école, l'autre pour la Charité, II, 93-95. — Dieu lui « ayant envoyé une bonne servante », elle n'insiste pas, II, 108-109. — Sœur Jeanne Dalmagne à Nanteuil, voir Dalmagne. — Le curé de Nanteuil mécontent des sœurs, IV, 298; — et du curé de Touquin-en-Brie, qui a attiré dans sa paroisse une sœur de Nanteuil, V, 36, 38. — Sœur Nicole Georgette en désaccord avec le curé, dont Louise de Marillac lui vante la vertu, VII, 629-630. — Autres mentions, II, 175; III, 229.

**Nantouillet** (Louise d'Aguesseau, marquise de). — Elle demande ce qu'il faut pour racheter son fils, esclave à Alger, VIII, 332.

**Naples** (Ville de) en Italie. — VII, 68.

**Napoli** de Romanie. — Voir Nauplie.

**Napollon** (Jean et Louis), banquiers à Marseille. — V, 136,

141, 225; VI, 167, 255, 281, 294; VII, 4, 21, 106, 107, 173, 180, 181, 207, 213, 214, 395, 438, 441; VIII, 267.

**Narbonne** (Ville de) dans l'Aude. — Archevêques de Narbonne, voir Rebé, Fouquet (François).

*Missionnaires de Narbonne.* — Saint Vincent promet deux prêtres à l'archevêque de Narbonne, qui les demande pour son séminaire, VIII, 95. — Départ pour Narbonne de MM. des Jardins, supérieur, Lebas et Dolivet, VIII, 123, 147. — Louise de Marillac reçoit de leurs nouvelles, VIII, 144. — L'archevêque demande que le personnel soit augmenté, VIII, 235, 320, 398. — Saint Vincent lui envoie M. Delespiney et M. Parisy, XIII, 182. — Clauses contraires aux usages de la Compagnie dans le traité de fondation, tel qu'il est proposé, VIII, 450; XIII, 181-182. — Union de la paroisse de la Maiour au séminaire, VIII, 398. — Après s'être opposé à cette union, saint Vincent finit par céder, XIII, 181. — L'archevêque se propose de donner au séminaire une maison de campagne sur le bord de la mer, VIII, 399. — Lettre de saint Vincent à M. des Jardins, supérieur, VIII, 307.

*Filles de la Charité de Narbonne.* — L'archevêque de Narbonne demande des filles de la Charité, VIII, 111; XIII, 751. — Envoi des sœurs Carcireux, Denoual et Chesse, VIII, 123-124, 125, 139, 162, 545. — Leur obédience, XIII, 587. — Avis reçus avant le départ, X, 665. — Leur arrivée, VIII, 144. — Sœur Carcireux est envoyée au diocèse d'Alet pour se former, dans une institution, à la formation et à l'instruction de la jeunesse, VIII, 315; X, 732. — Les sœurs ont peine à vivre séparées, VIII, 317. — Difficultés, VIII, 391. — Eloge des sœurs, X, 712, 732.

**Nardeux** (M.), membre de la Charité de Joigny. — XIII, 460.

**Naseau** (Marguerite). — Note biographique, I, 76. — Sa vie, IX, 77, 209, 244, 455, 601. — Maîtresse d'école à Suresnes, I, 76. — Envoyée de Saint-Sauveur à Villepreux, I, 131. — Maladie et mort, I, 185, 187; X, 101. — Conférence nécrologique, IX, 77.

**Nathan**, prophète juif. — IX, 387; X, 233.

**Nathanaël**, personnage biblique. — VIII, 540.

**Naudé** (Marguerite), membre de la Charité de Courboin. — XIII, 521.

**Naudé** (N.), membre de la Charité de Courboin. — XIII, 520.

**Naudé** (Nicolas), membre de la Charité de Courboin. — XIII, 520.

**Naudé** (Pierre), membre de la Charité de Courboin. — XIII, 520.

**Nauplie** (Ville de) en Grèce. — VI, 260.

**Navailles** (Philippe de Montault-Bénac, duc de). — Note biographique, VI, 532.

**Navain** (Marie), fille de la Charité. — XIII, 576.

**Navarre** (Pays de) en France. — Parlement de Navarre, VII, 443, 609. — Jacques Ducasse, maître particulier des monnaies de Navarre et Béarn, XIII, 15.

**Navarre** (Collège de) à Paris. — II, 593; XIII, 185.

**Navarre** (Régiment de). — Ses déprédations et violences à Rethel, IV, 200.

**Navarre** (Martin), canoniste espagnol. — Ce qu'il dit des vœux de religion, XIII, 366, 367. — Il ne doit pas être suivi en tout, XIII, 342.

**Nazareth** (Ville de) en Palestine. — Résidence de la sainte famille, II, 105; VII, 187; X, 574. — J.-C. n'allait pas visiter ses parents à Nazareth, II, 105. — Il n'y est retourné qu'une fois et on ne l'a pas bien reçu, V, 539, 544; VII, 39.

**Nègre** (Cap) sur la côte septentrionale de la Tunisie. — V, 83.

**Nelz** (Jean de), clerc de la Mission. — Note biographique, IV, 513.

**Nemours** (Charles de Savoie, duc de). — Note biographique, II, 77.

**Nemours** (Henri de Savoie, duc de), archevêque de Reims, frère du précédent. — Note biographique, IV, 197. — Il préside des assemblées des dames de la Charité, IV, 197, 398. — Autres mentions, IV, 624; V, 13.

**Nemours** (Marie d'Orléans, duchesse de). — Voir Longueville (Marie d'Orléans, demoiselle de).

**Nesmond** (François-Théodore de), président à mortier. —

Note biographique, II, 401. — Délégué à la conférence de Rueil, III, 414. — Entretien avec saint Vincent sur la manière dont se rend la justice, XIII, 177-178.

**Nesmond** (Anne de Lamoignon, dame de), épouse du précédent. — Dame de la Charité, III, 13. — Autres mentions, II, 363, 402; IV, 478; V, 240; XIII, 178.

**Nesmond** (François de), évêque de Bayeux, fils des précédents. — Entrevue avec saint Vincent, XIII, 177-178. — Il appelle les prêtres de la Mission à N.-D.-de-la-Délivrande, VI, 356. — Autre mention, II, 402.

**Neufchâteau** (Ville de) dans les Vosges. — Carmélites de Neufchâteau, VI, 577-578; VII, 37.

**Neufchâtel-en-Bray** (Ville de) en Seine-Inférieure. — Madame Goussault y est allée, I, 348. — Règlement de la Charité de Neufchâtel, XIII, 419-422. — M. Horcholle, curé de Neufchâtel, voir Horcholle.

**Neufchèze** (M. de). — VIII, 540.

**Neufville** (Ferdinand de). — Voir Villeroy (Ferdinand de Neufville de).

**Neufville** (Louise de Malval, demoiselle de). — Fondatrice d'un pensionnat à Sedan, V, 439-440. — Saint Vincent recommande son œuvre aux dames de la Charité, VIII, 9.

**Neuilly-Saint-Front** (Ville de) dans l'Aisne. — VII, 533.

**Nevelet** (M.), archidiacre de Troyes. — Sa mort, I, 373.

**Nevers** (Ville de) dans la Nièvre. — Visitandines de Nevers, VIII, 418-419. — Autre mention, II, 279.

**Nibas** (Village de) dans la Somme. — VII, 6.

**Nice** (Ville de) dans les Alpes-Maritimes. — I, 9; V, 141.

**Nicolaïtes** (Communauté des). — Fondée par M. Bourdoise, XI, 195. — Ils n'ont pas de vœux, XIII, 336. — Un Nicolaïte meurt de la peste, I, 130. — L'ambassadeur de Turquie demande des prêtres de la Mission ou de Saint-Nicolas, I, 253. — Assistance des galériens établis sur la paroisse Saint-Nicolas, I, 167. — Ils secourent, au temps de la Fronde, les malheureux des environs de Paris, IV, 489, 540. — Pensionnaires de la communauté, I, 481, 546; II, 155. — Ils héritent de l'archevêque de Trébizonde, XIII, 180; — ont « un grand nombre de saints emplois », V, 220; — tiennent les petites écoles, XII, 166. — Séminaire dirigé par

eux, XII, 288. — Nulle part on ne donne une formation aussi pratique, VII ,254; X, 625; XIII, 185. — Estime que saint Vincent avait pour cette communauté, II, 155; V, 220; XI, 195; XIII, 185. — Michel Le Gras au séminaire de Saint-Nicolas, voir Le Gras (Michel).

**Nicolas** (Saint). — Sa fête, VIII, 211.

**Nicolas** (Frère), frère de la Mission. — Envoyé de Crécy au Mans, II, 621. — Il fait l'office de procureur, sans toutefois avoir le maniement de l'argent, III, 318. — A Saint-Lazare, VI, 291.

**Nicole** (Sœur), fille de la Charité. — Très infirme, I, 232-233. — Agée, I, 234. — Elle va mieux, I, 235; — ne donne pas satisfaction, I, 366. — A Saint-Sauveur, I, 397. — Elle change de maison, I, 506; — manifeste plus de bonne volonté, I, 546.

**Nicole** (Sœur), fille de la Charité. — Elle ne sera plus supérieure aux galériens, XIII, 623.

**Nicole** (Sœur), de Montmirail, fille de la Charité. — Elle se propose de quitter la Compagnie, sans quitter l'habit, V, 38.

**Nicole** (Sœur), fille de la Charité. — Elle a mécontenté, IV, 212, 214.

**Nicole** (Georgette), fille de la Charité. — Elle ne s'entend pas avec le curé de Nanteuil, VII, 629.

**Nicou** (Nicolas), moine de Cîteaux. — XIII, 8.

**Nicporynt** (Ville de) en Pologne. — V, 392.

**Nieul-sur-l'Autize** (Village de) dans la Vendée. — Abbaye de Saint-Augustin, XIII, 843.

**Ninive** (Ville de), capitale de l'Assyrie. — Dieu y envoie le prophète Jonas, IX, 563-564; X, 519.

**Niolo** (Vallée de) en Corse. — Ce qu'est cette vallée, IV, 411-412. — Ses habitants; leur état religieux et moral, IV, 412-413. — Mission, IV, 413-416. — Saint Vincent envoie à toutes ses maisons la relation de cette mission, IV, 447, 493.

**Nivelle** (Pierre), évêque de Luçon. — Son éloge, III, 493; XI, 287. — Il dit à saint Vincent sa satisfaction des travaux accomplis par les missionnaires dans son diocèse, II, 244; — et lui demande de les établir à Luçon, III, 134. — Saint Vincent trouve que le supérieur de l'établissement de

Luçon, pour s'excuser, se retranche trop facilement derrière les désirs de l'évêque, III, 531; IV, 143; — lui recommande de ne rien faire contre ses intentions, IV, 2; V, 464. — Démarches auprès du prélat au sujet de la résignation d'une cure, VI, 158, 419, 521. — Remboursement d'une somme qui lui est due, VI, 419, 521. — Saint Vincent insiste pour qu'il appose sa signature au bas de la supplique adressée au Pape en vue d'obtenir la condamnation du jansénisme, IV, 175. — Mention d'une lettre du saint au prélat, VI, 599. — Malade, XI, 287. — Autres mentions, II, 316; V, 93.

**Nivelle** (M.). — Saint Vincent s'informe s'il a les qualités requises pour être curé, VI, 521.

**Noailles** (Charles de), évêque de Rodez. — III, 294.

**Nobles** (Jean de), archidiacre de Mâcon. — XIII, 503.

**Noblet** (M.), apothicaire à Paris. — VI, 320, 332.

**Noces.** — Saint Vincent permet à une fille de la Charité d'aller assister aux noces de son frère, I, 232. — Il s'en repent, I, 397.

**Nodet** (M.), de Marseille. — I, XVIII.

**Nodo** (Sébastien), frère de la Mission. — Note biographique, I, 463. — A Richelieu, malade, II, 79, 81. — Envoyé à Gênes, III, 4, 34. — A Gênes, III, 59, 126, 142, 181. — Son désir d'aller en Barbarie, III, 336-337. — Saint Vincent lui écrit pour l'encourager et le détourner de ses illusions, IV, 449. — Sa « tentation » continue, IV, 511.

**Noé**, patriarche hébreu. — Construction de l'arche, III, 183; IX, 696; XI, 377. — Il se laisse surprendre par le vin; conduite de ses enfants, IX, 56.

**Noël** (Fête de). — Mention de conférences sur cette fête, XII, 452, 456, 467, 472. — Réflexions pieuses de saint Vincent sur ce mystère, VI, 150.

**Noëlle** (Sœur), fille de la Charité. — Louise de Marillac demande, pour elle, la permission de faire les vœux, VIII, 163.

**Nogent-sur-Seine** (Ville de) dans l'Aube. — Lieu de naissance de Félix Begat, esclave à Tunis, VI, 301; VII, 182. — Mission en ce lieu, VI, 372.

**Noirmoutiers** (Louis de la Trémouille, duc de). — Saint

Vincent s'excuse de lui avoir déplu sans le vouloir, VI, 76. — Ses enfants, VII, 598. — Autres mentions, VIII, 373, 443.

**Noirmoutiers** (Renée-Julie Aubérie, duchesse de), épouse du précédent. — VIII, 345.

**Noizeau** (Edme), frère de la Mission. — Note biographique, V, 573.

**Nom-de-Jésus** (Hospice du) à Paris. — Procès pour la possession du bâtiment, II, 628, 633; III, 633, 637. — Premiers débuts de l'œuvre, IV, 552, 564. — Les pauvres ne sortent pas, V, 153. — Saint Vincent leur fait le catéchisme, XIII, 156. — Les prêtres de la Mission en sont les aumôniers, VIII, 240; XI, 193, 194; XII, 90. — Filles de la Charité employées au service des pauvres de l'hospice, V, 135, 407; VII, 20; IX, 663, 664; X, 122, 125, 367, 695. — Hôtes de l'hospice, V, 419, 589; VIII, 64, 65, 290, 433.

**Nonces** à Paris. — Voir Bagni (Jean-François), Bichi (Alexandre), Grimaldi, Bagni (Nicolas-Gui), Piccolomini, Scotti.

**Norais** (Jacques), secrétaire du roi. — Don d'une ferme à saint Vincent, II, 486; — sous condition d'une grosse pension, VII, 405. — Le saint le console, lui et sa femme, des pertes qu'ils ont subies à la suite du pillage de leur maison d'Orsigny, III, 406.

**Norais** (Elisabeth Merault, demoiselle), épouse du précédent. — Malade, III, 407. — Voir Norais (Jacques).

**Norais** (M.), fils des précédents. — Procès avec saint Vincent au sujet de la ferme d'Orsigny, qu'il se fait attribuer; le saint refuse d'appeler contre le jugement rendu, VII, 404, 406.

**Noret** (Françoise), fille de la Charité. — Affaire de famille, II, 267, 269. — Placée à l'hôpital de Saint-Denis, III, 423. — Voyage à Nantes en compagnie de Louise de Marillac, III, 5. — Autres mentions, II, 175; XIII, 575.

**Noret** (Marguerite), fille de la Charité. — Envoyée à Nantes, III, 5; XIII, 601.

**Normandie** (Province de). — Missions en Normandie, V, 611; VI, 27. — Lettre à un seigneur de Normandie, V, 34. — Sœurs originaires de Normandie, II, 295; XIII, 655, 656. — Autres mentions, II, 296, 385; III, 534; VIII, 202, 308; XI, 422; XII, 31.

**Norvège.** — XI, 353.

**Notre-Dame** (Eglise) à Paris. — Irrévérences et immodesties commises dans cette église, IV, 327. — Messes de saint Vincent à Notre-Dame, I, 609; XIII, 769.

**Notre-Dame** (Filles de). — Etablissement de Richelieu, IV, 286; VII, 450; — de Saintes, VII, 199.

**Notre-Dame** des Ardilliers, de Buglose, etc. — Voir Ardilliers (N.-D. des), Buglose (N.-D. de), etc.

**Nouelly** (Boniface), prêtre de la Mission. — Note biographique; envoyé d'Annecy à Rome, II, 482. — Envoyé à Alger, III, 4. — Avis reçus avant le départ, XIII, 306. — Arrivée, II, 622. — A Alger, III, 20, 84, 215. — Lettre que saint Vincent lui adresse à Alger, III, 114. — Sa maladie, sa mort, ses obsèques, III, 215-222, 240, 241. — Autres mentions, III, 303, 307, 308; VIII, 519.

**Nouery** (Doyen de). — VI, 308.

**Nourquier** (M.), chanoine d'Ecouis. — XIII, 22.

**Nourrice** (Madame la). — Voir Dufour (Perrette).

**Nourriture.** — Voir Repas.

**Nouveau** (M. de). — IV, 308.

**Nouveau Testament.** — Sa lecture interdite aux frères de la Mission, sauf à quelques anciens, VII, 207. — Saint Vincent recommande à ses prêtres la lecture quotidienne d'un chapitre du Nouveau Testament, XI, 112.

**Nouvel an.** — Voir Premier jour de l'an.

**Noviciat.** — Voir Séminaire interne.

**Novy** (Village de) dans les Ardennes. — VI, 583, 615, 622.

**Noyers** (François Sublet, seigneur de), secrétaire d'Etat. — Note biographique; ses rapports avec Michel de Marillac, I, 345. — Jugement porté sur lui par Mazarin, XIII, 137. — Autres mentions, II, 132, 195, 265 [1], 363, 389.

**Noyers** (Abbaye de N.-D. des). — III, 141.

**Noyon** (Ville de) dans l'Oise. — Lettre des ecclésiastiques de la Conférence de Noyon à saint Vincent, II, 398, 399. — Henri de Baradat, évêque de Noyon; Bourdin, grand vicaire; Delahaye, doyen, voir ces noms. — Secours aux populations du diocèse de Noyon, V, 92.

1. Au t. II, p. 265, lire « Noyers » au lieu de « Saingui ».

## O

**O** (Louise-Marie Séguier, marquise d'). — XIII, 678.

**Obédience** (Lettres d'). — Tout missionnaire doit montrer son obédience au supérieur de la maison dans laquelle il est placé, IV, 140, 575. — Quelques lettres d'obédience, XIII, 140, 172, 314, 315, 359, 577, 587, 588.

**Obéissance.** — Entretiens sur cette vertu, IX, 66, 511; X, 77, 381; XII, 424. — Mentions de conférences sur ce sujet, XII, 455, 460, 463, 466, 467. — Texte de la règle des missionnaires, XII, 424; — des sœurs, X, 383, 391.

En quoi consiste l'obéissance, IX, 520; X, 531; XII, 429.

Pourquoi obéir, IX, 69-70, 523, 526-528; X, 91. — Pas de communauté possible sans obéissance, IX, 516-517, 519; X, 78; XII, 428-429. — Sans obéissance pas d'union et sans union pas d'ordre, X, 383-384, 391. — Qui entre en communauté prend l'engagement d'obéir, X, 79-80. — Désobéir est un péché, XII, 428. — Obéir aux supérieurs, c'est obéir à Dieu; leur désobéir, c'est désobéir à Dieu, X, 84-85, 385, 532-533; XII, 430. — Qui obéit a l'esprit de N.-S., qui désobéit a l'esprit du diable, X, 80-81, 385.

L'obéissance rend bons les actes indifférents, X, 82, 338. — Elle double le mérite des actes bons, IX, 515-516, 522; X, 81-82, 338, 385. — Les meilleures actions ne sont pas méritoires sans cette vertu, X, 83-84, 338-339. — Un acte de soumission « vaut mieux que quantité de bonnes œuvres », I, 82. — L'obéissance vaut mieux que l'assistance à la messe, IV, 182.

Beauté de l'obéissance, IX, 519, 526; X, 389. — Elle est toujours accompagnée de beaucoup d'autres vertus, IX, 646.

Elle est particulièrement nécessaire aux filles de la Charité, IX, 67, 512-514; X, 531-533; — les place au-dessus des religieuses, IX, 523. — L'ancienneté ne dispense pas d'obéir, IX, 517-518; X, 90. — Ne pas obéir si ce qui est commandé est péché ou contre la règle ou contre l'intention de supérieurs plus haut placés, IX, 68, 73, 521, 525.

Exemple de J.-C., IX, 66; X, 81, 85; XII, 426-427, 432; — de M. Pillé, II, 337; — des soldats, II, 567; IX, 520; — d'un conseiller au parlement, XIII, 642; — des habitants de Clichy, IX, 646; — de saint Vincent, aumônier chez les

Gondi, X, 385-386; — des filles des champs, IX, 90-92. — Belle parole de saint François de Sales, XIII, 642.

Il faut obéir à la Providence, IX, 69, 74; — au Pape, IX, 66; XII, 430; — aux évêques, I, 511, 554; IX, 66; XII, 430-431; — aux curés, IX, 66; X, 387, 392; XII, 431; — aux supérieurs, IX, 66, 68-69, 71-72, 123, 514, 516; X, 387, 690; XII, 431-432; — aux règles, voir Règles; — au directeur, IX, 67-68; — au confesseur, IX, 68; X, 514; — aux puissances civiles, III, 434; XI, 78; — aux dames de la Charité, IX, 67, 525; X, 339, 388, 391, 673; — aux médecins, III, 301; IX, 118, 222, 518; X, 339, 388, 391, 672-673; — aux égaux et aux inférieurs, voir Condescendance.

Le vœu d'obéir au supérieur général oblige d'obéir aux supérieurs particuliers, V, 79.

Comment obéir, IX, 67, 70-71, 91, 524, 529; X, 390. — Obéir promptement, IX, 70; — ponctuellement, X, 86; — volontairement, IX, 70; X, 86; — complètement, X, 85; — avec persévérance, X, 87; — sans réplique, VII, 50; — sans murmure ni critique, IX, 369, 668; X, 433; — pour le seul motif de plaire à Dieu, IX, 71; X, 87; — avec soumission du jugement, IX, 71; X, 87, 385, 389, 390. — Suivre l'intention du supérieur, X, 86.

Agréer toutes sortes d'emplois, voir Indifférence. — Demander les permissions, voir Permissions.

Moyens d'acquérir l'obéissance, IX, 524, 527, 529; X, 88-89, 91-92.

Réprimandes à des missionnaires désobéissants, I, 554; II, 567. — Désobéissance de filles de la Charité, X, 686; XIII, 757.

Prières pour demander l'obéissance, IX, 656; X, 394.

Voir Permissions, Ponctualité.

**Obéissance** (Exercice de l'). — Tenir l'obéissance trois fois par semaine, IV, 605.

**Obidos** (Comte d'). — Il donne l'hospitalité à M. Daveroult et est prêt à lui faciliter son retour en France, VII, 601, 602. — Remerciements de saint Vincent, VII, 603.

**O'Brien** (Dermot), prêtre de la Mission. — Note biographique; envoyé en Irlande, III, 82. — Autre mention, IV, 494.

**Obriot** (M.). — II, 278.

**Octobre** (M.), concierge au château de Montmirail. — I, 476, 477, 485.

**Oderico** (Nicolas), frère de la Mission. — Note biographique; il a peu satisfait durant son séminaire interne à Rome, V, 621. — Son désir d'assister les pestiférés, VI, 154. — Son dessein de quitter la Compagnie, VI, 465, 509.

**Office divin.** — Texte de la règle des missionnaires, XII, 325. — Louer Dieu est le principal acte de religion, XII, 326-327; — c'est imiter ce que font les anges au ciel, XII, 329. — Un seul verset est capable de sanctifier une âme, XII, 328.

Exemple des prêtres de la Conférence des mardis, V, 194; XII, 331, 428; — des chanoines de Paris, XII, 336; — de M. Pillé, II, 332; — de nombreux laïques, V, 194.

Réciter le bréviaire romain, XII, 330; — en commun, même en mission, XII, 330, 333; — avec attention, application, dévotion, XII, 328, 330, 331, 335; — à voix moyenne, sans chant, XII, 332; — avec arrêt au milieu du verset, même quand on le dit en particulier, XII, 331.

Examen des prétextes qu'on pourrait alléguer pour se dispenser de le réciter en commun, XII, 334-338. — Dans plusieurs maisons de la Compagnie, les missionnaires sont tenus à la récitation de l'office au chœur et avec chant, V, 194; XII, 333.

Il y a obligation, pour les missionnaires, de solenniser dans tous leurs établissements la fête du patron de la paroisse, avec octave, et d'en faire commémoraison à l'office, V, 80.

Les filles de la Charité assistent aux offices de l'église paroissiale, X, 662, 663.

Voir Saint-Lazare.

**Officières** de la Compagnie des filles de la Charité. — Nom, nombre et fonctions des officières, XIII, 551-552, 560-561, 693-694, 696. — Leurs devoirs, X, 265; XIII, 696-699. — Importance de leur office, X, 260-265, 736-737; XIII, 698. — Raisons de changer souvent les officières, XIII, 673. — Conseil des officières, V, 445. — Rédaction des règles qui les concernent, IV, 472.

Temps des élections, X, 260. — Qualités des sœurs propres à l'office d'officières, X, 265-267, 737-740; XIII, 671-672. — Ce qu'il faut faire avant l'élection, X, 723-724, 734. — Manière de faire l'élection, X, 267-268. — Les sœurs déposées s'accusent de leurs fautes, X, 270. — Garder le secret sur ce qui se dit et se fait aux élections, X, 734, 743.

Elections de 1651, XIII, 671; — de 1655, V, 405; XIII, 574; — de 1657, X, 260; — de 1660, X, 736. — Louise de Marillac rappelle à saint Vincent, en 1658 et 1659, que le jour des élections est proche, VII, 175, 582.

**Oisey** (Prieur d'). — XIII, 457.

**Oisiveté.** — Voir Paresse.

**Oléron** (Ile d') dans la Charente-Inférieure. — VIII, 251, 476.

**Olier** (Jean-Jacques), fondateur de la communauté de Saint-Sulpice. — Note biographique, I, 210. — Lettres que saint Vincent lui adresse, IV, 572; — en reçoit, I, 332; II, 308, 403, 430, 508; III, 292.

Membre de la conférence des mardis, XII, 291, 292. — Son ordination sacerdotale, IV, 167. — Réforme de l'abbaye de Pébrac, I, 209-210. — Voyage en ce lieu, I, 297. — Son regret de n'avoir pas pris part à une mission, I, 296. — Il donne celle de Saint-Ilpize, I, 332. — Sébastien Zamet lui offre l'évêché de Langres; pourparlers à ce sujet, I, 296-297; XIII, 108. — Il parle à saint Vincent de l'abbé de Saint-Cyran, XIII, 88. — Hostile au jansénisme, III, 292. — Estime qu'il avait pour M. Boudet, I, 510; — pour M. Lucas, II, 309. — Saint Vincent lui demande divers services, I, 340; IV, 572; XIII, 193.

M. Olier devient curé de Saint-Sulpice; le séminaire qu'il a fondé à Vaugirard est transféré sur la paroisse de Saint-Sulpice, II, 274. — Ses premiers compagnons, I, 211, 297; II, 274; IV, 168. — Auteur d'un livre sur les séminaires, IV, 185. — Fondateur de la communauté de l'Intérieur de Marie, VIII, 393-394. — Sa nièce, voir Aubrai (Mlle d').

Sa mort, VI, 275. — Saint Vincent console les prêtres de Saint-Sulpice à cette occasion, XIII, 166. — Mention d'une conférence sur ses vertus, XI, 393.

Autres mentions, IV, 25, 119.

**Oliva** (Traité d'). — VIII, 240, 259, 298.

**Olivier** (M.), prêtre de la Mission. — Ses défauts, V, 600-601. — Le supérieur du Mans demande quelqu'un pour le remplacer dans l'enseignement du chant, VI, 259.

**Olivier** (Henri) de Mâcon. — XIII, 498.

**Oliviers** (Jardin des) sur le mont des Oliviers. — J.-C. au jardin des olives, XI, 206, 207; XII, 55, 161.

**Ollainville** (Village d') en Seine-et-Oise. — Louise de Ma-

rillac demande à saint Vincent la permission de s'y rendre, VII, 271. — Elle en est revenue, VII, 284.

**Oloron** (Ville d') dans les Basses-Pyrénées. — Evêque d'Oloron, voir Maytie.

**Opiniâtreté.** — L'esprit d'opiniâtreté est un esprit de démon, IX, 676.

**Opole** (Ville d') en Pologne. — Lieu d'habitation de MM. Ozenne et Duperroy en 1657, VI, 298, 303, 312, 324, 363, 373, 407.

**Oraison.** — Entretiens sur ce sujet, IX, 29-34, 35-38, 407-428; X, 567-570, 571-577, 585-591; XI, 83-93, 252-256, 403-408. — Mentions d'autres conférences, XII, 454, 475, 482. — Texte de la règle des filles de la Charité, X, 571, 601.

Saint Vincent recommande la fidélité à l'oraison, IX, 29, 33-34, 36, 51, 217; — même les jours de repos, VIII, 368; — même si on est empêché de la faire à l'heure réglementaire, X, 585-586, 604; — autant que possible, au logis, IX, 43. — Il avance l'heure du lever des sœurs pour leur donner le temps de faire oraison, IX, 50. — Il interroge les sœurs de diverses maisons sur leur fidélité à l'oraison, X, 582-585, 604. — En cas de nécessité, préférer le service des pauvres à la messe et à l'oraison, voir Règles. — La fidélité à l'oraison dépend de la fidélité au lever, III, 539.

Tous les biens nous viennent par l'oraison, XI, 407. — L'homme d'oraison est capable de tout; elle est un rempart inexpugnable, XI, 83. — L'oraison est pour l'âme ce qu'est pour le corps l'âme, IX, 416-417; X, 571, 585; — l'air, X, 604; — la nourriture, IX, 401, 408, 410, 416; — ce que la rosée est pour la plante, IX, 402. — Nous y puisons les forces nécessaires, IX, 408, 409, 418. — Elle est le centre de la dévotion, IX, 3, 29. — Dieu abandonne qui abandonne l'oraison, X, 586. — Elle unit à Dieu, IX, 409. — Par elle il éclaire l'intelligence, enflamme la volonté et l'excite à bien faire, IX, 421; X, 602-603. — En elle, comme dans un miroir, nous voyons nos fautes et ce que Dieu veut de nous, IX, 417. — Dans l'oraison on se prêche à soi-même, XI, 84. — Les hommes d'oraison auront leur récompense, IX, 414-415. — Sans oraison il est impossible que persévère dans sa vocation un missionnaire, III, 539; — une fille de la Charité, IX, 409, 416; X, 585. — L'oraison est le livre des pré-

dicateurs, VII, 156; — le réservoir dans lequel les supérieurs puisent ce qu'ils ont à faire, XI, 344.

La puissance de l'oraison, démontrée par la prière de Moïse, IX, 418-419. — Enseignement de J.-C., IX, 413-414. — Exemple de J.-C., IX, 409, 415; — des anges et des saints, IX, 410; — de Michel de Marillac, XI, 253.

En quoi consiste l'oraison, IX, 419. — Ce que sont l'oraison mentale et l'oraison vocale, IX, 418-420.

Garder l'uniformité dans la manière de faire oraison, X, 371. — Méthode de saint François de Sales, I, 562; IV, 390; IX, 50, 220; X, 572-573, 587-591; XI, 254-256, 404-408; — de sainte Chantal, IX, 31, 426-427; X, 575-576; — d'un président, IX, 29; — d'un frère de la Mission, XI, 196; — pour les personnes qui ne savent pas lire, IX, 31-33, 217; X, 567-570, 574; — ou sont sujettes aux maux de tête, IV, 390; VIII, 47, 54; — ou se trouvent dans l'aridité spirituelle, IX, 50.

Il est nécessaire de se préparer à l'oraison, XI, 404. — La mortification, condition pour bien faire oraison, IX, 427-428; X, 279; XI, 90. — Lire les points de l'oraison la veille au soir, IX, 426. — Faire oraison avec respect, confiance et humilité, X, 129. — Se mettre en la présence de Dieu, comment, voir Dieu (Présence de). — Invoquer le secours divin, X, 590. — Comment peut se faire la lecture des points de l'oraison, IX, 427; X, 590; XII, 64.

Voir tout d'abord à quoi tend le sujet proposé, XI, 356-357. — Eviter l'esprit de curiosité, XI, 254; — et la contention d'esprit, XI, 84, 92, 407. — Ne pas s'amuser à chercher des raisons ou à faire de belles considérations; l'oraison n'est pas une étude, IX, 30; XI, 85, 253, 401. — Demander plutôt à Dieu qu'il nous éclaire et nous inspire, XI, 85. — Les applications de l'entendement ne se font que pour exciter la volonté, XI, 92, 255, 406. — Les livres et les sciences n'aident pas à faire oraison, IX, 32, 220. — Les simples ont autant de facilité que les savants pour faire oraison et souvent la font mieux, IX, 3, 421-424; X, 568, 574-575. — Paroles de saint Thomas et de saint Bonaventure, IX, 32. — Exemple du frère Antoine, IX, 423; — du frère de l'Enfant-Jésus, X, 576; — d'un carme, X, 575; — des frères de la Mission, IX, 220, 422. — S'attacher aux affections plus qu'aux considérations, XI, 183-185, 255-256. — Ne pas chercher à se rendre sensible ce qui ne l'est pas

de sa nature, XI, 92, 407. — Varier sa méthode suivant que le sujet est un mystère ou une vertu, XI, 89, 405.

Ne pas se contenter d'avoir de bonnes pensées, mais se les appliquer à soi-même, XI, 90. — Entrer dans le détail de ses défauts, XI, 301. — L'oraison doit viser à la pratique, IX, 30. — La résolution est la partie principale de l'oraison, XI, 87. — Prendre des résolutions pratiques, X, 572, 603-604; XI, 256, 406; — qui portent de préférence sur les actions de la journée, IX, 36. — Ne pas se décourager si on y manque, XI, 87-88. — Offrir ses résolutions à Dieu, X, 573; XI, 407. — Le remercier des grâces reçues pendant l'oraison, X, 572; XI, 256, 407.

On distingue à leur conduite ceux qui font bien leur oraison des autres, IX, 425-426.

Ne pas s'étonner des sécheresses et des distractions, IX, 216-217, 424-425. — Sainte Thérèse en a souffert pendant vingt ans, IX, 50, 424. — Les dégoûts et les sécheresses durant l'oraison sont une épreuve de Dieu, XI, 91. — Le sommeil, autre ennemi de l'oraison; ses causes; remède, IX, 34.

Soupirs; leurs causes, XI, 110.

Sujets d'oraison donnés par saint Vincent aux filles de la Charité, IX, 12-13. — Il recommande à la directrice de bien dresser les nouvelles venues à l'oraison, IV, 47; XIII, 667. — Oraison de l'après-midi, X, 584-585, 604, 609.

Ne jamais cesser d'être en oraison, IX, 414, 422.

**Oraison** (Répétitions d'). — Mention d'une conférence sur ce sujet, XII, 451.

Utilité de cet exercice, IX, 4. — C'est un bon moyen pour enflammer la dévotion, XII, 288; XIII, 666. — Il ne se pratiquait pas avant saint Vincent, XII, 9, 288. — Il s'est introduit dans les séminaires, XII, 289; — et en d'autres communautés, XII, 9.

Renseignements divers sur la répétition d'oraison, telle qu'elle se faisait à Saint-Lazare, XI, XII-XV. — Elle avait lieu « tantôt de deux jours l'un, tantôt de trois », IX, 421. — Répéter son oraison avec beaucoup de simplicité, IX, 4; — sans recherche de belles pensées ou de belles paroles, XI, 86-87. — Edification que donnaient à saint Vincent les répétitions d'oraison des frères de la Mission, IX, 220, 422; X, 74, 279; XIII, 666.

Avertissements donnés par le saint pendant la répétition

d'oraison, voir Avertissements. — Il disait le bien et le mal qu'il constatait, XII, 37. — Certains trouvaient mauvais qu'il donnât aux prêtres des corrections devant les frères, XIII, 353. — Mention d'une répétition, II, 215.

**Oraisons jaculatoires.** — Ce sont des traits d'amour, IX, 37-38. — Saint Vincent en recommande l'usage aux filles de la Charité, IX, 422; X, 333, 671.

**Orange** (Prince d'). — VIII, 510.

**Orange** (Deuxième concile d'). — Sa doctrine sur la grâce, III, 326; — sur l'universalité de la rédemption, XIII, 151.

**Oratoire** (Prêtres de l'). — Leur éloge, XI, 134. — Leur sobriété, XII, 45. — Jugement porté sur eux par M. Gilles, XIII, 342.

Ils ont une règle, IX, 114; — n'ont ni vœux, XIII, 336; — ni parloir, XI, 168; — peuvent hériter, V, 493; — ne donnent rien à ceux qui les quittent, III, 381.

Union des prêtres du P. Romillion à ceux de l'Oratoire, II, 416, 422. — Union à l'Oratoire du prieuré Saint-Nicolas de Grosse-Sauve, XIII, 56.

On redoutait que la mort du cardinal de Bérulle n'amenât la chute de l'Oratoire, IX, 57. — Quelques oratoriens combattent les doctrines de l'abbé de Saint-Cyran, XIII, 109. — Tendances jansénistes de plusieurs oratoriens, III, 293; XIII, 736.

Saint Vincent refuse un postulant qui veut quitter l'Oratoire de saint Philippe de Néri, VII, 569. — Les oratoriens agissent en cour de Rome pour empêcher l'approbation de la congrégation de la Mission, I, 162; II, 417; — l'approbation des vœux, V, 396. — Saint Vincent redoute leur opposition au cas où M. Codoing voudrait s'établir à Saint-Yves, II, 376, 424, 427. — De Rome ils écrivent à leurs confrères de Paris ce que fait, à Rome, le supérieur des missionnaires, II, 152.

Etablissements d'Aubervilliers ou N.-D.-des-Vertus, I, 29, 126; VII, 330; — de Dijon, VII, 217; — de Fossano, VII, 199; — de Gênes, VIII, 106; — de La Rochelle, VIII, 474, 475; — de Lyon, XIII, 41, 46; — de Marseille, VI, 179; — de Bourbon, VIII, 342; — de Paris, I, 126; IV, 327; XIII, 185, 736; — de Pézenas, II, 562; — de Rome, III, 626; VI, 116; XI, 293, 294; — de Rouen, VIII, 337; — de Tours, VIII, 342, 365.

Voir Bence, Bérulle, Borja, Bourgoing, Condren, Desmoulins, Gondi (Philippe-Emmanuel de), Séguenot.

**Oratoires.** — Saint Vincent recommande à M. Ozenne d'aménager un oratoire dans son établissement pour les examens et la récitation de l'office, V, 349.

**Orbais-l'Abbaye** (Village d') dans la Marne. — Saint Vincent estime impossible l'union de l'abbaye d'Orbais à la Mission, VII, 204.

**Orcades** (Iles). — Evangélisées par M. Lumsden, VI, 531.

**Ordinands** (Exercices des). — Mentions de conférences sur l'œuvre des ordinands, XII, 468, 477, 481, 483. — Une des œuvres de la Mission, I, 309, 562; IV, 66, 100; V, 372. — Cette œuvre s'est introduite comme d'elle-même, sans qu'on y songe, XII, 9, 437. — Son origine, voir Beauvais (Ville de). — Son excellence et son utilité, XI, 8-12; XII, 14-19, 438. — Fruits des retraites, II, 28. — Ne rien prendre des ordinands, si on le peut aisément, V, 485; VII, 254.

L'humilité est nécessaire pour la conduite des ordinands, XI, 152. — Canevas d'entretien à des ordinands, XIII, 141-142. — *Entretiens des ordinands,* XII, 290-291. — Saint Vincent reproche à un de ses supérieurs d'être allé à la campagne durant la retraite des ordinands, VII, 278.

Retraites des ordinands à Annecy, Beauvais, aux Bons-Enfants, à Gênes, Richelieu, Rome, Saint-Lazare, etc., voir ces mots.

Voir Retraites.

**Orgeval** (M. d'). — VI, 366.

**Orgueil.** — Entretien sur l'orgueil caché, IX, 672. — Mention d'un autre entretien, XII, 467.

L'orgueil gâte tout le bien que nous faisons; il conduit en enfer, IX, 674-675. — Dieu résiste aux superbes et punit l'orgueilleux en permettant qu'il tombe dans de grands péchés, IX, 674, 679. — L'orgueil, source d'impureté, X, 378; — de vanité, de désobéissance, d'ambition, de singularité et d'opiniâtreté, IX, 675-677; — d'envie et d'aversions, X, 466; — de divisions dans les communautés, XII, 106; — de tous les péchés, IX, 674, 679. — Il est opposé à l'esprit des filles de la Charité, IX, 460. — Les filles de la Charité n'ont pas de quoi s'enorgueillir, IX, 673.

Deux sortes d'orgueils, IX, 673. — L'orgueil se cache sous

des apparences de bien, IX, 677-678. — Moyens de le combattre, IX, 677-680.
L'orgueil, vice des Cadurciens, X, 579.
Voir Humilité, Vanité.

**Origène**, père de l'Eglise. — Paroles d'Origène, XI, 30. — Il faisait le catéchisme, XIII, 27.

**Origny-Sainte-Benoite** (Village d') dans l'Aisne. — I, 179.

**Orléans** (Ville d') dans le Loiret. — Passage par cette ville de Madame Goussault, I, 193; — de Louise de Marillac, III, 6; — de saint Vincent, III, 411, 415. — Voyage de sœur Lepeintre à Orléans, VI, 39, 40, 42, 43. — Visitandines d'Orléans, I, 379, 604. — Coches d'Orléans, II, 284; VI, 110; X, 581; XIII, 677. — Autres mentions, II, 142; III, 243, 291; IV, 108; V, 277; VI, 244; X, 225.

**Orléans** (Catherine-Angélique d'), abbesse de Saint-Pierre de Reims. — Note biographique, IV, 76.

**Orléans** (Gaston, duc d'). — Négociations pour l'annulation de son mariage avec Marguerite de Lorraine, I, 285. — A la conférence de Rueil, III, 415. — Rapports avec saint Vincent, IV, 423. — Ses confesseurs, I, 162; II, 376. — Son désir de voir la cour rentrer à Paris, IV, 474, 477.

**Orléans** (Marie d'), duchesse de Nemours. — Voir Longueville (Marie d'Orléans, demoiselle de).

**Orléans** (Philippe d'). — IV, 39, 303.

**Orly-la-Ville** (Village de) dans l'Oise. — I, 347.

**Ornano** (Henri-François-Alphonse d'), premier écuyer de Gaston d'Orléans. — IV, 423.

**Ornements sacerdotaux.** — Saint Vincent se propose de demander à Rome, pour tous ses supérieurs, la faculté de les bénir, IV, 461. — Autres mentions, I, 51, 57.

**Orose** (Paul). — Il enseigne que tous les hommes ont les grâces suffisantes pour se sauver, XIII, 152.

**Orsay** (Commune d') en Seine-et-Oise. — Mission donnée en ce lieu, III, 124.

**Orsigny** (Ferme d') à Saclay (Seine-et-Oise). — Note historique; don de cette ferme à saint Vincent, II, 486. — Le saint à Orsigny, II, 486; III, 3, 58, 412, 416, 417; IV, 529, 530; V, 362; VI, 38. — Pillage de la ferme, III, 412. — Renvoi d'une femme employée à la ferme, IV, 313. — Cette

ferme aide la maison de Saint-Lazare à subsister, IV, 327. — Les héritiers du donateur revendiquent la possession de la ferme, intentent un procès et le gagnent, VII, 251, 252, 278. — Sentiments de saint Vincent à cette occasion, XII, 52-57, 123. — Il refuse d'appeler, VII, 404-407. — Autre mention, VI, 624. — Voir Norais (Jacques).

**Orthez** (Ville d') dans les Basses-Pyrénées. — III, 242.

**Osny** (Village d') en Seine-et-Oise. — I, 486.

**Ostie** (Ville d') en Italie. — Missions, II, 204, 366. — Séminaire d'Ostie, II, 458. — Grand vicaire d'Ostie, II, 386.

**Ouessay** (Louis de Guidoly, sieur d'). — XIII, 459, 460.

**Ouvriers.** — Organisation d'une manufacture, XIII, 507-509. — Ouvriers du Nom-de-Jésus, voir Nom-de-Jésus (Hospice du).

**Ozenne** (Charles), prêtre de la Mission. — Note biographique, II, 147. — Lettres que saint Vincent lui écrit à Troyes, II, 147; — à Douvres, V, 33, 42, 46; — à Varsovie, V, 74, 91, 98, 102, 107, 111, 121, 136, 147, 159, 165, 171, 177, 179, 182, 186, 191, 193, 200, 212, 217, 227, 232, 235, 246, 249, 253, 256, 262, 266, 313, 324, 332, 335, 340, 344, 357, 363, 372, 382, 387, 390, 392, 398, 403, 411, 416; — à Cracovie, V, 427, 442, 447; — à la cour de la reine de Pologne, V, 485, 571, 579, 587, 610, 623; VI, 3, 30, 49, 79, 96, 122; — à Glogau, VI, 162, 186, 248, 253, 277, 281, 285; — à Opole, VI, 303, 323, 341, 363, 371; — à la cour de la reine de Pologne, VI, 444; — à Varsovie, VI, 523, 540, 554, 562, 609; VII, 5, 23, 53, 68, 74, 91, 108, 110, 140, 161, 166, 249.

A Troyes, supérieur, II, 489; IV, 517; VIII, 517. — Il maintient l'union parmi ses confrères, V, 191. — Destiné à la Pologne, IV, 600. — Départ, V, 2, 11. — Les Anglais s'emparent du vaisseau, V, 11. — A Douvres, V, 24, 44. — Arrivée à Hambourg, V, 61. — Saint Vincent ignore s'il est à Varsovie, V, 64, 68, 70. — Arrivée à Varsovie, V, 74, 77. — Mission à Sainte-Croix, V, 98. — A Varsovie, V, 150, 214. — La reine de Pologne, indisposée contre lui, V, 163. — La guerre l'oblige à quitter Varsovie; il suit la cour à Cracovie, V, 427; — puis en Silésie, V, 468, 473, 532. — Il donne des nouvelles de ses confrères de Pologne, XI, 359. — A Glogau, VI, 164, 297, 298. — A Opole, VI, 303, 311, 313, 314, 325, 339, 407. — Au camp devant Varsovie, VI, 444, 554. — Prochain retour à Varsovie, VI, 509, 552. — A

Varsovie, VI, 609; VII, 5. — Voyage à Cracovie, VII, 141, 159, 250. — Il parle « un peu » le polonais, XII, 27. — Son état de santé, V, 579; VII, 250. — Sa mort et son éloge, VII, 260, 262, 266, 268, 270, 282, 288. — Mention d'une conférence sur ses vertus, XII, 480.

Voir Pologne.

P

**Paillart** (Village de) dans l'Oise. — Charité de femmes : règlement, établissement et approbation, XIII, 475. — Charité d'hommes : règlement et approbation, XIII, 484.

**Paillet** (M.). — II, 629; III, 636.

**Paillole** (Maison de) à Pouy. — I, 19.

**Pajot** (Charles), jésuite. — Note biographique, V, 292. — Ses ouvrages classiques, V, 292, 297.

**Paimbœuf** (Ville de) dans la Loire-Inférieure. — VI, 132, 140; VIII, 470.

**Paindavoine** (Catherine), fille de la Charité. — XIII, 576.

**Paisant** (Etienne), notaire à Paris. — II, 184; III, 636; XIII, 234, 244, 255, 267, 268, 272, 278, 386, 400, 403.

**Paix** (N.-D. de) à Fieulaine (Aisne). — Note historique, VII, 599. — Sur le désir de l'évêque de Noyon, le frère Parre met « bon ordre » à la dévotion du peuple, VIII, 20, 39, 51, 72, 74, 129. — Saint Vincent, chargé de chercher un ecclésiastique pour ce lieu de pèlerinage, demande si le prélat n'en a pas déjà trouvé un, VIII, 52, 63. — M. Ameline, prêtre, à N.-D.-de-Paix, VIII, 381, 451.

**Palaiseau** (Commune de) en Seine-et-Oise. — Misère et épidémie; saint Vincent y envoie des missionnaires avec des secours; plusieurs y tombent malades, IV, 424, 435, 463. — Laissez-passer pour les missionnaires envoyés en ce lieu, XIII, 362.

**Palestine**. — VI, 228.

**Palestrina** (Ville de) en Italie. — François Hallier s'y rend pour se mettre « à couvert de la maladie et des ardeurs du temps », VI, 352. — Saint Vincent conseille à M. Jolly d'y accepter « une petite église et un peu de logement », VII, 491; — de se retirer en ce lieu ou à Frascati pendant les grandes chaleurs, VII, 579, 583; VIII, 69, 76.

**Pallu** (François), chanoine de Tours, puis évêque titulaire d'Héliopolis. — Note biographique, VI, 593. — Prêt à partir pour la Mission d'Extrême-Orient, IV, 624. — Hospitalisé chez les missionnaires de Rome, VI, 593. — Saint Vincent ne pense pas qu'il songe à ériger une congrégation, VI, 621. — M. Pallu s'adresse à la Compagnie des Indes pour son voyage aux Indes, VII, 555.

**Palluau** (Gilbert de Clerambault de), évêque de Poitiers. — « Refroidissement » vis-à-vis des missionnaires de Richelieu, VII, 494. — Il est satisfait de la retraite des ordinands donnée par ces derniers, VIII, 281. — La duchesse d'Aiguillon obtient de lui une lettre pour Alain de Solminihac, VIII, 44.

**Palotta** (Jean-Baptiste), cardinal. — Note biographique, IV, 40.

**Pamiers** (Ville de) dans l'Ariège. — Evêque de Pamiers, voir Caulet (François-Etienne de).

**Pamphili** (Camille Astalli, dit), cardinal. — Note biographique ; saint Vincent le félicite de sa promotion au cardinalat et implore sa protection, IV, 99.

**Pangois** (M.), prêtre de la collégiale de Coëffort. — IV, 434 ; VIII, 115.

**Pannier** (M.), marchand à Saint-Quentin. — V, 55.

**Panola** (Andrian), roi du pays d'Anossi à Madagascar. — Ses embûches contre les Français, V, 515, 523.

**Pantin** (Commune de) près Paris. — XIII, 405.

**Paon** (Jeanne), fille de la Charité. — XIII, 576.

**Pape.** — Dignité du Souverain Pontife, XII, 430. — Il a droit à notre obéissance, IX, 66 ; XII, 430. — C'est à lui qu'il faut recourir dans les doutes sur la doctrine, IV, 149, 176, 205-209 ; VI, 268. — Il est infaillible dans la confirmation des ordres religieux et la canonisation des saints, XII, 376 ; — a seul le pouvoir d'envoyer par toute la terre, II, 51 ; III, 154, 158, 182 ; XI, 421. — Bulle non reçue en France, V, 569. — Papes martyrs, X, 550 ; XI, 22, 371, 376, 415.

**Papillon** (Marie), fille de la Charité. — Envoyée à Metz, X, 556. — Autre mention, XIII, 577.

**Pâques** (Fête de). — Mention de conférences sur cette fête, XII, 457, 474, 478.

**Paquinot** (Georges), frère de la Mission. — Note biographique, VI, 564. — Envoyé à Turin, VI, 564, 566.

**Parabole** des vierges sages et des vierges folles. — X, 612-618.

**Paracelse**, médecin et alchimiste. — I, 6.

**Paradis** (Jean), curé de La Chapelle. — I, 435.

**Parcollet** (Claude), fille de la Charité. — XIII, 576.

**Pardon.** — Usage de se demander pardon à genoux, VII, 245. — Voir Réconciliation.

**Parents.** — Les prêtres qui prennent chez eux leur mère pour la nourrir font bien, X, 360. — S'il y a vraie nécessité, il est permis de quitter sa communauté pour secourir ses parents, II, 560; V, 539; XII, 217. — Saint Vincent cherche à retenir des missionnaires tentés de quitter la Compagnie pour se retirer dans leur famille, II, 559; V, 536. — Il conseille de laisser partir un frère qui voulait assister son vieux père, si on ne le recevait dans une maison de la Compagnie, VII, 211.

Détachement des parents, XII, 25. — Ce que signifie « haïr » ses parents, XII, 215-216. — Les visites aux parents sont dangereuses, II, 105, 559; III, 525-526; IV, 353, 630; V, 539, 543, 544, 615; VII, 38, 39. — Exemple de J.-C., II, 105; V, 539, 544; VII, 39; — de saint Vincent, XII, 218-220; — de M. Alméras, V, 346. — Ces visites ont amené la perte de plusieurs vocations, XII, 218. — Saint Vincent n'admet comme raisons valables d'aller dans sa famille ni la profession d'une sœur, IV, 353; — ni la première messe d'un parent, V, 184; — ni le désir de voir si son père est dans le besoin, IV, 619, 630; — ni la crainte de perdre une succession, V, 493, 543.

Un missionnaire peut assister ses parents avec le revenu du patrimoine, VII, 295; — avec l'argent qui provient de la vente d'un immeuble, VIII, 198; — non avec les honoraires de messes et ce qui revient de droit à la congrégation, IV, 321.

Saint Vincent décide qu'une postulante entrera chez les filles de la Charité sans dire adieu à ses parents, XIII, 601.

**Paresse.** — Mention d'une conférence sur ce sujet, XII, 467.

— Paresse spirituelle, voir Tiédeur. — La paresse est le vice des ecclésiastiques, VIII, 112. — Dangers de l'oisiveté, XI, 33. — L'oisiveté, cause de mauvaises pensées et de mauvais entretiens, de rancunes, d'envies et de jalousies, IX, 490-491. — Elle mène à l'impureté, XII, 420. — Elle est un obstacle à la vocation, IX, 463. — On peut se sanctifier dans l'oisiveté forcée, VII, 488-489. — Voir Travail.

**Parfait** (M. de), chanoine de N.-D. de Paris. — XII, 336.

**Paris** (Ville de). — Paris sauvé de la famine par sainte Geneviève, XIII, 796; — puni par Charles VI et soulevé contre lui; assiégé par Henri III et vengé par l'assassinat du roi, IV, 475.

La peste à Paris en 1631-1633, I, 117, 126, 129, 130, 185, 187; — en 1635-1636, I, 299, 323, 324, 358, 360. — Les Espagnols menacent Paris (1636); effroi des habitants, I, 340. — L'influence des idées jansénistes se fait sentir à Paris par une diminution notable du nombre des communions, III, 322, 362. — La Fronde à Paris, voir Fronde. — Inondation de 1658, VII, 91, 94, 95.

Evêques de Paris, Fulco de Chanac, Poncher, Gondi (Henri de), Gondi (Jean-François de), Gondi (Jean-François-Paul de), voir ces noms. — Chapitre de Paris, VI, 476; XII, 336; XIII, 807. — Personnes originaires de Paris, IV, 436; VIII, 202, 207.

Auteuil, Bons-Enfants (Collège des), Chaillot, Charité (Hôpital de la), Enfants trouvés (Hospice des), Enfermés (Hospice des), Fortet (Collège de), Hôtel-Dieu, Incurables (Hôpital des), Lisieux (Collège de), Luxembourg (Palais du), Nom-de-Jésus (Hospice du), Notre-Dame (Eglise), Quinze-Vingts (Hospice des), Saint-Barthélemy (Paroisse), Saint-Benoît (Paroisse), Saint-Lazare, Saint-Louis (Hôpital), Salpêtrière (La), Sorbonne, Université de Paris, Val-de-Grâce, etc., voir ces mots.

Bourget (Chaussée du), III, 339, 340. — Cordiers (Rue des), XIII, 38. — Coutellerie (Rue de la), XIII, 12. — Courteau-Villain (Rue), I, 130. — Eperon (Rue de l'), VI, 85. — Grève (Place de), IV, 385. — Harpe (Rue de la), VIII, 178. — Maçons (Rue des), VIII, 418. — Mauvaises-Paroles (Rue des), V, 31. — Monnaye (Rue de la), XIII, 11. — Pavée (Rue), XIII, 60. — Petits-Champs (Rue des), XIII, 37. — Pont-Neuf, VI, 180. — Quincampoix (Rue),

XIII, 11. — Roule (Le), I, 124. — Saint-André-des-Arts (Rue), VI, 85. — Saint-Antoine (Faubourg), voir Visitation. — Saint-Antoine (Porte), III, 339. — Saint-Denis (Chaussée), II, 556. — Saint-Denis (Faubourg), IV, 407. — Saint-Germain-des-Prés (Faubourg), II, 206; XI, 281; XIII, 14, 183. — Saint-Jacques (Faubourg), voir Capucins, Oratoire, Visitation. — Saint-Martin (Faubourg), II, 156, 539. — Saint-Maur (Chemin de), III, 339, 340. — Saint-Victor (Porte), I, 24; XIII, 61, 85, 203, 234. — Saint-Victor (Rue), I, 32, 130; XIII, 61. — Seine (Rue de), XIII, 13, 14, 19. — Vallée-de-Fécamp (Rue de la), III, 339. — Versailles (Rue de), I, 215; — etc.

Autres mentions, X, 18; XIII, 295, 573.

**Paris** (M.). — VI, 381, 526.

**Parisos** (M.). — I, 549.

**Parisot** (M.). — II, 413.

**Parisy** (Antoine), clerc de la Mission. — Note biographique; envoyé à Marseille, VI, 105. — A Marseille, VI, 261, 506. — Acte de désobéissance; absolution, VI, 166, 320, 362, 365. — Mutilation de document, VI, 166. — Son état de santé, VII, 153-154. — Destiné à Toulon, VII, 192, 193, 206, 213. — A Toulon, VII, 222, 231, 236, 239, 260, 266, 274, 389. — A Marseille, VII, 421. — Destiné à Montpellier, VII, 536. — A Montpellier, VII, 619; VIII, 60, 81, 230, 249; XIII, 395. — De nouveau à Marseille, VIII, 261. — Demandé pour Agde, VIII, 186. — Destiné à Narbonne, VIII, 398, 449; XIII, 182. — Saint Vincent est d'avis qu'il soit ordonné prêtre, XIII, 182.

**Parloir.** — Précautions à prendre quand les missionnaires sont avec des filles de la Charité ou d'autres femmes au parloir, XI, 168; XII, 21, 419; XIII, 350. — On décide d'établir un parloir sans grille à la maison-mère des filles de la Charité, XIII, 601-603.

**Parmentier** (M.), curé de la Queue-en-Brie. — Estime qu'il avait pour M. Pillé, II, 345.

**Parmentier** (Noël), clerc de la Mission. — Note biographique, VI, 142.

**Parrang** (Jean), prêtre de la Mission. — I, 42, 52.

**Parre** (Jean), frère de la Mission. — Note biographique, III, 434. — Lettres de saint Vincent au frère Parre à Saint-

Quentin, V, 54; — à Ham, VI, 367, 376; — à Saint-Quentin, VI, 394, 402; — à Ham, VI, 417, 435, 448; — à Saint-Quentin, VI, 472, 485; — à Laon, VI, 515, 528; — à Reims, VI, 546, 558, 559, 566, 583; — à Rethel, VI, 596, 615, 622; VII, 8, 365; — à Reims, VII, 381, 387; — à Laon, VII, 404, 519; — à Rethel, VII, 527, 545; — à Reims, VII, 556; — à Laon, VII, 571, 581; — à Saint-Quentin, VII, 599; VIII, 20, 38, 51, 63, 72, 93, 109, 129, 136, 165; — à Reims, VIII, 318, 321, 324, 328, 339; — à Saint-Quentin, VIII, 371, 377. — Lettre du frère Parre à saint Vincent, de Saint-Quentin, VII, 119.

Il s'enquiert des besoins du pauvre peuple et du clergé de Champagne et de Picardie, transmet ses renseignements à saint Vincent et aux dames de la Charité de Paris et en reçoit des secours qu'il distribue aux indigents, V, 54; VI, 367, 376, 394, 402, 417, 435, 448, 472, 485, 515, 528, 546, 558, 566, 583, 597, 615, 622; VII, 8, 365, 381, 387, 393, 404, 519, 527, 545, 557, 571, 581, 599; VIII, 20, 38, 51, 63, 72, 94, 109, 238, 318, 321, 324, 329, 371, 377; X, 235; XI, 339; XIII, 811. — Le frère Parre à Saint-Quentin, VI, 417, 448, 515, 528; VII, 404; VIII, 319, 321, 324, 325. — Il érige une confrérie de la Charité à Rethel, VII, 557; — à Reims et à Saint-Quentin, XI, 339. — Sur le désir de l'évêque de Noyon, il met « bon ordre » à la dévotion du peuple à N.-D.-de-Paix, VIII, 20, 39, 51, 72, 74, 129.

Epreuves, VIII, 72. — Il envoie à saint Vincent des nouvelles des sœurs de La Fère, VIII, 205. — Attendu à Paris, VIII, 44. — Invité à venir y faire sa retraite, VIII, 74. — Il remet ce voyage à plus tard, VIII, 94. — Sa santé, VII, 545, 571, 581. — Son neveu, hospitalisé à Saint-Lazare, VII, 545.

Autre mention, VIII, 452.

**Parriel** (Pierre), chancelier de l'Université de Cahors. — III, 349.

**Parrot** (R. P.), religieux de Chancelade. — Un des deux députés envoyés à Paris par Alain de Solminihac pour faire approuver l'Ordre des Augustins de Chancelade; il a vu saint Vincent à Richelieu, III, 467. — Il s'entend moins aux affaires que son compagnon le P. Vitet, III, 599. — Saint Vincent les reçoit à Saint-Lazare pour une retraite, IV, 118. — Alain de Solminihac n'en est pas satisfait, IV, 243; —

lui laisse ignorer, ainsi qu'au P. Vitet, les démarches qu'il fait à la cour pour avoir Nicolas Sevin comme coadjuteur, IV, 220.

**Parthenay** (Ville de) dans les Deux-Sèvres. — IV, 158.

**Pascal** (Frère). — Voir Goret (Jean-Pascal).

**Pascon** (M.). — VI, 639.

**Pasquier** (Le petit). — I, 483.

**Pasquier** (M.). — Il offre à saint Vincent, pour une fondation de missionnaires, sa maison et sa chapelle; saint Vincent fait part de cette proposition à l'évêque d'Agen, IV, 44; — en remercie M. Pasquier et lui dit qu'il attend l'agrément du prélat, IV, 45.

**Pasquier** (Balthazar), frère de la Mission. — Note biographique, V. 495.

**Passelaigue** (Jean de), évêque de Belley. — VIII, 553.

**Passion** de J.-C. — Excellent sujet d'oraison pour les filles de la Charité qui ne savent pas lire, IX, 217. — Dévotion de M. Pillé à la Passion, II, 344. — Plaies de J.-C., II, 103; VIII, 429.

**Passions.** — Mortification des passions, voir Mortification. — Elles sont plus vives chez les méridionaux, XI, 212.

**Pastour** (M.). — Hospitalisé chez les missionnaires de Marseille, VII, 180. — Mention d'une lettre à M. Get, VII, 255.

**Patience.** — Vertu des parfaits, X, 181. — Elle adoucit les cœurs, III, 383-384; V, 629. — Les difficultés passent, III, 390. — Exemple de J.-C., 384; V, 629; VII, 131; — de M. Pillé, II, 338. — Vertu nécessaire aux missionnaires, VII, 131; — aux filles de la Charité, X, 533; — aux supérieurs, voir Supérieurs. — Prendre patience dans ses peines une fois qu'on les a communiquées aux supérieurs, IX, 501. — Voir Support.

**Patissier** (Catherine), membre de la Charité de Châtillon. — XIII, 437.

**Pâtres.** — Voir Rome.

**Patriarche** (Salomon), frère de la Mission. — Note biographique; envoyé en Irlande, III, 82, 92. — Revenu d'Irlande à cause de « l'altération de son esprit » et placé à Saint-Méen, III, 486. — Toujours malade; le supérieur de Saint-Méen voudrait s'en défaire, IV, 257.

**Patrocle** (Guillaume), clerc de la Mission. — Note biographique, IV, 427. — Sa mort et son éloge, IV, 427, 436, 437. — Mention de la conférence faite à Saint-Lazare sur ses vertus, XII, 459.

**Patte** (Philippe), frère de la Mission. — Habile chirurgien, VIII, 197, 202, 498. — Envoyé à Madagascar, VIII, 182, 192, 197, 202, 203, 212. — Saint Vincent lui recommande d'éviter sur le bateau toute discussion avec les huguenots et de leur donner l'exemple des vertus chrétiennes, VIII, 182.

De Paris à Nantes, VIII, 468-469. — De Nantes à La Rochelle, VIII, 470, 473. — Naufrage, VIII, 216, 218, 223. — A La Rochelle, VIII, 474, 476. — Sur mer, VIII, 485. — Au Cap de Bonne-Espérance, VIII, 487, 498, 501, 502. — Autre mention, VII, 466. — Voir Madagascar.

**Patto** (M.). — VIII, 310.

**Pau** (Ville de) dans les Basses-Pyrénées. — VIII, 358.

**Paul** (Saint), apôtre. — Sa vie par Godeau, VIII, 468. — Traits de sa vie, II, 17, 129; IV, 48; V, 467; IX, 271, 492, 626, 634; X, 12, 177, 276, 277, 715; XI, 3; XII, 34, 124, 143, 238, 271; XIII, 728, 809. — En désaccord avec saint Pierre, IV, 229; VII, 425; IX, 11, 224. — Ses vertus, III, 279; X, 276; XI, 338, 345; XII, 250, 358. — Sa doctrine, III, 325; VII, 424; VIII, 501; XII, 273. — Cité, I, 137; II, 15, 447; III, 409, 483, 500, 567; V, 609; VII, 187, 431, 606; VIII, 33, 490; IX, 234, 334, 335, 429, 456, 493, 613, 634, 653, 698; X, 11, 61, 86, 109, 217, 367, 379, 380, 392, 393, 396, 397, 398, 504, 562, 630, 671, 729; XI, 23, 66, 192, 218, 246, 349, 436; XII, 26, 55, 91, 102, 109, 110, 165, 201, 224, 225, 238, 247, 248, 261, 268, 271, 345, 372; XIII, 92, 103, 150, 151, 156, 764, 776, 793, 796.

Ouvrage sur les deux chefs Pierre et Paul, III, 65-67. — Autres mentions, XI, 4, 5; XII, 186, 196, 439.

**Paul** IV, pape. — Il oblige les jésuites à porter un capuchon, III, 390, 454.

**Paul** V, pape. — Il défend de disputer sur « les choses de la grâce », III, 327. — Il accorde à saint Vincent la cure de Clichy, XIII, 17.

**Paul** (Chevalier). — Note biographique; il propose une expédition contre Alger, VII, 78. — Saint Vincent s'estime heu-

reux de porter son nom et déclare l'avoir vu chez Mazarin, VII, 79; — presse l'expédition projetée, VII, 130, 139, 160, 165-166, 171, 174, 192, 197, 211, 218; — continue d'espérer qu'elle se fera, VII, 249; — est prêt à donner une forte somme pour qu'elle se fasse, VIII, 25, 268. — Le chevalier Paul devant Alger, VIII, 439, 449.

**Paulati** (M.). — Il donne un avis favorable sur l'autorisation d'un établissement de missionnaires à Rome, XIII, 282.

**Paule** (Sainte). — Elle reçoit mal une réprimande de saint Jérôme, XI, 398. — Ce saint pleure sa mort, III, 221.

**Paulin** (Charles), jésuite, confesseur du roi. — Note biographique, IV, 40. — Alain de Solminihac lui écrit, IV, 491, 517. — Le P. Paulin appuie la demande de l'évêque de Cahors au sujet de l'évêque de Sarlat, qu'Alain de Solminihac désire avoir pour coadjuteur, V, 169. — Mort, IV, 588.

**Paussin** (M.), prêtre. — Envoyé à Marseille pour l'assistance spirituelle des galériens, XIII, 316.

**Pauvres.** — Mentions de conférences aux missionnaires sur l'assistance spirituelle des pauvres, XII, 470, 473. — Combien grand et honorable est le service des pauvres, IX, 119, 324, 325; X, 681; XI, 80. — J.-C. les a servis, IX, 59. — Ils représentent J.-C., IX, 252; X, 332, 679; XI, 32. — Grandeur de leurs souffrances; en eux se conserve la vraie religion, XI, 200. — Dieu récompense royalement ceux qui les servent, IX, 252; — dès ce monde, IX, 88; X, 680-682; — et en l'autre, III, 392. — Du haut du ciel les pauvres intercèdent pour leurs bienfaiteurs, IX, 253. — Saint Vincent s'estime heureux que Dieu veuille appliquer sa Compagnie de missionnaires à l'évangélisation des pauvres, V, 60; XI, 364; XII, 79-81, 84-85, 87. — Exemple de filles de la Charité qui ont préféré le service des pauvres à celui des grands, voir Angiboust (Barbe), Moreau (Marguerite). — Remords d'une fille de la Charité qui prenait trop de plaisir à servir les pauvres, IX, 684.

Regarder Dieu dans les pauvres, IX, 5; XI, 32. — Les servir en Dieu et pour Dieu, IX, 249; — avec « joie, courage, constance et amour », IX, 593; — avec humilité, douceur, support, patience et respect, X, 679-680; XII, 305. — Les aimer, XI, 392. — Les honorer, IX, 25. — Les catéchiser, XI, 381-384.

Voir Charité, Charité (Confréries de la), Charité (Dames de la), Charité (Filles de la), Malades.

**Pauvreté.** — Entretiens sur la pauvreté, X, 205, 287, 304; XI, 78, 157, 223, 232; XII, 377, 386, 403. — Mentions d'autres conférences sur ce sujet, XII, 467, 474, 479. — Texte de la règle des missionnaires, XII, 377, 387, 393-397; — des filles de la Charité, X, 205, 304, 313.

On ne connaisait pas la vertu de pauvreté avant J.-C., XI, 245. — Les premiers chrétiens vivaient sous la communauté des biens, XI, 226; XII, 385, 393.

Punition d'Ananie et de Saphire, coupables d'avoir gardé une partie de leurs biens, X, 207; XI, 226. — Dans les premiers temps de l'Eglise, pour être prêtre il fallait quitter ses biens, XI, 225. — On exigea, sous le pape Télesphore, que chaque prêtre fût pourvu d'un bénéfice; dès lors « tout vint à dépérir », XII, 398.

Les biens sont des moyens; il ne faut donc pas les rechercher pour eux-mêmes, XI, 227, 241. — La richesse est la source de toutes sortes de maux, XI, 238-242. — Ceux qui renoncent à tout sont naturellement portés à aimer Dieu, XII, 380, 389-390. — L'esprit de pauvreté, c'est l'esprit de Dieu; l'esprit contraire est esprit de perdition, X, 301-303; XI, 226-227. — Récompenses promises à la pauvreté volontaire, IX, 88. — Dieu récompense dès ici-bas ceux qui quittent tout pour son amour, XII, 390-392.

Tout membre d'une communauté est tenu à la pratique de la pauvreté par la promesse qu'il en a faite aux supérieurs en entrant dans cette communauté, X, 209-211, 291; XI, 233-236; — par le vœu qu'il en a fait à Dieu plus tard, XI, 162-163, 236-237; XII, 379. — La pauvreté est le nœud des communautés, XI, 223, 228, 232; — le fondement de la congrégation de la Mission, XI, 78-79; — et de la communauté des filles de la Charité, X, 216, 220-221, 740; XIII, 721. — Un bon missionnaire est détaché des biens de la terre, XI, 357. — La congrégation de la Mission irait à sa ruine plutôt par les richesses que par la pauvreté, II, 469, 471; XI, 79, 328. — Ne pas souhaiter des personnes riches dans la communauté des filles de la Charité, XIII, 754. — Sans la pauvreté, impossible de persévérer dans sa vocation, X, 219, 309; XI, 244, 249-250. — Punitions infligées, dans d'anciennes communautés, pour des manquements à la pauvreté, X, 220-221; XI, 162.

Exemple de J.-C., VIII, 151; IX, 85; XI, 224, 245, 247, 358; XII, 377-380, 388. — Enseignement de J.-C., XI, 245-246; XII, 388-392. — Exemple des apôtres, XII, 19. — Punition de Judas, X, 214, 305-307; XI, 242-243. — Saint François d'Assise ordonne de détruire une église qui lui paraissait trop belle, X, 297. — Il appelait la pauvreté sa « dame », XI, 245. — Exemple de saint Vincent, XI, 165; — de Louise de Marillac, X, 713, 721; — du P. de Gondi, X, 298; — de M. Pillé, II, 339; — des filles des champs, IX, 87, 90; — de la communauté de Saint-Lazare, X, 299.

Nature de la pauvreté, XI, 246-247; XII, 381-382.

Ne pas garder d'argent chez soi, XI, 358. — Ne pas aspirer aux bénéfices et autres dignités ecclésiastiques, voir Bénéfices. — Chez les missionnaires et les filles de la Charité, les objets usuels, tels que vêtements, livres, images, sont à la communauté, non aux particuliers; et il n'est permis de s'en servir qu'avec la permission du supérieur, X, 205, 207-208; XII, 410. — Ne rien garder, utiliser, donner, recevoir, prêter, emprunter, demander ou acheter sans permission, IX, 124, 643-658; X, 211, 687; XII, 394. — Ne pas se servir sans permission de ce qui est à l'usage d'un autre membre de la communauté et agréer que ce qui est à son usage personnel serve à un autre, si le supérieur le désire, X, 287-288, 290-294; XII, 395. — Etre prêt à tout laisser au moindre signe du supérieur, XII, 394. — Ne faire aucun acte qui marque la propriété, XII, 395.

En principe, ne rien demander pour ses besoins personnels et ne rien refuser de ce qui est donné par l'ordre du supérieur, X, 295, 298; XI, 160. — Accepter le pire, si on le donne, XII, 395. — Se contenter du nécessaire, X, 206. — Si on oublie de donner ce qui est indispensable, le demander à celui qui est désigné pour s'enquérir des besoins d'un chacun, X, 286, 294, 300; XI, 160; XII, 393-394. — Si ce dernier ne fait pas bien son devoir, avertir le supérieur, X, 301.

Vivre pauvrement, X, 239, 686; XII, 395. — N'avoir rien de superflu ou de singulier, XI, 160, 161, 165; XII, 395; — même avec l'assentiment du supérieur, qui ne peut donner cette permission, XII, 410-411.

Ménager le bien des pauvres et de la communauté, II, 571, 572; III, 531; IV, 277; X, 304-318, 684; XI, 30; XIII,

695. — Ne pas se l'approprier, II, 91; IX, 461, 497, 549; X, 46, 164-165, 214-217, 220-221, 292, 308-313, 317, 359, 661; XIII, 683-684.

Ne pas fermer sa chambre à clef et n'y avoir rien sous clef, à moins qu'il n'y ait de l'argent ou des papiers importants, XII, 396, 406-409. — Ne pas emporter de livres sans permission d'une maison dans une autre, VII, 278; XII, 396. — On peut emporter ses manuscrits, XII, 396. — Refuser les cadeaux que pourraient offrir les pauvres, X, 680. — Les maisons particulières des filles de la Charité doivent apporter ou envoyer à la maison-mère ce qui leur reste d'argent, voir Charité (Filles de la). — Il y a obligation, pour les missionnaires, au retour des voyages, de remettre le plus tôt possible au supérieur l'argent qu'ils ont, XI, 161, 164.

Pratiquer la pauvreté dans la nourriture, VI, 143; IX, 83-85, 313, 462; X, 188, 360, 406; XIII, 643; — dans les vêtements, IX, 314, 707; X, 188, 296-298, 313-314; XII, 20-21; — dans les édifices et le mobilier, II, 387, 571; VIII, 41; X, 297; XIII, 716; — les livres, VII, 278; XI, 160-161, 248; XII, 394, 396, 410; — les ornements d'église, II, 275; — en toutes choses, IX, 314; X, 153, 239, 359, 686-687.

Devoirs des sœurs qui ont le maniement du bien des pauvres, X, 316. — Combien il est dangereux de manier de l'argent, X, 204, 307-308.

Fautes contre la pauvreté, X, 211, 308-310; XI, 158-161, 163-165; XII, 25. — Explication de quelques pratiques contraires en apparence au vœu de pauvreté, XII, 384-386.

Moyens pour acquérir l'esprit de pauvreté, XI, 249-251; XII, 397-398.

Les filles de la Charité sobres et laborieuses ne sont à charge à personne, IX, 493. — Il serait à désirer qu'elles pussent servir les pauvres à leurs dépens sans rien recevoir, IX, 494. — Le monde loue leur désintéressement, XIII, 754. — Elles n'exigent rien des postulantes, X, 358; — sinon le nécessaire pour le premier habit, XIII, 754. — Saint Vincent préfère que les sœurs ne fassent pas abandon de leurs biens à leur famille, leur vie durant, mais le gardent pour elles, XIII, 743-744.

Questions posées au sein de l'Assemblée de 1651 au sujet des obligations qui découlent, pour les missionnaires, du vœu de pauvreté, XIII, 351. — Démarches à Rome pour

obtenir du Saint-Siège une explication authentique de ce vœu de pauvreté, VI, 439, 464; VII, 387. — Saint Vincent se réjouit de ce que l'affaire est conclue, VIII, 30, 49, 62, 118. — Texte du bref, XIII, 406. — Lecture du bref devant la communauté de Saint-Lazare et commentaires de saint Vincent, XII, 382-384. — Il va envoyer une copie du bref à chacune de ses maisons, VIII, 118.

Par le vœu de pauvreté, le missionnaire, tout en gardant la propriété de ses biens immeubles et bénéfices simples et le droit d'en acquérir, perd la libre jouissance de ses revenus, dont il ne peut disposer sans permission, IV, 11, 565; V, 545; VI, 326, 409; VII, 113; XI, 159, 224, 358; XII, 383, 405; XIII, 407. — Employer les revenus en œuvres pies ou pour venir en aide aux parents, s'ils sont dans le besoin, VI, 236; VII, 295; XI, 3, 8; XII, 383, 405-406. — Le missionnaire qui quitte la Compagnie a tout droit de jouissance et de propriété sur son bien et ses bénéfices, IV, 11; XI, 224; XII, 384; XIII, 351. — Le vœu de pauvreté n'exclut pas de la succession des parents, IV, 11; V, 493, 543; XIII, 351. — La question est portée devant le parlement, VI, 426, 428, 429. — Le parlement ne reconnaît pas la validité d'une donation faite par un membre d'une communauté à sa communauté, IV, 12. — Pourquoi, VII, 324.

Saint Vincent refuse de ratifier un contrat de fondation qui attribue à un missionnaire la jouissance de quelques biens, sa vie durant, VII, 169.

**Pauvreté d'esprit.** — Mention d'une conférence sur ce sujet, XII, 464.

**Pauzo** (M.), notaire à Paris. — XIII, 306.

**Pavie** (Ville de) en Italie. — François Billi, évêque de Pavie, voir ce mot. — Siège de Pavie, V, 604.

**Pavillon** (Madame). — Son éloge, IX, 5.

**Pavillon** (Mlle). — I, 244.

**Pavillon** (Nicolas), évêque d'Alet. — Note biographique, I, 157. — Lettres que saint Vincent lui adresse, III, 260; IV, 58, 204; VI, 170; — en reçoit, II, 193, 304, 491, 507, 523, 536, 543, 554, 562; III, 89, 268; IV, 113, 265, 323. — Son éloge, II, 128; III, 94, 260; IV, 59.

Il fait une retraite à Saint-Lazare, I, 157; — prend part à des exercices de prédication dans cette maison, XI, 256, 292,

293; XII, 292; — à la composition des *Entretiens des ordinands,* XII, 291. — Mission de Joigny, I, 175-176; — de Saint-Germain-en-Laye, I, 450, 457; XI, 282; — de Grigny, I, 481. — Saint Vincent l'occupe aux Charités, I, 159, 160.

Sa nomination à l'évêché d'Alet, I, 374. — Il se rend dans son diocèse avec M. Blatiron, I, 588. — Saint Vincent promet d'aller le voir à Alet, I, 529, 536, 555.

Il recommande à saint Vincent les besoins de son diocèse, II, 194; — l'archevêque de Narbonne, II, 507; — M. de Beauregard, II, 523; — l'évêque de Mirepoix, II, 543; — le projet de l'évêque de Lodève, qui désire céder son siège épiscopal à M. du Bosquet, II, 554, 562, 565; — M. de Ciron, IV, 113. — Il lui envoie un mémoire sur certains abus, II, 536.

Il érige un séminaire à Alet et le confie aux prêtres de la Mission, II, 195, 225. — Sa peine du rappel des missionnaires, II, 304. — Il établit les retraites ecclésiastiques, visite son diocèse, II, 491. — Son diocèse est tout renouvelé, III, 146.

Rapports avec saint Vincent, I, 390; II, 303. — Le saint lui demande de prendre M. de Benjamin pour pensionnaire pendant quelque temps, III, 260. — Refus, III, 268. — Refroidissement de leur amitié, IV, 210; XIII, 195. — Pavillon conseille de donner deux prieurés à la congrégation de la Mission, IV, 394. — Ayant su que Pavillon était député vers le roi par les Etats du Languedoc, saint Vincent lui offre l'hospitalité à Saint-Lazare, VI, 170. — Rapports avec Michel Le Gras, I, 461; — avec Hippolyte Féret, Claude et Louis de Chandenier, Claude de Rueil, Brandon de Bassancourt, François-Etienne de Caulet, voir ces mots.

Alain de Solminihac espère que Pavillon signera la supplique de l'épiscopat au Pape contre le jansénisme, IV, 152. — Pavillon ne répond pas à la lettre qui l'y invite, IV, 172. — Saint Vincent insiste, IV, 204. — Pavillon refuse, IV, 265.

Il censure avec plusieurs évêques l'*Apologie des Casuistes,* VII, 481. — Alain de Solminihac désire qu'il explique la censure par une déclaration, VII, 531.

Autres mentions, II, 80; VIII, 243. — Voir Alet.

**Payon** (Jeanne). — VII, 282.

**Péan** (François), auteur d'ouvrages de controverse. — Il pro-

pose de donner à Saint-Lazare des conférences sur la controverse ; saint Vincent refuse, VIII, 390.

**Pébrac** (Village de) dans la Haute-Loire. — M. Portail à Pébrac, I, 339. — Voir Olier (Jean-Jacques).

**Péchés.** — Les péchés entrent dans l'ordre de la prédestination, XI, 397. — Fuir le péché, même véniel, plus que le démon, X, 120 ; XIII, 562. — Les péchés de l'entendement sont les plus dangereux ; on ne s'en corrige quasi jamais, XI, 399. — L'état de péché mortel n'empêche pas d'entendre la messe, X, 469. — Aimer la confusion qui nous revient de nos fautes, XI, 434. — Voir Confession.

**Pecoul** (M.). — I, 499.

**Peines.** — On en trouve partout, IV, 262 ; VI, 54 ; VII, 307. — Les supporter avec patience aux pieds du crucifix, IX, 500-502, 508. — Les confier aux supérieurs, pas à d'autres, VII, 429 ; IX, 16, 38, 75, 351, 508, 569, 638, 640, 689 ; X, 184, 202, 442-458 ; — à moins que les supérieurs ne le permettent, X, 450. — Consolations à des personnes affligées, I, 128 ; IV, 262 ; V, 10, 196, 402 ; VI, 429 ; VII, 232, 240 ; VIII, 313.

Voir Epreuves, Murmures, Persécutions, Souffrances.

**Pèlerinages.** — La vertu d'une fille de la Charité ne consiste pas à faire des pèlerinages, XIII, 842.

**Peleüs** (M.), aumônier de Pierre Séguier. — I, 353.

**Pelletier** (Nicolas). — Note biographique, II, 439. — Il a l'intention de ne plus payer pour les enfants trouvés qu'il entretenait ; démarches des dames de la Charité à cette occasion, II, 439, 440, 441.

**Pelletier** (Madame), fille de la Charité. — Note biographique, I, 362. — Proposée pour l'Hôtel-Dieu, I, 362, 363. — Aux Enfants trouvés, I, 437, 444. — Saint Vincent n'a pas grande confiance en sa soumission ; ses intrigues, I, 437. — Elle désire conserver ses meubles, I, 436.

Autres mentions, I, 387, 423, 456, 498, 505 ; II, 399.

**Pellieux** (Claudine), membre de la Charité de Valpuiseaux. — IV, 232.

**Pémartin** (Jean-Baptiste), prêtre de la Mission. — Son édition des lettres et entretiens de saint Vincent, I, XVII, XXVII, XXVIII, XXXIV-XXXVII.

**Pénitence.** — Mentions de conférences sur l'esprit de pénitence, XII, 478, 484. — La pénitence est nécessaire à tous, même aux prêtres, X, 396-397; XI, 129. — S'imposer à soi-même des pénitences pour ses propres fautes, IX, 277-278, 309. — La permission du supérieur est nécessaire pour les pénitences extraordinaires, voir Mortification. — Esprit de pénitence d'une fille de la Charité, XI, 130. — Pratiques de pénitence permises par saint Vincent à Louise de Marillac, I, 86. — Pénitences qu'il donne ou propose à un prêtre qui s'excusait de ne pouvoir répéter l'oraison, XII, 70-72; — à un clerc désobéissant, voir Boucher (Philippe-Ignace); — « déréglé », VII, 210; — violent, XII, 60; — à un frère désobéissant, V, 601; — peu sobre, XI, 190. — Il autorise les pénitences publiques en mission, IV, 30. — Erreurs d'Antoine Arnauld sur la pénitence publique, III, 323, 362-373. — Dans les pénitences qu'il donne, le confesseur doit s'en tenir aux règles posées par le concile de Trente, V, 324. Voir Discipline, Jeûne, Mortification.

**Pennier** (Denis), prêtre de la Mission. — Note biographique; à Richelieu, IV, 160. — A Tréguier, supérieur, V, 74; VIII, 520.

**Penot** (M.), greffier. — XIII, 460.

**Pensions.** — Pension des écoliers, I, 109, 139; — des ordinands à Paris, II, 75; — des séminaristes aux Bons-Enfants, II, 602; III, 233; — à Saint-Charles, VIII, 43; — à Richelieu, III, 134; — au Mans, IV, 54, 91; — à Cahors, III, 143, 243; — à N.-D.-de-Lorm, VIII, 225.

**Pensionnaires.** — Saint Vincent recommande aux filles de la Charité de ne pas recevoir de pensionnaires dans leurs maisons, VII, 51; XIII, 670, 724; — de même aux prêtres de la Mission; exceptions, II, 387; V, 28, 597; VI, 294; VII, 290.

**Pentecôte** (Fête de la). — Mentions de conférences sur ce sujet, XII, 454, 458, 470.

**Pepin** (M.). — M. Pepin et les coches, III, 534; IV, 526; V, 48; VI, 110.

**Péra**, quartier de Constantinople. — III, 43.

**Perceval** (Etienne), de Mâcon. — XIII, 498.

**Perceval** (Guillaume), prêtre de la Mission. — Note biographique, I, 541. — Il entre au séminaire de rénovation, II,

80; — en sort, II, 102. — Renvoyé de la Compagnie, II, 489, 567.

**Perdu** (Jacques), prêtre de la Mission. — Note biographique, I, 226. — En mission à Poissy, I, 226. — A Richelieu, I, 414, 429, 430, 446; II, 96, 125, 316. — Sa mort, II, 480; III, 87.

**Péréfixe** (Hardouin de Beaumont de), précepteur du roi, évêque de Rodez, puis archevêque de Paris. — Note biographique, IV, 39. — Autre mention, III, 294.

**Péreyret** (Jacques), grand-maître du collège de Navarre. — Note biographique, III, 246. — Saint Vincent le consulte, III, 246, 323.

**Perfection.** — Entretien sur l'obligation de travailler à sa perfection, X, 242. — Mention d'une conférence sur le même sujet, XII, 463.

C'est la première fin que saint Vincent donne à sa Compagnie de missionnaires, XII, 74, 76. — Qui n'avance pas dans la voie de la perfection recule, II, 129; X, 244. — Exemple de J.-C., X, 243. — Enseignement de J.-C., XII, 76.

La perfection ne consiste pas dans les extases, XI, 317; — ni dans la multiplication des actes, X, 353. — Elle consiste à bien faire toutes ses actions, II, 129; XII, 77-79; — même les plus petites, X, 253-255; — c'est-à-dire à les faire conformément à la volonté de Dieu, XI, 317-320; XII, 150, 152. — Pour cela il faut savoir se renoncer, X, 246-251, 717.

Différents états de perfection, XII, 369. — Obstacles à la perfection, X, 252.

**Péricard** (François de), évêque d'Angoulême. — V, 429.

**Périgord** (Pays du). — Ravages causés par les armées, V, 90.

**Périgueux** (Ville de) dans la Dordogne. — Grande désolation dans laquelle se trouve le diocèse de Périgueux, II, 389, 626; III, 238, 294. — Alain de Solminihac presse pour la nomination d'un évêque et demande Philibert de Brandon, II, 389. — Nouvelles instances, III, 238, 256, 295. — L'abbé de Vertueil désire le siège de Périgueux, II, 626. — Saint Vincent empêche ce choix, III, 256. — Evêques de Périgueux, voir Brandon (Philibert de), Estrades (Jean d').

*Missionnaires de Périgueux.* — Saint Vincent se déclare prêt à donner à Philibert de Brandon, pour son séminaire,

autant de missionnaires qu'il lui en demandera, III, 481. — Le prélat demande deux prêtres; saint Vincent en propose deux autres pour les missions, IV, 42. — Il espère ouvrir bientôt l'établissement, XIII, 838. — Alain de Solminihac presse l'envoi des missionnaires à Périgueux, n'y en aurait-il que trois pour commencer, IV, 95. — Charles Bayart et Denis Laudin, prêtres de la Mission, sont partis pour cette ville, IV, 131. — L'évêque de Cahors envoie à celui de Périgueux une copie de l'établissement des missionnaires à Cahors et des lettres patentes du roi, IV, 136.

M. de Bassancourt, vicaire général, préfère que le séminaire soit dirigé par des ecclésiastiques « particuliers »; Alain de Solminihac voudrait empêcher le départ des missionnaires; il échoue, IV, 184-185. — Saint Vincent les rappelle, IV, 166-168.

**Permissions.** — Entretien sur la pratique de ne rien faire sans permission, IX, 643. — Demander permission, c'est donner à l'acte le mérite de l'obéissance, IX, 644-645; — c'est édifier, IX, 648. — Ne pas craindre de lasser les supérieurs, IV, 654.

En quels cas il faut demander permission, IX, 647, 649-654. — Ne pas extorquer de permission, IX, 655. — Ne pas demander et ne pas donner de permission générale pour toutes les choses nécessaires, IX, 654. — Après un refus, se garder de dire, en murmurant, qu'on ne demandera plus rien, XI, 102.

Moyens de s'affermir dans cette pratique, IX, 656.

**Pernambouc** (Ville de) au Brésil. — II, 90.

**Pernes** (Louis de), baron de Rochefort. — Il achète le consentement d'une abbesse en faveur d'une religieuse, II, 468.

**Péronne** (Ville de) dans la Somme. — VIII, 512.

**Pérou.** — Ce pays a été gagné à la foi par le catéchisme, XIII, 28.

**Perra** (Gui). — XIII, 438.

**Perra** (Jeanne), membre de la Charité de Châtillon, fille du précédent. — XIII, 438.

**Perraud** (Hugues), prêtre de la Mission. — Note biographique, III, 72. — Lettres que saint Vincent lui adresse à Richelieu, III, 464; — à ..., IV, 262; — à Bourbon, VI, 524; — à Moulins, VI, 556.

Sa sœur, V, 130. — A Saint-Lazare, V, 344. — Saint Vincent lui souhaite un effet salutaire des eaux qu'il va prendre, III, 464. — Il l'encourage, IV, 262. — Aux eaux de Bourbon, VI, 403, 423, 425, 506, 507, 510, 522, 524. — A Moulins, où il a conduit M. Alméras, malade, VI, 556. — Sa santé, VI, 630; VII, 17, 58, 60, 69. — Sa dernière maladie, VIII, 114, 125, 128, 129, 130, 137, 138, 147, 192, 194, 197, 202. — Sa mort, VIII, 213, 215, 218, 221, 223, 476. — Mention de la conférence faite à Saint-Lazare sur ses vertus, XII, 484.

**Perrette** (Sœur), fille de la Charité. — Voir Chefdeville (Perrette).

**Perrette** (Sœur), fille de la Charité, mère d'un chartreux. — Sa mort, IV, 425.

**Perrette** (Sœur), de Sedan, fille de la Charité. — Destinée à Nantes, XIII, 601. — Placée à Angers, III, 5. — Elle ne donne pas satisfaction, III, 13, 17. — Sa sortie de la Compagnie, III, 212.

**Perrette** (Sœur), fille de la Charité, à Valpuiseaux. — III, 594.

**Perrier** (M.), à Mâcon. — XIII, 502.

**Perrin** (Nicolas), frère de la Mission. — Note biographique, IV, 551. — Sa mort, IV, 567, 582.

**Perrin** (Nicolas), frère de la Mission. — Note biographique, sa mort, son éloge, VII, 572.

**Perrine** (Sœur), fille de la Charité. — Voir Bouhery (Perrine).

**Perriquet** (M.), vicaire général de Bayonne. — Saint Vincent l'engage à rester à Bayonne, II, 170. — Autres mentions, II, 6; VII, 139.

**Perrochel** (François), évêque de Boulogne. — Note biographique, I, 296. — Son éloge, III, 93-94. — Lettres de saint Vincent à M. Perrochel, III, 93; V, 100. — Mention d'une autre lettre, II, 484. — Il prend part à des exercices de prédication à Saint-Lazare, XI, 292, 293; XII, 292; — à la composition des *Entretiens des Ordinands,* XII, 291. — En mission à Joigny, I, 525, 536, 538; — à Saint-Germain, paroisse de Paris, XI, 281. — Il refuse l'évêché de Boulogne, parce qu'il ne peut payer ce qu'on lui demande, II, 445. —

Sa santé, II, 496. — Il quête pour les pauvres de son diocèse, VII, 28. — Autres mentions, I, 296, 297; II, 193.

**Perrot** (Robert), notaire à Montmirail. — XIII, 467, 468.

**Perse.** — Voir Babylone.

**Persécution.** — Dieu permet que la persécution atteigne ses amis, XII, 277-278. — Il la permet aux innocents pour les éprouver, XII, 279; — aux coupables pour châtier leurs fautes, XII, 280. — Si une Compagnie n'est pas persécutée, sa ruine est proche, XII, 282. — Dieu ne permettrait pas la persécution si elle devait rendre les persécutés inutiles à son service, XII, 285.

La persécution est un effet de la bonté de Dieu, XII, 277; — une purgation, XII, 280, 281; — une saignée, XII, 285. — Exemple de saint Vincent, V, 396.

Bien reçue, elle tourne en bien, IV, 399. — S'estimer heureux quand on est persécuté pour la justice, XII, 278-282. — La souffrir en silence et avec patience, XII, 282-285. — Les petites persécutions préparent aux plus grandes, XII, 282.

**Persévérance.** — La couronne du ciel est promise à ceux qui persévèrent, V, 614; IX, 631; — et à ceux-là seuls, II, 129; IX, 625-626, 637. — Judas a bien commencé et mal fini, II, 129; IX, 625-626. — Sans la persévérance pas de perfection, II, 129. — Saint Vincent engage les dames de la Charité à persévérer dans leurs bonnes œuvres, XIII, 787-797. — Voir Dieu.

**Persy** (Marie de). — On lui refuse l'habit de fille de la Charité, XIII, 702.

**Pescheloche** (Renée), fille de la Charité. — XIII, 575.

**Pesnelle** (Jacques), prêtre de la Mission — Lettres de saint Vincent à M. Pesnelle à Rome, V, 543; VI, 428; — à Gênes, VII, 237, 245, 289, 327, 348, 360, 374, 398, 421, 474, 478, 522, 540, 551, 565, 576, 588, 596, 611; VIII, 18, 46, 70, 81, 86, 97, 105, 135, 151, 160, 185, 189, 331, 368, 381.

Envoyé à Rome, XIII, 315. — A Rome, VI, 352. — Destiné à Turin, VI, 279, 287. — Destiné à Gênes, VI, 620. — A Gênes, supérieur, VII, 357, 482, 580; VIII, 33, 69, 88, 203, 461, 519. — En mission à Ceranesi, VII, 421. — Mission aux Repenties, VII, 597.

Ses peines d'esprit, VI, 429. — Sa grande impressionnabilité, VII, 375. — Son éloge, VI, 279, 287.

Mort de son père; il désire passer en France pour recueillir sa succession; saint Vincent l'en détourne, V, 543. — Ses frères lui disputent la part qui lui revient, VI, 428; — semblent mieux disposés à reconnaître ses droits; il reçoit à Gênes la visite de l'un d'eux, VII, 348. — L'affaire est remise entre les mains d'arbitres, VII, 478. — Saint Vincent désire être tenu au courant des pourparlers, VII, 524. — Correspondance entre le saint et les frères de M. Jacques Pesnelle à ce sujet, VIII, 48, 98, 161, 185, 377, 400. — Ces derniers sont disposés au partage, VIII, 136. — Proposition d'accommodement, VIII, 190. — Il consent à passer l'acte qu'ils lui demandent, VIII, 378, 401. — Mariage clandestin de sa sœur, VIII, 377.

**Peste.** — Dans quelle mesure il convient de s'exposer en visitant et assistant les pestiférés; conseils à l'évêque de Cahors, IV, 520; — aux supérieurs des établissements de Gênes et de Rome, VI, 58, 116. — Grande mortalité due à la peste en 1656, X, 235. — La peste à Alger, Cahors, Cracovie, Marseille, Paris, Saint-Lazare, l'Hôtel-Dieu, Richelieu, Rome, Tunis, Varsovie, voir ces mots.

**Petit** (M.), curé de Saint-Fargeau. — Il écrit à saint Vincent au sujet d'un legs, VIII, 418.

**Petit** (MM.). — VI, 327.

**Petit** (Jean), esclave à Alger. — III, 222.

**Petit** (Marie), fille de la Charité. — Louise de Marillac demande, pour elle, la permission de faire les vœux, VIII, 207. — Autre mention, XIII, 577.

**Petites-Maisons** (Hospice des) à Paris. — Note historique; missions dans cet hôpital, II, 366. — Les places sont retenues longtemps d'avance, VII, 185; XIII, 596. — Les malades s'y disputent continuellement, XIII, 596. — Il est question d'y faire entrer une fille de la Charité qu'on ne tient pas à conserver dans la Compagnie, XIII, 594-596.

Instances des administrateurs pour avoir des filles de la Charité, X, 114. — Début de l'œuvre; Jeanne Hardemont est nommée supérieure, V, 419. — Cécile Angiboust proposée pour la remplacer, VI, 569. — Les sœurs sont aussi fidèles à l'oraison qu'elles le peuvent, X, 584. — Autres mentions, X, 122, 125. — Voir Beguin (M.).

**Petizon** (M.), avocat du roi à Sedan. — Rapports avec saint

Vincent, V, 260, 268, 269; — avec les missionnaires de Sedan, IV, 190.

**Pétronille** (Sœur), fille de la Charité. — Voir Gillot (Pétronille).

**Peyraux** (Famille de). — IV, 166.

**Peyresse** (M.), chapelain de Bétharram. — VIII, 515.

**Pézenas** (Ville de) dans l'Hérault. — Présence de Nicolas Pavillon en cette localité, II, 555, 562, 565. — L'évêque d'Agde désire y établir les filles de la Charité, V, 631.

**Pharaon**, roi d'Egypte au temps de Moïse. — Sa fille adopte Moïse, enfant, XIII, 783. — Merveilles de Moïse en sa présence, V, 483. — Puni par Dieu, XIII, 153.

**Phelippeaux.** — Voir Pontchartrain.

**Phénix** (Sœur), fille de la Charité. — Jugée par une sœur digne d'être assistante de la Compagnie, XIII, 672.

**Philippe de Néri** (Saint). — XI, 294. — Voir Oratoire (Prêtres de l').

**Philippe** (M.). — Malade à Paris, VI, 532. — Porté à Saint-Lazare, VI, 575.

**Philippe** (M.), prêtre de la Mission. — A Gênes, VIII, 19, 107, 136.

**Philippe** (Frère), frère de la Mission. — Il accompagne M. Portail en mission, I, 298. — Dans les Cévennes; son zèle, I, 303. — Il ne peut être rappelé à Paris à cause de l'approche des Espagnols, I, 340.

**Philippe** (Sœur), fille de la Charité. — Voir Bailly (Philippe).

**Philistins**, ancien peuple de l'Asie. — Dieu permet qu'ils s'emparent de l'arche sainte, XI, 354.

**Philmain** (François), prêtre de la Mission. — Note biographique, II, 489.

**Philosophie.** — Très utile quand on s'en sert comme il faut, XII, 63. — Voir Scolastique.

**Pianezze** (Ville de) dans le Piémont. — Mission en cette localité, V, 530.

**Pianezze** (Philippe de Simiane, marquis de), premier ministre du Piémont. — Note biographique, V, 250. — Lettres que saint Vincent lui adresse, V, 371, 449; VII, 229. — Men-

tion d'une autre lettre, V, 451. — Son éloge, V, 470, 495; VI, 588.

Son intention de fonder un établissement de missionnaires à Turin, V, 250. — Saint Vincent lui adresse ses observations sur le projet du contrat de fondation, V, 371; — lui annonce l'envoi de quatre missionnaires et lui rappelle qu'ils ne peuvent travailler dans les villes, V, 449. — Nouvelle fondation en faveur de l'établissement de Turin; elle impose l'envoi d'un cinquième missionnaire, V, 612; VI, 2, 27, 51, 74. — L'envoi du cinquième missionnaire est différé, VI, 63, 237.

Sa bienveillance pour les missionnaires; reconnaissance de saint Vincent, V, 470, 471, 475, 638-639; VI, 120, 182, 263, 287, 306, 415, 503, 542, 543, 588; VII, 128, 137, 216, 220, 228, 229, 257, 364, 567; VIII, 57, 97, 209, 402. — Le saint recommande aux missionnaires de lui obéir en tout et de prendre son avis, VI, 244, 466, 505, 589, 630. — Sa satisfaction des fruits de la mission de Bra, VII, 74; — de Pianezze, V, 531. — Saint Vincent craint qu'il ne veuille obliger les missionnaires à travailler dans les villes, V, 449; VI, 98, 480; — et à confesser les religieuses, VII, 297.

Pèlerinage à N.-D.-de-Savone, VIII, 203. — Sa santé, VI, 563, 587, 588. — Son fils doit épouser la fille du prince de Monaco, VIII, 153. — Autre mention, V, 473. — Voir Turin.

**Picardat** (Edme), frère de la Mission. — Note biographique, I, 541. — Placé à l'établissement de Troyes, il refuse de s'y rendre; saint Vincent insiste, V, 573. — Nouveau refus, V, 601. — Il supplie saint Vincent de le recevoir de nouveau dans la Compagnie, VIII, 354.

**Picardie** (Province de). — Caractère des Picards, V, 199, 211. — Invasion des Espagnols, I, 340. — Saint Vincent espère établir bientôt ses missionnaires en Picardie, XIII, 838. — Misère et secours, voir Champagne. — Autres mentions, VI, 368; VIII, 448; XIII, 339.

**Picariaux** (Collège de). — VIII, 281.

**Picaut** (Catherine). — On la dit esclave à Tunis, VIII, 537.

**Piccolomini** (Coelio), nonce à Paris. — Rapports avec saint Vincent, VI, 537, 607, 609; VII, 468, 514, 525. — Ces rapports n'ont pas la même cordialité que sous le nonce précédent, VII, 7. — Autres mentions, VII, 530; VIII, 166.

**Picpus** (Ancien village de), aujourd'hui dans Paris. — III, 339.

**Picpus** (Religieux de). — Ils secourent, durant la Fronde, les pauvres du diocèse de Paris, IV, 541.

**Picquet** (François), consul de France à Alep et à Tripoli. — Maltraité par les Turcs, VII, 259. — Evêque de Babylone, VIII, 167.

**Picquet** (Thomas), gouverneur du Bastion de France en Barbarie. — Voir Bastion.

**Pie V**, pape. — Condamnation de Baïus, III, 320; IV, 633; XIII, 150.

**Piémont**.— V, 594, 611; VI, 384, 414, 431, 478; VII, 196; XI, 417. — Voir Turin.

**Pierre** (Saint), apôtre. — Cité, VII, 424; X, 196; XI, 69. — J.-C. l'appelle Satan, IV, 50; XII, 72, 187, 267. — Reniement et repentir, IV, 37; IX, 271, 321; X, 735; XII, 34, 268; XIII, 731. — Ses imperfections, X, 715. — Son autorité dans l'Eglise, III, 65-67, 255; IX, 615; X, 156. — Il punit Ananie et Saphire, X, 207, 208, 210, 211; XI, 226; XIII, 728. — Son différend avec saint Paul, IV, 229; VII, 425; IX, 11, 224. — Traits de sa vie, X, 269, 526; XII, 190, 237, 369, 435; XIII, 730, 770, 771, 817. — Guérison de sa belle-mère, X, 277. — Autres mentions, XI, 210; XII, 186, 196, 439; XIII, 129.

**Pierre** (R. P.), carme, esclave à Alger. — III, 221.

**Pierre** (Claire-Madeleine de), visitandine. — Note biographique; supérieure du couvent d'Angers, II, 12; — de Tours, II, 574.

**Pierron** (Nicolas), prêtre de la Mission. — Note biographique, VII, 339.

**Piété**. — Ne pas sacrifier les exercices de piété au travail, XI, 316. — Les sacrifier, s'il le faut, à la pratique de la charité, voir Règles. — Piété de M. Pillé, II, 343. — Voir Consolations, Sécheresses.

**Pièttre** (M.). — VIII, 84.

**Pignay** (Nicolas), prêtre, docteur en Sorbonne. — Note biographique, IV, 562. — Donation de deux prieurés au séminaire d'Agen, IV, 562; V, 120. — Ses nouvelles dignités, V, 93, 94. — Doyen de Luçon, VI, 295. — Offre de deux

prieurés au séminaire d'Agen, IV, 562; V, 120; — d'un petit prieuré à l'établissement de Luçon; saint Vincent conseille de le refuser, V, 114, 120. — Hospitalisé chez les missionnaires, VI, 295. — Fondation en faveur de l'établissement de Luçon, VII, 168-170.

**Pilate,** gouverneur de la Judée. — VI, 114; IX, 353.

**Pillé** (Jean), prêtre de la Mission. — Note biographique, I, 288. — Son regret d'avoir été curé, XII, 402. — Aux Bons-Enfants, malade, I, 288; — supérieur, I, 324, 386; VIII, 516. — Il délivre saint Vincent d'une peine, XIII, 336. — Le saint se propose de lui demander des notes sur Jacques Gallemant, dont M. Pillé a été vicaire, I, 409. — Ses vertus, sa mort, son éloge, II, 303, 326-354; XII, 31. — Autre mention, XIII, 270.

**Pillé** (E.), curé de Ferrières, frère du précédent. — Il recommande son vicaire à saint Vincent, VIII, 437.

**Pimpernelle** (M.), médecin de Paris. — IV, 163.

**Pingré** (Pierre), évêque de Toulon. — Son éloge; il va quitter Paris pour aller à Toulon, VII, 471. — Saint Vincent le prie de ménager sa santé, VIII, 325.

**Pinon** (M.). — Saint Vincent lui explique que le vœu de pauvreté dans la congrégation de la Mission n'empêche pas de posséder et de toucher ses revenus, VII, 113. — M. Pinon écrit au saint son intention de faire une pension viagère à son fils, VIII, 366.

**Pinon** (Pierre), prêtre de la Mission, fils du précédent. — Note biographique, VI, 105. — Son éloge, VII, 113.

Envoyé à Gênes, VI, 105, 274, 283. — A Gênes, VII, 578. — Il échappe aux ravages de la peste, VII, 112; XI, 429. — Nommé directeur du séminaire interne de Gênes, VIII, 19, 87, 107.

**Pinson** (Denis), frère de la Mission. — Note biographique, VII, 534. — A Montmirail, VII, 534, 598.

**Pinson** (François), clerc de la Mission. — Envoyé à Rome. — XIII, 315.

**Pintart** (Guillaume), frère de la Mission. — Note biographique, VII, 352. — Il se fait envoyer de Sedan au Mans ses modèles de peinture, VII, 352, 358, 379. — Il a toujours paru « un peu vain », VII, 575.

**Pique** (M.), curé de Saint-Josse à Paris. — Prêt à partir aux Missions d'Extrême-Orient, IV, 624.

**Pirot** (Georges), jésuite. — Auteur de l'*Apologie pour les casuistes*, VII, 481.

**Piscot** (M.). — I, 344.

**Pise** (Antoine de), président en l'élection de Mâcon. — XIII, 498, 501.

**Pise** (François de), chanoine de Mâcon. — XIII, 503.

**Pitié** (Hôpital de la) à Paris. — Démarches pour faire entrer une personne à la Pitié, VIII, 527. — Mauvaise gestion, VI, 111.

**Place Royale** (Filles de la). — Voir Hospitalières de la Charité Notre-Dame.

**Placentia** (Ville de) en Espagne. — Evêque de Placentia, voir Borja (Louis Crespi de). — Gentilhomme originaire du diocèse de Placentia, VIII, 269.

**Placide** (R. P.), bénédictin. — V, 272.

**Plaies** de J.-C. — Voir Passion de J.-C.

**Plaintes.** — Voir Murmures.

**Plancain** (Madeleine), abbesse de Longchamp. — IV, 501.

**Planchamp** (Jean-Jacques), prêtre de la Mission. — Note biographique, V, 450. — Aveugle, V, 451. — Cousin de M. Musy, V, 475; VI, 81. — Envoyé à Turin, V, 450, 452. — A Turin, V, 497; VI, 493. — Lettres que saint Vincent lui adresse dans cette ville, VI, 29, 235; VII, 130; VIII, 37. — Son frère a l'intention d'entrer à Saint-Lazare, VI, 81. — Ses vœux, VI, 235, 237, 307. — Ses inquiétudes au sujet de ses parents, VIII, 37. — Il quitte Turin et la Compagnie, VIII, 76, 77.

**Planchois** (M.). — Pension que lui doivent les missionnaires du Mans, III, 620, 623.

**Plancoët** (N.-D. de) dans les Côtes-du-Nord. — Saint Vincent regrette que M. Bourdet, supérieur à Saint-Méen, ait accepté la chapelle de Plancoët, II, 600-601, 608. — On y demande des missionnaires, III, 4. — Il est question de les en retirer, III, 131.

**Plassac** (Village de) dans la Charente-Inférieure. — I, 497.

**Platel** (M.). — Il a l'intention de se démettre d'un bénéfice en faveur de M. Jolly, V, 26. — Autre mention, IV, 29.

**Plenevaux** (M.). — IV, 14.

**Pleurtuit** (Ville de) dans l'Ille-et-Vilaine. — Mission en cette localité, VI, 281.

**Pline** le jeune. — Cité, V, 464.

**Ploesquellec** (Guillaume de), prêtre de la Mission. — Note biographique; à Rome, II, 264. — Bon prédicateur, II, 270. — Il n'a pas encore fait les vœux, II, 315.

**Plouvier** (Adrienne), fille de la Charité. — Envoyée à Cahors, VII, 350; X, 578.

**Plunket** (Luc), prêtre de la Mission. — Note biographique; saint Vincent reçoit de Rome son dimissoire, VI, 343; — demande pour son ordination un *extra tempora,* VI, 565; — y renonce, VII, 31. — Envoi de M. Plunket à Tréguier, VII, 572, 603; — à Saint-Méen, VII, 262. — Il a besoin, pour son ordination, de son dimissoire, oublié à Tréguier VII, 385, 412. — Sa répugnance à enseigner le chant et les cérémonies; saint Vincent l'engage à obéir, VII, 508, 561.

**Pluyette** (Jean), prêtre, principal du collège des Bons-Enfants. — XIII, 211.

**Poirier** (Madame), membre de la Charité d'Arras. — Elle annonce à saint Vincent le départ de sœur Lenfantin, VIII, 458.

**Poisson** (Charlotte), fille de la Charité. — Malade à la maison-mère, III, 148.

**Poisson** (Geneviève), fille de la Charité. — A l'Hôtel-Dieu, I, 362, 363, 367; III, 148. — Aux Enfants trouvés, supérieure, III, 211, 227, 230, 263; IV, 151, 385, 386. — A la maison-mère, fatiguée, VIII, 528. — Interrogée à une conférence, IX, 623. — Elue trésorière, X, 270. — Présente au conseil du 13 avril 1651, XIII, 671-672.

**Poissy** (Ville de) en Seine-et-Oise. — Mission en cette localité, I, 226-229. — Prieures de l'abbaye Saint-Louis, voir Gondi (Jeanne de), Gondi (Louise de). — Louise de Marillac est élevée dans cette abbaye, I, 28. — Autres mentions, I, 126; IV, 572; X, 198.

**Poitiers** (Ville de) dans la Vienne. — Evêques de Poitiers, voir La Rochepozay, Palluau. — Monastère de la Visita-

tion, voir Lage (Anne de) ; — des filles du Calvaire, XIII, 119-120. — Autres mentions, VII, 174, 494 ; VIII, 199, 281 ; XIII, 92, 110.

**Poitou.** — Missions dans le Poitou, II, 168 ; III, 302. — Enquête sur la validité du baptême conféré par les ministres huguenots du Poitou, VIII, 17, 24, 119. — Autres mentions, I, 464 ; IV, 629 ; V, 69.

**Politesse.** — Voir Respect.

**Pollalion** (Marie de Lumague, demoiselle de), fondatrice des filles de la Providence. — Note biographique, I, 158. — Sa famille, XI, 379. — Dame de la Charité, I, 230, 280 ; XIII, 767, 769. — Elle visite des Charités, I, 159, 276 ; — recrute des filles pour Louise de Marillac, I, 236. — Saint Vincent écrit à Louise de Marillac, en l'invitant à passer huit jours à Grigny, que « Mademoiselle de Pollalion pourra voir parfois » ses « filles », I, 325. — Rapports avec saint Vincent, I, 158, 223, 281, 461, 543 ; — avec Louise de Marillac, I, 160, 165, 246, 560 ; III, 265 ; XIII, 834 ; — la marquise de Maignelay, II, 93. — Elle demande à saint Vincent la permission de passer de temps en temps la nuit devant le Saint Sacrement, IV, 519. — Morte, VI, 534.

Autres mentions, I, 243, 313, 395. — Voir Providence (Filles de la).

**Pologne.** — Les Polonais se gagnent plus facilement par le cœur que par la rigueur, V, 165. — Ravages de l'hérésie en Pologne, V, 561 ; XI, 309, 353. — « L'ignorance, le péché » et beaucoup « d'hérésies » y « ont établi leur trône », IV, 600.

1645. — Départ pour la Pologne de la nouvelle reine Louise-Marie de Gonzague [1].

1650. — Accouchement de la reine.

1651. — Arrivée en Pologne de MM. Lambert, Desdames, Guillot, Zelazewski et du frère Posny.

1652. — Naissance et mort d'un petit prince. — Arrivée des premières filles de la Charité. — La peste à Varsovie et à Cracovie, IV, 512, 521, 533, 538.

1653. — M. Lambert meurt de la peste. — Rébellion des Cosaques, IV, 538. — La cour, qui a quitté Varsovie à cause de l'épidémie, prépare son retour, IV, 598.

1. Voir p. 109, note 1.

1654. — Retour de M. Guillot en France. — Arrivée en Pologne de M. Ozenne, désigné comme successeur de M. Lambert, de M. Duperroy, de MM. Durand, Eveillard, Simon et du premier groupe de visitandines. — M. Guillot retourne en Pologne. — Soulèvement des Cosaques; ils s'unissent aux Moscovites pour combattre la Pologne; progrès de leurs armées, V, 193, 233, 237.

1655. — Le roi de Pologne reprend Mohilev, V, 337. — Le roi et la reine sur le point de partir en voyage, V, 351. — Les Moscovites et les Cosaques avancent et menacent Varsovie, V, 411, 416, 427, 447; XI, 189, 303, 305. — La cour se réfugie à Cracovie, X, 136; — M. Ozenne avec elle, V, 427. — De Cracovie ils passent en Silésie, V, 468, 473, 532. — MM. Durand, Eveillard, Simon et Guillot rentrent en France. — Les Suédois, maîtres de Varsovie, V, 473. — Les Tartares et les Cosaques s'unissent au roi de Pologne contre les Suédois, V, 532. — M. Zelazewski quitte la Compagnie.

1656. — Saint Vincent cherche pour la Pologne des ressources et des défenseurs, V, 562, 571, 610. — Ses démarches pour la succession au trône de Pologne, VI, 82, 85, 275. — Prières et pénitences de l'Assemblée du Clergé de France pour la Pologne; succès des armes de Pologne, V, 561. — Le roi de Pologne entre en Galicie; consécration du royaume à la sainte Vierge, V, 571. — Siège de Varsovie par le roi de Pologne, VI, 2, 4, 49. — Une bataille est imminente, VI, 71. — Il court de mauvaises nouvelles sur la Pologne, VI, 78, 96. — Les Suédois reprennent Varsovie, maltraitent M. Duperroy et pillent la maison des missionnaires, VI, 79, 99, 109, 112, 127, 138, 139; XI, 351, 352, 353, 359, 369. — Triste situation de la Pologne, XI, 352. — Les Suédois abandonnent la ville pour défendre la Suède contre les Moscovites, VI, 112, 127. — Les nouvelles sont meilleures, VI, 123.

1656-1657. — La peste et la famine à Varsovie, VI, 123, 127, 138, 139, 162, 324; X, 236.

1657. — La cour de Pologne à Glogau (Silésie) avec M. Ozenne, VI, 164; — à Opole avec MM. Ozenne et Duperroy, VI, 303. — La reine de Pologne demande des secours à l'Assemblée du clergé de France, VI, 634. — L'Assemblée se déclare impuissante, VI, 636. — M. Ozenne

écrit que les Suédois sont à Varsovie, ou y ont passé, VI, 297. — Les Suédois approchent de Varsovie, VI, 330, 363. — Ils assiègent la ville, X, 326; — y entrent, puis l'abandonnent, VI, 372, 401, 421, 427, 433, 451, 453, 471, 475, 484. — M. Ozenne et les filles de la Charité assistent les soldats blessés au siège de Varsovie, X, 326. — La cour de Pologne au camp devant Cracovie, VI, 444. — M. Ozenne assiste les blessés et les malades du siège de Cracovie, VI, 484. — Cracovie se rend aux armées polonaises; le roi et la reine y font leur entrée, accompagnés de MM. Ozenne et Duperroy, VI, 540. — Succès des armées polonaises, VI, 445, 484, 540, 552. — Espoir d'un prochain retour à Varsovie, VI, 552. — Entrée du roi et de la reine à Varsovie; M. Ozenne et M. Duperroy y retrouvent M. Desdames, XII, 609. — Dégâts dont ont souffert durant la guerre les maisons qui appartiennent à la Mission, VII, 5. — Le roi de Pologne impose ses conditions au prince de Transylvanie; siège de Riga, VII, 68. — Epidémie de grippe; la cour est attendue à Varsovie dans quinze jours, VII, 74.

1658. — Réunion de la diète; la cour hors Varsovie, VII, 91. — Nouveaux combats en perspective, VII, 140. — Mort de M. Ozenne; M. Desdames le remplace comme supérieur de la Mission. — La peste à Varsovie, VII, 458; XII, 67.

1659. — Retour de la cour à Varsovie, VII, 464. — Succès de l'armée polonaise, VIII, 168. — Nouvelle invasion des Moscovites; préparation du traité de paix avec la Suède, VIII, 240, 259.

1660. — Traité d'Oliva, VIII, 298.

Voir Cosaques, Cracovie, Gonzague (Louise-Marie de), Lithuanie, Moscovites, Oliva, Varsovie, etc.

**Polucci** (Mgr). — V, 596.

**Pommier** (Jean), chanoine de Mâcon. — XIII, 503.

**Pompes du monde.** — Y renoncer, XII, 220-221.

**Pompierre** (Village de) dans les Vosges. — VIII, 409.

**Poncher** (Etienne de), évêque de Paris. — Il confie aux religieux de Saint-Victor l'administration du prieuré de Saint-Lazare, I, 250, 255; XIII, 373, 404.

**Ponchin** (M.), prêtre de la Mission. — Malade, V, 177. — Mort, V, 181.

**Ponctualité.** — Mentions de conférences sur ce sujet, XII, 455, 461, 482. — Recommandée par saint Vincent, XI, 106.

**Pont-à-Mousson** (Ville de) dans la Meurthe-et-Moselle. — Misère et secours, II, 80. — Lettre des échevins, qui remercient et demandent, II, 145.

**Pont-Carré** (Madame de). — L'abbé de Saint-Cyran l'accuse d'avoir cabalé contre lui, XIII, 109.

**Pont-Saint-Pierre** (Village de) dans l'Eure. — XIII, 22.

**Pont-Sainte-Maxence** (Ville de) dans l'Oise. — Confrérie de la Charité, I, 188. — Passage de troupes, I, 347, 352.

**Pontanus** (R. P. Antoine). — I, 14, 16.

**Pontchartrain** (Paul Phelippeaux, sieur de), secrétaire d'Etat. — II, 84; XIII, 55.

**Pontchartrain** (Claude-Phelippeaux de), fille du précédent, épouse de Pierre de Hodicq. — II, 84.

**Pontchartrain** (Françoise-Elisabeth Phelippeaux de), supérieure de la Visitation de Paris, sœur de la précédente. — Note biographique; saint Vincent lui annonce sa visite le jour de la profession d'une sœur, II, 56; — va la voir à Saint-Denis pour lui demander un service, II, 84; — s'excuse d'une demande qu'elle lui fait, sur ce qu'il n'est pas le « père spirituel » des sœurs de Saint-Denis, sur ses occupations et ses infirmités, II, 251, 252.

**Pontie** (M.). — IV, 525.

**Pontoise** (Ville de) en Seine-et-Oise. — Voyages de saint Vincent à Pontoise, I, 132, 324, 459, 571; II, 420; XIII, 194; — de Madame Goussault, I, 325. — Conférence des ecclésiastiques de Pontoise, II, 252. — Autres mentions, I, 136, 447; III, 109; V, 301.

**Ponts-de-Cé** (Ville des) dans le Maine-et Loire. — Aides des Ponts-de-Cé, II, 67, 321.

**Pontus** (Toinette Guay, veuve), membre de la Charité de Châtillon. — XIII, 438.

**Porcher** (Nicolas), official de Paris. — Fulmination de la bulle qui unit le prieuré de Saint-Lazare à la Mission, VII, 238, 311; XIII, 414. — Supplique de saint Vincent à cet effet, VII, 484. — Sentence de fulmination, XIII, 395-406. — Formalités, VII, 487.

**Porchod** (Hélène Tillon, veuve). — XIII, 439.

**Port-Louis**, port du Morbihan. — Port d'embarquement pour Madagascar, VII, 75; VIII, 162, 194, 471.

**Port-Royal.** — Influence néfaste de Port-Royal, IV, 537; VI, 106. — Dangers des livres qui sortent de cette « boutique », VI, 88. — Prétendus miracles accomplis à Port-Royal, VI, 267, 268. — Marie-Angélique d'Atri à Port-Royal, I, 471, 473. — Madame de Pont-Carré à Port-Royal, XIII, 109.

**Port-Sainte-Marie** (Ville de) dans le Lot-et-Garonne. — Dominicains de Port-Sainte-Marie, III, 394, 395.

**Portail** (Antoine), prêtre de la Mission. — Note biographique, I, 43. — Lettres que saint Vincent lui adresse à Croissy, I, 88; — aux Cévennes, I, 112; — à Montmirail, I, 174; — à ..., I, 293; — aux Cévennes, I, 303, 311; — à Pébrac, I, 339, 346; — à Fréneville, I, 475; — à ..., II, 191; — à Paris, II, 480, 483, 485; — au Mans, II, 569, 572, 577, 588; — à Richelieu, II, 608, 610, 612, 619; III, 7; — à Saintes, III, 25; — à La Rose, III, 57, 70, 77, 81; — à Cahors, III, 92; — à La Rose, III, 98, 103; — à Cahors, III, 112, 122, 126; — à Rome, III, 201, 236, 244; — à Gênes, III, 258; — à Marseille, III, 270, 272, 295, 299, 383, 402, 416, 433, 471; — à Toul, V, 433.

Estime que saint Vincent avait pour M. Portail, XI, 275, 283, 362; XII, 12, 45. — Nièce de M. Portail, VIII, 303. — Il a connu Madame de Gondi, XI, 122; — le frère Antoine, XII, 32; — M. Pillé, XII, 31; — un curé d'auprès de La Rochelle, mort en saint, XII, 256. — Il n'a songé ni à la fondation de la Mission, XI, 38; XII, 7, 9; — ni à la fondation de la Compagnie des filles de la Charité, IX, 113, 601, 602, 683. — Il avait peur de prêcher, I, 88.

Il prend possession du collège des Bons-Enfants au nom de saint Vincent, XIII, 213; — signe un acte d'association avec saint Vincent et ses premiers compagnons, XIII, 204, 205; — donne des missions à Croissy, I, 88; — aux Cévennes, I, 112; — à Montmirail, I, 174; — aux Cévennes, I, 303, 311; — à Pébrac, I, 339, 346. — Retiré à la ferme de Fréneville, I, 475. — A Paris, I, 488, 568; II, 22. — Il négocie l'entrée des filles de la Charité à l'hôpital du Mans, voir Le Mans. — Il visite les établissements du Mans, de Richelieu, Saint-Méen, Saintes, La Rose, Cahors, Marseille, Rome, Gênes, voir ces noms. — De retour en France, il visite de nouveau l'établissement de Marseille et négocie

avec les administrateurs de l'hôpital des galériens au sujet du service spirituel de cet hôpital; la peste le chasse de l'établissement des missionnaires; il est accueilli dans la famille d'un de ses confrères, M. Tratebas, voir Marseille. — Il fait instruire un hérétique, qui désirait se convertir, III, 450.

Il visite encore les établissements d'Annecy, des Bons-Enfants et de Toul, voir ces noms.

Membre de l'Assemblée générale de 1642, XIII, 288, 293; — et de la commission chargée de préparer les règles de la Compagnie, XIII, 292.

Membre de l'Assemblée générale de 1651, XIII, 326, 330, 332, 333, 344, 357, 358, 359. — Ce qu'il pense des vœux de la Compagnie, XIII, 338, 343.

Il s'occupe des règles, VI, 344, 582. — Correspondance avec M. Jolly à ce sujet, VI, 327, 364, 366, 391.

Il suggère à saint Vincent un sujet de conférence, XI, 165; — prend la parole au cours de quelques entretiens, XI, 187; XII, 16, 190.

Premier assistant de saint Vincent, IV, 483; XI, 96; XIII, 298, 409, 411. — Directeur des filles de la Charité depuis 1640, IX, 507. — Son zèle pour la sanctification des sœurs, X, 709. — Il assiste aux conférences que saint Vincent donne aux sœurs, IX, 539, 541, 550, 576, 579, 693; X, 605, 646; — en préside quelques-unes, IX, 58, 504; — assiste aux conseils des sœurs, IV, 187; X, 739; XIII, 589, 687, 691, 703, 706, 707, 711, 713, 720, 722, 724, 726, 737, 741, 744, 753, 754. — Consulté pour les vœux des sœurs, V, 354; VI, 61; VII, 283, 393, 448; VIII, 91, 207. — Mentions relatives à son office de directeur des sœurs, IV, 21, 151; V, 334, 397, 455; VII, 142, 240, 428, 440; VIII, 297; IX, 578, 590, 631, 642, 643, 669; X, 21, 31, 32, 44, 45, 67, 68, 212, 236, 262, 274, 280, 301, 323, 414, 441, 450, 473, 516, 642, 648, 660, 689, 705, 743; XIII, 682.

Sa santé, I, 288, 526; V, 588; VI, 191, 581, 630; VII, 17, 58, 60; VIII, 241. — Sa mort, VIII, 248, 257. — Mention de la conférence faite à Saint-Lazare sur ses vertus, XII, 484.

Autres mentions, III, 319; IV, 530, 603, 616; V, 344; VII, 238, 511; VIII, 182, 513; XI, 257; XII, 325, 382; XIII, 299, 301, 322, 323, 525.

**Portes.** — Saint Vincent recommande de ne pas aller à la

porte voir qui va et qui vient, ou causer sans raison avec les portiers; de fermer les portes, XI, 198-199.

**Portier** (M.). — III, 477.

**Portiers** de Saint-Lazare. — Ils sont tenus au secret; comment ils doivent recevoir les visiteurs, XI, 198-199.

**Porto** (Ville de) en Italie. — II, 150.

**Portugal.** — Saint Vincent voit l'ambassadeur du Portugal à Paris de la part du nonce, V, 40, 62. — Il lui porte une lettre de Mgr de Ferentilli, V, 202. — Cet ambassadeur met ordre aux papiers de l'archevêque de Myre, mort à Paris, V, 96. — M. Daveroult en Portugal, VII, 224. — Charités de plusieurs reines du Portugal, X, 561. — Autres mentions, II, 475; VIII, 504, 508.

**Posen** (Ville de) en Pologne. — Official de Posen, V, 45; VII, 76. — Le palatin de Posnanie s'unit aux Suédois contre la Pologne, XI, 303. — Pillage de Posen par les Suédois, XI, 305. — Evêque de Posen, voir Tholibowski.

**Posny** (Jacques), frère de la Mission. — Note biographique, IV, 328. — Envoyé à Varsovie, IV, 246-247; XIII, 360. — A Varsovie, IV, 328, 598; V, 45. — Malade, IV, 246-247, 357; XIII, 360. — Il assiste les pestiférés, IV, 512. — Sa « chute », V, 232. — Son repentir, V, 263.

**Possessions diaboliques.** — Possédées de Louviers, II, 412; — de Cognac, VII, 122; — de Chinon, II, 66, 81, 96; — de Loudun, I, 601; II, 412; X, 370. — Possession présumée de Marie-Angélique d'Atri, I, 470-474. — Voir Exorcismes.

**Postulants.** — Voir Charité (Filles de la), Mission (Congrégation de la).

**Potier** (Augustin), évêque de Beauvais. — Note biographique, I, 65. — Prélat « fort éloigné de cérémonie », I, 97. — Membre du conseil de conscience, II, 533. — Il établit à Beauvais, avec le concours de saint Vincent, les exercices des ordinands, I, 65; — des Charités, I, 95. — Intérêt qu'il porte aux Charités de son diocèse, I, 245, 246; XIII, 834. — Il cherche à persuader aux évêques voisins de Paris d'envoyer leurs clercs à Saint-Lazare pour s'y préparer à l'ordination par une retraite, I, 541. — Il fait donner une mission dans son diocèse, I, 67; — et en donne une lui-même, I, 241. — Rapports avec saint Vincent, I, 325, 391, 542; II, 39,

363, 389, 420; III, 387. — Estime qu'il avait pour M. de la Salle, XII, 293. — Jugement de Mazarin à son sujet, XIII, 137.

Autres mentions, I, 396; II, 285, 403, 445.

**Potier** (Jeanne), nièce du précédent. — Voir Marillac (Jeanne Potier, dame de).

**Potrincourt** (Mlle de). — Malade, I, 150.

**Pouchin** (Abel), prêtre de la Mission. — Note biographique, V, 122.

**Poulet** (Marie), fille de la Charité. — Envoyée à Calais pour soigner les soldats blessés et malades; elle y tombe malade, voir Calais. — Elle fait l'éloge de Barbe Angiboust, X, 648, 652. — Autre mention, XIII, 576.

**Poupet** (M.). — XIII, 404.

**Pourié** (Charles), membre de la Charité de Courboin — XIII, 520.

**Poussard** (Anne), duchesse de Richelieu. — Voir Richelieu (Anne Poussard, duchesse de).

**Poussay** (M.). — VII, 507.

**Pousset** (M.) au Mans. — III, 25, 623.

**Pouvot** (M.), curé de Chars. — Voir Chars.

**Pouy** (Ancien village de) dans les Landes, aujourd'hui Saint-Vincent-de-Paul. — Village natal de saint Vincent, I, 18; II, 68; XIII, 1. — La famille du saint à Pouy, I, 18; XIII, 62. — Ce que rapporte la cure de Pouy, III, 244. — Madame de Ventadour, dame de Pouy, II, 68. — M. Brin à Pouy, IV, 481. — Pèlerinage de N.-D. de Buglose à Pouy, voir Buglose.

**Poyanne** (Jean-Henri-Gabriel de Baylens, marquis de). — Note biographique, III, 242. — Saint Vincent le remercie d'un service rendu à un parent, IV, 535.

**Pra** (Anne-Françoise de) .— Note biographique, V, 76.

**Pransac** (Claude de Pouilly, marquise d'Esne et de). — Elle demande à saint Vincent l'internement de son fils à la prison de Saint-Lazare, VIII, 348.

**Prat** (André), consul de France à Salé. — Il demande des missionnaires pour Salé; saint Vincent l'en remercie et s'excuse de n'en pas envoyer, sur ce qu'un récollet « a gagné le devant », III, 68.

**Prat** (Henri), consul de France à Salé, fils du précédent. — III, 69; V, 190 [1].

**Préau** (Philibert), de Mâcon. — XIII, 498.

**Préchonnet** (Anne-Thérèse de), visitandine. — II, 202.

**Prédestination**— Marques de prédestination; il n'y en a pas d'infaillibles, mais seulement de très probables, IV, 317.

**Prédication.** — Entretiens sur ce sujet, XI, 257, 292.

La petite méthode vient de Dieu, XI, 259. — En quoi elle consiste, XI, 273. — Ses parties, XI, 260-261. — On peut varier les points d'après les sujets, XI, 279. — Son efficacité, XI, 259-265, 268-271, 281-284. — Inefficacité des autres méthodes, XI, 276, 280, 286. — Le prédicateur qui n'applique pas la petite méthode expose son salut, XI, 271-272.

Prière de saint Vincent à l'effet d'obtenir de Dieu que ses missionnaires soient fidèles à la petite méthode, XI, 283.

Prêcher simplement, II, 233, 239; V, 567; VII, 216; VIII, 149, 208; XI, 12, 50, 258, 274-275, 347; XII, 22-25, 175, 221-223, 255, 309; — pour obtenir la conversion des âmes et non l'estime des hommes, I, 182, 294; VIII, 149, 208; XI, 12, 85, 126, 441; XII, 22-25, 198, 221-223. — Exemple de J.-C., I, 183; VI, 378; XI, 265-267, 285; XII, 23, 255; — des apôtres, VIII, 208; XI, 258, 267; XII, 23; — de saint Vincent Ferrier, XI, 286; — de saint François de Sales, V, 472; XI, 281; — de saint Philippe de Néri et des oratoriens, XI, 293-295; — d'un curé de La Rochelle, XII, 256; — de Nicolas Sevin, V, 572, 575; XII, 23; — des jésuites, V, 632; — de M. de Musy, VI, 113. — Saint Vincent se jette aux pieds d'un prêtre pour le conjurer de prêcher simplement, V, 572; XII, 23.

Se servir de comparaisons familières, XI, 347. — Avoir le débit naturel; exemple des comédiens, VI, 378. — Si l'on cite un auteur profane, que cette citation serve de marchepied à l'Evangile, XI, 50. — Descendre au particulier, XI, 12. — Quand on a le choix entre deux pensées, sacrifier la plus belle à Dieu et préférer l'autre, XII, 222. — S'efforcer d'être médiocres pour être uniformes, XII, 255, 256. — Eviter d'être long, VI, 612. — Pas de paroles aigres, I, 536. — Etre circonspect dans l'explication du sixième commande-

1. Au tome V, p. 190, lire « Prat » au lieu de « Prag ».

ment, I, 448, 457, 463, 464. — User de prudence et de charité en sorte que, parmi les auditeurs, personne ne se croie diffamé ou ne se sente personnellement visé par les paroles du prédicateur, VI, 321. — Etre humble et respectueux vis-à-vis des hérétiques; ne pas défier les ministres en chaire, I, 295, 429.

Ne pas tirer vaine gloire du succès, XI, 440. — Unir l'exemple à la prédication pour la rendre efficace, XI, 277-278. — L'oraison est le livre des prédicateurs, VII, 156.

Saint Vincent se reproche de n'avoir pas assez exercé les jeunes missionnaires à la prédication, IV, 114. — Les supérieurs doivent exercer leurs confrères à la prédication et les employer au dehors, IV, 549. — Exercices de prédication à Saint-Lazare, I, 304; VIII, 79, 80, 82; XI, 256, 292; XII, 289, 292, 295-297; XIII, 331. — Soin avec lequel les ministres huguenots se forment à la prédication selon la méthode de Calvin, XII, 294.

Saint Vincent a quelque intention de faire copier ou imprimer les sermons de M. Codoing « pour la Compagnie seulement », I, 537. — Recueil manuscrit de prédications et catéchismes à l'usage de la Compagnie, VII, 256; XII, 292.

Saint Vincent recommande à ses missionnaires de ne « jamais prêcher les prêtres ni les religieux », VI, 321.

Voir Mission (Congrégation de la), Vincent de Paul.

**Premier jour de l'an.** — Images et sentences de l'année, VII, 429. — Souhaits, I, 417; IV, 537; V, 494; VII, 39, 43.

**Prémontrés** (Ordre des). — Saint Vincent écrit au vicaire général des prémontrés réformés de Verdun au sujet de l'abbé de Cuissy, IV, 329.

**Préraux** (M.), gentilhomme de Poitiers. — Saint Vincent le recommande à une dame, V, 630.

**Pressigny** (Village de) dans l'Indre-et-Loire. — VII, 190.

**Prêtres.** — Grandeur de leur ministère, XI, 7, 9, 202, 308; XII, 99, 103. — Le prêtre doit être plus parfait que le religieux comme tel, II, 4. — Chez les prêtres, le désir des biens est plus grand que chez les laïques, XII, 374. — L'Eglise n'a pas de plus grands ennemis que les mauvais prêtres, V, 350. — Ils sont la principale cause des désordres qui se produisent au sein de l'Eglise, VII, 463; XI, 309-310; XII, 86. — D'après les anciens Pères, il y aura peu

de prêtres sauvés, VII, 463. — Ils ont le devoir de faire pénitence, XI, 129, 202. — Saint Vincent avoue qu'il ne se serait pas fait prêtre s'il avait su ce qu'était le sacerdoce, V, 568; VII, 463.

Les premiers prêtres renonçaient à leurs biens, XI, 225; XII, 374. — Origine du titre patrimonial; combien on exigeait en 1655, XI, 225.

Les jésuites ne reçoivent pas les Indiens aux ordres, XI, 298.

Respect dû aux prêtres par les filles de la Charité, X, 392; — par les frères, voir Frères coadjuteurs.

Voir Clergé, Retraites ecclésiastiques, Séminaires diocésains, Vocation.

**Prêt à intérêt.** — Cas de conscience, VI, 272-273.

**Prévost** (M.), prêtre de la Mission. — Son éloge, II, 322-323; VIII, 554. — A Paris, malade, II, 310.

**Prévost** (Bernard), seigneur de Saint-Cyr. — Il remercie saint Vincent de la mission que ses prêtres ont donnée à Saint-Cyr, II, 242.

**Prévost** (Marie de Moncy, dame), épouse du précédent. — Elle remercie saint Vincent de la mission faite à Saint-Cyr, II, 243.

**Prévost** (François), frère de la Mission. — Note biographique, V, 440. — Il assiste saint Vincent mourant, XIII, 188.

**Prévost** (Jeanne-Christine), fille de la Charité. — Note biographique; son éloge, V, 207. — Proposée pour Chars, III, 298. — Envoyée à Sedan, V, 207. — En route pour cette ville, V, 221, 222, 223, 238, 244. — A Sedan, V, 269. — Louise de Marillac demande, pour elle, la permission de renouveler les vœux, VI, 358. — Elle assiste les pauvres malades de Stenay, sur l'ordre de la reine, VI, 382, 513; X, 289. — Elue assistante; comme elle est nécessaire à Sedan, saint Vincent en nomme une autre, X, 741-742.

Autre mention, XIII, 576.

**Prévost** (Marie), fille de la Charité. — Louise de Marillac demande, pour elle, la permission de renouveler les vœux, VIII, 207.

**Prévost** (Nicolas), prêtre de la Mission. — Note biographique, V, 206. — Destiné à Madagascar, V, 423. — Voyage à Madagascar, VI, 10, 12, 206, 207, 210. — Le vaisseau va

jeter l'ancre à Sainte-Marie, près Madagascar, et l'y dépose, VI, 16, 211. — A l'île Sainte-Marie, VI, 214, 215, 217. — Sa mort, VI, 192, 193, 195, 221, 427, 432, 434, 435, 440, 443, 445, 451, 453, 456, 459, 462, 471, 474, 484, 511, 514, 519, 521, 552, 569, 573; VIII, 157, 465, 466; XI, 419. — Mention de la conférence faite à Saint-Lazare sur ses vertus, XII, 476. — Voir Madagascar.

**Prévôt** (R. P.), augustin. — I, XIX.

**Prévoyance.** — La prévoyance est mauvaise chez ceux qui attendent plus de leur action que de la providence divine, IV, 347.

**Prière.** — La prière est l'arme du missionnaire, XI, 311-312. — La prière, moyen d'obtenir toutes sortes de grâces et de vertus, IV, 593; IX, 10, 177, 292, 318, 403, 437, 639, 707; X, 70, 88, 723; XI, 109, 121, 208-209, 249; XII, 51, 56, 145, 162, 322, 351; XIII, 797. — Exemple de J.-C., XI, 206.

La prière est naturelle à l'âme; exemple des petits enfants, IX, 420. — Deux sortes de prières, la prière mentale et la prière vocale, IX, 420. — Manière de faire la prière en commun chez les filles de la Charité, X, 601. — Prières de saint Vincent, III, 239, 257; IX, 127, 298, 320, 336, 344, 597, 681; X, 51, 105, 330, 381, 395, 442, 457, 474, 538, 547, 577, 708; XI, 283; XII, 13, 147, 180, 181, 211, 259, 275, 286, 310, 324, 376, 411.

Voir Angelus, Chapelet, Oraison.

**Prières** (Dom Jouand, abbé de). — Témoignage au sujet de l'abbé de Saint-Cyran, XIII, 88. — Sa « cabale » contre ce dernier, XIII, 109, 122.

**Prisons.** — Visites des prisonniers par les membres des Charités, XIII, 462, 477, 786, 818. — Mission aux prisonniers, I, 428. — Voir Galères.

**Privilèges.** — Voir Mission (Congrégation de la).

**Procès.** — Terminer les différends à l'amiable plutôt que par procès, I, 216, 499; II, 463; III, 37, 62; V, 400, 404, 408, 600; VI, 32; VII, 422; VIII, 199; XII, 123; XIII, 350. — Saint Vincent reproche à un évêque ses nombreux procès, II, 434. — Plutôt que de plaider contre des bienfaiteurs, il préférerait abandonner leurs fondations, VI, 77; XII, 243. — J.-C. et saint Paul n'ont eu qu'un procès et l'ont perdu avec la vie, III, 37.

On est parfois obligé de soutenir des procès, III, 63; V, 400, 409. — Précautions à prendre avant d'intenter un procès, VII, 81, 84. — Saint Vincent conseille de déférer à la justice les détenteurs de sommes dues aux esclaves, V, 394; — les débiteurs qui refusent de payer leurs dettes, VII, 83-84; — ceux qui refusent de payer les dîmes, VI, 377, 425; — ceux qui, sans l'intervention judiciaire, seraient couverts par la prescription, VI, 142.

Saint Vincent s'entremet dans des procès, V, 5; VI, 584; VIII, 260. — Il refuse d'intervenir en d'autres, III, 624; VIII, 187 — La justice se trouve même en la perte des procès, VIII, 151.

Procès d'Annecy, de Crécy, d'Orsigny, de Saint-Lazare, de Saint-Méen, de Toul, voir ces mots.

**Processions.** — Procession du dimanche dans les paroisses, IX, 255. — Processions pendant les missions, I, 448, 457, 464; III, 120; XI, 104. — Processions pour la paix à Paris en 1652, IV, 401, 406. — Processions scandaleuses à Aix, II, 527.

**Procureur.** — Il a une clef du coffre, VI, 457. — Le supérieur lui remet l'argent de la maison, V, 527. — Il reçoit tous les jours les comptes des frères et lui-même remet les siens chaque mois au supérieur, IV, 75. — Il lui faut la permission du supérieur pour commander un travail important, III, 578; IV, 272, 299. — Réprimande à un procureur qui provoquait des murmures par son « excès de ménagerie », III, 504-505.

**Profanations.** — Profanations des soldats durant les troubles de la Fronde, III, 478; IV, 456.

**Professeurs.** — Voir Séminaires externes.

**Progrès spirituel.** — Tout missionnaire fidèle à ses règles progressera spirituellement, XI, 385-386.

**Promesses cléricales** (Rénovation des) à Saint-Sulpice. — XII, 412.

**Pronetti** (M.), clerc de la Mission. — Saint Vincent demande ses papiers au supérieur de l'établissement de Turin, VII, 88. — M. Pronetti donne des craintes sur la solidité de sa vocation, VII, 220. — Sorti de la Compagnie, VII, 364-365. — Autres mentions, VII, 95, 217.

**Pronis** (M. de), gouverneur de Madagascar. — Il est relevé

de ses fonctions de gouverneur et remplacé par M. de Flacourt, III, 280. — Il retourne à Madagascar, V, 280, 285; — et redevient gouverneur, V, 300. — A Madagascar, V, 502, 503, 506, 510. — Sa maladie et sa mort, V, 516-517. — Autre mention, V, 523.

**Propagande** (Congrégation de la). — Lettres de saint Vincent à la Propagande, III, 335; IV, 22, 85, 301, 335, 337, 493, 546; V, 11, 423, 550, 576; VI, 187; VII, 559; VIII, 126, 242; — à son préfet, voir Barberini (Antoine); — à ses secrétaires, voir Ingoli, Massari, Alberici. — Lettres du préfet de la Propagande à saint Vincent, II, 505; V, 50.

Voir Alger, Arabie, Babylone, Canada, Danemark, Irlande, Madagascar, Mont-Liban, Mission (Congrégation de la), Salé, Suède, Tonkin, Tunis.

**Propagande** (Collège de la). — Alexandre VII confie à la congrégation de la Mission la direction spirituelle de ce collège, V, 607. — La peste y fait une victime; M. de Martinis, directeur spirituel, accepte d'y être enfermé, VI, 116, 138; XI, 365. — M. Jolly y donne des conférences spirituelles, VI, 124; VII, 376; — y prêche des retraites, VIII, 172; XII, 65.

**Propagande** (Séminaire de la). — Il est question d'établir un séminaire au collège de la Propagande, VI, 526, 621. — Saint Vincent serait heureux que la direction en fût offerte à d'autres qu'à ses missionnaires, VI, 526. — Il apprend que la Propagande veut faire appel à ses prêtres et prévoit certaines difficultés d'organisation, VI, 538-539. — La Propagande se décide à ne pas en confier la direction à des Français, ni à la Compagnie; saint Vincent est chargé par le nonce de rechercher dans Paris des prêtres disposés à faire partie de ce séminaire, VI, 607. — Il estime qu'il sera facile d'en trouver pour aller à Rome, mais que, parmi ceux-là, peu accepteront de partir pour les Missions lointaines, VI, 607-608; VIII, 368. — Le séminaire est sur le point de s'ouvrir, VII, 270 .— M. Jolly hospitalise chez lui un des prêtres qui doit être « employé » à ce séminaire, VII, 346. — La Propagande semble disposé à se servir de M. Jolly et de ses confrères pour travailler à ce séminaire, VII, 418 [1]; VIII, 368. — Autre mention, VI, 626.

1. Au t. VII, p. 418, note 4, lire « la direction du séminaire de la Propagande » au lieu de ce qui est écrit.

**Propagation de la foi** (Œuvre de la) .— Note historique, V, 66.

**Propagation de la foi** (Filles de la). — Fondation de l'établissement de Sedan, V, 440.

**Prosper** (Saint). — Lettre de saint Prosper « traduite et accommodée » par les jansénistes, IV, 401. — Il enseigne que tous les hommes peuvent se sauver, XIII, 151.

**Prost** (Ennemond). — XIII, 438.

**Prost** (Benoîte), membre de la Charité de Châtillon, fille du précédent. — XIII, 438.

**Proust** (Jean), frère de la Mission. — Note biographique, V, 92. — Ancien procureur au siège de Fontenay, VII, 625. — Il distribue des secours en Picardie et en Champagne, V, 92. — Envoyé à Toul, VI, 604. — Rappelé à Saint-Lazare, VII, 1. — Placé au Mans, VII, 624. — Au Mans, VIII, 277. — Saint Vincent lui permet de vendre une maison pour assister ses parents, VIII, 198.

**Provence.** — V, 141; VI, 164, 243; XI, 302, 334.

**Providence** (Filles de la). — But de cette communauté, I, 159; II, 278. — Veillées de nuit devant le Saint-Sacrement, IV, 519. — Ce qu'elles doivent à saint Vincent, I, 159. — Après la mort de Mlle de Pollalion, il provoque une réunion de dames riches pour soutenir l'Institut, VI, 534-536. — Autre mention, XIII, 821.

**Provinces.** — Groupement des établissements de la Mission en provinces, XIII, 295.

**Prudence.** — Entretiens sur cette vertu, XI, 51-53; XII, 167-181. — Mention d'une autre conférence sur ce sujet, XII, 467.

En quoi consiste la prudence, XII, 175; — la prudence humaine, XI, 51, 52; XII, 176, 314-316; — la prudence surnaturelle, XI, 51, 52; XII, 168, 175-176.

La prudence humaine est opposée à la simplicité, XII, 314. — La simplicité et la prudence surnaturelle s'accordent bien ensemble, XII, 169. — Elles sont inséparables, XI, 51-52; XII, 169, 176, 179. — Cette alliance de prudence surnaturelle et de simplicité paraît en J.-C., XII, 179-180; — dans les prêtres de la Conférence des mardis, XII, 180.

Prudence de Louise de Marillac, X, 711-713.

Pour les choses divines, les moyens humains ne servent

de rien, II, 391 ; III, 188, 189. — Recourir aux moyens humains comme si Dieu n'existait pas, et aux moyens divins comme si les moyens humains étaient inefficaces, IV, 366. — Il est permis de prendre tous les moyens licites, raisonnables et convenables pour parvenir à une bonne fin, IV, 495.

Voir Empressement.

**Prudence** (Saint), évêque de Troyes. — XIII, 149.

**Prudhomme** (M.). — III, 234.

**Prunel** (Mgr Louis), prêtre, vice-recteur de l'Institut catholique de Paris. — Auteur de la vie de Sébastien Zamet, évêque de Langres, III, 368; XIII, 98.

**Puget** (Gasparde), membre de la Charité de Châtillon. — XIII, 437, 438, 439.

**Pullen** (Nicolas), prêtre à Montmirail. — XIII, 465, 467, 468.

**Punitions.** — Voir Pénitences.

**Pureté.** — Mention d'une conférence sur ce sujet, XII, 465. — Voir Chasteté.

**Pureté d'intention.** — Entretien sur ce sujet, IX, 360. — Mention d'un autre entretien, XII, 470.

Agir en toutes choses en Dieu et pour Dieu, non en vue d'un intérêt humain, IV, 486, 496; IX, 249. — Le meilleur moyen d'avoir cette pureté d'intention est de faire toujours la volonté de Dieu, XII, 152.

**Purgatoire.** — Le feu du purgatoire est « plus grand et plus cuisant qu'on ne peut s'imaginer », IX, 613. — Voir Défunts.

**Puylaroque** (Village de) dans le Tarn-et-Garonne. — VII, 99.

**Puy-l'Evêque** (Ville de) dans le Lot. — III, 530.

**Pyrénées** (Traité des). — VIII, 258.

## Q

**Quarré** (M.). — Mort de la peste à Rome, VI, 163.

**Quarré** (Charles), notaire à Paris. — II, 488.

**Quartier** (M.), médecin à Paris. — I, 131.

**Quarto al Mare** (Ville de), près de Gênes. — Mission en cette localité, III, 185.

**Quatre-Vaux** (Hameau de) dans la commune de Rigny-Saint-Martin (Meuse). — VI, 516.

**Québec** (Ville de) au Canada. — Voir Vironceau de Saint-Joseph.

**Quincy** (Louis de Mersigny, abbé de). — Opposition qu'il fait au contrat d'union du prieuré de Saint-Lazare à la congrégation de la Mission, XIII, 268, 403.

**Quinville** (Marie), fille de la Charité. — XIII, 576.

**Quinze-Vingts** (Hôpital des) à Paris. — Note historique, I, 276. — Confrérie de la Charité des Quinze-Vingts, VIII, 308, 309. — Il est question de confier la direction spirituelle de l'hôpital aux prêtres du P. Eudes, VIII, 351-352.

## R

**Rabel** (Pierre), secrétaire de l'évêché de Dax. — I, 12.

**Racconigi** (Ville de) dans le Piémont. — Mission en cette localité, VI, 174, 181.

**Rachel**, épouse de Jacob. — XIII, 247.

**Raconi** (Ville de). — Voir Racconigi.

**Raconis** (Charles-François d'Abra de), évêque de Lavaur. — Note biographique; son zèle contre le jansénisme, II, 498-499. — Il combat l'hérésie des deux chefs et le livre d'Arnauld sur la fréquente communion, III, 65-66.

**Raggio** (M.), de Gênes. — Esclave à Alger, VIII, 534. — Racheté, VI, 168.

**Raggio** (Baliano), prêtre, frère du précédent. — Bienfaiteur de l'établissement de Gênes, V, 208.

**Raggio** (Le petit). — Il prend la soutane à Saint-Lazare, V, 208.

**Raillard** (Marie), fille de la Charité. — XIII, 576.

**Rainssant** (R. P.), curé de Ham. — Il remercie saint Vincent du bien qui se fait dans sa paroisse grâce aux aumônes distribuées par un missionnaire, V, 333.

**Rainssant** (Jeanne Le Gros, femme) à Vesles. — Son indigence; saint Vincent la fait assister, VI, 486, 558.

**Raisin** (M.). — III, 120.

**Rallu** (Jacques), notaire à Paris. — XIII, 386.

**Ramach** (Andrian), un des rois de Madagascar. — Sa jeunesse, III, 564; VI, 224. — Il retombe dans ses superstitions, III, 565; — promet de vivre en bon chrétien dès qu'il y aura dans son village des prêtres et une église, III, 438; IV, 86. — Baptême et guérison de son petit-fils, III, 751. — Rapports avec M. Nacquart, III, 567, 573, 583; — qui tente vainement de le ramener à la religion catholique, III, 592.

**Ramassy** (Andrian), un des rois de Madagascar, père du précédent. — VI, 224, 225.

**Rambert** (M.). — VII, 259, 286.

**Ramini.** — Les blancs de Madagascar voient en lui leur ancêtre, III, 552.

**Ramouse** (Andrian), un des grands de Madagascar. — Rapports avec M. Bourdaise, VI, 229.

**Rangouze** (Sieur de). — Il fait l'éloge de saint Vincent, XIII, 138.

**Rantigny** (Village de) dans l'Oise. — Les malades de ce village sont secourus par la Charité de Liancourt, I, 273.

**Raportebled** (Madeleine), fille de la Charité. — Louise de Marillac demande, pour elle, la permission de faire les vœux perpétuels, V, 353. — Destinée à la Pologne, V, 407. — A l'hôpital de Saint-Denis, V, 647. — Placée à Nantes, XIII, 708-709. — Envoyée à Metz comme supérieure; avis que saint Vincent lui donne, avant son départ, à elle et à ses compagnes, X, 556. — A Metz, VIII, 12. — Autre mention, XIII, 575.

**Rappaccioli** (François-Ange), cardinal. — Il fait donner une mission à Terni, IV, 398. — Sa mort, VI, 328. — Service solennel à Saint-Lazare pour le repos de son âme, VI, 328, 352.

**Rappiot** (M.), marchand de Marseille. — Banqueroute de Rappiot; ses conséquences pour M. Barreau, VI, 322-324, 326, 328, 330, 331, 338, 339; VII, 75, 79. — Saisie des marchandises de Rappiot par M. Get, VI, 348. — Par deux lettres adressées, l'une aux consuls de Marseille, l'autre au grand-duc de Toscane, le roi demande la saisie des mar-

chandises de Rappiot, VI, 362. — Texte de ces lettres, VI, 638-639. — Philippe Le Vacher va à Livourne pour « tirer quelque raison des effets » de Rappiot, VI, 393. — Les Turcs envoient un des leurs à Marseille pour saisir ces marchandises, VI, 397. — Activité de M. Get pour dédommager M. Barreau du tort que lui a fait Rappiot, VII, 78, 154. — Saint Vincent se propose d'envoyer un missionnaire à Alger pour « négocier les dettes de Rappiot », VII, 172; — non pour les payer, VII, 165; — craint d'envoyer de l'argent à M. Barreau et aux esclaves de peur que les créanciers de Rappiot ne s'en emparent, VII, 183, 287, 447. — M. Get annonce à saint Vincent que M. Barreau est déchargé par les Turcs des dettes de Rappiot, VII, 197; — puis, dans une nouvelle lettre, n'est pas aussi affirmatif, VII, 206. — Les consuls de Marseille s'occupent de Rappiot, VII, 273.

**Rapports** — Des rapports aux particuliers, XII, 463. — Saint Vincent déclare qu'il ne se gouverne pas par rapports, IV, 300. — Voir Avertissements.

**Rasgibel** (Montagne de), près des ruines d'Utique. — V, 126.

**Rasine** (M.), prêtre de Luçon. — Saint Vincent n'est pas d'avis que M. Chiroye se démette d'une cure en sa faveur, V, 463-464.

**Rassary** (M.), prêtre. — Hôte des missionnaires de Saintes et leur collaborateur dans le travail des missions, VI, 295. — Saint Vincent recommande à M. Rivet de le recevoir de nouveau dans sa maison, VII, 57.

**Rastignac** (Comte de). — Procès avec Alain de Solminihac, III, 229.

**Rat** (Marie), fille de la Charité. — XIII, 576.

**Ratier** (M.), confesseur des filles de la Charité d'Angers. — XIII, 645.

**Ratsihomankena**, devin de Madagascar. — VI, 225-227.

**Ravelon** (Jean Coquebert de), chevalier de Malte. — Ses lettres à saint Vincent, VII, 507.

**Rayé** (Charlotte), fille de la Charité. — XIII, 576.

**Ré** (Ile de). — Prieuré Saint-Etienne d'Ars, XIII, 38. — Voir Fournier (Louis).

**Rebardeau** (R. P.). — Consulté par saint Vincent, I, 537.

**Rebé** (Claude de), archevêque de Narbonne. — Revenus de

l'évêché et taxe que doit acquitter l'archevêque, II, 194. — « Affaire » avec la duchesse de Guise, II, 507. — Sa mort, VII, 481. — Autres mentions, VI, 638; IX, 706.

**Rebelliau** (Alfred), membre de l'Institut. — Ses travaux sur la Compagnie du Saint-Sacrement, IV, 540.

**Rebours** (M.), cousin de Louise de Marillac. — I, 556, 557.

**Rebours** (Antoine). — Note biographique, I, 556.

**Rebours** (Hilarion), chartreux. — I, 556.

**Réchab**, personnage biblique. — Pendant trois siècles, ses descendants refusent de boire du vin pour l'imiter, IX, 138, 695; XI, 214; XII, 6, 140-141.

**Rechau** (Baron de). — Aide qu'il prête aux missionnaires dans la mission de Plessala, VII, 469.

**Récollets** (Ordre des). — Leurs frères lais n'ont pas voix pour l'élection des gardiens, III, 319. — Ils sont tous habillés de même manière, VI, 114. — Ils assistent les pauvres des environs de Paris durant les troubles de la Fronde, IV, 541. — Leur ministère à Ferrières pendant que M. Pillé en était curé, II, 328, 329. — Récollets de Paris, III, 172. — Ils demandent à Rome de reprendre leur ancienne Mission du Maroc, IV, 331. — La nouvelle que l'un d'eux est destiné à Salé (Maroc) empêche saint Vincent d'y envoyer ses missionnaires, III, 69, 72, 81.

**Réconciliation**. — Entretiens sur ce sujet, IX, 225; X, 467-475. — Règle des filles de la Charité, X, 467.

Raisons de demander pardon aux personnes que l'on a offensées, VII, 245-246; IX, 22, 106, 109, 226, 275; X, 464, 467-472. — Rien ne gagne les cœurs comme cette pratique, XIII, 639. — Exemple de saint Vincent, IX, 226; X, 468; — d'une fille de la Charité, IX, 106; — des ursulines de Gisors, IX, 106-107; — des Turcs, X, 470. — Se mettre à genoux pour demander pardon, IX, 44, 107, 226; X, 469; XII, 105. — Demander pardon dès qu'on croit avoir mécontenté, IX, 226-227; — avant de se coucher, IX, 122; XIII, 564; — de se confesser ou de dire la messe, X, 469. — Il est parfois prudent de différer la demande de pardon, IX, 107.

Comment doit se comporter la sœur à qui on demande pardon, X, 471. — C'est une grande faute de refuser ce par-

don, IX, 276. — Ce que doit faire la sœur à laquelle on refuse le pardon, IX, 107, 227, 276.

Si l'on veut réconcilier deux sœurs, il ne faut prendre parti pour aucune, mais les excuser toutes deux, IX, 104. — Exercices de réconciliation deux ou trois fois la semaine chez les filles de la Charité, IX, 227. — Réconciliation de fidèles avec leur curé, XI, 6.

**Reconnaissance.** — L'ingratitude est « le crime des crimes », III, 37. — Reconnaissance de saint Vincent envers les bienfaiteurs, voir Bienfaiteurs ; — envers un prêtre qui lui avait sauvé la vie, V, 540-541.

**Récréations.** — Mention d'une conférence sur les récréations, XII, 453. — Saint Vincent recommande aux sœurs de Nantes de prendre chaque jour un peu de récréation ensemble, III, 616. — Il estime que les frères coadjuteurs n'ont pas besoin de récréation, XI, 368. — Saint Vincent change les récréations en conversations, IV, 320. — Sujets de conversation, XIII, 641. — Manière de converser, III, 462. — Converser sérieusement, utilement et gaiement, IV, 350 ; — gaiement et respectueusement, XI, 101 ; — avec modestie et charité, X, 380, 607. — Exemple des professeurs de Sorbonne, XI, 213.

Saint Vincent assiste « quasi toujours » aux récréations, IV, 550. — Autre mention, XIII, 347.

**Recueillement.** — Mention d'une conférence sur ce sujet, XII, 484. — Voir Vie intérieure.

**Recules** (R. P. de), religieux de Chancelade. — Il va à Paris pour les affaires de son ordre, II, 408.

**Redoys** (M.), aumônier de l'évêque de Luçon. — VI, 158.

**Refuge** (Maison du) à Paris. — IV, 428.

**Régimont** (M.), capitaine du navire l'*Armand*. — VI, 12.

**Règles.** — *Observance des règles.* — Entretiens sur l'observance des règles, IX, 203, 215, 307 ; X, 93, 97, 105-112, 539 ; XI, 80 ; XII, 1. — Mention d'un autre entretien, XII, 464.

Texte de la règle des filles de la Charité sur cette observance, X, 539. — Toute communauté a besoin d'une règle, III, 345 ; IX, 27, 114. — A cette règle il faut s'assujettir, I, 177 ; II, 570 ; IX, 67, 72-73, 521-522.

Raisons d'observer les règles, IX, 8-9, 41, 114-115, 312-318 ; XI, 80-81. — Les règles sont tirées de l'Evangile, IX,

314-315; X, 97; XII, 3, 129. — Elles viennent de Dieu, VII, 149; IX, 113, 312-314; X, 97, 106, 109-110, 222, 271, 539-540; XI, 80; XII, 7-10; — sont l'expression de sa volonté IX, 317; X, 106-107, 544; — conduisent à Dieu, comme un vaisseau au port, VII, 149; IX, 210-211; X, 109, 271, 381-382, 423-426; XI, 81; — préservent de l'esprit du monde, IX, 430; — sanctifient, X, 288, 353, 426-427, 456-457, 540; XI, 385; XII, 2-3. — Clément VIII se disait prêt à canoniser tout religieux fidèle à ses règles, voir Clément VIII. — Ce sont des canaux par lesquels Dieu fait descendre ses grâces sur les particuliers et la Compagnie, IX, 328; X, 364, 423. — Par la pratique de la règle on mérite et on satisfait, IX, 316; — on fait plaisir à Dieu, X, 407-409; — on se rend heureux soi-même, X, 288. — Qui n'observe pas ses règles peut difficilement persévérer dans sa vocation, IX, 41, 315, 359; XI, 80. — Tout va bien là où la règle est suivie; c'est la décadence, en attendant la ruine, dans les communautés qui la négligent, IX, 9-10, 210, 691-692; X, 107-108, 457, 511; XI, 387, 443; XIII, 719. — Les sœurs irrégulières sont comme les vierges folles, ou même pires, si elles n'estiment pas les règles, X, 614, 617. — L'observance des règles entretient l'uniformité dans une Compagnie, IX, 114, 217-218; X, 264, 354, 357, 363; XII, 257.

Les règles ne sont pas un poids; elles servent « comme les ailes aux oiseaux pour voler », X, 98. — Rien de plus facile que de les observer, IX, 115, 127; X, 98, 108-109; — surtout pour ceux qui en ont l'habitude, X, 546.

Exemple du cardinal de La Rochefoucauld, IX, 212; — de Madame Goussault et de Mathieu Molé, IX, 212.

Les supérieurs doivent observer les règles et les faire observer, voir Supérieurs; — aussi importe-t-il de choisir pour cet office ceux qui donnent l'exemple de la régularité, XI, 83.

Violer une règle n'est pas un péché en soi, IX, 316; — mais peut l'être en raison des circonstances : si, en violant la règle, on viole en même temps un commandement de Dieu ou de l'Eglise, ou les engagements des saints vœux, ou encore s'il y a scandale ou mépris de la règle, II, 136; X, 42, 51, 99-100, 108, 110-112; XII, 337, 428.

Comment observer les règles, XI, 81. — Moyens pour y être fidèles, IX, 10-13, 318-323; X, 100-101; XI, 81-82. — Les aimer, XI, 100. — Les estimer, X, 436. — Les lire, IX,

693; X, 101, 540; XI, 82. — Les filles de la Charité doivent lire les leurs tous les mois, IX, 126, 693; X, 656; — tous les jours quelque article, X, 545.

Quand arrive l'heure d'un exercice, si l'on est en compagnie, s'excuser et partir, IX, 36, 51, 121; XI, 106. — Ne pas suivre un commandement contraire aux règles, IX, 68, 158; X, 227, 392. — Le service des pauvres, s'il y a urgence, passe avant la règle, VI, 47, 496; VII, 52, 457; IX, 5, 34, 42, 126, 215, 216, 218, 319, 326, 432, 692; X, 3, 94, 203, 226, 541, 554, 595, 685; XIII, 556, 565. — Prière de saint Vincent à l'effet de demander la grâce de bien observer les règles, X, 457.

*Règles de la congrégation de la Mission.* — Règles insérées dans le contrat de fondation, XIII, 200-202. — Les cinq règles fondamentales de la Mission, I, 115. — Anciennes règles, III, 289; VI, 526, 603. — Saint Vincent regrette que les règles ne soient pas encore faites, I, 291.

Préparation des règles, II, 137, 362, 488; III, 8, 73, 236, 378. — L'Assemblée générale de 1642 s'occupe des règles; elle laisse à une commission le soin de les remanier, II, 307; XIII, 291-292. — Saint Vincent presse l'approbation des règles par le Saint-Siège, II, 475; III, 381. — L'Assemblée générale de 1651 les revoit, XIII, 329, 355-356. — Acte par lequel elles sont présentées à l'approbation de l'archevêque de Paris, XIII, 357. — Après l'approbation archiépiscopale, saint Vincent a scrupule d'y apporter des modifications, V, 323.

Première édition (1655); elle contient tant de fautes d'impression que les exemplaires ne sont pas distribués, V, 337. — Travail de revision, V, 600; VI, 327, 344, 364, 366, 391, 507, 582. — Démarches à l'archevêché, VI, 440. — Distribution du livre des règles à Saint-Lazare; discours de saint Vincent à cette occasion, XII, 1-14. — Pourquoi le saint ne s'est pas pressé de les publier, III, 272; VII, 148-149; XII, 5-7. — Lettre-préface, VII, 148. — Faute d'impression, XII, 151. — Ce n'est pas l'usage d'insérer dans les règles d'une communauté les bulles qui l'autorisent, VII, 353; — ni d'y parler des vœux, XII, 367; — ni d'y mentionner toutes les menues pratiques reçues dans la Compagnie, VIII, 71.

Envois du livre des règles aux maisons, VII, 166, 167, 168, 256, 274, 276, 281, 307, 314, 358; — avec une circulaire

signée de M. Alméras, VII, 281. — Envoi d'un exemplaire au commissaire apostolique, VII, 480.

Ne pas communiquer le livre des règles aux externes, VII, 167. — Saint Vincent demande au cardinal de Retz une nouvelle approbation à cause de quelques retouches de minime importance, VIII, 26. — Explication des règles communes, XII, 73-433.

Règles des offices, II, 475, 488; III, 73; X, 112-113; voir Assistants, Assemblées, Supérieur général, Vicaire général. — Règlement pour des prêtres de la Mission faisant fonction d'aumôniers militaires, XIII, 279; — pour les missionnaires de Marseille chargés des galériens, XIII, 310; — pour les missionnaires de Tunis, XIII, 363; — et d'Alger, XIII, 306.

*Règles des filles de la Charité.* — Ordre du jour en 1634, IX, 1-7. — Les sœurs n'ont pas de règlement écrit, IX, 1, 113, 137, 213. — Préparation des règles, I, 277, 326; II, 114.

Règlement de 1640. — C'est le premier règlement écrit, IX, 18. — Premier article, IX, 20. — Deuxième article, IX, 22. — Lever et oraison, IX, 28-29, 42. — Exercice de lecture, examen, lecture spirituelle, IX, 44. — Explication du règlement, IX, 115-127.

Règlement de 1645. — Texte de ce règlement, XIII, 551. — Retouches, III, 8.

Règlement de 1646. — Texte de ce règlement et approbation de l'archevêque de Paris, XIII, 557. — Explication du règlement, IX, 324-330. — Louise de Marillac désirerait en avoir copie « pour en faire lecture de temps en temps à la Compagnie », III, 171.

Elle demande que « la manière de vie soit rédigée par écrit », envoyée aux maisons particulières et lue tous les mois à la maison-mère devant les sœurs réunies, IV, 221. — Observations de Louise de Marillac sur le projet de règles, IV, 472. — Les sœurs n'ont pas « un directoire particulier », IV, 599.

Règlement de 1655. — Texte de ce règlement, XIII, 559. — Approbation par l'archevêque de Paris, XIII, 569.

Préparation des règles communes; elles ne sont pas encore en état d'être montrées, VI, 66. — Pourquoi saint Vincent a tant tardé à les faire, XIII, 694. — D'où vient leur nom de règles communes, X, 122. — Explication des règles communes, X, 113-548; — de l'ordre du jour, X,

597-612, 620-637, 653-657; — des règles particulières aux sœurs des paroisses, X, 657-664, 667-674, 679-692.

Ne rien changer aux règles, IX, 693-696; X, 102-103, 357-358. — Ne pas les communiquer au dehors, IV, 221. — Saint Vincent hésite à les faire imprimer, X, 545, 622, 656.

Règlements particuliers, II, 114; IX, 19, 115; X, 112-113. — Règlement des sœurs de l'hôpital d'Angers, XIII, 539.

*Règlements des Charités.* — Règlements pour les confréries paroissiales, XIII, 417-537; — les dames de l'Hôtel-Dieu, XIII, 823; — les dames de la cour, XIII, 821.

**Regnard** (Mathieu), frère de la Mission. — Note biographique, I, 466. — Il donne son bien à la Compagnie, VII, 324. — Envoyé à Montmirail, I, 466. — Voyages et charités en Lorraine, I, 590; II, 32, 34, 54, 60, 61, 68, 127, 154; IX, 84; X, 20; — en Champagne, V, 92. — Durant les troubles de la Fronde, il ravitaille l'établissement des Enfants trouvés, III, 414; IV, 386. — Voyage à Metz, VII, 96.

**Regnard** (Nicolas), joaillier à Paris. — VIII, 537.

**Regnard** (Louis), esclave à Alger, fils du précédent. — VIII, 537.

**Regnault** (Nicolas), prêtre de la Mission. — Note biographique IV, 543. — A Sedan, IV, 543, 605; V, 234, 243. — Rappelé à Paris, V, 244.

**Regnier** (M.). — VIII, 196.

**Regnier** (Madame), membre de la Charité de Joigny. — XIII, 446.

**Regnier** (Jacques), prêtre de la Mission. — Note biographique, I, 228. — Autre mention, XIII, 214.

**Regnoust** (M.), directeur des prêtres de l'hôpital général. — VIII, 128.

**Reims** (Ville de) dans la Marne. — Séminaire de Reims, II, 459. — Archevêques de Reims, voir Valençay (Eléonor d'Estampes de), Nemours (Henri de Savoie, duc de). — Confrérie de la Charité, V, 591; XI, 339-340. — Filles de Sainte-Marthe, V, 95. — Sacre du roi, V, 141, 174. — Jean Parré à Reims, VI, 486, 546, 547, 558, 559, 566, 567, 583, 584; VII, 381, 388, 519, 557, 581; VIII, 318, 319, 321, 324, 328, 339. — Misère et charités dans le diocèse de Reims, V, 92, 385; VIII, 178; XIII, 804. — Missions dans ce même diocèse, VII, 152. — Autres mentions, V, 23, 208,

221, 223; VI, 583, 623; VII, 387, 427, 507, 520; VIII, 22; X, 6; XIII, 567, 675.

**Relâchement.** — Mention d'une conférence sur ce sujet, XII, 479. — D'une négligence on passe facilement à d'autres négligences, IX, 308. — Conséquences du relâchement, XI, 17.

**Relations.** — C'est un usage louable de faire connaître aux missionnaires les récits édifiants des missions, IV, 614; XI, 124. — Saint Vincent fait copier, pour les envoyer à ses maisons, les relations des missionnaires de Madagascar, IV, 104, 537; VI, 440, 444, 460, 592; VII, 18, 24, 68; XIII, 838; — la relation de la mission de Niolo, IV, 447, 493; — une relation de Jean Le Vacher, V, 626. — Il résiste aux instances des personnes qui lui demandent l'impression de ces relations, VI, 31, 177, 592; — et en général de tout écrit propre à inspirer au dehors l'estime de sa Compagnie de missionnaires, VI, 177. — Mieux vaut se manifester par bonnes œuvres que par imprimés, II, 276. — Relations périodiques sur les pays dévastés, voir Champagne.

**Religieux.** — Réflexions sur la vie de communauté, XIII, 144. — Lettres de religieux à saint Vincent, II, 437, 451.

Les religieux sont dans un état de perfection à acquérir, XII, 369. — L'état religieux est plus parfait que l'état séculier, XIII, 174. — Rome n'est pas favorable à la formation de nouveaux corps religieux, III, 379; IV, 579; — l'épiscopat français non plus, III, 246. — A Paris, on a aversion de l'état religieux, II, 28. — Bon nombre de religieux quittent leurs monastères pour aller prêcher l'Evangile aux infidèles, IV, 369. — D'autres le quitteraient, s'ils le pouvaient, III, 202. — « Composition ferme des religieux et des religieuses dans le décès des leurs », I, 337. — Les filles appelées au service de Dieu étaient toutes « filles de maison et riches », IX, 89. — Toutes les maisons de religieuses de Paris sont endettées, XIII, 695. — Combien il importe d'élire une bonne supérieure, XIII, 144. — « Abominations » commises dans un monastère de religieuses, II, 249. — L'inobservance des règles amène le dérèglement dans les monastères, voir Règles.

Saint Vincent est supérieur de plusieurs communautés, X, 632. — Il favorise la réforme des monastères, IV, 284, 329; V, 381; — fait respecter la règle de clôture, voir Vi-

sitation. — Services rendus par lui à des religieux, V, 138, 386, 408. — Il détourne des religieux de la pensée de quitter leur ordre, soit pour s'unir plus parfaitement à J.-C., soit pour passer à un autre ordre, IV, 124; V, 314; — soit pour être évêques, IV, 18; — recommande le choix d'un abbé, V, 88; — travaille à faire annuler l'élection d'un autre, III, 631; — envoie un religieux dans un monastère de religieuses pour communiquer à la prieure des ordres de la reine, II, 462; — fixe un rendez-vous à une religieuse de Paris, II, 375; — prie une abbesse de recevoir une religieuse dans son monastère, IV, 123; — visite des maisons de religieuses, I, 510; IX, 55; X, 565; XI, 54; voir Longchamp; — conseille à un vicaire général l'indulgence envers des religieux que l'évêque voulait frapper de censures, II, 3-4. — Ses recommandations au curé de Sedan sur la conduite à tenir envers les capucins de sa paroisse, IV, 345, 366; V, 152, 552. — Il s'efforce de prévenir tout sujet de friction avec les membres d'une autre communauté, II, 484; voir Salé. — Saint Vincent est bien aise que les communautés se multiplient; il recommande aux siens de ne leur faire aucune opposition, IV, 142; VI, 118; VII, 468.

Rapports des missionnaires et des filles de la Charité avec les religieux et les religieuses, VII, 157; voir Charité (Filles de la), Mission (Congrégation de la), Missions, Retraites.

Voir Augustins, Capucins, etc.

**Remèdes.** — Saint Vincent ne voit pas d'inconvénient à ce qu'un missionnaire donne des remèdes aux pauvres gens pour les guérir de leurs maux, voir Eu (Louis d'). — Régime lacté, VII, 498, 514, 568; VIII, 75. — Changement d'air, II, 81; VI, 618; VII, 279; XI, 73; XII, 30-32. — Saisons d'eaux, II, 81, 471; III, 375, 464; IV, 266; VIII, 114; voir Bourbon, Forges. — Voir Ecrouelles, Gravelle, Hydropisie.

**Rémus,** fondateur de Rome. — Enfant trouvé, XIII, 776, 783.

**Renar** (François), prêtre. — Note biographique, I, 163. — En mission, I, 163, 175, 176, 227, 228, 413, 524, 525, 536, 538. — Gravement malade, II, 31. — Autres mentions, I, 317, 569.

**Renard** (Jean), de Mâcon. — XIII, 498.

**Renault** (Marie-Euphrosine), visitandine. — VIII, 353.

**René** (Frère), frère de la Mission, à Troyes. — I, 531, 541.

**Renée** (Sœur), fille de la Charité. — Louise de Marillac en est mécontente, III, 476. — Sortie de la Compagnie, III, 479.

**Renée** (Sœur), fille de la Charité à Saint-Barthélemy. — Louise de Marillac demande, pour elle, la permission de renouveler les vœux, VI, 397.

**Renée** (Sœur), fille de la Charité. — Venue d'Angers; Louise de Marillac demande, pour elle, la permission de renouveler les vœux, VII, 71.

**Renée** (Sœur), fille de la Charité. — VIII, 84.

**Renée** (Sœur), fille de la Charité. — Les administrateurs de l'hôpital de Nantes sont disposés à la renvoyer, XIII, 699. — Rappelée à Paris, V, 425.

**Renel** (Jacques de), prêtre de la Mission. — Note biographique, I, 176.

**Rennes** (Ville de) dans l'Ille-et-Vilaine. — II, 610, 611, 613; V, 357; VI, 65, 344, 585; XIII, 688.

**Renoncement.** — Voir Attaches, Détachement, Indifférence, Mortification.

**Renouard** (M.). — I, 158.

**Renouard** (Nicolas,) esclave à Alger. — VII, 118, 182, 222, 453.

**Renouard** (M.), esclave à Alger, fils du précédent. — VII, 223, 453.

**Renouvellement intérieur.** — Mention d'une conférence sur ce sujet, XII, 484.

**Renty** (Gaston de). — Note biographique, II, 227. — Membre de l'association pour l'assistance de la noblesse lorraine, II, 42. — Autres mentions, II, 83, 228; V, 47.

**Renty** (Elisabeth de Balzac, baronne de), épouse du précédent. — Lettre de saint Vincent à la baronne, V, 176; — de la baronne au saint, VIII, 416.

**Repas.** — Se juger indigne de la nourriture que le bon Dieu donne, X, 129. — Pour les repas, être fidèle partout aux usages de la maison-mère, I, 447; V, 350; X, 360, 405-406. — Refuser les invitations du dehors, I, 548; IV, 190, 485;

V, 336, 346, 383, 533; VII, 380; XI, 104; XII, 472. — N'inviter sans permission aucun externe aux repas de la communauté, X, 318-330; XI, 104, 111, 329-330.

Comment se comporter durant les repas, XII, 461, 467, 470, 473. — Heures des repas pour les missionnaires, I, 563-564. — Saint Vincent supprime un usage abusif touchant les repas servis aux missionnaires qui reviennent de mission, VII, 577; XI, 327-328. — Usage des portions, I, 447, 563. — D'ordinaire, à Saint-Lazare, on ne mange d'autre viande que du bœuf ou du mouton, X, 406. — Entrées de table à certaines fêtes, VII, 434, 474.

Veiller à ce que la nourriture soit saine et suffisante, I, 387; III, 504-505; XI, 330. — Eviter l'abondance; manger trop et trop souvent nuit à la santé, XII, 45. — Ne pas s'entretenir de ce qu'on a mangé, XI, 102.

Louise de Marillac demande à saint Vincent si elle peut servir du rôti aux sœurs le jour de Pâques, VI, 263. — Saint Vincent veut que les sœurs prennent leur repas en particulier pendant les voyages, XIII, 631. — Il les loue de leur frugalité, X, 714.

Le vin ne sert pas à la digestion des viandes, XII, 45. — Abus dans l'usage du vin, XII, 42-43. — Saint Vincent est décidé à réduire la part de vin d'un chacun à Saint-Lazare, XII, 44. — Il la réduit en 1659 à cause de la gelée des vignes, XII, 286. — Il recommande de le bien tremper d'eau, XI, 115, 328; XII, 47. — Exemple d'Alain de Solminihac, XII, 420; — des Turcs, X, 361. — Les filles de la Charité ne boivent ni vin, I, 367; X, 360; — ni bière, VI, 143.

Lecture de table, voir Lecture.

Voir Banquets, Gourmandise, Mortification, Sobriété.

**Répétition d'oraison.** — Voir Oraison.

**Repos.** — Voir Travail.

**Reproches.** — Les écouter humblement, III, 341.

**Résignation.** — Voir Souffrances.

**Résolutions.** — Voir Oraison.

**Respect.** — Entretiens sur ce sujet, IX, 142, 260; X, 486-494. — Mentions d'autres entretiens, XII, 455, 475.

Respecter les supérieurs, IX, 143; XI, 101; — et les égaux, IX, 123, 143, 152, 154; XI, 101. — Pourquoi se res-

pecter mutuellement, IX, 260-262. — Dieu est en nos semblables, IX, 145. — Les sœurs sont les épouses de J.-C., IX, 146, 263; X, 490. — Tous les hommes ont été rachetés par le sang de J.-C., X, 491; — sont au service d'un même Maître, IX, 123; — ont leur ange gardien, X, 491.

Exemple de Dieu, IX, 144; — des trois personnes de la Sainte Trinité, IX, 146, 148, 151, 159; — de J.-C., IX, 260; — de la sainte famille, IX, 148, 152, 159; — des anges, IX, 143; — de saint François de Sales, IX, 159. — Enseignement de J.-C., IX, 261, 266; — de saint Paul, IX, 157; X, 491; — de saint Jean, apôtre, IX, 153.

En quoi consiste le respect mutuel, IX, 262-263; X, 490. — « Bien marier » la cordialité au respect, IX, 142; X, 491-493. — Le respect cordial maintient l'union, IX, 149, 151, 155-157, 267-268.

Moyens pour avoir le respect mutuel, IX, 264-265, 269-279. — Fautes contre le respect, IX, 263-264.

Le respect cordial fait qu'on a bonne opinion les uns des autres, IX, 152, 269-272; — qu'on prend tout en bonne part, IX, 153; — qu'on est condescendant, IX, 272-273; — qu'on a le visage riant, IX, 158, 272; — qu'on cède le pas aux autres, IX, 274; — qu'on se salue, IX, 150, 154, 273-274; — simplement, IX, 157; — comme à Saint-Lazare, IX, 150, 157-158. — Dans les manifestations extérieures de respect, éviter les cérémonies, IX, 275.

Saint Vincent remarque que le respect cordial ne se trouve pas en toutes les filles de la Charité, IX, 143.

**Respect humain.** — Ne pas s'arrêter au qu'en dira-t-on, XIII, 697, 727-730.

**Restal** (M. de). — III, 201, 378.

**Restitution.** — Devoir des confesseurs vis-à-vis de ceux qui ont à restituer, XIII, 328, 346. — Cas de restitution, IV, 554.

**Retaux** (Femme). — I, 319.

**Rethel** (Ville de) dans les Ardennes. — Affreuse détresse de cette ville; les échevins demandent des secours à saint Vincent, IV, 195, 199, 226, 321; V, 8; — aux dames de la Charité, XIII, 829, 830. — Saint Vincent leur répond que les dames de la Charité sont trop surchargées de demandes pour ajouter à leur aumône habituelle, IV, 196. — Le lieu-

tenant général de Rethel remercie saint Vincent de ses charités, IV, 233. — Confrérie de la Charité, VII, 557. — Assistance des pauvres de Rethel et des environs par les dames de la Charité, XIII, 804; — par des prêtres et des frères de la Mission, IV, 419. — Le frère Parre y distribue les aumônes des dames de la Charité, VI, 394, 473, 485, 486, 559, 567, 597, 616, 622, 623; VII, 527; VIII, 324.

**Retraites spirituelles.**

*Œuvre des retraites.* — Mentions de conférences sur les exercitants, XII, 459, 472, 481, 484. — En quoi consiste la retraite spirituelle, XIII, 143. — Son utilité, XI, 94; XII, 438. — Ses fruits, II, 257; XI, 19, 230.

C'est une des œuvres de la Compagnie, XI, 14-19, 229-232; — établie par Dieu lui-même, XII, 437. — Remercier Dieu de cette grâce, XI, 18. — Faire son possible pour ne pas s'en rendre indigne ni s'en dégoûter, XI, 15-17, 230-232. — Comment a commencé cette œuvre, XII, 437.

Recevoir les retraitants en quelque temps qu'ils se présentent, XI, 106. — Accueillir même ceux qu'on envoie « pour recevoir correction », quitte à représenter les inconvénients, s'il s'en rencontre, III, 390. — Prendre garde que certains, sous prétexte de retraite, ne recherchent le gîte et le couvert, VII, 377.

Comment doivent se comporter ceux qui ont charge des exercitants, XII, 440-444. — Ne pas les engager à entrer dans la Compagnie, XI, 426-428; XII, 441-443. — Ne rien prendre des retraitants, si la maison n'en est pas incommodée, V, 485.

Indulgence pour ceux qui font leur retraite dans les maisons de la Compagnie, VII, 281.

Saint Vincent recommande des retraitants aux prières de sa communauté, XI, 18, 19, 94, 229.

Retraites de dames à la maison-mère des filles de la Charité, voir Charité (Filles de la).

*Retraites des missionnaires.* — Mentions de conférences sur les retraites à l'approche de la retraite annuelle, XII, 460, 463, 467, 471, 476, 480. — Faire sa retraite pendant huit jours chaque année, I, 565; — deux à deux, si on ne peut être davantage, VI, 513; — sans interruption, VII, 282; — dans sa maison, même les supérieurs, VI, 108; — jamais

chez des religieux, IV, 96. — Ne pas sortir pendant la retraite, III, 64.

Les retraites d'un jour par mois souffrent des inconvénients; saint Vincent se demande s'il faut en conserver l'usage à Saint-Lazare, III, 384. — Il félicite un supérieur, qui l'a établi dans sa maison, VIII, 70.

Il détourne un supérieur de la pensée de faire une petite retraite tous les vendredis, V, 463. — A un missionnaire tenté contre sa vocation il conseille une retraite, IV, 362. — Autre mention, VI, 107.

*Retraites des filles de la Charité.* — Texte de la règle, X, 634, 653. — Saint Vincent conseille la fidélité à la retraite annuelle dans la mesure où le service des pauvres le permet, IV, 236; VI, 496; IX, 12, 221. — Les sœurs éloignées de Paris la font là où elles sont; les autres viennent à la maison-mère, VII, 352; X, 653.

*Retraites de saint Vincent.* — Outre sa retraite annuelle, saint Vincent en faisait, au moins parfois, une autre au temps de la Pentecôte, I, 156; IV, 211; — et même une troisième, II, 362. — Retraites du saint à Soissons et à Valprofonde, voir ces mots. — Voir Vincent de Paul.

*Autres retraites.* — Retraites des ordinands, de Louise de Marillac, des religieuses de la Visitation, voir ces mots.

**Retz** — Voir Gondi.

**Revenants.** — « Bruits réitérés et souterrains » chez les missionnaires de Saintes; saint Vincent conseille la défiance, VI, 83.

**Rey** (Hugues), prêtre de Châtillon. — XIII, 44, 438.

**Rey** (Marie), garde des pauvres de Châtillon. — XIII, 439.

**Rhébé** (M. de), prévôt de Saint-Pierre à Mâcon. — XIII, 492, 495 [1].

**Rhodes** (M. de). — II, 462.

**Rhodes** (Alexandre), jésuite. — Revenu d'Extrême-Orient, IV, 623.

**Rhodes** (Catherine Pot de), prieure du monastère de Saint-Pardoux. — Elle désire sa nièce Gasparde comme coadjutrice, II, 462.

1. Au t. XIII, p. 495, en note, lire « Rhébé » au lieu de « Relets ».

**Rhumes.** — Epidémies de rhumes, VI, 249, 253; VII, 74, 196.

**Ribadeneyra** (Pierre de), jésuite. — Sa vie des saints, V, 296.

**Ribemont** (Ville de) dans l'Aisne. — Misère et charités, IV, 88.

**Ribier** (M.), prieur de Bruyères-le-Châtel. — Il propose d'unir son prieuré à la congrégation de la Mission, III, 233.

**Ribier** (M. l'abbé). — Faveur demandée par lui à Rome, VII, 491, 495. — Saint Vincent reçoit le bref qui lui est destiné et le lui adresse, VII, 583.

**Ribot** (Pierre). — Esclave à Alger, V, 330; VI, 6, 169; VIII, 542. — Racheté, VI, 304. — Arrivé à Paris; « la peste est sorti d'Alger lorsqu'il en est parti », VI, 320.

**Ricanetti** (Ville de) en Italie. — Missions au diocèse de Ricanetti, V, 273.

**Ricard** (M.). — Il prend part à des exercices de prédication à Saint-Lazare, XI, 292.

**Ricard** (Raoul), procureur au présidial de Beauvais. — Son éloge, I, 97.

**Richard** (Madame). — I, 153.

**Richard** (François), prêtre de la Mission. — A Rome; destiné à l'établissement de Gênes, III, 21, 34, 36, 44, 52. — Parti pour son nouveau poste, III, 58, 59. — A Gênes, III, 111, 127, 142, 181; IV, 114. — Demandé par le supérieur de Turin pour une mission, V, 487. — Refusé pour ne pas déplaire au cardinal de Gênes, V, 531. — Tenté de revenir en France, V, 625. — Placé à Turin, V, 625, 639; VI, 21. — A Turin, VI, 51. — Tenté de rentrer dans sa famille, VI, 264, 413, 466. — Parti dans sa famille, VI, 478, 479, 493. — Saint Vincent ne sait ce qu'il est devenu, VII, 133.

**Richelieu** (Ville de). — Située dans un pays plein d'hérétiques, I, 414. — Piété des habitants; « c'est un peuple ramassé et la plupart éloignés de leur pays par leurs déportements », I, 526. — Passage du roi à Richelieu, IV, 38; VIII, 289, 323, 343. — Eglise, I, 463, 549; II, 153. — Collège, I, 428; VIII, 281. — Religieuses de Notre-Dame, III, 462; IV, 286; V, 602; VII, 450. — Epidémie de peste, I, 601, 606; II, 2. — Duché de Richelieu, I, 429, 447. — Filles de la Charité originaires de Richelieu, II, 146; V, 460; VI,

119; X, 652. — Postulantes de ce lieu, II, 92; III, 437; VII, 209; XIII, 844.

*Missionnaires de Richelieu.* — Lettres de saint Vincent aux missionnaires de Richelieu, I, 598; III, 132, 136, 210, 278, 464; IV, 9, 395; VIII, 89; voir Beaumont (Pierre de), Codoing, Gautier (Denis), Lambert aux Couteaux; — des missionnaires de Richelieu à saint Vincent, III, 287, 302; VIII, 523.

Contrat de fondation, I, 412-413, 427; II, 65. — Approbation du contrat par l'évêque de Poitiers, I, 447. — Bienfaiteurs de l'établissement, voir Aiguillon (Duchesse d'), Richelieu (Armand Duplessis, cardinal de). — MM. Lambert et Perdu à Richelieu, I, 411, 414. — Saint Vincent y envoie encore MM. Codoing, I, 412; — Durot, I, 415; — Buissot, Benoît, Bécu et Gourrant, I, 428.

Construction des bâtiments de la Mission I, 427, 447. — M. Lambert meuble la maison, I, 430, 447, 463. — Qualité que doit prendre le supérieur en attendant l'union de la cure de Richelieu à la Mission, I, 448, 449.

Revenus de l'établissement, I, 427, 447. — Affaires temporelles, I, 430; III, 134, 519, 618; IV, 6, 9, 34-35, 319, 320; VIII, 264, 293. — Union du prieuré Saint-Nicolas de Champvent, du prieuré de M. des Roches; fief de Bois-Bouchard; moulin et métairie de Tuet; seigneurie de Saint-Cassien, voir ces mots.

Cure de Richelieu, I, 428; II, 251; III, 583; IV, 314; V, 194, 195. — Usages paroissiaux, I, 448; III, 520. — Saint Vincent recommande au curé de veiller plus qu'il ne fait à ce que ses paroissiens terminent leurs différends à l'amiable, VI, 449-450.

Mission aux prisonniers de Richelieu, I, 428. — Mission à Richelieu, I, 447, 457, 463, 469; — à Vertueil, VIII, 263. — Autres missions, III, 134, 302. — Conversions d'hérétiques, III, 302. — L'archevêque de Tours se plaint de ce qu'un missionnaire de Richelieu a prêché en faveur de personnes se disant possédées, II, 66, 81.

Séminaire externe, III, 134; IV, 35. — Séminaire interne, IV, 492, 541; V, 68, 436, 573; VI, 449; VII, 17; VIII, 224, 264, 286-287.

Retraites, IV, 165; VI, 627; VII, 492. — Retraites des ordinands, II, 181; IV, 158; VIII, 281, 523. — Aumônerie de Champigny, voir Champigny.

Un missionnaire de Richelieu visite, par commission de l'évêque de Poitiers, une partie de l'archidiaconé, IV, 63. — Rapports des missionnaires avec les religieuses de Notre-Dame, III, 462. — Saint Vincent permet aux missionnaires de s'occuper, en cas de besoin extraordinaire, des religieuses de Notre-Dame, non ordinairement, IV, 286; V, 602-603; VII, 450. — Les filles de la Charité de Richelieu ne sont pas satisfaites de la direction de M. de Beaumont, VI, 46; — qui les traite trop sèchement, VII, 164. — Rapports entre les missionnaires et les sœurs, II, 112; VI, 46; VII, 449-450.

Voyages de saint Vincent à Richelieu pour y faire la visite canonique, I, 524, 529, 601, 604, 607; II, 55, 150, 181, 265, 270; III, 433, 435-436, 448, 461, 467; XIII, 843. — Visite canonique de la maison par M. Portail, II, 609, 610, 612, 613, 619; III, 8, 25; — par M. Berthe, V, 469; VI, 360; VII, 495; — par M. Dehorgny, VIII, 43, 114, 116, 130, 137, 143.

Retraites de la communauté, II, 553; IV, 80. — Comment on y récite l'office divin, VIII, 483; XII, 330, 333.

Deux missionnaires de Richelieu s'offrent pour les Missions étrangères, III, 278, 287-288. — Le séminaire interne de Saint-Lazare, transféré à Richelieu durant la Fronde, III, 412, 417, 468. — Difficultés de M. Codoing, voir Codoing. — Instructions que donne saint Vincent à l'occasion du passage du roi à Richelieu, IV, 38-40; — du passage de Mlle d'Orléans à Champigny, V, 437. — Renouvellement des vœux, V, 496. — L'évêque de Poitiers indisposé contre les missionnaires, VII, 494.

Personnel de l'établissement de Richelieu le 21 février 1638, I, 451. — Insuffisance du personnel, IV, 159; VIII, 143. — Placements et déplacements, I, 510; III, 8; VI, 457, 574; VII, 307; VIII, 264. — Missionnaire peu édifiant, IV, 159.

Liste des supérieurs, VIII, 517. — Missionnaires qui ont fait partie de l'établissement de Richelieu, voir Admirault (Claude), Beaumont, Bécu (Benoît), Bélart, Blatiron, Boussordec, Buissot, Carpentier, Chiroye, Codoing, Colée, Constantin, Cruoly, Cuissot, Delaunay, Du Coudray, Durot, Escart, Feydin, Gautier (Denis), Gazet, Geneset, Gobert, Gourrant, Grainville, Jamin, Jegat, Labeille, Lambert aux Couteaux, Lebas, Le Gros, Lejeune (Jean), Le

Mercier, Lestang (Jean de), Lièbe, Lorfebvre, Lucas (Jacques), Maillard, Manceau (Simon), Nacquart, Nodo, Pennier, Perraud, Rivet (François), Rivet (Jacques), Rivet (Louis), Robin (Jacques), Servin, Tholard, Tumy.

Missionnaires de passage à Richelieu, voir Alméras (René), Barry (Edme), Corman, Gondrée. — Adrien Le Bon hospitalisé chez les missionnaires de Richelieu, II, 554.

Autres mentions, II, 377; III, 138, 419, 494; VI, 570; VII, 227; VIII, 119; XI, 123; XIII, 295.

*Filles de la Charité de l'établissement de Richelieu.* — Lettres que saint Vincent leur adresse, VI, 45; VIII, 270.

M. Lambert, supérieur des missionnaires de Richelieu, demande des filles de la Charité pour les malades et l'école, I, 411. — Saint Vincent ne perd pas de vue la Charité de Richelieu, I, 422, 457, 479. — Il en parle au cardinal de Richelieu, I, 463; — qui demande qu'elle soit établie et promet un secours annuel, en attendant que les quêtes procurent le nécessaire, I, 469. — Le grand nombre de malades fait qu'on presse le départ des sœurs, I, 503. — — Envoi des sœurs Barbe Angiboust et Louise Ganset, I, 508-515. — Saint Vincent fait leur éloge, I, 526. — Il s'élève entre elles quelque mésintelligence, I, 602. — Leurs travaux sont interrompus par la peste, I, 606; II, 2. — Leur joie de voir bientôt Louise de Marillac, qui doit aller à Angers, I, 602, 606. — Sur l'invitation de saint Vincent, elles se portent à la rencontre de Louise de Marillac, II, 2, 7, 18, 20. — Le saint est en peine « de ce qu'il n'y en aura bientôt plus à Richelieu », II, 113. — Leur dénuement, IV, 159. — Les deux sœurs ne s'accordent pas, VI, 45-46. — Sœur Cécile Angiboust est envoyée à Richelieu pour se reposer, VI, 436. — Maladie des deux sœurs; le service des malades en souffre, VIII, 142, 147-148.

Placements et déplacements, III, 419; VIII, 287. — Sœurs ayant fait partie de l'établissement, voir Angiboust (Barbe), Carcireux (Françoise), Ganset, Georgette (Sœur), Jeanne (Sœur) de Loudun, Marie (Sœur) de Tours, Martin (Elisabeth), Perrine (Sœur), Royer (Charlotte), Turgis (Elisabeth).

Autres mentions, II, 145, 168, 181, 599; III, 55; X, 654.

**Richelieu** (Armand Duplessis, cardinal de). — Rapports avec saint Vincent, I, 463; II, 128, 137, 143, 153; XIII, 89. — Il promet d'appuyer à Rome une demande de saint Vin-

cent concernant la congrégation de la Mission après la mort du pape alors régnant, II, 33, 137. — Sur son désir, saint Vincent décide que les missions seront interrompues chaque semaine par un jour de repos, I, 469. — Il fait une fondation pour élever douze clercs au collège des Bons-Enfants, II, 225, 535. — Bienfaiteur de la Charité de Richelieu, I, 457, 463, 469, 510. — Fondateur et bienfaiteur de l'établissement de la Mission à Richelieu, I, 412, 447; II, 9, 132, 244; IV, 6; VIII, 523. — Il lui donne le prieuré de Saint-Nicolas-de-Champvent, VI, 493; — et le produit de la vente des greffes de Loudun, mais meurt avant d'avoir signé ce dernier acte de donation, II, 321. — Legs de 60 000 livres à la même maison, II, 368, 386. — Les grandes dettes de la succession et les réclamations des héritiers diminuent fortement cette somme, II, 419. — Saint Vincent craint que le roi ne s'en empare, II, 387. — Bienfaiteur de l'établissement de la Mission de Rome, II, 151, 413; — de Luçon, I, 523; II, 244, 316; III, 134.

Réforme des communautés religieuses, I, 361. — Le cardinal de Richelieu et l'abbé de Saint-Cyran, XIII, 86, 89, 111. — Prieuré du diocèse de Langres dépendant d'une de ses abbayes, II, 126, 249. — Son confesseur, I, 356. — Sa nièce, voir Aiguillon (Duchesse d'). — Ses démarches pour faire annuler le mariage de Gaston d'Orléans, I, 285. — Maladie et mort, II, 271, 321, 325.

Autres mentions, I, 521, 592; II, 51, 86, 194, 224, 272, 389.

**Richelieu** (Alphonse-Louis du Plessis de), archevêque de Lyon, frère du précédent. — Envoyé à Rome pour obtenir l'annulation du mariage de Gaston d'Orléans avec Marguerite de Lorraine, I, 285. — Un malentendu l'indispose contre saint Vincent et ses missionnaires, IV, 294; VI, 500.

**Richelieu** (Emmanuel-Joseph Vignerod, comte de), petit-neveu des précédents. — Note biographique, VI, 350. — Abbé de Saint-Ouen de Rouen et de Marmoutiers et prieur de Saint-Martin-des-Champs à Paris, IV, 192.

**Richelieu** (Armand-Jean du Plessis, duc de), frère du précédent. — Saint Vincent recommande au supérieur des missionnaires de Richelieu de ne pas s'entremettre dans ses affaires, III, 519. — Victoire navale, III, 266. — Actes de son administration comme général des galères de France,

VI, 185, 240, 242, 579, 606, 617; VII, 35, 39, 55, 66, 77, 78, 86, 93, 153, 420; XIII, 302. — En froid avec la duchesse d'Aiguillon, VI, 461. — Son intendant, voir Desmarets. — Aux eaux de Bourbon, VII, 273.

**Richelieu** (Anne Poussard, duchesse de), épouse du précédent. — Elle demande aux missionnaires de Richelieu d'aider les religieuses de Notre-Dame dans leurs besoins spirituels, V, 602. — Autre mention, VIII, 264.

**Richemont** (Comtesse de). — Auteur d'une vie de Louise de Marillac, I, 26, 32.

**Richer** (Philippe), notaire à Paris. — XIII, 37, 39, 403.

**Richevillain** (Antoinette), fille de la Charité. — XIII, 576.

**Ricouard** (Gué de Bagnols, dame). — Donation à la Mission de Perse, II, 414.

**Rideau** (Louise-Christine), fille de la Charité. — Elue trésorière, X, 741, 742. — Autre mention, XIII, 576.

**Rien** (M. de). — Malade à Saint-Lazare, I, 526.

**Riga** (Ville de) en Lettonie. — Siège de Riga, VII, 68.

**Rigault** (Mlle). — Saint Vincent écrit à la sœur Jeanne-Françoise de se décharger entre ses mains de l'orphelinat d'Etampes, V, 15, 18.

**Rigaut** (Jean), forçat à Toulon. — VI, 283, 320.

**Righini** (César), évêque de Sarsina. — V, 154.

**Rigny-Saint-Martin** (Village de) dans la Meuse. — VI, 516.

**Rimbaud** (M.), marchand à Marseille. — Envoi de lettres de change, VII, 217, 234, 236, 239.

**Riollant** (M.), médecin à Paris. — IV, 255.

**Rivanaigre** (Pierre), clerc de la Mission. — Note biographique, II, 589.

**Rivarennes** (Gabriel de Beauvau de), évêque de Nantes. — Indisposé contre les filles de la Charité de Nantes, III, 431. — Autres mentions, III, 615; V, 28, 38; IX, 661.

**Rivet** (M.). — Sa mort, IV, 392.

**Rivet** (Sœur), fille de la Charité, veuve du précédent. — A l'hôpital du Nom-de-Jésus, VII, 20. — Autre mention, V, 74.

**Rivet** (François), prêtre de la Mission, fils des précédents.

— Note biographique; à Saintes, III, 458. — A Saint-Méen; il demande le sous-diaconat, V, 357. — A Luçon; placé à Richelieu, VI, 521, 523. — Arrivé à Richelieu, VI, 599. — Au Mans; appelé à Paris, VII, 190. — Au séminaire Saint-Charles, VIII, 43.

**Rivet** (Jacques), frère de la Mission, frère du précédent. — Note biographique, II, 485. — Lettres que saint Vincent lui adresse à Condom, III, 455, 457, 482; — à La Rose, III, 507; — à Tréguier, V, 73; — à Gênes, VII, 19. — L'évêque de Condom voudrait le retenir près de lui comme maître d'hôtel, III, 455. — Saint Vincent le presse de quitter Condom pour aller à La Rose, III, 455, 457; — ou à Agen, III, 482 ;— ou à Richelieu, III, 484. — A La Rose, III, 507. — A Tréguier; rappelé à Paris, V, 73. — Envoyé à Gênes, V, 132. — Indisposé, VI, 355, 374. — Il échappe aux ravages de la peste, VI, 489; XI, 429.

**Rivet** (Louis), prêtre de la Mission, frère du précédent. — Note biographique, III, 71. — Lettres que saint Vincent lui adresse à Richelieu, III, 132; — à Saintes, III, 390, 514, 610; V, 62, 409, 415, 418, 488, 535, 564, 585, 587, 613, 627; VI, 83, 250, 294, 334, 377, 423, 473, 488, 549; VII, 57, 83, 89, 121, 168, 199, 221, 226, 244, 306, 433, 558; VIII, 23, 43, 114, 129, 278, 288.

Il fait fonction de supérieur à Richelieu durant une absence du supérieur, III, 132. — A Saintes, III, 458; IV, 488. — Il est nommé supérieur, V, 585. — A Saintes, supérieur, VII, 342; VIII, 213, 518. — Saint Vincent lui reproche d'avoir manqué de charité envers un frère de la Mission et un nègre de Madagascar, VII, 244. — Son état de santé, VII, 407, 433. — Voir Saintes.

**Rivière** (M.) — Chapelles de M. Rivière au Mans, III, 389.

**Roanne** (Ville de) dans la Loire. — VI, 244.

**Roandries**, seigneurs de Madagascar. — VI, 199.

**Robdé** (Marie), fille de la Charité. — XIII, 575.

**Robert** (Frère), frère de la Mission. — Son désir d'être religieux, III, 398.

**Robes de chambre.** — Les jésuites de Pologne sortent en ville revêtus de ces robes, V, 349.

**Robiche** (Louis), prêtre de la Mission. — Note biographique; éloge de ses vertus, II, 517-521.

**Robin** (Jacques), frère de la Mission. — Note biographique, III, 526. — Le supérieur de l'établissement d'Agen voudrait s'en défaire, VII, 497.

**Robin** (Philippe), doyen de Saint-Frambourg. — II, 177.

**Robineau** (M.). — Il recommande à saint Vincent un ecclésiastique désireux de faire une retraite à Saint-Lazare, VIII, 397.

**Robineau** (Louis), frère de la Mission. — Note biographique, IV, 433. — Secrétaire de saint Vincent, I, XII. — Affaires qui lui incombent en tant que secrétaire, V, 243; VI, 549, 571, 604; VII, 122, 423, 559; VIII, 373. — Travail manuscrit sur les vertus du saint, III, 360; VII, 252. — Il apprend au saint la perte du procès relatif à la possession de la ferme d'Orsigny, VII, 251.

**Robiolis** (Thomas), prêtre de la Mission. — Note biographique, VII, 525.

**Roboam**, fils de Salomon, roi d'Israël. — I, 322.

**Rocamadour** (Ville de) dans le Lot. — Alain de Solminihac désire pouvoir y « remettre la dévotion de la Vierge », IV, 25.

**Roch** (Saint). — Sa charité, IX, 40, 45.

**Roche** (M.). — II, 522.

**Roche** (Nicolas), prêtre de la Mission. — Note biographique, I, 176.

**Roches** (Michel le Masle, prieur des) .— Note biographique, I, 427.

**Rocqueville** (M. de). — V, 328.

**Rodez** (Ville de) dans l'Aveyron. — Evêques de Rodez, voir Noailles (Charles de), Péréfixe (Hardouin de). — Conduite du clergé du diocèse après la mort de Charles de Noailles, III, 294.

**Rodriguez** (Alphonse), jésuite. — On lit son ouvrage au réfectoire de Saint-Lazare, XII, 12.

**Roger** (Jean), notaire apostolique. — XIII, 406.

**Roger** (Marie), fille de la Charité. — XIII, 577.

**Roggenbach** (Jean-Conrad), évêque de Bâle. — VII, 320.

**Rogue** (Pierre). — Berger, II, 66. — Sorti de la Compagnie, dont il faisait partie comme frère coadjuteur, II, 172.

**Rohan** (Henri Chabot, duc de), gouverneur de l'Anjou. — Il prend parti pour les princes au temps de la Fronde, IV, 319.

**Rois.** — Leur domination est de droit divin, VI, 26. — Dieu permet les grandes agitations pour leur montrer qu'ils dépendent de lui, V, 443. — Dans un royaume, où saint Vincent a passé, on a tant de respect pour le roi qu'on ne parle jamais de lui, X, 446. — Conseils sur la manière de recevoir le roi, IV, 38; VI, 346, 369, 518; VIII, 288.

**Roland** (M.). — Il fait sa retraite avant d'entrer au séminaire de Saint-Lazare, VI, 603.

**Rolando** (Jean-Antoine). — Note biographique, VIII, 190.

**Romagne** (Ancienne province de la) en Italie. — Etat moral et religieux des habitants, V, 133.

**Romainville** (Ville de) près Paris. — Mission en ce lieu, XIII, 405.

**Roman** (M.), marchand à Marseille. — VII, 146, 166, 176, 180, 182, 183, 193, 198, 218.

**Romanesque** (M.). — IV, 462.

**Romans** (Ville de) dans la Drôme. — I, 412.

**Rome** (M.). — V, 205, 487.

**Rome** (Ville de) en Italie. — Caractère des Romains, II, 263, 313. — Dans les négociations avec la cour romaine, il faut, pour réussir, une grande prudence, II, 235, 263; — et savoir temporiser, III, 189, 465, 626; XIII, 336. — Dire qu'à Rome « des hommes de mise » sont nécessaires, c'est parler en romain, III, 494.

Insalubrité du climat, II, 204, 231, 237; VIII, 15, 76. — Epidémie de peste, V, 636, 643; VI, 25, 35, 58, 62, 71, 76, 87, 116, 138, 149, 151-152, 163, 183, 238, 327, 340, 341, 352, 359, 365, 381, 391, 510, 525, 536; X, 236; XI, 385. — Le pape interdit toutes sortes d'assemblées et même les messes solennelles, VI, 93. — Cas de peste au collège de la Propagande; clôture de l'établissement, voir Propagande (Collège de la).

Premier séjour de saint Vincent à Rome, IX, 316, 468; X, 365, 593; XII, 347. — Deuxième séjour, I, 11, 14-17. — Souvenir qu'il garde de la ville sainte, I, 114. — Son désir d'y retourner une troisième fois, II, 324, 427; IV, 98. — M. Codoing le presse de fixer le siège du supérieur géné-

ral à Rome; saint Vincent y voit des inconvénients, II, 324, 409, 418, 427.

Voyage des frères Chandenier à Rome, voir Chandenier (Claude de). — Les minimes français de Rome, VII, 622. — Prédications dans l'église de l'Oratoire de Rome, XI, 293-296. — Le cardinal Durazzo à Rome, voir Durazzo (Etienne).

Autres mentions, V, 178, 192, 584; VI, 106, 274, 337, 353, 366, 388, 392, 399, 467, 542, 565, 580, 594; VII, 495; VIII, 116, 146, 147, 167, 172, 428, 455, 457; XII, 67; XIII, 700, 783.

*Missionnaires de Rome.* — Lettres que saint Vincent leur adresse, III, 161, 347, 487; V, 150, 324, 543; VII, 466, 500; voir Alméras (René), Berthe, Codoing, Dehorgny, du Coudray, Jolly (Edme), Lebreton, Le Vazeux, Portail.

Lettres des missionnaires de Rome à saint Vincent : lettres publiées, voir Berthe, Jolly (Edme); — lettres mentionnées, VI, 419, 433, 487, 488, 543, 548, 549; VIII, 24, 210; XI, 424.

L'établissement de Rome est un des plus importants de la Compagnie, VIII, 235. — M. Lebreton, supérieur, obtient les pouvoirs de confesser, I, 547.

Saint Vincent lui conseille d'accepter une petite chapelle hors le Vatican plutôt qu'une cure, I, 548. — Le vicegérant permet aux missionnaires de s'établir à Rome et d'y exercer leurs fonctions à l'égard du peuple et des ecclésiastiques, II, 49, 188, 205; XIII, 282. — Saint Vincent désire que la maison soit appelée « maison de la Mission » et que la chapelle ait le titre de la très Sainte Trinité, II, 49. — Il conseille à M. Lebreton de louer ou d'acheter une petite maison, II, 124; — d'acheter un hospice, II, 34, 137. — Recherche d'une maison, II, 27, 31, 151, 386, 387. — Sont offerts à saint Vincent, qui les refuse, N.-D. de la Rotonde, II, 26, 33, 34; — N.-D. de Lorette, II, 27, 34; — le palais du cardinal Bichi, II, 27; — la petite église de Saint-Jean; une chapelle offerte par le cardinal Bagni, II, 151; — l'église Saint-Yves, II, 262, 271, 272, 275, 325, 376, 379, 392, 419, 424, 427. — M. Codoing, supérieur, fixe son choix sur une maison et un palais et reçoit de saint Vincent l'argent nécessaire, II, 390, 396, 406, 421, 426. — Il obtient une procuration générale pour l'achat d'une maison, II, 532.

M. Alméras, supérieur, continue les recherches, III, 465. — Il se décourage, III, 626; — se résigne, IV, 46; — grossit avec son argent personnel la somme mise à sa disposition pour l'achat; saint Vincent l'engage à se décharger sur quelque autre du soin des recherches, IV, 128. — Il se décide à l'achat de la maison qu'habitent les missionnaires, si rien ne se présente ailleurs, V, 60; — en est empêché, V, 149; — refuse la maison des Hibernois, V, 154; — et Saint-Jean-Mercatelli, V, 459.

M. Jolly, supérieur, entreprend de nouvelles recherches, V, 621; — convoite une maison dont le pape voulait « disposer pour quelque œuvre de piété », V, 635. — Le cardinal Bagni propose aux missionnaires de les aider à se loger dans le palais de Saint-Jean-de-Latran; M. Jolly refuse, VII, 27, 33. — Décret de la Congrégation de la Visite Apostolique pour que les prêtres de la Mission soient pourvus d'une maison dans Rome, VII, 231. — Saint Vincent est prêt à accepter, sous condition, la maison de Saint-Nicolas, VII, 253. — Un autre logement est en vue, VII, 277. — Saint Vincent se réjouit de voir ses missionnaires pauvrement logés, VII, 312, 328, 391, 543. — Il y a peu d'espoir d'avoir une maison convenable si on ne l'achète, et l'argent fait défaut, VII, 328. — Depuis qu'ils sont à Rome, les missionnaires n'ont pas encore de maison à eux, VII, 364. — On propose à M. Jolly l'hôtel des seigneurs Mattei, VII, 391. — Le cardinal Maldachini offre une maison, que saint Vincent refuse, VII, 615. — Acquisition du palais du cardinal Bagni à Monte Citorio, VIII, 103, 119, 121, 128, 134, 150, 152, 169, 185, 402. — Le Pape préfère que les missionnaires n'aient pas d'église, VIII, 152.

Saint Vincent hésite à permettre aux missionnaires de Rome de s'habiller à l'italienne, II, 273. — Calomnie contre les missionnaires de Rome; on les accuse de ne rien faire, II, 445. — On propose à saint Vincent l'instruction des enfants qui peuvent être appelés à avoir plus tard des emplois dans la cour romaine, II, 531. — Le cardinal de Retz est hospitalisé dans la maison des missionnaires; mécontentement de Mazarin, qui ordonne l'expulsion de Rome des missionnaires français, V, 270-275, 336, 341, 366; XI, 172. — Mazarin retire sa défense, V, 359, 366. — Saint Vincent recommande de maintenir ou d'établir l'usage de porter le chapelet à la ceinture, V, 621.

Ligne de conduite tracée par saint Vincent à M. Jolly au sujet de l'assistance des pestiférés, V, 636. — Les missionnaires n'attendent qu'un ordre pour se dévouer, V, 643; VI, 151, 163. — M. de Martinis s'enferme au collège de la Propagande, où la peste s'est déclarée, voir Martinis. — Pénitences que s'imposent les missionnaires pour faire cesser le fléau, V, 643.

Confessions des pauvres, des prisonniers et des gens des champs, I, 547. — Assistance spirituelle des incurables, II, 361, 366. — Missions aux pâtres, II, 137, 307, 361. — Missions au diocèse de Porto, II, 150; — au diocèse de Spolète, IV, 46; — à Terni, IV, 398; — sur l'Apennin, V, 133; — à Vetralla, V, 481-484; — à Breda, V, 528; — à Saint-Jean-de-Latran, V, 595; — à Leonessa, VIII, 31, 127; — ailleurs, I, 590; II, 319, IV, 397; V, 102, 151, 470; VI, 607.

Retraites, II, 270, 272, 312, 445; V, 485; VII, 26, 377. — Retraites des ordinands, II, 205, 270, 284, 293, 312, 320, 321, 361, 396, 406, 445, 490; V, 485; VII, 247, 253; VIII, 172, 183, 244. — Don de la duchesse d'Aiguillon pour cette œuvre, II, 271, 284, 368, 406, 490. — Saint Vincent estime que l'établissement est trop pauvre pour donner ces retraites gratuitement, VII, 254. — Le Pape décide que les ordinands de Rome seront tenus de se préparer à l'ordination par une retraite chez les prêtres de la Mission, VIII, 181, 183, 210, 222. — Il n'exempte personne, VIII, 294. — Cette mesure suscite des jalousies, VIII, 246; XIII, 175.

La reine de France promet mille écus pour le séminaire de Rome, II, 452. — Projet de séminaire interne, II, 452, 453, 456. — Le séminaire interne, établi par M. Jolly, VI, 431, 508, 592; VII, 26, 40, 416, 525; VIII, 88, 259. — Saint Vincent conseille de n'y pas recevoir des sujets d'origine française, VII, 525. — Séminaire externe, II, 360, 376, 456, 458-459. — Direction spirituelle du collège de la Propagande, voir Propagande (Collège de la). — Il est question d'établir au collège de la Propagande un séminaire pour les missions étrangères et d'en confier la direction aux prêtres de la Mission, voir Propagande (Séminaire de la).

Protecteur de l'établissement de Rome, voir Durazzo (Etienne). — Ses bienfaiteurs, voir Aiguillon (Duchesse d'), Bagni (Nicolas), Brignole (Maria-Emmanuel), Herse (Madame de), Montmaur (M. de).

Revenus de l'établissement, II, 306, 367, 444, 466. — Saint Vincent prend sur les revenus 3 000 livres dues à la maison de Saint-Lazare, II, 490.

Visite de l'établissement par M. Portail, III, 10, 60, 105, 123, 127, 160, 185, 189, 201, 236, 244; — par M. Berthe, VII, 418, 419, 422; VIII, 85.

Placements et déplacements, I, 548, 590; II, 14, 31, 98, 101, 124, 189, 272, 455; III, 271; V, 205, 625; VI, 479, 555; VII, 138, 565; XIII, 315-316. — Liste des supérieurs, VIII, 518. — Missionnaires ayant fait partie de l'établissement, voir Alméras (René), Baliano, Bauduy, Blatiron, Blondel, Boulier, Brunet, Champion (René), Chardon, Codoing, Damiens, Dehorgny, Doutrelet, Duchesne (Jean), du Coudray, Eu (Louis d'), François (Pierre), Germain, Giroud, Greco, Jolly (Edme), Lebreton, Legendre (Renault), Le Gouz (Jacques), Lejuge, Le Mercier, Levasseur (Martin), Martin (Jean), Martinis, Morando, Oderico, Pesnelle (Jacques), Pinson, Ploesquellec, Taone.

**Romillion** (Jean-Baptiste), co-fondateur des prêtres de la Doctrine Chrétienne. — Note biographique; il se sépare de César de Bus, II, 416. — Ses maisons s'unissent à l'Oratoire malgré lui, II, 422.

**Romillon** (M.), aumônier de l'hôpital de Champigny-sur-Veude. — Plaintes contre lui, III, 415. — La duchesse d'Aiguillon consent à ce qu'il quitte son poste, III, 617. — Elle revient sur sa parole, IV, 7, 9.— Eloge de M. Romillon, IV, 63.

**Romilly** (Louise Goulas, dame de). — Dame de la Charité, V, 390. — Intérêt qu'elle porte aux enfants trouvés, II, 401-402, 438-441; III, 227; — à Michel Le Gras, III, 477, 479. — Lettre à Louise de Marillac, III, 510. — Son fils et sa fille, voir Romilly (Chevalier de) et Flacourt (Marie de).

**Romilly** (Chevalier de), esclave à Tunis, fils de la précédente. — Sa mère lui envoie de l'argent, VII, 129, 133, 236, 502, 503, 505, 522.

**Romulus**, fondateur de Rome. — Enfant trouvé, XIII, 776, 783.

**Rondet** (M.). — I, 552.

**Roque** (Cap de la), près de l'embouchure du Tage. — VIII, 419.

**Roquépine** (Charles du Bouzet, abbé de), aumônier de la reine. — VIII, 44.

**Roquet** (Charles), frère de la Mission. — Note biographique, VII, 350.

**Roquette** (M.), commis du comte de Brienne. — Saint Vincent lui demande un passeport pour la Pologne, V, 406.

**Rosaire** (Confrérie du). — Union des confréries de la Charité et du Rosaire dans les paroisses; les dominicains y sont opposés, I, 246; II, 22. — La confrérie du Rosaire à Ferrières, II, 329; — à Sedan, III, 531.

**Rose** (Nicolas), prêtre de la Mission. — Note biographique: Il va partir pour Marseille, II, 303. — A Troyes, supérieur, V, 75; VIII, 517. — Titulaire de la cure de Barbuise, V, 75, 313. — A Saint-Lazare, VII, 350; VIII, 372.

**Roseau** (Françoise), fille de la Charité. — XIII, 575.

**Roses** (Jeanne), membre de la Charité de Courboin. — XIII, 521.

**Rosier** (Pierre Laisné, dit de), forçat à Toulon. — VIII, 439.

**Ross** (Contrée de) en Ecosse. — Evangélisée par M. Lumsden, VI, 531.

**Rossat** (Simon), de Mâcon. — XIII, 498.

**Rosta** (R. P. a). — V, 296.

**Roté** (Michel), chanoine de Troyes. — Rapports avec saint Vincent, I, 373 [1].

**Roton** (M.), aumônier du commandeur de Sillery. — Prochain voyage à Annecy, II, 46, 47.

**Rotterdam** (Ville de) en Hollande. — VIII, 487.

**Roucelin** (M.), membre de la Charité de Joigny. — XIII, 460.

**Roucherolles** (Pierre de), baron de Pont-Saint-Pierre. — Sa protestation contre les chanoines d'Ecouis non fidèles à la résidence, XIII, 22.

**Rouen** (Ville de) dans la Seine-Inférieure. — Séminaire du cardinal de Joyeuse, I, 209; II, 152, 359, 459; V, 563. — Parlement de Rouen, VI, 429; VII, 406. — Port d'embar-

1. Au tome I, p. 373, lire « Roté » au lieu de « Robé ».

quement pour Hambourg, V, 159, 399, 412; VI, 50; VIII, 447; XIII, 184. — Coches de Rouen, II, 390, 406, 413, 501; III, 534; V, 48. — Paroisse Saint-Ouen, IV, 192; VI, 288. — Personnes originaires de Rouen, ou habitant cette ville, III, 333, 548; V, 281, 379; VII, 524; VIII, 161, 401. — Archevêques de Rouen, voir Joyeuse, Champvallon. — Missions dans le diocèse de Rouen, VI, 109. — Autres mentions, V, 302; VI, 288; VII, 77; VIII, 415; XIII, 567.

**Rougemont** (Comte de). — Modèle de détachement, X, 175; XI, 114; XII, 231-233. — Sa conversion et ses charités; il meurt capucin, XIII, 51.

**Rougemont** (Ferme de) à Sevran. — Par le contrat d'union du prieuré de Saint-Lazare à la congrégation de la Mission, Adrien Le Bon se réserve, sa vie durant, la ferme de Rougemont, qui en dépendait, I, 257; XIII, 236, 269, 273. — Il en fait donation à saint Vincent le 11 février 1645, I, 257. — Saint Vincent demande au parlement l'autorisation de couper des arbres dans la forêt de la ferme, II, 539. — Il compte sur les produits des fermes de Rougemont et d'Orsigny pour l'approvisionnement de Saint-Lazare, IV, 327. — Lieu de repos pour lui et ses confrères fatigués, V, 362; XIII, 184. — Autre mention, IV, 431.

**Rouillac** (Louis de Goth, marquis de), ambassadeur de France au Portugal. — II, 475.

**Roujon** (M.). — III, 389.

**Rousse** (Jean), curé de Saint-Roch. — Note biographique, V, 419. — Il renvoie les filles de la Charité de sa paroisse, IV, 5. — Il est à craindre qu'il ne les renvoie encore une fois, V, 419, 420.

**Rousseau** (Madame). — I, 123.

**Rousseau** (Marie-Renée), visitandine. — III, 11.

**Roussel** (Jacques), recteur des jésuites de Bar-le-Duc. — Note biographique; il annonce à saint Vincent la mort de M. de Montevit, II, 23, 32. — Sa charité pour les missionnaires envoyés à Bar-le-Duc, II, 62.

**Roussel** (M.), prêtre de la Mission. — Malade, II, 310, 311.

**Roy** (M.). — Il écrit de Lyon à saint Vincent au sujet du rachat d'un esclave, VIII, 443.

**Roye** (Ville de) dans la Somme. — Passage de M. Etienne à Roye, VIII, 512.

**Royer** (Charlotte), fille de la Charité. — Lettres que saint Vincent lui adresse à Richelieu, VI, 45; VIII, 270. — Elle ne s'entend pas avec sa compagne et n'est pas satisfaite de son directeur, VI, 45. — La maladie l'empêche de remplir ses fonctions, VIII, 142, 147.

**Roze** (R .P.) en Pologne. — V, 263, 338, 340.

**Rozée** (M.), marchand à Rouen. — Un des directeurs de la Compagnie française du Sénégal, III, 333, 548. — M. Mousnier lui écrit, V, 281.

**Rozière** (M. de). — II, 161.

**Rubriques.** — Voir Cérémonies, Messe, Office.

**Rueil** (Ville de) en Seine-et-Oise. — Voyages de saint Vincent à Rueil, I, 463, 490; II, 37, 122, 128, 463. — La duchesse d'Aiguillon à Rueil, II, 37; III, 199; V, 54. — Conférence et paix de Rueil, III, 415, 435. — Abbaye de Saint-Vincent de Rueil, IV, 241. — Autres mentions, I, 411, 450, 456.

**Rueil** (Claude de), évêque d'Angers. — Claude de Rueil et les sœurs de l'hôpital, II, 196, 198. — Pavillon l'attend à Alet, II, 304; — recommande à saint Vincent une affaire qui intéresse ce prélat, II, 491.

**Ruel.** — Voir Rueil.

**Rufin** (M.), marchand de Paris. — III, 280, 291.

**Rufisque** (Rade de) au Sénégal. — V, 281.

**Ruhaut** (Marguerite), fille de la Charité. — Envoyée à Metz, X, 556.

**Rumelin** (Michel Thépaut, sieur de), chanoine théologal de Tréguier. — Note biographique, III, 452. — Saint Vincent lui écrit pour le remercier de ses bontés, III, 452; V, 581; VIII, 66, 245. — Fondateur du séminaire de Tréguier, V, 581; VIII, 66, 67. — Difficultés que présentent les conditions de la fondation, V, 581. — Autre mention, VII, 29.

**Ruyter** (M. de), amiral hollandais. — VIII, 507, 508 [1].

**Ry** (Village de) dans la Seine-Inférieure. — VI, 288.

**Ryan** (Fabien), dominicain irlandais. — III, 314.

**Rymon** (François de), lieutenant en l'élection de Mâcon. — XIII, 498.

1. Au tome VIII, pages 507, 508, lire « de Ruyter » au lieu de « Le Raistre ».

## S

**Sables d'Olonne** (Ville des) en Vendée. — III, 203.

**Sablons** (Les), aujourd'hui quartier de Neuilly, près Paris. — XIII, 405.

**Sablonceaux** (Village de) dans la Charente-Inférieure. — Réforme de l'abbaye de Sablonceaux, I, 210. — Cette abbaye est placée sous la direction de l'abbé de Chancelade, III, 223. — Mention d'une lettre du prieur à Alain de Solminihac, IV, 153.

**Sablonnière** (M.). — Gentilhomme ruiné, VIII, 109.

**Saché** (Village de) dans l'Indre-et-Loire. — Filles de la Charité originaires de cette localité, II, 189; voir Turenne (Marguerite de). — Curé de Saché, voir Mondion (M. de). — Mission à Saché, III, 269.

**Sachetti** (Jules), cardinal. — Note biographique, VII, 311.

**Saclay** (Village de) en Seine-et-Oise. — Voir Orsigny.

**Sacrements.** — Exercices pratiques à Saint-Lazare sur l'administration des sacrements, VIII, 79, 80, 82; XII, 288-298. — Voir Communion, Confession.

**Sagesse.** — La sagesse du monde est opposée à celle de J.-C., voir Monde.

**Sainctot** (Marie Dalibray, dame), dame de la Charité. — Note biographique, I, 230.

**Saint-Aignan** (Village de) dans le Tarn-et-Garonne. — M. Bajoue, titulaire de la cure, voudrait la résigner; saint Vincent lui dit d'attendre, IV, 583. — Prise de possession de cette cure, VI, 359, 577.

**Saint-Aignan** (Paul Chevalier, chanoine de). — Note biographique, II, 139. — Ses démarches pour la réforme du monastère de Saint-Eutrope, voir Saint-Eutrope. — Il offre à saint Vincent un prieuré pour l'aider à couvrir les frais des retraites des ordinands et lui en fait offrir un autre, II, 249. — L'union de ces deux prieurés à la congrégation de la Mission est refusée, II, 263. — Saint Vincent l'invite à résigner son prieuré en faveur d'un missionnaire, II, 419. — Démarches à Rome pour l'union à la Compagnie du prieuré offert par M. de Saint-Aignan, II, 427, 475. —

M. d'Authier le convoite, II, 422, 423. — Autres mentions, III, 313; VIII, 462.

**Saint-Alban** (Comte de). — Saint François de Sales aplanit un différend du comte avec un hérétique, XIII, 78.

**Saint-Albin** (Jeanne), fille de la Charité. — Note biographique, III, 430. — Tentée de quitter la Compagnie, V, 454-455. — Autre mention, XIII, 576.

**Saint-Amour** (Louis Gorin, abbé de). — Un des députés envoyés à Rome par les jansénistes pour empêcher une condamnation, IV, 608, 622. — Il raconte à sa manière comment les cinq propositions de Jansénius ont été condamnées, IV, 611.

**Saint-André-des-Arts** (Paroisse de) à Paris. — Des dames demandent deux filles de la Charité pour servir les pauvres de la paroisse, IV, 425, 428.

**Saint-Angel** (M. de). — I, 297.

**Saint-Antoine** (Abbaye de) au Piémont. — Démarches pour l'union de cette abbaye à la congrégation de la Mission, qui y tiendrait un séminaire; opposition du supérieur général de Saint-Antoine, VI, 542; VII, 275, 364, 437, 491, 567, 615; VIII, 57, 59, 88, 97, 203.

**Saint-Armand** (M. de). — Débiteur de l'établissement des missionnaires de Troyes, II, 148.

**Saint-Astier** (Gabriel de la Baume de Foursat, abbé de). — Son éloge, IV, 154.

**Saint-Augustin** (Chanoines réguliers de). — Saint Vincent détourne un de ses prêtres de la pensée d'entrer chez les augustins, VI, 491. — Scandale donné par les augustins de Paris, XII, 58. — Scission dans l'ordre par l'érection de la congrégation de Chancelade, voir Chancelade (Augustins de). — Abbayes de l'ordre, voir Saint-Girard, Sainte-Geneviève. — Prieurés de l'ordre, voir Saint-Lazare, Saint-Nicolas de Grosse-Sauve.

**Saint-Barthélemy** (Paroisse de) à Paris. — Dames de la Charité de cette paroisse, voir Brou (Mlle), Guerrier (Madame). — Filles de la Charité établies sur la paroisse, voir Gesse (Catherine de), Renée (Sœur). — Autre mention, VIII, 179.

**Saint-Barthélemy** (Paroisse de) à Cahors. — Union de la

cure au séminaire de Cahors, II, 578. — Saint Vincent reproche au supérieur du séminaire d'avoir abandonné le service de la paroisse pendant le carême et la maladie du curé, II, 578, 583. — Autres mentions, IV, 24, 496; VII, 322.

**Saint-Benoît** (Ordre de). — Voir Bénédictins.

**Saint-Benoît** (Paroisse de) à Paris. — Charité de Saint-Benoît, I, 100; IX, 209. — Filles de la Charité au service des pauvres de cette paroisse, voir Jeanne (Sœur). — Il n'y en avait qu'une en 1634, IX, 8. — Saint Vincent souhaite que sœur Nicole aille à Saint-Benoît ou ailleurs, I, 366. — Il s'excuse de ne pouvoir confesser une « bonne fille » de Saint-Benoît, I, 385.

**Saint-Briant** (Commune de). — VII, 469.

**Saint-Caprais-de-Lerm** (Village de) dans le Lot-et-Garonne. — Eloge du curé, VII, 496.

**Saint-Cassien** (Seigneurie de) près de Loudun. — IV, 6.

**Saint-Céré** (Ville de) dans le Lot. — II, 457.

**Saint-Césaire** (Abbaye de) dans les Bouches-du-Rhône. — Démarches de saint Vincent pour la réforme de cette abbaye, III, 150, 168.

**Saint-Chamont** (Melchior Mitte de Miolans, marquis de), ambassadeur de France à Rome. — Rapports avec saint Vincent, II, 424, 427. — Autre mention, II, 452.

**Saint-Charles** (Séminaire) à Paris. — Commencements du séminaire, II, 226, 535. — Son emplacement, III, 3. — Saint Vincent lui change son nom de « petit Saint-Lazare » en celui de « séminaire Saint-Charles », IV, 291. — Ce séminaire marche bien, IV, 334. — Des soldats le mettent au pillage, IV, 418, 420. — Surveillance exercée pour éviter un nouveau pillage, IV, 421. — Les séminaristes sont licenciés à cause du danger, IV, 483. — Ils sont rentrés, IV, 600. — Le séminaire « se rétablit peu à peu », V, 69. — Le nombre des élèves augmente, VI, 139. — Le séminaire est plein, VI, 238. — Nombre des séminaristes, III, 3, 167; V, 69. — Vocations tardives, VI, 94. — Prix de la pension, VIII, 43. — Quelques écoliers, III, 103; V, 375-376; VII, 605; VIII, 43.

Liste des supérieurs, VIII, 519. — Missionnaires ayant appartenu à l'établissement, voir Alméras (René), Codoing.

Durand, Eveillard, Gobelet, Hourdel, Lambert aux Couteaux, Le Gros (Jean-Baptiste), Simon (René), Talec (Nicolas).

Autres mentions, III, 379, 413; IV, 343; V, 17.

**Saint-Christophe** (Ile) dans l'archipel du Cap-Vert. — III, 547, 604.

**Saint-Christophe** (Paroisse de) à Paris. — Différend entre le curé de Saint-Christophe et celui de Saint-Laurent, III, 298.

**Saint-Cloud** (Ville de) en Seine-et-Oise — Visite de la Charité de Saint-Cloud par Louise de Marillac, I, 75-77, 82. — Filles de la Charité originaires de Saint-Cloud, II, 305; III, 511, 522.

**Saint-Cosme** (Paroisse de) à Paris. — II, 174; VIII, 179, 206.

**Saint-Cyr-les-Colons** (Village de) dans l'Yonne. — Le seigneur de Saint-Cyr et sa femme remercient saint Vincent d'une mission donnée dans cette localité, II, 242, 243.

**Saint-Cyran** (Jean Duverger de Hauranne, abbé de). — Note biographique, I, 401. — Ses domiciles à Paris, XIII, 87, 108. — Son neveu, voir Barcos. — Maladie contractée au chevet de Madame d'Andilly, I, 401-402; XIII, 95. — Estime qu'avait pour lui la duchesse de Longueville, XIII, 111. — Ses rapports avec Anne de Lage, voir Lage. — Sa *Théologie familière,* IV, 613. — Direction des religieuses de Port-Royal, XIII, 112. — Ce qu'il pensait de l'Eglise, III, 364; VIII, 334-335, 338; XI, 355; XIII, 124-125; — du concile de Trente, III, 319; IV, 178; XIII, 91, 123-124; — de l'attrition et de la contrition, XIII, 120; — de la nécessité d'un délai pour l'absolution des péchés mortels, III, 365; XIII, 87, 91-92, 112, 120; — des vœux, XIII, 92, 119; — des jésuites, III, 322; XIII, 92, 123.

Les relations de saint Vincent et de l'abbé de Saint-Cyran ont commencé vers 1624, XIII, 87. — Pendant une quinzaine d'années ils eurent ensemble « assez grande communication », XIII, 87. — Cette « communication » est allée diminuant après 1632, XIII, 94, 106. — L'abbé de Saint-Cyran demande à saint Vincent l'hospitalité aux Bons-Enfants, XIII, 109. — Il l'aide à gagner le procès intenté par ceux qui lui disputaient la possession de Saint-Lazare, XIII, 88, 105, 106, 114-115. — Il lui offre le prieuré

de Bonneville, XIII, 105. — Saint Vincent allait parfois manger chez l'abbé de Saint-Cyran, XIII, 94; — se sert de l'influence qu'a l'abbé de Saint-Cyran sur l'évêque de Poitiers pour la fondation d'un couvent de la Visitation en cette ville, XIII, 90. — Jamais le saint ne l'a appelé « maître », XIII, 89, 118; — et n'a défendu à ses prêtres de le fréquenter, XIII, 88. — Visite du saint à l'abbé de Saint-Cyran en 1637; détails de l'entrevue; lettre de l'abbé au saint à la suite de cette visite, I, 401; XIII, 87-90, 94-122. — Saint Vincent donne un cheval à l'abbé de Saint-Cyran, XIII, 100, 101. — Jugement porté sur saint Vincent par l'abbé de Saint-Cyran, XIII, 97-98, 106; — sur l'abbé de Saint-Cyran par saint Vincent, III, 366; XIII, 87.

L'abbé de Saint-Cyran accusé de graves erreurs par Sébastien Zamet et d'autres, XIII, 107-110. — Son interrogatoire, XIII, 93. — Déposition de saint Vincent à son sujet, XIII, 86.

Sa mort, II, 442. — Autre mention, III, 368.

**Saint-Denis** (Ville de) près Paris. — Saint Vincent à Saint-Denis, II, 57, 84, 420; III, 388; IV, 423, 431; VI, 303; VII, 189; VIII, 528. — M. Portail à Saint-Denis, VI, 364. — Saint Vincent propose à Louise de Marillac d'aller prendre l'air à Saint-Denis ou ailleurs, III, 377. — Filles de la Charité ou postulantes originaires de Saint-Denis, III, 229; XIII, 686. — La cour à Saint-Denis (1652), IV, 423. — Abbé de Saint-Denis, voir Maupas du Tour. — La Plaine-Saint-Denis, IV, 430. — Autres mentions, V, 370; VI, 263.

*Filles de la Charité de Saint-Denis.* — Note historique, III, 423. — Il est question de confier aux filles de la Charité l'assistance des malades de l'hôpital, II, 363. — Le projet est réalisé, II, 547, 550. — M. de Francière, administrateur de l'hôpital, et les filles de la Charité, voir Francière (M. de). — Mort, à la maison-mère, d'une sœur venue de Saint-Denis, III, 449. — Sœurs ayant fait partie de l'établissement : Angiboust (Barbe), Le Soin (Marguerite), Noret (Françoise), Raportebled, Turgis, Vallin, voir ces mots. — Autres mentions, II, 582; III, 55; XIII, 580.

*Visitation de Saint-Denis.* — Saint Vincent à la Visitation de Saint-Denis, II, 84; VI, 303; — pour y faire la visite, II, 420; III, 388. — Il va y voir Hélène-Angélique Lhuillier, malade, VIII, 528. — Profession de Marie de Chaumont, II, 56. — Par une lettre à la supérieure il s'ex-

cuse de ne pouvoir rendre aux visitandines un service qui lui est demandé, vu qu'il est infirme, accablé d'occupations et n'est pas leur « père spirituel », sinon en tant qu'elles sont de la maison de Paris, II, 251, 253. — Il annonce à la supérieure qu'il donne sa démission de supérieur des monastères de Paris, VIII, 272. — Les troubles de la Fronde obligent les religieuses à se réfugier, durant six mois, chez les sœurs du premier monastère de Paris, IV, 411. — Voir Pontchartrain (Françoise-Elisabeth Phelippeaux de).

**Saint-Dyé-sur-Loire** (Village de) dans le Loir-et-Cher. — Madame Goussault passe par ce lieu, I, 193; — saint Vincent également, II, 483.

**Saint-Espir** (Abbé de). — VII, 110.

**Saint-Esprit.** — Mention d'une conférence sur le Saint-Esprit, XII, 474. — Voir Pentecôte.

**Saint-Esprit** (Ordre militaire du). — Voir Toul.

**Saint-Étienne** (Ville de) en Dauphiné. — Voir Thévenin (M.).

**Saint-Étienne-à-Arnes** (Village de) dans les Ardennes. — Défaite de Turenne près de cette localité; des prêtres de la Mission y sont envoyés; ils ensevelissent les cadavres, IV, 143. — Saint Vincent encourage les filles de la Charité qui secourent les pauvres de ce lieu, IV, 161. — Délibération pour savoir s'il faut envoyer des sœurs au secours de sœur Chesneau, qui s'y trouve seule, XIII, 674-676.

**Saint-Étienne-du-Mont** (Paroisse de) à Paris. — Fondation d'une Charité sur cette paroisse, I, 368. — Madame de Beaufort en est présidente, voir Beaufort (Madame de). — Réunion des dames de la Charité, I, 459. — Saint Vincent « se défie » de cette Charité, I, 460. — Empiétements des marguilliers sur les droits des dames, II, 261. — Filles de la Charité au service de la Charité de Saint-Etienne, I, 460; II, 156, 157, 295, 549; III, 54; IV, 212. — Autre mention, XIII, 38.

**Saint-Étienne-la-Cigogne** (Village de) dans les Deux-Sèvres. — Un chanoine de Poitiers offre la cure de cette paroisse à la congrégation de la Mission, VII, 174.

**Saint-Eustache** (Paroisse de) à Paris. — Confrérie de la Charité établie sur la paroisse, I, 100. — « Les servantes des

pauvres » la quittent; ce qui porte Louise de Marillac à penser qu'on va lui demander des filles de la Charité, VII, 460. — Etienne Tonnelier, curé de Saint-Eustache, voir Tonnelier (Etienne). — Autre mention, VII, 72.

**Saint-Eutrope** (Couvent de) dans le diocèse de Paris. — Désordres parmi les religieuses, II, 249, 264. — Démarches faites à Rome par M. de Saint-Aignan pour que ce monastère soit soustrait à la direction des cordeliers, II, 90, 139, 153, 249, 264, 285.

**Saint-Fargeau** (Ville de) dans l'Yonne. — La duchesse de Montpensier demande des filles de la Charité pour l'hôpital de Saint-Fargeau, VI, 263. — Les sœurs font l'école et gardent dans leur maison deux pensionnaires; saint Vincent conseille à la supérieure de se défaire des pensionnaires, VII, 50. — La duchesse désire une troisième sœur, VII, 628. — Jeanne Lepeintre, supérieure des sœurs de Saint-Fargeau, VIII, 418.

Plusieurs filles de Saint-Fargeau demandent à être admises chez les filles de la Charité, VII, 49. — Legs fait à la maison des missionnaires de Crécy par l'oncle de M. Petit, doyen de Saint-Fargeau, VIII, 305, 418.

**Saint-Félix** (Antoine-François de), archevêque de Myre. — Note biographique; sa mort; ses funérailles, V, 96-97.

**Saint-Floran** (Abbé de), conseiller au parlement. — Membre de la Conférence des mardis, II, 233.

**Saint-Florent-lez-Saumur** (Village de), aujourd'hui dans Saumur. — Abbé de Saint-Florent, III, 233.

**Saint-Flour** (Ville de) dans le Cantal. — Evêques de Saint-Flour, voir Noailles (Charles de), Montrouge (Jacques de). — Deux filles de Saint-Flour en retraite à la maison-mère des filles de la Charité, VI, 318, 319. — Autre mention, VII, 311.

**Saint-Frambourg** (Commune de), aujourd'hui englobée dans Villers-Saint-Frambourg. — Voir Robin (Philippe).

**Saint-François** (Ordre de). — Voir Franciscains.

**Saint-François** (Tiers-Ordre de). — XIII, 367.

**Saint-Germain-des-Prés** (Abbaye de) à Paris. — Henri de Bourbon, abbé de Saint-Germain, voir Bourbon (Henri de). — Autre mention, III, 391.

**Saint-Germain-en-Laye** (Ville de) en Seine-et-Oise. — Mission donnée à Saint-Germain, I, 421, 430, 432, 448, 450, 457; XI, 282. — Mort de Louis XIII en cette localité, voir Louis XIII. — La cour à Saint-Germain, III, 402. — Sœur Jeanne Dalmagne, servante à Saint-Germain, voir Dalmagne (Jeanne). — Voyages qu'y fait saint Vincent, I, 502; II, 393; III, 376, 402, 412; XII, 259.

Fondation d'une Charité, I, 421. — Sa composition, I, 504. — Sa présidente, voir Chaumont (Madame de). — Saint Vincent désire que Louise de Marillac aille à Saint-Germain pour l'organisation de la Charité, I, 422, 503, 504.

Autres mentions, II, 363, 420; III, 414, 518; VI, 172; X, 665; XIII, 216, 279.

*Filles de la Charité de l'établissement de Saint-Germain.* — Les dames de la Charité demandent une sœur à saint Vincent, I, 421. — Arrivée de deux sœurs, I, 433. — Sœur Elisabeth Martin y est envoyée pour la visite, II, 611-612. — On y est habituellement fidèle à l'oraison, X, 604. — Sœur de Saint-Germain en retraite à la maison-mère, III, 229. — Sœur malade, V, 419. — Sœur convalescente, V, 420. — Mlle d'Anse se propose de parler à la reine des besoins des sœurs de Saint-Germain, VI, 641.

Sœurs ayant fait partie de l'établissement, voir Angiboust (Barbe), Chefdeville (Perrette), Gesseaume (Henriette), Lepeintre.

Autres mentions, I, 610; II, 164-165, 550; III, 55, 449; IX, 193.

**Saint-Germain-l'Auxerrois** (Paroisse de) à Paris. — Le curé demande des filles de la Charité, I, 375. — Envoi de sœur Marie Joly à Saint-Germain; elle en est enlevée pour être placée à Sedan, voir Joly (Marie). — Les dames de la Charité de Saint-Germain demandent, pour la remplacer, une sœur qui sache assister les malades et préparer les remèdes, II, 156. — Choix de la remplaçante, II, 157, 158. — Les sœurs font fidèlement leur oraison, X, 583. — Elles manquent au lever de quatre heures, parce qu'elles veillent tard le soir, X, 594. — Sœurs de Saint-Germain, II, 121, 549; III, 54; VIII, 165. — Autres mentions, II, 178; III, 387; XIII, 11.

**Saint-Gervais** (Paroisse de) à Paris. — On demande des filles de la Charité pour la Charité de Saint-Gervais, II,

507. — Les sœurs se plaignent de passer pour salariées, II, 540. — Sœur Anne Hardemont est désignée pour aller les visiter, IX, 260. — Les sœurs de Saint-Gervais, II, 549; III, 54; voir Gesse (Catherine de). — Leur confesseur, voir Guérin (M.).

Curé de la paroisse, voir Talon (Charles-François). — Autre mention, II, 155.

**Saint-Gilles** (Village de) —. Mission donnée en ce lieu, IV, 108.

**Saint-Girard** (Monastère de) à Limoges. — Il passe sous l'obédience de l'abbé de Chancelade, III, 223.

**Saint-Ilpize** (Village de) dans la Haute-Loire. — Mission donnée en ce lieu par M. Olier, I, 332-333.

**Saint-Jacques** (Abbaye de). — Voir Monluc (Madame de).

**Saint-Jacques** (M. de) au Mans. — III, 235.

**Saint-Jacques de Compostelle** (Ville de) en Espagne. — MM. de Fontaines et Arnoul, malades à l'hôpital de cette ville, VII, 224, 243.

**Saint-Jacques-de-la-Boucherie** (Paroisse de) à Paris. — Sœur Anne Hardemont est chargée de visiter les filles de la Charité établies sur cette paroisse, IX, 260. — Placements et déplacements de sœurs, I, 366, 422, 512. — Sœurs ayant fait partie de l'établissement, voir Louise (Sœur), Marthe (Sœur). — Autre mention, II, 166.

**Saint-Jacques-de-l'Hôpital** (Hôpital) à Paris. — X, 651.

**Saint-Jacques-du-Haut-Pas** (Paroisse de) à Paris. — Fondation d'une Charité, II, 587, 591. — Maladie d'une des filles de la Charité de Saint-Jacques, IV, 425. — Sœur placée pour la seconde fois à Saint-Jacques, VI, 495.

**Saint-Jean** (Abbé de). — Voir Chandenier (Claude).

**Saint-Jean** (Nicolas de), aumônier de la reine Anne d'Autriche. — Retraite à Saint-Lazare, VI, 130. — Rapports épistolaires avec saint Vincent, VI, 369, 383. — Il s'occupe des filles de la Charité envoyées à La Fère, VI, 57; X, 205; — et en demande, de la part de la reine, pour Calais, XII, 22. — Il accompagne la cour à Sedan, VI, 346, 518; — parle à la reine de la mission de Metz, VII, 120. — Saint Vincent demande au supérieur de la maison de Mar-

seille de lui donner l'hospitalité dans sa maison, VIII, 256. — Autre mention, V, 647.

**Saint-Jean** (Comtes de) à Lyon. — Ils donnent à saint Vincent la cure de Châtillon, XIII, 46; — et, après lui, à Louis Girard, XIII, 53.

**Saint-Jean** (R. M. de), religieuse de l'abbaye de Montmartre. — III, 485.

**Saint-Jean** (Paroisse de) à Arras. — Voir Arras.

**Saint-Jean-d'Assé** (Village de) dans la Sarthe. — VIII, 115.

**Saint-Jean-de-Latran** (Paroisse de) à Rome. — On y demande une mission, V, 595-596.

**Saint-Jean-de-Latran** (Palais de). — Le cardinal Bagni propose de s'employer pour y loger les missionnaires de Rome, VII, 27, 33.

**Saint-Jean-de-Latran** (Chapitre de). — Un chanoine de Saint-Jean-de-Latran fait sa retraite chez les missionnaires de Rome, VIII, 294.

**Saint-Jean-de-Luz** (Ville de) dans les Basses-Pyrénées. — Esclaves originaires de cette localité, VII, 183, 198. — Le navire qui porte M. Etienne, poussé par la tempête sur les côtes d'Espagne, va mouiller au port de Saint-Jean-de-Luz, VIII, 212, 216, 219, 224, 473, 477.

**Saint-Jean-des-Bois** (Monastère de) dans l'Oise. — III, 518.

**Saint-Jean-des-Vignes** (Monastère de). — XIII, 519.

**Saint-Jeoire** (Ville de) dans la Haute-Savoie. — Le prieur propose d'unir la cure à la congrégation de la Mission, VIII, 57.

**Saint-Joseph** (Congrégation de). — Voir Cretenet (Jacques).

**Saint-Joseph** (R. M. de), religieuse de l'abbaye de Montmartre. — III, 485.

**Saint-Josse** (Abbaye de). — Voir Moreau (Etienne).

**Saint-Josse** (Paroisse de) à Paris. — Curés de Saint-Josse, voir Abelly, Pique.

**Saint-Julien.** — Voir Sancey.

**Saint-Jure** (Jean-Baptiste de), jésuite. — Rapports avec saint Vincent, IX, 109.

**Saint-Just** (Abbé de), grand vicaire de Lyon. — Saint Vincent lui montre l'inconvénient qu'il y aurait si plusieurs communautés portaient le même nom ou des noms ressemblants, VI, 498.

**Saint-Laurent** (Ile). — Nom donné autrefois à l'île de Madagascar, III, 278, 333, 334; VIII, 475, 486, 500.

**Saint-Laurent** (Paroisse de), aujourd'hui dans Paris. — Fondation d'une Charité, I, 274; XIII, 834. — Guillaume de Lestocq, curé de Saint-Laurent, voir ce nom. — Transfert de la maison-mère des sœurs sur la paroisse Saint-Laurent, voir Charité (Filles de la). — Inhumation du corps de Louise de Marillac dans l'église Saint-Laurent, VIII, 270.

Filles de la Charité chargées des pauvres et des écoles de la paroisse, I, 326, 400, 512; voir Delaître (Sœur), Jeanne (Sœur), Lauraine (Marguerite), Marie (Sœur). — Saint Vincent décide, après délibération du conseil des sœurs, que deux sœurs de la maison-mère iront, plusieurs fois la semaine, l'après-dînée, visiter les malades de la paroisse, XIII, 607-610.

Foire Saint-Laurent, IX, 37.

Autres mentions, IV, 385; V, 344.

**Saint-Lazare** (Prieuré de).

*Ordre chronologique des faits.* — A l'origine, la maison de Saint-Lazare, fut établie pour recevoir des lépreux; elle prend, avec le temps, le nom de prieuré, I, 255. — Saint-Lazare était anciennement administré par des prêtres séculiers, nommés par l'évêque de Paris, I, 250; XIII, 404. — Le prieuré a, de tout temps, dépendu, au spirituel et au temporel, de l'évêque de Paris, qui n'a jamais abdiqué son droit, I, 149, 250, 255, 549-550; XIII, 250, 404, 405.

Entre 1342 et 1349. — Fulco de Chanac, évêque de Paris, ôte l'administration du prieuré à des prêtres séculiers pour la donner à d'autres prêtres séculiers, I, 250.

1518. — Poncher, évêque de Paris, confie l'administration du prieuré aux chanoines réguliers réformés de Saint-Augustin, I, 250, 255; XIII, 373, 404.

1611. — Henri de Gondi, évêque de Paris, nomme Adrien Le Bon prieur, I, 256, 550; XIII, 250.

Vers 1620. — Adrien Le Bon prend provision de sa

charge de prieur en cour de Rome sans nécessité pour être plus sûr de la conserver, I, 251.

1630-1631. — Démarches faites auprès de saint Vincent par Adrien Le Bon et le curé de Saint-Laurent pour obtenir de lui qu'il accepte l'union du prieuré à sa congrégation, V, 533; VIII, 360; XIII, 244-247.

1631. — Requête des religieux de Saint-Victor contre l'union (17 décembre), I, 151.

1632. — Contrat d'union du prieuré de Saint-Lazare à la congrégation de la Mission (7 janvier), XIII, 234; voir Le Bon. — Adrien Le Bon éprouve parfois des regrets d'avoir cédé le prieuré à saint Vincent, XIII, 638. — Les religieux de Saint-Lazare donnent procuration pour l'accomplissement, en leur nom, de toutes les formalités de l'union (7 et 8 janvier), XIII, 401. — Approbation par l'archevêque de Paris du contrat d'union (8 janvier), XIII, 248. — Lettres patentes par lesquelles le roi approuve l'union (janvier), XIII, 254. — Consentement des marchands et des échevins de Paris (24 mars), VII, 484; XIII, 272, 396, 402. — Requête des religieux de Saint-Victor au parlement pour empêcher l'enregistrement des lettres d'union (13 mai), I, 151. — Les curés de Paris réclament de leur côté, I, 149. — M. Pillé encourage saint Vincent au cours du procès, II, 346; XIII, 336. — Services que l'abbé de Saint-Cyran lui rend à cette occasion, voir Saint-Cyran (Abbé de). — Le parlement déclare que, nonobstant l'opposition, il verra le concordat et les lettres patentes pour l'enregistrement (21 août); il ordonne l'enregistrement des lettres patentes (7 septembre), I, 549; IV, 297; VIII, 361; XIII, 271, 277, 402, 403, 412; — mais exige que saint Vincent obtienne de nouvelles lettres du roi et de l'archevêque de Paris, I, 151; VII, 310, 485; XIII, 268, 396. — Déclaration par laquelle Adrien Le Bon renouvelle l'acte du 7 janvier 1632, mais sans demander l'union en cour de Rome (29 décembre), XIII, 267. — Lettres par lesquelles l'archevêque de Paris approuve de nouveau l'acte d'union (31 décembre), XIII, 271; — se réservant sur le prieuré toute juridiction et autorité au spirituel et au temporel, XIII, 251. — Saint Vincent se fait exempter dans la suite de l'obligation de rendre ses comptes chaque année à l'archevêque, II 460; IV, 70, 417; XIII, 275.

1632 ou 1633. — Nicolas Maheut, sous-prieur de Saint-Lazare, meurt de la peste, I, 185.

1632--1634. — Démarches de saint Vincent à Rome pour obtenir du Saint-Siège confirmation de l'union de Saint-Lazare à la Mission, I, 148, 249-251, 252, 285.

1633. — Lettres patentes du roi en faveur de l'union (janvier), XIII, 277. — Le parlement les enregistre (21 mars), VII, 485; XIII, 397, 404. — Procès-verbal de la signification faite aux religieux de Saint-Lazare des lettres d'union (26 avril), XIII, 404. — La chambre des comptes les enregistre (11 octobre), VII, 485; XIII, 397, 404.

1634. — La cour des aides également (9 janvier), VII, 485; XIII, 397, 403. — Supplique au pape Urbain VIII pour lui demander de confirmer les lettres d'union, I, 255; XIII, 372.

1635. — Confirmation de l'union par Urbain VIII, dont la bulle n'est pas expédiée (15 mars), VII, 485-486; XIII, 372, 377, 397, 405, 413.

1636. — A l'approche de l'armée espagnole, Saint-Lazare est transformé en camp; on y distribue des armes aux soldats; saint Vincent s'apprête à évacuer la maison (15 août), I, 340. — Cas de peste à Saint-Lazare (octobre), I, 358, 360.

1637. — Epidémie de dysenterie (août), I, 389.

1639. — Sacre, dans l'église de Saint-Lazare, de Pavillon, évêque d'Alet (22 août), I, 374.

1640. — Visite canonique de la maison (août-septembre), II, 96, 102, 110, 112.

1641. — Visite canonique de la maison par M. Lambert, II, 208.

1642. — Assemblée des supérieurs à Saint-Lazare (octobre), XIII, 287.

1644. — Tout marche si bien que Saint-Lazare « semble un petit paradis » (février), II, 445.

1644-1646. — On n'assiste pas la maison de Saint-Lazare, parce qu'on la croit dans l'opulence, II, 466, 573.

1645. — Erection d'un séminaire, le petit Saint-Lazare ou Saint-Charles, à l'extrémité de l'enclos de Saint-Lazare sur la rue du Faubourg-Saint-Denis; construction d'un bâtiment pour les ordinands sur l'emplacement de la petite infirmerie, II, 535. — C'est ce bâtiment que saint Vincent appelle plus tard le « bâtiment neuf », XI, 373. — Les

terres de Saint-Lazare sont entourées de murs, II, 536, 539, 555.

1649. — Six cents soldats hospitalisés à Saint-Lazare pillent la maison (janvier), III, 403. — On diminue le personnel de Saint-Lazare pour pouvoir assister plus de deux mille pauvres; le séminaire se transporte à Richelieu; il ne reste plus que sept ou huit prêtres, dix-huit ou dix-neuf écoliers et quelques frères (février), III, 412, 413, 417. — Dénûment de la maison par suite des troubles, III, 403, 503.

1651. — Réunion des supérieurs à Saint-Lazare (juillet), XIII, 333.

1652. — Pauvreté dans laquelle les troubles ont jeté la maison, IV, 16, 327, 328, 333, 378, 463, 467. — Saint Vincent parle d'envoyer une partie de ses clercs au Mans pour décharger Saint-Lazare (janvier), IV, 307. — De pauvres prêtres réfugiés à Paris reçoivent l'hospitalité à Saint-Lazare (juin), IV, 407. — Alarmes provoquées par le passage des armées le long de l'enclos (juillet), IV, 417, 420.

1653. — La ville de Paris a l'intention de mettre en pacage dans l'enclos de Saint-Lazare les bestiaux destinés à la nourriture des habitants (avril), IV, 572-573.

1655. — Alexandre VII approuve l'union du prieuré de Saint-Lazare à la congrégation de la Mission; texte de la bulle (18 avril), XIII, 372. — Les membres de la maison de Saint-Lazare réunis acceptent le bref par lequel Alexandre VII approuve les vœux émis dans la congrégation de la Mission, et renouvellent ces vœux (22 octobre), XIII, 383.

1658. — Les augustins de l'abbaye de Sainte-Geneviève n'ont pas renoncé à leurs prétentions sur Saint-Lazare; ils attendent la mort de saint Vincent pour agir, VII, 248, 310. — Saint Vincent presse à Rome l'expédition des bulles d'union (août-septembre), VII, 247, 269, 277. — Il les reçoit (octobre), VII, 302.

1658-1659. — Il s'occupe de la fulmination de ces bulles, VII, 302, 310, 345, 490.

1659. — Requête pour obtenir la fulmination (8 avril), XIII, 397-398. — L'officialité de Paris ordonne une enquête *de commodo et incommodo* (23 avril), XIII, 398. — L'officialité fait apposer des affiches pour prévenir tous ceux qui auraient droit et intérêt (30 avril), XIII, 398. — Procès-

verbal de l'apposition des affiches (2 mai) ; nouvelle ordonnance de l'officialité pour réassigner les prétendant droits « par semblables affiches » (10 mai) ; procès-verbal de l'exécution de cette ordonnance (12 mai) ; l'official décide de se transporter à Saint-Lazare pour dresser procès-verbal de l'état des lieux et entendre des témoins (21 mai) ; procès-verbal de l'assignation des témoins (mai ou juin) ; l'official se rend à Saint-Lazare, y entend cinq témoins et dresse le procès-verbal de l'état des lieux (27 juin), XIII, 399. — L'official ordonne que toutes les pièces seront remises à l'officialité pour être ordonné ce que de raison (28 juin), XIII, 400. — Sentence de fulmination (21 juillet), XIII, 395. — Saint Vincent prend possession de Saint-Lazare (7 août), VIII, 69.

1660. — Sacre de l'évêque de Chalon (9 mai) et de l'évêque d'Oloron dans l'église de Saint-Lazare, VIII, 289.

*La seigneurie, la propriété, les dépendances, les revenus.* — Bailliage, I, 388 ; voir Le Gras (Michel). — Justice, II, 133 ; IV, 151. — Censive, II, 133. — L'église, XIII, 332. — L'église de Saint-Lazare est exempte de la taxe sur les chapelles, III, 579. — Saint Vincent demande et obtient qu'elle ne soit pas comprise parmi les stations du jubilé (1656), XI, 332. — Sépultures, II, 352. — Corps inhumés dans l'église de Saint-Lazare, III, 34 ; voir Le Bon. — Bâtiment neuf, XI, 373. — Petite infirmerie, II, 535. — Infirmerie Saint-Luc, XIII, 191. — Des maçons sont sans cesse occupés à réparer les bâtiments, VIII, 41. — Jardin, VIII, 71 ; XI, 247. — Clôture des terres, II, 536, 539, 555 ; VIII, 106. — Enclos, XI, 247. — Moulins, I, 365. — Bibliothèque, XII, 290. — Parloir, XII, 21. — Chambre pour enfermer les délinquants, VII, 210 ; XII, 60. — Salle de Saint-Lazare, XI, 257 ; XII, 297. — Maisons en location, II, 305. — Maison de campagne, VIII, 106. — Ferme de Rougemont, voir ce mot.

Donations (1640), II, 103, 127 ; voir Sillery (Noël Brulart de). — Attraits du séjour à Saint-Lazare, VI, 516 ; XI, 247-248. — Remboursement de dettes, II, 130. — On s'imagine que la maison est dans l'opulence ; d'où personne ne l'assiste, II, 466. — Sa pauvreté, II, 490, 573 ; IV, 16, 327, 328, 333, 378, 463, 467 ; V, 168, 216 ; VI, 614 ; VII, 228. — Saint-Lazare a beaucoup de charges et reçoit peu, VI, 468. — C'est un devoir pour les maisons particulières d'aider la

maison-mère, VI, 162. — La maison de Saint-Lazare doit à celle de Richelieu, IV, 320.

*Religieux de l'ancien Saint-Lazare.* — Noms de ceux qui ont signé le contrat d'union du prieuré à la congrégation de la Mission, XIII, 234. — La bulle d'union est une garantie pour le paiement de leurs pensions, VII, 345. — Voir Cousin (Claude), Le Bon, Flamignon, Maheut, Morennes.

*La communauté.* — Fidélité des frères à l'examen particulier, X, 605. — Frères portiers, I, 488.

Quelques rentrées au séminaire interne, I, 312. — Nombre des séminaristes, I, 539; II, 323, 489; III, 97; V, 68; VI, 238, 610; VII, 17. — Leur nombre s'accroît, II, 127; VI, 143. — Le séminaire « commence à être bien peuplé », V, 239; — est « assez bien peuplé », V, 573; — est plein, VI, 143, 247. — Don du commandeur de Sillery à Saint-Lazare pour le séminaire interne, II, 127. — Plusieurs séminaristes forment une association pour s'encourager à la dévotion à la sainte Vierge, III, 442. — Examen des séminaristes par le supérieur général et ses assistants, XIII, 330. — On ne leur permet plus de sortir en ville; heureux effets de cette défense, V, 349. — Un séminariste voit son séminaire prolongé de six mois à cause d'un acte de désobéissance, voir Boucher (Philippe-Ignace). — Directeurs du séminaire interne, voir Alméras (René), Dehorgny, Delespiney, Dufour (Claude), Jolly (Edme), La Salle (Jean de).

Avis de saint Vincent aux étudiants, XI, 28-29, 126-128; XII, 63-64. — Directeurs des étudiants, IV, 358, 550; XIII, 330. — Professeurs, voir Cruoly, Damiens, Dufour, Ennery, Eveillard, Gilles, Guillot, La Brière, Marthe, Watebled (Pierre). — Nombre des étudiants, I, 539; II, 323, 392; IV, 550; V, 69; VI, 610; VII, 538; VIII, 30, 81. — En 1639, ils allaient étudier la théologie aux Bons-Enfants, I, 539. — En 1642, la théologie s'enseignait à Saint-Lazare, II, 323. — On leur explique un auteur sans dicter, II, 212, 238. — Manuels de classe, voir Bécan, Binsfeld. — Examens, XIII, 330. — Disputes théologiques, II, 222, 392. — Exercices de prédication, XIII, 331. — Il est décidé que les étudiants ne communiqueront plus avec les anciens, XIII, 331. — Ils doivent, les jours de classe, prendre leur récréation dans le jardin, non dans le clos, XI, 197. — Promenades et vacances, VIII, 106. — Querelle entre étudiants, XII, 59-60. — Mort d'un étudiant, voir Jamain.

Nouveaux prêtres (mars 1651), IV, 160. — Les prêtres de Saint-Lazare sont au nombre de trente-cinq (mars 1652), IV, 328.

Malades de l'infirmerie, II, 209; IV, 434, 488.

*Exercices et pratiques.* — Ordre du jour, I, 563. — A Saint-Lazare on est trop peu fidèle au bréviaire en commun, XII, 331-334, 351, 428. — On l'y récite mal, XII, 325, 331. — Saint Vincent n'accepte pas que ses prêtres soient tenus de porter dans l'église de Saint-Lazare l'aumusse et le domino, I, 140; — mais bien d'y chanter la grand'messe et les vêpres, les dimanches et jours de fête, XII, 332. — Heure de la messe solennelle le dimanche, XIII, 330. — Pauvreté des ornements sacerdotaux, II, 275.

Répétitions d'oraison et conférences; repas; lecture de table, voir ces mots. — Liste des conférences données à Saint-Lazare de 1650 à 1660, XII, 451. — Des étrangers s'introduisent d'eux-mêmes au réfectoire comme s'ils étaient invités, XI, 111. — Récréations, V, 383. — Conseils, XII, 143. — Saint Vincent réunissait quelquefois les anciens pour les consulter, XII, 287. — Exercices de prédication, catéchisme, controverses, cas de conscience, théologie morale, administration des sacrements, conférences sur l'Ecriture Sainte, voir ces mots. — Retraites de la communauté, I, 218, 304, 312, 340; II, 301; V, 441; VII, 288; — en plusieurs bandes, III, 244; X, 634. — Visites canoniques, II, 96, 102, 110, 112, 208.

Les missionnaires de Saint-Lazare portent le chapelet à la ceinture, III, 383. — On sonne la cloche pour annoncer l'arrivée d'un étranger, IV, 217. — Tournée pour demander à un chacun ce dont il a besoin, X, 286, 300; XI, 160; XII, 393, 394. — Pratiques de civilité et de respect mutuel en usage à Saint-Lazare, IX, 150, 151, 157. — Pratique en vigueur pour assurer la fidélité à l'oraison, X, 595. — On montre les lettres au supérieur avant de les ouvrir, IX, 652; X, 405. — On ne demande rien et on ne refuse rien, X, 299. — On n'y parle pas des nouvelles du temps, II, 34. — Réserve avec laquelle on s'y entretient des questions discutées, III, 328; IV, 355.

*Les œuvres.* — Missions, V, 103, 359-360, 584, 588, 595, 611; VI, 259; VII, 58, 60, 69, 76, 109, 133, 465; VIII, 202.

Retraites. — Exercitants, I, 157, 205, 216, 308; II, 22, 437; VIII, 52, 110, 405, 407, 412, 427, 434, 462; XI, 211;

XII, 165, 315-316, 442, 485; XIII, 178; voir Machon, Pavillon. — Les exercitants sont reçus gratuitement, XI, 16. — Claude de Chandenier offre le prieuré de Saint-Pourçain à saint Vincent pour l'aider à supporter les frais occasionnés par les retraites, VII, 298. — Avis de saint Vincent pour ceux qui ont soin de conduire les retraitants, XII, 165-167; 437-444.

Affluence considérable des retraitants à Saint-Lazare, XI, 14, 229. — Il en venait du fond de la Champagne, XI, 19. — Il y venait des évêques et des premiers présidents, I, 157; — des docteurs, I, 157; XI, 211; — des gens de guerre, XI, 14, 18-19; — beaucoup d'ecclésiastiques, XI, 16; — des membres de communauté qui avaient besoin d'éprouver leur vocation, XI, 15; — des personnes désireuses de s'éclairer sur leur vocation, XI, 15, 18 — Jeune fille luthérienne venue à Saint-Lazare, sous l'habit d'un laquais, pour y faire une retraite, I, 308.

Fruits de ces retraites, II, 257; XI, 16, 18, 230; XIII, 134. — La cordialité qui régnait dans la maison de Saint-Lazare concourait à leur édification et parfois à leur conversion, IX, 151.

Les dix méditations d'un retraitant de Saint-Lazare, XIII, 133.

Retraites d'ordinands. — L'archevêque de Paris exige que tous les ordinands fassent une retraite préparatoire à Saint-Lazare, I, 180, 263, 525; XIII, 252, 274, 376; — non seulement ceux de son diocèse, mais en général tous ceux du royaume qui reçoivent les ordres à Paris, II, 27. — Il n'excepte pas les bacheliers, I, 525; — étend cette mesure aux clercs qui se présentent pour les ordres mineurs, III, 233. — L'évêque de Beauvais fait des démarches auprès des évêques voisins de Paris pour qu'ils envoient leurs ordinands à Saint-Lazare, I, 541.

Nombre des retraites d'ordination par an; leur durée; nombre moyen des retraitants, VII, 298; VIII, 110. — Il n'y en a pas exceptionnellement au mois de juin de l'année 1656, V, 624, 625, 629.

Mentions de quelques retraites, I, 235, 236, 308; IV, 253, 290, 342; V, 144, 359, 572, 574, 588, 593, 595; VI, 259, 368; VII, 17, 22, 108, 111, 133, 465, 480, 583; VIII, 110, 202. — Noël Brulart de Sillery fait sa retraite d'ordination à Saint-Lazare, voir ce nom. — Il y a parmi les ordinands des

bacheliers, des licenciés et des docteurs, I, 525; XI, 11; XII, 24. — Prieurés offerts à saint Vincent pour que les revenus servent à couvrir les frais des retraites des ordinands, voir Bruyères-le-Chatel, Saint-Aignan (M. de), Saint-Pourçain. — L'archevêque de Paris va voir les ordinands à Saint-Lazare, I, 480.

Prédicateurs des ordinands, IV, 342; V, 572, 575; VII, 17, 108; voir Bossuet, Caulet (Etienne de), Sevin. — Directeurs des ordinands, IV, 114, 342, 601; V, 588; XII, 438, 442. — Saint Vincent obtient un bref d'indulgences en faveur des ordinands, VII, 480.

Fruits de ces retraites, I, 204. — Edification d'un chartreux présent à Saint-Lazare lors d'une retraite d'ordinands, III, 202. — Saint Vincent supplie sa communauté de leur donner le bon exemple, XI, 10-11. — « La manière d'agir humble et simple » des missionnaires les édifie, XII, 204.

Le chanoine le Mareschal demande à saint Vincent de recevoir un ordinand qui désire faire sa retraite, VIII, 346. — Le saint signale au chapitre de Paris un clerc en retraite à Saint-Lazare qu'il estime ne pouvoir être appelé aux ordres, VI, 476.

Voir Ordinands.

Léproserie. — En 1632 il n'y avait aucun lépreux à Saint-Lazare, XIII, 235; — et il n'y en avait pas eu depuis longtemps, I, 256; XIII, 373. — Lépreux à Saint-Lazare, I, 292.

Maison de correction. — Saint Vincent refuse à une mère d'incarcérer son fils, qui faisait une retraite à Saint-Lazare, XIII, 178-179. — La marquise d'Esne demande que son fils soit enfermé à Saint-Lazare, VIII, 348. — Evasion d'un prisonnier, I, 291. — Saint Vincent obtient la libération du fils de M. Demurard, enfermé injustement, VII, 605. — Un magistrat de Paris loue le bon ordre qui règne dans cette maison, XI, 21. — Saint Vincent recommande cette œuvre à ses missionnaires, XI, 20-24; XII, 88. — Il se plaint qu'on ne nourrit pas assez bien les prisonniers, XI, 331. — Autre mention, I, 488.

Asile d'aliénés. — En 1632, l'asile avait deux ou trois aliénés, et c'est ce qui, plus que toute autre chose, attachait saint Vincent à Saint-Lazare, XI, 20. — Le frère de M. Barreau est enfermé à Saint-Lazare, V, 146. — Saint Vincent se plaint qu'on ne nourrit pas assez bien ces pau-

vres aliénés, XI, 331. — Il recommande cette œuvre à sa communauté, XI, 20-24; XII, 88.

Œuvres des Conférences des mardis et des dames de l'Hôtel-Dieu, voir ces mots.

*Variétés.* — Parmi les étrangers n'étaient hospitalisés à Saint-Lazare que ceux qui venaient y faire une retraite, et pendant les huit jours de la retraite seulement, V, 28, 597; VII, 361; VIII, 53, 110. — Exceptions, voir Chandenier (Claude et Louis de), Vincy (M. de).

Domestiques, IV, 519. — Leur fidélité à l'examen particulier, X, 665.

Assemblées de curés à Saint-Lazare, I, 201, 216. — Assemblées de docteurs réunis pour traiter des questions du temps, voir Jansénisme. — La maison-mère doit servir de modèle aux autres maisons, XI, 206.

**Saint-Léonard** (Ville de) dans la Haute-Vienne. — VIII, 341.

**Saint-Léonard de Chaume** (Abbaye de) à Vérines (Charente-Inférieure). — Acte de résignation de l'abbaye par l'archevêque d'Aix en faveur de saint Vincent, XIII, 8. — Saint Vincent, abbé de Saint-Léonard, XIII, 14, 19. — Acte de résignation de l'abbaye par saint Vincent en faveur de François de Lanson, XIII, 37.

**Saint-Leu** (Paroisse de) à Paris. — Vu le grand nombre de malades, saint Vincent se propose de donner une compagne à Barbe, I, 380. — Filles de la Charité au service des malades de la paroisse, I, 417; II, 549; III, 54; IX, 260; voir Barbe (Sœur), Jacqueline (Sœur), Marthe (Sœur). — Mlle Desbordes, trésorière de la Charité, voir Desbordes (Mlle).

**Saint-Leu d'Essérent** (Village de) dans l'Oise. — I, 347; XIII, 834.

**Saint-Louis** (Congrégation de), branche de l'ordre dominicain en France. — Voir Dominicains.

**Saint-Louis** (Jésuites de) à Paris. — Voir Jésuites.

**Saint-Louis** (Paroisse de) à Paris. — IV, 333.

**Saint-Louis-des-Français** (Communauté de) à Rome. — Six oratoriens en font partie, III, 626. — Saint Vincent craindrait de déplaire aux membres de cette communauté en demandant l'église Saint-Yves pour les missionnaires de Rome, II, 263, 376.

**Saint-Luc** (M. de). — IV, 471.

**Saint-Lyé** (Village de) dans l'Aube. — Mission retardée, I, 531.

**Saint-Malo** (Ville de) dans l'Ille-et-Vilaine. — Evêques de Saint-Malo, voir Sancy, Neufville (Ferdinand de). — Curé de Saint-Malo, voir Le Gouverneur (Guillaume). — Séminaire de Saint-Malo, voir Saint-Méen. — Les filles de la Charité sont demandées pour l'hôpital de cette ville, IV, 298; V, 631; VI, 65. — Esclaves de Saint-Malo, V, 329; VII, 502; VIII, 539. — Marchands de Saint-Malo, VIII, 250, 478.

Voir Plancoët (N.-D. de).

**Saint-Mammès** (Chapitre de) à Langres. — Il intente un procès aux oratoriens au sujet du prieuré Saint-Nicolas de Grosse-Sauve, XIII, 56.

**Saint-Mandé** (Jérôme de l'Arche, seigneur de). — III, 253.

**Saint-Mandé** (Marie de Fortia, dame de), épouse du précédent, dame de la Charité. — Elle s'occupe de l'œuvre des Enfants trouvés, III, 253; IV, 188.

**Saint-Mandé** (Mademoiselle de), dame de la Charité. — III, 261-262.

**Saint-Marc** (Prieur de). — VIII, 171, 191.

**Saint-Marceau** (Paroisse de) à Paris. — Confrérie de la Charité, V, 241. — Autres mentions, I, 437; IV, 170.

**Saint-Martin** (Paroisse de) à Paris. — Filles de la Charité au service des pauvres de la paroisse, V, 578; voir Jeanne (Sœur).

**Saint-Martin** (Prieuré de) à Dreux. — Il est offert à saint Vincent, qui demande à réfléchir, V, 533-534.

**Saint-Martin** (Rade de) près La Rochelle. — Départ de vaisseaux, VI, 9, 12, 203.

**Saint-Martin** à Ham. — VI, 418.

**Saint-Martin** (M. de), chapelain du roi de Pologne. — VI, 3.

**Saint-Martin** (M. de). — Ses « prétentions » sur l'archidiaconé d'Alet, II, 195.

**Saint-Martin** (Jean de), chanoine de Dax. — Note biographique, VIII, 271. — Correspondance avec saint Vincent au sujet des lettres sur la captivité, I, 1; VIII, 271. — Lettre

que lui adresse le frère Ducournau sur le même sujet, VIII, 513. — A Paris, I, 90. — Il prend soin de la famille du saint, IV, 535; V, 567; XI, 329.

**Saint-Martin** (Jean de), conseiller au siège présidial de Dax, frère du précédent. — Rapports avec saint Vincent, I, 18. — A Paris, I, 67. — Le saint lui fait cadeau d'un petit tableau, I, 341; — se sert de lui pour subvenir aux besoins de sa famille, I, 90; XIII, 62. — On trouve dans ses papiers l'original des deux lettres de saint Vincent sur la captivité à Tunis, I, 1; VIII, 271. — Autres mentions, IV, 482, 484.

**Saint-Martin d'Agès** (M. de), fils du précédent. — Il découvre dans les papiers de son père les deux lettres dans lesquelles saint Vincent parle de son esclavage à Tunis, I, 1; VIII, 271. — A Paris, XIII, 62.

**Saint-Maur-les-Fossés** (Ville de) près Paris. — M. de Mesgrigny s'y retire avec M. Brandon, II, 29.

**Saint-Maur** (Bénédictins de). — Saint Vincent écrit au supérieur général au sujet de l'affaire de Saint-Ouen, IV, 192. — Opposition qu'ils font à l'union de la mense conventuelle de l'abbaye de Saint-Méen, voir Saint-Méen. — Autre mention, III, 391.

**Saint-Maurice** (Ile). — IV, 454.

**Saint-Médard** (Paroisse de) à Paris. — Filles de la Charité établies sur cette paroisse, V, 578.

**Saint-Médéric** (Paroisse de) à Paris. — Voir Saint-Merry.

**Saint-Méen** (Ville de) dans l'Ille-et-Vilaine. — Postulantes de ce lieu, III, 338. — L'abbé de Mouzon à Saint-Méen, IV, 543, 604.

*Prêtres de la Mission de l'établissement de Saint-Méen.* — Lettres de saint Vincent aux missionnaires, II, 569; IV, 359; V, 614; VII, 30, 508, 561; voir Bourdet (Jean), Codoing, Thibault (Louis), Serre; — des missionnaires de Saint-Méen à saint Vincent, voir Serre.

Fondation du séminaire de Saint-Méen, sous la direction des prêtres de la Mission, dans la mense conventuelle de l'abbaye des bénédictins, II, 569; III, 100. — Les bénédictins font opposition à cet établissement, II, 569. — Le parlement de Rennes prend fait et cause pour eux, III, 100. — Saint Vincent estime qu'il vaut mieux tout abandonner

qu'entrer en procès, II, 569. — Sur les instances de l'évêque de Saint-Malo et pour ne pas trahir sa cause, il demande à ses prêtres de ne pas abandonner l'abbaye, III, 27. — Il approuve et justifie les droits de l'évêque de Saint-Malo, III, 38-39, 46-49, 100-102; VII, 147 .— Son attitude, mal comprise par Ropartz, III, 104. — Les prêtres de la Mission chassés de l'abbaye par le parlement de Rennes; démarches pour les rétablir; le Conseil du roi casse l'arrêt du parlement et rétablit les missionnaires, III, 8-10, 20, 21, 27, 36. — L'évêque interdit l'église de Saint-Méen et défend d'y entrer, sous peine d'excommunication, tant que les bénédictins s'y trouveront, III, 27. — Saint Vincent écrit à M. Bourdet, supérieur du séminaire, de rester à son poste; M. Bourdet s'enfuit, laissant seul son confrère M. de Beaumont, III, 36. — Sur l'ordre du parlement de Rennes, l'abbaye est envahie, M. de Beaumont saisi et mis en prison, les fers aux pieds; saint Vincent demande sa délivrance au premier président du parlement de Rennes, III, 46. — Libération de M. de Beaumont, III, 46, 50, 58. — Les missionnaires sont rétablis dans l'abbaye par les officiers du roi, III, 72, 84, 99.

Démarches à Rome pour obtenir l'union de la mense conventuelle de l'abbaye au séminaire, III, 99-102, VI, 344, 431; VII, 622. — Approbation de l'union, VII, 204. — Texte des bulles, XIII, 387. — Le procureur général des bénédictins s'oppose à leur expédition, VII, 147. — Saint Vincent les a et va les envoyer à Dol, VII, 238. — Fulmination des bulles, VII, 396.

Froissements entre l'évêque de Saint-Malo et quelques missionnaires, III, 104. — Saint Vincent blâme le supérieur d'avoir promis à l'ancien recteur de Mordec une hospitalité de six mois dans le séminaire, V, 597. — Ordre pour l'office divin, XII, 330. — Les missionnaires ont l'obligation de réciter l'office au chœur et de chanter la grand'messe, en dehors des dimanches et des jours de fête, plusieurs fois la semaine, XII, 333.

Missions, V, 102, 631; VI, 281; VII, 115, 469.

Le séminaire est pour de « jeunes enfants », III, 379. — On y enseigne le chant et les cérémonies, VII, 508, 561. — Nombre de séminaristes, III, 168; VII, 30. — Les missionnaires confessent dans leur église à cause des pèlerins, IV, 314.

M. Bourdet, supérieur, accepte de desservir la chapelle de N.-D. de Plancoët; ce dont saint Vincent le blâme, II, 600. — Le service de cette chapelle gêne pour les œuvres; saint Vincent engage M. Codoing à continuer et les missions et le séminaire en prenant, au besoin, comme auxiliaires des prêtres du dehors, III, 131.

Projet de séminaire interne pour les postulants de Bretagne, VII, 103.

Visite canonique de la maison par M. Portail, II, 608, 610, 612; III, 73; — par saint Vincent, III, 413, 423; — par M. Berthe, V, 496; VI, 360; — par M. Dehorgny, VIII, 116.

Missionnaires malades, IV, 319. — Placements et déplacements, III, 463; VI, 511. — Liste des supérieurs, VIII, 519. — Missionnaires ayant fait partie de l'établissement, voir Beaumont, Bourdet (Jean), Bureau, Caset (Michel), Codoing, des Noyelles, Goret, Guy (Frère), Joseph (Frère), Laisné (Pierre), Le Blanc (Georges), Le Boysne, Patriarche, Plunket, Rivet (François), Serre, Servin, Thibault (Louis), Turbot.

Autre mention, II, 609.

**Saint-Merry** (Paroisse de) à Paris. — M. du Hamel, curé de Saint-Merry, IV, 621. — Etablissement des filles de la Charité, II, 549; III, 54. — Autre mention, XIII, 13.

**Saint-Mihiel** (Ville de) dans la Meuse. — Affreuse misère; distribution de secours par des missionnaires, II, 24, 35, 58, 80, 213-214. — Remerciements des échevins, II, 369. — Voyage de M. Lambert à Saint-Mihiel, II, 290.

**Saint-Nazaire** (Ville de) dans la Loire-Inférieure. — Passage à Saint-Nazaire de missionnaires envoyés à Madagascar, V, 280; VI, 132, 139-140; VIII, 211, 470; XI, 373, 374.

**Saint-Nicaise** (Abbaye de) à Reims. — VIII, 22.

**Saint-Nicolas** (Abbaye de) à Angers. — L'abbé de Saint-Cyran y établit la réforme, XIII, 119.

**Saint-Nicolas** (Maison de) à Rome. — Il est question d'y loger les missionnaires, VII, 253-254.

**Saint-Nicolas-de-Champvent.** — Voir Champvent.

**Saint-Nicolas-des-Champs** (Paroisse de) à Paris. — M. Pillé, prêtre habitué de Saint-Nicolas-des-Champs, II,

328. — Les filles de la Charité de cette paroisse sont fidèles à l'heure du lever, X, 594. — Autre mention, XIII, 11.

**Saint-Nicolas-du-Chardonnet** (Paroisse de) à Paris. — Curés de la paroisse, voir Féret, Froger. — Mille cinq cents paroissiens ne font pas leurs Pâques en 1648, III, 322. — Mission à Saint-Nicolas pour les réfugiés, IV, 406.

Charité de Saint-Nicolas, I, 78-81, 92, 100, 173, 188, 235, 244, 543; IX, 209. — Son règlement, I, 116, 239. — Texte de ce règlement, XIII, 527. — Saint Vincent songe à confier à cette Charité l'œuvre des forçats, I, 166. — Marguerite Naseau au service de la Charité de Saint-Nicolas, IX, 245, 602. — Filles de la Charité de Saint-Nicolas, I, 328; II, 549; III, 54; IV, 151; voir Angiboust (Barbe), Dalmagne. — Leur « chambre », I, 335, 346, 357, 358, 396. — Saint Vincent conseille de garder encore la « maison » de louage qui servait précédemment de maison-mère aux sœurs, I, 349. — Les sœurs sont exactes à l'heure du lever, X, 594.

Autre mention, VI, 532.

**Saint-Nicolas-du-Chardonnet** (Communauté de). — Voir Nicolaïtes.

**Saint-Nom-de-Jésus** (Confrérie du). — Union des deux confréries du Saint-Nom-de-Jésus et de la Charité à Montreuil-sous-Bois, I, 105; XIII, 521-523.

**Saint-Nom-la-Bretèche** (Village de) en Seine-et-Oise. — Saint Vincent invite M. Belin à s'y rendre pour catéchiser et confesser, I, 288.

**Saint-Onuphre** (Cardinal de). — Voir Barberini (François-Antoine).

**Saint-Ouen** (Abbaye de) à Rouen. — Saint Vincent, vicaire général de l'abbé de Saint-Ouen, comte de Richelieu, durant la détention de ce dernier, IV, 192. — En cette qualité, il présente aux cures qui dépendant de l'abbaye, VI, 288.

**Saint-Ouen-l'Aumône** (Ville de) en Seine-et-Oise. — Voir Alix (Michel).

**Saint-Pandelon** (Village de) dans les Landes. — M. Brin à Saint-Pandelon, IV, 481.

**Saint-Pardoux-la-Chapelle** (Ville de) dans la Dordogne. — Abbaye de Saint-Pardoux, II, 442, 462.

**Saint-Paul** (Congrégation des clercs réguliers de). — Voir Guérin (Juste).

**Saint-Paul** (Paroisse de) à Paris. — Curés de Saint-Paul, voir Hameau (André), Mazure (Guillaume), Mazure (Nicolas).

Etat de la Charité, XIII, 599. — La paroisse est grande, les malades nombreux, les dames négligentes, XIII, 834-835.

Etablissement des filles de la Charité, II, 549; III, 54. — Les sœurs ont beaucoup de travail, X, 583; XIII, 600. — Elles sont fidèles à l'oraison, X, 583; — et au lever de quatre heures, X, 594. — Saint Vincent invite Louise de Marillac à les visiter, I, 319. — « Affaire » de Saint-Paul, I, 386, 387. — Des sœurs de Saint-Paul Louise de Marillac ne peut attendre que « peine et difficulté », I, 410. — Le curé désire qu'elles soient entièrement sous sa dépendance, I, 544. — Grand nombre de pauvres et de malades servis par les sœurs durant les troubles de la Fronde, IV, 407, 409. — Saint Vincent est d'avis qu'elles prennent chez elles la sœur de M. Perraud, qui désire apprendre à écrire, V, 130.

Filles de la Charité ayant fait partie de l'établissement, voir Chesneau, Hardemont, Jeanne (Sœur), Marguerite (Sœur), Marie (Sœur), Marthe (Sœur), Martin (Elisabeth), Trumeau.

Autre mention, III, 477.

**Saint-Paul** (M. de), augustin. — Saint Vincent demande à l'abbé de Sainte-Geneviève de le recevoir pendant un mois dans son monastère, III, 490.

**Saint-Paul** (Charles de Paris, comte de). — Note biographique, V, 382.

**Saint-Paul** (Anne de Caumont, comtesse de). — Sa mort édifiante, XI, 118.

**Saint-Paul-Trois-Châteaux** (Ville de) dans la Drôme. — Evêque de Saint-Paul, voir Monteil (Jacques-Adhémar de).

**Saint-Pierre** (Eglise) à Rome. — Chapitre de Saint-Pierre, VII, 615. — Chanoine de Saint-Pierre, VIII, 294.

**Saint-Pierre-de-Bouguenais** (Commune de) dans la Loire-Inférieure. — M. Etienne y entend la messe, VIII, 470 [1].

**Saint-Pourçain-sur-Sioule** (Ville de) dans l'Allier. —

1. Au tome VIII, p. 470, lire « Bouguenais » au lieu de « Bouguer ».

Louis de Chandenier est invité à donner un successeur au lieutenant du juge de Saint-Pourçain, qui vient de mourir, V, 596. — Saint Vincent envoie à Claude de Chandenier création de la pension du prieuré de Saint-Pourçain, V, 548.

Louis de Chandenier offre le prieuré à la maison de Saint-Lazare pour l'aider à supporter les frais que nécessitent les retraites des ordinands, VII, 298. — Edme Monestier, titulaire du prieuré, VI, 381 ; VIII, 102. — Prise de possession, VI, 33. — Démarches à Rome pour l'union du prieuré à la congrégation de la Mission, VI, 381, 464, 477, 619 ; VII, 25, 34. — Bulle d'union, VII, 34, 225. — L'évêque de Clermont demande, comme contre-partie de son consentement, l'engagement de donner « une mission continuelle et perpétuelle » dans son diocèse ; saint Vincent s'en excuse et propose une mission tous les cinq ans à Saint-Pourçain, VII, 299. — Fulmination de la bulle, VII, 238, 298. — Saint Vincent craint que, dans cette fulmination, les formalités nécessaires n'aient pas été remplies, VII, 304, 305, 345. — Il remercie M. Jolly des renseignements reçus sur ce point, VII, 615. — Démarches en vue d'une nouvelle fulmination, VIII, 69, 102.

**Saint-Preuil** (Village de) dans la Charente. — Union de la cure de Saint-Preuil au séminaire de Saintes, IV, 584 ; V, 94. — Un curé demande à permuter sa cure avec celle de Saint-Preuil ; saint Vincent refuse, V, 536. — Le saint est d'avis que le supérieur du séminaire de Saintes ne laisse rien perdre de ses droits sur le bénéfice de Saint-Preuil, VI, 377.

**Saint-Prix** (Village de) en Seine-et-Oise. — Mission en ce lieu, II, 21-22.

**Saint-Quentin** (Ville de) dans l'Aisne. — Misère des habitants, IV, 106, 257, 300 ; V, 377. — Assistance des pauvres de cette ville par les dames de la Charité, VI, 435, 485, 486 ; XIII, 804 ; — par les missionnaires, voir Le Soudier (Jacques), Parre. — Le lieutenant général de Saint-Quentin remercie saint Vincent de ses charités, V, 377. — Confrérie de la Charité, XI, 339. — Il est question d'enfermer les pauvres de Saint-Quentin, VI, 486. — Prêches des hérétiques, VIII, 380, 451-452.

**Saint-Remy** (François de), archidiacre de Langres. — Il

conseille à son frère Pierre de dédier à saint Vincent ses thèses de philosophie ; celui-ci l'en détourne, IV, 215. — Le saint répond à une de ses lettres, II, 279 ; — le remercie de l'envoi d'un écrit, IV, 239.

**Saint-Remy** (Pierre de), frère du précédent. — Note biographique ; son projet de lettre dédicatoire à saint Vincent ; le saint lui cherche un logement à Paris, IV, 215-216 ; — le remercie de l'envoi d'une thèse de philosophie, IV, 239.

**Saint-Roch** (Eglise) à Varsovie. — Il est question de donner ce bénéfice aux missionnaires de Varsovie, VII, 250, 459.

**Saint-Roch** (Paroisse de) à Paris. — Curés de Saint-Roch, voir Coignet, Rousse. — Saint Vincent ne peut encore donner de filles de la Charité au curé de Saint-Roch, II, 183. — Le curé renvoie les sœurs, IV, 5. — Craintes d'un nouveau renvoi, V, 419, 420. — « Déportements » d'une sœur, VII, 264, 265, 271. — Autre mention, IV, 212.

**Saint Sacrement.** — Mentions de conférences sur la dévotion au Saint Sacrement, XII, 475, 482, 485. — Saint Vincent lisait parfois à genoux devant le Saint Sacrement les lettres qu'il recevait, III, 167. — Visiter le Saint Sacrement avant de quitter la maison, XI, 362. — Aller le saluer pendant les voyages aux lieux où l'on s'arrête, XIII, 631. — Tenir toujours allumée la lampe devant le Saint Sacrement, II, 604. — Voir Liturgie.

**Saint-Sacrement** (Compagnie du). — Note historique, IV, 540. — Fondée par le duc de Ventadour, IV, 293. — Elle s'occupe de l'œuvre des forçats, I, 167 ; — de l'hôpital général, V, 48 ; — d'un établissement de filles à Montmorency, I, 434-435 ; — favorise la diffusion des confréries de la Charité, V, 640 ; — demande à saint Vincent l'envoi de missionnaires à Salé, II, 623. — Réunion de dames de la Charité, prise à tort pour une réunion de confrères du Saint-Sacrement, IV, 398.

**Saint-Sacrement** (Confrérie du). — Erection de cette confrérie à Sedan, IV, 629.

**Saint-Sacrement** (Institut du). — Note historique, XIII, 98. — L'abbé de Saint-Cyran, interrogé au sujet de cet Institut, XIII, 98, 111, 112.

**Saint-Sauveur** (Abbaye de) près Rome. — III, 236 ; IV, 37.

**Saint-Sauveur** (Paroisse de) à Paris. — Charité de Saint-Sauveur, I, 100, 142, 325; V, 644; IX, 245. — Établie en 1630, IX, 77. — La première de Paris, IX, 244, 601. — Règlements, XIII, 523, 525. — Marguerite Naseau, mise au service des dames, voir Naseau.

Les filles de la Charité de Saint-Sauveur, II, 549; III, 54. — « Révolte » des sœurs de Saint-Sauveur, I, 544. — Voir Jeanne (Sœur), Marie (Sœur), Nicole (Sœur).

**Saint-Sauveur-sur-École** (Village de) dans la Seine-et-Marne. — VI, 565.

**Saint-Sébastien** (Ville de) en Espagne. — VII, 243; VIII, 473.

**Saint-Sépulcre** (Prieuré du) à Annecy. — Démarches pour l'union de ce prieuré au séminaire d'Annecy; saint Vincent trouve que M. Le Vazeux est allé trop vite, VI, 308-309. — Difficultés, VII, 27. — Saint Vincent demande l'abandon des négociations commencées en cour de Rome, VII, 392, 397. — La résignation du prieur est « non avenue », VII, 481.

**Saint-Séverin** (Paroisse de) à Paris. — VIII, 418.

**Saint-Simon** (Louise de Crussol, marquise de). — III, 361.

**Saint-Souplet** (Village de) dans la Marne. — Défaite de Turenne près de cette localité; des missionnaires ensevelissent les cadavres, IV, 143. — Les missionnaires y font porter des grains pour nourrir les pauvres, IV, 261.

**Saint-Sulpice** (Paroisse de) à Paris. — Curés de Saint-Sulpice, voir Fiesque, Olier. — Au temps de Pâques, en 1648, le nombre des communions y fut inférieur de trois mille au nombre habituel, III, 322. — La passion du duel sévit sur la paroisse, V, 618. — Vœu fait dans l'église du séminaire de Saint-Sulpice par la ligue antiduelliste, V, 619.

Confrérie de la Charité, I, 112. — Elle est composée de « bonnes princesses et grandes dames », IX, 119. — Réunion des dames, II, 430.

Filles de la Charité de Saint-Sulpice, I, 545; II, 549; III, 54. — Barbe Angiboust est chargée de les visiter, I, 328. — Les messieurs qui se mêlent de la Charité les méprisent et les soupçonnent, II, 254, 260. — On leur fait porter des remèdes à des malades qui ne sont pas de la Charité, II, 260. — « Désordre » des sœurs, II, 268. —

Leur nombre, II, 294; IV, 428. — Elles sont très occupées, X, 584. — Louise de Marillac se plaint de ce que le curé de Saint-Sulpice les fait aider par des filles réfugiées, IV, 428. — Déplacements de sœurs, II, 294, 295. — Sœurs malades, II, 294; IV, 425, 428; VIII, 524. — Elles sont peu fidèles à l'oraison à cause du grand nombre de malades, X, 584. — Sœurs ayant fait partie de l'établissement de Saint-Sulpice, voir Anne (Sœur), Catherine (Sœur), Gesseaume (Henriette), Lepeintre (Jeanne), Maurice (Sœur). Autres mentions, I, 112, 569.

**Saint-Sulpice** (Communauté de). — Démarches à Rome en vue de l'approbation des prêtres de Saint-Sulpice, VI, 399. — Saint Vincent ne trouve aucun inconvénient à ce qu'ils forment une congrégation, mais n'approuve pas qu'ils prennent le nom de Mission, VI, 118. — Ils ne font pas de vœux, XIII, 336. — Ils ont pour fin les séminaires et s'établissent pour l'ordinaire dans les grandes villes, V, 220. — Leur éloge, V, 220; VI, 175. — Saint Vincent dément qu'ils aient l'intention de s'établir à Lyon, VI, 307.

**Saint-Sulpice** (Séminaire de). — Ses commencements, II, 274. — Les sulpiciens portent les esprits de leurs élèves aux « grandes lumières », XIII, 185. — Renouvellement des promesses cléricales, XII, 412. — Les hôtes du séminaire sont astreints au règlement de la maison, VIII, 53. — Elèves, voir La Pérouse (Prieur de), Bausset (M.). — Retraite de M. Demurard, fils, au séminaire, VII, 606. — Documents conservés aux archives du séminaire, I, 332, 585; II, 308, 403, 430, 508, 555; III, 231, 232, 292; XIII, 787. — Autres mentions, XII, 288, 290.

**Saint-Thomas** (Marquis de), premier secrétaire d'Etat de Savoie. — Ses démarches pour l'union de l'abbaye de Saint-Antoine à la Mission, VII, 364; VIII, 203.

**Saint-Thomas-d'Aquin** (Religieuses dominicaines de) à Paris. — Dirigées par M. de Blampignon, VII, 109. — Leurs austérités, X, 98. — La fin de l'Institut est de chanter les louanges de Dieu et de servir le prochain « quand elles peuvent », X, 113. — Autre mention, X, 357.

**Saint-Valéry** (Commune de). — Pays de Jean Gallienne, V, 327; VIII, 534.

**Saint-Vallier** (Commune de) dans la Drôme. — Confrérie de la Charité, XIII, 419.

**Saint-Victor** (Abbaye de) à Marseille. — Les novices de Saint-Victor chez les missionnaires de Marseille, voir Marseille. — Autre mention, XIII, 323.

**Saint-Victor** (Chanoines réguliers de). — Leurs prétentions sur le prieuré de Saint-Lazare, voir Saint-Lazare. — L'abbaye de Saint-Victor donne leur complète indépendance aux maisons de l'ordre qui lui étaient unies jusque-là, I, 149; XIII, 235, 405. — Saint Vincent attend l'archevêque de Paris dans cette abbaye, I, 247.

**Saint-Victor** (Filles de). — Voir Bénédictines.

**Saint-Victor-de-Buthon** (Village de) dans l'Eure-et-Loir. — Le commandeur de Sillery exige du curé qu'il devienne religieux de l'Ordre de Malte, I, 465-466.

**Saint-Vincent** (Abbaye) à Rueil. — Saint Vincent promet de parler de cette abbaye à la reine, IV, 241.

**Saint-Vincent** (Ile) au Cap-Vert. — Arrêt de M. Nacquart dans cette île; il y trouve des Portugais catholiques, III, 332-333, 547-548.

**Saint-Yaguen** (Village de) dans les Landes. — III, 244.

**Saint-Yves-des-Bretons** (Paroisse de) à Rome. — Note historique, II, 262. — Démarches en vue de confier cette paroisse aux missionnaires de Rome; les oratoriens font opposition, voir Rome.

**Sainte-Baume**, dans la commune de Plan d'Aups (Var). — Mission près de ce lieu, VI, 242. — Pèlerinage de saint Vincent, IX, 613.

**Sainte-Beuve** (M. de), huissier. — XIII, 404.

**Sainte-Chapelle** à Lorette. — Voir Lorette (N.-D. de).

**Sainte-Chapelle** à Paris. — VIII, 22.

**Sainte-Colombe** (Abbaye) à Saint-Denis (Yonne). — Différend de l'abbé avec M. Get, VI, 246, 254, 261. — Autre mention, V, 200.

**Sainte-Croix** (Marcel de), cardinal. — Note biographique; cardinal protecteur de Pologne, V, 377. — Sa bienveillance envers la congrégation de la Mission, VI, 538. — Rapports avec M. Jolly, VII, 26, 553.

**Sainte-Croix** (Paroisse de) à Varsovie. — Démarches pour l'union de la cure de Sainte-Croix à la congrégation de la Mission, V, 44, 77, 124, 173, 177, 182, 186, 195, 213, 236,

247, 335. — Le curé résigne sa cure en faveur des missionnaires, V, 92. — Mission sur la paroisse de Sainte-Croix, V, 98. — Ancien curé de Sainte-Croix, V, 64, 388; VIII, 78. — Demande d'indulgences pour l'église de Sainte-Croix, V, 377. — Mort d'une dame qui a donné aux missionnaires le patronage de Sainte-Croix, V, 412. — Saint Vincent propose à l'évêque de Posnanie, après la mort de M. Ozenne, de nommer M. Desdames à la cure de Sainte-Croix, VII, 261-262. — Prise de possession de la cure; M. Desdames craint que l'évêque ne la lui enlève, VII, 459. — Ravages de la peste dans cette paroisse, XII, 67. — Autres mentions, VI, 3, 79; VII, 516; VIII, 259, 424; XI, 369.

**Sainte-Croix** (Rade de) près l'île de Ténériffe. — Arrêt dans cette rade du vaisseau qui porte M. Etienne, VIII, 477-478.

**Sainte-Geneviève** (Bibliothèque de) à Paris. — I, XIX; XII, 290.

**Sainte-Geneviève** (Chanoines réguliers de). — Réforme de cette congrégation, VI, 107. — Ils sont seigneurs d'Auteuil, VIII, 386. — Saint Vincent écrit à Rome en faveur de cet ordre, II, 90-91. — Démarches de saint Vincent pour que soit agréée de la reine la démission faite par le cardinal de La Rochefoucauld « du titre et de la jouissance de l'abbaye de Sainte-Geneviève » en faveur des chanoines réguliers, II, 463. — C'est une règle, chez eux, de soutenir les opinions de saint Augustin, III, 329-330. — Opposition qu'ils font à l'érection de la congrégation de Chancelade, II, 389; III, 152, 342, 344, 596-602; IV, 154, 243, 270; VII, 302-303. — Leurs prétentions sur le prieuré de Saint-Lazare, IV, 297; VII, 248, 310. — Ils envoient des retraitants à Saint-Lazare, XI, 427.

Voir Blanchard, Faure, La Rochefoucauld (Cardinal de).

**Sainte-Geneviève** (Religieuses de) à Angers. — II, 196, 198.

**Sainte-Hélène** (Ile de). — VIII, 507.

**Sainte-Livrade** (Ville de) dans le Lot-et-Garonne. — II, 45.

**Sainte-Madeleine** (Monastère de) à Paris. — Note historique, I, 186. — Saint Vincent à la Madeleine, I, 186, 234, 280; X, 153; — pour y faire la visite canonique, I, 290; — pour y tenir le chapitre, I, 317; — pour demander à la supérieure de recevoir une repentie dans le monastère, VIII,

527. — Chapelle bâtie sur le modèle de celle de Lorette, XIII, 660. — Inconvénients qui résultent des deux catégories de repenties, V, 322. — Saint Vincent craint qu'on ne laisse prendre trop d'autorité à un nouveau supérieur, III, 533-534. — Supérieures du monastère, voir Bollain, Turpin (Marie-Euphrosine). — Autres mentions, VII, 258; X, 234; XIII, 821. — Voir Maupeou (Madeleine).

**Sainte-Marie.** — Voir Visitation.

**Sainte-Marie** (Ile) près de Madagascar. — Langue, climat, population, colonie de Français, III, 565, 593. — Cruauté des mères, III, 561. — Des barques font fréquemment le trajet de Madagascar à l'île Sainte-Marie, V, 279. — MM. de Bellebarbe, Dufour et Prévost à l'île Sainte-Marie, voir ces noms.

**Sainte-Marie-de-Bellecour** (Commune de). — II, 215.

**Sainte-Marie-du-Mont** (Ville de) dans la Manche. — Etablissement de filles de la Charité, VII, 72; X, 654.

**Sainte-Marthe** (M. de). — I, 427.

**Sainte-Marthe** (Filles hospitalières de). — Etablissement de Reims, V, 95. — Projet d'établissement à Sedan, VIII, 9.

**Sainte-Menehould** (Ville de) dans la Marne. — Filles de la Charité mises au service des soldats blessés lors du siège de cette ville, V, 59; X, 648.

**Sainte-Radegonde** (Chapelle de), près de Châteaudun (Eure-et-Loir). — IV, 308.

**Sainte-Reine** (Commune de) dans la Haute-Saône. — VIII, 323.

**Sainte-Trinité** (Ordre de la). — Voir Mathurins.

**Sainte-Vautrude** (Chanoinesses de). — VIII, 511.

**Saintes** (Ville de) dans la Charente-Inférieure. — Evêques de Saintes, voir La Guibourgère, Bassompierre. — Conférences d'ecclésiastiques, II, 604. — La Fronde à Saintes, IV, 276, 290, 319, 334. — Passage du roi, VIII, 289. — Gouverneur de Saintes, voir Pernes (M. de). — L'hérésie a tari la source des vocations ecclésiastiques dans le diocèse de Saintes et laissé chez les catholiques des impressions malignes, VII, 341. — Missions dans le diocèse, II, 322. — Abbaye du diocèse, voir Saint-Léonard-de-Chaulmes.

*Missionnaires de Saintes.* — Lettres que saint Vincent

leur adresse, III, 611, 627; IV, 26, 125, 276; V, 446; VI, 550; VII, 1, 340, 407; VIII, 55, 111; voir Dufour (Claude), Rivet (Louis), Thibault (Louis), Vageot (Philippe).

M. Blatiron, destiné à la maison de Saintes, II, 322, 361. — Grande pauvreté de l'établissement, II, 471. — La cure de Saint-Preuil, unie à l'établissement, voir Saint-Preuil. — Prieuré offert par M. Maurisse, IV, 394. — Prise de possession du bénéfice de M. Martin, VIII, 114, 129. — Différend avec le chevalier d'Albret au sujet des dîmes, voir Albret (Chevalier d'). — Les débiteurs de l'établissement ne payent pas, VII, 83. — Saint Vincent encourage le supérieur à tenir bon dans la maison malgré les troubles de la Fronde, IV, 276; — l'instruit sur la manière de recevoir le roi, si le roi se présente au séminaire, VIII, 288.

Missions, III, 164; V, 118, 489, 627; VII, 558; VIII, 278. — Prétentions des chanoines sur les missions à donner dans les paroisses dépendantes du chapitre, VI, 250. — Auxiliaires des missionnaires de Saintes dans l'œuvre des missions, VI, 295; VIII, 130.

Séminaire, II, 225, 604; III, 164; V, 446, 489; VII, 2, 57, 408. — Nombre des séminaristes, V, 628; VI, 424; XII, 66. — Enseignement du chant, VII, 122. — Saint Vincent recommande de recevoir au séminaire les ecclésiastiques envoyés par les grands vicaires, III, 390.

Retraite des ordinands, III, 164. — Saint Vincent ne veut pas que le supérieur reçoive des pensionnaires dans sa maison, VI, 294. — Exception en faveur de M. Rassary, voir Rassary; — et d'un autre ecclésiastique, VII, 89.

Domestiques, V, 628; VI, 85. — Des bruits souterrains se font entendre dans la maison et effrayent le supérieur, que saint Vincent essaye de rassurer, VI, 83. — Le supérieur sort de la Compagnie; saint Vincent dit comment il convient de se comporter à son égard, voir Vageot.

Visite canonique de la maison par M. Portail, III, 8, 25-28, 51; — M. Lambert, III, 215; — M. ..., V, 415; — M. Berthe, VI, 423, 487, 488, 521, 549; — M. Dehorgny, VIII, 43, 130, 195, 221.

Retraites des missionnaires, VII, 307; VIII, 112. — Passage à Saintes du frère Christophe Delaunay et de deux nègres de Madagascar, VII, 224, 244, 307; — de M. Etienne, VIII, 477. — Il n'y a qu'un frère coadjuteur dans la maison, VI, 128.

Liste des supérieurs, VIII, 518. — Missionnaires ayant fait partie de l'établissement, voir Baucher, Bisson, Bréant, Cuissot (Jean), Daveroult, des Noyelles, du Chesne (Jean), Dufour (Claude), Fleury (Antoine), Fricourt (Jean de), Gautier (Denis), Gondrée, Guérin (Julien), Langlois (Louis), Le Soudier (Samson), Levasseur (David), Liège, Perraud (Hugues), Rivet (Louis), Thibault (Louis), Vageot, Watebled (Pierre).

Autre mention, XIII, 295.

**Sainteté.** — Mention d'une conférence sur ce sujet, XII, 483. — En quoi elle consiste, XII, 300.

**Saintonge** (Ancienne province de). — Confréries de la Charité de Saintonge, I, 497. — Abbaye ruinée pendant les troubles, IV, 344.

**Saints.** — Respect dû à leur nom, XI, 125; — à leurs reliques, XI, 49. — Ils voient en Dieu toutes les bonnes œuvres des fidèles; comparaison des miroirs, XI, 409. — Ils ont remporté la victoire par la patience dans les difficultés et la persévérance dans les saintes entreprises, V, 614. — Le jour de la Toussaint est plus fécond en grâces, parce que plus grand est le nombre des intercesseurs, XI, 433.

**Saldanha** (Baie de) au cap de Bonne-Espérance. — Arrêt dans cette baie du vaisseau qui portait à Madagascar M. Nacquart, III, 548; — M. Mousnier, V, 284. — Le vaisseau sur lequel était M. Etienne passe près de cette baie, VIII, 482. — Roi de Saldanha, VIII, 505.

**Salé** (Ville de) au Maroc. — Le consul de France à Salé y appelle les missionnaires, II, 623. — Saint Vincent accepte, III, 4. — Son choix se fixe sur Jacques Le Soudier, qui se met en route, III, 27, 35. — Un récollet ayant « gagné le devant », saint Vincent arrête M. Le Soudier à Marseille, III, 69, 72, 81-82. — Sur une nouvelle demande du consul de France, saint Vincent supplie la Propagande de lui permettre d'envoyer des missionnaires à Salé; la Propagande y consent, IV, 301-302, 330-331. — Apprenant que les récollets font des démarches pour envoyer de leurs prêtres à Salé, saint Vincent renonce à son projet, IV, 330-331. — Consuls de France à Salé, voir Prat (André), Prat (Henri).

**Sales** (Comte de). — Il assiste aux funérailles du supérieur des missionnaires d'Annecy, IV, 558.

**Sales** (Charles-Auguste de), évêque de Genève. — Son entrée à Genève, IV, 557. — Il assiste aux funérailles de M. Guérin, supérieur des missionnaires d'Annecy, IV, 558. — Son estime pour M. Guérin, IV, 556, 560; — pour les missionnaires d'Annecy, V, 76. — Il prend parti contre les missionnaires dans le procès engagé entre M. Le Vazeux et un avocat d'Annecy, VII, 80-81; — dans l'affaire du Saint-Sépulcre, VII, 397. — Un « mauvais esprit » l'excite contre les missionnaires, VII, 499.

**Salibowski** (M. de) à Varsovie. — V, 64.

**Salies** (Jean du Haut de), évêque de Lescar. — Il désire des missionnaires pour N.-D. de Bétharram, VII, 443, 609. — Lettre du prélat à saint Vincent; la réponse du saint ne parvient pas au destinataire, VIII, 358-359. — Mention d'une nouvelle lettre de l'évêque, VIII, 516. — Saint Vincent s'excuse et explique à quelles conditions il serait prêt à accepter N.-D. de Bétharram, VIII, 358.

**Sallo** (Madame de). — Rapports avec saint Vincent, VI, 599.

**Salmon** (M.). — IV, 574.

**Salomon**, roi des Israélites. — Ce que disent de lui les Ombiasses de Madagascar, V, 521-522. — Il fait jeter des pierres précieuses dans les fondations du temple de Jérusalem, IX, 257; XIII, 686. — Cité, XII, 446; XIII, 90. — Autre mention, I, 322.

**Salpêtrière** (Hôpital de la) à Paris. — Travaux d'aménagement en vue d'y enfermer les mendiants de Paris, V, 47-48.

**Saluce** (M. de). — Arrangement avec le supérieur de Montmirail, VIII, 191.

**Saluces.** — Voir Saluzzo.

**Salut.** — Il est difficile de se sauver là où Dieu ne nous veut pas, V, 537. — Travailler à notre salut est le premier de nos devoirs, XII, 76. — Combien excellente la vocation de ceux qui s'appliquent au salut des âmes, I, 378.

**Salut.** — Cette marque de civilité vient des premiers chrétiens, IX, 157. — A Saint-Lazare on a l'habitude de se saluer, IX, 150, 151, 157. — Pratique recommandée aux filles de la Charité, IX, 150-151, 157, 273.

**Saluzzo** (Ville de) au Piémont. — Saint Vincent permet d'y donner la mission, bien que ce soit une ville épiscopale, VII, 257.

**Salve Regina.** — Saint Vincent recommande cette prière, XIII, 434.

**Salviati** (Collège). — Admission du recteur au séminaire interne de Rome, VI, 431, 508; VII, 41.

**Samuel**, juge d'Israël. — Promptitude de son obéissance, III, 537.

**Sancey** (Village de), aujourd'hui Saint-Julien, près de Troyes (Aube). — Les missionnaires y résident pendant deux ans dans une maison prêtée par Sébastien Gouault, I, 531, 533, 541.

**Sanchez** (Thomas), théologien jésuite. — XIII, 366.

**Sancy** (Achille de Harlay de), évêque de Saint-Malo. — Abbé de Saint-Méen, III, 38, 48. — Il enlève la mense conventuelle de l'abbaye de Saint-Méen aux bénédictins et y établit un séminaire sous la direction des prêtres de la Mission, III, 21, 47, 48; XIII, 388-393. — Son intervention dans le procès qui s'ensuit, III, 20, 27, 38, 58. — Mention d'une lettre que lui adresse Sébastien Zamet au sujet de l'abbé de Saint-Cyran, III, 368. — Voir Saint-Méen.

**Sandrois** (Pierre), fils d'Andrian Mananghe, un des rois de Madagascar. — VI, 200.

**Sanguin** (Nicolas), évêque de Senlis. — Saint Vincent lui demande un dimissoire pour un clerc de la Mission, I, 582; — le propose à Rome comme juge dans une affaire, II, 285. — Alain de Solminihac l'accepte comme arbitre dans un démêlé avec ses prêtres, IV, 268.

**Sanguinet** (M.), de Bordeaux. — Lettre à saint Vincent, VIII, 436.

**Sanguinet** (Joseph), curé de Saint-Yaguen (Landes). — III, 244.

**Sansterre** (MM. de). — III, 391.

**Santa Cruz** (Rade de) près l'île de Ténériffe. — Séjour qu'y fait le vaisseau sur lequel était M. Etienne, VIII, 477-478.

**Santé.** — Passion de se bien porter, XII, 223-224. — Voir Maladies, Médecins, Mortification, Remèdes.

**Santé** (Hôpital de la) à Paris. — I, 187.

**Santeuil** (M. de) à Sedan. — Saint Vincent ne veut pas que les missionnaires aillent manger chez lui, pas plus que chez

les autres externes, IV, 485. — Mécontent du rappel de sœur Marie Jolly, V, 260.

**Santeuil** (Mlle de). — Mécontente du rappel de sœur Marie Jolly, dont elle demande le retour, V, 244, 248, 260. — Saint Vincent lui écrit qu'il ne peut envoyer à Sedan une troisième fille de la Charité, VII, 15.

**Saphire,** épouse d'Ananie. — Saint Pierre les punit tous deux de ce qu'ils ont gardé une partie de leurs biens, X, 207-208, 214; XIII, 728.

**Sappia** (Jacques), prêtre de la Mission. — Note biographique, VIII, 7. — Nommé consulteur du supérieur de la maison de Gênes, VIII, 87.

**Saraureda** (André de Souza de). — Nom donné, au baptême, à Andrian Ramach, VI, 224.

**Sarlat** (Ville de) dans la Dordogne. — Evêques de Sarlat, voir Lamothe-Fénelon (Louis de Salignac de), Sevin (Nicolas). — M. Barreau, nommé coadjuteur de l'évêque de Sarlat, I, 374. — Cure de Chavagnac, au diocèse de Sarlat, voir Chavagnac.

**Sarrasin** (Pierre), membre de la Charité de Courboin. — XIII, 520, 521.

**Sarsement** (Gabriel), greffier de l'archevêché de Sens. — XIII, 458.

**Sartrouville** (Commune de) en Seine-et-Oise. — I, 132.

**Sarvoisy** (Madame). — I, 214.

**Saujon** (Ville de) dans la Charente-Inférieure. — Mission, V, 627.

**Saujon** (Anne Campet de). — Note biographique; elle écrit à saint Vincent au sujet de la communauté des filles de la Sainte Vierge, VIII, 393. — Réponse du saint, VIII, 396.

**Saül,** premier roi des Hébreux. — Il « cherchait une ânesse » et « trouve un royaume », I, 113. — « Réprouvé » de Dieu pour avoir fait l'office de sacrificateur, X, 83; XI, 345; XII, 99.

**Saulieu** (M. de). — VIII, 420.

**Saulnier** (Nicolas), notaire à Paris. — XIII, 63, 205.

**Saumur** (Ville de) dans le Maine-et-Loire. — Passage de Louise de Marillac à Saumur, I, 411, 603, 606, 609; — de

sœur Turgis et d'autres sœurs, III, 214. — Voir Ardilliers (N.-D. des).

**Saunier** (Madame). — Son désir de devenir dame de la Charité, I, 236.

**Saurat** (Commune de) dans l'Ariège. — Pays de l'esclave Jean Castres, VIII, 140.

**Sausson** (M.), notaire à Marseille. — XIII, 308.

**Sauvage** (Jean), esclave à Alger. — V, 31.

**Sauvage** (René), prêtre de la Mission. — Note biographique; saint Vincent l'invite à donner des missions, II, 557.

**Sauvageon** (Guillaume), vicaire à Châtillon-les-Dombes. — Il met saint Vincent en possession de la cure de Châtillon, XIII, 43-45.

**Savary** (Nicolas), esclave à Alger. — VI, 6.

**Savary** (Pierre), prêtre de la Mission. — Note biographique, I, 531. — A Sancey, I, 531, 533, 541.

**Saveuses** (Charles de), prêtre, conseiller au parlement. — Note biographique; saint Vincent le consulte, IV, 109; — demande pour lui à la duchesse d'Aiguillon le prieuré de Gisors, IV, 527; — attire son attention sur l'église d'Avançon « qui est toute ruinée », VIII, 22. — M. de Saveuses estime que le jugement dépouillant saint Vincent de la ferme d'Orsigny est injuste, VII, 405.

**Savigliano** (Ville de) dans le Piémont. — Mission en cette localité, VI, 306, 312, 329, 395, 412, 479. — M. Martin parle d'y fonder un établissement, VI, 412. — Le marquis de Pianezze propose de transférer en ce lieu les missionnaires de Turin, VI, 466, 480, 504, 542, 563. — Le projet n'aboutit pas à cause de la règle qui défend aux missionnaires de prêcher et de confesser dans les villes, VII, 215. — Jeune homme de Savigliano à Saint-Lazare, VI, 543, 564.

**Savinier** (Annet), prêtre de la Mission. — Note biographique; son entrée à Saint-Lazare, I, 297. — En mission dans le duché d'Aiguillon, I, 451. — A La Rose, I, 598. — A Saint-Lazare, II, 64, 82, 102. — Il fait un peu de séminaire de rénovation, II, 80.

**Savoie.** — Les missionnaires ont l'autorisation d'y établir des Charités, X, 101; XIII, 573. — Cour de Savoie, VII, 364.

— Autres mentions, VI, 384, 587; VII, 17, 269; VIII, 408; XIII, 68.

**Savoie-Nemours** (Henri de), archevêque de Reims. — Note biographique, IV, 197. — Il préside des assemblées de dames de la Charité, IV, 197, 398. — Il demande au Pape d'établir des évêques *in partibus* au Tonkin et en Cochinchine, IV, 623. — Même demande à la Propagande, V, 11.

**Savone** (Ville de) en Italie. — Sanctuaire de N.-D. de Savone, VIII, 106, 203. — Autres mentions, VI, 450, 452.

**Savone** (R. P.), jésuite. — I, 254.

**Sazay** (M.), lieutenant général honoraire à La Rochelle. — VI, 585.

**Scalenghe** (Ville de) au Piémont. — Mission donnée en cette localité, V, 586, 598, 599.

**Scandale.** — Entretiens sur le scandale, X, 23, 37. — Raisons de le fuir, X, 24-26, 28-31, 33-36, 52-53. — Malice du scandale, X, 38. — Dieu maudit ceux qui donnent scandale, X, 27, 38-39. — Ils font l'office du démon, X, 39. — Rien ne fait plus de mal dans les communautés, XIII, 681. — Les filles de la Charité sont plus exposées à ce péché que les religieuses cloîtrées, X, 24.

En quoi il consiste, X, 26-27, 37, 39. — Distinction entre scandale reçu et scandale donné, X, 31-33, 34. — Le seul fait d'écouter des médisances est un scandale, X, 33. — En quoi les filles de la Charité peuvent scandaliser, X, 40-49, 53. — Moyens à prendre pour éviter de scandaliser, X, 49-51, 54. — Ne se scandaliser de rien, X, 50. — Prière par laquelle saint Vincent demande à Dieu que les filles de la Charité ne donnent pas scandale, X, 51-52.

**Scapulaire** du Mont-Carmel (Confrérie du). — VI, 594.

**Scarron** (Jean), prévôt des marchands de Paris. — Saint Vincent lui écrit pour le prier de faire enregistrer une concession du roi, II, 555.

**Schomberg** (Anne de la Guiche, duchesse de). — Dame de la Charité, III, 512 [1]. — Rapports avec les sœurs de Nanteuil, IV, 298.

1. Au tome III, p. 512, il est question d'Anne de la Guiche et non de Marie de Hautefort.

**Schomberg** (Marie de Hautefort, duchesse de), belle-fille de la précédente. — Note biographique, III, 511. — Mazarin s'en défie, XIII, 138.

**Science.** — Saint Vincent recommande aux siens de travailler à l'acquisition de la science, mais d'apprécier davantage l'acquisition de la vertu, XI, 126, 132; XII, 63, 139, 170. — Sa reconnaissance pour ceux qui favorisent l'avancement de l'état ecclésiastique en la science et en la vertu, VIII, 57. — Les savants humbles sont les trésors de la Compagnie, XI, 126. — Pour la réception d'un postulant, ne pas s'arrêter au défaut de science, si le postulant a, de par ailleurs, les qualités nécessaires, V, 491. — La médiocrité suffit, VIII, 33. — La Compagnie doit s'estimer heureuse de ce que ses membres sont de petite condition et de petite science, XI, 132. — Ce ne sont pas les plus savants qui font le plus de fruit, IV, 126; VII, 518.

Il faut étudier modérément, VIII, 32; XI, 127; XII, 63, 170; — avec indifférence, XII, 240; — pour bien remplir son ministère et non pour contenter son ambition ou sa curiosité, XI, 127; XII, 63, 199. — Dangers de la science, XI, 127.

Sans une bonne vie la science est stérile, XII, 83. — Travailler à la vertu est la meilleure étude, IV, 125. — La douceur convertit mieux que la force des arguments, XI, 65. — La science ne sert de rien pour l'oraison, IX, 220.

Voir Controverses, Philosophie, Théologie.

**Science moyenne.** — III, 325. — Voir Dieu.

**Scolastique.** — Voir Théologie.

**Scolastiques.** — Voir Saint-Lazare.

**Scoliège** (Anne) fille de la Charité. — A Fontainebleau, III, 17.

**Sconin** (Antoine), supérieur général de Sainte-Geneviève. — Note biographique; saint Vincent lui recommande un prêtre irlandais, IV, 237.

**Scot** (Jean), théologien franciscain. — XIII, 96.

**Scotti** (Renucio), nonce à Paris. — Rapports avec saint Vincent, II, 50, 89, 124.

**Scrupules.** — Voir Tholard (Jacques).

**Scupoli** (Laurent), auteur du *Combat spirituel*. — Cité, IV, 49.

**Sébastien** (R. P.). — Voir Brugière (Sébastien).

**Sécheresses** spirituelles. — Mention d'une conférence sur ce sujet, XII, 454. — Lettre de saint Vincent à un clerc de la Mission, qui se plaignait de sécheresses spirituelles, V, 634. — Ne pas se décourager au milieu des sécheresses; c'est une épreuve, IX, 633, 635. — Honorer, dans nos sécheresses, les abandons intérieurs de J.-C. et des saints, I, 155. — Exemple de J.-C., IX, 634; — d'un grand seigneur devenu prêtre, IX, 636. — Dieu donne des consolations aux commençants, IX, 633-634. — Voir Tiédeur.

**Secret.** — Le secret est l'âme des affaires, XIII, 591. — Le supérieur n'a pas le droit de connaître les secrets, V, 607. — Les choses de Dieu divulguées au dehors cessent d'être choses de Dieu, X, 734. — La violation d'un secret en matière grave est péché mortel, X, 454. — Cas où le secret s'impose aux filles de la Charité, X, 454-456. — Garder le secret sur les affaires intérieures de la Compagnie, X, 723-724, 743; — sur ce qui se fait et se dit au chapitre, au conseil, en confession, aux élections des officières, voir ces mots.

**Sedan** (Ville de) dans les Ardennes. — L'hérésie à Sedan; conversion du duc et de la duchesse de Bouillon, II, 131. — Siège de Sedan, XIII, 726. — Murmure des habitants contre la prière pour le roi, IV, 27. — La cour à Sedan, V, 182; VI, 346, 369, 470. — M. de Fabert, gouverneur de Sedan, voir Fabert. — Obstacles à l'érection d'un évêché à Sedan, IV, 629. — Ancien curé de Sedan, IV, 191. — Œuvre de Mlle de Neufville pour l'instruction des filles, V, 439; VIII, 9. — Personnes originaires de cette ville, I, 320; IV, 21; IX, 247. — Coche de Sedan, III, 212, 213. — Enfants de M. Desmarets à Sedan, VI, 582. — Confrérie de la Charité, VII, 353. — Autre mention, VI, 10.

*Missionnaires de Sedan.* — Lettres que saint Vincent leur adresse, voir Cabel, Coglée, Daisne, Dufour (Claude), Gallais.

Fondation du roi Louis XIII en vue de missions à donner à Sedan, II, 394, 419, 476-477; XIII, 303-306. — Mission de Sedan, II, 419. — Cession de la cure de Sedan aux prêtres de la Mission par l'abbé de Mouzon, II, 425. — Pourparlers avec l'archevêque de Reims au sujet de l'établissement des missionnaires, II, 476-478. — Contrat d'éta-

blissement, II, 425, 477. — Arrivée des prêtres de la Mission ; ce qu'était la ville, au point de vue religieux, quand ils prirent possession de la cure, II, 425.

Instructions de saint Vincent aux curés de Sedan sur la conduite à tenir vis-à-vis du gouverneur, IV, 28, 51, 190, 485, 604 ; VII, 590 ; VIII, 197 ; — des hérétiques, II, 447-450 ; VIII, 526 ; — des capucins, IV, 111, 189, 366 ; V, 152, 552 ; — d'un prêtre auquel M. Coglée se proposait d'interdire la prédication, IV, 332, 345. — Il recommande à M. Gallais de ne pas se mêler des affaires séculières, II, 446-450.

La règle de ne pas exercer les fonctions en ville ne s'applique pas aux missionnaires de Sedan à cause de la cure, IV, 314. — Ils sont tenus de dire l'office au chœur, V, 194. — Différend avec les marguilliers au sujet de la confrérie du Rosaire, III, 530. — Confrérie du Saint-Sacrement, IV, 543, 629. — M. Coglée afferme les dîmes à des huguenots, IV, 444. — Il voudrait assujettir à la dîme un bourgeois huguenot qu'il en a exempté, IV, 332. — Balan, annexe de Sedan, voir ce mot. — Abjurations, V, 153. — Entretien des écoles, V, 206-207, 210, 234, 439, 590 ; VI, 383 ; VII, 427. — Assistance des pauvres, II, 604 ; IV, 111, 115, 157, 183, 499, 542, 604, 629 ; V, 23, 41, 243, 268, 440 ; VIII, 177, 262 ; XIII, 804.

Saint Vincent recommande au supérieur de se concerter avec la femme du gouverneur pour toutes les charités à faire, V, 607 ; — de payer les taxes, IV, 111, 184.

Un missionnaire de Sedan est envoyé à Stenay, sur l'ordre de la reine, VI, 382.

Il est question d'envoyer René Alméras à Sedan pour la visite canonique de la maison, III, 60-61. — Visites canoniques par M. Berthe, IV, 157, 183 ; VI, 615 ; VII, 591, 598 ; VIII, 11.

Retraites des missionnaires, VI, 513 ; VII, 282. — Missionnaires malades, IV, 156 ; V, 23, 41 ; VI, 612. — Défauts de quelques-uns, V, 410 ; VII, 136, 201.

Insuffisance du personnel, VIII, 143. — Liste des supérieurs, VIII, 518. — Missionnaires ayant fait partie de l'établissement, voir Alain, Cabel, Coglée (Marc), Daisne, Dufour (Claude), Firmin, Florent, Gallais, Gobert, Grimal, Jeandé, La Manière, Lesage, Lucas (Antoine), Martin

(Jean), Michel, Philmain, Pintart, Regnault, Sevant, Sirven.

Autres mentions, II, 608.

*Filles de la Charité de Sedan.* — Les filles de la Charité, demandées à Sedan, II, 131, 133. — Marie Joly est choisie, voir Joly (Marie). — Choix d'une compagne, II, 159-160. — Il est question d'y envoyer Henriette Gesseaume, II, 259. — Rappel de sœur Marie Joly et envoi de sœur Jeanne-Christine Prévost, voir ces mots. — Avis de saint Vincent aux sœurs envoyées à Sedan, sur l'ordre de la reine, pour soigner les soldats blessés et malades, X, 1. — La reine demande qu'une sœur de Sedan aille au secours des soldats de Stenay, et c'est la sœur Prévost qui est choisie, VI, 382; X, 289.

Sœurs ayant appartenu à l'établissement, voir Cabry, Hardemont, Jeanne-Marie (Sœur), Joly (Gillette), Joly (Marie), Prévost (Jeanne-Christine), Thibault (Anne).

Autres mentions, II, 547, 550.

**Séguenot** (Claude), oratorien. — Note biographique; M. Olier l'estime dangereux à cause de ses opinions jansénistes, III, 293. — Il reçoit et assiste à l'Oratoire de Tours M. Alméras, malade, VIII, 343. — Réponse qu'il fait aux remerciements de saint Vincent, VIII, 365.

**Séguier** (Dominique), évêque de Meaux. — Rapports avec saint Vincent, II, 113, 227, 277. — Proposé à Rome comme juge dans l'affaire de Saint-Eutrope, II, 285. — Il assiste Louis XIII mourant, II, 393. — Ce qu'il a fait pour les missionnaires de Crécy, II, 278, 502; IV, 246; VI, 335. — Dans le procès engagé par Pierre de Lorthon, il soutient la cause des missionnaires, VII, 10; XII, 243. — Fautes pour lesquelles il se réserve le droit de punir les missionnaires établis à Crécy, II, 138. — Son désir d'avoir un séminaire, II, 153. — Il en établit un à Meaux, VI, 438. — Maladie et mort, XII, 243. — Autres mentions, II, 502; III, 250.

**Séguier** (Pierre), garde des sceaux, puis chancelier. — Il demande à saint Vincent des missionnaires pour accompagner l'armée, I, 343. — Saint Vincent indique à M. de Sergis comment il doit se comporter vis-à-vis du garde des sceaux, I, 353-355. — Rapports avec saint Vincent, I, 516; II, 463; III, 495, 521; — avec les dames de la Charité au

sujet de l'œuvre des Enfants trouvés, I, 441 ; II, 92, 401. — Il doit assister à la conférence de Rueil, III, 415. — Il s'occupe de la nomination de Nicolas Sevin à la coadjutorerie de Cahors, III, 521, 529 ; V, 169 — Hostile au jansénisme, III, 319, 630 ; IV, 611. — M. Olier voudrait qu'il empêchât le P. Séguenot de venir à Paris, III, 293. — Saint Vincent lui parle des inconvénients qu'il y aurait si deux congrégations portaient un même nom et lui fait partager son sentiment, IV, 56, 295 ; VI, 500. — M. Séguier s'oppose à ce que la bulle approuvant l'Institut de M. d'Authier soit autorisée par le roi, IV, 295 ; — ne pense pas pouvoir refuser de sceller les lettres patentes du roi en faveur d'une congrégation du Forez, parce que cette congrégation est fortement protégée, VI, 400. — Son rappel à la cour, IV, 186.

Autres mentions, I, 427 ; II, 217.

**Séguier** (Madeleine Fabri, dame), femme du précédent. — Note biographique, I, 222. — Rapports avec saint Vincent, I, 222, 238, 319, 544 ;— avec Louise de Marillac, II, 260, 437 ; III, 449, 622 ; VI, 271 ; XIII, 842 ; — avec Madame Goussault, I, 577 ; — avec M. Olier, III, 293. — Services demandés au chancelier par son intermédiaire, II, 217, 441 ; III, 293. — Saint Vincent n'ose lui présenter des demandes qu'elle-même aurait peine à communiquer à son mari, I, 231. — Elle donne à saint Vincent pour la « Charité des filles », I, 290 ; — pour la Charité de Saint-Laurent, XIII, 834. — Saint Vincent espère la voir à une réunion des dames de l'Hôtel-Dieu, I, 345. — Sa sollicitude pour l'œuvre des Enfants trouvés, I, 440, 441, 442, 547 ; III, 211 ; — pour la communauté de Mlle de Pollalion, VI, 535. — Saint Vincent se propose de lui parler de l'œuvre des forçats, I, 543. — Autres mentions, I, 423 ; II, 389.

**Séguier** (Louis), baron de Saint-Brisson, garde de la prévôté de Paris, cousin du chancelier. — XIII, 234.

**Seguin** (Madame). — Favorable aux jansénistes. — III, 293.

**Seguin** (Laudoy, comte de), esclave à Alger. — VIII, 419.

**Seissez** (Emmanuel), intendant de la maison de l'ambassadeur du Portugal en France. — VII, 601.

**Semaine Sainte.** — Mentions de conférences sur la manière de bien sanctifier la semaine sainte, XII, 457, 466, 474, 478, 482.

**Séminaires diocésains.** — Les prescriptions du concile de Trente concernant les séminaires sont « à respecter comme venant du Saint-Esprit », II, 459. — Aux séminaires d'enfants saint Vincent préfère des séminaires de prêtres ou de clercs dans les ordres sacrés; les fruits des séminaires d'enfants sont mauvais, rares et longs à venir, II, 152-154, 188, 459, 472; V, 563. — Il recommande au supérieur du séminaire de Cahors de n'accepter que des enfants revêtus de la soutane et décidés à se donner à l'Eglise, IV, 282. — Les séminaristes doivent rester au séminaire un temps notable pour se former solidement aux vertus, III, 243. — Les séminaires sont « presque l'unique moyen de redresser l'état ecclésiastique », VI, 422, 424.

Il est juste d'appliquer aux séminaires les biens donnés aux ordres religieux pour s'occuper de l'instruction des clercs, s'ils n'ont plus cet emploi, III, 39, 101. — Directeurs et séminaristes dépendent du supérieur ou de son remplaçant, VI, 388. — L'obligation, pour le supérieur du séminaire, de rendre compte à l'évêque ou au chapitre est un assujettissement regrettable, II, 460.

La congrégation de la Mission a deux fins principales : les missions et les séminaires, III, 273; XII, 83. — L'œuvre des séminaires est aussi importante que celle des missions, V, 489. — Un missionnaire qui veut se consacrer aux missions à l'exclusion des séminaires n'est missionnaire « qu'à demi », VII, 561. — Le vœu de travailler toute sa vie au salut des pauvres gens des champs n'empêche pas d'être employé dans les séminaires, V, 81; XII, 85. — Saint Vincent refuse d'abandonner les missions pour ne garder que l'œuvre des séminaires, II, 225. — Il n'accepte aucun séminaire sinon à la condition qu'il y aura au moins deux prêtres pour travailler aux missions, II, 460. — Exception pour le séminaire de Cahors, IV, 43.

Les maisons de la Compagnie qui tiennent un séminaire doivent s'appeler, comme les autres, « maisons de la Mission », II, 318. — Préparation, à Saint-Lazare, pour l'œuvre des séminaires, XII, 288-289.

Fondation d'un séminaire aux Bons-Enfants (vers 1636); sa transformation en séminaire d'ecclésiastiques (1645); fondation des séminaires d'Annecy et d'Alet (1641), voir ces mots. — Séminaires dirigés par des prêtres de la Compagnie en avril 1647, III, 167-168. — Petits séminaires sous

leur direction en 1648, III, 379. — Séminaires de Paris, XII, 288; XIII, 185. — Les séminaires se multiplient, VIII, 310.

Pas d'emploi au monde plus désirable et plus nécessaire que celui de directeur de séminaire, III, 125; VI, 393. — Les directeurs de séminaires donnent de bons curés à l'Eglise; ils font mieux que s'ils occupaient eux-mêmes une cure, II, 359; III, 470. — Accepter cet emploi, si on y est convié, XII, 85.

Les directeurs ont pour mission principale de dresser les séminaristes à la vie intérieure, IV, 597; VII, 593; VIII, 3; — employant pour leur formation prières, semonces, exercices, bons exemples, IV, 596. — Il les faut pieux et intérieurs, IV, 597; VI, 61; VIII, 3; — défiants d'eux-mêmes et confiants en Dieu, III, 471; — doux et humbles, VI, 385-388; — fermes sans rudesse, doux sans fadeur, IV, 597.

Matières d'enseignement dans les séminaires, II, 233; IV, 597; XII, 289. — Les séminaristes ne manqueront pas de science s'ils ont de la vertu, ni de vertu s'ils s'adonnent à l'oraison, VIII, 3. — Enseigner non les sciences, mais l'usage d'icelles, II, 188. — Exemple du séminaire de Saint-Nicolas à Paris, X, 625. — Mener en mission les séminaristes les plus avancés, IV, 43. — L'union d'une paroisse au séminaire pour permettre d'exercer les séminaristes aux fonctions paroissiales est chose utile, VII, 253; — mais contraire aux règles de l'Institut, XIII, 181.

Pas de dictées en classe, II, 212, 219, 231-235, 237-240; IV, 322; VI, 55; VII, 291; VIII, 107, 381. — Eviter même de dicter des notes, VIII, 107. — Suivre un manuel; l'expliquer, le faire réciter et résoudre les difficultés, II, 212. — Voir Théologie.

**Séminaire interne.**

*Dans la congrégation de la Mission.* — Le séminaire interne est nécessaire, III, 209; VI, 300. — Le séminariste n'est pas au séminaire pour examiner sa vocation, mais pour s'y affermir, VI, 155. — Durée du séminaire, I, 565; II, 83; VII, 292, 479. — Règle de séparation, I, 565. — Là où il y a un séminaire interne, le supérieur peut facilement faire accompagner ceux qui sortent de la maison, III, 468. — Saint Vincent estime qu'étudier pendant le séminaire pourrait être un obstacle à la validité des vœux, VII, 479.

— Il permet l'étude de la philosophie à deux séminaristes qui sont sur la fin de leur séminaire, VIII, 382. — Envoi de séminaristes en mission, II, 360.

Qualités du directeur, V, 436. — Il doit prémunir ses séminaristes contre la contention d'esprit à l'oraison, VIII, 47.

Séminaires internes de Gênes, Rome, Richelieu, Saint-Lazare, voir ces mots.

*Chez les filles de la Charité.* — Saint Vincent recommande à Louise de Marillac de former les commençantes aux solides vertus, I, 278; — à l'oraison mentale, IV, 47; XIII, 667. — Occupations et nombre des sœurs du séminaire, II, 550; III, 55. — Les filles de la Charité entrent au séminaire pour être dressées « quelque temps » à leurs fonctions, XIII, 553, 561. — Louise de Marillac se décharge du soin des commençantes sur son assistante Julienne Loret (1647), voir ce nom. — Organisation du séminaire interne, XIII, 658-659. — Projet de séminaire interne en province, XIII, 717-718; — à Ussel, X, 475. — Voir Directrice.

*Séminaire de rénovation.* — Prêtres reçus dans ce séminaire, II, 79-80, 102, 322, 534; III, 297. — Autre mention, XIII, 329.

**Semusse** (M.). — Sa mort, II, 374.

**Senant** (M.). — Souhaité à Maule pour mettre ordre à une affaire de famille, VIII, 444, 460.

**Senaux** (Nicolas), prêtre de la Mission. — Note biographique; il passe quatre mois dans sa famille pour raison de santé, III, 87. — A Troyes, V, 187. — Sa mort; son éloge, VII, 118, 122, 124, 126, 128, 151; XII, 31.

**Sené** (M. de), esclave à Alger. — V, 31.

**Sené** (Nicolas), clerc de la Mission. — Note biographique; saint Vincent lui envoie ses instructions à Lagny, où il assiste les pauvres, IV, 529.

**Senecey** (Marie-Catherine de la Rochefoucauld, baronne de). — Note biographique, III, 293. — Rapports avec Alain de Solminihac, III, 293, 295. — Membre de l'assemblée appelée à s'occuper des filles de la Providence après la mort de Mlle de Pollalion, VI, 535. — Jugement porté sur elle par Mazarin, XIII, 138.

**Sénégal** en Afrique. — M. Nacquart demande des prêtres pour ce pays, III, 333, 547.

**Sénèque,** philosophe grec. — Cité, IV, 49. — Il s'examinait chaque jour sur la manière dont il avait passé la journée, X, 606.

**Senlis** (Ville de) dans l'Oise. — Vingt missionnaires demandés à Senlis par le chancelier, I, 343. — Coche de Senlis, I, 188. — Etablissement de la congrégation de M. d'Authier dans cette ville, II, 250, 274, 460. — Pays de sœur Jeanne Gressier, VIII, 207. — Deslyons, doyen de Senlis; Sanguin, évêque de Senlis, voir ces noms. — Autres mentions, I, 327; VIII, 512.

**Sens** (Ville de) dans l'Yonne. — Saint Vincent demande et obtient le pouvoir d'absoudre des cas réservés dans le diocèse de Sens, I, 20. — Archevêques de Sens, voir Bellegarde, Gondrin. — Prêtres de ce diocèse, V, 40; VII, 513, 553. — Autres mentions, XIII, 458, 567.

**Senson** (Jean), esclave à Alger. — VII, 214.

**Sensualité** — Mention d'une conférence sur ce sujet, XII, 470. — Voir Mortification, Repas.

**Senteurs.** — Saint Vincent déclare aux filles de la Charité que ce serait « une très grande faute » de mettre des senteurs dans leur linge, IX, 23.

**Séphora,** femme de Moïse. — Elle « conduisit et jugea le peuple de Dieu », XIII, 796.

**Serain** (Commune de) dans l'Aisne. — Louise de Marillac passe par cette localité, I, 179.

**Sérapion** (R. P.), religieux de la Merci. — Son arrivée et son séjour à Alger, VIII, 540-541. — Préjudice qu'il porte à M. Barreau, VI, 6. — Démarches auprès des Pères de la Merci pour que M. Barreau soit indemnisé, VI, 7, 178, 280, 293, 332, 463, 464; VII, 451; VIII, 268.

**Sercelles** (M. de). — IV, 527.

**Sergent** (M.). — Rapports avec saint Vincent, VI, 163; VII, 6. — Attendu à Paris, VI, 540.

**Sergis** (Robert de), prêtre de la Mission. — Note biographique, I, 85. — Lettres que saint Vincent lui adresse à Luzarches, I, 343; — à ..., I, 351; — à Roye, I, 352; — à Amiens, I, 355, 360; — à Aiguillon ou à Toulouse, I,

438; — à Angoulême, I, 496; — à Toulouse, I, 527, 533, 553. — Ses défauts, I, 208, 496, 528, 533, 554.

A Joigny pour une mission, I, 176, 177. — Dans le sud-ouest, I, 181, 207, 208. — Aumônier militaire, I, 343, 351-356, 360. — Ses travaux dans le duché d'Aiguillon, I, 414, 449, 451; — à Montpezat, I, 438; — à la Marguerie, I, 439. — Attendu à Toulouse par l'archevêque I, 451. — Visite des Charités de Saintonge et du diocèse de Bordeaux, I, 497. — Pressé de partir pour Toulouse, I, 510. — Mission de Vernon et de Muret, I, 536. — Saint Vincent, qui lui avait demandé de louer une maison à Toulouse pour commencer les retraites des ordinands, le blâme de n'avoir pas obéi, I, 553-554. — Fruits de ses travaux dans le diocèse de Toulouse, II, 88-89. — Rapports avec Michel Le Gras, I, 85, 320, 322, 492. — A Paris, II, 102. — Sa mort, II, 148, 154. — Autres mentions, I, 607; XI, 135.

**Serisé** (Mlle) à Montmirail. — VII, 318.

**Sero** (Andrian) à Madagascar. — III, 571.

**Serquemanant**[1] (Mlle). — Différend entre cette demoiselle et les dames de la Charité au sujet des enfants trouvés, II, 438-440.

**Serqueux** (Village de) dans la Seine-Inférieure. — Curé de Serqueux, III, 376, 377. — Filles de la Charité établies dans cette localité, III, 209, 376, 510; voir La Croix (Jeanne de). — Délibération sur l'admission chez les filles de la Charité de deux filles de Serqueux, XIII, 752-754.

**Serre** (Louis), prêtre de la Mission. — Note biographique, III, 463. — Lettres de saint Vincent à M. Serre à Crécy, III, 209; — à Saint-Méen, III, 532; V, 331, 597, 631; VI, 131, 272, 483, 511. — Lettres de M. Serre à saint Vincent, de Saint-Méen, V, 355; VI, 281; VII, 115, 469.

Supérieur à Crécy, VIII, 518. — A Saint-Méen, III, 463; IV, 60; V, 375, 615; VII, 30, 480, 527. — Supérieur du séminaire, VIII, 519. — Saint Vincent le blâme d'avoir pris un pensionnaire dans l'établissement de Saint-Méen, V, 597; — d'y avoir introduit des femmes, VI, 131. — Mis-

1. Au tome II, p. 438 et 440 lire « Serquemanant » au lieu de « Serquemann ».

sion d'Evignac, V, 631; — de Pleurtuit, VI, 281; — de Mauron, VII, 115; — de Plessala, VII, 469. — Autre mention, VIII, 287.

**Serviabilité.** — VII, 245; XII, 274.

**Serville** (Village de) dans l'Eure-et-Loir. — Pays natal de Barbe Angiboust, X, 638.

**Servin** (Guillaume). — Esclave à Alger; son rachat, V, 216, 245, 327. — A Saint-Lazare, frère coadjuteur, VIII, 540; XI, 189, 203. — A Richelieu; il exerce la patience de son supérieur, VIII, 265, 286.

**Sessa** (Jean), imprimeur à Venise. — V, 296.

**Sesty** (Augustin), esclave à Alger. — V, 329; VIII, 534, 537.

**Sevant** (M.), prêtre de la Mission. — Note biographique, VI, 513. — A Sedan, VI, 513, 583.

**Sévère** (Alexandre), empereur romain. — XIII, 27.

**Sévigné** (Françoise-Marguerite de), fille de la célèbre madame de Sévigné. — Pensionnaire à la Visitation de Paris en 1660; sa mère demande qu'il lui soit permis de sortir du couvent pour voir l'entrée du roi et de la reine dans la capitale, VIII, 392-393.

**Sevin** (Marie Véron, demoiselle). — Note biographique, I, 106. — Elle cherche un logis pour Louise de Marillac, obligée de déménager, I, 129, 135. — Rapports avec saint Vincent, I, 132 .

**Sevin** (Nicolas), évêque de Sarlat. — Lettres que saint Vincent lui adresse, IV, 343; VIII, 459; — en reçoit, VIII, 387.

Sa nomination à l'évêché de Sarlat, III, 239, 255. — Démarches d'Alain de Solminihac pour l'avoir comme coadjuteur avec future succession, IV, 219, 491, 497, 518, 635; V, 169-171. — Durant les troubles de la Fronde, il maintient la ville de Sarlat sous l'autorité du roi, IV, 335, 344. — Hostile au jansénisme, IV, 94, 152, 622. — Son estime pour la congrégation de la Mission, IV, 460. — Rapports avec Alain de Solminihac, IV, 589; — avec saint Vincent, VII, 480. — Il enlève deux prêtres au diocèse de Cahors, IV, 24. — Prédicateur des exercices des ordinands à Saint-Lazare; simplicité de sa parole, V, 572, 575, 595; XII, 23. — A Paris, V, 631; VII, 532, 533; VIII, 164. — Démission de l'évêché de Sarlat, VII, 361. — Il demande des filles de la

Charité pour un petit hôpital de Cahors, XII, 22. — Il envoie des pilules à saint Vincent, malade, VIII, 388. — Autres mentions, VII, 191, 270.

**Sevin** (M.), frère du précédent. — Rapports avec saint Vincent, IV, 220, 344, 497, 563.

**Sevran** (Ville de) en Seine-et-Oise. — Mission en ce lieu, IV, 584, 586, 587, 589. — Voir Rougemont (Ferme de).

**Sézanne** (Ville de) dans la Marne. — Mission en cette localité, VI, 490, 519, 556, 604. — Abbaye de Notre-Dame de Sézanne, VII, 186.

**Sfax** (Ville de) en Tunisie. — V, 83.

**Sibour** (Françoise-Marie), visitandine. — Elle écrit de Compiègne à saint Vincent au sujet du couvent de cette ville, VIII, 374. — Elle lui écrit du premier monastère de Paris pour lui annoncer son retour, VIII, 441.

**Siccardi** (Charles-Dominique), prêtre de la Mission. — I, XVII.

**Sicoex** (Claude), frère de la Mission. — Note biographique; il rentre dans sa famille, VI, 365.

**Sicquard** (Louis), frère de la Mission. — A Marseille, VII, 66, 207; VIII, 59.

**Sidi-Regeppe** (Localité de) en Tunisie. — IV, 444.

**Sierra Leone** (Cap de), sur la côte occidentale d'Afrique. — Arrêt de vaiseaux allant de France à Madagascar; incidents entre Français et nègres, VI, 11, 209. — Cet arrêt permet à M. Dufour de voir son confrère M. de Belleville, dangereusement malade, VI, 12, 206.

**Sigongne** (Madame). — Elle désire entrer chez les filles de la Charité, II, 479.

**Signe de la Croix.** — Pratique du signe de la croix parmi les premiers chrétiens, X, 629-630; XIII, 159. — Saint Vincent apprend le signe de la croix aux pauvres du Nom-de-Jésus, XIII, 158-159.

**Silence.** — Entretiens sur le silence, XI, 93, 210-213; XII, 57. — Mentions d'autres entretiens sur le même sujet, XII, 452, 456, 466, 471, 474, 480, 485. — Il est particulièrement nécessaire aux communautés, XI, 93-94; XII, 60. — Graves conséquences de manquements au silence dans une communauté, XII, 58-59. — Plutôt que de se soumettre à des con-

ditions qui auraient nui à la règle du silence, saint Vincent eût préféré renoncer au prieuré de Saint-Lazare, I, 139.

Le silence est une louange à Dieu, X, 95-96; XI, 124-125, 211; XII, 57. — C'est un moyen indispensable pour garder la récollection intérieure, IX, 340; — pour ne pas perdre son temps, XII, 57-58. — Exemple de J.-C., XI, 212; — des ordinands, XI, 211; — de deux jacobins, XI, 94; — de Madame Goussault, IX, 219. — Comment le silence est gardé à la cour, chez les grands, à la Sorbonne, XI, 212-213. — Comment la police de Constantinople traite ceux qui font trop de bruit, XI, 212.

La règle du silence demande que tout soit fait sans bruit, XI, 125, 210; — que l'on sache parler à propos, XI, 94; — à voix basse, IX, 274.

Temps et lieu où le silence doit être gardé, I, 565; IX, 7, 120, 219, 326; X, 612; XI, 115; XII, 60-61. — Manquements au silence à Saint-Lazare, XI, 210-211; XII, 62. — Moyens pour l'observer, XI, 94; XII, 61.

**Silésie** (Province de) en Pologne. — Voir Glogau.

**Sillery** (Village de) dans la Marne. — Mission en cette localité, VI, 558, 559, 567, 583, 616. — Réparation de l'église, VI, 622.

**Sillery** (Nicolas Brulart, marquis de), chancelier de France. — Sa douceur, XII, 191. — Autre mention, XIII, 13.

**Sillery** (Noël Brulart, commandeur de), frère du précédent. — Note biographique, I, 41. — Lettres de saint Vincent au commandeur, I, 498; II, 87; — du commandeur à saint Vincent, I, 41. — Son éloge, XII, 182.

Converti par saint François de Sales, I, 184. — Son ordination sacerdotale, I, 235. — Il va à Troyes en compagnie de saint Vincent, I, 561; — se fait aider par des missionnaires pour la visite des paroisses qui dépendent du grand prieuré de Malte, I, 389, 390, 465-466, 538. — Rapports avec les visitandines, I, 376, 377; II, 46, 99, 102. — Bienfaiteur des établissements de Saint-Lazare, II, 103, 130, 606; — de Troyes, I, 424, 453, 538, 562, 578, 579, 585, 586; II, 88, 148; — d'Annecy, I, 561-562, 573-576, 590; II, 48, 52, 75, 77, 127; — du Temple, I, 538.

Sa maladie, sa mort, son éloge, II, 115-119, 127, 142. — Sa sépulture, V, 556-560. — Son testament, II, 127.

Autres mentions, I, 524; II, 121, 126; XIII, 336.

**Silli-en-Gouffern** (Village de) dans l'Orne. — Mission en cette localité, VIII, 198.

**Silvestre** — Voir Mozzolino (Silvestre).

**Siméon** (Saint). — XIII, 809.

**Simon** (M.) de Marseille. — VIII, 540.

**Simon** (Nicolas). — III, 635.

**Simon** (René), prêtre de la Mission. — Note biographique; professeur d'humanités au séminaire Saint-Charles; destiné à la Pologne, V, 121. — Son ordination sacerdotale, V, 174, 186. — Sa première messe, V, 217. — Etude de la langue polonaise, V, 227, 314. — De retour en France, V, 473. — A Saint-Lazare; il s'occupe des ordinands, V, 588. — Envoyé à Gênes, VI, 105, 274, 280, 283. — Il échappe à l'épidémie de peste, VI, 487, 488, 489, 503, 510, 512, 522, 526; XI, 429. — A Gênes, VI, 382, 593, 621; VIII, 203, 461. — Il ne peut quitter Gênes pour retourner en Pologne, VI, 610. — Saint Vincent le blâme d'ajouter « quelques additions » à l'auteur de classe, VII, 291. — Directeur du séminaire interne de Gênes, VIII, 19. — Nommé assistant de la maison, VIII, 87. — Saint Vincent conseille de le décharger de la direction du séminaire interne et d'une partie de ses classes, VIII, 107; — blâme son supérieur, qui lui a permis de « donner des écrits » en classe, VIII, 381. — Autre mention, VII, 346. — Voir Gênes, Pologne, Varsovie.

**Simon le Cyrénéen.** — IV, 84.

**Simonnet** (M.), lieutenant général à Rethel. — Il remercie saint Vincent des aumônes distribuées au pauvre peuple ruiné par le passage des armées, IV, 233.

**Simonnet** (MM.), banquiers de Paris. — V, 141, 225; VI, 167, 255, 294, 300, 617, 628; VII, 4, 87, 106, 134, 160, 177, 181, 207, 214, 235, 286, 301, 395, 438, 439, 441; VIII, 267.

**Simplicité.**— Entretiens sur cette vertu, XI, 50; XII, 167-181. — Mention d'un autre entretien, XII, 453. — Texte de la règle des missionnaires, XII, 167. — Vertu nécessaire aux missionnaires, XII, 302-304; — aux filles de la Charité, X, 355. — Très rare, même dans les cloîtres, XII, 303. — Cette vertu se trouve dans la plupart des filles de la Charité, X, 97.

Dieu aime à se communiquer aux âmes simples, IX, 391,

400, 421, 422; XII, 168, 170. — On trouve chez elles une foi plus vive, XII, 170-171. — Qui marche simplement marche avec assurance, XI, 50. — Vertu aimée et estimée de tous, XII, 171. — Dieu est la simplicité même, XI, 50; XII, 172. — Vertu recommandée par J.-C., XII, 167-169. — Simplicité de M. Pillé, II, 340; — de Madame de Gondi, XII, 173; — des filles de village, IX, 81. — Saint Vincent l'aime plus que toute autre vertu, I, 284.

En quoi elle consiste, X, 355; XII, 167, 172-173, 302. — Ne pas la confondre avec la niaiserie, XII, 171. — Ses rapports avec la prudence, voir Prudence.

Ses actes, XII, 174-175, 302. — Une personne simple dit les choses comme elles sont, I, 144; IX, 605; X, 96, 146; — se découvre à ses supérieurs, X, 64-76; — ne recherche pas l'estime des autres, IV, 486, 496; — ne fait rien en cachette et n'use pas d'équivoque, V, 464; — n'affecte pas de se servir de mots nouveaux, IX, 444; — ne fait jamais un bien en un lieu pour se rendre recommandable en un autre, II, 314.

Simplicité dans la prédication, voir Prédication.

Marques de la simplicité, IX, 605.

**Sincérité.** — Vertu naturelle aux Picards; saint Vincent blâme M. Get d'y avoir manqué, V, 199, 211.

**Singlin** (Nicolas). — Note biographique; il recommande la soumission à la bulle qui condamne le jansénisme, IV, 621. — Il n'a fait aucune démarche auprès de saint Vincent pour lui recommander de ne rien dire contre l'abbé de Saint-Cyran, XIII, 89.

**Singularité.** — Mention d'une conférence sur ce sujet, XII, 455. — Fuir la singularité, parce qu'elle est fille de l'orgueil, IX, 221, 676; X, 13, 367-371; — et source de division dans les communautés, XII, 251-252. — Il est difficile d'en préserver des filles, X, 314. — En quoi elle consiste, X, 13, 354. — Singularités apparentes, XII, 252-253. — Une fille de la Charité se singulariserait en vivant suivant les maximes d'une autre communauté, X, 355-357, 371-374. — Voir Uniformité.

**Sinigaglia** (Ville de) en Italie. — Mission en cette localité, VI, 626.

**Sion** (Ville de) en Suisse. — Capucins de Sion, II, 106.

**Sirauldin** (Valentin), de Mâcon. — XIII, 498, 501, 502.

**Sirmond** (Jacques), jésuite. — Note biographique, I, 505.

**Sirven** (Pierre), frère de la Mission. — Note biographique, IV, 605. — A Sedan, IV, 605, 630. — L'évêque de Montauban lui confie une mission à l'abbaye de Belval, V, 223, 234. — Malade, VI, 612. — Il va mieux, VII, 379. — Sa mort et son éloge, VIII, 326, 327, 333, 349.

**Sisteron** (Ville de) dans les Basses-Alpes. — Mission en ce lieu, VII, 103.

**Sky** (Ile de) dans les Hébrides. — Evangélisée par M. Duiguin, V, 116.

**Skyddie** (Jean), prêtre de la Mission. — Note biographique; il part pour Rome, II, 307. — Mort, III, 79.

**Smith** (Richard), évêque titulaire de Chalcédoine. — A Saint-Lazare, III, 189.

**Sobriété.** — Mention d'une conférence sur ce sujet, XII, 480. — Sobriété des filles de village, des paysans dans le Limousin, en Gascogne et ailleurs, des religieuses de Lorraine, de la sainte Vierge et de J.-C., IX, 83-85; — d'Alain de Solminihac, voir ce nom.

Texte de la règle des filles de la Charité, X, 405. — La sobriété leur est nécessaire, IX, 84. — La sensualité au boire et au manger, obstacle à la vocation, IX, 462. — La frugalité est l'âme de leur Institut, XIII, 652.

Voir Gourmandise, Mortification, Repas.

**Sodome** (Ville de) en Palestine. — Voir Loth.

**Sœurs servantes.** — Voir Supérieurs.

**Soignies** (Ville de) en Belgique. — Passage de M. Etienne par cette ville, VIII, 511.

**Soissons** (Ville de) dans l'Aisne. — Saint Vincent va faire une retraite à Soissons « au commencement du dessein de la Mission », II, 246-247. — Mission projetée dans cette ville, II, 497, 502. — Saint Vincent remercie le vicaire général, qui proposait d'unir l'abbaye d'Orbais à la congrégation de la Mission, VII, 204. — Evêques de Soissons, voir Bourbon (Charles de), Hennequin (Jérôme), Le Gras (Simon). — Coches de Soissons, II, 275, 322, 413, 444, 469, 501. — Saint Vincent recommande à Louise de Marillac de travailler « avec précaution » dans le diocèse de Soissons, I, 91.

**Sokolka** (Village de) en Pologne. — La reine de Pologne confère à M. Desdames la cure de Sokolka, IV, 288. — Lieu de résidence de M. Desdames, IV, 598; V, 25, 75. — M. Desdames rappelé à Varsovie, V, 77. — Saint Vincent souhaiterait plutôt la réunion de tous les missionnaires à Varsovie que l'établissement d'un ou plusieurs à Sokolka, V, 357-358, 387-388.

**Soldat** (Nicolas), à Mâcon. — XIII, 498.

**Soldats.** — Saint Vincent leur procure des aumôniers et des infirmières, voir Calais, Châlons, Cracovie, La Fère, Sainte-Menehould, Sedan, Sergis (Robert de), Varsovie.

**Solminihac** (Alain de), évêque de Cahors. — Note biographique, I, 207. — Lettres que saint Vincent lui adresse, I, 207; III, 223; IV, 129, 153, 194, 520, 620; — en reçoit, II, 388, 407, 442, 457, 464, 564, 624; III, 142, 151, 227, 238, 255, 293, 342, 344, 348, 467, 469, 521, 529, 596; IV, 24, 94, 118, 135, 145, 151, 155, 184, 219, 243, 268, 270, 311, 490, 496, 517, 523, 528, 563, 588, 627; V, 169, 590; VII, 99, 528, 614.

Son âge, IV, 147. — Sa sainteté, X, 578; XII, 147. — Sa sobriété, X, 247, 687, XII, 420. — Sa sévérité, X, 580. — Son désir de se dévouer pendant la peste de Cahors, IV, 497. — Saint Vincent lui conseille de ne pas s'exposer, IV, 520. — Les autorités de la ville l'en empêchent, IV, 525. — Il se soumet, IV, 528. — Son zèle pour la réforme des monastères, II, 442-443; voir Le Pouget; — la nomination de bons évêques, II, 389, 564, 624-626; III, 152, 228, 238, 239, 256, 293-295, 344, 351; IV, 24, 244; — contre les huguenots, II, 457; VIII, 44; XII, 294; — contre le jansénisme, II, 442; III, 348; IV, 152-153, 180, 244, 518, 563, 627; V, 590; VII, 529, 530, 532; — contre le laxisme, VII, 481, 528-533, 614-615.

Son désir d'être déchargé de l'abbaye de Chancelade, IV, 135, 220. — Le P. Garat lui succède, V, 590 .— Ses démarches pour avoir Nicolas Sevin comme coadjuteur, voir Sevin; — pour faire ériger en congrégation distincte la congrégation de Chancelade, voir Chancelade (Congrégation de).

Sa sollicitude pour son séminaire, II, 388, 407, 409, 442, 579, 582, 584; III, 26, 57, 71, 72, 73, 98, 142, 151, 167, 243, 258, 343; IV, 94, 119, 247, 282, 460; VI, 625; VIII, 78. —

Difficultés avec son clergé, III, 521, 529, 601 ; IV, 185-186, 194, 268, 270, 311, 523-525, 563, 588 ; VII, 99. — Visite de son diocèse, II, 464 ; III, 239 ; IV, 95. — Son attachement à la cause du roi ; il préfère rester dans son diocèse qu'aller à Paris, II, 408. — A Paris, II, 564, 582.

Rapports avec saint Vincent, III, 88 ; IV, 466 ; XIII, 194. — Il donne l'hospitalité à deux missionnaires dans son abbaye de Chancelade, I, 207-209. — Saint Vincent a l'intention de lui envoyer, à Cahors, plusieurs de ses prêtres, I, 340. — Le prélat ne veut pas que ses séminaristes entrent à Saint-Lazare, III, 343, 344. — Il engage les évêques voisins à prendre les prêtres de la Mission pour la direction de leur séminaire, III, 521 ; IV, 135 ; voir Périgueux. — Il appelle les filles de la Charité à Cahors, voir Cahors.

On l'accuse de plaider « perpétuellement » et de retenir une abbaye en titre avec un évêché, IV, 62. — Ses procès, III, 229. — Sa santé, II, 464 ; IV, 145-147, 153, 155, 186 ; VII, 528.

Autres mentions, II, 460 ; IV, 43, 281 ; VI, 93 ; VII, 191, 322, 359.

**Soly** (M.), libraire. — VII, 34.

**Somasques** (Ordre des). — IV, 134.

**Sommerécourt** (Village de) dans la Haute-Marne. — VIII, 409.

**Sorbon** (Village de) dans les Ardennes. — VII, 557.

**Sorbonne.** — Comment ces messieurs de Sorbonne prennent leurs récréations, XI, 213. — Ils n'admettent à leur table que des docteurs ou des bacheliers, X, 323-324 ; XI, 330. — Leur mécontentement d'être compris dans l'ordonnance par laquelle l'archevêque de Paris oblige les clercs de son diocèse à suivre, à Saint-Lazare, les exercices des ordinands, I, 525. — Ils y assistent, non pour s'instruire, mais pour devenir meilleurs, II, 232 ; XII, 24. — Les professeurs de Sorbonne ont l'habitude de dicter des écrits, II, 232, 234, 240. — Les élèves des Bons-Enfants vont apprendre la scolastique en Sorbonne, XIII, 185.

Saint Vincent fait nommer en Sorbonne un professeur hostile aux jansénistes, III, 40, 45.

Division en Sorbonne au sujet du jansénisme, III, 320 ; IV, 216. — Condamnation de Baïus, III, 320, 324 ; — d'une thèse janséniste, III, 630 ; — de Jansénius et d'Arnauld, V,

587; VI, 88-89, 106, 267, 269; XI, 321-322; — du laxisme, VII, 529-530. — Hésitations de la Sorbonne au sujet d'un cas de prêt à intérêt, VI, 272. — Sa décision au sujet d'une difficulté sur les messes, VIII, 149.

**Sorciers.** — Leurs pratiques sont superstitieuses, XII, 349. — Sorciers et sorcières au diocèse de Montauban, II, 429.

**Soret** (Jean), de Clichy. — XIII, 18.

**Sorties** de la maison. — Entretien sur ce sujet, XI, 360. — Mentions d'autres entretiens, XII, 472, 484. — Règle des missionnaires, I, 565; — des filles de la Charité, X, 406, 452, 628; XIII, 555, 563.

Ne pas aimer à « villoter », X, 452-453; XIII, 682. — Ne pas sortir sans permission et dire où l'on va, X, 97, 406; XIII, 555, 564. — **Prière avant la sortie et au retour**, X, 628-630; — devant le Saint Sacrement, s'il est à la maison, XI, 362. — Ne jamais sortir seul, III, 462, 468; V, 349. — Les supérieurs ne doivent pas accorder le compagnon qui leur est demandé, XI, 361. — N'aller qu'au lieu où l'on est envoyé, IX, 224. — Ne pas s'arrêter avec des personnes d'un autre sexe; garder la modestie au dehors dans les regards, voir Modestie; — dans les vêtements, XI, 360; — dans les rapports, XI, 361. — Au retour, se présenter au supérieur, IX, 224; X, 406; XIII, 555, 564.

**Sorus** (M.). — II, 480.

**Sossin** (M.), notaire à Marseille. — V, 161; VIII, 268.

**Soudé** (Village de) dans la Marne. — I, 432.

**Soudé** (Desbordes, vicomte de). — Voir Desbordes.

**Soudier** (M.). — Voir Le Soudier.

**Soudron** (Village de) dans la Marne. — I, 120.

**Souffrances.** — Entretiens sur les souffrances, X, 179; XII, 29. — Mentions d'autres entretiens, XII, 464, 465, 479. — Lettres de consolation à des personnes affligées, III, 407; IV, 139; V, 196; VI, 407; VII, 188-189, 232, 240; VIII, 313. — Texte de la règle des filles de la Charité, X, 179.

Ne pas s'étonner des épreuves, X, 185; XI, 113. — Tout le monde souffre, VII, 188, 307; X, 184, 186-187. — Il y a des croix partout, IV, 124. — Qui fuit les croix en trouve de plus pesantes, IV, 360; XI, 71. — Le bien se fait rarement sans peine, IV, 365.

Heureux sont ceux qui souffrent, III, 407; IV, 124, 224;

VIII, 151, 205; X, 188. — Il vaudrait mieux avoir un démon dans le corps qu'être sans croix, V, 196. — Nulle part on n'est mieux qu'au pied de la croix, I, 152. — Le bien qui n'est pas accompagné de souffrance n'est pas bien parfait, V, 11.

La souffrance vient de Dieu, XII, 29. — Dieu envoie des croix à ceux qu'il aime et à ceux qui l'aiment, III, 108, 407; IV, 359; VI, 1; X, 180; XI, 178, 408-410. — Dieu nous récompense par des croix de ce que nous faisons pour lui, XI, 174. — Quand une âme est éprouvée, c'est signe que Dieu a de grands desseins sur elle, X, 182-184. — Il y a lieu d'être inquiet au sujet de ceux que Dieu n'éprouve pas, XI, 149.

Prix des souffrances, I, 125; VI, 1, 407; VII, 232; XI, 175, 410-414. — On ne va au ciel que par la souffrance, VII, 240. — La souffrance est la voie la plus courte pour se sanctifier, IV, 218. — Les souffrances sont une épreuve, V, 545; — une croix qui nous élève au-dessus de la terre, VIII, 313. — Elles sont fécondes, V, 545; XI, 375-376, 415. — Le démon s'en sert pour nous combattre; servons-nous-en pour l'abattre, I, 227.

Exemple de J.-C., IV, 281; VIII, 313; X, 184-185; XII, 29; — des saints, XII, 30; — de Tobie, X, 180; — de sainte Chantal, voir Chantal.

Recevoir toutes les souffrances comme envoyées par Dieu, X, 182; XI, 392; — avec résignation, sans se décourager et sans murmurer, I, 128; IV, 96; V, 211; X, 180-182, 184-188; XIII, 837. — S'en réjouir, I, 226.

Voir Epreuves, Malades, Murmures, Patience, Peines, Persécution, Sécheresses, Tentations.

**Soufliers** (M. de), procureur fiscal du duc de Noirmoutiers à Montmirail. — VIII, 373.

**Soufliers** (François), prêtre de la Mission. — Note biographique, I, 160. — A Saint-Lazare, I, 380, 449, 525. — Saint Vincent recommande sa manière de traiter avec les hérétiques, I, 430; — l'emploie auprès des filles de la Charité, I, 386, 443; II, 38, 179.

Dispense demandée par M. Soufliers à Rome pour deux personnes qui désirent se marier, II, 90, 125. — Lettres que lui adresse M. Codoing, II, 230, 231, 239, 270. — A

La Rose, supérieur, II, 285, 308, 377; VIII, 517. — Envoyé supérieur à Cahors, II, 419.

**Souhaits** de bonne année, I, 417; IV, 537; V, 494; VII, 39, 43; — de bon voyage, I, 73, 173.

**Souillard** (Jean), curé de Clichy. — Il s'acquitte d'une dette envers saint Vincent, XIII, 85-86.

**Soulet** (M.). — III, 636.

**Soulières** (Village de) dans la Marne. — I, 120.

**Sourdis** (Chevalier de). — Voyage à Madagascar, VI, 193, 211.

**Sourdis** (François Escoubleau), archevêque de Bordeaux et cardinal. — Il établit les conférences ecclésiastiques dans son diocèse, XI, 13.

**Sourdis** (Henri Escoubleau de), archevêque de Bordeaux, frère du précédent. — Rapports avec Alain de Solminihac, I, 210. — Sa mort, II, 564.

**Souscarrière** (Madame de), dame de la Charité. — II, 112, 282, 295, 401.

**Sousse** (Ville de) en Tunisie. — V, 83.

**Soutanelle.** — Saint Vincent en interdit l'usage sur les galères, II, 454.

**Souvré** (Jacques de). — Note biographique, VII, 329.

**Souyn** (M.), bailli de Reims. — Il remercie saint Vincent des secours envoyés dans cette ville et aux environs, IV, 260.

**Spada** (Bernardin), cardinal. — Note biographique; il remercie saint Vincent des missions que les missionnaires de Rome ont données dans le diocèse d'Albano, IV, 170.

**Spada** (Virgilio), frère du précédent. — Rapports avec M. Jolly, VII, 254, 328.

**Spartiates.** — XII, 447.

**Spinola** (Famille des). — VIII, 152.

**Spinola** (M.). — VII, 291.

**Spinola** (Jean-Baptiste), évêque de Matera. — Note biographique, III, 384.

**Spolète** (Ville de) en Italie. — Missions dans le diocèse de Spolète, IV, 46; V, 273, 274. — Evêque de Spolète, voir Castruccio (Laurent).

**Stabot** (Pierre). — XIII, 15.

**Stations balnéaires**. — Voir Eaux.

**Stelle** (Gaspard), prêtre de la Mission. — Note biographique, VI, 503. — Saint Vincent le destine à la maison de Turin, VI, 503, 508. — Il quitte Paris, VI, 564, 565. — Le supérieur de Turin reçoit l'ordre de l'envoyer à Gênes, VII, 138, 195, 216, 219, 220. — Admis aux vœux, VII, 360. — Il écrit à saint Vincent, VIII, 19. — Ce dernier lui répond qu'il en sait assez pour donner des missions et l'engage à renoncer au désir d'étudier plus longtemps, VIII, 32. — Envoi d'argent à son frère, VI, 586, 617, 628.

**Stenay** (Ville de) dans la Meuse. — Siège de Stenay, V, 174. — Annonciades de Stenay, V, 467. — Un missionnaire et une fille de la Charité de Sedan vont à Stenay sur l'ordre de la reine, VI, 382. — Le P. Annat envoie un de ses ouvrages au curé de Stenay, VII, 15. — L'armée du maréchal de la Ferté aux environs de Stenay, VIII, 11.

**Stockholm** (Ville de) en Suède. — Le fils de la comtesse de Brienne y est malade, V, 247.

**Suarez** (François), théologien jésuite. — Son opinion sur les conditions nécessaires à l'état religeux, XIII, 368.

**Sucy-en-Brie** (Village de) en Seine-et-Oise. — Requête de quatre filles de Sucy, I, 317. — Il n'y est pas donné suite, I, 319.

**Suède.** — Pays gagné à l'hérésie, XI, 309, 353. — La Propagande a l'intention de demander à saint Vincent des missionnaires pour la Suède, V, 64. — Il est question d'y envoyer M. Guillot, qui le désire, V, 163, 178, 212, 325, 352. — Ambassadeur de France en Suède, voir Avaucour (Baron d').

Guerre entre la Suède et la Pologne, V, 411, 417, 448, 532; VI, 635, 636; XI, 303, 352. — Les Suédois prennent, pillent et abandonnent Varsovie, V, 468; VI, 112, 127, 297, 401, 427, 431, 433, 451, 453, 471, 475, 484, 552; XI, 359. — Paix avec la Pologne, VIII, 240, 272. — Voir Oliva (Traité d'), Pologne, Varsovie.

Voyage de la reine de Suède à Paris, VII, 111.

**Suffren** (Jean), jésuite. — Note biographique, VI, 632.

**Suivry** (Madame de). — I, 282.

**Supérieurs.** — Entretien sur les charges et les offices, XI,

137. — Règles du supérieur local, II, 614. — Ne pas ambitionner la supériorité, II, 292; VII, 143; IX, 677, 678, 705, 708; X, 15, 153, 166, 401, 704; XI, 137-142; XII, 48-51, 469.

*Choix et changement des supérieurs.* — Le supérieur général tiendra une liste de ceux qui sont aptes à occuper le poste de supérieur, XIII, 346. — Ne sont bons à être supérieurs ni ceux qui recherchent cette charge, IV, 545; XII, 50; — ni les jeunes gens, V, 351; — ni les saints, les savants et les vieillards, en tant que tels, IX, 517, 668; XII, 48-50; XIII, 668; — mais bien ceux qui ajoutent à la science l'esprit de conduite et un bon jugement, XII, 50; — et ont l'amour de la règle et de leur vocation, XIII, 356. — Il est bon d'exercer un supérieur avant de le nommer, lui laissant la direction d'une maison par intérim, V, 585. — Tout prêtre nommé supérieur doit s'humilier et se soumettre, IV, 545.

Saint Vincent est prié « d'introduire dans la Compagnie la déposition et le changement des supérieurs » plus souvent que dans le passé, II, 297-298. — Il est bon que les supérieurs demandent de temps en temps leur déposition, tout en restant dans l'indifférence, III, 614. — Tous les supérieurs se conforment à cette pratique, III, 382; XI, 141. — Le saint loue la soumission de supérieurs déposés, IV, 89, 113; XI, 142. — Ses réponses à des supérieurs qui offraient leur démission, III, 132; V, 463, 564; VII, 245; VIII, 176, 231.

*Importance et dangers de la supériorité.* — Il y a dans la supériorité « une malignité » qui infecte l'âme, XI, 139. — Les supérieurs fidèles à leurs obligations ont beaucoup à souffrir, VII, 551, 595. — Les fautes de la communauté sont imputables aux supérieurs, X, 261; XI, 139, 207. — Le relâchement de la communauté vient le plus souvent de leur relâchement, II, 355; X, 261-263.

*Droits des supérieurs et limites de ces droits.* — Ne rien faire contre la fin et les usages de l'Institut; exception, VI, 66. — Ne rien changer ni innover en chose importante que par l'ordre du visiteur ou du supérieur général, II, 235, 241, 292, 318, 466, 467; III, 619; IV, 28, 34, 35, 332; V, 592; VI, 498, 545, 614-615; VIII, 45; XIII, 639. — Dans les affaires de quelque importance, comme bâtisse, procès, dépense extraordinaire, en référer au supérieur général, II,

207, 219, 313, 583; IV, 49, 258; XI, 348. — Un nouveau supérieur doit se garder de tout changer en arrivant dans sa maison, surtout quand le visiteur vient de passer par là, III, 619.

Tous les officiers de la maison sont sous l'autorité du supérieur, VII, 474. — Parmi les officiers de la maison, le supérieur peut déposer ceux qu'il a nommés, non ceux qui ont été nommés par une autorité supérieure, IV, 116, 157. — Le supérieur a sur ses confrères les droits du curé et par suite peut leur porter le viatique, VII, 588. — Il ne peut autoriser les voyages dans la famille, VIII, 199; — ni les pèlerinages ou autres voyages qui ne sont pas pour l'exercice des fonctions, VII, 136. — Ses droits au sujet de la correspondance des missionnaires, voir Correspondance. — Les vœux sont faits et renouvelés en sa présence, VIII, 48. — Saint Vincent a l'intention de demander pour les supérieurs le pouvoir de bénir les ornements sacrés, IV, 461.

*Devoirs des supérieurs.* — Le principal devoir du supérieur est la conduite générale de la maison, VII, 518. — Etre ferme et invariable pour la fin, doux et humble pour les moyens, II, 298, 300, 355, 583; V, 552; VI, 613. — Mettre sa confiance en Dieu, II, 554; VI, 613; VII, 375; XI, 39. — Faire son devoir et, si on ne réussit pas comme on voudrait, demeurer en paix, VII, 375. — Prendre conseil, II, 553; VI, 66; IX, 516, 531-532; voir Conseil domestique.

Veiller à ce que la communauté ne manque pas du nécessaire, XII, 142; — ait une nourriture convenable et soit servie proprement, I, 387. — Ne dépenser que dans la mesure où on le peut sans s'endetter, V, 441. — Dans les établissements diocésains, il appartient au supérieur de représenter à l'évêque les besoins temporels de leur maison; ils ne doivent pas laisser ce soin au supérieur général, VII, 335. — Le supérieur signe les actes comme délégué, non de la communauté, mais du supérieur général, VII, 474.

Donner l'exemple en tout, IV, 597; VII, 246; X, 264, 362; XIII, 634; — surtout pour la régularité, IV, 628; — et l'heure du lever, III, 543. — Veiller à l'observance des règles, II, 300; V, 552; VII, 246; IX, 679; X, 362; XI, 101. — Se persuader que d'autres tiendraient mieux la place de supérieur, IX, 303. — Ne pas faire sentir le poids de son autorité; se comporter en égal plutôt qu'en supérieur, IV,

51, 597; VI, 66; IX, 302, 304, 516; XIII, 633. — Exemple d'un supérieur carme, I, 535. — Etre doux et patient, I, 112, 311, 341, 535; II, 355, 553; III, 383, 514; IV, 36-37, 174, 551, 581; V, 57, 325, 410, 605; VI, 92, 102; VII, 136-137, 275, 296, 551, 591, 595; VIII, 146, 177, 331; IX, 123. — Différentes manières de se comporter vis-à-vis des « esprits vifs, ombrageux et critiques », IV, 90. — Etre « accommodant, IV, 581; — sauf en ce qui est péché ou contraire aux règles, IX, 532, 679; — sauf même parfois dans les choses bonnes en soi, X, 483. — Etre affable et prévenant; se communiquer volontiers, XIII, 641. — S'unir à ses confrères et ne pas interpréter gratuitement en mal ce qu'ils font, VII, 64. — Encourager dans les peines, VII, 168, 307. — Etre respectueux, IX, 302. — Rechercher l'union des cœurs, IV, 235-236.

Etre ferme, II, 355; IV, 37; VII, 590; XIII, 729. — Ne pas tolérer le mal, mais tâcher d'y remédier, VII, 137. — Avertir et corriger, voir Avertissements.

Appliquer les jeunes missionnaires à toutes les fonctions pour les former, IV, 114, 549. — Les suivre et les guider, VI, 159-160. — Visiter les classes, VII, 427. — Veiller à ce que les anciens donnent l'exemple aux jeunes, VII, 168, 307. — Visiter ses confrères chaque semaine est chose louable, II, 292. — S'absenter le moins possible de la maison, VIII, 48. — Y faire sa retraite, VI, 108. — Ne pas multiplier les retraites, V, 463. — Tenir l'obéissance les jours accoutumés, IV, 605. — Demander à être averti de ses défauts, VII, 595. — Se réserver la liberté d'officier ou de prêcher les jours de fête par soi ou par d'autres, IV, 189. — Ne recevoir dans la maison aucun missionnaire s'il n'a ou obédience ou lettre de son supérieur, IV, 140, 575. — Obéir aux supérieurs majeurs, XIII, 756-757. — S'en rapporter au supérieur général pour le choix des sujets, II, 391. — Ne pas se défaire des confrères moins bons pour en charger les autres maisons, VII, 497. — Ne pas faire intervenir les évêques en choses qui ne les regardent pas, III, 528.

*Devoirs des inférieurs envers les supérieurs.* — Ne pas s'arrêter à l'extérieur des supérieurs, ni même à leur vertu, mais en eux considérer Dieu seul, III, 628. — Estimer qu'ils agissent toujours pour le mieux, IV, 396. — Savoir comprendre que les supérieurs voient les choses sous un

autre aspect que les inférieurs, II, 409. — Leur obéir sans murmure ni critique, voir Obéissance. — Le vœu d'obéissance fait au supérieur général oblige d'obéir aux supérieurs particuliers, V, 79. — Prier pour eux, XI, 119. — Se communiquer à eux, X, 64-76; — avec grande ouverture de cœur, X, 68, 74. — Leur confier ses peines, IX, 508; X, 294. — Leur dire ses attaches, IX, 161. — Les respecter, IX, 302. — Leur laisser la parole, IX, 304. — Quand on est d'un avis différent, savoir céder, IX, 301, 302. — Les avertir des tentations et fautes notables du prochain, voir Avertissements.

*Supérieur général de la Mission.* — Saint Vincent donne sa démission devant l'Assemblée générale de 1642, qui ne l'accepte pas, XIII, 296. — Il offre chaque année sa démission à son supérieur, IX, 303. — Le supérieur général de la Mission, nommé par le roi aumônier général des galères de France, XIII, 302.

Elaboration des règles du supérieur général, XIII, 292-294, 296-297. — Saint Vincent se propose de les envoyer à Rome avec celles des offices, II, 475. — Règles de l'élection du supérieur général, XIII, 297, 327, 345, 356. — Règles touchant les billets par lesquels il nomme un vicaire général et propose ses deux candidats pour l'élection du futur supérieur général, XIII, 293, 296. — Déposition du supérieur général, XIII, 293. — Saint Vincent est sollicité par M. Codoing de fixer la résidence du supérieur général à Rome, II, 324. — Il y pense depuis près d'un an, II, 392; — et trouve à cette proposition « de très grandes difficultés », II, 409, 418, 427. — Il demande à Rome si la « perpétuité » du supérieur général peut être autorisée par l'archevêque de Paris, sans qu'il soit besoin de recourir au Saint-Siège, III, 34.

Le supérieur général ne doit pas rester longtemps absent, même pour faire la visite des maisons de la Compagnie, II, 500. — Il lui appartient, ou au visiteur, de nommer le procureur et les autres officiers des maisons, VII, 475. — Il importe qu'il puisse nommer aux cures confiées à la Compagnie, V, 201; — envoyer les missionnaires d'une maison dans une autre, VIII, 451; — et que lui seul ait ce pouvoir, III, 527. — Il est chargé de toute la Compagnie, X, 262. — On doit lui obéir, II, 567. — Il a son admoniteur et ses assistants, nommés par la Compagnie, II, 618. —

Chacun peut lui écrire en toute liberté, voir Correspondance. — Il est supérieur général des Filles de la Charité, voir Charité (Filles de la).

*Supérieures des religieuses.* — Entretien de saint Vincent aux religieuses de la Visitation avant l'élection d'une supérieure : raisons de faire un bon choix; qualités d'une bonne supérieure; moyens, XIII, 144.

*Supérieure des filles de la Charité.* — La supérieure est élue pour trois ans, XIII, 551, 559. — Saint Vincent nomme Louise de Marillac supérieure à vie, XIII, 574. — Emplois de la supérieure, X, 116; XIII, 551, 560, 693. — Nomination de Marguerite Chétif après la mort de Louise de Marillac, voir Chétif (Marguerite).

*Supérieures des maisons particulières des filles de la Charité, ou Sœurs servantes.* — Pourquoi les supérieures sont appelées sœurs servantes, IX, 68. — Au début, les supérieures étaient nommées pour un mois, IX, 8. — Elles distribuent les offices, V, 29. — Ne pas sortir de la maison sans avertir, X, 97. — Offrir sa démission au moins tous les six mois, IX, 303-304. — Quand, dans une assemblée, la sœur servante se lève, les autres sœurs doivent l'imiter, XIII, 617-618.

**Supligeau** (M.), commis au grenier à sel du Mans. — V, 600.

**Support.** — Mentions de conférences sur ce sujet, XII, 477, 479. — Saint Vincent constate que le support est en pratique dans la Compagnie, XII, 36-37. — Exhortations à la pratique de cette vertu, IV, 229, 239, 262; V, 138. — Le support est chose nécessaire, IX, 53-54; X, 529; XII, 34-35; — surtout aux missionnaires, pour évangéliser les pauvres, XII, 305-306; — et aux supérieurs, pour diriger, voir Supérieurs. — Chacun a besoin d'être supporté, IV, 229, 452; V, 138; VIII, 146; IX, 75, 121-122, 586-588; X, 479-480, 483-484, 562; — les choses elles-mêmes, X, 480. — Avantages du support, IX, 290-291. — Le support, recommandé par la règle des filles de la Charité, X, 477. — Exemple et recommandation de Notre-Seigneur, X, 202, 478, 562; XII, 34. — Le support ferait de la Compagnie un paradis sur terre, X, 478-479. — Le défaut de support conduirait la Compagnie à sa ruine, IX, 284-285. — Le support dérive de la charité, I, 608; IX, 280, 281. — Se supporter en tout, X, 202; XII, 34. — Supporter les plaintes,

X, 4. — Le support est parfois difficile, même entre amis; exemple de deux abbés, XII, 36. — Moyens de se supporter, IX, 556-558. — L'un d'eux est l'humilité, X, 530; — qui fait rejeter les fautes sur soi plutôt que sur les autres, IX, 567-568. — Songer qu'on a soi-même besoin d'être supporté, IX, 75. — Quand on a manqué de support, demander pardon, voir Réconciliation. — Prière de saint Vincent pour que la Compagnie ait la vertu de support, IX, 298-299.

**Suresnes** (Ville de), près Paris. — Pays natal de Marguerite Naseau, I, 76; IX, 77, 601.

**Survire** (Nicolas), frère de la Mission. — Note biographique, V, 249. — Il assiste saint Vincent agonisant, XIII, 188, 189; — ensevelit son corps, XIII, 191.

**Sutherland** (Comté de), en Ecosse. — M. Lumsden y exerce son ministère, VI, 531.

**Suzanne**, une des femmes qui suivaient Notre-Seigneur. — IX, 20.

**Suzanne** (Sœur), fille de la Charité. — I, 349.

**Suze** (Louis-François de la Baume de), évêque de Viviers. — Rapports avec saint Vincent, I, 311.

**Suzy** (Village de), dans l'Aisne. — Village natal de sœur Loret, IV, 536.

**Sweerts** (M. de), peintre hollandais. — VIII, 509.

**Symard** (M.), échevin de Joigny. — Membre de la Charité de Joigny, XIII, 459, 460.

**Symbole des apôtres.** — Comment il a été composé, X, 526. — Pourquoi, XII, 206.

**Syon** (Hugues), à Mâcon. — XIII, 498.

## T

**Tabarque** (Ville de) en Tunisie. — V, 128.

**Table Bay**, au Cap de Bonne-Espérance. — M. Etienne à la Table Bay, VIII, 482, 486, 507.

**Tables.** — Table des correspondants de saint Vincent, VIII, 557. — Table bibliographique des huit premiers volumes, VIII, 595. — Table des corrections et additions, VIII, 621; XIII, 847.

**Tacaille** (Anne), fille de la Charité. — XIII, 576.

**Tacaille** (Claude), fille de la Charité. — XIII, 576.

**Tage** (Le), fleuve. — VIII, 419.

**Taillié** (Patrice), clerc de la Mission. — Note biographique, VII, 477. — Rappelé du Mans, VIII, 116.

**Talec** (Nicolas), prêtre de la Mission. — Note biographique; à Tréguier; saint Vincent le félicite d'avoir renoncé à la possession d'un bénéfice et lui indique la manière de se libérer d'une pension, IV, 570. — Supérieur du séminaire Saint-Charles, VI, 139; VIII, 519. — Saint Vincent lui permet d'aller se reposer à Rougemont, XIII, 184.

**Talmond** (Henri de la Trémoille, prince de). — Note biographique, II, 451.

**Talmont** (Village de). — VIII, 540.

**Talon** (Charles-François), curé de Saint-Gervais. — I, 481; II, 507.

**Talon** (Omer), avocat général au parlement de Paris. — Note biographique, II, 433.

**Talon** (Françoise Doujat, dame), dame de la Charité, épouse du précédent. — Note biographique, VII, 527. — Réflexion que lui suggère, dans une assemblée de dames, une lettre du frère Parre, XI, 339-340.

**Tanguy** (M.), prêtre de la Mission. — A Agde, VIII, 147, 545.

**Taone** (Jean-Baptiste), prêtre de la Mission. — Note biographique, V, 270. — A Rome, V, 270, 271, 274. — Saint Vincent renonce au projet de le placer à Turin, V, 461, 471. — Sa sortie de la Compagnie, VI, 154, 297.

**Taquet** (Charles), clerc de la Mission. — Son entrée à Saint-Lazare, VI, 154.

**Tarbes** (Ville de) dans les Hautes-Pyrénées. — Saint Vincent est ordonné sous-diacre et diacre à Tarbes, XIII, 4-6. — Evêque de Tarbes, voir Diharse (Salvat). — Voir Cruchette.

**Tardif** (M.). — XIII, 90.

**Tarrisse** (Grégoire), supérieur général des bénédictins de Saint-Maur. — IV, 192.

**Tartares.** — Ils s'unissent aux ennemis de la Pologne, V, 532. — Autre mention, VIII, 126.

**Tartas** (Ville de) dans les Landes. — III, 244.

**Taulère** (Jean), dominicain. — Edification qu'il reçoit d'un pauvre ulcéré, X, 218.

**Tavernier** (Louise), membre de la Charité de Paillart. — XIII, 483.

**Tavernier** (Marie), de Pontoise. — V, 301.

**Télesphore** (Saint), pape. — Sous son pontificat, les ecclésiastiques eurent la liberté de posséder des biens particuliers, XII, 398.

**Téluatz** (M.), prêtre de la Mission. — II, 22.

**Tempérance.** — Mention d'une conférence sur ce sujet, XII, 468. — Voir Mortification, Sobriété.

**Temple** (Ordre du). — Essai d'un séminaire dans la maison du Temple à Paris, I, 434-435. — Dévotion de cette maison à N.-D. de Lorette, XIII, 660.

**Temps** (Bon emploi du). — Mention d'une conférence sur ce sujet, XII, 481. — Voir Travail.

**Ténériffe** (Ile de). — VIII, 477.

**Tentations.** — Entretiens sur ce sujet, IX, 347; X, 7; XI, 148, 176. — Mention d'un autre entretien, XII, 478. — Texte de la règle des filles de la Charité, X, 442.

Généralement parlant, tous les serviteurs de Dieu sont tentés, III, 176, 628; IV, 571; V, 467, 614; VI, 429; IX, 347, 358, 359, 687. — J.-C. a été tenté, X, 11; — les apôtres aussi, IX, 359; X, 11. — Ne sont pas tentées les personnes qui suivent leurs inclinations naturelles et celles qui ont tant de goût pour les choses de Dieu que tout leur est agréable, IX, 358; — comme sont souvent ceux qui débutent dans la vie spirituelle, XI, 149, 177. — N'être pas tenté est un mauvais signe, XI, 149, 178; — aussi plusieurs personnes se sont-elles crues abandonnées de Dieu parce qu'elles n'étaient pas tentées, IX, 358; XI, 177-178.

Le diable tente sous apparence de bien, X, 16-20; — pour empêcher un bien ou la continuation d'un bien, IX, 348.

Dieu permet la tentation pour manifester sa gloire et sa puissance, IX, 347; — pour nous exercer et nous sanctifier, X, 10-13, 17, 505; XI, 177. — On mérite plus en un jour de tentation qu'en un mois de calme, XI, 148. — Le progrès spirituel se remarque dans la tentation, XI, 99.

En quoi consiste la tentation; différence entre la tenta-

tion et l'inspiration, X, 8-9. — La tentation n'est un mal que si on y consent, X, 505.

Résister à la tentation sitôt qu'elle vient, IX, 352. — Recourir à la prière, X, 17, 20-21 ; — non pour en être délivré, mais pour n'y pas succomber, XI, 149. — Découvrir la tentation aux supérieurs, non à d'autres, IX, 550-552, 638, 641-642, 689 ; X, 442-451 ; — à moins que les supérieurs ne le permettent, X, 450. — Saint Vincent rassure un missionnaire qui pensait avoir perdu son estime par la communication d'une tentation, IV, 359. — Relire ses résolutions de retraite, IX, 357. — Le changement de lieu ne chasse pas les tentations, III, 629 ; VI, 60.

Dispositions plus ou moins parfaites vis-à-vis des tentations, XI, 149. — La tentation est souvent suivie de grandes consolations, XI, 177.

Tentations auxquelles les filles de la Charité sont le plus souvent exposées, X, 13-20. — Tentations contre la vocation, voir Charité (Filles de la), Mission (Congrégation de la). — Tentations contre la chasteté, voir Chasteté. — Tentation par crainte d'être réprouvé, IV, 316-318.

**Ternes** (Marquis de), lieutenant général des galères de France. — Son autorité sur l'hôpital des forçats à Marseille, VI, 617 ; VII, 78.

**Terni** (Ville de) en Italie. — Mission donnée en cette ville, IV, 398.

**Terre-Neuve** (Ile de) dans l'Amérique du Nord. — V, 281.

**Tertullien**, père de l'Eglise. — Il nous apprend que les premiers chrétiens faisaient souvent le signe de la croix, X, 629.

**Tessonnière** (Marie). — Note biographique, I, 416. — Saint Vincent lui écrit au sujet de l'union des prêtres de M. d'Authier à la Mission, II, 250.

**Testacy** (Charles), prêtre de la Mission. — Note biographique ; saint Vincent lui donne la permission d'aller prendre quinze jours de repos dans sa famille, II, 589 ; — n'a aucune nouvelle de son retour, II, 621 ; — consulte M. Portail sur le dessein de le nommer supérieur à Cahors, III, 71, 78. — M. Portail n'est pas de cet avis, III, 81. — M. Testacy, supérieur à Cahors, VIII, 518. — L'évêque de Cahors se plaint de ce que M. Testacy « rompt la tête »

de saint Vincent pour des riens, III, 142 ; — est trop inexpérimenté, III, 152. — Saint Vincent écrit à M. Testacy, supérieur à Cahors, pour lui demander divers renseignements, III, 237. — M. Testacy, déplacé de Cahors, à la demande de l'évêque, et envoyé à Saintes, III, 258. — Autres mentions, III, 343, 412.

**Tétouan** (Ville de) au Maroc. — Voir Mariage (M.).

**Tévenot** (M.), chirurgien de Marie-Christine de France, duchesse de Savoie. — V, 251.

**Texel** (Ile de) en Hollande. — VIII, 508.

**Thabor** (Montagne du) en Palestine. — Transfiguration de J.-C. sur le Thabor devant Pierre, Jean et Jacques, XII, 193 ; XIII, 770.

**Théatins** (Ordre des). — Théatins de Gênes, VIII, 106.

**Thenac** (Village de) dans la Charente-Inférieure. — Mission en cette localité, V, 118.

**Théodose Ier**, empereur romain. — Il se soumet à la pénitence que lui impose saint Ambroise, IX, 386. — Autre mention, XIII, 27.

**Théologie.** — Exercices sur la théologie morale à Saint-Lazare, VIII, 79, 80, 82 ; XII, 288. — Les jésuites de Gênes n'enseignent pas la théologie scolastique, VIII, 82. — Saint Vincent n'est pas d'avis qu'elle soit enseignée dans sa maison de Gênes, VIII, 19, 82. — Il la supprime au collège des Bons-Enfants, parce que « peu ou point utile », XIII, 185. — Voir Cas de Conscience.

**Thérèse** (Sainte). — Réformatrice du Carmel, I, 579 ; VIII, 336. — Grande maîtresse de la vie spirituelle, IV, 577. — Il lui répugne d'entrer en religion, VI, 100. — Elle attend pendant vingt ans que Dieu lui donne le don d'oraison, IX, 50, 424. — Elle fait vœu d'agir toujours pour la plus grande gloire de Dieu, XII, 146. — Elle demandait souvent de bons prêtres à Dieu, XII, 18. — Citée, IX, 258, 341.

**Theron** (Andrian), un des rois de Madagascar. — En guerre contre les Français de l'île, VI, 199.

**Théroude** (Toussaint), prêtre de la Mission. — Note biographique, VIII, 301.

**Thevenin** (M.), curé de Saint-Etienne (Loire). — Il presse saint Vincent d'abandonner les missions pour se consacrer

exclusivement à l'œuvre des séminaires, II, 224-225. — M. Codoing retient l'argent que saint Vincent lui envoie, II, 236, 241.

**Thiange** (Marquis de). — XIII, 669.

**Thibault** (Anne), fille de la Charité. — Envoyée à Sedan, X, 1.

**Thibault** (Jean), prêtre de la Mission. — Note biographique, II, 65. — A Luçon, II, 65, 123. — A Saint-Lazare, II, 267. — Il donne des inquiétudes sur sa persévérance dans la vocation, II, 287, 292-293.

**Thibault** (Sœur), fille de la Charité, sœur du précédent. — Saint Vincent n'est pas d'avis qu'on la renvoie, II, 296.

**Thibault** (M. et Mme). — Saint Vincent leur dit son sentiment sur leur désir d'entrer en communauté et de donner une partie de leurs biens « à l'Eglise ou à la Charité », IV, 10-12. — M. Thibault propose une fondation de missions, que saint Vincent ne peut accepter, IV, 491.

**Thibault** (Louis), fils des précédents. — Note biographique, II, 471. — Lettres que saint Vincent lui adresse à Saintes, II, 471, 602; — à Montgeron, III, 123; — à Saint-Méen, III, 462; IV, 10, 60, 257, 316, 491.

Saint Vincent l'attend à Paris, II, 602. — Ses « longs travaux », III, 124. — Il commence une conférence à la maison-mère des filles de la Charité à la place de saint Vincent, qui n'a pu arriver à temps, IX, 428. — A Saint-Méen, supérieur, III, 426; VIII, 519. — Son zèle pour le recrutement des filles de la Charité, III, 317, 463, 479. — Saint Vincent le met au courant des dispositions de ses parents et lui communique le sens de sa réponse à leur lettre, IV, 10. — Succès d'une mission, IV, 60. — A l'Assemblée générale de 1651, XIII, 326, 344, 347, 358, 359. — Ce qu'il pense des vœux émis dans la Compagnie, XIII, 337, 341.

Saint Vincent craint que ses travaux excessifs ne nuisent à sa santé, III, 532. — Sa santé, IV, 379. — Sa mort, V, 331, 332, 366-367, 374. — Son éloge, V, 355-357.

**Thibault** (Nicolas), clerc de la Mission. — Note biographique, VI, 570.

**Thibault** (Pierre). — Marié à Sedan et tué à Vandy, IV, 183-184.

**Thibaut** (Vincent). — Alignement de sa propriété, III, 339-340.

**Thiébault** (François), clerc de la Mission. — Note biographique, VIII, 19.

**Thiérache** (La) en Picardie. — Misère provoquée en ce pays par les troubles de la Fronde, IV, 214.

**Thiercelin** (Mlle de). — II, 493.

**Thierry** (M.). — Il dispute à la congrégation de la Mission le bénéfice du Saint-Esprit de Toul, III, 373.

**Thierry** (Jean), frère de la Mission. — Note biographique; à Agde; il ne donne pas satisfaction, VIII, 28. — Renvoyé de la Compagnie, VIII, 98.

**Thiers** (Ville de) dans le Puy-de-Dôme. — Etablissement de l'ordre de Grandmont, IV, 310.

**Thieulin** (René), prêtre de la Mission. — Note biographique; à N.-D. de Lorm; il hésite à confesser à cause de son peu de connaissance de la langue du pays, VI, 336. — Promis à la maison d'Agen, VII, 3. — Saint Vincent lui écrit, VI, 359.

**Tholanghare** (Village de) à Madagascar. — Localité sur laquelle se trouvent Fort-Dauphin et l'habitation des missionnaires, III, 552, 577; V, 507; VI, 211, 215, 216, 223. — Bonnes dispositions des habitants à l'égard de la religion catholique, V, 519. — Autre mention, VI, 228.

**Tholard** (Jacques), prêtre de la Mission. — Note biographique, II, 15. — Lettres de saint Vincent à M. Tholard à Annecy, II, 15, 106, 134; — à Villejuif, III, 128; — à Maule, V, 477; — à Bruyères-de-Châtel, VII, 12; — à Marcoussis, VII, 56; — à Troyes, VII, 293; VIII, 64.

Sa mère et sa sœur, VIII, 64; XIII, 724-725. — Jugement que sainte Chantal porte sur lui, II, 25. — Troubles qu'il éprouve en confessant des femmes, II, 15-17, 98, 102, 106-108, 134-136; III, 128. — Saint Vincent le dispense de confesser, III, 250; — au moins « toute sorte de gens », VIII, 64.

A Annecy, II, 355, 558; XI, 117, 118. — Sa santé, II, 75. — En mission à Villejuif, III, 128; — à Coulommiers, III, 249. — A Tréguier, supérieur, III, 452; VIII, 520. — En mission près de Maule, V, 208; XI, 163; — non loin de Paris, V, 360; — à Maule, V, 477; — à Bruyères-le-

Châtel, VII, 12; — à Marcoussis, VII, 56. — A Troyes, il hésite à renouveler les vœux, VII, 293. — Saint Vincent se propose de l'envoyer donner des missions dans le diocèse d'Agde, VIII, 51, 64. — A Richelieu; rappelé à Paris, VIII, 265. — A Paris, VIII, 287.

**Tholen** (Ville de) en Hollande. — M. Etienne passe par cette ville, VIII, 511.

**Tholibowski** (Albert), évêque de Posnanie. — Vacance de l'évêché, V, 247. — Il est donné à Albert Tholibowski, V, 257. — Rapports avec les missionnaires de Pologne, V, 262; VI, 277. — Il donne une cure aux missionnaires de Varsovie, VII, 91. — A la mort de M. Ozenne, saint Vincent lui présente M. Desdames pour la cure de Sainte-Croix, VII, 261-262. — Crainte qu'il n'enlève cette cure à la Compagnie, VII, 459. — Il désire que la Compagnie exerce ses fonctions dans le diocèse de Posnanie, VII, 612.

**Thomas** (Saint), apôtre. — Apôtre des Indes, VIII, 212, 473; XII, 90.

**Thomas** (Saint), archevêque de Cantorbéry. — Pénitence imposée au roi qui l'a fait mourir, IX, 387.

**Thomas** (M.), prêtre d'Angoulême. — Il offre une cure à la congrégation de la Mission; saint Vincent le remercie et refuse, V, 429.

**Thomas** (Guillaume). — XIII, 212.

**Thomas a Kempis**, augustin. — Auteur de l'*Imitation*, I, 382; V, 297.

**Thomas d'Aquin** (Saint). — Ses écrits, V, 297. — Le crucifix était sa bibliothèque, IX, 32.

*Ses enseignements.* — J.-C. n'a pas fait de vœu, XII, 368; XIII, 335. — Les vœux faits en public acquièrent simplement par là une certaine solennité spirituelle et divine, XIII, 369. — Quitter un exercice de piété pour un autre, c'est quitter Dieu pour Dieu, X, 693. — La connaissance explicite des mystères de la Trinité et de l'Incarnation est de nécessité de moyen pour le salut, I, 121; X, 336; XI, 181, 382; XII, 80; XIII, 158. — Il est plus difficile de supporter les mortifications venues du dehors que les mortifications volontaires, IV, 49. — Il est plus méritoire d'aimer le prochain pour l'amour de Dieu que d'aimer Dieu sans application au prochain, XII, 261. — Personne ne peut

se perdre dans l'exercice de la charité, XIII, 815. — Si l'homme n'était pas libre, la religion serait vaine et pure folie, XIII, 154. — Personne ne peut être absous de ses péchés s'il ne les a accusés et n'en a la contrition, XIII, 734. — Outre les commandements absolus, il en est d'autres qui obligent seulement *quoad praeparationem animi,* XII, 119.

Autre mention, V, 446.

**Thomas de Villeneuve** (Saint). — Sa canonisation, VII, 313.

**Thomassin** (Marie-Cécile), visitandine. — Note biographique; saint Vincent lui écrit qu'il accorde au P. Lallemant la permission d'entrer dans le monastère chaque fois que besoin sera, VIII, 232.

**Thonon** (Ville de) dans la Haute-Savoie. — Sainte-Chapelle de Thonon, VIII, 58.

**Thou** (M. de), ambassadeur de France à La Haye. — VIII, 510.

**Thouvant** (Claude), archidiacre d'Aizenay. — Bienfaiteur de l'établissement de Luçon, III, 135, 137, 138. — Mission fondée par lui, III, 494.

**Thouvenot** (M.). — Rapports avec saint Vincent. — VI, 505.

**Thouvignon** (Dominique), commandeur du Saint-Esprit de Toul. — Il résigne ce bénéfice en faveur de Charles de Gournay, évêque de Toul, avec prière de le céder aux prêtres de la Mission, I, 426; II, 431-432.

**Thuillier** (M.). — XIII, 15.

**Thulon** (M.), membre de la Charité de Joigny. — XIII, 460.

**Tibau** (Claude), fille de la Charité. — XIII, 576.

**Tiédeur.** — Mentions de conférences sur ce sujet, XII, 457, 462. — En quoi consiste la tiédeur ou paresse spirituelle, X, 189. — D'elle découlent les plaintes et les murmures, X, 190; — l'inobservance des règles, X, 192. — C'est un état de damnation, VIII, 112. — Dieu maudit les tièdes, VIII, 112; X, 190; — menace de les vomir, X, 193-194. — Marques de la tiédeur, X, 194-195; XI, 99.

**Tiers-Ordre** de Saint-François. — Voir Saint-François (Tiers-Ordre de).

**Tillon** (Hélène), membre de la Charité de Châtillon. — XIII, 439.

**Timothée** (Saint). — Citation de l'épître de saint Paul à Timothée, XI, 66.

**Tinien** (M.). — Lettre de M. Lucas à M. Tinien, I, 297.

**Tinti** (Abbé), agent du roi de France à Rome. — Son intervention dans l'affaire de Chancelade, IV, 24, 130; — dans l'exécution d'une fondation de la duchesse d'Aiguillon, VIII, 5. — La duchesse se plaint de son indélicatesse, VIII, 17, 31.

**Tintillier** (Madame). — Saint Vincent lui annonce un envoi d'argent, VII, 350.

**Tiron-Saint-Priest** (M.). — I, 32.

**Tivoli** (Ville de) près Rome. — Saint Vincent presse M. Jolly d'aller se reposer à Tivoli ou à Frascati, VII, 225.

**Tivoli** (Ville de) en Lombardie. — XI, 379.

**Tobie**, personnage biblique. — Inconsolable d'avoir perdu la vue, V, 507. — Dieu a éprouvé son amour et sa fidélité, IX, 47. — Sa charité, X, 180.

**Toinette** (Mlle) à Clermont. — I, 242.

**Tolède** (Ville de) en Espagne. — Projet d'un établissement de missionnaires dans cette ville, VI, 342; VII, 277, 328, 377, 386, 392, 416. — Archevêque de Tolède, voir Moscoso y Sandoval (Balthazar). — Le chapelain du prélat désire entrer dans la congrégation de la Mission, VII, 311.

**Tolet** (François), cardinal. — Note biographique; auteur d'une *Somme des cas de conscience*, II, 557. — Il tranquillise Clément VIII, torturé de remords pour avoir absous de l'hérésie Henri IV, retombé, depuis, dans l'erreur, V, 318; XII, 348; XIII, 336.

**Toniellus**, consulteur de la Propagande. — XIII, 225.

**Tonkin.** — Etat de l'Eglise catholique dans ce pays; supplique à Rome pour demander la nomination d'évêques *in partibus*, IV, 623; V, 11. — Fonds destiné à assurer le traitement des évêques, IV, 631; V, 12, 71. — On attend à Paris la décision de Rome, V, 71. — Cette décision est favorable, VI, 593. — Saint Vincent ne pense pas que les missionnaires qui se destinent au Tonkin et à la Cochinchine aient un autre dessein, VI, 537-538. — Il ne croit pas

qu'ils veuillent former congrégation, ou qu'ils le puissent s'ils le veulent, VI, 621. — Voir Cochinchine, Pallu.

**Tonnerre** (Marie Vignier, comtesse de). — Envoi d'argent pour son fils, VII, 502.

**Tonnerre** (Louis de Clermont, chevalier de), esclave à Tunis, fils de la précédente. — VII, 129 [1].

**Toscane** (Ferdinand II de Médicis, grand duc de). — Louis XIV écrit au sujet du banqueroutier Rappiot, VI, 351, 639. — Autres mentions, V, 330; VI, 340.

**Toul** (Ville de) dans la Meurthe-et-Moselle. — Evêques de Toul, voir du Saussay (André), Gournay (Charles-Chrétien de), Le Bret (Jacques). — Vicaire général, voir Midot. — Présidents, voir Fremyn, Trélon. — Lieutenant général du bailliage de Toul, voir Favier. — Aumône de la duchesse d'Aiguillon à des religieuses de Toul, III, 200. — La ville est dans la misère à cause du trop grand nombre de soldats qui y tiennent garnison, IV, 14. — Passage de la cour à Toul, VI, 518.

*Missionnaires de Toul.* — Lettres que saint Vincent leur adresse, I, 332, 387, 567; II, 54, 60; III, 62; voir Caset, Delespiney, Demonchy, des Jardins; — en reçoit, V, 553, 620.

Fondation de l'établissement, I, 426. — Blâme de saint Vincent au supérieur, qui ne nourrissait pas bien ses confrères, I, 387. — M. Fleury vend aux missionnaires sa part de deux petites maisons contiguës à l'hôpital, II, 96.

Comment les missionnaires ont obtenu la maison du Saint-Esprit à Toul, I, 426; II, 431-433. — Ils y résident, II, 56, 61. — Cette maison leur est disputée par l'ordre du Saint-Esprit; procès, I, 446, 549, 554; II, 55, 138; III, 373-374, 454; IV, 14. — Les droits des missionnaires sont reconnus par la ville, II, 139; — attaqués par un magistrat de Toul, II, 431. — Arrêt du Conseil du roi, II, 432. — Accommodement, II, 151. — L'affaire est portée à Rome, II, 31, 90, 432, 490. — Les droits de la Mission y sont défendus par M. Midot, grand vicaire, II, 31; — et par M. Le Bret, II, 445. — Commandeurs du Saint-Esprit de Toul, voir Dehorgny, Jolly. — M. Jolly résigne la com-

1. Au tome VII, p. 129, lire « Tonnerre » au lieu de « Fournier ».

manderie en faveur de la congrégation de la Mission, V, 149. — Formalités en vue de l'union, VI, 406; VII, 37-38.

Charités aux pauvres, I, 552; II, 32, 35, 60, 80. — Missions, IV, 13; V, 620; VII, 38, 343. — La charge de deux cures, celle d'Ecrouves et une autre à Toul, gêne beaucoup pour les travaux des missions, V, 233; VI, 437, 517. — Exercices des ordinands, VI, 345, 406, 437, 519.

Visite canonique de l'établissement par M. Dehorgny, I, 446; II, 55, 67-68, 80; — M. Lambert, II, 290; — M. Portail, V, 433; — M. Berthe, VII, 598; VIII, 10, 11.

Liste des supérieurs, VIII, 517. — Jacques Le Soudier, pressenti pour la supériorité, s'excuse sur son peu de santé, V, 16. — Missionnaires ayant fait partie de l'établissement, voir Aulent, Bécu (Jean), Boucher (Léonard), Caset (Michel), Colée, Delespiney, Demonchy, Desdames, des Jardins, du Coudray, Joustel, Lambert aux Couteaux, Proust.

Autres mentions, II, 96, 228; III, 60; VII, 121; XIII, 295.

**Toulon** (Ville de) dans le Var. — Evêque de Toulon, voir Pingré. — Forçats de Toulon, voir Auroy, Ballagny, Bonner (Nicolas), Chocart, Deleau, Dubois (Denis), Esbran, Frangé, Lancre (Martin de), Le Cercieux, Le Gros (Pierre), Le Page, Lesueur, Mansart, Meglat, Moger, Traverse. — Missionnaires au service des forçats, voir Huguier, Mugnier, Parisy. — Voyage de M. Get à Toulon, voir Get (Firmin). — Hôpital des forçats, V, 242; VI, 167.

Autres mentions, V, 405; VI, 106; VIII, 458.

**Toulouse** (Ville de) dans la Haute-Garonne. — Piété des habitants, III, 193. — Parlement, I, 2. — Archevêques, voir Marca, Montchal. — Visitation, III, 195; VIII, 123. — Prédications des Pères de la Doctrine chrétienne à Toulouse, XII, 256. — Mission donnée par un prêtre qui se disait « missionnaire », VI, 499. — Le jansénisme dans le diocèse, IV, 244. — Partisans du laxisme à Toulouse, VII, 530, 532, 615.

Saint Vincent étudie à l'université de cette ville et y reçoit le diplôme de bachelier en théologie, I, 11. — Il hérite d'une Toulousaine, I, 2; — y fait des dettes, I, 16; — y loue un cheval, I, 3. — Son projet de revoir cette ville, I, 536.

Quelques prêtres de la Mission évangélisent le diocèse de

Toulouse, voir Boudet, Durot, Sergis. — Charles de Montchal désire établir les prêtres de la Mission dans son diocèse et leur confier son séminaire; il attend que saint Vincent lui en manifeste le désir, III, 545. — Le saint, de son côté, préfère attendre qu'on l'y appelle, III, 545; IV, 138. — A l'occasion d'une fondation qui lui est faite, il offre ses services à l'archevêque, IV, 137-138.

Les filles de la Charité demandées à Toulouse, V, 631-632; IX, 669, 671; X, 117, 394.

Autres mentions, III, 227; VIII, 3; XI, 95; XIII, 92.

**Toulouse** (Raymond VII, comte de). — Révolte contre l'autorité de saint Louis, XI, 302.

**Tounère** (Marie-Catherine), visitandine de Compiègne. — La Mère de Fonteines demande, pour elle, l'autorisation d'entrer et de séjourner, quelque temps, au premier monastère de Paris, VIII, 442.

**Touquin** (Village de) en Seine-et-Marne. — V, 36.

**Tour-des-Miroirs** (Communauté de la) à Rome. — Les femmes qui la composent ne sont pas religieuses, bien que certaines fassent les vœux simples, XIII, 368.

**Touraine** (Province de). — XIII, 624.

**Tournan** (Ville de) en Seine-et-Marne. — Mission donnée en ce lieu, VI, 335.

**Tournelle** (Prison de la) à Paris. — VIII, 458.

**Tourneton** (Marguerite), fille de la Charité. — Sa sortie de la communauté, III, 207, 209.

**Tournisson** (M.), prêtre de la Mission. — A Crécy, III, 318.

**Tournus** (Ville de) dans la Saône-et-Loire. — Abbé de Tournus, voir Chandenier (Louis de). — Chanoines de Tournus, VII, 304. — Passage de la cour dans cette ville, VII, 305. — Autre mention, V, 549.

**Tours** (Ville de) dans l'Indre-et-Loire. — Pays natal de Martin Jolly, voir Jolly (Martin). — Hôtel-Dieu, I, 193. — Couvent des dominicains, VII, 370. — Visitation, II, 574. — Passage à Tours de saint Vincent, II, 480; III, 413; — de Louise de Marillac, II, 7; III, 6; — de M. Gondrée, III, 290; — de M. Mousnier, V, 277; — de M. Alméras, VIII, 342, 350. — Autres mentions, II, 9; VI, 244; VIII, 312.

**Touschard** (M.). — Saint Vincent lui confie une commission pour Dax, I, 341.

**Toussaint** (Fête de la). — Mentions de conférences sur cette fête, XII, 452, 460, 464, 467.

**Toussaint** (Barbe), fille de la Charité. — Son arrivée à Angers, I, 612; II, 9. — Elle « exerce » ses compagnes, III, 420; — est « quasi tout à fait remise », III, 428.

**Toussainte** (Sœur), fille de la Charité. — A Fréneville, III, 405. — Autre mention, XIII, 576.

**Toutblanc** (Louis), secrétaire du duc de Retz. — Legs aux missionnaires de Montmirail, II, 502.

**Trambly** (Antoine), de Mâcon. — XIII, 498.

**Tranchot** (M.). — Son éloge, II, 522.

**Tranchot** (Mlle). — Elle s'intéresse à la Charité de Saint-Benoît, I, 100; — de Villeneuve-Saint-Georges, I, 130; — à Michel Le Gras, I, 142. — Saint Vincent conseille à Louise de Marillac de loger chez elle à Villeneuve, I, 159. — Autre mention, II, 522.

**Tranquillité d'esprit.** — Voir Indifférence.

**Transylvanie.** — Le prince de Transylvanie s'unit aux ennemis de la Pologne, VI, 635.

**Tratebas** (Antoine), prêtre de la Mission. — Note biographique, V, 404. — Son père, VI, 606, 618. — Sa famille donne l'hospitalité à M. Portail pendant une épidémie de peste à Marseille, VIII, 139. — Interrogé au cours d'une conférence, XI, 159. — Envoyé à Gênes, V, 404. — Il s'expose auprès des pestiférés, VI, 391, 411, 474. — Sa mort, VI, 487, 488, 489, 492, 511, 514, 519, 522, 552, 569, 573; VII, 11; XI, 429-432. — Mention d'une conférence sur ses vertus, XII, 476.

**Travail.** — Entretien sur ce sujet, IX, 483. — Mention d'un autre entretien, XII, 464.

Certains esprits ont toujours besoin d'être occupés, II, 538. — Un prêtre doit avoir plus de travail qu'il n'en peut faire, XI, 202. — Une fille de la Charité doit être toujours occupée, IX, 7, 117, 221, 496. — Elles « doivent peu dire et beaucoup faire », VI, 47.

Raisons qui nous portent à travailler, IX, 484-486. — Grâce au travail, on n'est à charge à personne, IX, 51, 88,

493-495. — L'oisiveté est la cause de bien des fautes, voir Paresse. — Dieu nous commande de travailler, IX, 486-488; — et travaille lui-même sans relâche, IX, 489. — Exemple de J.-C., IX, 491-492; — de saint Paul, IX, 492-493; — des anciens religieux, IX, 493; — de M. Pillé, II, 341; — des fourmis et des abeilles, IX, 488-489.

A quels travaux les filles de la Charité peuvent s'occuper dans leurs moments libres, IX, 7, 117, 221, 484-486, 496. — Ne pas consacrer au travail manuel le temps destiné au service des pauvres, IX, 51-52; — ou aux exercices de piété, XI, 316. — Fin que chacun doit se proposer en travaillant, IX, 496-497.

**Traversay** (Anne Petau, dame de). — Note biographique, I, 344. — Dame de la Charité, I, 344, 505; II, 294; VI, 181. — Sa sollicitude pour les galériens, II, 196, 197; — les enfants trouvés, II, 295, 401, 438-441; III, 253; — et les sœurs qui sont à leur service, VIII, 523, 524. — Rapports avec saint Vincent, V, 354; VIII, 527; — et Louise de Marillac, II, 433, 547; V, 343. — Don d'une crèche à M. Etienne, VIII, 500. — Autre mention, VIII, 386.

**Traverse** (Vincent), forçat à Toulon. — VI, 172, 398, 586, 606; VII, 86, 104, 166, 231; VIII, 257.

**Trébizonde** (Archevêque de). — Saint Vincent lui remet une lettre du cardinal Antoine Barberini, V, 175. — Sa mort et sa succession, XIII, 180. — Autre mention, III, 274.

**Treffort** (Simon), prêtre de la Mission. — Note biographique, II, 580. — A Cahors, II, 580; IV, 135, 271, 465, 466, 496, 497. — Saint Vincent l'appelle à Paris pour l'appliquer aux missions, VI, 458. — A N.-D. de Lorm; il a besoin d'être encouragé, VII, 359.

**Tréguier** (Ville de) dans les Côtes-du-Nord. — Evêque de Tréguier, voir Liverdi (Balthazar Grangier de). — Chanoines, voir Duval (M.), Rumelin. — Penchant des ecclésiastiques de ce diocèse au vin, VIII, 145. — L'évêque de Tréguier demande des filles de la Charité pour trois hôpitaux, XI, 363. — Saint Vincent ne peut les lui accorder, VI, 121. — On propose au saint l'union de l'archidiaconé de Tréguier à l'établissement du Mans; il refuse, VII, 519.

*Missionnaires de Tréguier.* — Lettres de saint Vincent à ces missionnaires, IV, 570; V, 73; voir Dupont (Louis).

Il est question de donner la direction du séminaire de

Tréguier à la congrégation de la Mission ; insuffisance du revenu, II, 392. — Difficultés que présentent les conditions de la fondation, voir Rumelin. — L'évêque de Tréguier confie son séminaire aux prêtres de la Mission, leur demande de prêcher exceptionnellement dans Tréguier, augmente les revenus du séminaire par l'union de chapelles, est d'avis que le supérieur accepte une fondation, refuse aux missionnaires la permission d'user des pouvoirs à eux donnés par Rome concernant l'absolution des cas réservés au Pape, se plaint à saint Vincent du rappel d'un professeur du séminaire ; saint Vincent lui rappelle que les missionnaires ne peuvent confesser les externes au lieu de leur résidence, voir Liverdi (Balthazar Grangier de). — Bienfaiteurs du séminaire, VIII, 195 ; voir Duval (M.), Rumelin.

Le supérieur s'acquitte des charges de la fondation avant le temps, VIII, 67. — Menace de procès entre le séminaire et le chapitre, VIII, 146. — On élève des prêtres au séminaire, IV, 314. — Dieu le bénit, VII, 550. — Blâme à un professeur qui dictait ses leçons, VI, 55. — Missions, III, 630.

Visite canonique de l'établissement par saint Vincent, III, 413 ; — par M. Berthe, VI, 360 ; — M. Dehorgny, VIII, 67, 116, 147, 194.

Division entre les missionnaires, V, 582 ; VIII, 274. — « Chute » de l'un d'eux, VII, 29. — Insuffisance du personnel, VI, 176, 361, 573 ; VII, 384, 411. — Liste des supérieurs, VIII, 520. — Missionnaires ayant fait partie de l'établissement, voir Butler (Pierre), Dupont (Louis), Lapostre, Laudin (Gabriel), Menand, Pennier, Plunket, Rivet (Jacques), Talec, Tholard (Jacques).

**Treilles** (François). — XIII, 15.

**Treilles** (Girault). — XIII, 15.

**Treize-Maisons** (Les) à Paris. — Voir Enfants trouvés.

**Trélon** (Cauchon, seigneur de), président. — Sa bienveillance envers les missionnaires de Troyes, II, 55, 60. — Relations épistolaires avec saint Vincent, I, 567 ; III, 454. — Un des exécuteurs testamentaires du commandeur de Sillery, son oncle, II, 117.

**Trémon** (M. de), gouverneur de Mâcon. — XIII, 499.

**Trente** (Concile de). — Les prescriptions du concile de

Trente sont à respecter comme venant du Saint-Esprit, II, 459. — Il faut expliquer saint Augustin par le concile de Trente et non le concile de Trente par saint Augustin, III, 330. — L'abbé de Saint-Cyran admet la légitimité et l'oecuménicité de ce concile, XIII, 108, 123-125. — Saint Vincent ne l'a pas entendu dire le contraire, XIII, 91. — Le saint pourra donner des statuts à sa congrégation de missionnaires, mais il faudra que ces statuts ne soient pas contraires aux décisions du concile, XIII, 223, 266, 284, 285, 357. — Les prescriptions du concile recommandées aux missionnaires de Madagascar, III, 281. — Recueils des canons et des décrets du concile, III, 283; V, 297. — Le concile recommande de recourir au Pape dans les difficultés, IV, 209; VI, 268.

Le concile de Trente condamne d'avance les erreurs de Jansénius, IV, 633. — Il enseigne l'universalité de la rédemption, III, 326; — la possibilité, pour la volonté, de résister au mouvement de la grâce, XIII, 153, 155; — admet la pénitence publique pour les péchés publics, III, 367; IV, 31; — demande que la pénitence soit proportionnée à la gravité du péché, V, 324; — conseille de confesser les péchés véniels pour une plus grande pureté, XIII, 734. — Ses ordonnances sur les séminaires, II, 459; III, 47, 100; — sur la reddition des comptes du séminaire à l'évêque, II, 460; — les conditions d'admission dans les séminaires, XIII, 393. — Il exige qu'aucune charge ecclésiastique ne soit donnée qu'après examen, XIII, 74; — que les maisons religieuses qui ne sont d'aucune congrégation s'unissent en corps de congrégation, III, 224. — Il autorise la société de Jésus, malgré la défense de fonder un Ordre religieux nouveau, XIII, 340. — Il veut que les religieuses soient examinées avant d'être reçues à l'habit et à la profession, IV, 504; — aient un confesseur extraordinaire quatre fois l'an, XIII, 617; — défend de donner aux séculiers la permission d'entrer dans les cloîtres hors le cas de nécessité, VI, 265; VIII, 133. — Prescriptions du concile sur l'élection des supérieures, III, 459, 461. — Choisir la pire parmi celles qui sont présentées est, déclare-t-il, un péché, X, 269. — Autre mention, XIII, 771.

**Trente** (Congrégation du concile de). — Le Pape consulte cette congrégation avant de faire le bref *Ex commissa Nobis*

sur les vœux de la congrégation de la Mission, XII, 431 ; XIII, 381, 384.

**Trente-Trois** (Collège des) à Paris. — Note historique, VIII, 178.

**Très-Saint-Sacrement** (Congrégation des prêtres du). — Son fondateur, voir Authier. — Leurs démarches pour se faire approuver à Rome et à Paris, II, 423-424 ; IV, 295. — Projet d'union avec la congrégation de la Mission, II, 244, 250, 397, 408, 415, 422-424 ; III, 465. — Saint Vincent s'oppose à ce que ses membres prennent le nom de missionnaires, II, 423 ; IV, 55-56, 294-295 ; VI, 498. — La ressemblance de nom provoque une émeute, à Annecy, contre les prêtres de la Mission, IV, 294 ; VI, 499 ; — et risque de provoquer un procès au sujet d'un legs fait à Marseille aux « prêtres de la Mission », VI, 499.

Les recherches que fait M. Alméras à Rome en vue de s'y établir avec ses confrères sont contrariées par les prêtres de M. d'Authier, III, 465. — Missions données par les prêtres de M. d'Authier aux galériens de Marseille, III, 264. — Etablissement de Senlis, II, 250, 274, 460 ; — de Valence, VI, 87, 479 ; — de Marseille, VIII, 544.

**Trèves** (Ville de) en Allemagne. — VII, 520.

**Trévoux** (Ville de) dans l'Ain. — Charité établie en cette ville, XIII, 499.

**Trévy** (M. de). — II, 14.

**Trinité** (Mystère de la Sainte). — Mentions de conférences sur ce mystère, XII, 458, 474, 479. — Explication de ce mystère, XIII, 159-162. — Entretien sur le culte dû à la Sainte Trinité ; la Sainte Trinité, patron de la congrégation de la Mission, XI, 180. — La connaissance explicite de ce mystère est, d'après de grands docteurs, de nécessité de moyen pour le salut, I, 121 ; X, 336 ; XI, 181, 382 ; XII, 80-81 ; XIII, 158. — Le culte de la Sainte Trinité recommandé aux membres de la Charité de Châtillon, XIII, 434. — Zèle des filles de la Charité pour enseigner ce mystère, XI, 181. — La Sainte Trinité, modèle d'uniformité, X, 363 ; XII, 257 ; XIII, 633 ; — et d'union, IV, 235 ; IX, 97, 98 ; XIII, 633.

**Trinité** (R. M. de la), supérieure du carmel de Troyes. — Note biographique, I, 408. — Lettres que saint Vincent lui

adresse, I, 408, 424, 451, 577, 585; II, 115, 202. — Bienfaitrice de l'établissement des missionnaires de Troyes, I, 424, 452; II, 115; — d'Annecy, I, 580. — Révélation, II, 100. — Saint Vincent l'engage à ne pas quitter Troyes, II, 203.

**Tripoli** (Ville de) en Barbarie. — Le pacha de Tripoli demande un missionnaire, V, 178. — Autres mentions, V, 127; VIII, 140; XIII, 308.

**Tripoli** (Ville de) en Syrie. — VII, 259.

**Tristan** (Claude). — Membre de la conférence des mardis, II, 233. — Grand vicaire de Beauvais, VII, 368.

**Trobois** (M.). — II, 480.

**Trois-Épis** (N.-D. des). — Note historique; le pèlerinage est offert à saint Vincent pour sa congrégation, VI, 518; VII, 319. — Le lieutenant général du bailliage de Toul presse pour que l'affaire aboutisse, VIII, 8.

**Tronson** (Germain), notaire à Paris. — XIII, 19.

**Tronson** (Madame). — Supérieure des filles de la Sainte-Vierge, VIII, 393-394.

**Troyes** (Ville de) dans l'Aube. — L'air de Troyes « est estimé un des meilleurs du royaume », VII, 136. — Evêques de Troyes, voir Breslay, du Houssay. — Voyages et séjours de saint Vincent à Troyes, I, 373, 561, 567, 568; XIII, 842. — Le commandeur de Sillery à Troyes, I, 585-586. — Présence, dans cette ville, de deux régiments irlandais et de nombreux réfugiés d'Irlande, V, 75. — Ils sont dans une grande misère; saint Vincent ne sait que faire pour les secourir, VII, 333. — Visitation de Troyes, I, 566; II, 118, 119, 149. — Carmel, voir Trinité (R. M. de la). — Filles de la Charité originaires de Troyes, II, 172; XIII, 738-741. — Autres mentions, II, 130; V, 583-584; VI, 279; VII, 490, 513.

*Missionnaires de Troyes.* — Lettres de saint Vincent aux missionnaires de Troyes, I, 530, 532, 540; II, 147; IV, 353; VI, 490, 560; VII, 124, 291, 332; VIII, 64, 237.

M. Grenu envoyé à Troyes, I, 414. — Prochain départ des missionnaires destinés au nouvel établissement, I, 453-454. — Choix d'un logement, I, 452-453. — Ils ne peuvent s'établir ni dans la ville, ni dans les faubourgs, I, 578; — et vont résider à Sancey dans une maison prêtée, voir Sancey. — Bienfaiteurs de l'établissement, voir Girardin (Ma-

rie), Sillery (Noël Brulart de), Trinité (R. M. de la). — Revenus de la maison, II, 321. — Sainte Jeanne de Chantal espère que l'établissement de Troyes cédera deux prêtres et un frère à celui d'Annecy, II, 48.

Missions, I, 531, 538; VI, 360, 372, 556; VII, 152, 318. — Professeurs du séminaire, VI, 490, 560; VII, 220; VIII, 192. — Nombre des séminaristes, V, 75. — L'évêque de Troyes désire unir la cure de Barbuise au séminaire pour en accroître les revenus; saint Vincent refuse, voir Barbuise. — Retraites des ordinands, I, 454, 541. — Assistance des Irlandais réfugiés à Troyes, V, 75; VII, 333; — des pauvres de la ville, III, 413.

Visite canonique de la maison par saint Vincent, I, 561, 567, 568; II, 55; XIII, 842; — M. Alméras, V, 261, 313; — M. Berthe, VIII, 11.

Les missionnaires sont « visités » par la maladie, IV, 290.

Liste des supérieurs, VIII, 517. — Missionnaires ayant appartenu à la maison, voir Bourdet (Jean), Brin, Chardon, Cornuel, Dalton, Dassonval, Delorme, du Chesne (Pierre), du Coudray, Dufestel (François), Dupuich (François), Ennery, Froment, Gigot, La Fosse, Lucas (Antoine), Ozenne, Perceval, René (Frère), Rose (Nicolas), Savary, Senaux, Tholard (Jacques), Villain.

Autres mentions, III, 60; V, 112, 249; VI, 565; XIII, 295.

**Troyes** (Claude de), notaire à Paris. — XIII, 19.

**Truchart** (M.), confesseur des filles de la Charité de Nantes, III, 616; V, 6, 51; XIII, 691, 699.

**Truffar** (Marie), membre de la Charité de Paillart. — XIII, 483.

**Truillard** (M.), capitaine de cavalerie du prince de Maldonie. — VI, 97.

**Truluy** (Madame), dame de la Charité. — III, 211.

**Trumeau** (Marie-Marthe), fille de la Charité. — Malade à Angers, III, 17, 30. — Placée à Saint-Paul comme supérieure, XIII, 668; — à Nantes, en la même qualité, V, 51; IX, 658; XIII, 680. — Rappelée à Paris, V, 425. — Envoyée à La Fère, X, 198; — comme supérieure, X, 202. — A La Fère, VII, 177; X, 289. — Calomniée, VIII, 205. — Envoyée à Cahors, VIII, 113; X, 665. — Autre mention, XIII, 576.

**Trzebicki** (André), évêque de Cracovie. — VII, 473.

**Tubeuf** (Jacques). — Note biographique, II, 79.

**Tubeuf** (Madame), fille de Mlle Montdésir. — V, 39.

**Tuet** (Moulin et métairie de). — Propriété des missionnaires de Richelieu, IV, 6.

**Tulle** (Ville de) dans la Corrèze. — Evêque de Tulle, voir Vaillac. — Triste état du diocèse, IV, 25.

**Tulloue** (Robert), notaire à Paris. — XIII, 15.

**Tumy** (Ambroise), frère de la Mission. — Note biographique, III, 412. — Sa mort, VIII, 476.

**Tunis** (Ville de) en Barbarie. — Saint Vincent, esclave en Tunisie, I, 5-11, 15; VIII, 513-514. — Bienfaiteur de la Mission de Tunis, voir Aiguillon (Madame d'). — Consulat, voir Huguier, Husson, Le Vacher (Jean). — Esclaves; missionnaires à leur service, voir Guérin (Julien), Le Vacher (Jean).

Saint Vincent a quelque intention d'envoyer Pierre du Chesne visiter les missionnaires de Barbarie, V, 143. — Prises des corsaires turcs, V, 128. — Excursion en Calabre, VIII, 535. — « Exécution » des Anglais contre Tunis; saint Vincent souhaite que cet exemple soit imité par la France, V, 387.

Autres mentions, V, 141, 147, 160, 526, 527; VI, 134, 602; VII, 89, 396, 420; VIII, 514, 537; XI, 392; XII, 68. — Voir Barbarie.

**Turbot** (Jean), prêtre de la Mission. — Note biographique; à Saint-Méen, III, 464.

**Turco**[1] (Thomas), supérieur général des dominicains. — Lettres que saint Vincent lui adresse, III, 392; — en reçoit, II, 509, 511; III, 314, 394.

**Turcs.** — Ils se réconcilient vite, III, 225; X, 470; — ne boivent pas de vin, X, 360. — Victoire des Vénitiens sur les Turcs, VI, 62. — Voir Alger, Barbarie, Constantinople, Tunis.

**Turenne** (Henri de la Tour, vicomte de), maréchal de France. — Note biographique; saint Vincent lui demande un soldat pour garder la ferme de Livry, IV, 431.

1. Le texte porte partout « Turchi »; le véritable nom est « Turco ».

**Turenne** (Marguerite de), fille de la Charité. — On hésite à lui donner l'habit, II, 172-173, 175. — Renvoyée de la communauté, XIII, 624-627.

**Turet** (Jeanne), fille de la Charité. — XIII, 576.

**Turgis** (Denis), notaire à Paris. — XIII, 14, 16.

**Turgis** (Elisabeth Le Goutteux, veuve), fille de la Charité. — Note biographique; en retraite à la maison-mère, I, 334. — Saint Vincent est d'avis qu'elle fasse un noviciat de quelques mois, I, 335. — Proposée pour l'Hôtel-Dieu, I, 362. — Aux Enfants trouvés, I, 440, 478, 498, 582. — Elle remplace Louise de Marillac, absente, I, 160. — Saint Vincent hésite à l'envoyer à l'hôpital d'Angers, I, 611. — A Angers, I, 612; II, 9. — Il est question de la rappeler à Paris, II, 67. — Arrivée à Paris, II, 121, 122. — A Richelieu, supérieure, III, 5, 214. — A Chars, supérieure, III, 298. — A Saint-Denis, supérieure, III, 423. — Elle demande un catéchisme à Louise de Marillac, XIII, 664. — Louise de Marillac pense que sœur Turgis « occuperait utilement sa place », II, 268. — Sa mort, XIII, 659. — Autres mentions, II, 174, 301.

**Turin** (Ville de) au Piémont. — Archevêque de Turin, voir Bergera (Jules-César). — Danger de peste, VI, 35, 62, 75, 78. — La maladie n'y entre pas, VI, 80, 97, 111. — Visitation de Turin, VI, 504, 590; VII, 297.

*Missionnaires de Turin.* — Les missionnaires sont appelés à Turin par un ecclésiastique du Piémont, V, 163-164; — par le marquis de Pianezze, V, 250, 404. — Premières négociations, V, 250-253, 371-372. — Saint Vincent précise ce qu'il est nécessaire de recevoir pour la fondation; départ des premiers missionnaires pour Turin, V, 449. — Leur arrivée, V, 470, 471. — Bienfaiteurs de l'établissement, voir Pianezze (Marquis de), Belletia (Président).

Correspondance entre saint Vincent et les missionnaires de Turin, voir Gontier (Aubin), Martin (Jean), Planchamp.

Saint Vincent conseille de commencer « chétivement » par une petite mission, V, 472-473, 479.

On leur offre l'église du Saint-Sacrement, V, 251, 638. — Recherche d'une maison, VI, 27, 75, 243; VII, 491. — Les missionnaires ne sont pas commodément logés, VII, 44. — Le marquis de Pianezze propose de les installer à Savigliano; difficultés de ce projet, voir Savigliano. — Il leur

procure une nouvelle habitation, mais insuffisante, VII, 216, 229. — Ils déménagent une seconde fois pour s'établir dans une maison de louage, plus au large et en meilleur air, VII, 275. — Démarches du marquis de Pianezze pour leur faire donner un palais à la disposition du Pape, VIII, 97. — Un gentilhomme leur offre, hors Turin, une petite église avec quelques chambres qu'il a lui-même fait bâtir, VIII, 209. — Saint Vincent recommande au supérieur de compter sur la Providence, pour le logement, sans rien faire pour la prévenir, VIII, 234, 402-403.

Projet d'union à la Compagnie de l'abbaye de Saint-Antoine et du prieuré-cure de Saint-Jeoire, voir ces mots.

Missions, VIII, 215, 234; voir Martin (Jean). — Plaintes calomnieuses portées au parlement de Turin contre les missionnaires, VI, 1-2. — Le Sénat propose de les chasser comme « perturbateurs du repos public », VI, 26. — Les missionnaires sont occupés aux missions pendant neuf mois de l'année, VIII, 153. — Projet de séminaire externe, V, 594; VI, 120, 543, 588; VIII, 57, 97.

Visites canoniques de la maison par M. Berthe, VI, 287, 587; VII, 16, 17, 19, 35, 227, 276, 296-297, 364, 399, 419, 422; VIII, 203.

Nombre des missionnaires VI, 51. — Ils ne s'appliquent pas avec assez de zèle à l'étude de la langue italienne, V, 531, 542; VI, 287; — sont tout disposés à se dévouer si la peste entre à Turin, VI, 58. — Envoi de postulants à Saint-Lazare, voir Michel-Ange, Pronetti; — à Gênes, VI, 243; VII, 217, 220. — L'établissement progresse lentement, VII, 220. — Il reçoit provisoirement les missionnaires envoyés pour reconstituer la maison de Gênes, vidée par la peste, VI, 508, 542, 544, 564, 565, 588, 592, 610; VII, 44, 60, 88. — Saint Vincent presse leur départ pour Gênes, VII, 138, 195, 216, 219, 227. — Retraite et rénovation des vœux, VII, 363.

Maladie de plusieurs missionnaires, VII, 296. — Malaise, VII, 275, 296, 364. — Missionnaires peu édifiants, VII, 227, 297; VIII, 77.

Insuffisance du personnel, V, 479, 494-495, 531; VI, 2, 27, 75, 140, 149, 182, 237, 279, 479, 555; VIII, 104. — Saint Vincent envoie M. Le Vazeux, supérieur de la Mission d'Annecy au secours de M. Martin; M. Le Vazeux est empêché, voir Le Vazeux. — Le saint propose à M. Martin

l'aide d'un prêtre sorti de la communauté de M. d'Authier, VI, 479, 544.

Passage à Turin de M. Berthe, V, 583, 594-595, 598; VIII, 546; — de Louis et Claude de Chandenier, VIII, 152, 166. — La manière de vie des missionnaires de Turin rappelle à ces derniers la manière de vie de Saint-Lazare, VIII, 153.

Missionnaires ayant appartenu à l'établissement, voir Beaure, Cauly, Deheaume, Demortier, Ennery, Gontier, Laurence, Martin, Martinis, Mugnier, Musy, Paquinot, Planchamp, Richard, Stelle, Taone. — Missionnaires dont le placement à Turin a été envisagé, mais non exécuté, voir Baliano, Bonnet, Chardon, Gigot, Greco, Pesnelle (Jacques).

Autre mention, VI, 173.

**Turin** (M.). — VII, 6.

**Turmeau** (M.), marchand à Lyon. — VI, 81; VII, 360.

**Turpin** (Marie-Euphrosine), visitandine. — Note biographique; saint Vincent l'invite à venir au couvent de la Madeleine à Paris, I, 375. — Supérieure du couvent d'Amiens; le saint lui écrit, II, 410.

**Turpin** (Pierre), prêtre de la Mission. — Note biographique, V, 574. — Au Mans, V, 574; VI, 258; VII, 477. — Bon chantre, VI, 259. — Son ordination, VI, 570. — Ses qualités et ses défauts, VI, 571, 572. — Il désire aller à Madagascar, VII, 511. — Saint Vincent songe à l'y envoyer et le propose à la Propagande, VII, 560. — Procureur au Mans, VIII, 349.

**Tyrry** (M.). — III, 271.

**Tyskiewicz** (Georges), archevêque de Vilna. — Sa sainteté, IV, 248. — M. Lambert va le voir, IV, 272. — Saint Vincent désire des détails sur l'entrevue, IV, 315; — en reçoit d'excellents, IV, 325. — Bienveillance du prélat pour les missionnaires, IV, 356, 387.

## U

**Ubaldini** (Robert), cardinal. — XIII, 225.

**Uist** (Ile) en Ecosse. — Evangélisée par M. Duiguin, IV, 515; V, 116.

**Uniformité.** — Entretiens sur ce sujet, X, 347, 366; XII, 244. — Mentions d'autres entretiens, XII, 455, 471. — Texte de la règle des missionnaires, XII, 244; — des filles de la Charité, X, 347, 366.

L'uniformité entretient l'union, IX, 95; X, 347, 350, 352; XI, 120; XII, 251, 257. — Elle donne le bonheur, XII, 254. — Exemple de la Sainte Trinité, voir Trinité; — de J.-C., XII, 250; — de l'Eglise, XII, 258; — de la nature, XII, 249. — Enseignement de saint Paul, X, 367; XII, 247-249. — Exceptions apparentes : les malades et les infirmes, X, 374-375; XII, 252. — Pas de privilège pour les personnes qui ont donné leur bien à la Compagnie, VII, 323.

Etre uniformes dans la manifestation de la science, XII, 255-256; — dans la manière de prêcher, XII, 256; — et de faire oraison, X, 371; — dans les communions et les habits, voir ces mots; — dans la nourriture, voir Repas; — dans le nom des maisons, qui doivent s'appeler partout « Mission », VIII, 553; — en tout, XII, 252; XIII, 554, 563. — La différence entre l'habit des frères et celui des prêtres a ses raisons, XII, 252.

En quoi consiste l'uniformité, X, 347-348, 366-367; XII, 245-247. — Ses extrêmes, XII, 247. — Le moyen d'avoir l'uniformité est de pratiquer ses règles, voir Règles; — de se conformer à la maison-mère, et, pour cela, d'y venir souvent pour bien en connaître les usages, X, 349-350. — Savoir être médiocres pour être uniformes, XII, 255-256. — Prière pour demander l'uniformité, XII, 259.

Voir Singularité.

**Union.** — Entretiens sur ce sujet, IX, 94; XI, 120. — Règle des filles de la Charité, X, 458.

Saint Vincent recommande aux membres des Charités « de s'entre-chérir comme sœurs que J.-C. a liées par son amour », XIII, 562. — Entre membres d'un même corps l'union est nécessaire, IV, 262; V, 167; VIII, 162; IX, 10, 38, 53, 372, 532 ,658, 665; X, 227.

L'union procure la paix, V, 168; IX, 96-99; — attache à la vocation, IX, 96, 99; — fait la force, IX, 96, 99, 101, 372. — Sans elle, le succès des œuvres est compromis, X, 201. — La désunion ne va pas sans scandale, IX, 100-101, 268; XIII, 636. — Elle a fait damner Lucifer, IX, 103. — Dieu aime tant l'union qu'il a donné à toutes choses des

moyens d'union, IX, 99. — La Sainte Trinité, modèle d'union, voir Trinité. — J.-C., modèle d'union dans la communion, IX, 98. — Qui est divisé est indigne de communier, IX, 99, 101. — Qui entretient la désunion dans une Compagnie mérite le renvoi, XIII, 349. — Union entre les maisons de la Compagnie, XI, 120.

En quoi consiste l'union, IX, 22, 95.

Il y a toujours de petites mésintelligences en communauté, III, 468; — surtout dans les petites, V, 582. — Il y en a eu même parmi les anges et les apôtres, III, 468. — Communauté en mauvaise odeur par défaut d'union, IX, 268. — Les personnes grossières et mal élevées manquent plus facilement à l'union, IX, 109.

Causes de désunion, XIII, 348; voir Amitiés particulières, Aversions, Calomnies, Médisances, Moqueries, Murmures. — Moyens d'entretenir ou de rétablir l'union, IX, 106-111; XII, 102, 104-106; XIII, 349; voir Charité, Condescendance, Injures (Pardon des), Réconciliation, Support. — Savoir excuser, IX, 104-105. — Exemple des crocheteurs, IX, 105. — L'uniformité entretient l'union, voir Uniformité.

**Université de Paris.** — II, 234.

**Urbain** VIII, pape. — Lettres de saint Vincent à Urbain VIII, I, 42, 52, 255. — Bulle d'Urbain VIII pour l'érection de la congrégation de la Mission [1], XIII, 257. — Mentions de cette bulle, VI, 502; XIII, 284, 357, 365, 369, 370, 383, 547, 579. — Bulles pour l'union du prieuré de Saint-Lazare à la congrégation de la Mission, voir Saint-Lazare. — Faveurs accordées par lui aux missionnaires de la maison de Rome, V, 19, 547; XIII, 282. — Il refuse de se réserver et de réserver au supérieur général la dispense des vœux émis par les missionnaires, II, 137; XIII, 338. — Bulle contre Jansénius, III, 320, 324; IV, 633. — On répand faussement le bruit de sa mort, II, 221. — Service solennel à Saint-Lazare, après sa mort, pour le repos de son âme, II, 475. — Autres mentions, I, 41; III, 395; VI, 527.

**Urie,** personnage biblique. — Mis à mort par David, IX, 321.

1. Bien que datée du 12 janvier 1632, cette bulle est du 12 janvier 1633. C'était alors l'usage, en effet, pour les bulles, de commencer l'année au 25 mars. En langage de bulle, janvier, février et presque tout le mois de mars appartenaient donc à l'année précédente.

**Ursulines.** — Saint Vincent permet à ses filles d'aller chez elles se former à l'instruction de la jeunesse, I, 437. — Ses hésitations à ce sujet, X, 623. — Différence entre les écoles des ursulines et celles des filles de la Charité, IX, 594; X, 144. — Méthode des ursulines, III, 230. — Ursulines de Cahors, Gisors, Guingamp, l'Isle-Bouchard, Melun, Moulins, voir ces mots.

**Usages.** — Ne rien innover sans l'ordre du supérieur général ou du visiteur, voir Supérieurs.

**Ussel** (Ville d') dans la Corrèze. — Avis de saint Vincent aux sœurs Anne Hardemont et Avoie Vigneron envoyées à l'hôpital d'Ussel, X, 475. — Lettres qu'il leur adresse, VII, 232, 240, 382, 429, 430, 453; — qu'il en reçoit, VIII, 410. Voir Hardemont, Vigneron (Avoie).

**Usure.** — Cas de conscience sur le prêt à intérêt, VI, 272. — On peut suivre, sur l'usure, les solutions approuvées en Sorbonne, sans blâmer ceux qui pensent autrement, VII, 226.

**Utique** (Ville d') en Tunisie. — Ses ruines, V, 126. — Evêque titulaire d'Utique, voir Bertier (Pierre de).

## V

**Vabres** (Evêque de). — Voir Habert (Isaac).

**Vacances.** — Ce que pense saint Vincent des vacances des écoliers, VIII, 105-106. — Temps des vacances pour les missionnaires, voir Missions.

**Vacherot** (M.), médecin. — Note biographique, II, 581. — Michel Le Gras, malade, prend pension chez lui, III, 12, 31. — Médecin de Saint-Lazare, III, 62. — Très apprécié de saint Vincent, IV, 255. — Maladie de sa sœur, III, 263. — Autre mention, II, 301.

**Vageot** (Philippe), prêtre de la Mission. — Note biographique, III, 288. — Lettres que saint Vincent lui adresse à Saintes, IV, 391, 487, 619, 630; V, 118.

A Richelieu, III, 288. — A Saintes, supérieur, IV, 395; V, 261; VIII, 518. — Malade, IV, 488. — Il désire faire un voyage dans son pays à cause de la situation de son père; saint Vincent l'en détourne, IV, 619. — Il se soumet, IV, 630. — Missions, V, 118. — A Paris, V, 409. — Sur le

point de quitter la Compagnie, V, 415. — Il part « sans dire adieu », V, 418. — Il va dans son pays, revient à Paris et semble disposé à retourner à Saintes, V, 535. — Saint Vincent engage les missionnaires de Saintes à n'avoir aucun rapport avec lui, V, 564.

**Vagré** (Guillaume), frère de la Mission. — Note biographique, VIII, 1.

**Vaillac** (Jean-Richard de Genoulhac de), évêque de Tulle. — Malade, IV, 24.

**Vaillant** (Jean), de Clichy. — XIII, 18.

**Vaius** (Etienne), évêque titulaire de Cyrène, grand-maître de l'Ordre du Saint-Esprit. — Il fait opposition à l'union du Saint-Esprit de Toul à la congrégation de la Mission, II, 31, 432.

**Val-de-Grâce** (Abbaye du). — Note historique, II, 384. — Démarches pour l'union de l'abbaye Saint-Corneille de Compiègne à celle du Val-de-Grâce, XIII, 844-846. — Abbesse, voir Compans (Anne de). — Prieure, XIII, 138.

**Val-de-Puiseau.** — Voir Valpuiseaux.

**Val-des-Choux** (Abbaye du). — Il est question d'y établir la réforme, IV, 241-242.

**Val-Profonde.** — Voir Valprofonde.

**Valaques.** — Ils s'unissent aux ennemis de la Pologne, VI, 635.

**Valbelle** (Antoine de), lieutenant de l'amirauté de Marseille. — VII, 302.

**Valençay** (Eléonor d'Estampes de), évêque de Chartres, puis archevêque de Reims. — Il s'occupe de l'établissement des missionnaires à Richelieu, III, 286. — Rapports avec Lambert aux Couteaux à ce sujet, I, 430, 447, 457. — Saint Vincent lui prête un de ses prêtres pour aumônier, II, 361 ; — lui en envoie d'autres pour prêcher la retraite des ordinands ; ce dont le prélat le remercie, II, 398 ; — négocie avec lui la fondation de l'établissement de Sedan, II, 476. — Saint Vincent engage le supérieur de la maison de Richelieu à lui faire visite, III, 285. — Sa mort, IV, 189. — Autre mention, II, 419.

**Valençay** (Henri d'Estampes, bailli de), ambassadeur à

Rome. — Saint Vincent implore sa protection, V, 49. — Autres mentions, IV, 269, 613.

**Valence** (Ville de) dans la Drôme. — Evêque de Valence, voir Leberon (Charles-Jacques de Gelas de). — Novices de Saint-Victor en pension dans cette ville, VI, 87, 105. — Compagnie des prêtres de Valence, voir Très-Saint-Sacrement (Prêtres du). — Marie de Valence, voir Tessonnière (Marie).

**Valentinien III**, empereur romain d'Occident. — XIII, 27.

**Vallegrand** (Localité de). — Mission prêchée en ce lieu par saint Vincent, I, 457-458.

**Vallin** (Anne), fille de la Charité. — Interrogée sur les vertus de Barbe Angiboust, qu'elle a eue pour supérieure à Saint-Denis, X, 640. — Autre mention, XIII, 576.

**Valobron.** — Voir Le Mans.

**Valognes** (Ville de) dans la Manche. — III, 534.

**Valois** (Patrice), prêtre de la Mission. — Note biographique, III, 200. — De la maison de Rome il passe à celle de Gênes, IV, 200. — Lettres que saint Vincent lui adresse à Gênes, IV, 426, 436. — Son désir d'aller en Irlande, IV, 306. — M. Get reçoit l'ordre d'envoyer à saint Vincent les lettres échangées entre M. Valois et un prêtre irlandais, V, 378-379. — M. Blatiron presse M. Valois de professer la philosophie, VI, 51.

**Valon** (M. de). — Excès des soldats du régiment de Languedoc, dont il a le commandement, III, 391.

**Valprofonde** (Chartreuse de). — Saint Vincent y fait une retraite, II, 107.

**Valpuiseaux** (Village de) en Seine-et-Oise. — Confrérie de la Charité, IV, 232. — Misère et maladies, IV, 408-409. — Voir Fréneville.

*Filles de la Charité de Valpuiseaux.* — Lettres que saint Vincent leur adresse, III, 593; IV, 232, 245, 408. — Le saint se propose d'aller les voir, III, 376. — Il envoie de leurs nouvelles à Louise de Marillac, III, 405. — Elles reviennent à Valpuiseaux, qu'elles avaient dû quitter à cause des troubles et de la misère, IV, 408. — Sœurs ayant fait partie de l'établissement, voir Marguerite (Sœur), Marie-Madeleine (Sœur), Perrette (Sœur).

**Valton de la Fosse** (M.), ancien administrateur de l'hôpital de Nantes. — Il se plaint des sœurs de l'hôpital, III, 430.

**Vancamberg** (Gaspard), d'Anvers, esclave à Alger. — VI, 370-371; VII, 4.

**Vandales.** — Dieu s'en est servi pour affliger l'Eglise, XI, 309.

**Vandy** (Village de) dans les Ardennes. — IV, 184.

**Vanité.** — Ne pas chercher à paraître aux yeux des hommes, voir Humilité. — Prendre garde, en s'en préservant, de tomber dans l'excès contraire, IX, 444. — Dieu la châtie parfois par le vice de l'impureté, X, 378. — Les frères y sont moins sujets, XII, 100. — La vanité se glisse jusque dans les objets de dévotion, X, 359. — Vanité dans les habits, les prédications, etc., voir ces mots.

**Vannes** (Ville de) dans le Morbihan. — Il est question de confier le séminaire aux prêtres de la Mission, II, 306, 379. — Abandon du projet, II, 392. — Offre d'un autre établissement dans le diocèse de Vannes, III, 433. — Autres mentions, V, 361; VIII, 191.

**Vanury** (M. de). — II, 378.

**Varize** (Village de) dans l'Eure-et-Loir. — Mission en ce lieu, II, 310-311.

*Filles de la Charité de Varize.* — Madame de Varize accepte que soient envoyées à Châteaudun les deux sœurs données pour Varize, IV, 425. — Elles y font l'école et soignent les malades; il manque une sœur, V, 37. — Rappel de sœur Claude, VIII, 304. — Voir Andrée (Sœur).

**Varize** (M. et Mme de). — Leur éloge, II, 310-311. — Voir Varize (Village de).

**Varle** (Marie), membre de la Charité de Montmirail. — XIII, 466.

**Varlet** (Jacques), esclave à Alger. — VII, 181, 193.

**Varsovie** (Ville de). — *Missionnaires de Varsovie.* — La reine de Pologne appelle les missionnaires à Varsovie, IV, 57. — Obédience donnée à MM. Lambert, Desdames, Guillot, Zelazewski et Posny avant leur départ, XIII, 359. — Départ de Paris, IV, 246. — Arrivée des missionnaires à Varsovie, IV, 271, 288. — Difficultés suscitées par une

communauté aux missionnaires pour empêcher leur établissement en Pologne, IV, 404; V, 77, 137, 232.

Lettres de saint Vincent aux missionnaires de Pologne, voir Desdames, Duperroy, Guillot, Lambert, Ozenne, Zelazewski.

Il est question de confier aux missionnaires de Varsovie l'église de Saint-Benoît, IV, 378; — une église bâtie pour les Allemands, IV, 387. — La cure de Sokolka est conférée à M. Desdames, voir Sokolka. — Fondation du roi et de la reine, IV, 355. — Le roi et la reine achètent une maison pour les missionnaires et lui assignent un revenu considérable, IV, 470, 538, 598. — Union de la cure de Sainte-Croix à la congrégation de la Mission, voir Sainte-Croix. — Fondation du comte Velopolski, voir Velopolski (Comte). — Nouvelle fondation royale, V, 392. — M. Fleury obtient la démission d'un bénéfice en faveur des missionnaires, V, 350. — Bénéfice donné par la reine, VIII, 141. — Bénéfice de Vitkiski, voir Vitkiski.

La reine demande encore un missionnaire, IV, 392. — Mort de M. Lambert, IV, 560. — Arrivée à Varsovie de MM. Ozenne et Duperroy, V, 74. — M. Guillot rentre en France, V, 111; — repart et arrive à Varsovie, V, 177. — Prochain envoi à Varsovie de MM. Eveillard, Simon et Durand, V, 121. — M. Berthe est envoyé en Pologne avec deux frères, V, 406-407. — Au moment de s'embarquer, il reçoit ordre de rentrer à Paris à cause des événements de Pologne, V, 412, 417. — Retour en France de MM. Eveillard, Simon, Durand et Guillot, V, 468, 470, 473. — Mécontentement de saint Vincent, V, 562. — Défection de M. Zelazewski, V, 486. — M. Ozenne demande le retour de ces quatre missionnaires en Pologne; il est impossible de le satisfaire, VI, 610. — Mort de M. Ozenne, VII, 260. — Saint Vincent attend l'occasion favorable pour envoyer d'autres missionnaires en Pologne, VII, 23, 400; VIII, 85, 141, 440. — Leur départ de Paris, VIII, 447; XIII, 184, 186.

Il défend aux missionnaires de Varsovie d'assister à des banquets, V, 336, 344-348, 592; — leur recommande d'observer le carême à la mode de Rome, V, 348; — déplore la dispersion des missionnaires en plusieurs petits postes éloignés, V, 357-359. — Situation critique des missionnaires, VI, 239. — Projet d'établissement à Cracovie, voir Cracovie.

Dévouement des missionnaires auprès des pestiférés, IV, 538. — Saint Vincent souhaiterait un séminaire interne à Varsovie, VII, 261. — Mission à Sainte-Croix, V, 98. — Autres missions, V, 201, 213, 227, 232, 236. — Saint Vincent espère que les missionnaires vont bientôt commencer un séminaire et l'œuvre des ordinands, V, 132, 137, 177. — La reine de Pologne donne un bénéfice à cette intention, VIII, 78, 104. — L'évêque de Posnanie est disposé à imposer à ses ordinands l'obligation d'aller faire une retraite à la Mission avant la réception des ordres, V, 173.

Liste des supérieurs, VIII, 520. — Missionnaires de Pologne, voir Desdames, Duperroy (Nicolas), Durand (Antoine), Eveillard, Guillot, Lambert, Ozenne, Posny, Simon, Zelazewski.

Autres mentions, XI, 411; XII, 241; XIII, 168. — Voir Gonzague, Pologne.

*Filles de la Charité de Varsovie.* — La reine de Pologne appelle les filles de la Charité à Varsovie, IV, 57-58, 248, 392. — Louise de Marillac les tient prêtes à partir, IV, 357, 419. — Mlle de Lamoignon estime que leur départ n'est pas urgent, IV, 428. — Leur obédience, XIII, 588. — Leur arrivée à Varsovie, IV, 487, 539.

Lettres que saint Vincent leur adresse, V, 115; — en reçoit, IV, 602.

Leurs œuvres, IV, 602. — La reine témoigne quelque mécontentement des sœurs, V, 163. — Petites mésintelligences entre elles, IV, 564; VII, 161, 401. — Saint Vincent les exhorte à l'union, V, 167. — Il envoie en Pologne trois autres sœurs, V, 406-407. — Les événements de Pologne l'obligent à les rappeler à Paris avant l'embarquement, V, 412, 417. — Les sœurs assistent les soldats blessés au siège de Varsovie, X, 326.

Délibération du conseil sur un nouveau genre de coiffure proposé par la reine, XIII, 746-750. — Propos de la reine au sujet des enfants trouvés et réponse de la sœur Moreau, IX, 589. — La reine voudrait avoir sœur Moreau auprès d'elle pour ses pauvres; refus de sœur Moreau; édification qu'en reçoit saint Vincent, IX, 588, 638, 684, 688. — Nouvelle demande de la reine; délibération sur ce sujet; on est d'avis qu'elle accepte, XIII, 746-750. — Le roi et la reine passent une journée chez les filles de la Charité en témoignage de satisfaction, X, 718, 732. — Départ de trois

filles de la Charité pour Varsovie, VIII, 327, 447; XIII, 181, 186.

Sœurs envoyées en Pologne, voir Douelle, Drugeon, Moreau (Marguerite).

Autres mentions, V, 25, 45, 479; VI, 114; IX, 707; XIII, 574. — Voir Gonzague, Pologne, Villers (Mlle de).

*Visitation de Varsovie.* — Les filles de la Visitation sont appelées à Varsovie par la reine, IV, 248, 272, 351, 357. — Opposition des parents et de l'archevêque de Paris, IV, 387, 403, 419; V, 10. — Départ et voyage des visitandines, IV, 600; V, 11, 24, 42, 46, 75, 124. — A Varsovie, V, 172, 249.

**Vas** (Pierre), frère de la Mission. — Note biographique, II, 621.

**Vasquez** (Gabriel), théologien jésuite. — Son sentiment sur les vœux de religion, XIII, 368.

**Vassi** (M. de), forçat à Toulon. — VII, 389.

**Vassy** (Ville de) dans la Haute-Marne. — Mission en ce lieu, VII, 100.

**Vaucouleurs** (Ville de) dans la Meuse. — VI, 167.

**Vaucresson** (Village de) en Seine-et-Oise. — XIII, 346.

**Vaugin** (Jean), frère de la Mission. — Note biographique; sorti de la Compagnie, VIII, 333. — Autre mention, VIII, 447.

**Vaugirard** (Commune de), aujourd'hui annexée à Paris. — Séminaire de Vaugirard transféré à Saint-Sulpice, II, 274.

**Vaurette** (Prieuré de la) dans le Lot. — Démarches pour l'union de ce prieuré au séminaire de Cahors; opposition, II, 407, 564.

**Vaux** (Guy Lasnier, abbé de), vicaire général d'Angers. — Note biographique, I, 601. — Saint Vincent lui écrit au sujet de l'envoi des filles de la Charité à l'hôpital d'Angers, I, 601, 609. — Le saint engage Louise de Marillac à le voir pour ce même sujet, I, 610; — et pour lui demander de l'argent, s'il en est besoin, I, 612. — L'abbé de Vaux la reçoit dans sa maison, I, 611. — Saint Vincent le remercie de sa bonté envers Louise de Marillac et les sœurs, I, 613. — Correspondance entre l'abbé de Vaux et saint Vincent, III, 11, 17, 437; V, 58; VII, 580. — Rapports de l'abbé avec Louise de Marillac, II, 18, 91, 144-145, 167, 196, 197; III, 30; VI, 495; VII, 475; — avec les sœurs de l'hôpital

d'Angers, II, 67; XIII, 618, 619, 645. — A Paris, II, 39. — Prochain voyage à Paris, III, 277.

**Vaux** (Anne de), fille de la Charité. — Destinée à Nantes, XIII, 680. — Avis de saint Vincent avant le départ, IX, 658.

**Vaux-le-Vicomte** (Hameau de) dans la commune de Maincy (Seine-et-Marne). — Choix des filles de la Charité qui doivent y être envoyées, VIII, 110. — Sœur rappelée de Vaux, VIII, 113. — Le procureur général invite sœur Maupeou, visitandine, à s'y rendre, VIII, 430.

**Vaux-Renard** (Village de) dans le Rhône. — XIII, 503.

**Veines** (M. de). — I, 443.

**Velletri** (Ville de) en Italie. — II, 314, 458-459.

**Vélopole** (Ville de) en Pologne. — Le seigneur du lieu a l'intention d'y fonder un établissement de missionnaires, V, 148.

**Velopolski** (Comte de). — Etendue de son pouvoir seigneurial, V, 148. — Il veut fonder une maison de missionnaires à Velopole, V, 145, 148. — Démarches à cet effet, V, 149, 159, 172, 174.

**Vence** (Ville de) dans les Alpes-Maritimes. — Evêque de Vence, voir Godeau.

**Vendeuvre-sur-Barse** (Ville de) dans l'Aube. — Mission en cette localité, VII, 318.

**Vendôme** (César de Bourbon, duc de). — Note biographique; il autorise l'établissement des ursulines à Guingamp, V, 53. — Grand-maître de la navigation et du commerce; ce titre fait que saint Vincent a recours à lui en plusieurs circonstances, V, 405; VII, 154, 218.

**Vendôme** (Françoise de Lorraine, duchesse de), épouse du précédent. — Elle autorise l'établissement des ursulines à Guingamp, V, 53. — Autre mention, VII, 378.

**Vénérand** (Saint), martyr. — Sa vie, II, 89.

**Vénérande** (Sainte), martyre. — Mémoires sur cette sainte, I, 589-590.

**Venise** (Ville de) en Italie. — V, 527.

**Ventadour** (Château de) à Moustier-Ventadour (Corrèze). — Ses ruines, XI, 388.

**Ventadour** (Anne de Levis de), archevêque de Bourges. — Accepté comme arbitre pour un différend entre Alain de Solminihac et les ecclésiastiques syndiqués du diocèse de Cahors, IV, 268. — Son vicaire général, VII, 532.

**Ventadour** (François-Christophe de Levis de), duc d'Amville, frère du précédent. — Voir Amville.

**Ventadour** (Henri de Levis de), chanoine de Paris, frère du précédent. — Note biographique, IV, 293. — Il est toujours levé à minuit pour chanter matines, XII, 336. — Saint Vincent déplore que M. de Ventadour veuille avoir une autorité trop absolue sur les Missions de l'Amérique, IV, 296. — Sollicité par M. de Ventadour de donner des prêtres pour l'Amérique, saint Vincent demande pour eux les pouvoirs à la Propagande, IV, 336. — M. de Ventadour n'insiste pas, IV, 377. — Voir Indes (Missionnaires des).

**Ventadour** (Louis de Levis de), évêque de Mirepoix, frère des précédents. — Lettre de ce prélat sur l'*Apologie des casuistes,* VII, 531.

**Ventadour** (Charles de Levis de), frère des précédents. — II, 127.

**Ventadour** (Catherine Suzanne de Thémines de Montluc, duchesse de), épouse du précédent. — Note biographique; legs pour la fondation d'un établissement de missionnaires à Cauna, II, 127.

**Ventadour** (Marie de la Guiche de Saint-Gérand, duchesse de), seconde épouse du précédent. — Note biographique; elle demande des filles de la Charité, III, 510. — Dame de Pouy, VII, 410. — Rapports avec Louise de Marillac, V, 647. — Elle demande, pour les sœurs, la permission de manger du rôti le jour de Pâques, VI, 263. — Fondatrice de l'établissement d'Ussel, VII, 142, 233, 242, 382, 430, 453; X, 475. — Saint Vincent, désolé de ne pouvoir lui accorder ce qu'elle demande; elle fait une retraite chez Louise de Marillac, VII, 410. — Son estime pour la Compagnie des filles de la Charité, X, 19.

**Ventelet** (Madame de), d'Orsigny. — Saint Vincent lui écrit au sujet d'un apothicaire qui a le don de guérir les écrouelles, VI, 623.

**Verdun** (Ville de) dans la Meuse. — Saint Vincent y secourt les pauvres par ses missionnaires, I, 552, 590; II, 32, 80. —

Pays natal du frère Jamain, II, 514. — Monastère des Prémontrés réformés, IV, 329.

**Verdure** (Femme). — V, 339.

**Verissey** (Village de) dans la Saône-et-Loire. — XIII, 503.

**Verneuil** (Village de) dans l'Oise. — Saint Vincent y établit la Charité, I, 31. — Il invite Louise de Marillac à aller la visiter, I, 188. — Bail de Verneuil, III, 534.

**Vernon** (Ville de) dans l'Eure. — Saint Vincent rend au curé de Verneuil l'argent d'une fondation, III, 32.

**Vernon-lès-Joyeuse** (Village de) dans l'Ardèche. — Mission donnée en ce lieu, I, 536.

**Véron** (M.), capitaine du vaisseau *Maréchale*. — VIII, 251, 476, 483, 486, 497.

**Véron** (M.), de Paris. — I, 130.

**Véron** (Anne), fille de la Charité. — XIII, 576.

**Véron** (François), célèbre controversiste. — Note biographique, I, 220. — Sa méthode de controverse, I, 429. — Ses disciples, IV, 550.

**Véronne** (Alexandre), frère de la Mission. — Note biographique, I, 351. — Très apprécié de saint Vincent, I, 592. — Grave maladie, I, 588, 592, 597. — Infirmier à Saint-Lazare, I, 485; II, 310, 341; III, 148, 377, 473; IV, 256, 530; V, 17, 531; VI, 136; VII, 437. — Chargé de la dépense, II, 337; XI, 158. — Avec quel soin il s'acquitte de cet emploi, III, 318. — Il s'accuse d'un manquement à la règle au cours d'une répétition d'oraison, XI, 368. — Auprès du lit de saint Vincent mourant, XIII, 189. — Il ensevelit son corps, XIII, 191. — Autres mentions, I, 489; II, 494; VI, 417; VII, 207, 557.

**Verteuil-sur-Charente** (Village de) dans la Charente. — Mission donnée en ce lieu, VIII, 263.

**Verthamon** (François de), maître des requêtes. — Très apprécié de saint Vincent, VII, 165. — Autres mentions, III, 169; XIII, 845.

**Verthamon** (Marie Boucher d'Orsay, dame de), épouse du précédent. — Pourparlers avec les dames de l'Hôtel-Dieu au sujet de l'œuvre des Enfants trouvés, II, 92-93. — Elle invite Louise de Marillac à assister au service d'une de ses tantes, II, 541. — Dame de la Charité, III, 512.

**Vertueil** (Abbé de). — Voir La Rochefoucauld (Louis de).

**Vertus.** — Les vertus s'acquièrent par des actes réitérés, V, 436. — Pourquoi certains sont fervents, d'autres lâches, VIII, 111. — Il faut que les vertus s'impriment bien avant dans les cœurs, XI, 116. — Les vertus méditées et non pratiquées sont plus nuisibles que profitables, VII, 363. — Les vertus des autres doivent servir d'exemple, XI, 387. — La vertu a toujours deux vices à ses côtés, VIII, 29, 32; XI, 220. — L'excès est en général louable en comparaison du défaut, VIII, 29; — c'est parfois le contraire, III, 111. — Les lâches voient facilement de l'excès dans la vertu des autres, VIII, 29. — Vertus qui constituent principalement l'esprit des missionnaires, voir Mission (Congrégation de la); — et des filles de la Charité, voir Charité (Filles de la).

**Vertus** (Ville de) dans la Marne. — I, 118.

**Vertus** (N.-D. des) à Aubervilliers. — M. Gallemant, curé de N.-D. des Vertus, prend M. Pillé pour vicaire, II, 328. — Les oratoriens à N.-D. des Vertus, I, 29, 126; VII, 330. — Y vont en pèlerinage MM. Dieppe et Huguier, III, 451; — une fille de la Charité, I, 506. — Saint Vincent rappelle aux filles de la Charité qu'elles ne peuvent y aller sans permission, X, 45, 51, 168.

**Vervin** (Mlle de). — VI, 289.

**Vervins** (Doyenné de) dans l'Aisne. — Aumônes faites aux pauvres par les missionnaires, IV, 132.

**Vesles-et-Caumont** (Village de) dans l'Aisne. — VI, 486.

**Vetralla** (Ville de) en Italie. — Mission en ce lieu, V, 481.

**Veuves** (Village de) dans le Loir-et-Cher. — Madame Goussault passe par cette localité, I, 193.

**Veylle** (Claude de), de Mâcon. — XIII, 498.

**Veyris** (M. de). — VIII, 436.

**Vézelay** (Commune de) dans l'Yonne. — Louis Fouquet fait donner une mission en ce lieu, VIII, 50. — Abbé de Vézelay, voir Fouquet (Louis).

**Vialard** (Félix de), évêque de Châlons. — Note biographique, II, 361. — Il écrit à saint Vincent au sujet d'une religieuse, II, 467. — Saint Vincent lui procure un aumônier, II, 361; — le prie de pardonner la faute d'un missionnaire, V, 57. — A Paris, V, 59. — Autre mention, V, 56.

**Vias** (Balthazar de), consul de France à Alger. — Note biographique, VI, 185. — Il résigne la charge de consul en faveur de M. Lambert, II, 623; XIII, 308.

**Vicaires généraux.** — *Vicaires généraux diocésains.* — Saint Vincent recommande à ses prêtres la soumission aux vicaires généraux, II, 584; III, 390.

*Vicaires généraux de la Mission.* — Décisions de l'Assemblée de 1642 relatives au vicaire général, XIII, 293-294. — Billet de l'élection de M. Alméras aux fonctions de vicaire général, XIII, 409.

**Videlles** (Village de) en Seine-et-Oise. — V, 176.

**Videuille.** — Voir Videlles.

**Vie contemplative.** — Elle est plus parfaite que la vie active, mais plus imparfaite qu'une vie active et contemplative à la fois, III, 165, 346-347. — « L'Eglise a assez de personnes solitaires », III, 202.

**Vie intérieure.** — Mention d'une conférence sur l'esprit intérieur, XII, 483. — En quoi elle consiste, X, 716. — Elle n'est autre chose que le règne de J.-C. en nous, XII, 131-133. — On y entre par la pratique de la modestie, X, 730. — Elle est nécessaire aux directeurs de séminaires, VI, 61; — aux filles de la Charité, X, 730. — Aimer la solitude de sa chambre, X, 733.

**Vie spirituelle.** — En la vie spirituelle, ce ne sont pas les commencements qui comptent, mais le progrès et la fin, II, 129.

**Vieil-Moulin** (Ferme du). — Voir Montmirail.

**Vieille-Brioude** (Commune de) dans la Haute-Loire. — M. Olier écrit de cette localité, I, 334.

**Vienne** (Ville de) en Autriche. — V, 443; VIII, 126.

**Vienne** (Ville de) dans l'Isère. — III, 544.

**Vierges.** — Parabole des vierges sages et des vierges folles, X, 612-618.

**Viffort** (Village de) dans l'Aisne. — Besoins spirituels de cette paroisse, I, 175.

**Vigiti Magni** (Ville de) dans le Cap. — VIII, 506.

**Vigne** (M.) à Paris. — XIII, 39.

**Vigne** (Port de la), près de Nantes. — VIII, 470.

**Vigneron** (Avoie), fille de la Charité. — Louise de Marillac

demande, pour elle, la permission de renouveler les vœux, V, 460; VI, 119. — Envoyée à l'hôpital d'Ussel, VII, 142; X, 475. — A Ussel, VII, 233, 383. — Elle ne s'entend pas avec sa supérieure, VII, 430, 432. — Saint Vincent l'encourage dans ses difficultés, VII, 240. — Elle adresse à Louise de Marillac une lettre trop vive; reproches du saint, VII, 429. — Elle écrit à saint Vincent sa peine du rappel de sœur Hardemont et lui dit ce qu'elle souffre à l'hôpital d'Ussel, VIII, 410.

**Vigneron** (Geneviève), fille de la Charité. — XIII, 576.

**Vigneron** (Marie) fille de la Charité. — XIII, 575.

**Vignier** (M.), baron de Ricey, intendant de la justice en Lorraine. — II, 432.

**Vignoles** (M. de), du Béarn. — III, 242.

**Vignon** (M.), marchand à Amsterdam. — VIII, 511.

**Villafranca Piemonte** (Ville de) au Piémont. — Mission en ce lieu, VI, 152.

**Villages** (Filles des). — Leurs vertus proposées à l'imitation des filles de la Charité, IX, 79-94.

**Villain** (François), prêtre de la Mission. — Note biographique, VI, 560. — Proposé à la Propagande pour Madagascar, IV, 86. — A Troyes, VI, 490. — Saint Vincent lui recommande la soumission à son supérieur, VI, 560. — Sa mort et son éloge, VII, 218, 220.

**Villain** (Mauricette), fille de la Charité. — XIII, 576.

**Villarceaux** (Anne Mangot, seigneur de). — Note biographique; saint Vincent lui écrit au sujet des aumônes à distribuer en Lorraine, II, 54; — et s'en remet à lui pour l'ordre des distributions, II, 60, 61.

**Villars** (Abbé de). — VI, 638.

**Villars** (Mlle de). — Elle écrit à Louise de Marillac, I, 78.

**Villecien** (Village de) dans l'Yonne. — Saint Vincent écrit de cette localité, I, 39. — Curé de Villecien, voir Maurice (Jean).

**Villecot** (M.). — Rapports avec saint Vincent, II, 214.

**Villefranche-de-Rouergue** (Ville de) dans l'Aveyron. — Révolte de paysans, II, 408.

**Villegoubelin** (Madame de). — Elle loge chez elle Louise

de Marillac de passage à Beauvais; son éloge, XIII, 835. — Lettre à Louise de Marillac, I, 289.

**Villejuif** (Ville de) près Paris. — Mission en ce lieu, III, 124, 128.

**Ville-l'Evêque** (La) à Paris. — I, 471.

**Villenant** (M. de). — VIII, 179.

**Villenant** (Mlle de). — Rapports avec saint Vincent, III, 527; — avec Louise de Marillac, III, 516.

**Villenauxe** (Ville de) dans l'Aube. — VII, 32.

**Villeneuve** (Marie l'Huillier d'Interville, dame de), fondatrice des sœurs de la Croix. — Note biographique, I, 132. — Rapports avec Louise de Marillac, II, 121. — Voir Croix (Filles de la).

**Villeneuve-Saint-Georges** (Ville de) en Seine-et-Oise. — Louise de Marillac est invitée à s'y rendre pour visiter et reconstituer la Charité, I, 130, 159. — Elle s'y trouve, I, 161. — Nouvelles invitations, I, 219, 325. — M. Soufliers y enseigne le catéchisme, I, 160. — Choix d'une fille pour y faire l'école, I, 168. — Quatre armées campent aux environs durant un mois, IV, 515. — Autre mention, III, 124.

**Villeneuve-sur-Lot** (Ville de) dans le Lot-et-Garonne. — Mission en ce lieu, IV, 333. — Révolte des habitants, IV, 378.

**Villenosse** (M. de). — I, 166.

**Villepreux** (Village de) en Seine-et-Oise. — Confrérie de la Charité, I, 81-85, 98; VIII, 521. — Ecole de filles, I, 119, 123, 124, 131, 161. — Abandon d'un enfant, VI, 295-296. — Voyages et travaux de saint Vincent à Villepreux, I, 221; III, 402-403; IV, 534; IX,244; — de Louise de Marillac, I, 81-85, 119; — de Marguerite Naseau, I, 131; IX, 456. — M. Belin à Villepreux, I, 123, 288. — Autres mentions, I, 366, 367, 482, 483, 490.

**Villequier** (Antoine de), gouverneur de Boulogne. — Son estime pour François Perrochel, III, 93.

**Villeroy** (Camille de Neufville de), archevêque de Lyon. — Il agrée l'établissement des prêtres de la Mission à Lyon, V, 193. — Il érige une société sous le nom de « prêtres de la Mission »; saint Vincent demande que ce nom soit changé, VI, 498, 500.

**Villeroy** (Ferdinand de Neufville de), coadjuteur, puis évê-

que de Saint-Malo et enfin évêque de Chartres. — Sa bienveillance pour les missionnaires de Saint-Méen, III, 58, 99, 131. — Rapports avec saint Vincent, IV, 492; VI, 343. — Estime qu'il avait pour Louis Thibault, V, 332, 367, 374. — Il demande des filles de la Charité pour Saint-Malo, V, 631. — Saint Vincent envoie à Rome un mémoire de ce prélat, VII, 544. — Autres mentions, III, 427; V, 356; XIII, 392.

**Villeroy** (Nicolas de Neufville, duc de), maréchal de France, gouverneur du roi. — Note biographique, III, 100.

**Villers** (Mlle de), demoiselle d'honneur de la reine de Pologne. — La reine de Pologne trouve que les filles de la Charité ne témoignent pas assez de confiance et de soumission à cette demoiselle, V, 162, 163. — Louise de Marillac craint que la reine ne veuille faire de Mlle de Villers « la directrice » des sœurs, V, 214. — Rapports épistolaires de Mlle de Villers avec saint Vincent, V, 624; VII, 162, 262; — avec Louise de Marillac, V, 236. — Sa bienveillance pour les missionnaires de Pologne, VII, 6. — A sa mort, la reine songe à la remplacer, pour la distribution de ses aumônes aux pauvres, par sœur Moreau, X, 668; XIII, 747, 750. — Autres mentions, V, 341, 377; VI, 50; VII, 76.

**Villers-sous-Saint-Leu** (Village de) dans l'Oise. — Saint Vincent s'y rend, I, 234. — Mission en ce lieu, I, 235. — Saint Vincent invite Louise de Marillac à aller s'y reposer chez Mlle de Pollalion, XIII, 834. — Henriette Gesseaume demande à faire un voyage à Villers, I, 397. — Pays natal de sœur Perrette Chefdeville, XIII, 601; — d'une « fille de Mlle Poulaillon », I, 313.

**Villesabin** (Madame de), dame de la Charité. — Note biographique, I, 230.

**Villeseneux** (Village de) dans la Marne. — Saint Vincent invite Louise de Marillac à s'y rendre, I, 120.

**Villien** (Antoine), professeur à l'Institut catholique de Paris. — Il fait remonter à saint Vincent l'usage de solenniser le jour de la première communion, III, 120.

**Villiers-le-Bel** (Village de) en Seine-et-Oise. — M. de la Salle embarrassé par les questions d'une femme qu'il confessait en ce lieu, XII, 293. — Autre mention, I, 94.

**Vilna** (Ville de) en Lithuanie. — Archevêque de Vilna, voir Tyskiewicz (Georges).

**Vin.** — Penchant des ecclésiastiques du diocèse de Tréguier au vin, VIII, 145. — Voir Repas.

**Vincennes** (Bois de) près Paris. — Saint Vincent y va, I, 108; — engage Louise de Marillac à s'y rendre, I, 219. — Au château du « bois de Vincennes » sont enfermés le cardinal de Retz, IV, 535; V, 109; — l'abbé de Saint-Cyran, XIII, 87.

**Vincent** (Saint), martyr. — II, 215.

**Vincent** (François), prêtre de la Mission. — Note biographique; son départ pour Gênes, V, 403. — A Gênes, V, 442. — Malade de la peste, VI, 409, 411, 414, 416, 418, 420, 422, 424, 433, 435, 445. — Sa mort, VI, 456, 459, 462, 467, 469, 470, 474, 483, 487, 488, 511, 514, 519, 522, 552, 569, 573; VII, 11; XI, 430. — Mention d'une conférence sur ses vertus, XII, 476. — Autre mention, VII, 533.

**Vincent de Paul** (Saint).

*Ordre chronologique des faits de sa vie* [1]. — 1581. — Sa naissance (24 avril). — Son âge, I, 593; II, 70, 314; III, 488; V, 368; VIII, 26, 91, 117; X, 252, 283; XI, 364, 395; XIII, 3, 5, 6, 67, 86. — Son pays, II, 68, 235; III, 193; VII, 410; XIII, 62. — Son nom, I, 13; VII, 79. — Son saint patron, II, 289.

1582-1595. — Il garde les troupeaux de son père, II, 3, 171; IV, 215; VIII, 138, 320; IX, 15; X, 681; XII, 21, 270, 297. — Frugalité des repas qu'il prend en famille, IX, 84. — Il est resté à la campagne jusqu'à l'âge de quinze ans, IX, 81. — Ecolier de quatrième, XII, 135, 293. — Précepteur dans la famille des Comet, I, 7.

1596. — Il reçoit la tonsure et les ordres mineurs (20 décembre), XIII, 1-2.

1598. — Il reçoit le sous-diaconat (19 septembre), XIII, 4; — et le diaconat (19 décembre), XIII, 5. — Il perd son père, I, 16.

1600. — Son ordination sacerdotale (23 septembre), XIII, 7.

1600-1604. — Premier voyage à Rome, I, 114; IX, 316, 468; X, 365, 593; XII, 347.

1604. — Bachelier en théologie à l'université de Tou-

1. Voir page 394, en note.

louse, I, 11, 17; XIII, 13, 20, 22, 41, 43, 56, 436, 457, 459, 519, 520.

1605. — A Toulouse; voyage à Bordeaux; legs d'une vieille femme de Toulouse; voyage à Marseille pour faire « rendre gorge » à un débiteur, I, 1-4. — Au retour de Marseille, il est pris par les Turcs et vendu à Tunis comme esclave (août), I, 4-5.

1605-1607. — Esclavage en Tunisie, I, 5-9. — Il convertit son maître, s'enfuit avec lui et aborde à Aigues-Mortes le 28 juin 1607, I, 9-10. — A Avignon (juillet), I, 10-13.

1607-1608. — Il étudie à Rome, I, 14.

1608. — Il se rend à Paris, I, 18; — et s'établit rue de Seine, XIII, 13, 14, 19.

1609. — Aumônier de la reine Marguerite de Valois, XIII, 8, 12, 13, 14. — Accusé de vol, XI, 337.

1610. — Abbé de Saint-Léonard de Chaume (17 mai), XIII, 8, 19, 37.

Entre 1609 et 1611. — Violente tentation contre la foi, XI, 34.

1611. — M. Bourgoing résigne la cure de Clichy en sa faveur (13 octobre), XIII, 17. — Don à l'hôpital de la Charité (20 octobre), XIII, 14.

1612. — Il prend possession de la cure de Clichy (2 mai), XIII, 17.

1613. — Il entre, en qualité de précepteur, chez Philippe-Emmanuel de Gondi, général des galères, I, 354; — et s'établit dans sa maison, rue des Petits-Champs, XIII, 37.

1615. — Chanoine d'Ecouis (27 mai), XIII, 19.

1616. — Il résigne l'abbaye de Saint-Léonard, XIII, 37.

1617. — Sermon de Folleville (25 janvier), XI, 4. — Il quitte Paris et arrive à Châtillon-les-Dombes (vers mars), I, 21; XIII, 47; — dont il est nommé curé (29 juillet), XIII, 41. — Fondation de la première confrérie de la Charité à Châtillon (août), IX, 209. — Instances pour le faire revenir à Paris, I, 21-24. — Il revient (24 décembre), I, 24.

1618. — Il donne sa démission de curé de Châtillon (31 janvier), XIII, 54. — Mission à Villepreux; il y établit une Charité (23 février), I, 81. — Il en établit une troisième à Joigny (septembre), XIII, 439; — une quatrième à Montmirail (1er octobre), XIII, 461; — où il se trouvait encore aux mois de novembre et de décembre, XIII, 464-467. — Au retour, il trouve à Paris saint François de Sales,

qui devait y rester jusqu'au 13 septembre 1619; fréquentes conversations entre les deux saints, voir François de Sales.

1619. — Il est nommé aumônier général des galères (8 février), XIII, 55. — Sainte Chantal arrive à Paris le 6 avril et devient supérieure du couvent de la Visitation fondé dans cette ville par saint François de Sales le 1er mai, voir Chantal.

1620. — Il fonde deux Charités à Folleville, Paillart et Sérévillers, l'une pour les femmes, l'autre pour les hommes (11 et 23 octobre), XIII, 475, 484.

1621. — Fondation, par saint Vincent, d'une Charité mixte à Joigny (mai), XIII, 446; — à Mâcon (septembre), XIII, 490. — Mission à Montmirail, I, 66.

1622. — Nommé supérieur de la Visitation de Paris, XIII, 84. — Il établit une Charité mixte à Courboin (19 juin), XIII, 511.

1623. — Mission aux galériens à Bordeaux; visite à sa famille, XII, 218.

Vers 1623. — Licencié en droit canon à l'université de Paris, XIII, 60, 198, 208, 213, 215, 217, 521.

Entre 1608 et 1625. — Il visite la grotte de sainte Madeleine, près Marseille, IX, 613.

Entre 1613 et 1624. — Il quitte la rue des Petits-Champs avec les Gondi pour s'établir rue Pavée, XIII, 60, 202.

1624. — Il est nommé prieur de Saint-Nicolas de Grosse-Sauve, XIII, 56; — principal du collège des Bons-Enfants (mars), XIII, 213. — Son serviteur, III, 502.

Vers 1624. — Il fait une retraite chez les chartreux de Valprofonde et y est délivré d'une tentation qu'il souffrait « dans les actes de sa vocation », II, 107. — Autre retraite à Soissons pour combattre l'empressement trop naturel qu'il avait à réaliser le « dessein de la Mission », II, 247.

1624 ou 1625. — Louise de Marillac se met sous sa direction, I, 85-86.

1625. — Fondation de la congrégation de la Mission (17 avril), XIII, 197. — Mort de Madame de Gondi (23 juin), I, 22. — Il se rend auprès de Philippe-Emmanuel de Gondi en Provence pour lui annoncer la mort de son épouse (juin). — Il quitte la maison des Gondi et se retire au collège des Bons-Enfants (entre octobre et décembre), XIII, 61.

Vers 1626. — Il va prendre les eaux à Forges, où il est déjà allé « les années passées », I, 63.

1626. — L'archevêque de Paris approuve la congrégation de la Mission (24 avril), XIII, 202. — Acte d'association des premiers missionnaires (4 septembre), XIII, 203. — Il fait donation de ses biens à ses frères et sœurs (4 septembre), XIII, 61. — Il donne sa démission de curé de Clichy, XIII, 85. — Mission à Loisy-en-Brie (octobre ou novembre), I, 27.

1627. — Il établit une Charité à Montreuil (11 avril), XIII, 521. — Le roi approuve la congrégation de la Mission (mai), XIII, 206. — Absent de Paris depuis longtemps (5 juin), I, 28. — Union du collège des Bons-Enfants à la congrégation de la Mission (8 juin), XIII, 208. — Il fonde une Charité à Verneuil dans l'Oise (8 octobre), I, 31. — Il est engagé à donner des missions du côté de Lyon, I, 34.

1628. — En mission à Joigny (17 janvier), I, 38; — à Villecien (9 février), I, 39. — Sa déposition sur les vertus de saint François de Sales (17 avril), XIII, 66. — Ses pouvoirs de supérieur de la Visitation de Paris lui sont renouvelés (9 mai), XIII, 84. — Premières démarches à Rome pour l'approbation de la congrégation de la Mission (juin), I, 42; XIII, 218 et suiv. — Il donne la retraite des ordinands à Beauvais (15 septembre), I, 65; — convertit trois hérétiques, I, 66. — Mission dans le diocèse de Beauvais, I, 67.

1629. — Il établit la Charité de Saint-Sauveur à Paris, XIII, 523. — Voyage à Montmirail, où le père de Gondi l'appelle, I, 72. — Il fonde des Charités à Beauvais, I, 95.

1630. — Il reçoit, à Paris, la visite d'un de ses neveux (août), I, 90. — Voyage à Maubuisson, I, 93. — Il va visiter les Charités de Beauvais (novembre), I, 95. — Le prieur de Saint-Lazare lui offre ce prieuré, XIII, 244.

1631. — A Montreuil-sous-Bois, I, 100. — Petit voyage aux champs (avril), I, 106. — De retour de mission; commencement, aux Bons-Enfants, des retraites des ordinands (avril), I, 107. — Blessé d'un coup de pied de cheval (mai), I, 110.

1632. — Il s'établit au prieuré de Saint-Lazare, qui devient la maison-mère de la congrégation de la Mission (8 janvier), XIII, 244.

1632 ou 1633. — Il visite le sous-prieur de Saint-Lazare, malade de la peste, I, 185.

1633. — Approbation de la congrégation de la Mission par Urbain VIII (12 janvier), XIII, 257. — Dangereuse chute de cheval (avril), I, 198. — Etablissement des Conférences des mardis (juin), I, 201. — En retraite; fondation de la Compagnie des filles de la Charité (29 novembre), I, 218.

1634. — Fondation de la Charité de l'Hôtel-Dieu, I, 229.

Vers 1634. — Mission à Villers-sous-Saint-Leu, I, 235.

1635. — Voyage à Liancourt (juin), I, 237 [1]. — Projet de voyage à Fréneville, I, 305. — Il détourne un de ses frères du dessein de venir à Paris (août), I, 307. — En retraite (août), I, 304.

1636. — Voyage à Pontoise (mai); de Pontoise il se propose d'aller à Beauvais pour visiter les ursulines (mai), I, 324. — En retraite (août), I, 340. — Il va à Orléans et, au retour, s'arrête à Fréneville (novembre), I, 358. — De nouveau à Fréneville (30 décembre), I, 372.

1637. — Voyage à Pontoise et dans les environs de Dourdan, I, 387.

1638. — Commencement de l'œuvre des Enfants trouvés (janvier), I, 421. — A Fréneville (juin), I, 483, 485. — Voyage à Limouron (juin), I, 488; — à Rueil, I, 490; — à Saint-Germain-en-Laye (septembre), I, 502; — à Richelieu (décembre), I, 524. — L'archevêque de Paris lui ordonne de visiter une maison religieuse (septembre), I, 510. — Il promet à M. Pavillon d'aller le voir à Alet, I, 529, 536, 555; — parle d'une occasion qui pourrait l'attirer bientôt en Gascogne, I, 530.

1639. — Mission à Joigny (février), I, 536. — Son témoignage au sujet de l'abbé de Saint-Cyran (avril), XIII, 86. — Commencement de l'œuvre d'assistance de la Lorraine (mai), I, 551. — Voyage à Troyes (juillet), I, 561, 567, 568 — à Richelieu, I, 601, 604. — Au retour de Richelieu, il s'arrête à Fréneville, I, 604.

1640. — Extension de l'œuvre des Enfants trouvés. — Il se propose d'aller à Annecy, II, 73.

1641. — Voyage à Richelieu, II, 181. — L'archevêque de Paris approuve les vœux émis dans la congrégation de la

1. La lettre 166 est, sans aucun doute, de 1635.

Mission (19 octobre), XIII, 283. — Vision des trois globes (décembre), XIII, 125.

1642. — Voyage à Richelieu (juin), II, 262, 265; — à Beauvais (juillet), II, 269. — Première assemblée des supérieurs (octobre); il offre sa démission, qui est refusée, XIII, 296. — Il se demande s'il ira visiter la maison de Rome, II, 324.

1643. — Il assiste Louis XIII, mourant, II, 393. — Il entre au Conseil de conscience.

Vers 1643. — Il est nommé vicaire général de l'abbé de Saint-Ouen à Rouen, IV, 192.

1644. — Le supérieur général de la Mission est nommé aumônier général perpétuel des galères (janvier), XIII, 302. — Grave maladie, II, 481. — Voyage à Richelieu (octobre), II, 480. — Au retour, il s'arrête à Fréneville, II, 481, 483, 485.

1645. — Commencement de la Mission de Barbarie.

1646. — Approbation, par l'archevêque de Paris, de l'Institut des filles de la Charité. — En retraite, III, 64, 73. — Commencement de la Mission d'Irlande et d'Ecosse.

1647. — Il passe quelques jours à Fréneville, III, 208.

1648. — Mission de Madagascar. — Voyage à Saint-Germain-en-Laye; projet de voyage à Fréneville, III, 376.

1649. — Troubles de la Fronde. — Il quitte Paris le 14 janvier, va à Saint-Germain-en-Laye, voit la reine et Mazarin, demande à ce dernier de quitter la France pour le bien de la paix; se rend à Villepreux, III, 402; — à Fréneville, où il reste un mois, III, 401, 405, 408, 416; — à Orléans, III, 411; — fait la visite des maisons du Mans, III, 416; — d'Angers, III, 421; — de Saint-Méen, III, 423; — de Nantes, III, 430; — de Richelieu, III, 433, 448. — Il tombe à l'eau près de Durtal et en est retiré par un de ses prêtres, III, 424. — Il rentre à Paris le 13 juin, III, 454.

1650. — Premiers secours apportés aux provinces de Picardie et de Champagne.

1651. — Blessure (mars), IV, 162. — Assemblée générale; on y discute surtout sur les vœux, XIII, 326. — Grave maladie (août), IV, 241. — Commencement de la Mission de Pologne, XIII, 359.

1652. — Assistance des pauvres de Paris et des environs, voir Fronde. — Ses négociations avec Mazarin et le duc

d'Orléans en vue de la paix, IV, 423. — Il cherche à persuader Mazarin que le moment est venu, pour la cour, de rentrer à Paris et que ce serait impolitique de vouloir châtier la ville, IV, 473. — Ecarté du Conseil de conscience (septembre), IV, 491. — Visite de l'abbaye de Longchamp, IV, 500. — Sur l'avis de son médecin, il va prendre l'air à Orsigny, IV, 529, 532.

1653. — Fondation de l'hospice du Nom-de-Jésus, XIII, 156. — Mission de Sevran et autres, IV, 586, 589, 604. — En retraite, V, 21.

1654. — Il va rétablir une Charité aux champs (juin), V, 150.

1655. — Malade pendant tout le mois de mars, V, 350. — Il parle d'aller se rétablir à Rougemont ou à Orsigny (avril), V, 362. — Alexandre VII approuve l'union de Saint-Lazare à la congrégation de la Mission (18 avril), XIII, 372. — Discours sur la petite méthode (20 août), XI, 257. — Alexandre VII approuve les vœux émis dans la congrégation de la Mission (22 septembre), XIII, 380. — Le saint renouvelle ses vœux avec la maison de Saint-Lazare (22 octobre), XIII, 383. — Un mal de jambes l'immobilise de la mi-novembre au 20 janvier 1656, V, 464, 468, 469, 473, 476, 478, 481, 486-487, 532, 647.

1656. — Il commence sa retraite annuelle le 17 septembre, VI, 83; — la continue le 24, VI, 91. — Un rhume l'oblige à garder la chambre (25 novembre), VI, 136.

1657. — En retraite (septembre-octobre), VI, 495, 505, 513, 515.

1658. — Une chute de carrosse met sa vie en danger (janvier), VII, 53, 58, 60, 75, 84; XIII, 737. — Une indisposition le retient à la chambre (juin), VII, 191. — Il fait sa retraite annuelle du 25 octobre au 4 novembre, XIII, 173. — Son mal de jambes l'empêche de sortir, VII, 390, 403, 408, 409.

1659. — Persuadé que sa fin est proche, il fait ses adieux, par lettres, au P. de Gondi et au cardinal de Retz (9 janvier), VII, 435-436. — Amélioration dans l'état de sa santé, VII, 438. — Il garde toujours la chambre (12 février), VII, 457. — Une de ses jambes, incommodée depuis près d'un an, est guérie; l'autre va mieux (mars), VII, 461. — Il ne peut présider la conférence du 20 juin, parce qu'il se trouve mal, XII, 482. — Fluxion aux yeux (juin-juillet), VII, 625;

VIII, 1, 23. — Le mal de jambes a augmenté (13 juillet), VIII, 23. — En retraite, VIII, 143, 147. — Il prépare, pendant cette retraite, les billets de l'élection du vicaire général (7 octobre), XIII, 409; — et du supérieur général (9 octobre), XIII, 410. — Pressentiment d'une fin prochaine (5 octobre), VIII, 143. — Ses jambes ne le « veulent plus porter » (19 décembre), VIII, 202. — Nouvelle incommodité à la jambe (30 décembre), VIII, 210.

1660. — Ses jambes l'empêchent de descendre, de dire la messe, de se tenir debout et de dormir (30 janvier, 5 mars, 16 juillet), VIII, 231, 259, 322. — Il perd M. Portail (14 février) et Louise de Marillac (15 mars). — Toujours dans ses infirmités (18 août), VIII, 376. — Etat de ses jambes (16 septembre), XIII, 183. — Le bruit se répand que son état est désespéré, VIII, 364. — Des cardinaux lui écrivent pour lui recommander de se soigner et de se considérer comme dispensé de l'obligation de réciter l'office divin, VIII, 427, 455, 456. — Derniers sacrements (26 septembre), XIII, 187. — Mort (27 septembre), XIII, 191. — Funérailles, XIII, 192.

*Sa famille.* — Son humble origine, II, 3; IV, 215; V, 394; VIII, 138; IX, 81, 673; X, 342. — Son père, I, 16; XII, 432; XIII, 1. — Sa mère, I, 12, 16, 18; XIII, 1. — Son oncle, I, 17. — Ses frères et sœurs, I, 15, 19, 20, 90, 306; XIII, 62-63. — Ses neveux, I, 19, 90, 491; IV, 321; V, 567; XIII, 63.

Lettre à des parents diffamés, III, 19. — Souffrances et misère de ses parents pendant la Fronde; le marquis de Poyanne vient en aide à l'un d'eux, IV, 535; XI, 329. — Ils sont à l'aumône, XI, 329. — Il refuse d'intervenir pour des parents engagés dans des procès, V, 433; VIII, 187. — Il demande pardon à la communauté de Saint-Lazare de ce qu'un de ses parents a pris autrefois, durant plusieurs jours, ses repas dans la maison, XI, 332. — Visite à sa famille, XII, 218. — Voir Depaul.

*Sa santé.* — Maladies en 1644, 1651, 1655; mal aux jambes en 1655, 1658, 1659, 1660, voir plus haut. — Le mal de jambes l'empêche de faire la génuflexion, XI, 207. — Indispositions, I, 85, 123, 222, 336, 362, 488, 508; II, 149, 528, 542; III, 376; IV, 532; VII, 44, 120, 191, 627. — Fièvres, I, 70, 110, 196, 237, 313, 501, 587, 597; II, 40, 129, 133, 136, 168; IV, 342, 530; V, 462, 468; VII, 461; XIII, 841. —

Rhumes, II, 384; V, 647; VI, 136. — Fluxions, II, 40; III, 622; V, 40. — Fluxion aux yeux, VII, 625; VIII, 1, 23. — Défluxion, II, 165, 166. — Blessure, IV, 162. — Mal au pied, II, 536. — Insensibilité d'un doigt de la main, IV, 48. — Insomnies fréquentes, IX, 28.

Purgations, I, 199, 555, 581, 588, 597; II, 255; III, 428, 622; VII, 437; XIII, 187. — Eaux minérales ou purgatives, I, 85, 117; II, 168; IV, 255. — Saignées, I, 196, 511, 555, 588; II, 149, 158; III, 428; V, 647. — Sueurs, I, 588; II, 130. — Sirops, I, 597; VI, 136. — Usage du thé, VII, 410. — Repos du matin, VI, 136; X, 566. — Le saint se lève toujours à quatre heures, sauf quand il se fait suer, IX, 28. — Changement d'air, I, 225, 237; III, 376; IV, 530, 532; V, 362. — Saisons d'eaux à Forges, I, 63. — On l'oblige, en 1656, à prendre une chambre à feu et un tour de lit, X, 375.

Sollicitude de Louise de Marillac pour sa santé, voir Le Gras (Mlle); — de la duchesse d'Aiguillon, voir Aiguillon (Madame d'); — de Mlle du Fay, I, 81; — d'Alain de Solminihac, IV, 155; — de Nicolas Sevin, VIII, 388.

Simplicité avec laquelle il parle de sa santé à Louise de Marillac, I, 581, 597; VII, 410.

Il reçoit un coup de pied de cheval (1631), tombe de cheval (1633), risque de se noyer dans une rivière (1649), est projeté sous son carrosse (1658), voir plus haut.

*Variétés.* — Il a appris le bressan, XIII, 51; — le picard, II, 208-209; IV, 341; — comprend difficilement l'italien, II, 312.

Quelques souvenirs de ses missions, II, 449; IX, 322; X, 585. — Conversions d'hérétiques et de pécheurs, I, 66; IV, 53; XI, 34; XIII, 49.

Ses lettres, I-VIII; XIII, 833-846; voir Correspondance. — Ses règlements, voir Règles. — Autres écrits, XIII, *passim*. — Ses sermons, XIII, 1, 25, 30, 33, 57. — Ses entretiens aux missionnaires, XI-XII; — aux filles de la Charité, IX-X; — aux dames de la Charité, XIII, 761-820; — aux sœurs de la Visitation, XIII, 144; — aux ordinands, XIII, 141; — aux pauvres du Nom-de-Jésus, XIII, 156; — aux prêtres de Saint-Sulpice, XIII, 166; — à des particuliers, XIII, 163, 167, 170, 173.

Ses vertus, voir Charité, Humilité, etc.

Ses œuvres, voir Charité (Confréries de la), Charité (Dames de la), etc.

Livres qui lui sont dédiés, voir Livres.

Son éloge par un contemporain, XIII, 138.

**Vincent de Xaintes** (Saint), évêque de Dax. — Patron de saint Vincent de Paul, II, 289.

**Vincent Ferrier** (Saint). — Second patron de saint Vincent de Paul, II, 289. — Il a reçu de Dieu la grâce de se « faire entendre aux étrangers », II, 205. — Il s'animait à la perfection, à la pensée que, dans les derniers temps, Dieu susciterait des prêtres zélés pour embraser le monde et disposer les hommes au jugement dernier, XI, 8, 75, 115.

*Ses enseignements.* — La condescendance mène rapidement à l'état de sainteté, I, 227; X, 482; XII, 214. — La prédication n'est utile que si l'on prêche « des entrailles de compassion », I, 536.

**Vincente** (Sœur), fille de la Charité. — Son caractère, II, 146. — Demandée par les dames de Saint-Germain-l'Auxerrois, II, 156. — Interrogée au cours d'un entretien, X, 615.

**Vincy** (Antoine Hennequin, sieur de). — Note biographique, I, 39. — Frère de Mlle du Fay, XI, 131. — Cousin de Madame de Brou, I, 495. — Hospitalisé à Saint-Lazare par exception, V, 28. — Rapports avec saint Vincent, I, 124, 191, 489. — En mission, II, 383. — Saint Vincent lui demande son carrosse pour une sortie, II, 113, 114. — Reçu dans la congrégation de la Mission quatre heures avant sa mort, II, 534, 537-538. — Autres mentions, I, 148, 458; VII, 482.

**Vinot** (Claude), membre de la Charité de Montmirail. — XIII, 466.

**Vins** (Melchior Dagouz de Montauban, seigneur de), maréchal de camp. — VIII, 439.

**Vins** (Laurence Veyrac de Paulian, baronne de Castelnau, marquise de) épouse du précédent. — Note biographique, VII, 470. — Fondation en faveur de l'établissement des missionnaires à Marseille, VII, 470, 498, 520, 522, 524, 534, 535, 538, 539, 550, 558, 568, 575; VIII, 331, 544. — Saint Vincent raconte comment il a reçu la nouvelle de cette fondation, XII, 148-149.

**Viole** (M.), président d'une chambre des enquêtes au parlement. — Convoqué à la conférence de Rueil, III, 415.

**Viole** (Mlle), dame de la Charité. — Note biographique, I, 320. — Rapports avec saint Vincent, I, 320, 456; II, 429, 438, 547. — Filles envoyées par elle chez les filles de la Charité, I, 328, 366; V, 39. — Dame de la Charité, VI, 181. — Trésorière des dames de l'Hôtel-Dieu, VIII, 177; XIII, 767. — Part qu'elle prend à l'œuvre des Enfants trouvés, I, 456, 572; II, 433, 438, 581; III, 253, 298; — de l'orphelinat d'Etampes, V, 67, 110; — de l'assistance des pauvres de Champagne et de Picardie, VI, 377, 402, 435, 485, 486, 547, 558, 566, 583, 615, 616; VII, 28, 365, 381, 404, 527, 581, 599; VIII, 21, 72, 177, 262. — Elle est de l'assemblée réunie pour aviser aux moyens de soutenir l'Institut des filles de la Providence après la mort de Mlle de Pollalion, VI, 535. — Autre mention, I, 335.

**Vironceau de Saint-Joseph** (Catherine), supérieure des religieuses de la Miséricorde à l'Hôtel-Dieu de Québec. — Saint Vincent s'excuse de ne pouvoir lui envoyer des secours, IV, 370.

**Visigoths.** — Dieu s'est servi de ce peuple pour affliger son Eglise, XI, 309.

**Visions.** — Vision des trois globes, II, 212; XIII, 125.

**Visitation** (Religieuses de la). — Leur directoire, III, 272. — Eloge de leur genre de vie et de leurs Constitutions, XIII, 73. — Esprit de l'Institut, IX, 582. — Le devoir de chaque visitandine est de se conformer à cet esprit, X, 357. — Le sort réservé aux vierges folles est, pour elles, comme pour toute religieuse, un « sujet de craindre », X, 613. — Après avoir jugé utile que des visiteurs soient établis dans l'Ordre, saint Vincent cède à l'avis contraire de sainte Chantal, I, 370; II, 45-47, 85, 99, 102. — Il défend à un de ses confrères d'Annecy de s'occuper de cette question, II, 299. — Quelques couvents présentent aux évêques les ecclésiastiques qu'elles désirent pour supérieurs, VIII, 396. — Ce que disent les Constitutions à ce sujet, VIII, 406. — Leur noviciat dure sept ans, IX, 664. — Les directrices apprennent aux novices à bien faire leurs prières et à rendre compte de leur oraison, X, 602. — On les appelle « sœurs » et non pas « filles », II, 145. — La visite canonique se fait tous les ans, X, 265.

Avant l'élection des officières, on fait un catalogue des sœurs jugées propres à occuper les emplois, X, 741; XIII,

345 ; — et on ne parle pas de l'élection, X, 734. — Les officières déposées demandent pardon de leurs fautes, X, 270. — Reddition des comptes par la supérieure et la dépensière, X, 265.

Les pénitences sont graduées d'après la gravité des fautes, XIII, 347. — Elles font leur retraite par groupes de six, X, 634. — On leur donne un confesseur extraordinaire quatre fois l'an, X, 633. — Elles demandent la permission pour écrire leurs lettres, et ces lettres, une fois écrites, sont remises, ouvertes, à la supérieure, X, 405. — Les sœurs averties d'une faute dévoilent une autre faute à celle qui les avertit, IX, 380. — Discipline du vendredi, X, 98, 396. — Leur modestie à table, X, 130. — Les supérieures écrivent les permissions qu'elles se proposent de demander aux supérieurs, X, 630.

En général, les filles qui ont été pensionnaires chez elles pendant longtemps et prennent l'habit ne réussissent pas, V, 563 ; XIII, 652. — Aussi leur est-il interdit d'en recevoir plus de six dans leurs maisons, XIII, 652. — La visite des externes est une cause de déchet, X, 428.

Saint Vincent recommande à ses filles de ne pas se cloîtrer, comme ont fait les visitandines, X, 102-103. — L'esprit des filles de la Charité n'est pas celui des visitandines, X, 537. — Les filles de la Charité sont tenues à plus de vertu que les visitandines, X, 658.

Nombre des monastères de la Visitation en 1628, XIII, 80-81. — Saint Vincent console une visitandine dans l'épreuve, VIII, 313. — Expulsion par la force d'une visitandine qui refusait de quitter son couvent, XIII, 715.

Autres mentions, X, 153, 235. — Voir Chantal (Sainte), François de Sales (Saint).

*Monastères de Paris.* — Saint Vincent, supérieur de la Visitation de Paris, XIII, 632 ; — à la demande de saint François de Sales lui-même, voir François de Sales. — Renommé par l'archevêque de Paris en 1628, XIII, 84. — Ce qu'il avait à faire comme supérieur, IV, 287 ; X, 630. — On lui garde les confessions annuelles plus d'un mois, I, 311. — Cet emploi est, pour lui, une bien lourde croix, VII, 200. — Sa sévérité pour permettre l'entrée des monastères aux externes, VI, 265 ; VII, 476 ; VIII, 133. — Plan d'entretien aux religieuses avant l'élection d'une supérieure, XIII, 144. — Saint Vincent à la Visitation, I, 277 ; II, 160,

214. — Témoignage qu'il rend à sainte Chantal sur le bon esprit des religieuses de Paris, I, 566. — Pendant sa retraite de 1646, il prend la résolution de ne plus continuer ses fonctions de supérieur, III, 63, 75; — et cesse d'aller à Sainte-Marie pendant près de dix-huit mois, malgré les instances des visitandines, III, 194, 276; IV, 287; V, 80; XI, 167. — Le cardinal de Retz, pressé par la marquise de Maignelay, l'oblige à reprendre ses fonctions, IV, 287; V, 80, 603; XI, 167. — Il donne de nouveau sa démission en 1660, VIII, 272.

Les religieuses réfugiées à Paris pendant la Fronde sont enfermées dans un monastère, sous la direction des visitandines, IV, 406. — Dettes des visitandines, XIII, 695. — Religieuse épileptique, VII, 290. — Postulante, I, 214. — Visitandine renvoyée chez elle, VI, 289. — Autre mention, II, 142.

*Premier monastère de Paris.* — Sa fondation, I, 63. — Ses bienfaiteurs, voir Sillery (Noël Brulart de). — Eglises, chapelles et sépultures, V, 555. — Don de Louise de Marillac à l'église, I, 173. — Sainte Chantal promet son cœur au monastère; démarches infructueuses pour que cette promesse soit réalisée, voir Chantal (Sainte). — Visites canoniques, II, 47, 190; IV, 77; XIII, 66. — Recueil de conférences, VI, 103. — Saint Vincent se propose d'aller au monastère, I, 199; — y donne rendez-vous aux dames de la Charité pour une assemblée, II, 218; — y dépose des lettres et de l'argent pour Annecy, II, 104, 286.

Le couvent vient en aide à celui de Metz, II, 201. — Il reçoit, pendant la Fronde, les sœurs de Saint-Denis, de Chaillot et de Dammartin, IV, 411. — Les sœurs craignent qu'on leur enlève M. de Blampignon, leur directeur; saint Vincent les rassure, VIII, 352, 353. — Nicolas Sevin préside le renouvellement de leurs vœux en 1658 à la place de saint Vincent, malade, VIII, 164. — Permissions d'entrer dans le monastère, VIII, 232, 420, 442, 454; — d'en sortir, VI, 405. — Postulantes, VIII, 420, 432. — Pensionnaires, VIII, 444.

Voir Amaury, Fonteines, Le Gay, Lhuillier (Hélène-Angélique), Maupeou (Elisabeth de), Marguerite-Dorothée, Sibour.

*Deuxième monastère de Paris.* — Sa fondation, I, 136. — Visites canoniques, I, 122, 366; II, 47. — Saint Vincent y

donne rendez-vous à Isabelle du Fay, I, 110; — y dépose une lettre pour Annecy, II, 286; — rassure les sœurs effrayées durant les troubles de la Fronde, IV, 410; — propose Nicolas Sevin pour assister à la rénovation des vœux, à sa place, le 21 novembre 1659, VIII, 164. — Prise d'habit de la « petite Chandenier », II, 57. — La reine de Pologne demande des sœurs au deuxième monastère de Paris; départ et retour des sœurs; opposition des parents et de l'archevêque, voir Varsovie (Visitation de). — Saint Vincent encourage la supérieure à cette occasion, V, 10.

Permissions d'entrer dans le monastère, III, 484; VII, 20; VIII, 454; — d'en sortir, VIII, 164, 392. — Postulantes, VIII, 404, 426. — Pensionnaires, IV, 76; VIII, 392, 404, 426.

Voir Bouvart (Marie-Augustine), Gimat, Guérin (Anne-Marguerite), Le Roy (Agnès).

*Troisième monastère de Paris.* — Fondation des époux d'Amfreville et choix d'une maison sise rue Montorgueil; saint Vincent trouve que cette maison coûte trop cher, VIII, 39-42. — Travaux et dépenses, VIII, 164, 370, 415, 454.

Permissions d'entrer dans le monastère, VIII, 358, 404, 453, 463. — Demande d'une sœur cuisinière, VIII, 370. — Renvoi d'une sœur tourière, VIII, 416.

Voir Guérin (Anne-Marguerite), Gimat.

*Monastères d'autres villes.* — Monastères d'Abbeville, Amiens, Angers, Bayonne, Chaillot, Compiègne, Dammartin, La Flèche, Le Mans, Lyon, Meaux, Melun, Metz, Mons, Nantes, Nevers, Orléans, Poitiers, Reims, Saint-Denis, Toulouse, Tours, Troyes, Turin, Varsovie, voir ces mots.

**Visites.** — Pas de visite active ou passive sans quelque utilité, IV, 125; IX, 340; X, 44; XIII, 555, 563; — sans permission, X, 406, 410-412. — Texte de la règle des filles de la Charité, X, 410. — C'est l'usage dans toutes les communautés, X, 411.

Les visites sont pour l'ordinaire une perte de temps, X, 410. — Eviter toute visite à l'heure des exercices, IX, 121; XIII, 682. — Les faire sans façon, XIII, 632; — accompagné, XIII, 642. — Les filles de la Charité ne doivent laisser monter personne dans leurs chambres, pas même des femmes, X, 414; voir Chasteté.

Visites du Saint Sacrement, voir Sacrement (Saint). — Visite des pauvres malades, voir Malades.

**Visites canoniques.** — Importance de ces visites, II, 96, 601, 615; X, 328. — Leur but, II, 569-571; VIII, 143. — Il ne convient pas que le supérieur général les fasse lui-même, II, 500. — Qualités nécessaires au visiteur, IX, 258-259. — Dispositions avec lesquelles il doit faire la visite; exemple de la sainte Vierge visitant Elisabeth, II, 248; IX, 258. — Comment faire la visite, II, 617. — Le visiteur doit veiller au maintien de la simplicité et de la pauvreté dans les vêtements, X, 296-297. — Pas de visite qui traîne, III, 113, 236. — Les filles de la Charité s'adressent au visiteur pour la confession, la communication et autres secours spirituels, X, 654.

Observer les ordonnances des visiteurs, II, 208.

Nomination de visitatrices pour les maisons des filles de la Charité à Paris, IX, 260.

Visites faites par saint Vincent, MM. Alméras, Berthe, Dehorgny, Lambert, Le Gros, Portail, les sœurs Lepeintre et Elisabeth Martin, voir ces mots.

**Visite Apostolique** (Congrégation de la). — Le Pape lui prescrit de donner aux prêtres de la Mission les moyens d'exercer leurs fonctions dans Rome, VII, 214. — Décret de cette congrégation autorisant ces prêtres à avoir une maison dans Rome, VII, 231. — On y propose de confier aux missionnaires la direction spirituelle du séminaire qu'il est question d'établir au collège de la Propagande, VII, 270.

**Vitelleschi** (Mutius), supérieur général des jésuites. — Devenu « faible d'esprit », XIII, 345.

**Viterbe** (Ville de) en Italie. — Evêque de Viterbe, voir Brancaccio (François-Maria). — Missions dans le diocèse de Viterbe, V, 462, 481.

**Vitet** (R. P.)., augustin de la réforme de Chancelade. — Il voit saint Vincent à Richelieu; retour à Cahors, III, 467. — Ses démarches à Paris pour l'approbation de la réforme de Chancelade; désaccord avec Alain de Solminihac sur la marche à suivre, III, 596-602. — Démarches à Rome, IV, 24. — Il en rend compte à saint Vincent, IV, 40, 61, 68, 73. — Alain de Solminihac voudrait qu'il fît casser la sentence de l'abbé de Grosbois, IV, 118, 135; — qu'il obtînt sans retard une sentence de l'évêque de Chartres, IV, 151-152; — lui trouve « un esprit étrange et fâcheux », IV, 152; —

l'accuse de ne pas vouloir aboutir, IV, 243. — Pensée du P. Vitet sur ce qu'il conviendrait de faire pour réussir à Rome, IV, 129. — Autre mention, IV, 146.

**Vitkiski** (Bénéfice de) en Pologne. — Il est question d'unir ce bénéfice à la congrégation de la Mission, V, 357, 387, 398. — La reine l'offre à la Compagnie, VIII, 92, 141. — M. Duperroy en fait réparer l'église, VIII, 241. — Saint Vincent souhaite que l'union se fasse au plus vite et indique la marche à suivre, VIII, 298.

**Vitry** (Remi Droue, dit). — Voir Droue.

**Vivien** (Nicolas), maître des comptes. — Fondations, XIII, 331.

**Viviers** (Ville de) dans l'Ardèche. — Evêque de Viviers, voir Suze.

**Vivonne** (Louis-Victor de Rochechouart, duc de). — Note biographique, II, 595. — Son précepteur, II, 595, 598.

**Vocation.** — *Vocation à l'état ecclésiastique.* — En quoi consiste la vocation, IX, 353. — La vraie vocation vient de Dieu, VI, 156; VII, 463; XIII, 739. — Marques de vocation, VI, 155; IX, 354; XIII, 739. — Les parents ne doivent ni contrarier, ni forcer la vocation de leurs enfants, I, 516; VII, 605. — Grand nombre de prêtres sans vocation, VII, 462. — Les vocations sont très rares en pays d'hérésie, VII, 341; XII, 66. — Saint Vincent déclare que, s'il n'était pas prêtre, il ne le serait jamais, VII, 463.

*Vocation à la vie religieuse.* — On peut faire son salut en toute vocation, XIII, 174. — Dieu se plaît à éprouver les vocations, III, 161; VII, 186. — Ceux qui réussissent dans une vocation feraient mal dans une autre, IV, 307. — Si quelqu'un consulte sur sa vocation, lui répondre d'après les principes de l'Evangile, XII, 177. — Saint Vincent exhorte ses prêtres à laisser les exercitants suivre librement leur attrait pour leur vocation, sans vouloir les attirer dans la Compagnie, XI, 426; XII, 315, 441-443. — Il détourne des religieux ou religieuses de la pensée de quitter leur communauté, IV, 576; VII, 186. — Les vocations des pensionnaires entrés jeunes dans les couvents ou dans les séminaires ne sont pas solides, V, 563; XIII, 652.

*Vocation de missionnaire.* — Voir Mission (Congrégation de la).

*Vocation de fille de la Charité.* — Voir Charité (Filles de la).

**Vocation** (Ordre de). — V, 609.

**Vœux.** — Entretien sur les vœux, XII, 365 ; — sur les vertus qui font l'objet des vœux, XII, 377-433. — En quoi diffèrent le vœu simple et le vœu solennel, XII, 372. — Ils donnent tous deux droit aux mêmes grâces et à la même récompense, XII, 375.

Utilité des vœux dans toute communauté, XIII, 335. — Par les vœux on se met dans l'état où était J.-C., XII, 367 ; — bien qu'il ne soit pas admis de tous qu'il ait fait des vœux, XII, 368 ; XIII, 335. — Les vœux sont comme un nouveau baptême, un martyre continuel, un holocauste de soi, XII, 371. — Ils mettent dans l'état de perfection, XII, 369. — En renonçant à tout, on acquiert le vrai repos, XII, 370. — Récompense assurée à ceux qui font les vœux, XII, 372. — Violer un vœu est un sacrilège, X, 309. — La rénovation des vœux donne de nouvelles forces et attire de nouvelles grâces, IX, 352.

*Vœux des missionnaires.* — Pourquoi les missionnaires doivent faire des vœux, III, 246, 379 ; IV, 133, 578, 580 ; V, 315-323 ; XIII, 284, 335-343, 354.

L'usage de faire les vœux a commencé en 1627 ou 1628, V, 319, 458 ; XII, 379. — En 1639, la plupart des missionnaires faisaient les quatre vœux ; saint Vincent songe à établir un cinquième vœu, celui d'obéissance aux évêques, I, 563. — Autres projets ; ses hésitations, II, 28, 90, 100, 124, 137-138, 470. — Il demande à Rome que les missionnaires fassent des vœux de religion ; Urbain VIII refuse, XIII, 338.

L'archevêque de Paris approuve les vœux (19 octobre 1641), V, 319, 458 ; XIII, 366. — Texte de l'approbation, XIII, 283. — Saint Vincent les renouvelle à Saint-Lazare avec plusieurs de ses confrères (24 février 1642), V, 319. — L'Assemblée de 1642 les approuve, V, 317, 319, 458. — De même des docteurs de Paris, III, 245-246 ; V, 458. — Oppositions et murmures, III, 245 ; V, 395, 458, 459. — Renouvellement des vœux à Saint-Lazare en 1647, III, 245.

Démarches de saint Vincent à Rome pour obtenir l'approbation des vœux, III, 246, 379, 382 ; IV, 133. — Discussions au sujet des vœux à l'Assemblée des supérieurs de

1651, XIII, 334-343, 354-355. — L'Assemblée décide de conserver les vœux et de demander l'approbation du Pape, V, 317, 319, 458-459; XIII, 326-327, 356. — L'archevêque de Paris approuve de nouveau les vœux en 1653, V, 319; XIII, 366. — M. Blatiron souhaiterait que seuls les prêtres de la Compagnie destinés aux principales charges fissent les vœux; lettre par laquelle saint Vincent cherche à le détromper, V, 315. — Le saint reprend ses démarches à Rome après l'Assemblée de 1651, IV, 578-580; V, 395. — Rapport de docteurs sur les vœux, XIII, 365-369. — Bref par lequel Alexandre VII approuve les vœux, V, 452, 453. — Texte du bref, XIII, 380. — Saint Vincent regrette que les deux questions des vœux et de l'exemption aient été tranchées par un même bref, VIII, 30.

Acceptation du bref et rénovation des vœux par la maison de Saint-Lazare, V, 457-459, 485, 495; XIII, 383; — — par les autres maisons, V, 496, 501. — Saint Vincent engage des hésitants à renouveler les vœux, VII, 291, 293.

Devant qui, où, comment faire les vœux, VII, 523; VIII, 48; XIII, 285, 365, 368. — Inscription de ceux qui font les vœux, VIII, 389. — Les vœux en usage dans la congrégation de la Mission ne sont pas des vœux de religion, voir Mission (Congrégation de la). — Pourquoi dans les règles communes il n'est pas fait mention des vœux, XII, 367.

Retards aux vœux, V, 621; VI, 23, 571.

Voir Obéissance, Pauvreté.

*Vœux des filles de la Charité.* — Les sœurs n'ont pas encore de vœux en 1640, IX, 14. — Au cours d'un entretien, elles témoignent le désir de faire les vœux; saint Vincent leur répond qu'elles peuvent le demander individuellement à leurs supérieurs, IX, 25-26. — Vœux perpétuels de cinq sœurs (25 mars 1642), V, 353; X, 638. — Temps requis pour faire les vœux, VII, 393; VIII, 91, 188, 207; X, 169, 308. — Les vœux qu'elles font ne sont pas des vœux de religion, voir Charité (Filles de la).

Premiers vœux, III, 298, 301; V, 460; VI, 358; VII, 393; VIII, 91, 163, 207, 391. — Rénovation des vœux, V, 438, 460; VI, 61, 118, 358, 397; VII, 71-72, 283, 393, 448, 455, 472; VIII, 188, 207. — Vœux perpétuels, VII, 393; VIII, 188, 207; IX, 534.

Autres mentions, II, 268; IX, 641.

**Volonté propre.** — Analyse des mouvements de la volonté,

IV, 49. — Il n'est pas de mortification plus difficile que celle de la volonté propre, V, 436. — Se dépouiller de sa volonté propre conduit à la perfection, IX, 660. — Dieu rejette les actions inspirées par la seule volonté propre, X, 83; XII, 156.

**Voseillan** (M.), du Mans. — III, 389.

**Voureq** (Louis), nègre de Madagascar. — Saint Vincent blâme le supérieur de la maison de Saintes, qui l'a mal reçu, VII, 244.

**Voyages.** — Mention d'une conférence sur le devoir de se bien comporter en voyage, XII, 469. — Souhaits de bon voyage, I, 73, 173. — Saint Vincent recommande à des sœurs envoyées en province d'observer l'ordre accoutumé pendant le voyage, de garder la modestie et de ne pas se mêler aux entretiens, I, 513; X, 4, 204, 554, 563, 581; — aux arrêts, de visiter le Saint Sacrement, les malades, d'instruire les enfants et pauvres gens; de ne pas se mettre à table d'hôte aux hôtelleries, mais de se retirer à part, XIII, 631. — Il déclare, en 1651, que, dans les voyages entrepris par les sœurs, il n'est encore rien arrivé de fâcheux, XIII, 678. — Ce que les missionnaires doivent faire en voyage, XI, 95.

**Vszinski** (M.). — Saint Vincent promet de le bien recevoir à Saint-Lazare, VII, 68.

**Vuarin** (Roland), curé de Paillart. — XIII, 483.

## W

**Walsh** (Thomas), archevêque de Cashel. — Note biographique; il remercie saint Vincent du bien qu'ont fait les missionnaires dans son diocèse, III, 357.

**Ward** (Guillaume). — Voir Webster.

**Warin** (Simon), prêtre de la Mission. — Note biographique; sorti de la Compagnie, VII, 380.

**Watebled** (Jean), prêtre de la Mission. — Note biographique, V, 69. — Professeur de philosophie à Saint-Lazare, V, 69, 633; — de théologie, VI, 139. — *Extra tempora* en vue de son ordination, V, 175. — Aux eaux de Bourbon, VI, 403, 414, 420, 423, 425. — Aux Bons-Enfants, supérieur, VIII, 171, 517; XIII, 180, 184, 185, 186. — Les originaux

des deux lettres de saint Vincent sur sa captivité lui sont envoyés de Dax, I, 1; VIII, 271. — Autre mention, VIII, 198.

**Watebled** (Pierre), prêtre de la Mission, frère du précédent. — Note biographique; prêté à M. Delville pour une mission, III, 249. — A Saintes, supérieur, III, 612; IV, 27; VIII, 518. — Il n'a pas d'extérieur, mais est « sage et vertueux », III, 610, 613, 628. — Saint Vincent l'encourage à l'occasion des troubles de la Fronde, IV, 276. — A Saint-Lazare; il fait les entretiens du matin aux ordinands, IV, 319. — Directeur des frères, IV, 358. — Il secourt les malheureux aux environs de Villeneuve-Saint-Georges, IV, 490. — Malade, IV, 513. — Mort, IV, 515, 518. — Mention de la conférence faite à Saint-Lazare sur ses vertus, XII, 461.

**Water** (Jacques), prêtre de la Mission. — Note biographique; rappelé de Cahors pour être envoyé en Irlande, II, 579. — A Cahors, III, 530; IV, 465; V, 205.

**Water** (Nicolas), prêtre de la Mission, neveu du précédent. — Note biographique, V, 205.

**Webster** (Guillaume), prêtre. — Son martyre, II, 185.

**Wiart** (M.), prêtre de Saint-Nicolas. — Note biographique, I, 108.

## Y

**Y** (M. de), chanoine de Reims. — Il remercie saint Vincent des secours distribués par les missionnaires aux pauvres de la province, V, 385.

**Yart** (M.). — Voir Wiart.

**Ypres** (Ville d') en Belgique. — Evêque d'Ypres, voir Jansénius.

**Yvain** (Jean-François), clerc de la Mission. — Note biographique, VI, 142.

## Z

**Zacharie** (Saint), père de saint Jean-Baptiste. — Grâces que lui vaut la visite de la sainte Vierge, II, 248.

**Zachée**, personnage évangélique. — V, 483.

**Zamet** (Sébastien), évêque de Langres. — Note biographique, I, 296. — Pourparlers avec M. Olier, auquel il offre

son évêché, I, 296; XIII, 108. — Fondateur de l'Institut du Saint-Sacrement, XIII, 98. — Adversaire des doctrines de l'abbé de Saint-Cyran, III, 368; XIII, 107-109, 111, 122.

**Zébédée,** personnage évangélique. — J.-C. n'accorde pas à ses enfants les places que leur mère demande pour eux, I, 517; IX, 11.

**Zélande** (Province de) dans les Pays-Bas. — Départ d'un vaisseau pour la Zélande, VIII, 502, 507.

**Zelazewski** (Casimir), prêtre de la Mission. — Note biographique, IV, 291. — Sa mère, V, 105, 376. — A Saint-Charles, III, 103. — Obédience pour Varsovie, XIII, 360. — Départ pour cette ville, IV, 246-247. — A Varsovie, IV, 291, 328, 357. — Il étudie en théologie, IV, 356; — assiste les pestiférés, IV, 512. — A Sokolka, IV, 598; V, 45, 75. — Vacillant dans sa vocation, IV, 351, 388; V, 108, 173, 180, 314, 337, 340, 376. — Saint Vincent l'encourage à persévérer, V, 104. — Il voudrait rester avec les missionnaires sans être du corps de la Compagnie, V, 106, 122. — Sa sortie, V, 111, 121. — Saint Vincent espère qu'il reviendra, V, 136. — Il revient, mais continue de donner des inquiétudes sur sa persévérance, V, 160. — En mission, V, 201, 232. — Saint Vincent recommande de le supporter, V, 165, 257, 263; — prie M. Ozenne de le renvoyer, V, 428. — Ses « plaintes » et « mauvais offices », V, 486.

**Zèle.** — Mention d'une conférence sur ce sujet, XII, 459. — Exhortations de saint Vincent sur l'esprit de zèle, XI, 193-195, 200-205, 291-292, 402-403, 415-417, 422-425, 444-446; XII, 307-309.

Ce qu'est le zèle, XII, 307. — Le zèle est la flamme de l'amour, XII, 307. — Vice opposé au zèle, XII, 320-321. — L'Église a besoin d'ouvriers qui travaillent, XI, 41. — Il est honteux, pour un prêtre, de prétendre mourir dans son lit, I, 294. — J.-C., modèle de zèle, XI, 1, 74; XII, 262. — Le manque de zèle dans les prêtres affermit les hérétiques dans leurs erreurs, XI, 34. — Effets du refroidissement du zèle dans les communautés, XI, 193. — Appel de M. Olier aux prêtres que Paris « arrête », I, 333. — Le vrai zèle ne se laisse pas abattre par les insuccès ou les malheurs, XI, 422. — Il ne connaît pas d'obstacles XI, 204. — Dieu récompense également le zèle qui produit des fruits et celui

qui, en raison des circonstances, s'enferme dans de bons désirs, V, 150.

Quand il rentrait à Paris après une mission, saint Vincent croyait voir les portes de la ville s'abattre sur lui, XI, 445. — Il se serait estimé heureux de mourir auprès d'un buisson au cours d'une mission, V, 204; — enviait le sort de ceux qui donnaient des missions aux Cévennes, I, 252; — ou évangélisaient les insulaires de Madagascar, III, 285.

Si la congrégation de la Mission ne devait pas être utile à la gloire de Dieu, il vaudrait mieux qu'elle ne fût pas, XI, 2. — Il est à souhaiter que ceux qu'elle reçoit y entrent avec le désir du martyre, XI, 371; — dans la disposition d'aller partout, XI, 291, 402; XII, 50-51, 262; — et de tout souffrir, XI, 402; XII, 51. — Sans zèle un missionnaire est une carcasse de missionnaire, XI, 17. — Regarder comme des antechrists et de faux frères les lâches qui parleraient d'abandonner les œuvres de la Compagnie, XI, 194; XII, 89-94. — Exemple des missionnaires de Barbarie, d'Hibernie et des Hébrides, de Madagascar, de Pologne, de Gênes, de Turin, voir ces mots; — de missionnaires de France, XI, 1. — Appel des missionnaires de Madagascar aux ecclésiastiques oisifs, III, 576; VI, 202.

L'exemple des filles de la Charité doit animer les missionnaires; exemple de quatre sœurs envoyées à Calais, XII, 41.

Pas de zèle indiscret, I, 84; X, 671. — Zèle indiscret de Marthe, II, 71. — Chez les jeunes gens le zèle va souvent à l'excès, II, 71. — Unir le zèle à la prudence, I, 304. — Le diable incite à faire plus qu'on ne peut pour qu'ensuite on ne puisse plus rien faire, I, 96. — Pas de zèle âpre, II, 70, 140. — Saint Vincent recommande la modération dans le zèle à MM. Blatiron, Martin, Thibault, voir ces mots. — Il conseille aux missionnaires de Barbarie de ne pas rechercher les conversions des Turcs et des renégats si ces conversions doivent nuire à leur ministère, IV, 121. — Commencer les établissements petitement, V, 218.

Voir Charité, Missions étrangères.

Imprimerie de J. Dumoulin, à Paris. — 586.8.25

26944